This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,350

Digitized by Google

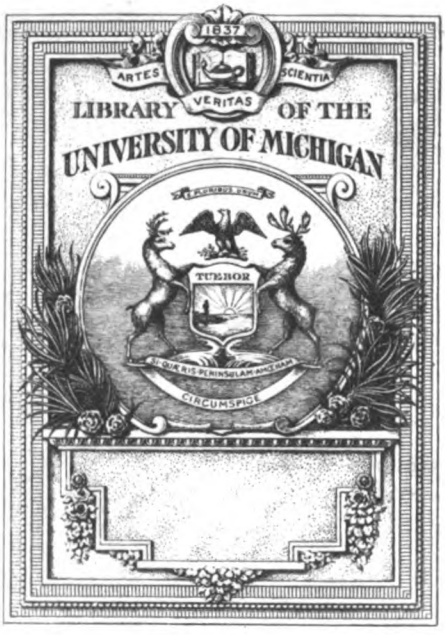

Digitized by Google

H
1
.R6

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE.

TOME CENT QUARANTE-QUATRIÈME

Septembre-Décembre 1923.

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1923

Digitized by Google

Digitized by Google

OCT 17 1923

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MEMBRE DE L'INSTITUT

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

48e ANNÉE. — TOME CXLIV.

I. — Septembre-Octobre 1923.

SOMMAIRE.

	Pages
Abbé **A. Degert**. Le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine *(suite et fin)*	1
Commandant **H. Weil**. Chevalier de Gentz. Deux lettres inédites à Louis XVIII (30 mars, 10 août 1805)	58
Bulletin historique. Histoire d'Italie. Période du « Risorgimento » (1919-1921), par G. BOURGIN *(Premier article)*	67
— Histoire de Danemark. Publications récentes concernant le Slesvig recouvré, par Joh. STEENSTRUP	81
Correspondance. Lettre de M. Albert MATHIEZ. Réponse aux articles de M. Brœsch sur les pétitions du Champ-de-Mars et Réplique de M. BRÆSCH	87
Comptes-rendus critiques. *(Pour le détail, voir au verso)*	92
Notes bibliographiques	110
Recueils périodiques et sociétés savantes	128
Chronique	157

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

	Pages
E. Cuq. Un recueil de lois assyriennes (**G. Contenau**)	92
Charles Hirschauer. Les états d'Artois de leurs origines à l'occupation française, 1340-1640 (**Chr. Pfister**)	93
Dr F. W. van Wijk. De Republiek en Amerika, 1776-1782 (**Albert Waddington**)	96
A. Augustin-Thierry. Augustin Thierry, 1795-1856, d'après sa correspondance et ses papiers de famille (**L. Halphen**)	98
C. H. St. L. Russel. The tradition of the Roman empire; a sketch of european history (**Henri Sée**)	100
Lujo Brentano. Die Urheber des Weltkrieges (**H. Hauser**)	101
T. J. Lawrence. Les principes du droit international (**Léon Adam**)	104
Édouard Lambert. L'enseignement du droit comparé (**F. Jofion des Longrais**)	105

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

G. Bourgin. Le Comité central de 1871.
Ferdinand Boyer. Lettres inédites de la princesse des Ursins.
A. Brugmans. Deux historiens du XVIe siècle : De Thou et Emmius.
Gaston Cahen. Les Mongols dans les Balkans.
Paul Cloché. Les dernières années de l'athénien Phocion, 322-318 av. J.-C.
Colonna de Cesari Rocca. Les sources de l'*Histoire de la Corse* de **Filippini** et de la *Cronica corsesca* de Giovanni Della Grossa.
B. Combes de Patris. Une victime de la diplomatie pontificale au XVIe siècle : Guillaume de Patris, abbé de la Grasse (1535-1580).
L.-A. Constans. La route d'Annibal du Rhône aux Alpes.
A. Faure. Une expédition française en Gambie au secours des Anglais (1831).
Ch. Filiâtre. Gerberon, bénédictin janséniste du XVIIe siècle.
Émile Gabory. Les patriotes réfugiés de la Vendée.
Léon Homo. Les documents de l'Histoire Auguste et leur valeur historique.
L. Lévy-Schneider. L'autonomie administrative de l'épiscopat français à la fin de l'Ancien régime.
Michel Lhéritier. L'avènement de la dynastie danoise au trône de Grèce, 1862-1863.
Paul Marmottan. La grande-duchesse Élisa et Fouché.
Édouard Maugis. La journée de huit heures et les vignerons de Sens et d'Auxerre devant le Parlement, en 1384-1393.
René Puaux. Boissy d'Anglas. Lettres inédites sur la Révolution française.
Paul Robiquet. Un sauveur de Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792 : le chevalier Jean de Canolle.
Édouard Rott. Le secret de l'Empereur (fin du XVIIe siècle).
Henri Sée. Les origines de l'industrie capitaliste en France à la fin de l'Ancien régime.
Pierre Waltz. Les artisans et leur vie en Grèce, des temps héroïques à l'époque classique.
Gaston Zeller. L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVIIe siècle.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

A partir de 1923, les prix sont ainsi modifiés :

Un an, France et Colonies : 45 fr. — Union postale : 56 fr.

Le numéro : 10 fr.

Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans les quinze jours qui suivront la réception du numéro suivant.

Digitized by Google

LE

MARIAGE DE GASTON D'ORLÉANS

ET DE

MARGUERITE DE LORRAINE

(Suite et fin[1]*)*

IV.

Réunis en paix après de dures épreuves, Gaston et Marguerite goûtaient les premières heures tranquilles de leur union. Rien n'eût manqué à leur bonheur si Louis XIII, déférant à leurs vœux, avait daigné approuver leur mariage et leur ouvrir les portes de la France. Rien en ce moment n'était plus éloigné des intentions du roi. L'évasion de Marguerite, quand il croyait la tenir dans ses mains, l'avait profondément irrité. Mais il dissimula son dépit : il lui importait avant tout à cette heure de s'emparer de Nancy, place qui passait « pour la première du monde pour sa fortification », d'après Richelieu lui-même. Il poussa donc plus vigoureusement que jamais les opérations de l'investissement[2], secondé par l'intervention personnelle de son ministre.

Mais toutes ces belles démonstrations risquaient de manquer leur but : la ville de Nancy était protégée par d'excellentes fortifications et défendue par une forte armée; le duc de Féria, qui ne l'ignorait pas, venait à son secours à la tête de troupes espagnoles; la saison était avancée, les pluies d'automne pouvaient rendre l'entreprise d'un siège fort difficile, obliger même à l'abandonner. Richelieu jugea qu'il valait mieux s'en tenir aux

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXLIII, p. 161-180.

2. Voir Daniel, *Histoire de France*. Paris, 1756, t. XIV, p. 433, d'après des mémoires écrits de la main de Louis XIII (Bibl. nat., anc. ms. Béthune, n° 9534).

Digitized by Google

négociations. Le cardinal de Lorraine fut encore admis au camp royal et des conférences engagées avec lui à Laneuveville sortit, le 6 septembre, un traité qui, entre autres clauses, livrait enfin Nancy en dépôt au roi. Il devait la garder jusqu'à la pacification de l'Allemagne et jusqu'à ce que « le prétendu mariage (de Monsieur et de la princesse Marguerite) eût été déclaré nul par voies légitimes et valables ».

Malgré l'évasion que chacun connaissait, il est stipulé que cette princesse doit être « mise dans quinze jours entre les mains du roi, qui trouve bien qu'elle demeure dans Nancy, où plus facilement on pourra éclaircir les circonstances de ce qui s'est passé en ce prétendu mariage[1] ».

Comme les Lorrains avaient soutenu d'abord que Marguerite, quoique sortie de Nancy, n'avait pas quitté les États du duc[2], le roi pouvait encore croire son retour possible. Le duc ne montra d'ailleurs aucun empressement à exécuter les conditions acceptées par son frère, il louvoya quand il fallut livrer Nancy. Richelieu dut aller le trouver à Charmes, reprendre les négociations du traité, accepter quelques modifications. Le roi recevait toujours en dépôt la ville de Nancy et pouvait la garder pendant quatre ans, mais il s'engageait à la rendre en trois mois, au cas « où le duc remettrait la princesse Marguerite entre les mains de Sa Majesté, qui aura pour agréable de la faire traiter selon sa qualité et condition, le duc consentant, comme il fait dès à présent, à la dissolution de ce mariage avec Monsieur, à laquelle il sera procédé par des voies légitimes et valables[3] ».

De quelque côté qu'ils l'aient envisagé, le sort de la princesse Marguerite ne put manquer d'exciter la pitié et les sympathies de ses compatriotes. Quelle dure condition que la sienne! Placée entre deux alternatives également cruelles, il lui fallait se prêter, contre sa conscience, à la dissolution de son mariage et briser le bonheur de sa vie ou, en s'y opposant, reconnaître au roi de France le droit de dépouiller sa famille de la plus belle partie de ses États.

Mais qui pouvait croire à la sincérité des contractants? Le

1. Léonard, *Recueil des traités...*, t. III, p. 14 (pagination distincte, à la fin). Paris, 1693.
2. *Mémoires de Richelieu*, t. XXII, p. 484.
3. *Ibid.*, p. 18; *Mémoires de Richelieu*, t. XXII, p. 487.

Digitized by Google

duc, qui avait favorisé la fuite de sa sœur dans les Flandres, avait-il envisagé la possibilité de la recouvrer des Espagnols? Quand, à la prière du roi, il aurait osé demander à Gaston de remettre Marguerite entre ses mains, ne serait-il pas personnellement libéré de tout engagement? Une dissolution prononcée par l'autorité légitime, avec ou sans son consentement, ne mettait-elle pas sa responsabilité à couvert? Et Richelieu, qui ne cessait de taxer le duc de duplicité, n'apportait pas plus de sincérité dans ses engagements. « Si (le duc et son frère) », est-il dit dans ses *Mémoires*, « satisfaisoient aux conditions du traité pour ravoir Nancy dans trois mois..., le roi auroit ce qu'il pouvoit désirer, savoir est la princesse Marguerite entre les mains, ce qui pourroit éviter grande suite de maux, et, qui plus est, Sa Majesté ne rendroit point Nancy, tant parce qu'il falloit procéder à la dissolution du mariage par voies légitimes, ce qui dit un grand temps, que parce que aussi il falloit vider tous les différends d'entre le roi, ce qui alloit à l'infini[1]. »

Que le roi partage ou non les arrière-pensées machiavéliques de son ministre, il montre dès la première heure l'intention de travailler sans retard à obtenir la dissolution du mariage détesté. Cinq ou six jours après avoir occupé Nancy (24 septembre), que le duc lui remet non sans quelques tergiversations, il reprend le chemin de Paris. Une indisposition, qui survient à son ministre, ralentit quelques jours les affaires d'État[2]; il n'en poursuit pas moins son idée favorite de se faire livrer Marguerite en vue de hâter la dissolution du mariage.

Comme il l'avait fait inscrire dans les clauses du traité de Nancy, il voulut également qu'elle figurât parmi les conditions mises à l'accommodement poursuivi alors au nom de Gaston par son représentant d'Elbène. A cette demande notifiée même par son beau-frère, Gaston fit cette noble et digne réponse : « Je me suis estonné de la proposition que le roi, mon seigneur, vous a prié de me faire de mettre Madame entre ses mains et ay creu de votre générosité que vous auriez peine à accepter quelques advantages qui vous puissent arriver par une voie si périlleuse... La personne de Madame et la mienne sont tellement inséparables et les défiances qui depuis quelques années me tiennent esloigné de la personne du roi, mon seigneur, subsistant, je ne

1. *Mémoires*, t. XXII, p. 487.
2. Avenel, t. IV, p. 488.

Digitized by Google

puis prendre le party de mettre aux lieux où il aura puissance une personne dont la conservation m'est plus chère que la mienne[1]. »

Ce refus touchant ne désarma pas Louis XIII ni son ministre. Avec ou sans Marguerite en mains, ils entendaient engager sur-le-champ la procédure de l'annulation.

Mais ici se présentèrent tout d'abord des difficultés particulièrement délicates. Il s'en fallait bien que la situation fût aussi simple que le prétend Richelieu dans ses *Mémoires*. « La coutume de France », dit-il, « est de procéder sur le fait des mariages devant la justice civile et devant l'ecclésiastique; devant la première on intente l'action du rapt, devant la seconde celle de la nullité du mariage[2]. » A l'en croire, dans l'espèce, tout se réduisait à une question de priorité. « Il y eut diversité d'opinions dans le conseil du roi et grande difficulté à se résoudre laquelle des deux actions on devait intenter, ou celle par laquelle on devait commencer pour parvenir à la dissolution du mariage de Monsieur, ou plutôt à le faire déclarer nul, n'y ayant point à proprement parler de dissolution là où il n'y a point eu d'union[3]. »

C'était là simplifier à l'excès le problème en question. En réalité, la législation canonique réservait aux seuls juges d'Église la connaissance des causes relatives à la validité du mariage. En considérant le mariage comme un sacrement, un acte purement religieux, la loi civile ne pouvait y donner quelque compétence aux juges laïques qu'au prix d'une inconséquence. Les parlements en étaient venus à prétendre qu'existait en France la coutume de porter devant les tribunaux séculiers la cause du mariage contracté en suite de rapt. Mais, à la regarder de près, cette prétention n'était pas soutenable. En admettant qu'elle eût été acceptée par l'Église en général — et elle ne l'était pas — elle ne pouvait opposer aucun obstacle sérieux à la validité du mariage. Le fait du rapt ne viciait le mariage religieux que dans la mesure et sous la forme où l'Église le considérait comme un empêchement dirimant de l'union conjugale. Mais cet empêchement, introduit depuis le concile de Trente dans la législation matrimoniale, ne visait que la violence commise sur la per-

1. Avenel, p. 488 n.
2. *Mémoires*, t. XXII, p. 530.
3. *Ibid.*

Digitized by Google

sonne de la femme ou à son détriment; elle ne prévoyait pas le rapt à l'égard du mari. Or, malgré toute la partialité portée dans l'examen de cette question, personne n'avait encore accusé Gaston de s'être conduit en ravisseur de Marguerite. Il était bien étrange aussi de voir le Parlement se prévaloir d'un empêchement créé par le concile de Trente, alors qu'il rejetait en bloc toute l'œuvre disciplinaire de cette assemblée.

Restait la possibilité de porter la cause devant le for ecclésiastique; ici de nouvelles difficultés surgissaient. Le juge compétent en premier ressort était l'officialité de Paris, « ville capitale du royaume et partant domicile de nos rois[1] ». Mais aucune des deux parties contractantes ne déposait plainte, et l'une au moins n'était pas justiciable de cette officialité. Puis il pouvait être fait appel de la sentence à Lyon, siège du primat des Gaules, de Lyon à Rome, ce qui suspendait l'autorité du jugement et entraînait des longueurs infinies. Et le besoin d'une décision était urgent. Il pouvait naître un enfant de l'union de Gaston et de Marguerite, et la santé du roi, toujours précaire, ne cessait de donner des inquiétudes. D'un jour à l'autre la succession royale pouvait être livrée aux compétitions, qui à la mort de Henri III avaient mis la France à deux doigts de sa perte.

Bien que Richelieu fût d'un avis différent, « le roi, par une déférence singulière, voulut commencer par l'Église[2] ». Avant de porter l'affaire devant le Parlement, il fut décidé de demander au pape d'en confier le jugement sans appel à une commission de prélats français que le roi lui désignerait. Louis XIII et Richelieu s'ouvrirent au nonce, dans le plus grand secret, de leur intention de faire prononcer par cette voie l'annulation du mariage de Monsieur; ils attendaient du nonce qu'il demandât au pape, « à l'instance du roi et à sa requête[3] », pour des évêques français à lui nommés, une « commission en forme de bref » en vue de se prononcer sur le mariage. Urbain VIII refusa la commission qui lui était demandée; il s'offrait seulement à faire appeler les parties à Rome à la requête du roi, qui serait suppliant. Cette proposition fut jugée inacceptable par le roi sous le prétexte « qu'il y avoit à Rome fort peu de connaissance des

1. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 351 et suiv.
2. *Mémoires*, t. XXII, p. 531.
3. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, *loc. cit.*

Digitized by Google

intérêts des autres couronnes et principalement des lois de la France[1]..., et particulièrement Sa Sainteté prétendant que l'Église seule a l'autorité de connaître des mariages et qu'il n'appartient à aucun prince temporel d'entreprendre de juger de la validité d'iceux..., que Marguerite n'étant pas Françoise ne pouvoit être soumise aux lois et juges de France ». Après diverses répliques de part et d'autre, le roi, devant l'impossibilité d'amener le pape à ses vues, prit le parti de porter l'affaire devant le Parlement de Paris.

V.

Dès le 14 décembre (1633), le procureur général Molé fut informé de cette décision par le chancelier Séguier. Il recevait commandement « de poursuivre l'action en parlement à sa requête » pour faire déclarer le mariage de Monsieur « non valablement contracté[2] ». A lui d'aviser « aux moyens que l'on tiendrait ». D'abord hésitant sur le choix de ces « moyens », Molé songea un moment à demander l'annulation du mariage pour le motif qu'il avait été conclu contre les lois de l'État, contre la volonté du roi et ses défenses intimées au duc de Lorraine; il alléguait en même temps le crime du rapt, il envisageait même un appel comme d'abus contre le cardinal de Lorraine, évêque de Toul, pour avoir donné les dispenses en vue de ce mariage[3]. Mais les instructions du chancelier (15 décembre) fixèrent ses hésitations. Il fallait, lui était-il dit, donner satisfaction au pape qui se plaignait déjà qu'on voulût « donner connaissance de cette matière aux juges séculiers »; la meilleure réponse qu'on lui eût donnée jusqu'alors c'est que l'action intentée était de la juridiction du Parlement, et le chancelier estimait qu'en cette matière le Parlement ne pouvait être saisi que « par l'action du rapt[4] ».

La cour se rallia au sentiment du chancelier, et le 4 janvier (1634) la cause était portée devant le Parlement, toutes chambres assemblées. Par une lettre de cachet dont il lui fut donné lecture, le roi lui faisait connaître sa résolution « de déclarer la

1. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, *loc. cit.*
2. *Mémoires de Molé*, t. II, p. 264.
3. *Ibid.*, p. 267.
4. *Ibid.*, p. 268.

Digitized by Google

nullité du mariage de Monsieur et de Marguerite... par toutes les voies accoutumées... et cependant de faire intenter par devers lui une action de rapt[1] ». L'avocat général Bignon appuya la demande du roi et, après avoir invoqué divers motifs qui militaient contre la validité du mariage, il conclut en déclarant que, « afin de prévenir les inconvénients qui pouvaient arriver, le roi avait commandé d'intenter l'action de rapt[2] ». Aussitôt le procureur général déposait ses conclusions sur cette question de rapt. Il y demandait au Parlement de lui « accorder commission pour en informer, pour, l'information faite, requérir ce que de raison[3] ». Séance tenante, le Parlement fit droit à ses conclusions.

Pour stimuler le zèle des conseillers dans cette affaire, le roi venait, le 18 janvier, tenir un lit de justice au Parlement et faisait enregistrer une déclaration où il sommait son frère de rentrer dans le devoir et dénonçait le duc de Lorraine comme l'un des principaux auteurs du rapt commis sur sa personne. Deux jours après, l'information était confiée à deux conseillers du Parlement (Ant. Boucher et Samuel de La Vauve). Du 31 janvier au 20 février (1634), ils entendirent neuf témoins à peu près tous pris dans l'entourage immédiat du roi ou de Richelieu, tels que Claude Bouthillier, le duc de Chevreuse, Claude de Saint-Simon, Bullion, Servien, dont pas un n'avait assisté à la réception de Gaston en Lorraine, ni à son mariage, dont ils ignoraient même la date. C'est à eux cependant qu'il est demandé de témoigner qu'il a été accompli par rapt. La plupart se bornèrent à rapporter quelques propos du roi sur son opposition irréductible au mariage ou du duc de Lorraine qui ne s'y disait pas moins défavorable, tandis que quelques personnages de sa maison témoignaient vivement le désirer[4].

Le procureur général n'en estima pas moins avoir découvert les éléments du rapt et il obtint du Parlement l'autorisation de procéder aux assignations demandées par lui. Par un arrêt du 24 mars, il fut donc « ordonné par la cour que la princesse

1. *Mémoires d'Omer Talon*, dans collection Michaud. Paris, 1854, t. XXX, p. 22.

2. *Mémoires de Molé*, t. II, p. 271.

3. *Ibid.*

4. Le procès-verbal de leurs dépositions, auquel nous avons fait déjà plusieurs emprunts, se trouve en copie dans les dossiers de Molé, ms. cité, n° 83, fol. 248-278.

Digitized by Google

Marguerite (serait) assignée pour être ouïe sur certains faits qui (seraient) extraits ». Également, « Charles, duc de Lorraine, vassal lige de la couronne, Nicolas-François de Lorraine, ci-devant cardinal-évêque de Toul[1], et la princesse de Phalsbourg seraient ajournés à comparoir pour être interrogés ». Enfin, Albin Tellier, qui avait donné la bénédiction nuptiale, devait « être pris au corps et amené prisonnier ès prisons de la Conciergerie du Palais pour être aussi parallèlement ouï et interrogé et répondre aux conclusions que le dit procureur général voudra contre lui prendre[2]. » Les poursuites en vue de l'annulation du mariage de Gaston et de Marguerite aboutissaient ainsi à un procès contre les seuls membres vivants de la famille ducale de Lorraine. Mais, comme il était difficile d'attendre tous ces témoins ou inculpés résidant hors du royaume, le Parlement, par un arrêt rendu le même jour et à la requête du procureur, décide que « les exploits seront faits par les huissiers à Péronne... à l'hôtel du duc de Lorraine à Paris..., à Toul, à Chaumont, etc.[3] ». Précaution bien superflue : aucun des inculpés ne se présenta au jour indiqué. La princesse de Phalsbourg s'était retirée à Bruxelles dès les premiers jours du mois de mai (1634)[4]. Si elle s'était évadée secrètement de Nancy pour échapper au pouvoir des officiers de Richelieu, ce n'était pas pour venir se remettre aux mains de ses magistrats.

Quant à ses frères, ils avaient de plus graves soucis à cette heure. Un brusque coup de théâtre venait de faire descendre Charles IV du trône ducal. Humilié de sa situation amoindrie dans sa capitale occupée par les troupes françaises, incapable ou peu soucieux d'exécuter les conditions des derniers traités, il se démettait de sa couronne (le 19 janvier 1634) par une abdication solennelle en faveur de son frère et courait rejoindre les troupes impériales avec les quelques hommes qui lui restaient. Le nouveau duc, le cardinal Nicolas-François, faisait notifier son avènement à Richelieu et promettait de tenir les engagements signés par son frère. Mais le roi et son ministre réservèrent leur reconnaissance. Ils n'admettaient pas en Lorraine l'existence de la loi salique, dont Charles IV hier et Nico-

1. Voir page suivante.
2. *Mémoires de Molé*, t. II, p. 273.
3. *Ibid.*, p. 225.
4. *Mémoires de Gaston, duc d'Orléans*, p. 599.

Digitized by Google

las-François aujourd'hui se prévalaient pour revendiquer la couronne au préjudice des deux filles du duc précédent, Henri II. Charles IV avait tourné la difficulté en épousant l'aînée de ses nièces. Quand le cardinal François apprit que les troupes royales étaient envoyées contre lui, à Lunéville, il résolut d'épouser la seconde, Claude, avant leur arrivée, pour qu'elle ne lui fût pas enlevée et le duché avec elle.

Il fallait se hâter; il était cardinal et évêque, mais il n'était pas encore dans les ordres. Sans tarder, il se démet de ses dignités, mais après s'être préalablement accordé, comme évêque, vu l'extrême urgence et l'impossibilité de recourir à Rome[1], l'autorisation d'épouser sa cousine. Ce jour même (16 février) — ou plutôt la nuit — le mariage fut célébré et consommé sur l'heure. Le maréchal de La Force, arrivé peu après sur les lieux, obligeait les nouveaux époux à regagner Nancy, mais ils s'en échappaient un mois plus tard sous un déguisement et gagnaient l'Italie. Richelieu ne fut peut-être point aussi contrarié qu'ils le pensaient de leur fuite. Pour les projets qu'il méditait sur l'occupation de la Lorraine, leur présence constituait un embarras sérieux.

En attendant, les deux princes inculpés se trouvaient hors des prises de ses juges. Le Parlement, qui dès le début n'avait pas tenu compte de leurs droits souverains, n'eut aucun égard aux faits accomplis. C'est tout juste si Nicolas-François est qualifié « ci-devant cardinal-évêque de Toul ». Charles IV est toujours cité, contre tout droit, comme « vassal, lige de la couronne[2] ». Sur l'arrêt de défaut pris contre eux le 24 juillet, le Parlement ordonnait même qu'ils seraient « pris au corps et amenés prisonniers ès prisons de la Conciergerie du Palais[3] », puis (28-30 août) que le récolement des témoignages reçus par les deux commissaires vaudrait confrontation. Sans attendre davantage, le Parlement se décida enfin, le 5 septembre (1634), à rendre son arrêt conforme de tous points aux conclusions du procureur général.

Le « prétendu mariage » du duc d'Orléans et de la princesse Marguerite était déclaré « non valablement contracté », pour

1. Urbain VIII s'empressa du reste d'envoyer les dispenses demandées. Voir A. Leman, *Urbain VIII et la rivalité de la France et de la maison d'Autriche*. Lille-Paris, 1919, p. 403.
2. *Mémoires de Molé*, t. II, p. 274.
3. *Ibid.*, p. 280.

Digitized by Google

cause de rapt. Pour cet « attentat et rapt commis par lesdits Charles, duc, Nicolas-François et Henriette de Lorraine, princesse de Phalsbourg », Charles était déclaré « criminel de lèse-majesté », félonie et rebellion, et « pour réparation » il devait faire « au roi, son souverain seigneur, assisté des princes, pairs et officiers de la couronne en tel lieu qu'il lui plaira », l'aveu de sa faute, dont il se repent, et lui en demander « très humblement pardon ». Nicolas-François et la princesse de Phalsbourg « seront tenus d'assister à cette déclaration ».

En outre, les trois princes seront bannis à perpétuité du royaume, leurs biens féodaux qui leur viennent de la couronne de France y feront retour; leurs biens personnels, meubles ou immeubles, seront acquis et confisqués au roi.

Enfin, pour conserver à la postérité « la mémoire de la justice faite d'un tel attentat », il devait être construit, « en la principale place de la ville de Bar », une pyramide en laquelle devait être gravé l'arrêt; en même temps, le roi était très humblement supplié « d'employer sa puissance pour, par la voie des armes, se satisfaire sur les autres terres et biens non situés en France[1] ». Quant au frère Albin Tellier, il était banni à perpétuité du royaume.

Pour justifier un pareil arrêt, il faudrait pouvoir invoquer en faveur des juges l'excuse de la bonne foi, les fatalités d'une erreur judiciaire. Le témoignage des faits les mieux connus, les dépositions des témoins les mieux informés s'y opposent. Encore que les prétentions très contestées du gallicanisme royal, dont il était l'artisan intéressé, permissent au Parlement d'intervenir dans les causes matrimoniales dans le seul cas de rapt, elles ne le dispensaient point de constater la réalité du rapt[2]. Or, dans l'espèce, l'existence du rapt n'était ni évidente ni démontrable. Sans répéter ce que nous avons déjà dit, il est clair qu'il ne fut pas plus usé de violence à l'égard de Gaston par Marguerite ou ses parents qu'à l'égard de Marguerite par Gaston.

Des divers témoins ouïs par les conseillers du Parlement, les dépositions les plus accablantes contre les accusés établissent,

1. *Mémoires de Molé*, t. II, p. 274.

2. Pour justifier sa prétention, le Parlement s'autorisait d'une opinion, aujourd'hui repoussée par tous les théologiens, qui voyait dans le mariage religieux un contrat distinct mais élevé à la dignité de sacrement. Il intervenait, disait-il, pour constater la réalité du contrat. Si, faute des conditions requises par le droit naturel ou civil le contrat est invalide, le sacrement l'est aussi.

Digitized by Google

si on les prend au sérieux, qu'ils ont peut-être désiré plus qu'ils ne l'ont avoué la conclusion de ce mariage; qu'ils n'auraient pas demandé mieux que d'obtenir en sa faveur l'approbation du roi. Il n'y avait pas plus de rapt à souhaiter qu'à laisser contracter un mariage dans de telles conditions.

Les protestations solennelles du principal intéressé, Gaston, ne démentent pas moins, comme nous le verrons, toute tentative de violence à son égard. Le procureur général, qui s'est donné beaucoup de mal pour établir le contraire, en donne pour toute preuve « que le duc de Lorraine a toujours eu dessein de faire le mariage de Gaston avec quelqu'une de sa maison..., que par ses artifices Monsieur est sorti plusieurs fois de France, et il lui a toujours donné retraite en Lorraine et, tenant sa personne comme par force[1], il lui a persuadé aisément ce qu'il a voulu ». Il est bien étrange cependant que, si le rapt lui paraît assez établi pour requérir la condamnation de ses prétendus auteurs, il éprouve encore le besoin de demander l'annulation du « prétendu » mariage comme ayant été célébré contre les lois de l'Etat et l' « expresse volonté du roi », comme étant enfin « mariage clandestin[2] ».

Ici encore il sortait de l'inculpation originelle, au risque de paraître la regarder comme insuffisante; mais il crut plus sûr sans doute d'obtenir à ce prix l'arrêt requis, et c'est ce qui importait avant tout.

Cet arrêt n'en portait pas moins sur un fondement trop contestable pour être généralement pris en considération. En réalité, en dehors du Parlement et du Palais, il n'obtint pas d'autorité. Ne parlons pas de Gaston et de Marguerite, qui persistèrent à se regarder comme mari et femme, forts du témoignage de leur conscience et de l'approbation de l'Eglise, dont le Parlement lui-même ne contestait pas la souveraine autorité en matière de sacrements[3].

1. *Mémoires de Molé*, p. 275. A aucun moment Gaston n'était empêché de faire sa paix avec son frère et de rentrer en France. Pendant que Charles IV était en Allemagne (octobre-décembre 1631), il pouvait bien quitter la Lorraine.

2. *Ibid.*, p. 298.

3. « Je recognois franchement qu'il n'appartient qu'au juge ecclésiastique de prononcer sur la nullité du mariage considéré comme sacrement », écrit Louis XIII au pape au lendemain de l'arrêt du Parlement et non en août 1635, comme le dit Avenel, *op. cit.*, t. IV, p. 173.

Digitized by Google

Le roi lui-même avait semblé éviter d'abord de faire allusion à ce qui devait constituer le principal motif de l'arrêt du 5 septembre. Dans les lettres qu'il écrivit au commencement de septembre 1633 au parlement de Metz et au duc de Montbazon, il s'élève contre le mariage de Gaston; il parle bien de le faire rompre, mais comme « invalide, puisqu'il est clandestin et contracté par manière de rapt..., rapt commis », dit-il, « contre ma personne et mon État[1] ». Désormais, il se plaindra souvent encore du mariage de Gaston, mais il n'allèguera plus ni rapt ni violence. Après les protestations que cette accusation de rapt souleva chez Gaston et d'autres, il n'osa plus dire, sans doute, que le rapt — si rapt il y eut — fût de nature à entraîner l'invalidité du mariage. Ainsi pensait sans doute Richelieu au moment où il faisait consigner dans ses *Mémoires* son idée sur l'arrêt du Parlement. Pour lui, le « principal fondement » de l'annulation du mariage, c'était que les parties n'avaient pas pouvoir de contracter sans le « consentement du roi »; le rapt était bien retenu, mais comme fondement « de la punition de M. de Lorraine et de ses adhérents[2] ».

Après avoir applaudi à la condamnation du duc de Lorraine et dénoncé ses « attentats » contre le roi, dont « le principal et le plus évident serait le rapt qu'il avait fait de la personne de Monsieur pour l'unir par un faux et prétendu mariage à la princesse Marguerite », comment Richelieu pouvait-il, deux ou trois ans plus tard, faire un crime à la duchesse de Chevreuse « d'avoir fait recevoir Monsieur dans la Lorraine » en sa seconde fuite[3]? Charles a-t-il fait venir Gaston par contrainte ou l'a-t-il simplement admis pour plaire aux beaux yeux de Chevreuse? Entre ces deux accusations contradictoires, il eût fallu choisir.

VI.

A vrai dire, Louis XIII ni Richelieu n'ont jamais pensé qu'un arrêt du Parlement suffirait pour résoudre souverainement cette question du mariage de Monsieur, ou, s'ils l'ont cru, leur conviction fut de courte durée. Soit que le roi, en son âme foncièrement religieuse, fût pris de scrupules, soit qu'il se repentît

1. *Mercure françois*, t. XIX, p. 140, 158.
2. *Mémoires*, t. XXII, p. 534.
3. *Ibid.*, t. XXIII, p. 230.

Digitized by Google

d'avoir trop cédé à Richelieu dans une affaire qui lui était personnelle, il revint à sa première idée de porter la question devant le pape, sans même attendre que le Parlement eût donné son arrêt. Mais il entendait traiter cette fois directement avec le pape, par ses diplomates.

A la fin du mois de janvier 1634, le duc de Créqui, ambassadeur extraordinaire du roi à Rome depuis huit mois, recevait de sa cour « une ample et bien particulière instruction » signée du roi[1].

Aux termes de cette instruction, il devait aller trouver le pape, lui exposer au nom du roi que le mariage de Gaston et de Marguerite avait été vicié par la violence et la séduction exercées par le duc de Lorraine contre son frère, puis par la clandestinité. Pour obtenir justice de la violence, il avait saisi son Parlement selon la coutume de France qui est de porter devant les magistrats séculiers les causes de rapt. Mais, pour prendre connaissance « de ce qu'il y a de spirituel dans la célébration du mariage », il priait le pape de choisir quatre prélats parmi ceux dont il lui envoyait les noms[2]. Il les chargerait de juger sans appel la validité ou l'invalidité du mariage. Sans prendre d'engagement pour l'avenir, le roi faisait promettre au pape de dessaisir ses magistrats si le pape accordait promptement la commission et l'envoyait par le premier courrier qui serait expédié.

L'ambassadeur n'avait pas à entrer dans le détail, dont l'examen était réservé aux futurs commissaires. On lui « déduisait » cependant une « connaissance générale des raisons », afin qu'il pût, à l'occasion, « soutenir la justice de ses actions ».

1. De cette instruction, Le Vassor, *Histoire de Louis XIII*. Amsterdam, 1757, t. IV, p. 528, publie d'après un « auteur italien » un résumé qui paraît exact. De la relation envoyée de Rome en réponse à l'instruction, nous avons deux textes où se trouvent des phrases communes, à côté de parties inégalement développées ou mises dans un ordre différent; l'un se trouve au n° 355, fol. 93 et suiv. des Cinq-Cents Colbert, sous le titre : « Mémoire du duc de Créquy respondant à l'instruction qu'il a eue du roi du 15 janvier »; en raison de son ton personnel, frisant parfois la forfanterie, je la crois l'œuvre même de Créquy; — l'autre au n° 356, p. 62 et suiv. du même fonds, est d'après une inscription au frontispice un « Mémoire composé par Gueffier [notre agent à Rome], qui fut signé par le duc de Créqui »; je combine les deux, sans autre référence plus détaillée.

2. C'étaient les archevêques de Narbonne, d'Arles, de Tours, les évêques de Saint-Malo, d'Uzès et de Saint-Flour, tous connus par leur attachement à Louis XIII ou à Richelieu.

Digitized by Google

Tout en exposant ces « raisons » au pape, il devait éviter avec un « soin extrême... » tout ce qui pourrait tendre à soumettre la décision de l'affaire à son jugement immédiat. Il fallait bien obtenir la coopération du pape aux désirs du roi, mais sans préjudice « des libertés gallicanes ».

Puis l'instruction s'étendait sur la « pernicieuse conduite du duc Charles » à l'égard de Gaston qu'il avait, « par violence morale, séductions ou insinuations artificieuses », contraint à contracter ce mariage « contre la loi fondamentale du royaume », dans d'incontestables conditions de clandestinité. A tout cela remédieront, après mûr examen, en tenant compte des canons des conciles, des décrets du Saint-Siège et surtout de l'ancien usage du royaume, les prélats français pour lesquels on demandait « commission du pape[1] ».

Après avoir lu et relu plusieurs fois l'instruction et remarqué « ce qu'il y avait de plus pressé et important à dire et à taire, pour la première fois », le duc de Créqui se rendit à l'audience qui lui fut accordée le 3 février (1634).

Devant le pape il commença par formuler la demande du roi, il en justifia l'objet. Il eut bien soin d'ajouter que le roi laisserait à son frère et à la princesse Marguerite toute facilité « d'envoyer défendre leur cause devant les juges ou même d'y venir en personne ». Pendant que les évêques commissaires connaîtraient des faits « qui doivent être jugés par l'Église », le roi pourrait faire procéder par son Parlement à l'information du rapt. Bien qu'il lui importât grandement de faire procéder à cette information de rapt, il avait voulu attendre qu'il plût au pape de nommer les juges, afin de mieux discerner ce qui appartenait à l'Église.

Cette dernière invite, qui avait tout l'air d'un ultimatum atténué, ne produisit pas sur le pape l'effet attendu. Quand l'ambassadeur eut achevé son exposé — que le pape n'avait pas entendu sans montrer « grande impatience » — Urbain VIII témoigna sa surprise de se voir présenter une demande qu'il n'était pas en son pouvoir d'accorder, ainsi qu'il avait déjà répondu à la première ouverture qui lui en avait été présentée par l'entremise de son nonce. Le cardinal Bichi avait déjà averti M. Servien et le cardinal de Richelieu et « leur avait dit tant de si fortes raisons qu'il semblait que cela leur devait suffire ».

1. Le Vassor, t. IV, p. 531.

Digitized by Google

Puis, en homme qui avait étudié la question, il expose à l'ambassadeur les principes qui la dominent et les faits qui la constituent au point de vue juridique : le roi ne pouvait pas intervenir comme demandeur en cette cause ; seules les parties, à savoir les deux conjoints, avaient droit de déposer une plainte, et ici elles n'en formulaient aucune. Quand même le duc d'Orléans porterait plainte, Marguerite de Lorraine n'était pas obligée de répondre devant des juges français. Puis le mariage ayant été célébré en Lorraine, c'était à l'évêque de Toul d'en connaître en première instance, s'il s'agit de particuliers ; à lui, pape, s'il s'agit de princes. Il était prêt à témoigner au roi son affection et sa bonne volonté en toutes choses où il pourrait légitimement ; mais ici il y allait de sa conscience, il ne pouvait accorder ce qui lui était demandé.

Avec plus de zèle que de discernement, Créqui se prit à réfuter du mieux qu'il sut les raisons du pape. Les droits du roi comme frère et tuteur de son héritier, les lois fondamentales du royaume, les obligations de Gaston, la perfidie des Lorrains servirent de thème à sa réponse, selon les suggestions de son instruction et conformément au programme qui y était tracé. Il conclut en insistant pour que dans une « cause aussi urgente » la « justice romaine » se départît de ses « longueurs », cette incertitude de la validité du mariage de Monsieur et de la princesse Marguerite « mettant les âmes en danger ».

Cette préoccupation dévote qu'on n'attendait pas d'un homme de guerre comme Créqui lui parut sans doute une heureuse trouvaille. Il ne nous laisse pas le soin de le deviner. « Ce discours », dit-il en cet endroit de sa dépêche, « pressant et animé jusqu'au bout, ayant vraisemblablement réduit le pape à ne le pouvoir contredire par raison, il se leva tout esmeu et, frappant des mains sur sa chaire, dit d'une voix haute et altérée : Vos lois du royaume peuvent bien exclure Monsieur de la couronne, mais elles ne peuvent empêcher que son mariage soit valide. Et où sont écrites ces lois fondamentales? Sont-elles établies par la la force des armes? Vous êtes un homme d'épée », laissa-t-il échapper, « et un homme d'épée n'entend pas ces matières. »

Devant les observations de Créqui, aussi vives que sa qualité le permettait mais sans intérêt pour nous ici, le pape songea-t-il un moment — simple question de forme — à atténuer la raideur de son refus? Peut-être. S'adoucissant un peu, dit Créqui, il lui

Digitized by Google

offrit de charger le cardinal Ginetti de juger avec trois autres prélats s'il devrait faire droit à cette demande.

A Créqui, maintenant, de faire l'intraitable. Il refuse net, car il n'avait pas à prendre à Rome d'autre juge que le pape. Urbain VIII lui demande de lui résumer en une note écrite ce qu'il vient de dire. L'ambassadeur s'y refuse encore : il avait à traiter « cette affaire, de bouche, avec Sa Sainteté ». Il offre cependant d'exposer la question en détail devant trois prélats que le pape lui enverrait. Après quelques répliques de part et d'autre, où chacun maintint ses positions, Créqui s'en fut chez le cardinal Antoine Barberini, neveu du pape, particulièrement dévoué aux intérêts français. Il le trouva si informé de l'affaire « que, quand il l'aurait étudiée un mois durant, il n'en eût pas mieux sceu toutes les particularités ». Il écouta l'ambassadeur avec une grande bienveillance et promit de le seconder de tout son pouvoir auprès du pape.

Mais son pouvoir était loin d'égaler sa bonne volonté. Tout le crédit appartenait à l'autre neveu du pape, le cardinal François Barberini, que Créqui alla entretenir quand il put le rencontrer. Il le trouva « encore mieux informé que les autres... et même porté à soutenir que le mariage était bon », si bien « que dès lors » l'ambassadeur jugea « qu'il n'en fallait espérer réponse favorable ». Il n'en obtint en effet que confirmation ou réédition des propos qu'il avait entendus du pape. Il ne put y opposer que les mêmes répliques, dont il serait superflu de répéter le long développement. Moins retenu par sa dignité, le cardinal répondit avec plus de vivacité que le pape aux objections de l'ambassadeur; il se prêta même à des discussions sur le terrain théologique et canonique où le duc avait eu l'imprudence de le provoquer.

Créqui dut encore battre en retraite, vaincu et mécontent. Il essaya de se rattraper en exposant à sa façon l'affaire aux prélats de l'entourage du pape ou à tous ceux qu'il croyait capables d'exercer quelque influence sur ses décisions. Peine perdue; quelques jours après, deux prélats, dont l'un était Mazarin, notre futur ministre, venaient lui apporter la réponse du pape. Il lui était déclaré que la demande faite au pape était de trop grande importance pour être résolue avec précipitation; l'affaire « du mariage du feu roy et de la reine Marguerite » avait bien duré trois ans. Sur celle-ci il y avait encore « beaucoup de par-

Digitized by Google

ticularités à faire entendre » au roi ; le pape les lui ferait présenter par son nonce, le cardinal Bichi, « avant de lui faire response ». Créqui exprime le désir que les prélats au moins en attendant obtinssent du pape qu'il fît défense à Gaston et à Margerite de cohabiter, « sur peine que les enfants qui en viendraient ne seraient point tenus pour légitimes ».

Débouté de cette nouvelle demande et averti qu'il n'aurait pas d'autre réponse, Créqui se porta à des menaces qu'il ne prenait pas la peine de dissimuler, mais dont sa cour ne l'avait pas chargé : il allait envoyer un courrier, afin que Sa Majesté, n'ayant pu obtenir de Sa Sainteté le remède au mal présent, se servît des formes légitimes de son royaume et maintînt son droit en la meilleure manière qu'il pourrait ; « ayant rendu à l'Église et au pape ce qu'il debvoit comme Très Chrétien, il seroit forcé comme roi de pourvoir au salut de son État par d'autres voies ».

Mais à quoi bon nous arrêter à toutes les récriminations d'un vaincu et aux insinuations sans preuve d'un ambassadeur malheureux sur les intrigues des Espagnols, la connivence des Barberini[1] et autres explications plus ou moins contestables dont il remplit ses dépêches au roi? Elles n'ont pas d'intérêt pour nous en ce moment. Il était bien acquis que Rome n'entendait pas seconder le roi dans son entreprise contre le mariage de Gaston et de Marguerite.

L'insuccès de Créqui ne découragea pas cependant le roi ni Richelieu. Au comte de Noailles qu'ils lui donnèrent (24 avril 1634) comme successeur à Rome, il fut encore assigné comme mission de poursuivre la dissolution du mariage. Son instruction portait qu'il aurait à détourner le pape de reconnaître cette union ; un mémoire devait lui exposer les raisons qu'il aurait à faire valoir. Il devait bien préciser l'objet du procès engagé devant le Parlement et protester nettement de l'intention du roi de respecter la juridiction de l'Église dans les causes matrimoniales. Seule avait été soumise aux magistrats la question du rapt commis par le duc de Lorraine, selon la coutume qui, en France, en attribuait la connaissance aux juges civils ; la façon

1. Sur les vrais sentiments des Barberini à cette heure, voir A. Leman, *op. cit.*, et *Recueil des instructions générales aux nonces ordinaires en France de 1624 à 1634*. Paris, 1915.

Digitized by Google

même dont le sacrement avait été administré était réservée au pape[1].

Sur cette matière, la cour n'estimait pas qu'il lui suffît d'instruire ses ambassadeurs. Elle guidait, elle stimulait leur activité. Richelieu avait appris que le pape et le cardinal Barberini avaient écrit à la princesse Marguerite de Lorraine sans lui donner le titre de duchesse d'Orléans, mais que, celle-ci ayant pour cette raison refusé de recevoir leurs lettres, ils s'étaient prêtés à lui en écrire d'autres avec ce titre. Le cardinal, très mécontent, fit savoir à nos deux ambassadeurs à Rome, Créqui, qui n'en était pas encore parti, et Noailles qui venait d'y arriver, qu'ils eussent à se plaindre « fortement » au pape et au cardinal Barberini qu'agir comme ils avaient fait c'était « en quelque façon donner approbation au mariage invalide ou qu'on prétend estre tel et qui n'a pas encore été jugé. Ordre leur étoit donné d'obtenir une réponse et de la mander exactement à Sa Majesté[2] ».

Voilà donc Noailles qui, à l'une de ses premières audiences (21 juin 1634) et Créqui à l'une de ses dernières, s'en viennent gravement faire plainte au pape à propos d'adresses de lettres. Le pape répondit qu'il s'était borné à donner à cette princesse « les mêmes titres que son mari et tous les princes qui lui écrivent lui donnent ». Devant leurs protestations, il ajouta qu'il n'avait pas pensé offenser le roi en cela ; il se fût plutôt « coupé la main[3] ». Les ambassadeurs se déclarèrent « contents de cette déclaration » dont le roi, « à qui ils allaient l'envoyer, demeureroit satisfait ». A cette légère satisfaction se mesura tout le succès de Créqui qui partit de Rome quinze jours plus tard (8 juillet 1634). Noailles, nous le verrons, n'en aura pas d'autre.

VII.

Pendant que ses magistrats et ses ambassadeurs s'employaient à défaire ce mariage abhorré, le roi avec son ministre entendait bien de son côté travailler dans le même sens en entretenant des négociations avec son frère.

Dès le mois de juillet (1633), Gaston, las de vivre à l'étranger,

1. Avenel, t. V, p. 171, 173; mais il date à tort ces pièces d'août 1635; elles suivent de près l'arrêt du Parlement.
2. Avenel, t. VIII, p. 104.
3. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 355, fol. 115.

Digitized by Google

proposait de rentrer en France et de se réconcilier avec le roi à des conditions que le chevalier d'Elbène, son représentant, était chargé de faire reconnaître et accepter[1]. C'est même à cette occasion que celui-ci fit connaître le mariage de Gaston; mais, à l'entendre, il n'y avait pas à s'en émouvoir. Puylaurens, qui avait fait conclure le mariage, se faisait fort de le faire dissoudre. En ceci d'Elbène était sans doute l'écho de Puylaurens, qui avait intérêt à donner une haute idée de ses services ou de son influence auprès de Gaston. Si le roi et son ministre avaient partagé l'assurance affectée ou réelle de Puylaurens, leur illusion ne fut pas longue; bien vite la question de la dissolution se révéla comme la pierre d'achoppement à laquelle se heurtèrent les négociations. Dès le début des pourparlers, qui ne furent jamais poursuivis que mollement, le roi fut averti par d'Elbène que Monsieur acceptait tout ce qui lui était proposé, « pourvu que Sa Majesté approuvât son mariage, reçût sa femme et lui donnât à lui-même un nouveau gouvernement »[2]. De son côté, le roi voulait bien lui donner le gouvernement d'Auvergne, il y ajoutait même ses apanages et pensions, l'amnistie du passé, la restitution des biens pour ses amis qui l'avaient servi et suivi, mais à condition que Monsieur voulût « consentir à son démariage et à se remarier auprès du roi[3] ».

A ce prix les offres du roi restèrent sans effet sur Gaston et les négociations subirent un temps d'arrêt. C'est alors que Louis XIII, résolu, comme il le faisait savoir au duc de Lorraine[4], à « hasarder sa couronne plutôt que de souffrir que ce prétendu mariage subsiste contre sa volonté », avait mis l'affaire aux mains du Parlement.

Devant les mesures prises pour rompre son mariage, Gaston en prit d'autres pour le consolider davantage. Au mois de février (1634), en réponse à certains griefs soulevés en France contre son union, il en faisait solennellement réitérer, autant que de besoin, les cérémonies par l'archevêque de Malines devant de nombreux témoins[5]. Désormais il ne serait plus possible aux gens de bonne foi de parler de rapt ni de clandestinité. Il restait

1. Avenel, t. IV, p. 464; Vittorio Siri, *Memorie recondite*. Rome, 1677, t. VII, p. 693.
2. Avenel, t. IV, p. 484.
3. Richelieu, *Mémoires*, t. XXII, p. 497.
4. Avenel, t. IV, p. 514.
5. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 227; *Mémoires de Gaston*, p. 599.

Digitized by Google

bien l'opposition de son frère, mais en droit canonique elle ne constituait point un empêchement à la validité du mariage. Pour en convaincre le public instruit, il s'adressa aux professeurs de l'Université de Louvain et leur demanda publiquement leur avis. Les docteurs en théologie, d'une part, et les docteurs en droit canon, de l'autre, répondirent par deux consultations séparées publiées d'abord en latin, puis mises en français[1], et chacune d'elles concluait à l'absolue validité du mariage. Ils ajoutaient même qu'il n'était au pouvoir de personne de le déclarer nul. Une sentence d'annulation vînt-elle à être prononcée, « celui qui avait contracté mariage était tenu en conscience de subir l'excommunication plutôt que de rompre ce mariage, sachant en son âme l'avoir bien et valablement contracté[2] ».

Telle était aussi la conviction de Gaston et de Marguerite et, devant les attaques dont leur union était l'objet en France, ils voulurent en porter l'attestation jusqu'aux pieds du pape. A cette fin ils lui écrivirent une lettre qu'ils firent porter par Passart, un officier de leur maison. Gaston y assurait qu'il se croyait véritablement marié avec la princesse Marguerite : il en faisait la déclaration dans un moment et dans un pays où il jouissait de la plus complète liberté. Passart devait en même temps exposer au pape comment toutes les formalités requises pour la validité du mariage avaient été observées dans le sien. Informé de cet envoi, Richelieu s'arrangea pour faire arrêter Passart en route, et en le tenant enfermé dans la Bastille il lui arracha des aveux sur sa mission. Gaston en fut réduit à faire parvenir au pape sa communication par une autre voie[3].

Mais s'il entendait sauvegarder son bon droit, il n'entrait aucune idée de bravade dans les mesures qu'il opposait à celles du roi. A la déclaration et aux plaintes portées devant le Parlement (13 janvier 1634), il se contenta de répondre par une lettre qu'il adressa (30 mars 1634) personnellement au roi sans la rendre publique. Il y discutait dans un langage plein de soumission et de dignité tous les griefs soulevés contre son mariage : « Après avoir veu », dit-il à son frère, « les résolutions que Sa Majesté semble avoir prises de ne jamais approuver mon mariage, je lui advoue que, sans l'entière et parfaite confiance

1. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 55 v°.
2. *Mémoires de Gaston*, p. 600.
3. *Ibid.*; *Mémoires de Richelieu*, t. XXII, p. 520.

Digitized by Google

que j'ai toujours en sa bonté, je n'aurais pu résister à une affliction si puissante et je serais incapable de toute consolation, me voyant blessé en une partie si sensible et en un sujet où mon honneur, ma réputation et ma conscience sont si intéressés. » Il demande « très humblement pardon... de la faute » qu'il a « commise »; il supplie le roi de se souvenir qu'il s'est remarié sur le désir que son frère lui en a exprimé. Après avoir été autorisé par le roi, lors de son premier mariage, à épouser une princesse étroitement alliée à la maison de Lorraine, il n'a pas cru lui déplaire en prenant femme dans cette maison où leur père avait voulu, après la Ligue, marier leur tante la duchesse de Bar. Des membres de cette maison restés dans son royaume, le roi n'a reçu que des services; au duc de Lorraine même il n'avait eu avant son mariage « à témoigner aucun mécontentement ». Cette considération, jointe « aux qualités personnelles de la princesse », lui avait fait à lui-même « désirer passionnément de (sa) pure, franche et libre volonté l'accomplissement de (son) mariage », sans y être induit ni persuadé de personne. « Il n'y a pas eu rapt; en l'âge et la condition où (il est), c'est une accusation peu vraisemblable. » Encore moins y avait-il clandestinité, puisque « tout ce qui est ordonné par les lois et constitutions de sainte mère Église avoit été exactement et religieusement observé... Il n'étoit pas clandestin même à l'égard de Votre Majesté », disait Gaston, « puisque, m'ayant osté toutes sortes d'avenues près d'elle par l'arrêt qu'elle avoit fait faire de ceux que je lui avois envoyez, je n'ai pu m'acquitter du respect que j'estois obligé de lui rendre en ce rencontre ».

Il terminait en faisant appel à la bonté du roi en faveur d'une princesse qui lui est « plus chère que sa propre vie, qu'il aime par préférence à toutes les choses du monde... Tous les princes de l'Europe », ajoutait-il, « attendent que la compassion d'un roi si religieux et si juste qu'est Votre Majesté essuie les larmes d'une princesse affligée qui implore votre bonté et qui demande pardon pour elle et pour moi, bien qu'elle n'aye jamais eu même la pensée de vous déplaire[1] ».

A cette touchante et humble supplication, Louis XIII, sous l'inspiration de Richelieu, fit (21 avril 1634) une réponse embarrassée et froide particulièrement énigmatique sur la question du

1. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 330, 331.

Digitized by Google

mariage. « Le sieur d'Elbène m'a dit ce que vous lui avez commandé sur le sujet du mariage que vous m'écrivez avoir contracté avec madame la princesse de Lorraine. Sur quoi vous ne sauriez que vous louer de mes intentions, puisqu'elles n'ont d'autre fin que faire soigneusement examiner tout ce qui s'est passé en cette action et me remettre à l'événement qu'elle devra avoir par justice et par raison[1]. » C'était, sans oser l'avouer clairement, vouloir obliger Gaston à en passer par ce que déciderait le Parlement.

Rebuté par tant de raideur et d'exigence, ce prince se jeta de plus en plus dans les bras des Espagnols, de qui il recevait déjà asile et pension. Par un traité conclu vers ce temps, principalement à l'instigation et par les soins de Puylaurens[2], il s'engagea envers eux à ne se prêter à aucun engagement avec son frère sans le consentement du roi d'Espagne.

Cependant, le séjour en Flandre pesait autant à Gaston qu'il contrariait la politique de Richelieu. Le prince avait à se plaindre des antipathies peu voilées de la population flamande, des procédés hautains des Espagnols et de leur peu de fidélité à exécuter certains articles du traité[3]. Il n'échappait pas d'autre part à Richelieu que nos alliés, qui voyaient le roi sans enfants et d'une santé très précaire, hésitaient à s'engager dans une nouvelle ligue tant qu'ils verraient l'héritier présomptif de la couronne entre les mains des Espagnols[4].

Peu à peu, d'Elbène reprit ses instances auprès de Monsieur. D'intelligence avec Richelieu, il s'assurait l'appui de Puylaurens devenu plus puissant que jamais sur son maître à la suite d'une tentative d'assassinat dont il avait été victime à Bruxelles, au commencement du mois de mai (1634).

Insensiblement, l'entente se fit sur tous les points de désaccord. Deux seuls restaient en discussion. Le roi accorderait-il une place de sûreté à Gaston? Approuverait-il son mariage? Bientôt même Gaston laissait espérer qu'il renoncerait à une place de sûreté; seule, subsistait donc la difficulté relative au mariage. Sur cette question où il jugeait « sa conscience et sa réputation intéressées[5] », il se montrait irréductible. Il n'y

1. Avenel, t. IV, p. 547.
2. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 239.
3. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 247.
4. *Mémoires de Gaston*, p. 603.
5. *Mémoires de Montrésor*, p. 192.

Digitized by Google

eut instance du roi ni suggestion de Puylaurens qui pussent triompher de sa volonté bien arrêtée de s'en tenir à un mariage dont la validité n'avait jamais fait doute pour lui.

Le roi, d'autre part, croyait son honneur engagé à la rupture d'une union où sa permission n'était pas intervenue et qu'il estimait « contraire au bien et au repos de son État[1] ».

Un compromis fut enfin trouvé qui donnait satisfaction à chacun des contractants. Des articles d'un accommodement furent dressés que le roi signa le 1er octobre (1634). Le premier avait trait au mariage et était ainsi conçu : « Pour témoigner que Monsieur ne veut pas seulement se soumettre en apparence aux désirs du roi; mais en effet, ayant fait tous les efforts possibles pour obtenir de Sa Majesté qu'il lui pleust consentir au mariage contracté entre lui et madame la princesse Marguerite de Lorraine, Sa Majesté lui ayant fait savoir qu'elle ne pouvoit approuver ledit mariage; pour terminer ce différend avec entière satisfaction de part et d'autre, Sa Majesté, voulant faire paraître qu'elle ne veut en aucune façon user de contrainte envers Monsieur, particulièrement en une affaire comme celle qui regarde la conscience, et Monsieur donner à connoistre à un chacun le grand désir qu'il a de satisfaire au juste ressentiment de Sa Majesté et rentrer dans ses bonnes grâces, comme aussi faire voir clairement l'estat de son mariage pour s'acquérir un parfait repos de conscience et donner cette satisfaction à toute la France que la lignée qu'il pourra avoir à l'avenir soit hors du danger d'être troublée... Sa Majesté et Monsieur consentent et promettent de bonne foi de se remettre sans délay pour la validité ou nullité dudit mariage au jugement qui interviendra en la manière que les autres sujets du royaume ont accoustumé d'estre jugés en tels actes selon les lois du royaume, le roi permettant à Monsieur de satisfaire à sa conscience sur ce sujet par les voies dues et accoustumées...[2] »

Ce qu'il y a de plus clair dans cette clause laissée obscure à dessein, c'est que, pour parler comme les *Mémoires* de Gaston d'Orléans, « elle laissait l'affaire du mariage indécise[3] ». Les deux parties se prêtaient d'autant plus facilement à s'en remettre à un jugement à intervenir que chacune se croyait sûre d'avoir

1. *Mémoires de Montrésor*, p. 192.
2. *Mémoires de Montrésor*, p. 193.
3. *Mémoires de Gaston*, p. 603.

Digitized by Google

le bon droit pour elle et comptait bien que les débats tourneraient au profit de ses prétentions[1]. La désignation même du tribunal dont la sentence devait clore le conflit ne laissait pas d'être bien équivoque. Qu'était au juste ce jugement qui devait intervenir « en la manière que les autres sujets du roi ont accoustumé d'être jugés en tels actes »? Les causes matrimoniales ressortissaient aux tribunaux d'Église, mais en France le Parlement, prétextant une coutume que le droit général de l'Église n'acceptait pas, prétendait, au moins, juger les causes de rapt. Le roi aurait-il fait assez « pour satisfaire la conscience de Monsieur » en remettant l'examen de son mariage à cette juridiction? Le traité était muet là-dessus; mais, comme le Parlement venait de se prononcer, il y aurait eu peu de loyauté de la part du roi à vouloir, sans le dire, faire décider à nouveau cette affaire par des juges qui s'étaient déjà prononcés. Ici, du moins, remarquons-le, Louis XIII s'abstenait de faire état de leur décision. Ce n'est donc pas qu'il l'eût oubliée.

VIII.

Gaston non plus ne pouvait l'avoir oubliée, et pour son honneur il eût dû montrer davantage qu'il s'en souvenait. La crainte de compromettre le succès des négociations d'accommodement engagées depuis des mois peut l'excuser de n'avoir pas répondu à l'arrêt du Parlement par une protestation solennelle[2]. Mais en rentrant en France au lendemain même de sa publication, en s'éloignant aussitôt de Marguerite, il donnait trop le droit de penser qu'il l'acceptait ou que ses intérêts le préoccupaient plus que ceux de sa femme. On pourra bien dire à sa décharge qu'au cours des négociations il avait demandé à l'amener avec lui et cherché à obtenir une place de sûreté pour elle[3]. Mais pourquoi Marguerite ne fut-elle pas tenue au courant de ces négociations, consultée sur l'issue à leur donner, préparée à l'abandon dont elles la menaçaient?

Quand Gaston s'échappa de Bruxelles, ce fut à l'insu des Espagnols, mais aussi de sa femme. Il avait déjà franchi la frontière quand elle fut avertie par Goulas de son départ précipité[4].

1. *Mémoires de Montrésor*, p. 193.
2. Cf. Morizet, *art. cité*, t. XIII, p. 362 et suiv.
3. *Mémoires de Richelieu*, t. XXII, p. 515.
4. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 256.

Digitized by Google

Elle en fut tout interdite, mais par vertu elle garda assez d'empire sur ses sens pour affecter tous les dehors de la sérénité ou de la résignation. Restée seule quelques instants après, elle avait « peu dîné, beaucoup pleuré... dans le particulier[1] ».

En s'éloignant d'elle, Gaston cependant eut hâte de la rassurer sur ses sentiments à son égard. Son premier soin en rentrant en France « fut de lui dépêcher le sieur de Saint-Quentin » pour « l'assurer qu'il lui serait partout bon et inviolable mari[2]... qu'il ne changerait jamais pour quelque considération qu'on lui pût présenter[3] ». En même temps il lui faisait annoncer une pension mensuelle de 15,000 livres par mois et prenait des mesures pour maintenir autour d'elle une maison et un personnel dignes d'elle[4].

La sincérité de ces assurances verbales n'allait pas tarder à être mise à l'épreuve. Il venait à peine de passer la frontière que Louis XIII et Richelieu l'entreprirent sur l'affaire de son mariage, sans lui laisser le temps d'arriver à la cour. Chavigny et Bautru, leurs envoyés, vinrent au-devant de lui à Soissons et n'eurent rien de plus pressé que de pressentir Puylaurens sur les dispositions de son maître à ce sujet. Ils firent luire à ses yeux la récompense dont la cour s'offrait à payer ses bons offices auprès de Monsieur : amnistie complète de son passé, une riche pairie, 100,000 livres d'argent comptant, la main d'une parente de Richelieu, M^lle^ de Pontchâteau, le tout contre l'engagement de décider Monsieur en deux mois à consentir à la dissolution de son mariage[5].

Contre leur attente, la réponse fut un peu froide et Bautru ne put s'empêcher d'en témoigner son dépit au favori du prince : il lui déclara sans ambages que, « puisqu'il en était ainsi, il souhaiterait pour beaucoup de raisons qu'il fût encore à Bruxelles[6] ».

Le duc d'Orléans, heureusement pour les envoyés du roi, se montra plus maniable[7]. Ils avaient en premier lieu à lui faire accepter l'idée d'une consultation que quelques docteurs « renom-

1. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 256.
2. *Mémoires de Gaston*, p. 604.
3. *Mémoires de Montrésor*, p. 195.
4. *Mémoires de Gaston*, p. 604.
5. Avenel, t. IV, p. 625, note; Daniel, *op. cit.*, t. XIV, p. 487.
6. *Mémoires de Montrésor*, p. 196.
7. Il est vrai que les messagers du roi lui portaient 150,000 écus (Avenel, t. IV, p. 633).

Digitized by Google

més » tiendraient en sa présence au sujet de son mariage. Gaston se déclara « très aise de voir des religieux et docteurs pour l'esclaircir sur le fait de son dict mariage ». Il approuva les choix que lui proposa Chavigny sur l'ordre du roi. Là devaient figurer le P. Rabardeau, jésuite; Lescot, lecteur du roi et confesseur de Richelieu; Isambert, docteur de Sorbonne; le P. de Condren, de l'Oratoire, confesseur de Gaston, etc. « Avec l'aide de ces doctes et savants personnages », Puylaurens promettait de donner la dernière main aux « désirs » de Richelieu; il donnait sa parole que, le mariage de Monsieur étant jugé nul, « il respondoit sur sa vie que Monsieur subiroit le jugement de bon cœur[1] ».

A ces bonnes dispositions il ne fut point laissé temps de se refroidir. Après s'être arrêté trois jours à la cour, Gaston prit le chemin de Blois, sa future résidence. La goutte l'ayant arrêté à Orléans, vite les docteurs envoyés par le roi viennent l'y rejoindre sans attendre sa guérison (6 novembre 1634). Ils avaient à leur tête Chavigny et le P. Joseph, deux favoris et confidents bien connus de Richelieu.

La conférence s'ouvrit en présence de Gaston, entouré de Puylaurens et de quatre autres gentilshommes. Selon l'ordre réglé par Richelieu, Lescot prit le premier la parole. Il était porteur d'un long mémoire rédigé d'entente avec le ministre et annoté de sa main[2]. La thèse qu'avait adoptée la cour et qu'elle ne cessera de défendre y était formulée dans toute sa netteté et appuyée sur tout un appareil de démonstrations scolastiques. Il n'y était plus question de rapt ni de clandestinité, mais seulement du défaut de consentement du roi qui seul entraînait l'invalidité du mariage.

Il y était soutenu en un « premier point » que les coutumes et maximes des États « s'étendent jusqu'aux choses saintes et sacrées » et peuvent « introduire des sortes d'empêchements qui font qu'un mariage est nul et non-valablement contracté ». Il était assuré dans le « deuxième point » avec force « exemples » à l'appui que « la coutume, pratique et maxime de France est qu'un prince et particulièrement un fils ou frère du roi ne peut validement contracter mariage sans le consentement de Sa Ma-

1. *Mémoires de Montrésor*, p. 196.

2. Il comprend cinquante-cinq pages in-fol. dans le dossier de Molé : Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 76 r°-103 r°.

Digitized by Google

jesté ». Enfin dans un « troisième point » il était répondu aux « objections » soulevées contre la thèse.

Tous les théologiens sans exception opinèrent dans le sens du mémoire. Pendant trois heures, le prince écouta ces savantes déductions, « avec beaucoup de patience et de tranquillité » dit Griffet[1]. Il se borna à faire remarquer que, « n'ayant jamais étudié, il ne se trouvait point en état de répondre à tant de raisonnements et de citations[2] ». Mais il tint à prendre la défense de Charles IV contre l'accusation de rapt commis sur sa personne. Il n'avait pas eu à employer violence ni séduction pour lui faire épouser sa sœur. Lui-même avait été le premier à la demander au moment où ses parents pensaient la laisser entrer au couvent[3]. En guise de conclusion, il assurait que jamais il n'avait cessé d'agir en pleine connaissance et liberté. Il se refusait donc à regarder son mariage comme nul, tant que l'Église ne l'aurait pas déclaré tel par un jugement canonique. S'il faut même en croire Richelieu[4], au beau milieu de la conférence il arriva un messager de Marguerite « devant lequel Monsieur dit ouvertement qu'il ne romprait jamais son mariage ». Dans ces dispositions, il se refusa catégoriquement à signer, en fin de séance, comme le lui demandaient Chavigny et les théologiens, une lettre où il aurait écrit au roi qu'il était persuadé de la nullité de son mariage.

Si le roi avait pensé, à l'aide de ce comité de théologiens complaisants, esquiver l'obligation, qu'il avait assumée dans l'accommodement du 1er octobre, de soumettre l'affaire du mariage lorrain à un jugement qui s'imposât à la conscience de Gaston, il en fut donc pour son court espoir. Le voilà maintenant seul avec le jugement du 5 septembre, duquel il avait renoncé à se prévaloir. Pour comble d'embarras, ce jugement inopérant lui attirait les réclamations du nonce qui venait se plaindre que le Parlement « eût entrepris sur la juridiction de l'Église[5] ».

Pour résoudre ces difficultés, il demanda au garde des sceaux, Séguier, de lui mettre par écrit les raisons dont s'autorisait le Parlement « pour prononcer ès causes de mariage non

1. Daniel, *op. cit.*, p. 496.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Mémoires*, t. XXII, p. 539.
5. *Mémoires de Molé*, t. II, p. 283, 287

Digitized by Google

valablement contracté[1] ». Peut-être ne désespérait-il pas d'établir assez fortement le droit du Parlement pour pouvoir y recourir même dans le cas de son frère. Toujours est-il que Molé lui envoya un volumineux mémoire de « considérations sur le mariage de Monsieur avec la princesse Marguerite[2] ». Il n'y limitait plus son étude au seul cas de rapt auquel la coutume alléguée en France restreignait la compétence du Parlement. Avec l'aide de Dupuy et de Godefroy[3] il remuait toutes les annales de l'histoire de France depuis Charles le Chauve jusqu'à Henri III, sans oublier les exemples des souverains étrangers, pour y trouver des précédents à l'autorité dont il investissait le roi et, par voie de délégation ou de représentation, « sa cour de Parlement » sur le mariage de ses sujets. Dans celui de Gaston, la nullité résultait tout autant du rapt ou de l'intervention coupable du duc de Lorraine, « retenant la personne de Monsieur par force, que du défaut de consentement de Monsieur »; oui de Monsieur! comme Molé prétendait l'établir par de subtiles et pédantesques définitions du « consentement parfaitement volontaire et libre », de la célébration clandestine, etc.

Pour éclairer sa conscience ou donner plus d'autorité à ses conclusions, Molé provoqua vers ce même temps d'autres consultations de théologiens en qui il avait sans doute une particulière confiance[4]. Il recueillit ainsi les mémoires du P. Rabardeau, jésuite; de Gervais Bigeon, docteur en théologie, curé dans le diocèse de Séez; du P. Gabriel de Saint-Joseph et autres[5] dont nous ne saurions étudier en détail les savantes dissertations, encore que çà et là des notes marginales de sa main nous apprennent que la « question y est bien traitée[6] ». Il ne fallait pas attendre de ces théologiens qu'ils vinssent troubler Molé et Richelieu dans l'opinion qui était la leur depuis longtemps. Aussi bien ce n'était pas dans cette pensée qu'on s'était adressé à

1. *Mémoires de Molé*, t. II, p. 287.

2. Il contient cinquante-cinq pages des *Mémoires de Molé*, t. II, p. 214-262; t. IV, p. 223-230.

3. Cf. Bibl. nat., fonds Dupuy, DCXXXIX.

4. Des allusions aux mémoires de l'Université de Louvain permettent de dater l'un deux, celui du Père Rabardeau (Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, nos 83, 54); les autres sont approximativement du même temps.

5. Ils sont tous à la suite dans ce même manuscrit.

6. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83. fol. 204.

Digitized by Google

eux. Qu'ils s'inspirent du droit ecclésiastique, de la théologie ou de l'histoire, qu'ils invoquent les capitulaires de Charlemagne ou les canons du concile de Trente, ils aboutissent tous à la même conclusion : la nullité radicale du mariage lorrain ; c'est tout ce qu'on attendait d'eux.

Parmi ces divers mémoires dont Richelieu prit connaissance alors, il en est un qui paraît bien avoir retenu plus particulièrement son attention. L'auteur, peut-être Molé lui-même[1] ou un des magistrats initié comme lui aux démarches faites auprès du nonce avant l'introduction de la cause devant le Parlement de Paris, est surtout préoccupé de sauvegarder « l'autorité de l'arrêt » de cette cour. Il se prononce donc contre l'idée d'un appel à toute autre juridiction. Il n'en entend pas moins « satisfaire aux scrupules de Monsieur et au contentement de la cour de Rome, sans préjudicier aux droits de la couronne ». Le moyen qu'il a trouvé et proposé dans ce dessein, c'est « de convoquer une assemblée de l'Église gallicane ou d'assembler les prélats qui se trouveront à Paris, tels qu'il plairait au roi... et, leur faisant reconnaître les intérêts de la couronne... avoir avis d'icelle conforme à ce qui a été jugé ». Les juges d'Église n'auraient donc pas ici à « connaître de la cause après les juges royaux... ce seroit abusif, contraire aux lois de la France, aux libertés de l'Église gallicane ». Il n'y aurait pas à prononcer un second jugement, mais à émettre un simple avis conforme au premier.

A ce recours à des réunions d'évêques il y a bien une difficulté : « telles assemblées ne sont pas toujours agréables à ceux de Rome. » Mais pourquoi n'essayerait-on pas d'agir directement auprès d'eux? « On pourrait, devant, envoyer vers Sa Sainteté et, après lui avoir présenté la juste raison pour faire rompre ce mariage, la supplier d'accorder un bref déclaratif de la nullité du mariage ». Là encore, on éviterait de porter atteinte au jugement rendu. « On traiterait avec Sa Sainteté par ambassadeur et non par ordre de juridiction, par office et non par supplique. Ce faisant, on ne le reconnaîtrait à juge... Tout autre ordre blesseroit l'autorité du roi[2]. »

Quelques-unes des prétentions ou des susceptibilités de l'auteur

1. *Memoires de Molé*, t. II, p. 287. Dans son dossier, ms. cité, fol. 351, Molé a écrit de sa main : « 1634, en novembre, envoyez avec la lettre du 5 novembre du même mois. »

2. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 351-356.

Digitized by Google

durent faire sourire Richelieu. Il vit là cependant une idée à retenir : celle de saisir le clergé de France pour se tirer d'embarras dans cette question du mariage. Convoquer une assemblée de toute l'Église gallicane eût été une opération difficile, d'un résultat incertain et propre à donner des alarmes à Rome. Se contenter de consulter les prélats qui se trouveraient à Paris, c'était fournir à Gaston un sujet de récuser leur décision. Il était bien plus simple de recourir à l'assemblée ordinaire du clergé de France que le vote du don gratuit et des décimes allait amener à Paris dans les premiers mois de 1635 sans attirer l'attention de Rome. Gaston pourrait difficilement décliner une autorité aussi imposante que celle de la représentation du clergé de France. Le roi avait assez d'action sur les élections de l'assemblée pour s'en promettre une décision conforme à ses désirs.

IX.

Il est à croire que le parti de Richelieu fut pris aussitôt. Quand, au mois de mars 1635, les assemblées provinciales procédèrent aux élections convenablement préparées, elles conférèrent les députations à une grande majorité de candidats chers à Richelieu[1]. Aussi à peine réunis, les députés déférèrent la présidence au cardinal lui-même, quoiqu'il fût bien connu que ses occupations de ministre du roi ne lui permettaient pas d'assister aux séances. Pour le remplacer furent nommés l'archevêque de Bordeaux, Henri de Sourdis, le coadjuteur d'Arles, le coadjuteur de Tours[2], Victor Bouthillier, tous étroitement dévoués par eux-mêmes ou leur famille à la politique de Richelieu.

Ouverte le 25 mai suivant, l'assemblée avait à peine achevé de procéder à la vérification des pouvoirs de ses membres quand se présentèrent devant elle deux conseillers du roi, Brulart de Léon et Aubry[3]. D'après une lettre du roi, dont ils étaient por-

1. Sur l'intervention de Richelieu et du pouvoir royal en général dans les élections aux assemblées du clergé de France, cf. *Mémoires de Montchal.* Rotterdam, 1728, p. 50, 73, 133; Avenel, t. VI, p. 750; Cans, *l'Organisation financière du clergé de France.* Paris, 1910, p. 48 et suiv.

2. De simples coadjuteurs étaient préférés aux archevêques d'Auch et de Toulouse dont on n'était pas sûr.

3. Voir *Mémoires du clergé de France.* Paris, 1769, t. V, col. 695 et suiv., que nous suivons en tout ceci, sauf avis contraire.

Digitized by Google

teurs, ils avaient à faire à l'assemblée une proposition sur laquelle il désirait ses « bons avis ». Le président, l'archevêque de Bordeaux, sans doute d'intelligence avec Richelieu, ne fut point pris au dépourvu. A l'exposé sommaire que les envoyés du roi firent de leur mission, il se donna l'air d'improviser une réponse dont l'assemblée loua, aux termes du procès-verbal, « la judicieuse et prompte répartie ».

Aussitôt après, il fit donner lecture de la question royale. Elle était ainsi conçue : « Si les mariages des princes du sang qui peuvent prétendre à la succession de la couronne et particulièrement de ceux qui en sont les plus proches et présomptifs héritiers peuvent être valables et légitimes s'ils sont faits non seulement sans le consentement de celui qui possède la couronne, mais en outre contre sa volonté et sa défense? »

Le procédé employé par Richelieu était bien des plus habiles qui se pussent imaginer. Les prétentions du Parlement étaient respectées; son arrêt n'était ni frappé d'appel ni méconnu. Le moins que pût faire l'assemblée du clergé, c'était de le taire purement et simplement, puisqu'elle n'avait pas à se prononcer sur sa valeur. Le clergé lui-même était délivré de l'odieux d'avoir à venir à la rescousse du Parlement ou de prendre position contre la personne du successeur éventuel, prochain peut-être, du roi et d'entrer dans l'examen épineux d'un mariage célébré en dehors de sa juridiction et sous la responsabilité d'un cardinal qui n'était pas son justiciable. Le duc d'Orléans, enfin, ne pourrait se sentir offensé du rappel d'un principe général qu'il suffirait cependant de lui appliquer pour résoudre le cas de son mariage. Les suggestions du mémoire anonyme avaient du bon.

Il s'agissait maintenant de mener à bonne fin l'entreprise. Séance tenante, le président invitait l'assemblée du clergé, « pour procéder mûrement à la réponse », à confier l'examen de la proposition royale à cinq évêques de ses membres, et il proposa lui-même les noms des évêques de Montpellier (Fenouillet), de Séez, de Saint-Malo, de Nîmes, de Chartres, la plupart bien connus pour leur attachement à la personne de Richelieu[1].

Dès le surlendemain, Fenouillet, l'évêque de Montpellier, au nom de ses collègues de la commission dont il avait été nommé président, venait représenter à l'assemblée qu' « à un premier

1. Voir *Mémoires de Montchal*, p. 132, 140, 142.

Digitized by Google

examen de la proposition envoyée par le roi ils l'avaient trouvée si importante qu'ils avaient estimé devoir en conférer avec les docteurs séculiers et réguliers pour chercher toutes les lumières nécessaires à une résolution d'un si grand poids [1] ». Ils n'avaient pas cependant voulu recourir à cette consultation sans la permission de l'assemblée.

L'autorisation sollicitée fut accordée sur-le-champ. Il faut complètement ignorer les sentiments, à cette heure, du clergé séculier de France à l'égard du clergé régulier et l'histoire des assemblées générales au moins depuis une dizaine d'années, pour n'être pas déconcerté par la décision que prend celle de 1635[2]. Mais, mise en face cette fois d'une proposition qu'elle ne pouvait accepter sans inquiéter les consciences ni rejeter sans offenser le roi, elle était bien aise de faire partager par les religieux la responsabilité à assumer. Qu'elle eût à se compromettre devant le pape ou devant le roi, ils participeraient à son sort. Là est au fond le vrai motif de la consultation qu'elle leur adresse; la nécessité d'en appeler à « toutes les lumières... pour une résolution d'un si grand poids » était surtout un prétexte honorable.

Avant d'émettre son avis sur la proposition qui lui était soumise, l'assemblée voulut entendre le sentiment des quatorze maisons religieuses les plus importantes de Paris qu'il avait été décidé de consulter.

Au jour fixé pour la discussion (6 juillet), l'évêque de Montpellier présenta ce que nous appellerions le rapport de la commission dans « un discours de deux heures, très docte, judicieux et éloquent », au dire du procès-verbal. Après avoir cherché à justifier la prétention des rois au droit d'établir des empêchements dirimants sur les mariages de leurs sujets, il s'essaya à démontrer qu'à défaut de lois écrites les coutumes avaient le même effet. Ainsi en était-il en France, disait-il, en ce qui concerne les princes du sang et surtout l'héritier présomptif de la couronne. Ils sont inhabiles à contracter validement mariage sans le consentement du roi. L'existence de ces coutumes lui paraissait attestée par l'histoire — et nous voilà ramenés au mémoire de Lescot — notamment par les exemples qui

1. *Mémoires du clergé*, t. V, p. 696.

2. Voir notamment *Procès-verbaux de l'assemblée générale du clergé de France*. Paris, 1768, t. II, p. 507, 511, 767-776.

Digitized by Google

défilent ici, toujours les mêmes, comme dans les mémoires précédents[1].

Étudiés de près, à la lumière d'une critique désintéressée, ces divers exemples étaient loin d'avoir le sens et la portée que ces auteurs leur prêtaient pour les besoins de leur thèse. Mais là n'était pas peut-être le point le plus faible de l'argumentation de l'évêque de Montpellier. Sa démonstration se déroulait en une longue chaîne de propositions déduites les unes des autres, et nous aurions bien des réserves à faire soit sur la valeur des principes qui les supportent soit sur la solidité des anneaux qui les rattachent.

Qui donc admettrait aujourd'hui comme un axiome indiscutable qu'il n'existe pas d'obstacles « qui brident la puissance (du roi) à ne pouvoir mettre d'empêchement au mariage » ou qu'un « roy, quand il lui plaît, peut enjoindre ou défendre à un particulier de se marier ou de ne pas se marier quand la considération du bien public l'y oblige[2] »? Quelle exégèse serait assez subtile et assez complaisante pour fonder ce droit prétendu des rois « sur l'ordre donné par Isaac à Jacob : *noli accipere conjugem de genere Canaan*[3] »?

Le rapporteur n'est guère mieux inspiré quand, dans une apostrophe lyrique de sa péroraison, il célèbre cette « auguste loi... écrite dans les cœurs du peuple français comme la loi salique ». Il y avait là une bien pauvre recommandation, pour cette loi hypothétique, devant la cour de Rome qui souriait déjà de notre embarras à établir l'existence de la loi salique.

Sans être aussi « éloquents », les avis « écrits et signés des docteurs », dont l'évêque de Chartres donna aussitôt lecture, ne furent pas moins conformes aux désirs du roi. Tous opinaient que les princes étaient incapables de contracter validement mariage sans le consentement du roi, et tous, après Lescot, après Fenouillet, en donnaient pour motif — quand ils donnaient leurs motifs — que des coutumes comme celles qui existaient en France pouvaient créer de véritables empêchements dirimants.

A peine certains avis étaient-ils entourés d'une réserve qui restreignait leur autorité. Pour cinq groupes de théologiens qui

1. *Mémoires de Molé*, t. II, p. 230 et suiv.
2. *Procès-verbaux*, t. II, pièces justificatives, p. 159.
3. *Ibid.*, p. 158.

Digitized by Google

donnaient leur opinion en toute assurance, la majorité, à savoir neuf autres maisons, tels les Jésuites, les Oratoriens, les Minimes, les Carmes de la place Maubert, etc., soumettaient leur sentiment au « jugement de toute l'Église » ou même à « la correction et à la censure du pape et de l'Église[1] ».

De ces réserves, l'assemblée du clergé ne tint aucun compte. Il fut bien, nous dit le procès-verbal, « par plusieurs discouru, présenté quelques difficultés et avancé de nouvelles raisons », mais après délibération prise par provinces il fut résolu, en la séance du 7 juillet, « d'un commun avis, de donner une réponse affirmative à la question posée par le roi », et à l'unanimité tous les membres de l'assemblée signèrent la déclaration « couchée en deux actes en forme[2] ».

Aucune voix discordante ne se fit entendre au sein de l'assemblée : « Ce n'est pourtant pas », dit Dupleix[3], l'historiographe de Louis XIII, « qu'il n'y en eut plusieurs dans un sentiment contraire, mais, craignant de passer pour criminels d'État s'ils choquaient la résolution des autres, ils aimèrent mieux supprimer leurs raisons que de les déclarer en un temps auquel ils pouvaient nuire à eux-mêmes sans profiter ni au public ni à personne. » Le fait ne paraîtra pas invraisemblable si on le rapproche du témoignage d'un des membres les plus importants de l'assemblée, Montchal, archevêque de Toulouse. Il accuse Richelieu d'avoir « tiré par menaces, artifices et surprise une déclaration ou plutôt un avis de l'assemblée de 1635 pour la nullité du mariage des princes contracté sans le consentement du roi[4] ».

Quoi qu'il en soit, huit jours plus tard, l'évêque de Montpellier, avec quelques-uns de ses collègues, portait l'avis de l'assemblée au roi qui se montra « extrêmement satisfait de la procédure et de la délibération[5] ». De là il s'était rendu à Rueil, chez le cardinal de Richelieu, de qui « il avait reçu tant d'honneur, de courtoisies et de si vives marques de son affection pour la compagnie qu'il n'avoit pas de paroles assez puissantes pour les rapporter[6] ».

1. *Procès-verbaux*, t. II, pièces justificatives, p. 163-167.
2. *Procès-verbaux*, t. II, p. 669.
3. *Continuation de l'histoire du règne de Louis le Juste, treizième du nom.* Paris, 1652, t. II, p. 43.
4. *Mémoires* cités, p. 51.
5. *Procès-verbaux*, t. II, p. 670.
6. *Procès-verbaux*, t. II, p. 670.

Digitized by Google

Au dehors, non plus, il ne s'éleva publiquement aucune voix contre la décision de l'assemblée; elle souleva cependant des désapprobations, et quelques-unes de la part de personnages considérés pour leur caractère ou leurs talents. Il fut dit alors et depuis que Saint-Cyran, dont l'influence était à cette heure considérable dans le monde religieux, était de ceux-là. D'après Montchal, il aurait été prié d'écrire contre le mariage de Monsieur. Pour l'y amener, « on lui avait offert l'évêché de Bayonne, qui était le lieu de sa naissance, et des abbayes pour ses proches[1] », mais il s'y était refusé. Il lui aurait même échappé de dire, s'il faut en croire l'abbé de Prières, qu'il aimerait mieux avoir tué dix hommes que d'avoir concouru à une résolution par laquelle on avait ruiné un sacrement de l'Église[2]. S'il n'est pas absolument certain qu'il se soit prononcé si catégoriquement, « il ne cacha point[3] qu'il croyait que le mariage ne pouvait être cassé ». Richelieu avait déjà quelques griefs contre Saint-Cyran, mais celui-ci acheva de le déterminer à faire arrêter et enfermer à Vincennes le directeur de Port-Royal[4].

Il y aurait méprise à associer Marca à Saint-Cyran parmi les adversaires plus ou moins déclarés de la décision de l'assemblée générale. Ce n'est pas à cette heure que ce magistrat, qui cherchait à se pousser à la cour, où le parlement de Pau venait de l'envoyer, en mettant à profit ses connaissances historiques et juridiques, pouvait songer à s'inscrire contre les décisions de l'assemblée de 1635. Il n'en est pas moins vrai que, dans un mémoire écrit au lendemain[5] de la déclaration, il donnait de cet acte et des motifs dont il s'autorisait une interprétation qui n'allait à rien de moins qu'à en ruiner la solidité. Marca admettait bien que le mariage de Gaston n'avait pas été validement contracté, mais il déniait toute valeur à trois des quatre moyens invoqués par l'assemblée ou ses inspirateurs. La coutume, disait-il, a bien le pouvoir d'introduire dans un royaume « empêchement annulatif d'un mariage ». En France même la cou-

1. *Mémoires*, p. 51.

2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*. Paris, 1867, t. I, p. 336.

3. Cf. Racine, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal* (collection des *Grands Écrivains*), t. IV, p. 413.

4. Telle était du moins la version de Port-Royal. Cf. *Œuvres* d'Arnaud. Paris, 1779, t. XXX, p. 160.

5. En « août 1635 », d'après la note manuscrite de Molé (Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 211).

Digitized by Google

tume « a toujours défendu les mariages des princes sans le consentement du roy », mais elle ne les a point interdits sous peine de nullité. Qu'on allègue des exemples du XII^e^ siècle ou des vœux des assemblées de notables du XVI^e^ siècle, il prend soin de montrer que la peine y est « arrestée à la perte d'un fief ou bien aux excommunications » et que « on ne punissait pour lors de la peine de nullité ». Quant au droit attribué aux princes de rendre inhabiles leurs sujets à contracter mariage, aucune loi, dit-il, ne le leur reconnaît; il est même contesté au pape par des docteurs « qui ne lui refusent rien », ou, s'ils l'accordent, ils veulent qu'il ajoute à sa défense, en termes exprès, « un décret irritant ». Rien de tel n'existe dans l'espèce. Enfin, pour « le fait du rapt », sur lequel est fondé l'arrêt du Parlement de Paris, Marca est seul à reconnaître tout haut que, si ce moyen vaut contre le mariage célébré à Nancy, « il ne vaut rien contre celui qui a été fait à Bruxelles après la majorité[1] ».

La science et la dialectique de Marca avaient beau jeu contre les sophismes entassés autour du mariage de Gaston. Mais pourquoi faut-il que, si clairvoyant pour la faiblesse des raisons d'autrui, il se fît illusion sur la valeur des siennes? Il persiste encore à croire à la nullité du mariage, mais uniquement parce qu'il a été célébré sans publication des bans. Singulière aberration d'un esprit prévenu! L'Eglise elle même ne demande pas cette publication comme une condition indispensable à la validité du mariage. De quel droit l'ordonnance de Blois, dont il se réclame, aurait-elle pu déterminer, sans ou contre l'Église, les conditions requises pour la réception valide de ses sacrements? L'argumentation de Marca fait bonne justice de la thèse des conseillers du parlement et de celle des évêques de l'assemblée générale, le simple bon sens fait justice de celle de Marca.

De ce bon sens encore pouvait se réclamer une solution intermédiaire dont Dupleix[1] se faisait l'écho et dont le seul tort était d'être en avance sur les idées du temps. Au sein de l'assemblée, comme au dehors, il s'en trouvait « qui accordoient », dit Dupleix, « et fort volontiers, que le roi a pouvoir d'interdire le mariage avec certain parti à tel de ses sujets que bon lui semble, et partant que ce sujet ne le peut contracter véritablement sans le consentement de Sa Majesté, mais cela s'entend politiquement

1. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 83, fol. 211-214.

Digitized by Google

et civilement, c'est-à-dire quant au contrat et à la convention civile, non pas quant au sacrement... Mais, s'il n'y a point d'autre obstacle au mariage, il ne laissera pas d'être valable... quant au sacrement. Ny plus ny moins que si le roi défendoit à un prince du sang ou à quelque autre de ses vassaux ou sujets de faire baptizer son enfant en l'église des calvinistes ou par certain prêtre et que néanmoins il fût baptizé par un ministre religionnaire ou par ce prêtre-là, l'enfant laisseroit-il de recevoir un baptême valable[1] »?

A cette question judicieuse la réponse n'était pas douteuse. S'il n'avait pas été en cause, Louis XIII lui-même n'eût pas répondu autrement que tous ses sujets croyants, catholiques ou protestants. Mais la question du mariage lorrain ne se présentait pas à ses yeux sous cet aspect si simple. Il mettait son point d'honneur à venger son autorité méconnue, à défendre les intérêts de l'État compromis par ce mariage contracté à l'étranger. La décision de l'assemblée venait de lever les scrupules qui pouvaient tourmenter encore sa conscience timorée. Avec une bonne foi qu'on peut croire sincère, il affecta de voir dans cette décision le jugement promis à son frère, et il eut hâte de le mettre en demeure, un peu rudement même, de tenir son engagement, c'est-à-dire de regarder désormais comme radicalement nulle son union avec Marguerite[2].

X.

Gaston, qui en aurait eu de bons motifs, n'opposa pas ouvertement de résistance à cette demande. A peine un mois après la décision de l'assemblée, il se prêtait à signer un acte où il déclarait qu'ayant eu connaissance « de l'advis donné au roi par les évêques de l'assemblée et grand nombre de docteurs et de religieux », il se croyait « obligé en conscience d'y acquiescer, de reconnaître la nullité de son mariage et de ne tenir jamais à l'avenir Marguerite de Lorraine pour son épouse[3] ».

Cette soumission toute d'inertie aurait pu cependant inspirer

1. Dupleix, *op. cit.*, p. 43.

2. D'après Richelieu, *Mémoires*, t. XXIII, p. 239, Gaston se plaindra plus tard « qu'on l'avait traité rudement en beaucoup de choses et qu'on lui avait fait signer un papier par force sur le fait de son mariage ».

3. Avenel, t. V, p. 171.

Digitized by Google

au roi et à Richelieu quelque doute sur sa sincérité. Pouvaient-ils avoir oublié les lettres interceptées l'année précédente, où Gaston suppliait le pape de ne point remettre à des ecclésiastiques français l'examen de sa cause et en donnait pour raison que ces ecclésiastiques « faisaient toute chose ou par crainte ou par espérance[1] »? Avant même de rentrer en France, quelques mois auparavant, Gaston encore avait écrit au pape pour désavouer à l'avance tout ce qu'il pourrait faire contre son mariage, une fois qu'il serait de retour en France, « parce qu'il seroit obtenu par force et contre l'intention qu'il auroit toute sa vie de le maintenir être bon et valablement contracté[2] ». Richelieu avait fini par découvrir cette lettre et il avait fait à Puylaurens un crime de la lui avoir cachée, crime même assez grave pour justifier, à ses yeux, l'arrestation de l'homme à qui il avait « donné la main de sa nièce[3] ».

Si Gaston se soumettait du moins en apparence, ceux qui s'étaient associés à sa fortune ne prenaient pas aussi facilement leur parti de l'avis de l'assemblée et suscitaient de nouveaux embarras à Richelieu, à Rome même. De sa retraite de Bruxelles, Marie de Médicis écrivit au pape pour l'exciter « contre l'avis du clergé de France », toujours prêt à « se prêter, dans l'espoir de faire sa fortune, à ce que le roi désirait de lui[4] ».

Marguerite elle-même, la timide Marguerite, qui jusqu'à présent nous a paru n'avoir d'autre volonté que celle de ses parents et de son mari, trouve dans sa foi religieuse assez de courage pour prendre en main la défense et la justification de son mariage, dont sa conscience lui défend de laisser mettre en doute la nullité. De Bruxelles, où elle vit isolée, en froid avec sa belle-mère, Marie de Médicis, assistée, comme unique membre de sa famille, d'Henriette de Phalsbourg, dont la présence auprès d'elle est plutôt faite pour la compromettre, elle écrit aux ambassadeurs du roi d'Espagne et de l'Empereur à Rome[5], à son frère Charles[6] pour demander leur appui auprès du pape. Elle lui

1. *Mémoires de Richelieu*, t. XXII, p. 520.
2. Montrésor, p. 196.
3. *Ibid.*
4. Siri, *op. cit.*, t. VIII, p. 355.
5. Hugo, *Histoire de Charles IV*, ms. de la bibliothèque de Nancy, n° 806, p. 313-323.
6. Aff. étr., Lorraine, t. XXXI, p. 215.

Digitized by Google

fait elle-même remettre par des agents « intelligents et fidèles[1] » tous les mémoires et documents authentiques qui établissent son bon droit et la validité de son mariage. Elle s'adresse elle-même à Urbain VIII en ces termes touchants : « Très Saint-Père, l'oppression qu'on me veut faire en France me contraint d'avoir recours à Votre Sainteté pour lui demander justice contre ceux qui, pour me ravir l'honneur de mon mariage, entreprennent sur les droits du Saint-Siège, qui a toujours jugé des affaires semblables à ceux qu'on suscite contre moi. Je sçay bien que Votre Sainteté est trop jalouse de la conservation de sa dignité et est trop juste pour souffrir que je sois traitée autrement que n'ont esté toutes les personnes de ma condition... Je ne demande que la justice et je crois fermement que je la trouverai là où Dieu préside[2]. »

Son appel eut plein succès; il acheva d'indisposer, contre la déclaration de l'assemblée, le pape, déjà aigri par toutes ces mesures des parlementaires et des évêques où il voyait autant d'empiétements sur son autorité. Il en exprima ses doléances à Noailles; il les fit porter directement au roi par ses nonces Bolognetti et Mazarin.

Le roi n'en revendiquait pas moins toujours pour lui le droit de prendre l'avis de son clergé en si importante matière[3]. Pour soutenir sa cause et contrebalancer en cour de Rome l'influence des Espagnols, à qui, en cette affaire[4], le gouvernement français attribuait tous ses insuccès auprès du pape, Richelieu y envoyait son frère, le cardinal de Lyon, qui y rentrait vers le milieu de 1635. Après la session de l'assemblée générale, il jugea bon d'y envoyer encore l'évêque de Montpellier.

Dans la séance où il prit congé de ses collègues de l'assemblée (13 octobre 1635), Fenouillet leur annonça que le roi lui commandait « d'aller à Rome porter et soutenir l'avis de l'assemblée sur la proposition faite par Sa Majesté touchant les mariages des princes du sang[5] ».

« Porter et soutenir l'avis de l'assemblée », il n'était donc nullement question, remarquons-le, d'y aller chercher une

1. *Mémoires de Montrésor*, p. 200.
2. Aff. étr., Lorraine, t. XXX, p. 279 et suiv.
3. Voir Siri, t. VIII, p. 355.
4. Cf. A. Leman, *Urbain VIII...*, p. 402 et suiv.
5. *Procès-verbaux*, t. II, p. 671.

Digitized by Google

approbation. Richelieu, dans ses *Mémoires*, n'en dit pas davantage. Il se donne beaucoup de mal pour réduire encore l'objet de la mission de l'évêque de Montpellier. A l'en croire, celui-ci avait été simplement envoyé au pape pour « lui représenter les raisons de la nullité du mariage et lui faire entendre que l'assemblée, en l'avis qu'elle avait donné, n'avait rien fait qu'il eût sujet de trouver mauvais[1] ». Conformément à l'instruction qui lui fut donnée[2], l'évêque-diplomate se borna, toujours d'après Richelieu, à donner au pape « un compte particulier de ce qui s'était passé en cette affaire[3] ».

Après lui avoir présenté la dévotion et « filiale révérence du roi », il lui déclara « qu'il était venu pour l'informer en particulier des raisons et des motifs que Sa Majesté avait de sa conduite pour le regard du mariage prétendu de M. d'Orléans avec la princesse Marguerite de Lorraine ». L'entière confiance que prenait le roi en « la bonté paternelle » du pape l'avait obligé de lui en faire donner une particulière information comme aussi de ce qui s'était passé en l'assemblée du clergé, afin de lui faire connaître évidemment la « justice de ses mouvements en cette affaire ». En tout cela il y avait seulement mise en œuvre d'une loi coutumière reconnue en France, une légitime défense contre « le péril préparé à la France par l'alliance de Monsieur à la maison de Lorraine ». C'est là ce qui avait uni l'assemblée du clergé de France et soixante docteurs et théologiens, tant séculiers que réguliers, dans la réponse qu'ils avaient faite à la proposition de Sa Majesté[4].

En prévision de l'éventualité où le pape offrirait d'envoyer des juges en France, l'évêque avait été averti de l'écouter sans accepter ni refuser ; il devait seulement en donner sans retard avis au roi.

L'évêque n'eut pas à faire usage de ce conseil. Les historiens qui présentent la mission sous le jour le plus favorable à la cour de France se contentent de dire que le pape l'écouta avec beaucoup de bienveillance[5]. Pour Richelieu, quand Fenouillet eut terminé son exposé « en assurant au pape que nulle occasion

1. *Mémoires de Richelieu*, t. XXIII, p. 54.
2. Elle se trouve aux Affaires étrangères, Correspondance, Rome, t. LVI, fol. 199.
3. *Mémoires de Richelieu*, t. XXIII, p. 51.
4. *Ibid.*
5. Voir Siri, t. VIII, p. 358.

Digitized by Google

n'éloigneroit jamais Sa Majesté du respect et révérence filiale qu'il devoit au Saint-Siège, Sa Sainteté fut très contente du respect et de la déférence que Sa Majesté lui rendoit en cette action et, reconnaissant avoir été informé par les ennemis de la France au contraire de la vérité, témoigna être contente du procédé qui avoit été tenu en cette affaire[1] ».

Il est vraiment étrange que, si l'évêque de Montpellier n'avait qu'à remplir une simple mission d'information ou débiter une instruction à peine développée, il lui ait fallu séjourner près d'un an à Rome, alors que le roi y avait déjà deux représentants, le cardinal de Lyon et le comte de Noailles. En réalité, sa mission dut être plus compliquée et plus difficile, puisque, parti de Paris le 12 octobre 1635, il ne repartit de Rome que le 6 juillet de l'année suivante; le cardinal de Lyon venait de partir l'avant-veille et le comte de Noailles allait partir le surlendemain. En dépit du récit serein et satisfait de Richelieu, rien ne montre mieux que le départ simultané de ces trois ambassadeurs l'échec complet de leur mission auprès du pape, car la cassation du mariage de Gaston avait fini par devenir le principal objectif des efforts combinés de ces trois ambassadeurs.

Depuis le jour où il avait pris la succession de Créqui, Noailles n'avait cessé de solliciter l'intervention du pape en faveur des desseins du roi contre le mariage de son frère; le cardinal de Lyon avait été envoyé pour lui prêter main-forte avec instante recommandation de réchauffer la tiédeur de son collègue[2]. Des lettres fréquentes de la cour étaient venues gourmander la lenteur de l'un ou de l'autre ou tenir leur zèle en haleine. « Vous devez agir plus pressamment et avec plus de fermeté et de vigueur que vous n'avez fait jusqu'ici contre le pape et M. le cardinal Barberini », écrivait Richelieu à Noailles par la plume de Bouthillier[3]. Rien n'y fit. Noailles ne fut pas trouvé à Rome « assez fort[4] » et Richelieu pressa le roi d'y envoyer « quelque personne de condition qui fût de son naturel agissant plus violemment que M. de Noailles et M. le cardinal de Lyon[5] ». Le rappel de ces deux ambassadeurs et leur remplacement par le maréchal d'Estrées, un homme de guerre, capable de recourir à

1. *Mémoires de Richelieu*, t. XXIII, p. 55.
2. Aff. étr., Rome, t. LVI, fol. 64.
3. Avenel, t. V, p. 387.
4. Avenel, t. V, p. 600. Lettre de Richelieu à Mazarin.
5. Avenel, t. V, p. 307.

Digitized by Google

des procédés de brutalité, montraient que le roi et Richelieu n'espéraient rien obtenir par des voies normales et pacifiques.

Sans y mettre aucune mauvaise volonté, Urbain VIII, après comme avant cette manœuvre diplomatique, resta inébranlable. Il ne voulut même pas que le maréchal d'Estrées[1] l'entretînt de la dissolution du mariage. Pour lui, la question était réglée. Il ne parlerait point contre la déclaration du clergé, mais il ne casserait pas le mariage de Gaston. Pour expliquer son attitude en cette circonstance, il n'est nul besoin de recourir au prétexte commode de l'influence des Espagnols. Les conditions requises pour la validité du mariage venaient d'être formulées très solennellement par le concile de Trente pour l'Église universelle. Que serait-il advenu de la discipline et de l'unité catholiques si chaque État s'était arrogé le droit d'y ajouter ou d'y retrancher à son gré, surtout en matière aussi essentielle à la vie religieuse que l'administration des sacrements?

Le pape ne pouvait donc, sans manquer à ses devoirs de gardien de la doctrine et de la discipline, céder aux instances de Louis XIII. Libre aux Français, si cela leur convenait, d'empêcher les effets civils du mariage de Gaston, mais il ne pouvait, lui, se refuser à considérer comme légitime devant l'Église un mariage revêtu de toutes les conditions exigées par elle. Il écrivit dans ce sens au duc d'Orléans et au roi[2], qui en fut fort mécontent.

Bien que le mot d'ordre eût été donné à la cour de faire silence sur cette lettre, Richelieu s'oublia d'en parler à l'historiographe Dupleix pour lui faire un reproche d'avoir par son histoire fourni au pape un des arguments de sa réponse. « D'autant », dit Dupleix, « que la réponse du pape alléguait mon histoire avec éloge touchant le susdit exemple du premier mariage du roi Louis le Bègue. Le cardinal m'ayant mandé me lut la clause de cela même et, après l'avoir lue, me dit avec quelque émotion : « Voilà comme vous donnez de belles histoires contre les « maximes de l'État[3]. »

Malgré le silence officiel gardé alors sur le résultat de ces missions diplomatiques, en dépit même du contentement affecté par Richelieu, tous les contemporains ne furent pas dupes de cette manœuvre. « Il envoya l'évêque de Montpellier à Rome »,

1. Aff. étr., Rome, t. LIII, fol. 390.
2. *Mémoires de Richelieu*, t. XXIII, p. 90.
3. Dupleix, *op. cit.*, p. 44.

Digitized by Google

dit Montchal, « pour obtenir du Saint-Siège la confirmation de cette déclaration et, ne l'ayant pu obtenir comme injuste, il a voulu soutenir qu'il ne l'avoit pas demandée, mais seulement qu'il en avoit fait donner quelque reconnaissance[1]. »

Encore moins les agents de Richelieu se gênaient-ils dans leur correspondance avec lui. Il n'eût servi de rien là de chercher à lui donner le change. Rien ne vaut donc leur témoignage aussi sincère qu'informé. Voici comment parlait des négociations dont nous venons de nous occuper Gueffier, un précieux auxiliaire de nos ambassadeurs à Rome et souvent leur remplaçant intérimaire à cette époque, dans un « Sommaire des principales affaires qui se sont passées à Rome, esquelles la France a eu sujet de prendre part du commencement de ce pontificat au mois de mai 1638[2] ». « A toutes ces affaires, il faut ajouter celle qui de toutes importoit le plus au roi et le refus de laquelle a touché aussi plus vivement Sa Majesté que nulle autre. Après le dernier retour de Monsieur en France, s'étant traité avec Son Altesse de la dissolution de son mariage, elle consentoit que l'on fist à Rome pour cela les poursuites que l'on jugeroit nécessaires, si bien que, en ayant été dressé une ample instruction avec des dépêches très expresses de Sa Majesté envoyées par courrier exprès pour supplier de commettre cette affaire-là à cinq ou six évêques du royaume, tels qu'il lui plairoit de choisir pour connaître de la validité ou invalidité dudit mariage, il ne fut jamais possible d'obtenir cette députation. »

Il n'est pas besoin de dire que le duc d'Orléans, qui avait dû, comme nous l'apprend Gueffier, donner son consentement aux démarches faites à Rome[3], n'avait pu être tenu dans l'ignorance de leur résultat. S'il s'était prêté avec tant de complaisance à confirmer de sa signature une déclaration aussi contraire à sa conviction qu'à ses vœux, c'était avec l'espoir secret, mais assuré, que Rome n'y aurait aucun égard. L'insuccès de Fenouillet le comblait d'aise. Ce qui faisait sa plus grande joie après la déconvenue du cardinal, « c'étoit », nous dit Montrésor[4], « la connaissance qu'il avoit que Sa Sainteté ne favorisoit point les

1. *Mémoires de Montchal*, p. 50.

2. Bibl. nat., Cinq-Cents Colbert, n° 356, fol. 794 v°.

3. Il avait fait savoir au pape qu'il était tout disposé à se soumettre à la sentence de juges nommés par lui. Il lui avait été répondu par l'intermédiaire du nonce Bolognetti que le consentement de Marguerite était tout aussi nécessaire (A. Leman, *Recueil*, p. 198, 199).

4. *Mémoires*, p. 200.

Digitized by Google

prétentions de la France sur ce démariage et fondoit son refus sur la lettre de Bruxelles par Son Altesse ».

XI.

Mais plus Rome s'obstinait à défendre son idée, moins le roi semblait disposé à s'avouer vaincu. Il entendait bien s'en tenir à la réponse de l'assemblée approuvée ou non par le pape. En conséquence, il se résolut à mettre Gaston dans l'impossibilité « d'envoyer la subsistance à Madame », qui n'était plus sa femme[1].

Réduit à l'impuissance, Gaston se retira dans son château de Blois. Dans sa retraite inerte et boudeuse, il attendait qu'une occasion vînt s'offrir à lui de secouer la contrainte dont il était victime. Cette occasion lui fut donnée le jour où il se vit rapproché du comte de Soissons à Amiens dans l'armée qui tenait tête aux Espagnols.

Là se trouvaient le roi et son ministre. Celui-ci était également odieux aux deux princes; ils songèrent à se défaire de lui par un coup de poignard, mais au moment de l'exécution le cœur aurait failli à Gaston, et il n'aurait pas donné le signal attendu de lui[2]. Cette affirmation de Montrésor est démentie par Goulas pour des raisons où le mariage est intéressé : « Pour moi », dit-il[3], « qui fus témoin de tout cela et qui avois l'honneur d'accompagner Monsieur, je crois cette histoire un peu fabuleuse et que, si l'on proposa ce grand assassinat à Son Altesse royale, elle le rejeta fort loin et à cause qu'il avoit la conscience bonne et beaucoup d'honneur et parce qu'il avoit besoin de Rome dans l'affaire de son mariage, qu'il eût étrangement cabrée et rendue très ennemie, versant le sang d'un cardinal, qu'elle estime saint, sacré et respectable à toute la terre. » D'après cette version, Richelieu aurait dû son salut à ce mariage qu'il voulait briser à tout prix!

A quelques jours de là, le duc d'Orléans et le comte de Soissons s'échappaient brusquement de la cour (nuit du 19-20 novembre 1636) sans prendre congé du roi; ils craignaient que le complot, même avorté, ne leur attirât une sévère répression de Richelieu,

1. D'après les *Mémoires de Gaston*, p. 606, cette mesure remonte à la fin de janvier 1636.
2. *Mémoires de Montrésor*, p. 204.
3. *Mémoires*, t. I, p. 300.

Digitized by Google

qui l'avait découvert. Le roi et le cardinal eurent peur. Le comte de Soissons était capable de livrer sa place de Sedan aux Espagnols. Gaston, en attirant à lui le duc d'Épernon et ses deux fils, les ducs de Candale et de La Valette, pouvait créer de sérieux embarras au roi au moment où il n'avait pas trop de toutes ses forces pour résister aux ennemis qui envahissaient la France au nord et au midi. Vite des émissaires du roi furent envoyés aux mécontents pour voir à quel prix ils pourraient être ramenés au devoir.

Bautru, Guiche, Chavigny, agents affidés de Richelieu, allèrent successivement trouver Gaston à Blois (1er-7 décembre). Amené sans trop d'efforts par Chavigny à s'expliquer sur ce qu'il désirait du roi pour son entière satisfaction [1], ce prince ne cacha point que son mécontentement venait « de ce qu'on le tourmentoit continuellement sur son mariage, qu'il croyoit bon [2] », et de la dureté dont on avait usé envers lui en lui faisant « signer un papier sur le fait de son mariage », ce qui « étoit contre la promesse qu'on lui avoit donnée ». Poussant sa pointe, Chavigny le pressent aussitôt sur les conditions auxquelles il ferait sa paix avec le roi. Se déclarerait-il content s'il recevait son consentement au mariage ou une place de sûreté? Sur sa réponse affirmative, le lendemain il lui rapportait, rédigé en ce sens — il était son chancelier — un acte de soumission ainsi conçu : « Monseigneur supplie très humblement le roi d'avoir agréable de vouloir terminer tous les sujets qui peuvent lui donner quelque occasion de soubçon et de défiance et qui consistent à demeurer d'accord de toutes les choses qui regardent son mariage, soit que Sa Majesté veuille y donner présentement son consentement ou bien qu'elle veuille qu'il soit jugé s'il est valable ou non, et en ce dernier cas Son Altesse demande une place de sûreté à Sa Majesté. Et s'il lui plaît de demeurer d'accord dudit mariage, tout sujet de défiance est osté à Son Altesse, demeurant très contente, très satisfaite et très obligée à l'extrême bonté de Sa Majesté, à laquelle Monseigneur demande aussi un traitement favorable et raisonnable pour Monsieur le Comte. — Fait à Blois, ce xie jour de décembre 1636 [3]. »

1. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 305; *Mémoires de Montrésor*, p. 211.
2. *Mémoires de Richelieu*, t. XXXII, p. 89.
3. Bibl. nat., armoires de Baluze, vol. 345, p. 28, la minute de cette pièce est corrigée de la main même de Gaston. Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter au récit de Montrésor (*Mémoires*, p. 211), qui prétend que le prince signa sans le

Digitized by Google

Après avoir lu la pièce, Gaston la signa, la fit contresigner par son secrétaire et la remit à Chavigny, qui partit aussitôt pour aller la remettre au roi[1].

Devant cette insistance de Gaston, en face des plaintes de Rome, encore tout récemment présentées par le nonce[2], Louis XIII et Richelieu, pour éviter à tout prix de se mettre sur les bras à cette heure un complot des premiers princes du sang, se décidèrent à donner immédiatement à Gaston promesse de satisfaction sur l'objet principal de sa demande. Dès le 16 décembre, Chavigny repartait pour Blois porteur d'une lettre du roi.

Après avoir rappelé à son frère sa désapprobation « de la convention du mariage qu'il avoit fait avec la princesse de Lorraine », il déclarait vouloir tenir compte de ce fait que « c'étoit la seule chose d'où pouvoit dépendre son contentement » et de la promesse qu'il lui faisait de n'être plus contre les lois du royaume si ce consentement lui était donné. « Par ce fondement, il promettoit à son frère de consentir à son mariage s'il le désire aussi », et il « le rend dès à présent si libre en cette action qu'il dépendra de lui d'avoir ou de ne pas avoir ladicte princesse pour épouse, Sa Majesté désirant seulement que s'il en prend la résolution il n'espouse pas les prétentions de la maison de Lorraine contre les intérêts de la couronne[3]. »

La question du mariage prenait ici une nouvelle face; mais, à le regarder de près, cet acte de la clémence royale n'était pas exempt de toute équivoque. Il n'y était pas fait sans doute la moindre allusion aux décisions du Parlement et de l'assemblée du clergé; mais l'union de Gaston et de Marguerite y est seulement désignée comme « convention de mariage », Gaston y est autorisé « à avoir ou à n'avoir ladite princesse pour épouse ». Elle ne l'est donc pas encore? « S'il prend la résolution de l'épouser... » Ce n'est donc pas encore un fait accompli? Que les ambiguïtés de ces concessions aient échappé à Gaston, c'est peu

lire un texte où son secrétaire, Goulas, d'intelligence avec Chavigny, avait substitué *ou* à *et;* au lieu de « consentement au mariage *ou* place de sûreté », le prince aurait demandé « consentement *et* place de sûreté ». Cette assertion a contre elle la vraisemblance, la suite des négociations et l'attestation de tous ceux qui ont vu la pièce signée de Gaston. Cf. Goulas, t. I, p. 306, 307; *Mémoires de Richelieu*, t. XXIII, p. 90, 93; Daniel, t. XIV, p. 801.

1. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 306.
2. Avenel, t. V, p. 1005.
3. Avenel, t. V, p. 714.

Digitized by Google

vraisemblable; cependant il ne souleva à leur sujet aucune difficulté, quoiqu'il en eût à présenter sur d'autres points.

A vrai dire, retourné par Montrésor, chef de l'un des deux groupes de courtisans qui se disputaient l'influence à sa cour, il s'était ravisé pendant l'absence de Chavigny. S'il ne trouvait rien à dire aux conditions de l'accord consenti et signé par le roi, il ne voulait pas néanmoins les signer avant d'en donner avis au comte de Soissons, cela par simple formalité. Il allait donc « lui écrire de bonne encre » et lui « faire connaître que sa pensée était qu'on s'accommodât avec le roi[1] ».

En preuve de sa bonne volonté, il envoyait sur l'heure au comte de Soissons M. de Fiesque. Aussitôt commence un indescriptible chassé-croisé de négociations souterraines entre le duc de Soissons et le duc d'Orléans ou ostensibles entre ce dernier et la cour. La question de l'approbation du mariage, la restitution de la pension à Marguerite y tiennent une grande place, du moins de la part de Gaston. On nous dispensera d'entrer dans le récit détaillé[2] de ces marchandages qui, après plus d'un mois de pourparlers confus, n'aboutirent pas à faire avancer d'un pas la question qui nous occupe. Devant la marche des armées du roi, qui approchaient d'Orléans, Gaston comprit enfin, dans les premiers jours de février (1637), qu'il fallait en finir avec ses tergiversations et ses calculs. Il signa les conditions que le roi lui faisait présenter par Chavigny[3].

En premier lieu venait d'abord l'acte du 16 décembre précédent, qu'il s'était d'abord refusé à signer. Comme alors, le roi promettait à Monsieur de consentir à son mariage et sous les mêmes conditions. Il était stipulé que, « lorsque la princesse Marguerite viendroit en France avec les passeports que le roi lui feroit expédier, son mariage y seroit célébré selon les lois du royaume et avec les formalités ordinaires[4] ».

Cette fois toute équivoque était dissipée. Gaston, s'il le voulait, aurait Marguerite pour femme, mais non en vertu du mariage de Nancy. Il y avait là un compromis où chacun des contractants put se croire vainqueur. Rien n'était détruit des décisions obtenues par le roi du Parlement et de l'assemblée, encore qu'elles ne fussent pas mentionnées. Gaston, d'autre

1. *Mémoires de Richelieu*, t. XXIII, p. 91, 93.
2. On le trouvera dans les *Mémoires de Richelieu*, t. XXIII, p. 108 et suiv.
3. Avenel, t. V, p. 148; Daniel, t. XIV, p. 813.
4. Daniel, *Ibid.*

Digitized by Google

part, obtenait la main de la femme à laquelle il s'était uni depuis le 3 janvier 1633.

Il savait déjà, sans doute, à quoi s'en tenir sur la portée de certains termes qui nous avaient paru mystérieux dans l'acte royal du 16 décembre. A sa demande d'une pension pour l'entretien de la maison de Marguerite, il lui avait été répondu (1er février 1637) que le roi l'accorderait volontiers « quand le mariage seroit célébré en France et que Marguerite seroit venue » trouver son frère[1]. Il n'éleva pas donc la moindre difficulté. En remerciant le roi de la grâce qu'il lui accordait, il déclara, dans un écrit signé de sa main, qu'il ne prétendait recevoir Marguerite qu'aux conditions offertes. S'il ne protestait pas contre les termes du roi, qui affectait de supposer que le mariage n'était pas encore contracté, il évitait d'y donner son adhésion; il parlait de Marguerite comme de son « épouse légitime[2] ».

Quelle que fût la suite qu'il se réservait de donner à cette protestation muette, Gaston accepta sans plus tarder la paix aux conditions qui lui étaient faites. Accompagné du cardinal de La Valette, qui, sur le désir manifesté par lui, était venu le chercher, il se rendit auprès du roi à Orléans et le suivit quelques jours à Paris, puis il rentra à Blois, où il passa désormais la plus grande partie de son temps dans le calme et l'isolement.

XII.

Pourquoi donc ne se préoccupe-t-il pas tout de suite de profiter de la liberté que lui accorde l'acte royal du 6 février et de son sincère retour en grâce avec la cour? Il ne tient qu'à lui et à Marguerite de reprendre en France la vie conjugale. Cependant ils ne paraissent y mettre aucun empressement. Pourquoi?

La cause en fut d'abord, croyons-nous, à Marguerite. Froissée dans sa conscience, outragée dans son honneur par les accusations portées contre elle devant le Parlement[3], blessée dans ses sentiments et ses intérêts de famille par l'indigne violence faite à ses deux frères, privée de son mari très légitime, elle ne

1. Avenel, t. V, p. 748; *Mémoires de Richelieu*, t. XXIII, p. 109.

2. Daniel, t. XIV, p. 813.

3. Pour Molé, dans son réquisitoire, « le duc de Lorraine avait employé toute sorte d'artifices... permettant même à la princesse Marguerite beaucoup de liberté avec Monsieur... » (*Mémoires de Molé*, t. II, p. 276).

Digitized by Google

pouvait se résigner à pardonner au roi, premier auteur de son malheur. Aussi se faisait-elle remarquer parmi les quelques Français ou Lorrains réfugiés à Bruxelles qui formaient contre Louis XIII et Richelieu un groupe d'opposants irréductibles. Quand le comte de Soissons se maintint, après la soumission de Gaston, dans un état d'hostilité déclarée contre le roi de France, il trouva encouragement et appui auprès de Marguerite. Elle lui assura un vif courant de sympathie dans ce milieu de mécontents. Avis en était envoyé en France par Mme du Fargis, la correspondante secrète d'Anne d'Autriche : « Madame », lui écrivait-elle, « tint force correspondance avec Soissons, qui a mandé ne vouloir attendre un accommodement[1]... Les Français se divisent et font cabale pour Madame. »

La soumission même du comte de Soissons ne parvint pas à apaiser l'effervescence brouillonne de ce petit cercle. L'âme de cette agitation était toujours la princesse de Phalsbourg. Elle n'avait point pris son parti de la perte du duché de Lorraine; elle s'ingéniait à procurer au duc son frère et au prince François un secours pécuniaire de 12,000 écus par mois, et « Madame », écrit[2] la du Fargis, « tend les mains à la princesse de Phalsbourg ».

Cette correspondance secrète, dont la connaissance parvint à Richelieu dès le mois d'août 1637, n'était pas de nature à incliner Louis XIII à concéder les passeports nécessaires pour l'entrée de Marguerite en France.

Un moment, cependant, un éclair d'espoir brilla aux yeux de la princesse. Pendant que le marquis de La Viéville et le président Le Coigneux, pour soutenir leurs compagnons d'exil et de haine à Bruxelles, ne cessaient de leur affirmer tout haut que Monsieur était toujours d'intelligence avec eux, la princesse de Phalsbourg faisait demander à Gaston d'envoyer un messager avec qui l'on pourrait s'entendre. Pour ne pas se compromettre davantage, Gaston, déjà tenu en suspicion, jugea prudent de faire part à la cour des sollicitations dont il était l'objet[3] (octobre 1637).

Par bonheur, Richelieu avait alors quelque vague espoir de détacher Charles IV des armées impériales. Des pourparlers avec

1. Cousin, *Madame de Chevreuse*. Paris, 1868, p. 414.
2. *Ibid.*
3. Avenel, t. V, p. 867.

Digitized by Google

les membres de la famille retirée à Bruxelles pouvaient servir ses desseins; mais ces pourparlers n'étaient pas possibles sans le règlement de la question des passeports et du mariage. Les offres de Gaston allaient lui permettre de faire coup double. Son envoyé, « homme seur et bien avisé », viendrait en son nom désavouer les propos de Le Coigneux et de La Viéville, puis donnerait ordre à Marguerite et à la princesse de Phalsbourg de faire connaître ce même désaveu aux Espagnols et à Marie de Médicis.

Le porteur de la lettre avait ordre de déclarer que, si l'envoi du confident avait pour but d'amener quelque accord entre le duc de Lorraine et le roi, « Monsieur s'y prêteroit volontiers ». C'est là, ajoutait le cardinal, « le moyen de faciliter le mariage de Madame la princesse Marguerite ». A cela du reste il entend borner ses concessions et il ne prend pas la peine de leurrer le duc ou ses sœurs « de la restitution de la Lorraine ». L'essentiel aux yeux de Richelieu était de gagner vite l'appoint des forces de Charles IV. Il a hâte d'en venir au but : « Il faut conclure sans beaucoup d'allées et venues ce qu'il (le duc) voudra faire..., en suite de quoi le mariage de Monsieur auroit toute facilité[1]. »

Pour la première fois, Richelieu semble pressé de réaliser le mariage. Plutôt que de permettre à Marguerite un voyage en « Angleterre et à Couloigne » (Cologne), Monsieur, d'après lui, devrait leur faire savoir « qu'il désireroit plustôt faire venir Madame en France tout d'un coup que de la faire aller en aucun de ces lieux ».

En dépit de cet empressement affecté ou réel, ces essais d'accommodement échouèrent, pour le moment du moins, avec le duc de Lorraine. Pour Marguerite et Gaston, cet échec ouvrait la période la plus critique de leur mariage. Gaston ne s'était jamais piqué d'une fidélité scrupuleuse à ses devoirs d'époux. Dès sa première retraite à Bruxelles (janvier 1632), alors même qu'il ne perd, prétend-il, aucune occasion d'écrire à Marguerite pour lui témoigner son amour[2], il lui donne une rivale en son cœur dans Blanca Colonna, fille d'un seigneur des Flandres[3]. Quand il ne peut plus cacher cette infidélité, il l'avoue plaisamment à Marguerite et en donne pour excuse que « sa galante-

1. Avenel, t. V, p. 867.
2. Aff. étr., Lorraine, t. IX, p. 53.
3. *Gazette de France*, 1632, p. 96.

Digitized by Google

rie est par maxime d'État » et ne l'empêche pas de l'aimer elle-même « plus que toutes les choses du monde[1] ». Après son retour définitif en France, il la trompe selon les hasards[2] des occasions et ne prend plus la peine de s'en excuser. Au moment où nous sommes arrivés, les amours de rencontre ne lui suffisent plus ; il affiche, à Blois ou ailleurs, des liaisons successives pour diverses maîtresses, dont la plus connue, Louison Roger[3], tient beaucoup trop de place dans l'histoire de sa vie d'alors.

Pendant ce temps Marguerite, confinée à Bruxelles au milieu d'un personnel de plus en plus réduit, voit venir pour elle, après l'isolement, des heures pénibles de gêne et presque de misère. Privée de la pension que Gaston, par suite de la mauvaise volonté du roi, est impuissant à lui payer, elle n'a pour vivre que les subsides des Espagnols qui se font de plus en plus maigres et irréguliers. Dans ces heures d'angoisse, elle n'en garde pas moins le sentiment de toutes les obligations de son état et de sa dignité. Il ne sera pas dit qu'un vain entêtement d'amour-propre lui a fait négliger quelque moyen de sortir d'une situation aussi intolérable pour elle que préjudiciable au bon renom et à l'honneur de son mari. Quand la grossesse inespérée d'Anne d'Autriche attira au ménage royal d'universelles félicitations, Marguerite crut devoir y joindre les siennes. Elle écrivit au roi, à la reine et même à Richelieu (12 mars 1638). Dans ces lettres qu'on ne peut lire sans une profonde émotion, elle proteste de la sincérité et de la spontanéité de ses bonnes dispositions envers le roi et son ministre[4]. A peine quelques allusions à son « ennuy », auquel le bonheur « domestique » du roi apporte consolation ; à peine un timide souhait pour que Dieu répande ses grâces sur le roi dans la mesure où il lui plaira de les répandre sur elle-même. « Je prie Dieu », écrit-elle à Richelieu, « que dans cette joie générale de la France la bonté du roi daigne regarder avec le bon sentiment qui m'est nécessaire l'amertune où je vis. » Mais c'est surtout la lettre qu'elle écrivit en même temps à Gaston qui est particulièrement touchante. Elle s'excuse de se plaindre ; mais « à qui me plaindrais-je qu'à vous? Je plains

1. Aff. étr., Lorraine, t. IX, p. 53.
2. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 205, 211, 227, 288, 316.
3. *Ibid.*, p. 319, 322, 333.
4. Ces lettres sont aux Affaires étrangères, Lorraine, t. XXX, p. 102. M. d'Haussonville a publié, t. II, p. 321, celles qui sont adressées à Richelieu et à Gaston ; Morizet, p. 372, donne des fragments de la lettre au roi.

Digitized by Google

plus tôt mon malheur que me plaindre de vous; car vous jugerés facilement avec le reste des personnes que je suis la plus déplorable femme du monde. Non, je ne crois pas qu'il y en aye une plus misérable que moi. Il y a tant d'années que je suis en ung estat le plus chétif qui aye jamais esté, ne sachant à qui me tourner ny à qui m'adresser sinon à Dieu et à mes larmes ». Ce qui afflige surtout son âme pieuse, c'est que la vie qu'elle doit mener fait peu d'honneur à Gaston. « Pour l'honneur de Dieu », elle le prie d'essayer de fléchir « M. le Cardinal », d'obtenir de lui qu'elle « soit bientost » auprès de son mari, « pour faire une vie selon Dieu et qui soit l'édification du monde[1] ». Elle est, en effet, persuadée qu'il ne tient qu'à lui d'obtenir son repos. « Car le bruit est commun que si vous me demandiez il n'y auroit aucune difficulté. »

Ce bruit était-il fondé? Marguerite n'en doute pas en ce moment. Près de deux ans plus tard[2], elle exprimait bien les mêmes sentiments dans une lettre toute pleine de doux reproches, de pieuses exhortations, de tendres supplications et de résignation toute chrétienne : « Je veois bien », lui dit-elle, « que je me dois... résoudre à demeurer ce que je suis, la risée et la femme la plus malheureuse de la terre, puisque Dieu le permet; vous seul, mon cher cœur, qui m'avez mis en cette déplorable posture, vous ne pensez à moi. Je vous prie au nom de Dieu, cher cœur, de me détromper et me mander simplement vos sentiments. Tous disent que vous vous moquez de moi[3]. » Malgré la franchise sévère dont elle use à l'égard de son mari, elle ne semble plus croire qu'il lui soit aussi possible de la rappeler. Conviction touchante sans doute, mais qui ne serait pas exempte de toute illusion[4] : il y avait beau temps, a-t-on dit, que Gaston était détaché de Marguerite; son affection de la première heure n'avait été qu'un caprice d'un jour; toutes ses réclamations pour la faire venir n'étaient que feintes et insincérité; il ne la demande que parce qu'il sait qu'on la lui refusera et qu'on lui accordera pour dédommagement quelques gros avantages; mais quand on la lui offre il ne met aucune hâte à la faire venir[5].

Il y a là une exagération qui frise l'injustice. Gaston se donna

1. D'Haussonville, t. II, p. 325.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 326. Lettre du 31 décembre 1639.
4. Cf. Morizet, *art. cité*, p. 350, 352, 353, 358.
5. *Ibid.*, p. 369, 370.

Digitized by Google

beaucoup de torts vis-à-vis de Marguerite. Mais s'il parut quelquefois avoir oublié la parole donnée à cette princesse au jour de son mariage, il ne la renia jamais. Dans l'isolement de son veuvage forcé, dans l'entraînement de l'âge et du tempérament, ce fils d'Henri IV, par là trop semblable à son père, élargit beaucoup plus que de raison le lien qui l'unissait à Marguerite; il ne consentit jamais à le laisser rompre. S'il l'avait voulu, il ne tenait qu'à lui de se laisser débarrasser de Marguerite. Louis XIII et Richelieu ne demandaient pas mieux que de l'aider à contracter quelque autre mariage princier ou même, surtout après la naissance d'un dauphin, de fermer les yeux sur ses obscures et passagères amourettes. Mais il se savait aimé de Marguerite et il l'aimait aussi[1]. Alors qu'elle en doutait, et qu'elle s'en prenait à lui d'être réduite à mendier son pain[2], il ne cessait de demander « avec toutes sortes de supplications et d'instances » l'expédition des passeports promis. C'est Louis XIII mourant qui lui rend ce témoignage[3].

Humilié et découragé par ses insuccès répétés, Gaston, nous l'avons vu par sa façon de répondre au dernier appel de la princesse de Phalsbourg, s'était juré de ne plus se prêter à aucun complot contre Richelieu. Cependant, il avait suffi au duc de Bouillon et à Cinq-Mars, pour l'engager dans le leur, de lui « représenter le déshonneur qu'il recevait (d'abord) sur le sujet de son mariage où sa conscience était engagée[4] ».

Une fois sa complicité découverte, Gaston n'avait plus à attendre de faveur de Richelieu ni du roi, et tant que vécut le ministre il s'abstint réellement d'en demander. Mais dès le lendemain de sa mort (4 décembre 1642) il se hâta de profiter des nouvelles dispositions qu'il trouvait à la cour pour provoquer le retour de Marguerite. A la fin de janvier (1643) il pouvait l'aviser qu'il comptait prochainement mettre un terme à son exil[5]. Pour hâter l'effet de cette promesse, Marguerite écrivait de son côté à Mazarin, l'ancien ami de la famille ducale[6], à qui son frère Nicolas-François avait également écrit pour lui recommander

1. « ... Je vous ayme et honore du fond de mon cœur. Je sçay aussi que vous m'aimés bien », lui écrivait Marguerite (d'Haussonville, t. II, p. 326).

2. « Je suis mendiant mon pain, sans aide et sans une bonne parole de lui » [Gaston] (Aff. étr., Lorraine, t. XXX, p. 259 et suiv.).

3. *Mémoires d'Omer Talon*. La Haye, 1732, t. II, p. 129.

4. *Mémoires de Montrésor*, p. 217.

5. Aff. étr., Pays-Bas, t. XIV, p. 27.

6. Aff. étr., Pays-Bas, t. XIV, p. 484.

Digitized by Google

les intérêts de sa maison. Enfin tant de patience, d'attente et d'efforts furent couronnés de succès ; le 4 avril le roi permettait à Gaston de faire revenir Marguerite[1]. Un mois plus tard, étendu sur son lit de mort, il signait les passe-ports que Monsieur n'avait cessé de lui demander, disait-il, « avec persévérance et avec toutes sortes de supplications et d'instances[2] ». Telle était cependant la sincérité de ses convictions antérieures qu'il ne désavouait rien de son attitude à l'égard de l'acte du 3 janvier 1633. Il consentait bien au mariage, ou plutôt à un mariage nouveau, « y étant convié — pour la première fois il tenait pareil langage — par l'estime très particulière qu'il avait eue... pour le mérite et la piété singulière de sa belle-sœur ». Ce mariage, disait-il expréssement, serait célébré dans une ville de son royaume et « suivant des formalités qui seront jugées à propos pour l'entière validité dudit mariage par une assemblée, qui en serait faite en Sorbonne, de six docteurs, de quatre Pères jésuites et de trois Pères de l'Oratoire, suivant l'avis qui serait signé d'eux[3]. »

C'étaient là les conditions anciennes, mais notablement adoucies, puisqu'il n'était plus demandé à Gaston et à Marguerite de se soumettre à la réitération pure et simple de leur mariage, à l'aveu sans réserve de la nullité de leur première union.

En outre, le roi annulait les arrêts du Parlement et ses propres déclarations qui avaient été enregistrées contre ce mariage.

Dès le surlendemain, Gaston se mettait en mesure d'avoir le sentiment des treize docteurs qui devaient décider des conditions et des formalités à remplir pour parachever la cérémonie de son mariage. Choisis et assemblés par l'abbé de La Rivière, l'ami et l'aumônier de Gaston, ils émirent l'avis que le mariage devait être « célébré de nouveau », mais « sous condition et en tant que besoin seroit », en présence de l'archevêque de Paris ou de son délégué. Cette formule « sous condition et en tant que de besoin », d'usage fréquent dans l'administration des sacrements, impliquait au moins que la nullité du premier mariage n'était pas évidente. Elle faisait du second une simple mesure de précaution *ad cautelam*, disait-on dans l'école.

Gaston n'avait pas attendu cette décision ; il s'était hâté d'envoyer son premier écuyer au-devant de sa femme. Contre l'at-

1. *Gazette de France*, 1643, p. 366.
2. *Mémoires d'O. Talon*, éd. citée, t. II, p. 129.
3. *Mémoires d'O. Talon*, éd. La Haye, t. II, p. 129.

Digitized by Google

tente d'un grand nombre, mais conformément à ce que nous connaissons de ses sentiments, l'empressement de Marguerite fut bien moindre : « Appréhendant toujours quelque fourberie, elle ne se put résoudre à entrer dans le royaume avant qu'elle fût assurée de la mort du roi, quoiqu'il témoignât un extrême désir de la voir avant que de rendre l'âme[1]. » Après toutes les avanies qu'elle avait eu à subir, sa méfiance n'était ni invraisemblable ni inexcusable.

Ce fut bien autre chose quand elle apprit à Cambrai que son mariage allait être réitéré. « Elle s'arrête, elle tempête, elle jette feu et flamme, elle proteste qu'elle entrera plutôt en religion que d'entrer en France pour subir une telle honte[2]. » Ses compagnons, ses parents, sa sœur la princesse de Phalsbourg ont beau lui représenter le peu d'importance de la formalité exigée, sa nécessité pour assurer les intérêts de sa famille éventuelle, elle refuse de passer outre; elle dépêche à Gaston, mais se refuse à envoyer son contrat de mariage qu'il fallait ratifier. Enfin sur l'arrivée d'un courrier qui fut envoyé de Paris, sur les instances de tous ses parents et de ses amis, elle se laisse vaincre et consent à se mettre en route.

Dès ce moment, sur l'ordre de la reine régente, elle prend rang dans la famille royale et reçoit les honneurs attachés à cette qualité. A Péronne, où elle arrive le 17 mai, elle est reçue par la duchesse de Chaulnes qui avait été au-devant d'elle « à moitié chemin de Cambray, accompagnée de plusieurs dames de condition[3] ». La *Gazette de France* a désormais pleine liberté de parler en toute sympathie du ménage princier et elle en use. « Par tout le chemin », dit-elle, « la beauté, sagesse et modestie de cette vertueuse princesse trouvent autant d'admirateurs que de personnes qui la voyent. Ce qui ne se fait pas aussi sans louer hautement le choix qu'a fait monseigneur le duc d'Orléans d'un objet digne des affections d'un si grand prince[4]. »

Il convenait cependant de compter avec les dernières volontés de Louis XIII et les préjugés que ses mesures contre le mariage de son frère avaient répandus dans le public. Le 26 mai, Marguerite était arrivée à Meudon, où Gaston était venu l'attendre. Presque aussitôt s'y présentait l'archevêque de Paris, J.-Fr. de

1. *Mémoires de Beauvau*, p. 81.
2. *Mémoires de Goulas*, t. I, p. 455.
3. *Gazette de France*, 23 mai 1643.
4. *Ibid.*, 30 mai 1643.

Digitized by Google

Gondi, et en présence de quelques témoins, la duchesse douairière de Guise, la duchesse d'Elbeuf, l'archevêque de Tours, Victor Bouthillier, le duc de Chevreuse, etc., il donnait à Gaston et à Marguerite la bénédiction nuptiale « autant que de besoin ».

Dans l'acte de célébration du mariage furent insérées toutes les réserves qu'il plut au prince d'y faire introduire : « Gaston nous a dit et déclaré... qu'il était venu pour ratifier son mariage avec Madame de Lorraine, qu'il nous déclarait devant Dieu et en présence de toute la compagnie n'être point nécessaire de renouveler, puisqu'il avait été fait en face de la sainte Église selon l'intention des saints canons et l'institution ecclésiastique, mais que ce qu'il en faisait n'était que pour obéir aux désirs et volonté du roi, à laquelle il voulait aussi se soumettre en tant que besoin seroit[1]. »

Le surlendemain Gaston et Marguerite allaient s'installer au palais du Luxembourg qui leur était attribué pour leur demeure.

Quelques mois plus tard étaient rédigés le contrat civil du mariage et les lettres patentes du nouveau roi qui l'autorisaient. Elles s'ouvraient par un préambule, où trouvaient place toutes les raisons alléguées par Gaston pour justifier son mariage, et elles portaient « annulation et révocation de tous les arrêts » contraires du Parlement, à qui il était enjoint de les « tirer » de ses registres[2].

Cette fois le triomphe était définitif et la réparation aussi complète qu'elle pouvait l'être. Marguerite et Gaston étaient au comble de leurs vœux. Pour la pauvre princesse exilée, presque délaissée, c'était l'élévation à une situation incomparable qu'elle avait pu entrevoir un moment, mais qu'elle n'osait plus espérer depuis des années. Dans cette cour qui lui avait été obstinément fermée elle entrait presque en conquérante ; elle attirait, avec le prestige de son rang, avec la grâce de son âge, avec la sympathie provoquée par sa longue épreuve, les hommages de tous ceux, gens du Parlement ou hommes d'Église, qui avaient tout fait pour l'en tenir éloignée.

Le sentiment de la transformation qui s'était opérée en sa fortune ne put lui échapper le premier jour où elle parut à sa place dans une cérémonie publique. Ce fut au service solennel de quarantaine célébré le 23 juin pour Louis XIII à Notre-Dame

1. *Mémoires d'O. Talon*, éd. citée, t. II, p. 133.
2. *Mémoires d'O. Talon*, t. II, p. 146.

Digitized by Google

de Paris. Elle assistait « vêtue de deuil en robe traînante », note Molé en ses *Mémoires*, « derrière la reine, aux côtés du duc d'Orléans »; elle « suit la reine à l'offerte[1] ».

Si à cette heure elle avait laissé errer ses regards sur ce magnifique spectacle dont elle occupe le centre, ces tentures de deuil devaient lui rappeler la disparition de celui qui fut pendant dix ans le grand obstacle à son bonheur. Autour d'elle, de nombreux évêques se groupaient, obséquieux et empressés, dont quelques-uns lui déniaient naguère le droit de se dire l'épouse du duc d'Orléans, et plus loin se drapaient dans leurs robes rouges ces parlementaires peu fiers aujourd'hui de leur arrêt sur son mariage « non valablement contracté ». A leur tête le procureur général Molé prenait furtivement des notes, en vue de ses *Mémoires*, sur la place, le costume et les gestes de « Madame », qu'il citait hier à la barre comme simple « Marguerite de Lorraine ». Mais chez la nouvelle princesse royale de France dominait une âme chrétienne et modeste, trop modeste peut-être — comme sa vie passée et future l'a montré — pour être accessible à de pareils sentiments de revanche ou de rancune. Il lui suffisait de voir confirmer la conviction la plus chère de sa conscience, de retrouver son époux qu'elle avait dû disputer à tant d'obstacles.

S'il n'était pas sans reproche devant elle, elle oubliait tout. Il s'était déjà relevé à ses yeux par un attachement qui n'avait pu être découragé; il allait même, malgré son inconstance, son pauvre caractère, se relever en partie aux yeux de la postérité par sa fidélité à une femme épousée en une heure d'amour candide et trop longtemps malheureuse pour avoir cru à sa parole. Après le frivole et sceptique Tallemant des Réaux, qui en est ému lui-même, nous en sommes encore à dire : « La plus belle chose qu'il ait faite en sa vie c'est d'avoir gardé la foi à sa seconde femme et n'avoir jamais voulu l'abandonner[2]. »

Abbé A. DEGERT.

1. *Mémoires de Molé*, t. III, p. 83.
2. *Les Historiettes*, 3e éd. Paris, 1862, t. II, p. 111.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

CHEVALIER DE GENTZ

DEUX LETTRES INÉDITES A LOUIS XVIII

(30 MARS, 10 AOUT 1805)

Elle était loin d'être brillante au commencement de 1805, la situation de Gentz. Elle était surtout loin de répondre aux espoirs qu'il avait caressés, lorsqu'il s'était décidé — en réalité parce que, criblé de dettes et déconsidéré, la situation n'était plus tenable pour lui à Berlin — à donner sa démission à Frédéric-Guillaume III, à solliciter et à obtenir, non sans peine (septembre 1802), son admission au service de l'Autriche.

La Cour de Vienne, il n'est que juste de le reconnaître, n'avait cependant violé aucun des engagements pris vis-à-vis de lui par l'empereur. Il continuait d'être conseiller impérial, de toucher le traitement de 4,000 florins que, sur la recommandation et les instances de Stadion, Cobenzl et Colloredo avaient fini par lui faire allouer.

Mais Gentz était trop clairvoyant, trop fin et subtil pour conserver, au printemps de 1805, l'ombre d'une illusion sur la fragilité de sa situation. Elle ne s'était assurément pas améliorée pendant les deux années qui s'étaient écoulées depuis son arrivée à Vienne. Non seulement il n'avait pu parvenir à se frayer la route vers les grandeurs qu'il ambitionnait, vers les grosses prébendes dont il avait besoin pour satisfaire ses goûts et ses vices; mais son attitude de plus en plus agressive et hostile à l'égard des ministres dont il relevait, la suspicion légitime dans laquelle ils le tenaient à cause des intrigues qu'il ne cessait d'ourdir contre eux, de l'espèce de croisade qu'il menait contre ceux qu'il considérait comme les mauvais génies de l'Autriche, lui avaient déjà valu d'être mis à l'écart et risquaient fort d'amener, selon toute vraisemblance à bref délai, sa radiation et son renvoi. Qu'adviendrait-il de lui si, comme l'empe-

Digitized by Google

reur avait déjà voulu le faire au mois de mai 1804, Cobenzl et Colloredo, qui avaient alors plaidé sa cause et gagné son procès, uniquement par crainte du mal qu'il ne manquerait pas de leur faire à eux et à la monarchie, du jour où il aurait recouvré sa pleine et entière liberté d'action, cessaient d'intervenir en sa faveur? Dévoré d'inquiétudes, sentant le terrain se dérober sous lui à tout instant, il est, comme il l'écrit lui-même, à un des moments les plus critiques de sa vie. Entièrement brouillé avec Paget, dont il a cessé depuis quelque temps déjà d'être le *mentor diplomatique*[1], mis de côté par Cobenzl qui ne veut plus avoir de rapports avec lui, il constate tristement qu'il ne lui reste plus qu'une seule corde à son arc, une grosse il est vrai, l'Angleterre. Mais celle-là aussi, quelque improbable que cela paraisse, peut casser ou tout au moins se détendre. Il est même momentanément assez sérieusement inquiet. Francis James Jackson, auquel depuis quelques mois déjà il a proposé de le renseigner par une correspondance qu'il lui ferait passer par Metternich, n'a pas mis l'empressement, sur lequel il croyait pouvoir compter, à accepter (comme il le fera d'ailleurs bientôt) ses offres de services. D'ailleurs, quelque généreuse que soit l'Angleterre, ses subsides seuls ne seront jamais assez élevés pour lui épargner la dure nécessité de réduire son train, de renoncer à sa vie de joueur et de libertin. Aussi, bien décidé à tout mettre en œuvre pour se faire valoir, se créer de nouvelles ressources ou augmenter celles qui existent déjà mais auxquelles il n'a jusqu'ici attaché que peu d'importance, qu'il n'a considérées que comme accessoires, ne prend-il plus conseil que de son intérêt. Tout en redoublant de prévenances, de soins et d'attentions à l'adresse du cabinet de Saint-James, en cultivant plus que jamais ses relations déjà anciennes avec les principaux hommes d'État britanniques. les deux frères Grenville, Hammond, Vansittart, Carysfort, en ne négligeant rien pour gagner la confiance de Jackson, il se prépare à étendre son rayon d'action. Il ne tarde pas à constater non seulement la difficulté de l'entreprise, mais même l'absolue inutilité de certaines démarches. Du côté de l'Espagne et de Naples, il n'y a rien à espérer pour lui. Il faudrait probablement un long travail, de bien grands efforts pour se faire accepter par la cour de Saint-Pétersbourg. Or, le temps presse. Il se croit, il se sent à la merci d'une décision qui peut être prise d'un instant à l'autre. De plus, pour brillante et importante même qu'ait chance de devenir entre les mains d'un homme aussi remarquablement

1. Archives des Affaires étrangères, Vienne, vol. 376, La Rochefoucauld à Talleyrand, 22 mai 1803.

Digitized by Google

doué la place qu'il pourrait se faire au service de Russie, le caprice d'un souverain, qui brise sans l'ombre d'une hésitation ses ministres, rendait par trop instable, par trop aléatoire une pareille commission pour que Gentz pût songer sérieusement à la briguer. Dans les conditions où il se trouve, la sagesse et la raison lui font un devoir de consolider, si faire se peut, de développer la seule relation qui lui offre des garanties de solidité et de durée. Il se retourne en conséquence du côté de Louis XVIII, pour lequel il n'est du reste pas un inconnu. A plusieurs reprises et depuis quelque temps déjà, il a correspondu plus ou moins directement, plus ou moins régulièrement avec « le cabinet du Roy », avec plusieurs de ses agents, de ses hommes de confiance. Il a vite fait de prendre son parti. Dès le 30 mars, celui qui deviendra, pour me servir de l'expression que lui applique si justement le comte d'Haussonville, le *publiciste de la coalition*, prend la plume. Il adresse à Louis XVIII la première et aussi la plus intéressante de ces deux lettres, que j'ai tout lieu de croire inédites. Après avoir commencé par proclamer son indéfectible attachement au principe et à la cause de la légitimité, par déclarer que la paix ne saurait être durable et solide sans le rétablissement des Bourbons sur le trône de leurs pères, par condamner l'attitude plus que tiède des souverains, il insiste sur la part qu'il a prise aux menées, à la campagne du *parti de la guerre*, il expose en quelques lignes les points les plus essentiels du programme que les Alliés adopteront, suivront et réaliseront d'ailleurs, dix ans plus tard, au Congrès de Vienne : la Sainte-Alliance, la restauration des Bourbons et la rentrée de la France dans ses anciennes frontières.

Commandant Weil.

Gentz à Louis XVIII.

Vérone, le 30 mars 1805[1].

Sire,

Différents changements qui ont eu lieu depuis l'été dernier, les voyages de Votre Majesté et l'interruption de ma correspondance avec M. de Bonnay[2], ont fait cesser pendant quelque temps l'habitude, si

1. Archives des Affaires étrangères, *Fonds Bourbons*, 603-250, fol. 197-200 (1804-1805).

2. Charles-François, marquis de Bonnay, né à La Grange (Nièvre), le 22 juin 1750, mort à Paris le 25 mai 1825. Page de la Petite-Écurie. Membre et Président de la Constituante, émigré, ministre à Copenhague en 1814, pair de France et lieutenant général en 1815, puis, peu après, ministre plénipotentiaire à Berlin. M^me^ de Staël disait de lui, en le revoyant pendant l'été de 1811,

Digitized by Google

précieuse pour moi, que j'avais contractée de faire parvenir à Votre Majesté mes aperçus politiques, mes conjectures, mes rêves, mes vœux et quelquefois mes espérances. Mais mon dévouement n'en a pas été moins parfait; les intérêts sacrés de Votre Majesté n'en ont pas moins occupé la première place dans mon âme et les preuves touchantes que Votre Majesté a daigné m'accorder de temps en temps de Sa haute bienveillance n'ont jamais cessé d'être le premier de tous les encouragements pour me soutenir dans la carrière que j'ai embrassée et un dédommagement inappréciable des peines que m'ont causées les tristes événements dont je suis condamné à être le contemporain.

Je ne vous dissimulerai pas, Sire, qu'il y a des moments où, malgré mon enthousiasme pour la cause que je sers et que je n'abandonnerai qu'avec mon dernier soupir, je me sens saisi d'un découragement affligeant, d'une espèce de lassitude et, je dirai presque, de dégoût, qui fait que toutes mes entreprises et tous mes efforts me paraissent absolument stériles et, pour ainsi dire, frappés de nullité et qui me fait entrevoir un abîme vraiment désespérant entre ce que je désire sans cesse et ce qui doit arriver d'après les tristes données que je recueille partout. Lorsque je me vois constamment entouré de ce qu'il y a de plus favorable à l'affreux succès du crime, de la perversité, de la lâcheté, de l'indifférence coupable des uns, de la faiblesse, de l'ineptie, de la pusillanimité des autres, comment le courage ne m'abandonnerait-il pas quelquefois?

Il y a surtout une considération majeure. dont je ne puis me séparer un instant quand je m'occupe de l'état actuel des affaires publiques et qui, approchée de tout ce qui se fait depuis quatre ou cinq ans, doit nécessairement m'inspirer une certaine aversion pour les hommes et les mesures du jour.

Je regarde tout projet, toute combinaison politique professant de rétablir la paix et l'ordre en Europe comme chimérique, contradictoire, impie et sacrilège, dès que le rétablissement du gouvernement légitime de la France n'en est pas la première base et le dernier but. — La pacification la plus solide (si toutefois elle pouvait exister sans cette condition), la diminution la plus sensible de la puissance extravagante de l'Usurpateur, l'amélioration la plus réelle dans les rapports politiques et fédératifs des grands pouvoirs ne m'intéressent qu'autant que je les regarde comme des événements préparatoires qui conduisent au seul dénouement digne des plus nobles efforts et des plus généreux sacrifices. Je les dédaigne du moment que je ne vois rien au delà, et je pourrais m'en affliger même lorsque je pense que le plus effroyable de tous les malheurs, le triomphe final de la révolte et de l'usurpation doit entrer comme partie intégrante de

« qu'il avait l'air du spectre de l'ancien régime » (baronne du Montet, *Souvenirs*, p. 57).

Digitized by Google

l'horrible système qu'on nous présente en dernier dédommagement de tant de catastrophes. Mais cette manière de voir n'est malheureusement pas celle de nos contemporains et Votre Majesté n'ignore point combien ceux-mêmes parmi les hommes d'État et parmi les souverains, sur lesquels nous comptons le plus, en sont éloignés. Ainsi l'œil, fatigué de tant de malheurs et d'opprobres, n'a plus pour se reposer que ce qui, dans d'autres circonstances, l'aurait blessé sensiblement, la bonne volonté et les moyens d'une poignée d'hommes médiocres qui se regardent comme les sauveurs de l'Europe, s'ils réussissent à nous préserver d'une destruction totale en capitulant avec le crime et en lui arrachant quelques-unes de ses conquêtes à condition de le consolider et de sanctionner à jamais l'horrible forfait qui a fondé son succès et la dégradation de la partie la plus intéressante du genre humain.

Dans d'autres moments, une idée consolatrice vient se mêler à ces réflexions lugubres et me rend la force avec l'espoir. Je pense souvent que la Providence a peut-être voulu dans sa suprême sagesse que l'excès de la tyrannie et de l'insolence produise d'abord la réunion générale de tout ce qui existe encore de moyens contre l'usurpateur commun, que de cette réunion il résulte la réduction du pouvoir colossal de l'usurpateur et le rétablissement d'un équilibre politique et qu'après ces grands changements, lorsque la France sera de nouveau ce qu'elle doit être dans l'ordre politique et fédératif, ces causes, dont nous ne nous doutons pas, feront renaître le trône légitime de ses cendres.

Cet arrangement pourrait bien être plus profondément bienfaisant qu'il ne nous paraît à un examen superficiel. Si, par quelque catastrophe subite, Votre Majesté se trouvait ramenée en France avant que tous ces autres événements aient eu lieu, sa position politique ne laisserait pas que d'être infiniment embarrassante. Rétablir l'ancien ordre des choses, rentrer dans les anciennes frontières, renoncer à cette immensité de pouvoir et d'influence que Bonaparte a exercée jusqu'ici serait une note peu populaire et produirait certainement un très mauvais effet en France. Faire subsister ce que nous voyons aujourd'hui, conserver toutes les conquêtes, maintenir la suprématie ou plutôt la tyrannie de la France sur tous les pays qui l'entourent, serait absolument incompatible avec le repos de l'Europe et avec ces sentiments de justice et de modération que Votre Majesté aurait apportés sur le trône.

Ce dilemme serait vraiment cruel. Il nous reste donc à espérer que les souverains, arrachés enfin à leur funeste léthargie, se chargeront de la partie la plus épineuse du programme et prépareront à Votre Majesté, lorsque Dieu voudra mettre un terme à la punition qu'il nous inflige, une situation également douce et honorable, moyennant laquelle, sans cesser d'être le premier souverain de cette partie du monde, le roi légitime de France serait cependant en paix avec tous

Digitized by Google

les souverains et en harmonie parfaite avec tous les grands intérêts de l'Europe!

Mais avançons-nous vers l'accomplissement de ces arrangements préalables? Avons-nous quelque droit d'espérer que ceux qui ne sont pas profondément pénétrés du premier de tous les intérêts et du premier de tous les devoirs, consulteront du moins assez l'intérêt de leur conservation et les perspectives terribles qui les menacent pour faire un dernier effort? Les cabinets de l'Europe se réuniront-ils contre l'ennemi commun?

Votre Majesté voudra bien se rappeler que je n'ai jamais été de ceux qui comptaient beaucoup sur les dispositions et sur la volonté des principales cours de l'Europe et je suis obligé de dire que ce qui s'est passé depuis six mois ne m'a pas beaucoup fait changer d'avis. Le seul point sur lequel je me sens un peu guéri de mon incrédulité obstinée, c'est le système du cabinet de Russie. J'avoue que pour mille et mille raisons, dont la plupart subsistent toujours, je ne croyais pas même à la réalité des intentions que certaines déclarations paraissent indiquer et, quant à l'exécution, je la regardais comme impossible sans un changement complet dans les deux autres principaux cabinets du continent. — Je me tiens pour convaincu que l'Empereur de Russie et ses ministres confidentiels ont le désir sincère d'entreprendre quelque chose, si les cours de Vienne et de Berlin pouvaient être engagées à coopérer sincèrement et efficacement. Mais à quelle condition, quand on a le malheur de connaître, comme je les connais, ces deux cours? — Il est vrai qu'avec les dispositions actuelles du cabinet de Pétersbourg, l'une des deux n'aurait qu'à donner le signal et Bonaparte serait attaqué par toutes les forces de l'Europe.

C'est surtout la cour de Vienne qui devrait donner le signal. Tout lui en fait une loi.

Le titre de *Roi d'Italie*, dont l'usurpateur vient de se décorer, met le comble à toutes les humiliations qu'elle a éprouvées. C'est le plus sanglant et en même temps le plus menaçant et réellement le plus dangereux de tous les affronts. Mais je crains bien qu'elle ne le dévore comme tant d'autres. Je crains qu'au lieu de seconder les intentions réellement bonnes de l'Empereur de Russie, elle ne les paralyse pour longtemps et nous fasse perdre une ressource, laquelle, une fois perdue, ne se retrouvera plus. L'éternel prétexte de l'inactivité de cette cour, c'est la défiance que lui inspire la Prusse et l'éternel prétexte de toutes les mauvaises démarches auxquelles la cour de Berlin ne cesse de se porter, c'est la défiance que lui inspire l'Autriche. — Depuis six mois, j'ai travaillé sans relâche à détruire enfin ce malheureux système de divisions et de craintes mutuelles, persuadé que c'est la condition préalable de tout succès. J'y ai concentré toutes mes pensées; mais tout ce que j'ai fait, dit, écrit, entendu et combiné, m'a finalement convaincu que l'ancienne animosité n'y

Digitized by Google

est presque plus pour rien; que ce n'est plus que le nom sous lequel on couvre la mauvaise volonté ou la faiblesse, et que la vraie et unique source de notre funeste inactivité, comme de la politique pitoyable de la cour de Berlin, se trouve dans le caractère des personnes qu'une destinée cruelle a placées au timon de l'État dans cette crise effroyable.

Mes dernières nouvelles d'Angleterre sont en général bonnes et rassurantes. Cependant si, d'ici jusqu'à l'hiver prochain, il ne se fait pas quelque changement essentiel, du moins dans l'une des deux cours d'Allemagne (et, selon moi, cela suffirait pour entraîner l'autre et, par conséquent, tout le reste), je prévois que l'Angleterre ne pourra pas continuer la guerre. Et ce qui arrivera après une nouvelle paix, je ne veux pas me livrer à cette perspective horrible.

Je devais bien compter sur l'indulgence précieuse de Votre Majesté pour m'être abandonné comme j'ai fait au cours de ces raisonnements. Votre Majesté pardonnera ce qu'il y a de hardiesse dans cette démarche en faveur du zèle qui m'anime pour tout ce qui touche de près ou de loin à une cause que les malheurs rendent toujours plus belle et plus glorieuse à mes yeux.

Je suis, avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très soumis et très fidèle serviteur.

GENTZ.

Gentz à Louis XVIII.

Vienne, le 10 août 1805[1].

Sire,

Il m'est impossible d'exprimer à Votre Majesté combien j'ai été pénétré de reconnaissance à la nouvelle marque qu'Elle a daigné me donner de Sa haute confiance en autorisant Mgr l'évêque de Nancy[2] à me communiquer le plan rédigé sous Ses yeux pour une expédition dans la midi de la France et en y ajoutant la lettre que Votre Majesté avait écrite à l'Empereur de Russie dans les premiers jours de mars.

Les sentiments nobles et sublimes qui animent Votre Majesté mériteraient d'être plus particulièrement connus de nos contempo-

1. *Fonds Bourbons*, 603-250, vol. 16, fol. 235-236.

2. Anne-Louis-Henri, cardinal de La Fare, né en 1752, évêque de Nancy le 7 octobre 1787, député à l'Assemblée nationale, émigré d'abord à Trèves, puis à Vienne, vers la fin de 1792, il y remplit, à partir de 1795, les fonctions de chargé d'affaires de Louis XVIII. Attaché à Madame Royale en qualité d'aumônier, il négocia son mariage avec le duc d'Angoulême. Rentré en France à la Restauration, il devint d'abord premier aumônier de la duchesse d'Angoulême, en 1817 archevêque de Sens, peu après pair de France et ministre d'État et enfin cardinal et duc de Sens en 1825. Il prononça à Reims le discours par lequel s'ouvrirent, en 1825, les cérémonies du sacre de Charles X, et mourut à Paris en 1829.

Digitized by Google

rains pour obtenir l'admiration universelle qui leur est due. Ayant malheureusement connaissance de plusieurs parties de la politique secrète qu'on a suivie pendant la dernière guerre, j'ai su depuis longtemps qu'il n'a tenu ni à Votre Majesté, ni aux autres princes de Son Auguste Maison que cette guerre si déplorable n'ait pris le caractère qu'elle devait avoir pour rendre à la France un gouvernement légitime et à l'Europe son équilibre et une paix durable. Je sais que tous les projets de Votre Majesté ont été constamment contrariés et que le mauvais génie, qui nous a conduits à notre ruine, a étouffé, dans sa naissance, chaque démarche qui aurait pu amener la solution.

Je suis profondément touché de la fermeté et de la persévérance avec laquelle Votre Majesté, après tant de contrariétés et de revers, continue à présenter aux souverains les principes et les plans qui pourraient encore produire la résolution salutaire sans laquelle nous devons nous attendre à une suite perpétuelle de convulsions, de catastrophes et de bouleversements. Mais, tout en rendant à la confiance et à la magnanimité de Votre Majesté le tribut d'admiration et d'enthousiasme qu'une postérité plus juste que la génération corrompue de ce jour ne lui refusera pas, je me crois appelé en même temps à indiquer les doutes que j'ai sur la possibilité à gagner dans ce moment-ci aucune des Puissances de l'Europe pour les mesures préliminaires qu'exigerait toute entreprise quelconque formée selon les principes qui sont développés dans le *Mémoire de Mittau*.

Votre Majesté verra par le papier ci-joint que, ne me jugeant plus assez instruit pour examiner le projet de ce Mémoire par rapport aux moyens d'exécution sur lesquels on pourrait compter en France, je l'ai surtout envisagé dans ses rapports avec la disposition actuelle des Puissances qui devraient y fournir les matériaux. J'ai hésité pendant quelque temps si, aux objections que j'ai fondées sur cet examen, je devais ajouter celle qui m'a frappé le plus, le danger d'exposer dans les circonstances actuelles la personne sacrée de Votre Majesté à une expédition, dont le succès ne fût pas certain. Cependant, j'ai cédé au besoin d'articuler cette objection principale et au cri de ma conscience qui ne me permettait point de la dissimuler.

Dieu sait si, malgré tous les préparatifs dont on nous assourdit tous les jours, nous aurons réellement la guerre. Mais, si elle se fait, elle sera beaucoup plus encore que les dernières (j'ose le prédire et le certifier à Votre Majesté), une guerre commune, étroite, mesquine, équivoque, coupée et entravée à chaque instant par des intrigues et des négociations pacifiques, une guerre où chacun ne pensera qu'à deux ou trois objets qu'il peut atteindre, soit pour garantir sa frontière par quelque simulacre d'amélioration, soit pour racheter son honneur compromis un peu par deux années de vaines menées.

Loin de s'occuper des intérêts de Votre Majesté, on n'arrivera pas même au point où il faudrait se trouver pour les prendre en délibéra-

Digitized by Google

tion. Cette guerre se fera sur la question importante, si Bonaparte doit porter la couronne d'Italie sur sa propre tête ou si elle doit être placée sur celle de Monsieur Eugène Beauharnais? Voilà les objets que les cabinets actuels de l'Europe embrassent et agitent. Ils sont incapables d'en concevoir d'autres et de travailler en grand, et comme je pense que le point le plus intéressant est toujours que Votre Majesté soit bien instruite, quelque douloureux que puissent être les renseignements qu'on lui présente, je Vous supplie, Sire, de croire que ce que je dis est la vérité tout entière.

Celui de tous les cabinets qui pourrait et qui paraît s'intéresser pour la Grande Cause, avec moins de scrupules et avec plus de résolution que les autres, est, sans contredit, l'Empereur de Russie. Il est libre, il est puissant. Sa conduite dans l'affaire de la protestation, le silence qu'il paraît avoir gardé après la lettre de Votre Majesté, qui aurait dû ranimer les morts, tout ce que je connais d'ailleurs de la manière de voir, de penser et de sentir de son cabinet, ne me donne que très peu d'espoir. Votre Majesté jugera cependant mieux que moi si les derniers événements politiques ont pu essentiellement changer l'esprit de la cour de Pétersbourg. Telle qu'elle a été jusqu'à présent, elle pourra peut-être arracher quelques lieues de terrain à Bonaparte, mais certes elle ne rétablira ni l'ordre en France ni l'ordre en Europe dans une crise comme celle d'aujourd'hui.

Quoi qu'il arrive, je prie Votre Majesté de vouloir toujours me compter au nombre de ses plus fidèles serviteurs.

Je suis, avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très soumis serviteur.

GENTZ.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE D'ITALIE

PÉRIODE DU « RISORGIMENTO »

(1919-1922)

(1er article.)

GÉNÉRALITÉS, ARCHIVES, BIBLIOTHÈQUES, ETC. — Une œuvre considérable de M. Benedetto CROCE domine la période d'histoire qui fait l'objet de ce bulletin. Sous le titre de *Storia della storiografia italiana nel secolo decimonono*[1], le grand érudit et philosophe napolitain a fait un exposé remarquablement séduisant du travail historique réalisé en Italie depuis la fin du XVIIIe siècle. Dans son discours académique de 1809, Foscolo s'écriait : « O Italiens, je vous exhorte aux histoires ». Cette exhortation de type et de signification éminemment patriotiques semble avoir déterminé la nature des premières œuvres élaborées : le sentiment national, les transpositions à l'époque moderne du grand conflit entre l'Empire et la papauté caractérisent les travaux de l'école catholico-libérale, et, avec moins de sérieux, ceux des néo-gibelins. Très habilement, M. Croce montre comment dans l'historiographie de son pays se réfléchit l'histoire même de ses penseurs. Ceux-ci, lentement, ont fini par sentir le besoin de concevoir les procédés d'une histoire à tendance scientifique, particulièrement en matière d'institutions ou de culture; d'autre part, les années 1848-1849 marquent une crise, avec la décadence de l'historiographie « philosophique » et l'avènement de la pure érudition. L'influence allemande, enfin, se discerne chez les historiens de l'Italie contemporaine; on aperçoit trois groupes qui se succèdent chronologiquement : les érudits que préoccupent encore des considérations générales, comme P. Villari,

1. *Storia della storiografia italiana nel secolo decimonono* (Scritti di storia letteraria e politica, XV-XVI). Bari, Laterza, 1921, 2 vol. in-8°, VIII-219 et 272 p. 40 l.

Digitized by Google

Comparetti, De Blasiis; les érudits qui se croient entièrement dégagés de cette espèce de préoccupation, comme Cipolla, Graf, Crivellucci ; les penseurs enfin qui, n'ayant été frappés par les abus de la méthode, cherchent à dépasser les matériaux bruts, à écrire des livres d'histoire, comme Loria, Labriola, Ciccotti, Volpe, Salvémini. A coup sûr, le livre de M. Croce n'est pas un palmarès, mais son intelligence vive des ensembles et des individualités fait que sa *Storiografia* constitue un des répertoires les plus riches de jugements éclairés et profonds sur un des aspects les plus importants de la pensée italienne[1].

L'outillage historiographique italien s'est enrichi de quelques instruments excellents : le tome XXVI des *Inventari* de M. Albano Sorbelli comporte un catalogue des manuscrits des bibliothèques de Faenza (par MM. Beltrami et Fiorentini) et Castiglione-Fiorentino (par M. Mischi[2]). L'importante collection Bertarelli, à Bergame, qui paraît si riche pour la période de 1796-1850, est maintenant inventoriée[3]. Pour les archives, nous noterons, en dehors du traité général de M. G. Sisto, consacré aux archives communales[4], les travaux de MM. Luigi Guasco et R. Parisi sur les dépôts de Rome[5] et de Naples[6]. Pour Naples, on sait que les Archives d'État se sont accrues des archives de la maison royale de Bourbon, de 1731 à 1860, précédemment conservées dans les palais royaux de Naples et de Caserte[7]. En ce qui touche les bibliothèques, M. Ersilio Michels continue de publier dans la revue *Rassegna storica del Risorgimento* les résultats intéressants de ses sondages personnels[8]. Le répertoire publié sous la direction de M. A. Mieli fournira des renseignements utilisables sur les savants et les institutions savantes

1. Cf. C. Barbagallo et O. Masnovo, *Storia e storiografia nel pensiero di Benedetto Croce*, dans *Nuova Rivista storica*, novembre-décembre 1920, p. 540-565.

2. *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia*. Firenze, Oelschki, 1920, in-8°, 279 p.

3. Achille Bertarelli, *Inventario della raccolta formata da Achille Bertarelli*, t. II. Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, 1921, in-8°, 338 p. — Le t. I avait paru en 1915.

4. *Gli archivi comunali, origine, storia, legislazione, riordinamento, conservazione*. Noci, Cressiati, 1922, in-8°, x-207 p.

5. L. Guasco, *L'Archivio storico del Comune di Roma*. Roma, Cuggiani, 1919, in-8°, 108 p.

6. R. Parisi, *Catalogo dei libri, registri e scritture esistenti nella sezione antica o prima serie dell' archivio municipale di Napoli (1387-1808)*, t. II. Napoli, Giannini, 1920, in-8°, xvi-608 p. — Le tome I avait paru en 1910.

7. *Le Bibliographe moderne*, juillet-décembre 1920-1921, p. 211.

8. Cf *la Biblioteca governativa di Lucca*, juillet-septembre 1922, p. 649-658.

Digitized by Google

de l'Italie[1], complétant heureusement celui de M. Silvio Pivano[2]. La collection des *Profili bibliografici* s'est augmentée de deux répertoires critiques fort utiles, celui de M. L. Piccioni sur le journalisme[3] et celui de M. Torrelli sur la critique[4]. Nous indiquerons enfin un instrument bibliographique établi par la Bibliothèque nationale de Rome spécialement pour les travailleurs italiens[5].

Collections de textes. — Trois collections nouvelles, offrant un intérêt évident pour l'histoire proprement dite et pour l'histoire littéraire, ont été organisées, l'une par M. Ugo Ojetti[6], l'autre par M. Giuseppe Gallavresi[7], la troisième par M. G. Marchi[8]. Nous reviendrons sur celles des œuvres qui sont publiées dans l'une ou l'autre et qui intéressent ce bulletin. Elles s'ajoutent à la collection plus ancienne des *Classici italiani*, dirigée par la forte et curieuse personnalité qu'est M. le comte G. Balsamo-Crivelli[9].

Nous sommes heureux de pouvoir ajouter à ces collections ita-

1. *Gli scienziati italiani dall' inizio del medio evo ai nostri giorni, repertorio biobibliografico*, t. I, 1re partie. Rome, Nardecchia, 1921, in-8°, 234 p. 45 l.

2. *Annuario degli istituti scientifici italiani*. Bologna, Zanichelli; Roma, Athenaeum, 2e année, 1921. — Signalons sur la *Société « Dante Alighieri »* l'article de M. J. Zeiller dans les *Études italiennes*, janvier 1920, p. 33-43.

3. *Il giornalismo*. Roma, Istituto propaganda cultura, 1920, in-16. Je n'ai pas eu entre les mains : Pasquale Parisi, *Il giornale e il giornalismo* (Napoli, Giannini, 1920, 8 l. Cf. le compte-rendu du *Corriere della sera*, 24 juin 1920), ni A. Zazo, *Il giornalismo a Napoli nella prima metà del secolo XIX* (Napoli, Giannini, 1920, in-16, 178 p., 5 l.), ni Lorenzo Rocco, *la Stampa periodica napolitana delle rivoluzioni 1799, 1820, 1848, 1860*, extrait de *Bollettino del Bibliofilo*. Napoli, Lubiano, 1921, in-8°, 200 p. Sur la fin de la *Perseveranza*, organe de la « Consorteria milanese », cf. P. [de] Q[uirielle], dans le *Journal des débats*, 28 mai 1921; sur le soixante-quinzième anniversaire de la *Gazzetta del Popolo*, cf. *Corriere della sera*, 11 décembre 1922.

4. Roma, Istituto propaganda cultura, 1920, in-18, 128 p.

5. Giuseppe Guli, *Bollettino delle opere moderne straniere acquistate dalle biblioteche pubbliche governative del regno d'Italia (1886-1900). Indice alfabetico per autori*. Roma, Maglione, 1920, in-8°, 769 p.

6. *Le più belle pagine degli scrittori italiani*. Milano, Treves. Cf. *Corriere della sera*, 8 janvier 1922.

7. *Collezione di memorie*. Milano, Facchi-Cheperl, éditeur, également la collection des *Pagine immortali*.

8. *Pagine politiche*. Firenze, Valecchi.

9. Torino, Unione tipografica editrice torinese. M. Balsamo-Crivelli publie d'intéressants essais dans l'organe de la C. G. T. italienne *Battaglie sindicali*. — A noter également : le *Biblioteca universale* de Sonzogno (Milano), le *Biblioteca classica Hoepliana* d'Hoepli (Milano), et *I grandi autori* de Bemporad (Firenze).

Digitized by Google

liennes les *Cent chefs-d'œuvre étrangers*, où, dès maintenant, ont paru des pages choisies de Leopardi et d'Alfieri, publiées par MM. E. Rodocanachi[1] et Paul Sirven[2]; les écrits les plus caractéristiques de ces deux auteurs y sont traduits, précédés de notices biographiques et bibliographiques tout à fait suffisantes pour le grand public français, auquel la collection est destinée.

Histoire générale. — M. Italo Raulich[3] a consacré à l'histoire de l'Italie moderne à partir de 1815 un ouvrage considérable, dont le premier volume poursuit le récit des événements jusqu'en 1830[4]. C'est un type d'ouvrage un peu dépassé : sans introduction explicative, sans bibliographie ni notes, ne considérant que les faits politiques sans se soucier de leur substratum économique, n'envisageant que les événements italiens sans les replacer véritablement dans l'évolution européenne, un peu classiquement imprécis, et s'efforçant à la modération dans les appréciations sur les hommes et les crises, il est terne et exact. Le plan est simple, purement chronologique, mais nous retiendrons comme particulièrement solide le livre II, sur les sociétés secrètes et les organisations libérales qui ont préparé les mouvements de 1820-1821, et le livre VI, intitulé : « Entre despotes et sectes », où M. Raulich oppose la vie ardente de la Romagne et du Cilento à la tranquillité lourde de la Toscane et du Piémont.

Si nous pouvons négliger les histoires populaires ou sommaires du « Risorgimento[5] » et les recueils d'essais historiques consacrés à cette période[6], nous avons en revanche le devoir de souligner quelques ouvrages, où l'on s'est efforcé de déterminer l'origine et le développement des courants d'idées qui dominent et expliquent en partie et les hommes et les faits. C'est ainsi que M. Antonio Monti

1. Paris, la Renaissance du livre, s. d., in-18, 204 p. Prix : 3 fr. 75.

2. Ibid., s. d., in-18, 184 p. Prix : 4 fr.

3. Nous n'avons pas vu : *Pagine sparse del risorgimento. Raccolta di letture storiche educative, 1815-1918*, éditées par M. Raulich. Torino, Paravia, 1920, in-8°, 292 p. 10 l.

4. *Storia del risorgimento politico d'Italia*, t. I : *1815-1830*. Bologne, Zanichelli, s. d. [1920], in-8°, xviii-500 p. 25 l.

5. P. Larizza, *la Storia del risorgimento italiano esposta nella sua organica sincerità (1815-1920)*. Roma, Löscher, 1921, in-8°, 410 p., 20 l.; — Pasquale Fornari, *Breve storia del risorgimento d'Italia (1815-1918)*. Torino, Paravia, 1920, in-16, viii-112 p. 5 l.; — Arrigo Solmi, *Il risorgimento italiano*. Milano, Federazione italiana delle biblioteche popolari, 1919, in-16, 202 p.

6. Pietro Silva, *Studi e scorci di storia*. Firenze, Le Monnier, 1921, in-18, 299 p. 12 l.; — Raffaello Barbiera, *Voci e volti del passato (1800-1900) da archivi segreti di stato e da altri fonti*. Milano, Treves, 1921, in-16, 372 p.

Digitized by Google

a voulu étudier le sort de l'idée fédéraliste dans l'histoire du « Risorgimento[1] ». A ses yeux, en effet, on s'occupe trop exclusivement, en Italie, de certaines grandes individualités, honorées dans un sentiment explicable, mais où la science est sacrifiée, d'hagiographie patriotique. Dans les pratiques politiques des régimes périmés — en particulier le municipalisme médiéval — comme dans les conceptions politiques de grands écrivains nationaux, Dante, Pétrarque, Machiavel, certains hommes du « Risorgimento » ont puisé les éléments de doctrines qui, différenciées avec Ferrari, Cattaneo et Gioberti, tendent toutes au fédéralisme. La phase culminante de cette évolution se discerne en 1848-1849, et l'échec de la révolution italienne marque la ruine de la conception fédéraliste en même temps que l'aube de la conscience nationale unitaire. Mais, même l'unité faite, il a subsisté en Italie un courant d'idées fédéralistes, sous la forme d'un anticentralisme qui s'est manifesté surtout dans le sud et parmi un certain nombre de littérateurs. Il n'est pas sûr que l'introduction d'éléments slovènes et allemands dans l'État italien ne renouvelle pas, à certains égards, quelques-unes des thèses de l'ancien fédéralisme.

A l'occasion des efforts faits par les divers partis libéraux pour arriver à une formule d'ensemble — avant que le coup d'État de M. Mussolini les ait tous mis d'accord[2] — M. Carlo Curcio a publié deux opuscules, simple amorce d'un travail qu'il serait intéressant de faire[3]; on y voit comment ce sont avant tout Silvio et Bertrando Spaventa qui ont formulé les thèses essentielles du libéralisme tel qu'il a inspiré les divers ministères de la « Destra » jusqu'en 1876.

A M. Antonio Anzilotti, qui a fourni sur l'opposition des thèses néo-guelfe et autonomiste à Naples des détails importants[4], nous devons un petit livre nourri d'idées et de faits sur la réaction réciproque des Italiens et des Yougoslaves au cours du « Risorgimento[5] ». Parmi les conservateurs comme Balbo et les révolutionnaires comme Mazzini, on s'est, en effet, préoccupé des Slaves du sud, en tant qu'é-

1. *L'Idea federalistica nel risorgimento italiano*. Biblioteca di cultura moderna, n° 109. Laterza, Bari, 1922, in-8°, VIII-186 p. 8 l. 50

2. Sur le Congrès de Bologne d'octobre 1922, tenu par les libéraux de la péninsule, cf. l'article de M. Pernot, dans le *Journal des débats*, 19 octobre 1922.

3. *L'Idea liberale*. Napoli, Morano, 1922, in-18. 51 p.; *le Origini dell' idea liberale in Italia*. Napoli, Morano, 1922, in-18, 87 p.

4. Dans *Nuova rivista storica*, mars-avril 1920, p. 162-178.

5. *Italiani e Jugoslavi nel Risorgimento*. Quaderni della Voce, 3ª serie, n° 42. Roma, la Voce, in-16, s. d., 119 p. 5 l.

Digitized by Google

léments de cette monarchie habsbourgeoise dont la destruction était liée à l'avènement de l'unité italienne. Les tractations de Cavour avec le général Klapka, celles de Garibaldi avec Kossuth tendaient à ce double but. En 1849, sur l'initiative de L. Valerio, s'était constituée à Turin une « Société pour l'alliance italo-slave », et celle-ci eut parmi ses adeptes Robert, professeur de littérature slave au Collège de France. A Padoue, un groupement d'exilés yougoslaves, roumains et polonais préparait les voies et moyens pour l'avènement des nations nouvelles. Les journaux, les ouvrages d'histoire, de linguistique, de stratégie, que M. A. Anzilotti a dépouillés avec tant de soin, montrent, d'autre part, dans quelle atmosphère de confiance réciproque les deux populations italienne et slave envisageaient, entre 1860 et 1866, leur libération respective. Il est regrettable que M. Anzilotti n'ait pas poussé au delà de 1866 son enquête ; elle eût montré, sans doute, comment et pourquoi les sympathies italiennes pour la cause yougoslave ont pu, à certains moments, s'atténuer et même se transformer en un sentiment tout différent.

Ces modifications à la sensibilité italienne apparaissent également en ce qui touche les relations de l'Italie et de la France. M. Maurice Mignon n'a étudié, dans son livre sur les *Affinités intellectuelles de l'Italie et de la France*[1], que les instants d'idylle, qui, au demeurant, sont nombreux, mais dont il ne faudrait pas, tout de même, exagérer la valeur, au risque de fausser toute l'histoire des rapports franco-italiens.

Histoire régionale[2]. — Dans certains travaux d'histoire régionale on retrouve quelques-unes des préoccupations théoriques des historiens qui ont traité, nous venons de le voir, les questions générales de l'histoire moderne de l'Italie. Même dans le livre très vivant de Mme Adriana Silvestrini sur Gubbio de 1796 à 1849[3], il y a un souci d'aller au delà de l'anecdotique et de l'individuel pour déterminer les transformations collectives ; on voit ainsi ce petit centre

1. Paris, Hachette, 1921, in-8°, 273 p. — Cf. Paul Hazard, *la Culture française en Italie*, dans la *Minerve française*, mars 1920, et, sur un point de détail, E. Rota, *l'Esthétique du sensualisme français dans la litterature italienne du XVIII^e siècle*, dans la *Nouvelle Revue d'Italie*, 15 décembre 1920.

2. A citer ici : Carlo Errera, *l'Italia e le sue regioni*. Bologna, Zanichelli, 1919, in-16, 40 p.; colonel V. Adami, *Storia documentata dei confini del regno d'Italia;* t. I : *Confino italo-francese*. Roma, Tipogr. per l'amministrazione della guerra, 1919, in-8°, XI-471 p.

3. *Gubbio nel Risorgimento (l'Idea italiana in un piccolo centro), 1796-1849*. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1919, in-8°, 129 p. — 35 pages du volume sont occupées par des reproductions de documents en général curieux et en particulier des extraits des registres municipaux à l'époque de la domi-

Digitized by Google

de 4,415 habitants subir, en 1796, le premier contact avec les idées nouvelles, représentées par les conquérants français, puis la lente pénétration de ces idées dans les différentes couches de la population; lors des mouvements de 1831, on perçoit chez les habitants de Gubbio une diminution de l'esprit sanfédiste, le mazzinisme pénètre parmi eux, et plusieurs citoyens de Gubbio figureront comme volontaires dans la guerre nationale de 1848-1849.

La même impression, mais intensifiée, se dégage également du livre de M. Giovanni GENTILE sur les idées en Toscane au XIX^e^ siècle[1]. C'est que, si Capponi constitue la figure principale de l'ouvrage, M. Gentile a su grouper autour de lui les penseurs qui ont participé au même mouvement politique et intellectuel : Niccolini, Giusti, Centofante, R. Lambruschini, G. Montanelli. Les questions religieuses fournirent un sujet particulièrement fécond de réflexions à ce groupe : Lambruschini et Capponi ont conçu des systèmes fondés sur la liberté de l'État à l'égard de l'Église, de la conscience individuelle à l'égard de l'autorité religieuse. Mais, à son tour, Lambruschini a exercé une grande influence sur le baron Ricasoli ; toutefois, celui-ci en est venu à concevoir un régime où la liberté religieuse serait garantie par un état fort : ainsi l'homme d'État toscan se rapproche de Cavour; mais, tandis que les préoccupations religieuses resteront toujours secondaires et faibles chez Cavour, elles prédominent tellement chez Ricasoli que, de 1860 à 1870, il ne cessera pas de chercher à réaliser son idéal au moyen d'un accord direct avec le Vatican. Les préoccupations religieuses n'ont cessé d'être très vigoureuses en Toscane; à propos des ouvrages des Villari et des Perrens sur Savonarole, il y a eu tout un mouvement d'opinion, auquel participèrent des périodiques comme la *Gioventù*, les *Annali cattolici*, la *Rassegna universale*, qui légua son programme à la *Rassegna nazionale*, et des groupements savants, comme la « Crusca », tout animée de l'esprit de Capponi.

On retrouve Niccolini dans le livre de M. Achille DE RUBERTIS sur la censure toscane[2]. Les œuvres de Niccolini, surtout son théâtre, et, dans son théâtre, surtout *Giovanni da Procida*, sus-

nation française. — Nous n'avons pas eu entre les mains : Angelo Lupatelli, *I salotti perugini del secolo XIX e l'accademia dei Filedoni nel primo secolo di sua vita, 1816-1916*. Empoli, Lambruschini, 1921, in-16, 131 p. 7 l.

1. *G. Capponi e la cultura toscana nel secolo decimo nono*. Collana storica. Firenze, Vallecchi, 1922, in-18, 477 p.

2. *G.-B. Niccolini e la censura toscana*. Torino, Chiantore, 1921, in-8°, 204 p., supplément au n° 18 du *Giornale storico della letteratura italiana*. — Nous n'avons pas vu Raffaello Uccelli, *Contributo alla biografia della Toscana*. Firenze, Seeber, 1922, in-8°, XI-466 p. 70 l.

Digitized by Google

citèrent, en effet, les rigueurs relatives des censeurs de Florence. M. de Rubertis fournit ainsi des éléments intéressants sur les conditions faites à la pensée moderne dans l'Italie d'avant 1860.

C'est un ouvrage considérable qu'a consacré M. Guido DE RUGGIERO à la pensée politique dans le midi de l'Italie aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles[1]. Sans doute, la méthode employée mérite d'être critiquée; à l'exposé chronologique des œuvres publiées par les principaux représentants de la culture méridionale, on aurait préféré une analyse systématique des thèmes essentiels de cette culture, dans la mesure où les thèmes ont abouti à des mouvements ou à des réalisations politiques. C'est en effet, par contre, le mérite de M. de Ruggiero d'avoir essayé de préciser les liens délicats qui unissent les événements aux idées. Il est vrai que le premier penseur napolitain dont il parle, le grand Vico, est resté étranger aux préoccupations immédiatement politiques; mais l'influence de Giannone sur toute la législation napolitaine est indéniable, non moins que celle des penseurs qui, de Galiani à Filangieri et Pagano, ont cru, comme tant de penseurs français, à la raison souveraine se réalisant au moyen de lois harmonieuses. Cet esprit juridique explique le caractère de la révolution napolitaine de 1799 : un État réduit à une capitale, une république sans républicains, c'est tout ce qui pouvait en sortir. M. de Ruggiero s'efforce de déterminer les nuances de cette révolution dans les œuvres de Russo, Pagano, Delfico, Eleonora Fonseca Pimentel, et, après eux, de Paribelli, Lomonaco et Ciaia. Grâce à eux s'élaborent peu à peu la thèse unitaire et le programme démocratique qui prennent leur forme la plus cohérente avec Vincenzo Cuoco. Les réformes du XVIII^e^ siècle et les institutions muratiennes, sorties de ce mouvement d'idées, aboutissent à la formation d'une conscience de classe dans la bourgeoisie napolitaine, qui tente de réaliser son idéal politique au moyen des mouvements de 1820 : dans les œuvres de Pepe, Colletta, Carrascosa, Poerio, Borrelli, dans les articles de la *Minerva*, du *Costituzionale*, de l'*Imparziale* s'affirme cet idéal de propriétaires fonciers, conservateurs au point de vue social, régionalistes au point de vue italien. C'est très lentement que cet idéal se transforme de 1820 à 1848, avec l'œuvre magistrale de Colletta, la *Storia del reame di Napoli*, et les articles de la revue *Il progresso delle scienze* : les Napolitains restent hostiles tant au mazzinisme qu'au néo-guelfisme, et, lorsque la révolution de 1848 éclate dans le midi, les libéraux napolitains, pris entre quelques exaltés et la réaction, ne peuvent organiser rien

1. *Il pensiero politico meridionale nei secoli XVIII e XIX*. Bari, Laterza, 1922, in-18, 303 p. 14 l. 50.

Digitized by Google

de stable. Mais leur échec même leur est une leçon, comme la persécution qui les poursuit leur sert de propagande. L'esprit municipal s'atténue, grâce à l'émigration qui met un grand nombre de Napolitains en contact avec les représentants du piémontisme. Seulement, tandis que les théories des grands libéraux napolitains, les Spaventa, C. de Meis, se constituent, des hommes comme les deux Savarese, Cenni, Manna, Persia restent en partie fidèles à l'idéal traditionnel de la bourgeoisie méridionale[1].

ROME ET LA QUESTION ROMAINE. — C'est aussi à la catégorie des histoires d'idées que se rattache le livre de M. Maurice VAUSSARD sur l'*Intelligence catholique dans l'Italie au XX^e siècle*[2]. Sa qualité d'étranger a permis à M. Vaussard d'aborder le sujet avec une liberté d'esprit qui aurait peut-être manqué à un Italien et qui lui permet d'insister sur la faible culture intellectuelle du catholicisme italien, jusqu'au moment où, de P. Gemelli à M. Papini[3], sont apparues ces fortes personnalités qui donnent un caractère tout particulier au « Partito popolare » actuel. A l'économiste Toniolo, à M. Meda, à don Sturzo, à Ferrini, à Giosuè Borsi, M. Vaussard consacre des pages remplies de faits et d'idées, s'efforçant de replacer l'évolution du catholicisme italien dans l'histoire générale de l'Italie moderne. Je n'accepterai toutefois pas entièrement sa conclusion, où il tend à mettre le catholicisme français au-dessus du catholicisme italien, car on ne peut nier l'admirable activité sociale et les multiples manifestations politiques des catholiques italiens[4].

1. Sur un point fort important, le livre de M. de Ruggiero trouvera un intéressant complément dans l'étude de M. A. Anzilotti, *Neoguelfi ed autonomisti a Napoli dopo il 60*. Città di Castello, Lapi, 1920, in-8°, 19 p. (extrait de la *Nuova rivista storica*). — Il va de soi que M. de Ruggiero donne dans son livre une grande place à la charbonnerie. Il y aura lieu de voir à ce sujet : Teresa Vitagliano, *la Carboneria in Abruzzo*. Lanciano, Nasuti, 1920, in-8°, 143 p.; Saverio La Sorsa, *la Carboneria in terra di Bari*. Bari, Panzini, 1920, in-16, 417 p.; Giuseppe de Ninno, *Filadelfi e carbonari in Carbonari di Bari*. Bari, Panzini, 1922, in-8°, 49 p. — Joindre le discours de l'excellent historien O. Dito, *la Calabria nella sua storia e nelle sue rivoluzioni*. Catanzaro, Il Sud, 1921, in-8°, 36 p.

2. Paris, Gabalda, 1921, in-18, XXI-347 p. 7 fr. 50.

3. On sait que l'*Histoire du Christ* de M. Papini a été traduite en français par M. P.-H. Michel (Paris, Payot, 1922, in-8°, 464 p. Prix : 9 fr.). Cf., à ce sujet, l'article de M. Louis Gillet, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1922, p. 443-452.

4. Nous n'avons pas eu entre les mains le travail de M. Fr. Olgiati, qui est intitulé *la Storia dell' azione cattolica in Italia*. Milano, Vita e Pensiero, 1920. A signaler, pour répondre à l'un des reproches formulés par M. Vaussard contre le catholicisme italien, la *Guida bibliografica di cultura cattolica*, éditée par

Digitized by Google

D'autre part, on eût aimé à trouver dans le livre de M. Vaussard un chapitre sur les « évadés » de l'Église, comme le fameux R. Murri ou les modernistes du type d'Antonio Fogazzaro[1].

Il n'est pas question des papes dans l'ouvrage de M. Vaussard. Signalons, en passant, le rôle que s'attribue Chateaubriand dans l'élection du successeur de Léon XII en 1829[2], pour insister un peu plus sur les souvenirs de Giuseppe MANFRONI[3]. Il s'agit d'un policier à qui le gouvernement italien confia dès 1870 le soin de surveiller et de protéger le Vatican et qui remplit cette délicate tâche jusqu'en 1901; il mourut en 1917, laissant dix-neuf volumes de mémoires manuscrits, dont son fils a tiré les éléments de la présente publication. Grâce à lui, nous comprenons ce qu'étaient les *ceriole*, Romains partisans de la conciliation, les *buzzurri*, antipapalins, et les *caccialepri* ou « noirs »; nous saisissons sur le vif le contre-coup des manifestations catholiques ou légitimistes de France[4]. En 1880, un vol commis au Vatican permettait à Manfroni d'y pénétrer pour la première fois et, à partir de ce moment, ses interventions vis-à-vis de la « prison papale » devinrent plus nombreuses; le tact qu'il y déploya lui valut les compliments des ministres italiens et la sympathie de quelques hauts fonctionnaires du Vatican.

Il est bien tôt pour tenter d'écrire l'histoire du pape Benoît XV, à qui certains catholiques, dans les pays de l' « Entente », n'ont pas pardonné d'avoir été « au-dessus de la mêlée » pendant la Grande Guerre. M. Charles GALLET[5] n'a pourtant pas craint de montrer les manifestations charitables de Benoît XV à l'égard des prisonniers et des blessés français et surtout d'insister sur le message du 1er août 1917 qui proposait une paix comportant la cession de l'Alsace-Lorraine à la France. Le « Pacte de Londres » du 26 avril

le « Centro Nazionale di cultura dell' Unione popolare ». Torino, Società editrice nazionale, 1921, in-8°, 130 p. 5 l.

1. Cf. T. Gallarati-Scotti, *la Vita di Antonio Fogazzaro*. Milano, Baldini-Castaldi, 1920, que nous n'avons pas vue, mais dont parle M. Muret dans le *Journal des Débats*, 10 septembre 1920.

2. M. Levaillant, *Chateaubriand et son ministre des Finances*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1922, p. 665 et suiv. Les articles de M. Levaillant ont été depuis réunis en volume. — Joindre P. Robiquet, *Chateaubriand et deux papes*, dans le *Journal des Débats*, 5 février 1922, et commandant Weil, *la Préparation d'un conclave (1844-1846)*, *ibid.*, 23 mars 1922.

3. *Sulla soglia del Vaticano, 1870-1901. A cura del figlio Camillo*. Bologna, Zanichelli, s. d. [1920], 2 vol. in-8°, XV-400 et 310 p. Prix : 27 l. — M. Camillo Manfroni est professeur d'histoire moderne à l'Université de Padoue.

4. Sur l'attitude de Pie IX et de Léon XIII, cf. un article, largement écrit, de M. G. Goyau, *la Fin d'une captivité*, dans *Lectures pour tous*, avril 1922.

5. *Le Pape Benoît XV et la guerre*. Paris, Téqui, 1921, in-18, XXIX-395 p.

Digitized by Google

1915, qui posait le principe de la non-participation du souverain pontife aux négociations pour la paix, devait rendre inopérante la bonne volonté de Benoît XV. Nous attendrons, pour en être plus sûr, de posséder des documents plus nombreux sur les rapports des belligérants avec Rome de 1914 à 1918[1].

C'est dans un esprit bien différent qu'a écrit M. Guglielmo QUADROTTA, dont le livre : *la Chiesa cattolica nella crisi universale con particolare riguardo ai rapporti fra Chiesa e Stato in Italia*, a paru dans une maison d'édition protestante[2]. M. Quadrotta est un journaliste radical; il cherche à prouver le bien fondé du « Pacte de Londres », critiqué par M. Gallet; à ses yeux, l'Église romaine n'a rien abandonné de ses théories médiévales, et elle a voulu, en essayant de faire reconnaître comme internationale la loi purement italienne des garanties, élargir et fortifier sa situation dans le monde aux dépens du gouvernement italien. Benoît XV a dépassé, en effet, le point de vue de Pie X, qui, en ce qui touche la « question romaine », avait entrepris, d'une façon bien plus nette qu'on ne l'a pensé à l'étranger, de modifier l'état de choses créé par la loi du 13 mars 1871. Celle-ci n'admet pas la souveraineté *lato sensu* du pape; le pape est un souverain *sui generis*, et sa situation est définie par le droit italien uniquement. Quant à la note pontificale du 1er août 1917, dont M. Gallet fait état, elle se rattache aux efforts du cardinal Gasquet et à la présence d'un ambassadeur anglais à Rome, travaillant de concert à faciliter les rapports entre Londres et le Vatican. En réalité, l'échec de cette politique n'a fait que préparer l'évolution francophile de Rome, marquée par l'envoi d'un ambassadeur français au Vatican et le rétablissement de la nonciature parisienne. En appendice, M. Quadrotta reproduit divers documents qui tendent à prouver que la papauté n'a pas changé de doctrine[3].

1. Nous n'avons pas vu le livre de M. G. Goyau, *Papauté et chrétienté sous Benoît XV*. Paris, Perrin, 1922, in-16. On y trouvera sans doute la matière de ses articles *Sur l'horizon du Vatican*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 février et 1er mars 1922. Cf. également Raoul Narsy, *le Pontificat de Benoît XV*, dans la *Revue de la Semaine*, février 1922.

2. Roma, Bilychnis, 1921, in-8°, 164-CLIII p. Prix : 10 l.

3. En juin 1921, la « question romaine », sous l'aspect de la révision éventuelle de la loi des garanties, a fourni l'occasion de nouvelles discussions et manifestations politiques. Le vague des déclarations de l'*Osservatore romano*, organe du Vatican, tend à faire admettre que l'opinion de M. Quadrotta, touchant l'immutabilité de la papauté, est parfaitement admissible (cf. le *Corriere della sera*, 7 septembre 1921, et M. Pierre de Quirielle, dans le *Journal des Débats*, 19 juin 1921 et 13 septembre 1921). Avec l'élection du pape Pie XI, la « question romaine » a rebondi, mais, bien entendu, elle n'a pas avancé. —

Digitized by Google

HISTOIRE ÉCONOMIQUE. — Il n'est guère de questions d'histoire économique qui restent étrangères à M. Giuseppe PRATO. Ainsi, ne pouvait-il négliger le livre fondamental de M. Marcel Blanchard sur les *Routes des Alpes occidentales à l'époque napoléonienne (1796-1815)*[1] et il y a consacré une étude qui se rattache, par de nombreux liens, à ses autres ouvrages[2]. Le transit par les Alpes du sel, puis des filés et tissus a, en effet, attiré très tôt l'attention des princes piémontais; mais ils ont réalisé peu de chose, faute d'argent. L'argent, au contraire, n'a pas manqué à Napoléon Ier, qui a vu, successivement, l'importance du Simplon et du Cenis; la route du Cenis est devenue la route par excellence du commerce franco-italien à partir de 1806, et c'est par là qu'a passé le coton d'Italie ou d'Anatolie à destination des manufactures françaises. En même temps, la construction de la route, pour laquelle furent employés de nombreux ouvriers italiens, modifia les conditions économiques du Biellese et du Canavese. Tous ces phénomènes intéressent vivement M. Prato qui sait l'importance du facteur « communications » dans l'évolution économique.

Comme lui, Cavour a été un « libériste » impénitent. C'est ce que montre en dernier lieu M. Carlo E. FERRI[3]. M. Ferri, sans doute, ne connaît pas toutes les exigences de la méthode historique. Mais il arrive à montrer comment dans sa famille, par ses lectures, ses voyages, Cavour s'est constitué un bagage très net d'idées, où l'on distingue surtout un apport genevois, dû à Simonde de Sismondi, et un apport britannique, dû au mouvement « manchestérien ». Aussi, à la façon des tories anglais, conclut-il assez tôt à la nécessité des « réformes faites à temps... pour éviter les révolutions ». Chef de gouvernement, il s'oppose à toutes les mesures qui tendraient à renforcer ce qui persiste d'illibéral dans l'économie, comme les monopoles, les taxes, les réquisitions; il bataille en faveur des traités de commerce, qui sont comme une ébauche imparfaite de libre-échangisme; il sup-

Le livre de M. Quadrotta a fait l'objet d'un article important de M. F. Rubbiani, *la Questione romana*, dans la *Rassegna italiana*, février 1922. Dans le sens « romain », cf. Luigi Seremia, *l'Unità italiana e il papa*. Padova, Zannoni, 1921, in-8°, 16 p.; prix : 1 l., qui affirme que les habitants des États pontificaux ne désiraient pas du tout être incorporés à l'Italie.

1. Grenoble, 1921, in-8°. La petite thèse de M. Blanchard est consacrée à la bibliographie critique du sujet. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXXVII, p. 10.

2. *Le Vie del transito commerciale in Piemonte nell' epoca preferroviaria*. Extrait des *Atti della reale Accademia delle Scienze di Torino*, t. LVII, 1921-1922. p. 166-178.

3. *Il pensiero economico del conte di Cavour*. Biblioteca di scienze economiche, 20. Milano, Treves, 1921, in-16, 151 p.

Digitized by Google

prime la limitation de l'intérêt légal, améliore la fiscalité piémontaise et n'aborde les questions sociales qu'avec les prudences d'un philanthrope conservateur. Ainsi, la pensée et l'action de Cavour s'apparentent-elles nettement à celles des hommes remarquables qui se sont groupés dans l' « Association subalpine » et qui ont joué un rôle si remarquable dans la formation de l'Italie moderne. — M. Giuseppe Prato montre en effet, dans le livre qu'il a consacré à ce groupement[1], que les hommes politiques ou les purs penseurs n'ont pas été seuls à préparer l'unification nationale : les économistes ont rempli une tâche pour le moins égale. Fondée en 1842, l' « Association subalpine », l' « Agraria », qui comprenait des adhérents très variés, n'a cessé d'étudier les questions économiques qui intéressaient le Piémont en lui-même et par rapport au reste de l'Italie et de l'Europe. Nous ne pouvons énumérer toutes ces questions, remarquablement commentées par M. Prato au moyen d'une abondante annotation : problème ferroviaires, problèmes douaniers, conditions du travailleur, institutions de prévoyance et de mutualité, travail des femmes et des enfants, etc. Enfin, l' « Agraria » a soutenu la politique des modérés, parmi lesquels Cavour devait recruter ses meilleurs adhérents; à son congrès de 1847, présidé par Pinelli, on aborda très nettement tout le problème italien, et l'on essaya même, à propos du conflit douanier avec l'Autriche, de forcer la main à Charles-Albert; la lettre du roi à Castagnetto, annonçant qu'il n'attendait plus que le jour de monter à cheval avec son fils, produisit une grande impression. Les membres de l' « Agraria » applaudirent aux réformes de 1847, à la publication du Statut, et préparèrent la formation de cette élite qui fit l'éducation politique de l'Italie[2].

A l'histoire économique de l'Italie depuis l'unification ont été consacrés deux ouvrages : dans l'un[3], M. Ugo Pellegrini fait un exposé sobre et clair, renforcé de deux tableaux bien ordonnés, du progrès démographique, agricole, industriel et commercial de la

1. *Fatti e dottrine economiche alla vigilia del 1848. L'Associazione agraria subalpina e Camillo Cavour.* Extrait de la *Biblioteca di storia italiana recente.* Torino, Tipografia San Giuseppe degli artigianelli, 1920, in-4°, 352 p.

2. Cf. également de M. Prato, *la Metamorfosi economico-sociale del Piemonte di Carlo Alberto*, dans la *Nuova Rivista storica*, mai-juin 1920, p. 250-277, et les articles que j'ai analysés dans la *Revue historique*, t. CXL, p. 277. — Sur ces travaux de M. Prato, cf. l'importante note de M. Ettore Rota, dans la *Nuova Rivista storica*, janvier-février 1921, p. 124-133.

3. *Il risorgimento economico dell' Italia dalla costituzione del regno al 1921.* Milano, Roma, Società editrice libraria, 1922, in-8°, XVI-156 p. 16 l. 50.

Digitized by Google

péninsule, et une étude de ses bilans nationaux. — Dans l'autre[1], M. Dario Morelli examine, d'une façon qui n'est pas toujours critique, la politique douanière de l'Italie depuis 1861. Ce sont les déficits du budget italien qui ont incité les gouvernants, à partir de 1878, à amorcer un système protecteur, qui, peu à peu, sous des influences diverses, s'est étendu et renforcé. Le résultat de ce protectionnisme d'origine fiscale a été de permettre aux industries nationales de se développer; M. Morelli note comment la rupture économique avec la France a eu pour conséquence immédiate que l'Italie cherche des débouchés vers l'Europe centrale. Ainsi la Triplice a une base économique qu'il ne faut pas oublier, si l'on veut comprendre les fluctuations diplomatiques du gouvernement italien de 1892 à nos jours.

Une série d'études nous sont parvenues sur l'Italie économique pendant et depuis la guerre. Ce ne peuvent être que des essais; les documents n'étant pas encore tous réunis, les interprétations en sont forcément incomplètes et provisoires[2]. — M. Augusto Graziani essaie de déterminer le coût financier de la guerre pour l'Italie et expose les mesures prises pour y faire face[3]. — M. Giorgio Mortara examine les principales branches de l'activité nationale, analyse les conditions générales du budget et souligne la paralysie relative des industries que la guerre avait fait surgir ou se développer[4]. — On trouve beaucoup de chiffres dans le livre de M. Mortara. Il y en a davantage dans le douzième volume de l'excellente publication de M. Ricardo Bachi[5]; mais on y lira un exposé coordonné des causes de la stagnation économique de l'Italie en 1920; la principale est d'ordre moral, car on n'a pas su, ou voulu, adapter l'économie de guerre à la période de paix.

Quelques travaux de détail se rattachant à l'histoire économique méritent d'être encore signalés. — Sur le mouvement coopératif, on

1. *Il protezionismo industriale in Italia dall' unificazione del regno.* Milano, Roma, Società editrice libraria, 1920, in-8°, 25 l.

2. M. A. Bernadino a dressé une bibliographie, que je n'ai pas vue, sous le titre de : *Saggio di una bibliografia della letteratura economico-finanziaria della guerra e del dopo-guerra (1915-1921).* Torino, Anonima Libraria Italiana, 1922, in-8°, 109 p. 10 l.

3. *Lo Sforzo economico dell' Italia nella guerra mondiale.* Trieste, Tipografia nazione, 1920, in-16, 108 p.

4. *Prospettive economiche, 1922.* Édité sous les auspices de l'Università Bocconi de Milan. Città di Castello, Società tipografica Leonardo da Vinci, 1922, in-8°, xx-384 p.

5. *L'Italia economica nel 1920.* Édité par la *Riforma sociale.* Città di Castello, Lapi; Milano-Roma-Napoli, Società editrice Dante Alighieri, 1921, in-8°, xii-512 p.

Digitized by Google

pourra consulter la monographie de M. A. Casalini[1]. Malheureusement, M. Casalini appartient au groupe numériquement le moins important de la coopération italienne, le « Sindacato nazionale », et par surcroît, ne s'intéresse pas aux aspects catholique et socialiste de ce grand mouvement. Mais il fournit d'utiles statistiques sur les différentes catégories de coopératives (consommation, achats agricoles, production[2] et travail, crédit) et, dans l'un des appendices de son volume, il publie l'intéressant « Patto di fratellanza » de 1871. — Sur l'émigration italienne en Europe, que la législation restrictive américaine ne peut que développer, la grande organisation catholique « Bonomelli » a publié les résultats d'une première enquête tout à fait remarquable, touchant les causes, les directions, la composition démographique, technique et sociale des divers courants migratoires[3].

Georges Bourgin.

(Sera continué.)

HISTOIRE DE DANEMARK

PUBLICATIONS RÉCENTES CONCERNANT LE SLESVIG RECOUVRÉ.

La restitution partielle au Danemark d'une ancienne province danoise n'a pas été sans susciter un certain nombre de problèmes, dont quelques-uns offraient un caractère historique ou étaient de nature à nécessiter des recherches et des éclaircissements sur les rapports du Danemark avec le Slesvig et ses populations anciennes et modernes. C'est ainsi que la tâche s'imposait au gouvernement danois de mettre fin à la déformation systématique des noms de lieux slesvicois qui avait été organisée par l'administration prussienne. Dès l'année 1910, une commission avait été chargée de rechercher les formes anciennes des noms de lieux danois, leur his-

1. *Cenni di storia del movimento cooperativo in Italia.* Roma, Sindacato nazionale delle cooperative, 1921, in-8°, xxiii-195 p. 7 l.

2. Sur ce point, cf. Alberto Cencelli, *la Proprietà collettiva in Italia : le origini, gli avanzi, la ricostruzione. I demani collettivi per i contadini.* Milano, Hœpli, 1920, in-8°, vii-216 p.

3. *Saggio di una prima inchiesta sulla emigrazione italiana in Europa*, dati raccolti e coordinati da Erminio Albonico. Milano, Opera Bonomelli di assistenza degli operai emigrati, 1921, in-8°, ix-176 p. — Au point de vue colonial, cf. E. Mandillo, *Il nostro problema coloniale*, dans *Rivista marittima*, octobre 1922.

Digitized by Google

toire à travers les siècles et l'orthographe qui se présentait comme correcte à l'époque actuelle; tout naturellement, cette commission a dû procéder, de même, pour l'étude des noms de lieux slesvicois, de leur histoire, de leur interprétation, pour l'établissement de la forme qui, aujourd'hui, paraît être la bonne. A la suite de ces recherches, le gouvernement a indiqué, dans une suite de brochures trop nombreuses pour être énumérées ici, les noms qu'il convient d'appliquer désormais aux localités slesvicoises.

Il avait aussi le devoir d'exposer les rapports politiques entretenus par le Danemark avec l'Allemagne et les autres États de l'Europe depuis le traité de Vienne qui enleva au pays les trois provinces méridionales. C'est sur M. Aage Friis, professeur à l'Université de Copenhague, que le gouvernement s'est déchargé de cette mise au point documentée qui comprendra tous les documents relatifs à la question nord-slesvicoise jusqu'en 1879[1], année où fut publié le traité, passé entre la Prusse et l'Autriche, qui portait l'annulation de l'article V du traité de Prague. Le tome I, qui s'arrête à 1868, reproduit des documents conservés aux archives des ministères des Affaires étrangères danois, suédois, autrichien et français, non ceux du ministère prussien, l'accès des archives de Berlin ayant été interdit à M. Friis. Il contient en outre un grand nombre de correspondances qui aident non seulement à comprendre les démarches officielles du gouvernement, mais aussi à faire connaître le caractère des personnalités marquantes, leur position politique et l'angle sous lequel ils envisageaient la question nationale. Parmi les plus remarquables, nous citerons ici le grand nombre de lettres privées adressées, tant à nos ministres accrédités auprès des gouvernements étrangers qu'aux hommes politiques restés au pays, par Peter Vedel, directeur au ministère des Affaires étrangères, dont l'expérience merveilleusement éclairée et bien équilibrée dirigea effectivement pendant quarante années la politique extérieure de notre pays.

Concurremment avec cette publication, M. Aage Friis poursuit celle d'un autre ouvrage où il se propose de relater les efforts faits par le gouvernement danois pour recouvrer, si possible, les régions danoises du Slesvig. De cet ouvrage, qui comprendra deux volumes, le tome I vient de paraître[2]. Après le désastre de 1864, on dut à l'initia-

1. *Det nordslesvigske Spørgsmaal 1864-1879* (*la Question du Slesvig septentrional*). *Aktstykker og Breve.* Udgivet af Aage Friis. I. Kœbenhavn, H. Koppel, 1921.

2. A. Friis, *Den danske Regering og Nordslesvigs Genforening med Danmark* (*le Gouvernement danois et la réunion du Slesvig septentrional au Danemark*). I. Kœbenhavn, H. Koppel, 1921.

Digitized by Google

tive généreuse de Napoléon III l'introduction dans le traité de Prague d'une clause aux termes de laquelle « les populations des districts du nord du Slesvig seront de nouveau réunies au Danemark si elles en expriment le désir par un vote librement émis ». Le Danemark gardera toujours à la France une profonde gratitude pour cette disposition qui laissait espérer qu'un jour viendrait où l'on pourrait établir des rapports satisfaisants avec le voisin du sud. D'autre part, il ressort de la lecture des documents publiés par M. Friis que le Danemark ne tarda pas à se sentir peu rassuré par la politique du gouvernement impérial. On s'étonne, par exemple, de voir qu'au printemps 1866, c'est-à-dire à un moment où une rupture entre l'Autriche et la Prusse semblait imminente, Drouyn de Lhuys conseillait au Danemark d'entamer à Berlin des pourparlers en vue de négocier avec la Prusse une alliance comportant des obligations définies et des avantages bien spécifiés (avril 1866), alors qu'à Vienne, pendant ce même mois, l'ambassadeur de France, le duc de Gramont, s'employait à convaincre le Danemark de lier partie avec l'Autriche et d'envahir aussitôt le Slesvig.

Les conversations amorcées par d'autres puissances ou par le Danemark pour obtenir de la Prusse l'exécution de la clause susmentionnée du traité de Prague n'avançaient que lentement : au moindre rappel de cet article, si vague qu'il fût, de quelque côté qu'il vînt, Bismarck savait invariablement, à l'aide de la presse, faire un appel à l'opinion publique pour la rendre de plus en plus hostile à toute idée d'abandonner la moindre parcelle des territoires conquis. Les concessions de la Prusse, à les prendre au moment où elles atteignirent leur maximum, ne touchaient qu'une moitié des régions où une majorité écrasante s'était montrée franchement prodanoise lors des élections de 1867 pour le Parlement de l'Allemagne du Nord, ces mêmes régions qui, en 1920, devaient affirmer avec tant d'éclat leur attachement au Danemark ; encore la Prusse stipulait-elle des garanties pénibles en faveur de la minorité allemande qui passerait sous le sceptre du roi de Danemark.

A ce travail vient s'ajouter un autre du même auteur ; il a été publié par l'Université de Copenhague à l'occasion des noces d'argent de Leurs Majestés le roi Christian X et la reine Alexandrine, le 26 avril 1923. Il a pour titre : *le Danemark et la guerre en juillet-août 1870*[1]. Dans cet ouvrage, comme dans les précédents, on constate la compétence de l'auteur, la conscience de ses recherches, l'art qu'il met à deviner les sources, son effort d'impartialité, sa psy-

1. A Friis, *Danmark ved Krigsudbrudet Juli-August 1870. En historisk Fremstilling af den danske Regerings Politik.* Kœbenhavn, 1923.

Digitized by Google

chologie pénétrante, son récit clair et bien ordonné. On admire, ici encore, l'emploi magistral qu'il sait faire de lettres privées pour éclaircir les actes officiels. — La situation du Danemark, en 1870, était très délicate. Certes, la tentation était forte de prendre les armes pour tâcher de recouvrer au moins une des provinces arrachées en 1864; l'occasion pouvait sembler favorable maintenant que l'ennemi allait se trouver aux prises avec la France et sa glorieuse armée. Celui entre tous qui recula devant l'idée d'une aventure si hasardeuse, ce fut le roi Christian IX, encouragé d'ailleurs dans sa politique par les avertissements qui lui venaient d'Angleterre et de Russie; mais, d'une façon générale, il faut dire que, si fortes que fussent en Danemark les sympathies françaises, tout le monde, les ministres aussi bien que le peuple danois dans son ensemble, était d'avis de se tenir dans l'expectative, d'y regarder à deux fois avant de se jeter dans la guerre. Cette attitude devait paraître d'autant plus justifiée aux yeux de la France que, depuis quelques années, le gouvernement impérial avait paru se désintéresser de la cause slesvicoise.

Les choses en étaient là lorsque arriva chez nous le duc de Cadore, chargé de nous offrir une alliance avec le gouvernement impérial. Le choix de ce délégué n'était pas heureux : insuffisamment au courant de la position politique du Danemark comme de la question du Slesvig, il commit plusieurs incartades au cours des négociations; la France disposait d'un interprète bien plus habile et plus discret en la personne de son ministre, M. Saint-Ferriol. Le gouvernement danois, de son côté, fit choix, pour négocier avec le duc, du comte de Friis, ancien ministre. Cet habile homme d'État, aux manières calmes et pondérées, réussit à faire comprendre au délégué français la difficulté de notre situation et, sans prononcer un refus formel ni rien faire ou dire qui pût en aucune façon blesser le gouvernement impérial, il finit par faire accepter l'idée qu'avant de prendre la décision définitive le gouvernement danois devrait attendre les événements. Les choses, malheureusement, ne tardèrent pas à tourner mal, et le duc, recevant quatre jours après le désastre de Woerth la réponse définitive du gouvernement, dut reconnaître que l'attitude du Danemark lui était imposée par la nécessité.

Quant à l'article V du traité de Prague, la Prusse et l'Autriche ont cru pouvoir, douze ans plus tard, s'en libérer en l'annulant par consentement mutuel. On a dit souvent que cette démarche fut inspirée à la Prusse par la façon d'agir peu amicale du roi Christian IX quand il permit à sa fille, la princesse Thyra, de se fiancer au duc de Cumberland, fils du roi déchu de Hanovre et, ensuite, de l'épouser. Dans une étude publiée par l'*Historische Zeitschrift* (t. CXXV),

Digitized by Google

M. Friis a montré que cette supposition manque de fondement : en fait, le traité secret conclu entre les deux puissances fut signé le 13 avril 1878, plusieurs mois avant que les conversations relatives aux fiançailles en question fussent engagées. Le vrai mobile de l'Autriche, cédant aux instances de la Prusse, était la prépondérance que donnait à la Russie le traité de San Stefano; mais, pour le dissimuler, on eut soin, en publiant en 1879 le traité secret, de lui assigner une nouvelle date : celle du 11 octobre 1878.

Un ouvrage qu'il convient de mentionner dans cet ordre d'idées est celui qu'a publié, sur la question du Slesvig et son histoire diplomatique depuis 1914 jusqu'en 1920, M. Fr. Le Sage de Fontenay, archiviste au ministère des Affaires étrangères[1]. Sans reproduire les documents, l'auteur expose l'attitude prise dans cette affaire par le gouvernement danois depuis le début de la guerre mondiale. On sait que, pendant toute la durée de cette guerre, le Danemark observa une neutralité parfaite. Prudent jusqu'à l'excès, le gouvernement attendit, pour se prononcer et faire connaître le point de vue danois, que les événements militaires eussent pris, en octobre 1918, une tournure décisive, que la question du sort des populations danoises du Slesvig eût été posée dans d'autres pays et même que des craintes eussent été formulées au sujet de la conclusion possible d'un accord entre le Danemark et l'Allemagne, en dehors des puissances alliées. — Suit un exposé détaillé de la participation du Danemark aux négociations subséquentes.

Le réveil des populations danoises du Slesvig prenant conscience, vers le milieu du XIX^e^ siècle, de leur nationalité et des dangers qui les menaçaient du côté de l'empire germanique et de ses aspirations à l'unité, toute cette période de crise a trouvé un interprète très qualifié en la personne d'un Slesvicois, Peter Lauridsen. Né dans le Slesvig de simples paysans, il connaissait à fond le caractère des habitants comme aussi l'histoire de la population, à laquelle il a fourni des écrits de haute valeur. On lui doit notamment la publication, en huit volumes, de lettres émanant des hommes qui furent les chefs du mouvement national; l'œuvre porte le titre : *Quand le Slesvic s'éveilla*[2]. Nous y apprenons à connaître de près Christian Flor, professeur à l'Université de Kiel, homme aux idées fécondes et agissantes, stimulant et dirigeant de son expérience les combattants encore très inexpérimentés de la cause danoise en Slesvig;

1. Fr. Le Sage de Fontenay, *Det slesvigske Spœrgsmaals diplomatiske Historie, 1914-1920*. Publication officielle. Kœbenhavn, 1922.

2. P. Lauridsen, *Da Sœnderjylland vaagnede*. I-VIII. Kœbenhavn, Lehmann et Stage, 1909-1922.

Digitized by Google

P. Chr. Koch, de Haderslev, commerçant, homme plein d'entrain et d'imagination, directeur du *Danevirke*, journal de combat et drapeau de ralliement des Danois; un autre commerçant, P. Hiort Lorenzen, ardent ami de la liberté, le vrai type du Slesvicois patriote; un jeune paysan bien doué et éloquent, Laurids Skan, et tant d'autres. Dans l'introduction à leur correspondance, M. Lauridsen trace d'eux un portrait vigoureux. Il faut encore attirer l'attention sur les pages qu'il consacre au roi Christian VIII; ce souverain était animé d'un vif intérêt pour la langue et la nationalité danoises, mais ses connaissances insuffisantes en matière politique l'amenèrent souvent à faire le jeu des Slesvico-Holsteinois et des éléments insurrectionnels de la population slesvicoise.

M. Lauridsen est un historien plein d'énergie et de chaleur, il excelle à saisir sur le vif la physionomie des personnages; il écrit avec verve et intelligence; aussi a-t-on bien fait de donner une édition populaire des parties narratives de sa grande publication, où les lettres ont été supprimées. L'automne dernier, l'Université de Copenhague a conféré à M. Lauridsen le grade de docteur ès lettres « honoris causa » en reconnaissance du mérite scientifique de ses écrits, au nombre desquels figurent, outre les ouvrages déjà indiqués, d'excellentes études sur des explorateurs et cartographes danois. Peter Lauridsen est mort, le 14 mai 1923, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Joh. STEENSTRUP.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

LETTRE DE M. ALBERT MATHIEZ

RÉPONSE AUX ARTICLES DE M. BRÆSCH SUR LES PÉTITIONS DU CHAMP-DE-MARS

Dans les trois longs articles qu'il vient de publier dans la *Revue historique* (t. CXLII et CXLIII) sur les pétitions du Champ-de-Mars, M. Brœsch a scruté ligne par ligne et mot par mot les quelques pages que j'avais consacrées au même sujet dans mon livre sur le *Club des Cordeliers*. S'il n'ajoute pour ainsi dire rien d'essentiel à ma documentation, il prétend en revanche rectifier certains de mes jugements et prendre parfois ma critique en défaut. Je me félicite de l'excellente réclame, à coup sûr involontaire, qui est faite à un ouvrage que j'ai publié il y a treize ans, mais je voudrais exposer brièvement aux lecteurs de la *Revue* pourquoi il ne m'est pas possible d'acquiescer aux conclusions de mon censeur.

Dans son premier article, t. CXLII, p. 193, M. Brœsch date du 22 juin la première pétition adressée par le Club des Cordeliers à l'Assemblée nationale, sans dire d'ailleurs que j'en ai publié le texte dans mon livre. J'ai donné les raisons pour lesquelles cette date du 22 juin, empruntée à Buchez et Roux, est certainement fautive. Le *Creuset* de Rutledge et le *Mercure national* lui assignent tous les deux la date du 21 juin et le journal du Club des Cordeliers, que j'ai reproduit, précise qu'elle a été composée dans la nuit du 21 au 22 pour être affichée le 22. J'ai lieu d'être surpris que M. Brœsch, qui connaît mon livre, ignore mes raisons et maintienne la date fautive, sans même donner la moindre explication.

M. Brœsch induit ses lecteurs en erreur quand il les renvoie, pour connaître le texte de la pétition des 30,000, à l'*Histoire de la Révolution* de M. Aulard. M. Aulard ne fait que mentionner ce document que j'ai donné *in extenso*, sans que M. Brœsch semble s'en douter.

P. 201 et suiv., M. Brœsch se donne beaucoup de mal pour faire retomber sur le seul Laclos la responsabilité du membre de phrase qui, dans la pétition du 16 juillet, introduisait la candidature au trône du duc d'Orléans. Comme il est hors de doute que cette pétition fut rédigée par Brissot, M. Brœsch veut à tout prix que Laclos ait participé à sa rédaction. Malheureusement, l'homme qui présida la réunion des Jacobins qui décida la pétition, le soir du 15 juillet, Anthoine, a

Digitized by Google

déposé en justice que les rédacteurs de la pétition furent nommés par lui-même et qu'ils étaient au nombre de cinq, dont il donne les noms : Brissot, Lanthenas, Danton, Sergent et Ducancel. Laclos n'est pas nommé par Anthoine. Cela n'embarrasse pas l'intrépide M. Brœsch. Il *ajoute* (*sic*) Laclos aux cinq autres commissaires rédacteurs et il suppose que Laclos non seulement coopéra à la rédaction mais qu'il tint la plume de Brissot. Autrement dit, il accepte pour argent comptant l'apologie intéressée que Brissot a dû inventer pour se disculper auprès des républicains qui conçurent contre lui de violents soupçons quand ils entendirent la lecture de sa pétition au Champ-de-Mars. Quand on connaît Brissot, que M. Cl. Perroud lui-même a dû prendre en flagrant délit de mensonge, quand on sait la fertilité de ses ruses et son peu de scrupules, on ne peut qu'admirer la confiance que M. Brœsch lui témoigne. Mais comment expliquer qu'Anthoine, comptant et nommant les rédacteurs de la pétition, ait oublié Laclos, quand c'est Anthoine lui-même qui les a désignés? Si on met à part le témoignage de Brissot et celui de Mme Roland, qui dit elle-même n'être informée que par Brissot, aucun texte digne de foi ne révèle, à ma connaissance, la présence de Laclos dans la commission des Jacobins qui rédigea le texte de la pétition dans la matinée du 16 juillet. Rien ne permet à M. Brœsch d'écrire, comme il le fait, p. 203, que c'est Laclos qui soumit aux Jacobins la pétition le 16 juillet à onze heures du matin. Rien ne permet même d'affirmer que Laclos fut alors présent au Club. Quand M. Brœsch suppose, d'après Brissot, que Laclos ajouta après coup, à l'insu de Brissot, la malheureuse phrase sur « le remplacement de Louis XVI par les moyens constitutionnels », c'est-à-dire par le duc d'Orléans, il témoigne d'une candeur qui désarme, car ce membre de phrase a suscité une discussion passionnée qui, commencée au Champ-de-Mars, dura tout l'après-midi pour ne se terminer que dans la nuit aux Jacobins! Ce qui exclut évidemment toute possibilité d'un truquage indirect et secret.

M. Brœsch ne comprend pas que Brissot, qui avait adhéré à la République dans un grand discours aux Jacobins, le 10 juillet, ait pu accepter à six jours d'intervalle la monarchie orléaniste. Mais c'est précisément cette volte-face qui provoqua les violents soupçons des républicains réunis au Champ-de-Mars! M. Brœsch oublie-t-il que le « républicain » Brissot menaçait les républicains du glaive de la loi, un an plus tard, à la veille même de l'insurrection du 10 août? Et c'est ce saltimbanque, dont les contradictions furent innombrables, qui mériterait créance!

Mais, pour juger en l'espèce la bonne foi de Brissot, il y a un document capital que j'ai publié et dont M. Brœsch ne souffle mot, tellement il est embarrassant. C'est la déposition que Brissot lui-même fit, le 30 juillet, deux semaines après la pétition, devant le tribunal chargé de poursuivre les républicains (p. 261 de mon livre).

Digitized by Google

Le tribunal mit sous les yeux de Brissot le texte de la pétition, tel qu'il avait été encarté dans les exemplaires de son propre journal. Aussitôt Brissot fit remarquer aux juges que, dans ce texte, ne figuraient pas les mots répréhensibles ajoutés par les Cordeliers qui avaient déclaré qu'ils ne reconnaîtraient jamais Louis XVI pour roi, *ni aucun autre*. Il ajouta qu'il avait « copié dans le *Patriote* (son journal) la pétition telle qu'elle avait été adoptée aux Jacobins », c'est-à-dire sans addition républicaine et avec la phrase orléaniste qu'il attribuait à Laclos, quand il parlait à Mme Roland et aux républicains, et dont il se couvrait quand il se trouvait devant la justice. Et voici la suite : « Ajoute le déposant qu'il déclare qu'il n'a *aucune part ni à l'impression, ni à la distribution, ni à la signature de cette pétition*, qu'il n'a insérée dans les feuilles que comme auteur du journal du *Patriote français* et dans *les termes qu'il vient d'expliquer* (c'est-à-dire les termes orléanistes) ». Le républicain Brissot s'entendait à pratiquer les restrictions mentales! M. Brœsch, fidèle disciple, ne dit rien de cet incident qui fait toucher du doigt la moralité de l'individu! C'est lui qui a rédigé la pétition et il essaie de faire croire aux juges qu'il n'y a pris aucune part.

Mais le parti pris brissotin de M. Brœsch est tel qu'il suppose (t. CXLIII, p. 35) que, si Brissot a été cité devant le tribunal, c'est que celui-ci a voulu donner quelque satisfaction aux ennemis de Brissot; or, j'ai rappelé tout au long dans mon livre la dénonciation du sieur Morienval qui motiva la citation en justice.

Quand les chefs jacobins apprirent, le 16 juillet dans la nuit, que l'Assemblée avait définitivement maintenu le roi sur son trône, ils décidèrent d'arrêter la pétition qui était déjà envoyée à l'imprimerie. Le président du Club Royer retira sa signature et l'imprimeur Baudouin refusa de composer le texte qui lui était parvenu. Comme ce texte portait la signature de Laclos, celui-ci protesta dès le lendemain que la présence de son nom au bas du document était un « faux matériel ». Ici, M. Brœsch m'accuse, avec ingéniosité mais avec embarras, d'avoir fait une confusion entre la *pétition* proprement dite et la *lettre* par laquelle les Jacobins devaient la communiquer aux sociétés affiliées pour les encourager à la signer. M. Brœsch est cependant obligé de convenir, en tenant compte de la déposition Royer que j'ai publiée (p. 334 de mon livre), que cette *lettre* que Baudouin refusa d'imprimer devait contenir en appendice la pétition elle-même. Alors je ne comprends plus la portée de sa distinction. Je la comprends d'autant moins qu'il suffit de se reporter aux débats des Jacobins pour constater sans le moindre doute que la pétition, dont le Club discuta l'opportunité dans la soirée du 15 juillet, devait être adressée non pas directement à l'Assemblée nationale mais communiquée au préalable aux sociétés affiliées pour revenir au Club central couverte de signatures. Circulaire et pétition formaient un tout indivisible. Le fait important c'est que Laclos, qui était passé un des premiers aux Feuil-

Digitized by Google

lants, déclara au moment même que sa signature apposée au bas de la pétition ou de la lettre — peu importe — était un faux matériel. Ce qui est vrai, c'est qu'avant le décret rendu par l'Assemblée, Laclos a conseillé la pétition, parce qu'il a cru qu'elle était légale.

Mais à cela s'est borné son rôle. Il n'a pas fait partie de la commission de rédaction. Rien ne permet d'infirmer sur ce point le témoignage décisif d'Anthoine.

M. Brœsch est tellement désireux de charger Laclos pour décharger Brissot qu'il fait de la séance du 16 au soir aux Jacobins un récit incomplet et partant inexact. A le lire, on croirait que c'est Laclos seul qui s'opposa au retranchement de la phrase orléaniste rédigée par Brissot et supprimée au Champ-de-Mars par les Cordeliers (t. CXLIII, p. 10). La vérité, c'est que tous les députés présents, particulièrement Coroller, intervinrent dans le même sens que Laclos, c'est-à-dire pour le maintien de la phrase incriminée. Momoro, qui était présent, dépose même que le Club, à la presque unanimité, se rangea à leur avis (voir mon livre, p. 303-305). Il est donc tout à fait abusif d'écrire que l'intervention de Laclos dans cette discussion du 16 au soir « suffirait à lui faire attribuer la paternité du passage en question ».

Il n'est pas étonnant que Bonneville, le rédacteur de la *Bouche de fer* dont M. Brœsch cite de préférence les extraits, ait accueilli si aisément les explications mensongères de Brissot, après l'avoir cependant véhémentement soupçonné. C'est que Bonneville était depuis longtemps déjà en polémique réglée avec Laclos, comme le montrent les numéros de la *Bouche de fer* antérieurs à la pétition.

Avant de porter leur pétition au Champ-de-Mars, le 16 juillet, vers onze heures du matin, les Jacobins avaient envoyé une députation à la municipalité pour lui donner avis de leur intention. M. Brœsch précise longuement l'heure et les circonstances de cette députation. Mais il croit à tort que les neuf lignes que j'ai consacrées à cet incident m'ont été inspirées par le mémoire très postérieur de Sergent (t. CXLIII, p. 5). J'ai averti le lecteur (p. 125, note 3) que je suivais le témoignage de Momoro dans le n° 11 de son journal inédit reproduit dans mon livre. Mais j'ai eu tort de laisser croire que les commissaires envoyés à la municipalité avaient été désignés au Champ-de-Mars par les signataires de la pétition. Momoro dit nettement qu'ils avaient été choisis par les Jacobins avant leur départ du Club et ce seul témoignage, que M. Brœsch n'a pas relevé plus que moi, aurait pu lui éviter une plus longue démonstration. C'est au reste la seule rectification appréciable dont je lui sois redevable.

M. Brœsch est plus désireux de relever les fautes que j'ai pu commettre que de reconnaître les services que mes critiques lui ont rendus. Il avait publié dans ses *Papiers de Chaumette* le texte manuscrit d'un manifeste aux peuples de la terre qu'il datait du 13 juin 1791. La signature de Dunouy apposée au bas de ce manuscrit en sa

Digitized by Google

qualité de secrétaire du Club des Cordeliers m'avait prouvé que la pièce ne pouvait qu'être postérieure à la fuite à Varennes et j'avais émis l'hypothèse qu'il fallait lire 13 juillet au lieu de 13 juin. M. Bræsch, stimulé par ma critique, a dû cette fois distinguer la date de l'imprimé qui est du 13 juin de la date du manuscrit qu'il fixe maintenant au 12 juillet. Il est probable que sans ma critique il ignorerait encore que le texte manuscrit, plus court et différent, est postérieur au texte imprimé, ce dont il ne s'était pas douté avant que je lui eusse signalé l'impossibilité de la date du 13 juin sous la pièce manuscrite qu'il publiait. Un autre que M. Bræsch me serait reconnaissant d'avoir éclairé sa lanterne. Il est visible qu'il m'en garde rancune. A cet égard, sa longue note de la page 28 de son deuxième article est assez divertissante.

M. Bræsch n'aime pas plus Chaumette qu'il ne peut souffrir Laclos. Cela se comprend. Chaumette lui a attiré trop d'ennuis[1]. Il s'efforce maintenant d'enlever à Chaumette la paternité du n° 106 des *Révolutions de Paris* pour l'attribuer à Dunouy et à Robert. Il serait trop long de discuter en détail tous ses arguments qui ne sont pas également valables. Mais M. Bræsch, dans une note de la revue *la Révolution française* qu'il rappelle, s'est appuyé sur le témoignage vague et intéressé du sieur Prudhomme pour réduire à rien la collaboration de Chaumette aux *Révolutions de Paris*. Prudhomme ne vise aucun numéro particulier et c'est donner à son témoignage une portée qu'il n'a pas que de lui faire dire précisément que le numéro en question n'est pas de Chaumette. Prudhomme est d'ailleurs un témoin d'une moralité plus que douteuse.

J'aurais plus d'une observation encore à présenter sur la longue dissertation de M. Bræsch. J'y renonce pour ne pas encombrer les colonnes de la *Revue historique*. Aussi bien les quelques menues rectifications de détail que M. Bræsch apporte à l'histoire ne valaient pas le prix du papier et de l'encre d'imprimerie.

Albert MATHIEZ.

Je ne crois pas utile de répondre à mon tour à M. Albert Mathiez, qu'on ne saurait trouver en faute sans qu'il s'indigne. Les lecteurs de la *Revue historique* ont d'ailleurs sous les yeux les pièces mêmes du procès; ils jugeront en dernier ressort.

Fr. BRÆSCH.

1. Voir les *Annales révolutionnaires*, t. I, p. 525; t. II, p. 474 et 584.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

E. Cuq. **Un recueil de lois assyriennes.** Paris, Leroux, 1922. 21 pages. (Extrait de la *Revue d'Assyriologie*, t. XIX, I.)

M. Cuq, qui a tant de fois apporté le secours de son interprétation à l'obscurité de textes juridiques assyro-babyloniens, analyse le *Recueil de lois assyriennes*, traduit l'an dernier par le P. Scheil. Ce Recueil est moins ancien que le Code de Hammourabi d'environ mille ans. Pour certaines raisons intrinsèques, sa date peut être fixée à la fin du deuxième millénaire avant notre ère.

L'auteur s'attache à marquer les différences qui existent entre le Code babylonien et le Recueil, car ce dernier n'est pas un code, mais un ensemble de jugements qui ont force de loi. Le Recueil n'est d'ailleurs pas complet; il traite simplement du mariage, de la propriété, du gage, des crimes et délits. Les articles qui donneraient un aperçu de la vie économique au XII[e] siècle avant notre ère (vente, sociétés, prêt à intérêt, etc.) n'ont pas été conservés. M. Cuq estime qu'on peut cependant déduire des articles que nous possédons que les métaux précieux devaient être rares, car les paiements se faisaient en plomb et non en argent.

La répression des délits est sévère : la mort, la bastonnade ou diverses mutilations; mais, de ce que certaines peines atroces restent dans un Code, il ne faut pas inférer qu'elles sont régulièrement appliquées. M. Cuq cite des exemples analogues pour l'ancienne loi anglaise et le vieux droit français. Les peines pécuniaires sont l'amende ou la confiscation des biens. La corvée royale tient le milieu entre les deux ordres de peines que nous venons de citer. Ces peines sont appliquées dans des conditions de publicité suffisante, par une justice régulièrement constituée; la justice privée subsiste à l'égard des membres de la famille, sur laquelle le chef de famille a autorité. Parmi les preuves qu'admettent les juges, le jugement de Dieu figure à côté des preuves matérielles, morales et du serment. Il se pratique ordinairement par immersion. De même qu'en Babylonie, l'innocent est celui que le fleuve rejette; le coupable est englouti. En Gaule, où l'ordalie par immersion fut introduite à l'époque des invasions barbares, l'interprétation était différente : l'innocent était celui qui coulait, le coupable surnageait. Quelquefois, l'épreuve était ordonnée avec liens, pour la rendre plus sincère. En général, on remarque que le système pénal est, sauf certaines réserves, fondé sur les mêmes principes que le

Digitized by Google

nôtre : détermination de la peine par la loi, qui est personnelle; égalité pour tous. L'adultère est sévèrement puni. Si le mari veut absoudre un des coupables, il doit absoudre le complice. L'Assyrien n'est pas non plus responsable du délit commis par quelqu'un des siens. M. Cuq fait observer que la loi assyrienne n'admet que dans deux cas l'idée de l'atténuation de la peine. Je crois qu'il y a là une disposition extrêmement sage : l'atténuation de la peine doit demeurer exceptionnelle ; elle énerve l'action de la justice et son application systématique indique simplement une société qui n'a plus la force de se défendre. Si nous passons aux articles de loi eux-mêmes, nous relevons les particularités suivantes : *Mariage*. Deux sortes de mariage, qui entraînent des effets différents : dans l'un, la femme habite la maison du mari; dans l'autre, elle reste dans la maison de son père et y reçoit son mari. Coutume du lévirat, c'est-à-dire que dans le cas de mort de l'un des deux conjoints ou fiancés, l'autre peut être tenu d'épouser un remplaçant pris dans la famille, ceci dans un ordre déterminé : frère du mari ou sœur de la fiancée, père ou fils du fiancé, etc. Le Recueil nous apprend encore que la femme mariée, quelle que soit sa condition sociale, devra sortir avec la tête voilée. Quiconque la rencontre non voilée doit la dénoncer : elle sera sévèrement punie. — *Gage*. Le créancier prend la personne de son débiteur comme gage; il peut le faire travailler jusqu'à extinction de sa dette, mais il ne peut pas le vendre. — *Crimes et délits*. Le Recueil ne vise que des cas particuliers : le vol, principalement commis par une femme mariée; le maléfice, qui nous montre l'entrée en scène possible de l'exorciste au cours de l'interrogatoire; l'adultère, qui peut être puni de mutilation ou même de mort. La vieille idée du talion et du remplacement subsiste dans certains articles. C'est ainsi qu'en cas de viol d'une jeune fille par un homme marié, le père de la jeune fille fera subir à la femme du coupable la peine du talion et la gardera s'il le veut. Dans cette étude, comme il l'avait fait pour l'époque d'Hammourabi et pour celle des Kassites, M. Cuq projette une vive lumière sur les particularités des lois assyriennes de la fin du deuxième millénaire avant notre ère.

G. CONTENAU.

Charles HIRSCHHAUER. **Les états d'Artois de leurs origines à l'occupation française, 1340-1640.** Paris, Édouard Champion. 2 vol. in-8°, XLVII-377 et 268 pages.

Les publications sur les états provinciaux de la France sont nombreuses : on connaît les travaux de MM. Ant. Thomas, Léon Cadier, Alfred Coville, Émile Duvernoy, Joseph Girard, A. Dussert, Jos. Billioud. Des élèves de l'École des chartes, A. Le Sourd, J. Denizet, ont

Digitized by Google

consacré leur thèse aux états du Vivarais et de Provence; précédemment M. Charles Hirschhauer s'était occupé à la même école des états d'Artois. Il a repris ce travail, l'a complété et il vient de présenter à la Faculté des lettres de Strasbourg comme thèse de doctorat ès lettres sur ce sujet un ouvrage qui paraît bien être définitif.

Il a étudié ces états pendant trois siècles, depuis leur origine qu'il place en 1340 jusqu'à la réunion définitive de l'Artois à la France en 1640. Quand il a abordé ce sujet, le riche fonds d'archives de ces états existait encore aux archives départementales du Pas-de-Calais; MM. Chavanon et Claudon venaient de le classer et le second en avait commencé l'inventaire; le 13 juillet 1915, ce fonds a été anéanti par les obus allemands, à l'exception des registres qui avaient été abrités en une cave profonde; par suite le travail de M. Hirschhauer acquiert une importance particulière. Mais M. Hirschhauer n'a pas borné ses recherches à Arras : il les a étendues à Lille, Dijon, Bruxelles, dans les divers dépôts de Paris et il a trouvé des documents même à Rome et à Naples. Aucune pièce essentielle ne paraît lui avoir échappé. Il a pu de la sorte établir (t. II, p. 1-139) une « liste chronologique des assemblées d'états » qui est un véritable « regeste » : nous regrettons seulement qu'il n'ait pas numéroté les divers documents cités. Il publie les plus importants de ces documents comme « pièces justificatives » (t. II, p. 147-206). D'une façon générale, son érudition est impeccable. A l'École des chartes, sous la direction d'un maître comme M. Maurice Prou à qui l'ouvrage est dédié, il a été formé aux bonnes méthodes et il les applique avec rigueur. Il a soin de nous donner une « table alphabétique générale » (t. II, p. 211-268) où il a compris les noms de lieux, de personnes et aussi, très justement, les noms de matières, où il a toutefois eu le tort d'intercaler sa bibliographie : la place de cette bibliographie, à notre avis, était au début. Peu nous importe de connaître les diverses pages où il cite l'admirable *Histoire de Belgique* de Pirenne[1].

Le corps même de la thèse (t. I) prête davantage à la critique. L'exposition est parfois un peu confuse. M. Hirschhauer est tellement pénétré de son sujet qu'il oublie de donner au lecteur les éclaircissements nécessaires. Il abuse de la formule : *On sait que*. Il introduit ses personnages sans les présenter. Il a longuement réfléchi à son plan, comme il nous l'avoue en son avant-propos. Parlant des historiens qui ont traité avant lui des états provinciaux, il écrit : « Tantôt la première place [dans leurs ouvrages] est donnée à l'histoire des états,

1. Dans ce second tome, M. Hirschhauer a reproduit une carte de l'Artois du début du XVIII[e] siècle, due au Hollandais Iustin Dancker, sur laquelle il a dessiné les limites des vingt-six « quartiers d'impositions », d'après la levée de 1570. Nous avouons que nous aurions préféré une carte moderne dressée par M. Hirschhauer; les noms de lieux sont singulièrement estropiés sur la carte de Dancker et n'oublions pas que le récit de M. Hirschhauer s'arrête en 1640.

Digitized by Google

à la suite de leurs sessions, tantôt à l'étude interne de l'institution. Nous avons adopté ce dernier parti : il nous a paru plus logique de décrire le mécanisme avant d'en exposer le fonctionnement. » Dans la première partie, il parle de l'organisation des états d'Artois (convocation, composition, mode de délibération, etc.); dans la seconde, de leur rôle fiscal et administratif; — il insiste sur les impôts votés par eux et il entre à ce sujet dans le détail —; dans la troisième partie, intitulée : « Rôle politique des états d'Artois », il fait en réalité l'histoire de l'Artois sous les divers régimes qui se sont succédé à partir de 1384 : régime bourguignon sous la suzeraineté de la France, 1384-1477[1]; régime français, 1477-1492, où les états furent du reste supprimés; de 1492 à 1525 ou 1529, Philippe le Beau et Charles-Quint tiennent l'Artois sous la suzeraineté française; de 1529 à 1579, l'Artois est l'une des dix-sept « Provinces-Unies »; enfin, de 1579 à 1640, il fait partie des provinces du sud, la future Belgique. Sous ces divers régimes, les états ont subi des modifications profondes; les sentiments de la population se sont modifiés : M. Hirschhauer montre comment en Artois est né un patriotisme belge. Comment, dès lors, est-il possible de traiter en bloc, pendant ces trois cents années, de la composition des états, du mode d'élection, etc.? Dans les deux premières parties, surtout dans la première — dans la seconde est bien montrée l'importance de la date de 1536 — on passe sans cesse d'un régime à un autre; il y est question des états généraux; mais ce terme désigne successivement les états généraux du royaume de France, ceux des Pays-Bas ou ceux des « provinces réconciliées ». Dès le début, p. 32 et 34, il est question du « Conseil d'Artois » ou du « Conseil provincial »; or, à la p. 228 seulement il sera question de la création de ce corps. Les deux premières parties ne peuvent être comprises qu'après la lecture de la troisième, et l'ouvrage gagne beaucoup à une seconde lecture. Enfin, certaines théories auraient gagné à être examinées de façon plus rigoureuse, celle par exemple sur l'origine des états provinciaux qui n'a pas été la même partout; l'expression « les trois ordres » est plus tardive que M. Hirschhauer ne le croit. Dans le chapitre sur les impôts, il n'a pas assez tenu compte de la situation économique du pays; il s'est trop fié aux tableaux du vicomte d'Avenel pour déterminer les variations de la valeur de l'argent aux différentes

1. M. Hirschhauer semble exagérer quand il écrit p. 202 : par le traité d'Arras de 1435, « Philippe le Bon cessait de relever du roi de France pour l'Artois. » Non, Philippe le Bon par ce traité était seulement exempt de l'hommage personnel à Charles VII qu'il considérait comme le meurtrier de son père et Philippe prêtera hommage à Louis XI. L'article 23 de ce traité mettait aussi à la disposition du duc la « composition d'Artois » et lui permettait de nommer les officiers pour la levée; mais ces élus et receveurs devaient être institués par le roi. Quand les états accordèrent en 1440 à Philippe une aide extraordinaire, Charles VII en autorisa la perception et délivra au duc des lettres à cette fin. Cf. le volume de M. Hirschhauer, p. 115.

Digitized by Google

époques. Ces réserves devaient être faites; il n'en reste pas moins que le travail de M. Hirschhauer est des plus remarquables et lui fait grand honneur. La Faculté des lettres de Strasbourg l'a déclaré digne du grade de docteur avec la mention très honorable.

Chr. PFISTER.

Dr F. W. VAN WIJK. **De Republiek en Amerika, 1776-1782.** Brill, Leyde, 1921. In-8°, XXXVIII-211 pages.

L'ouvrage de M. van Wijk, retardé par la lutte récente qui a eu sa répercussion dans les pays neutres, jette un jour nouveau sur la guerre d'Indépendance des États-Unis, surtout sur ses conséquences internationales. Quoique consacré presque exclusivement aux relations des Provinces-Unies et du jeune État américain, jusqu'au moment où les Républiques concluent un traité, longtemps ajourné, il n'est pas sans éclairer le rôle des diverses puissances belligérantes, de la France notamment. Il a donc un intérêt général et peut servir aux historiens de tous les pays. C'est, d'autre part, un travail consciencieux, appuyé sur des recherches approfondies : M. van Wijk a mis à contribution non seulement les principaux recueils de documents publiés des deux côtés de l'Atlantique, mais encore les documents inédits des Archives des Pays-Bas, ainsi que les innombrables écrits et pamphlets de l'époque, sans oublier les périodiques (revues et journaux) comme la *Gazette de Leyde* ou le *Politique Hollandais*. Les sources sont d'ailleurs étudiées dans l'introduction et très heureusement accompagnées de notices sur quelques-uns des personnages ou auteurs importants : Charles-Guillaume-Frédéric Dumas, le Français La Vauguyon, le baron Jean Derck van der Capellen, les journalistes Luzac et Cérisier.

Trois chapitres suffisent à l'auteur. Dans le premier, il examine les événements d'Amérique depuis le début des hostilités entre colons et Anglais, et l'attitude des Provinces-Unies durant les premières années du conflit : attitude hésitante et embarrassée, le stathouder Guillaume V, son conseiller le duc de Brunswick et ses amis étant résolument pour Georges III d'Angleterre, cousin du stathouder, tandis que quelques républicains hollandais et certains nobles comme van der Capellen osent à peine montrer leur sympathie pour ceux que l'opinion publique, en grande majorité, traite de rebelles. L'intérêt d'un commerce lucratif, commerce de contrebande par Saint-Eustache aux Antilles, est alors le principal mobile des partisans de l'Amérique, et les pamphlets en faveur de l'Angleterre (par exemple les lettres du Juif Isaac de Pinto) l'emportent sur les pamphlets pro-américains. Malgré ces conditions défavorables, le congrès de Philadelphie désigne, dès décembre 1775, pour le représenter à La Haye, un cosmopolite, né à Ansbach en 1721 de parents français, élevé en Suisse et établi en

Digitized by Google

Hollande depuis 1750, avec le métier de précepteur et de publiciste, Charles-Guillaume-Frédéric Dumas ; ce personnage, recommandé par Franklin qui avait correspondu avec lui, est peu connu et méritait de l'être : c'est en grande partie grâce à lui que l'opinion hollandaise a pu saisir les causes profondes de la révolution américaine.

Si divers incidents, avant 1778, mettent aux prises Anglais et Hollandais, ces derniers observent toutefois une stricte neutralité. Dans le second chapitre, qui traite des débuts de l'alliance franco-américaine (1778-80), les incidents se multiplient, l'alliance française étant traditionnelle pour les républicains hollandais et l'influence du duc de La Vauguyon, ambassadeur à La Haye, ayant beaucoup de poids : un projet de traité de commerce avec les États-Unis, négocié à Aix-la-Chapelle, au nom d'Amsterdam, en septembre 1778, fait alors pas mal de bruit, certainement plus qu'il n'en vaut la peine, peut-être cependant moins que ne le dit M. van Wijk ; l'apparition et le séjour au Texel, dans l'automne de 1779, d'une petite escadre sous le fameux corsaire Paul-Jones, a plus d'importance. Néanmoins, la Hollande continue à rester en dehors du conflit ; elle évolue, comme toujours, lentement.

Au début du troisième chapitre, elle persévère encore dans cette attitude, malgré les efforts de John Adams du Massachusetts, que délègue à La Haye le Congrès à la place d'Henry Laurens de la Caroline du Sud, capturé par une croisière anglaise en 1780. Les détails sur l'activité d'Adams et de Dumas de 1780 à 1782, sur la déclaration de guerre de l'Angleterre (20 décembre 1780), à la suite de l'adhésion des Provinces-Unies à la neutralité armée, et sur la sympathie croissante des Hollandais pour l'Amérique, bien que cela n'aille pas jusqu'à délier les cordons de leur bourse, sont un peu languissants et traînent en longueur, autant (et ce n'est pas peu dire) que les résolutions de Leurs Hautes Puissances. Franklin s'exaspère et écrit de Paris, au milieu de 1781, qu'il commence à voir dans la Hollande, avec un ancien auteur, non une nation, mais « une grande boutique » *(a great shop)*. Il est vrai que la France entend garder pour elle les ressources pécuniaires de la République, et que les intrigues anglaises pour diviser les alliés retardent tout. C'est seulement le 19 avril 1782 que John Adams est officiellement reconnu ambassadeur des États-Unis d'Amérique, en juillet 1782 qu'un premier emprunt (de 5 millions de florins à 5 %) est consenti par des banquiers hollandais, enfin le 8 octobre 1782 qu'un traité de commerce est conclu.

Le volume se termine par un appendice, avec quelques pièces justificatives, et par trois utiles index [1].

Albert WADDINGTON.

1. J'ai peu d'erreurs à signaler, tout au plus de légères inexactitudes ou de simples fautes d'impression, par exemple p. 50 : Projet de traité du 4 septembre 1779 (au lieu de *1778*), ou, p. 197, col. 1 : The american revolution 1676-1783 (pour *1776*).

Digitized by Google

A. AUGUSTIN-THIERRY. **Augustin Thierry (1795-1856) d'après sa correspondance et ses papiers de famille;** préface de Gabriel HANOTAUX. Paris, Plon, 1922. In-8°, XIV - 326 pages et un portrait. Prix : 12 fr.

Il ne faut demander à ce livre que ce que l'auteur, dans un sentiment très louable de piété familiale, a réellement eu l'intention de nous donner : non pas une étude d'ensemble sur le rôle joué par Augutin Thierry dans le mouvement historique du XIX^e^ siècle, mais une simple biographie et un tableau de la vie intime du célèbre écrivain. Cette biographie est d'une lecture très attachante. La destinée douloureuse de l'historien ataxique et aveugle se raidissant contre la maladie qui le mine peu à peu, et cherchant dans le travail d'érudition l'oubli de ses cruelles souffrances physiques et morales, a quelque chose de noble et de poignant, et l'on saura gré à M. A. Augustin-Thierry d'avoir complété ce que l'on en savait.

Mais il était tout de même difficile de ne pas empiéter, chemin faisant, sur le terrain de l'« histoire de la science historique » ; et ici les efforts de M. A. Augustin-Thierry ont été moins heureux. On lui pardonnera aisément l'admiration, sans doute excessive, qu'il a vouée à une mémoire très chère et les quelques erreurs d'optique qui en sont la conséquence; mais était-il possible de parler si peu que ce fût d'Augustin Thierry historien sans consulter autre chose que sa correspondance et ses papiers de famille?

Ainsi, sur les origines de sa vocation, pouvait-on se borner à paraphraser le trop fameux récit qu'Augustin Thierry publia en 1840 de la lecture, soi-disant décisive, des *Martyrs*, qu'il aurait faite trente ans plus tôt, comme il était encore sur les bancs du collège? Ne fallait-il pas indiquer, au moins en quelques mots, pourquoi, malgré toutes les réserves formulées à ce sujet, on croyait devoir pourtant maintenir cette jolie et peu vraisemblable anecdote? Pouvait-on s'abstenir de discuter les raisons solides que M. Maigron[1] faisait valoir contre elle voici déjà vint-cinq ans? On a quelquefois à ce propos été sévère pour Augustin Thierry : Sainte-Beuve le premier[2] a insinué qu'il y avait là une flatterie calculée à l'adresse du grand homme influent qu'était devenu Chateaubriand; et, sans vouloir prendre à notre compte cette hypothèse malveillante, nous sommes bien obligé de constater qu'elle n'est pas entièrement exclue par la correspondance échangée entre l'historien et son illustre ami[3], au dévouement duquel il avait vers 1840 plus d'un motif de faire appel.

Autre grave lacune : si Augustin Thierry a attendu jusqu'en 1840

1. Louis Maigron, *Le roman à l'époque romantique; essai sur l'influence de Walter Scott*, p. 402-406 (édition de 1898, seule complète).
2. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe*, 2^e^ éd., t. II, p. 23, n. 1.
3. Publiée en appendice par M. A. Augustin-Thierry.

Digitized by Google

pour nous confier dans une retentissante préface que son goût pour l'histoire datait des *Martyrs*, il a répété à mainte et mainte reprise[1] — au moins de 1820 à 1834 — qu'un « homme de génie », le romancier anglais Walter Scott, dont on sait la vogue en France à partir de 1816, avait montré la voie à suivre et donné l'élan aux recherches historiques. Or, sauf erreur, son nom n'est ici prononcé nulle part[2] et l'article sur *Ivanhoe* (1820), recueilli dans *Dix ans d'études historiques*, ne semble pas avoir été signalé.

Chose curieuse, M. A. Augustin-Thierry n'est même pas complet ni très exact sur un des projets qui passionnèrent le plus pendant des années l'auteur des *Récits des temps mérovingiens*. Ces *Récits* ne sont, on le sait, qu'un fragment, d'ailleurs très remanié, d'une vaste *Histoire de France par les contemporains* qu'Augustin Thierry avait rêvé d'écrire avec quelques collaborateurs. Son biographe en a parlé (p. 84 et suiv.) comme d'un projet conçu en 1826 après « l'éclatante réussite » de la *Conquête de l'Angleterre* (1825) — dans laquelle il voit aussi, bien improprement, l'origine des grandes collections de chroniques et mémoires qui, en fait, avaient commencé à paraître dès 1819. Or le prospectus de l'œuvre fut lancé dès 1824. Le *Journal des savants* du mois de novembre[3] le reproduit partiellement (p.698), en même temps que celui de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* de Guizot, et à cette date les collaborateurs choisis par Augustin Thierry étaient, non pas son frère Amédée et son ami Mignet, mais deux écrivains aujourd'hui bien oubliés, P. Lami et A.-J. de Mancy.

D'un des autres grands projets d'Augustin Thierry — son *Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers-État* — il n'est pas non plus parlé avec autant de précision qu'on l'eût souhaité. M. A. Augustin-Thierry, qui confond (p. 131-132) la Société de l'histoire de France et le Comité des travaux historiques, n'a évidemment pas dépouillé de très près les procès-verbaux de ce Comité ni les comptes-rendus annuels d'Augustin Thierry. Non seulement il trace des rapports de ce dernier avec Guizot un tableau qui n'est pas très équitable, mais il oublie vraiment un peu trop dans tout son livre que Guizot a joué *avant* Thierry et beaucoup plus efficacement que lui le rôle de rénovateur des études historiques.

Nous regrettons, en un mot, que l'auteur de ce livre n'ait consulté que ses papiers de famille : il eût donné de l'historien une idée plus juste s'il avait pris le soin de le replacer dans son temps. Il ne faut pas moins l'en remercier d'avoir dénoué à notre intention les vieilles liasses de lettres et de notes intimes : ne serait-ce que pour

1. *Dix ans d'études historiques*, édition de 1866, in-12, p. 130-137 (1820), p. 315 (1820), p. 148 (1824), p. 9 (1834); introduction à la *Conquête de l'Angleterre* (1825); *Lettres sur l'histoire de France*, 6e lettre (1820).

2. Réserve faite du moins d'une lettre d'Augustin Thierry lui-même citée p. 121 et où le nom de Walter Scott est cité en passant.

3. Cf. notre volume *L'histoire en France depuis cent ans* (1914), p. 51-52.

Digitized by Google

les détails curieux et neufs qu'il a réunis sur les débuts d'Augustin Thierry dans la carrière des lettres et sur ses premiers travaux en qualité de secrétaire du fameux Saint-Simon, il mériterait d'être lu. Mais son livre nous apporte mieux que quelques détails inédits : il nous introduit dans la familiarité d'un bel et noble esprit.

Louis HALPHEN.

C. H. St. L. RUSSELL. **The tradition of the roman Empire, a sketch of european history**. Londres, Macmillan, 1921. 1 vol. in-8°, 280 pages. Prix : 6 sh.

On trouvera quelque agrément et même quelque profit à lire cette esquisse, dessinée à larges traits, de l'histoire de l'Europe. L'idée directrice du livre, c'est que l'ancien Empire romain n'a cessé d'exercer une influence sur l'histoire de l'Europe, puisque la tradition de l'Empire domine cette histoire depuis 1,500 ans. L'auteur consacre donc ses premiers chapitres à la formation de l'Empire romain ; il y montre sommairement quels sont les éléments ethniques et politiques qui l'ont constitué. L'Empire romain d'Occident a bien été détruit par les invasions germaniques de 400 à 550. Mais Francs, Wisigoths et Lombards ont subi profondément l'influence des institutions et de la civilisation romaines, et, lorsque les Francs reçurent du pape l'investiture de l'Empire, ils renouèrent directement la tradition.

Aussi, bien que l'Empire d'Orient ait subsisté jusqu'au XV^e^ siècle, c'est à l'Ouest que la tradition de l'ancien Empire romain s'est imposée une première fois, entre 800 et 1254, d'abord grâce à l'Empire carolingien, puis grâce à l'Empire allemand, créé au X^e^ siècle par Otton. Les empereurs allemands, en lutte continuelle avec la papauté, finissent par être vaincus par elle en 1254. Alors, c'est la France qui se trouve au premier plan dans le monde chrétien jusqu'en 1437 ; mais la guerre de Cent ans l'a empêchée d'exercer l'hégémonie. Avec les Habsbourg se manifeste une seconde tentative pour reconstituer l'Empire. La date de 1437 a une grande importance, car c'est en cette année qu'Albert II a réuni les couronnes d'Autriche, de Bohême et de Hongrie. La réunion de la monarchie espagnole à la monarchie autrichienne est bien près d'assurer aux Habsbourg la domination universelle ; leur ambition a été ruinée par l'opposition de la France, qui, en 1648, impose les traités de Westphalie et met fin à l'hégémonie autrichienne.

Avec Louis XIV, c'est la monarchie française qui vise à son tour la domination européenne, mais une coalition générale des autres États s'oppose à l'ambition du Grand Roi et les traités d'Utrecht ruinent définitivement ses desseins. Avec Napoléon, nouvelle menace, plus grave encore que celle de Louis XIV, car le Saint-Empire romain germanique ayant disparu définitivement en 1806, l'Empire français,

Digitized by Google

par son étendue et sa puissance, semble bien près de ressusciter l'ancien Empire romain. Mais la ruine de Napoléon est plus rapide que celle de Louis XIV. Cette fois encore, la coalition des États de l'Europe a été la plus forte.

M. Russell s'efforce de montrer qu'une troisième tentative pour reconstituer l'ancien Empire romain a été l'œuvre de la Prusse au XIXe siècle. Ici sa démonstration semble moins heureuse. C'est, en effet, en s'appuyant sur un principe nouveau, le principe des nationalités, que la Prusse a pu rétablir l'ancien Empire allemand. Les pangermanistes s'efforcent, il est vrai, de fonder l'hégémonie de l'Allemagne, mais leur impérialisme emprunte à l'époque contemporaine un caractère tout nouveau; grâce au développement du capitalisme, l'impérialisme a surtout des visées économiques. Aussi se heurte-t-il directement à l'autre grande puissance impérialiste, l'Angleterre, mais que sa constitution libérale et sa situation géographique détournent de toute ambition purement politique. On eût désiré que M. Russell montrât plus nettement en quoi la tentative des Hohenzollern se distingue forcément de celles qui ont précédé. La tradition de l'ancien Empire romain ne s'est-elle pas visiblement affaiblie au cours de l'époque contemporaine? C'est en ce sens qu'il faudrait, semble-t-il, corriger sa thèse. Par contre, il a raison de soutenir que, dans la dernière guerre, l'ambition pangermaniste s'est heurtée à la résistance des nationalités, qui ont pu, grâce à la défaite des Empires centraux, se constituer ou achever leur formation. Toute tentative pour reconstituer l'ancien Empire romain en Europe paraît bien condamnée à l'insuccès. Mais la question de l'impérialisme subsiste toujours : c'est que les grandes puissances capitalistes sont fatalement amenées à lutter pour la domination économique; toutefois, ce n'est plus sans doute l'Europe qui sera le champ de bataille, car ce n'est plus la Méditerranée qui est le centre du monde[1].

Henri SÉE.

Lujo BRENTANO. **Die Urheber des Weltkriegs.** Munich, Drei Masken Verlag, 1922. In-8°, 134 pages.

Remaniement étendu d'une conférence de deux heures donnée par l'auteur aux Conseils d'ouvriers de Munich. Il s'agit, naturellement, de la *Schuldfrage*, essentielle aux yeux de M. Brentano, puisque l'affirmation de la culpabilité allemande est la base des articles du traité qui met à la charge de l'Allemagne le coût des réparations. Inutile d'apprendre à nos lecteurs que les fauteurs de la guerre ce sont MM. Poincaré et Isvolsky. Le trio Haldane-Asquith-Grey est un peu moins attaqué ici que dans la précédente brochure de l'auteur[2], sans doute parce

1. Le volume comprend, en appendice, huit croquis de l'Europe, qui illustrent heureusement la thèse de l'auteur.

2. Sur « Edmund D. Morel et la guerre mondiale ».

Digitized by Google

qu'on espère maintenant quelque chose de l'Angleterre. Mais il y a un nouveau coupable, c'est le comte Berchtold; c'est lui qui a, méchamment, traîné jusqu'au seuil de la guerre la faible Allemagne, transformée en pâle « second » de la brillante Autriche. Quant à Guillaume II, ce n'est qu'un pauvre écervelé, dont le seul tort a été de prononcer des paroles imprudemment belliqueuses tout en étant le plus pacifiste des souverains. Un enfant qui jouait avec des allumettes.

On aura une idée de la façon dont cet économiste naguère vénéré connaît notre histoire en apprenant (p. 10) que, depuis l'impôt sur le revenu, la bourgeoisie française attendait le retour de la monarchie. Quant à son respect de la vérité, on en jugera par ceci (p. 15) : c'est Gortschakof qui, pour se faire valoir, a inventé en 1875 que Bismarck avait voulu attaquer la France. De 1887, il n'est même pas question. C'est en 1892, après la signature de la convention militaire franco-russe (p. 21), qu'est pour la première fois nommée la Triple-Alliance. Ensuite vient l'histoire bien connue de l'*Einkreisungpolitik*. Le seul tort que M. Brentano inscrive au compte de l'Allemagne, pour rester fidèle à sa foi libre-échangiste, c'est d'avoir suivi une politique douanière qui devait la mettre en conflit avec l'Angleterre. Mais Bismarck a toujours soupiré après l'alliance anglaise! Ce n'est pas ce que disaient les bismarckiens au temps de la chute de l'irascible chancelier, lequel n'aimait pas la *Frauenzimmerpolitik*. On passe sous silence les négociations anglo-allemandes de 1913 sur l'Afrique centrale, qui témoignent assez de la faiblesse du cabinet britannique. Comme dans les *Mémoires* de l'ex-empereur, c'est bien malgré lui qu'il débarque à Tanger (p. 43). On oublie de remarquer qu'entre le moment (p. 42) où von Bülow trouvait satisfaisant l'arrangement anglo-français sur le Maroc et le moment où il fit prononcer l'impérial *quos ego* se place un tout petit fait : la défaite russe en Extrême-Orient (citée seulement p. 48). C'est un territoire « infertile » que le traité de 1911 abandonne à l'Allemagne au Congo. La guerre a été « systématiquement préparée » à Paris dès 1912 (p. 62). « La mèche de la bombe » de Sarajevo a été allumée à Belgrade, « voilà qui est aujourd'hui démontré ». Quant au voyage de M. Poincaré à Pétersbourg, comme l'a victorieusement établi Ernest Renauld, c'était « une imprudence confinant à la folie, s'il ne voulait pas la guerre. Mais il voulait la guerre ». L'Allemagne a tout fait pour l'éviter, puis pour la localiser — ce que l'on démontre en supprimant la dépêche de Nicolas déjà omise dans le premier *Livre blanc*, publication qui n'est jamais mentionnée. Enfin l'Allemagne, en Belgique, n'a fait qu'user de son droit en prenant ses précautions contre une violation possible du territoire belge. Elle commit « une faute » (p. 99), comme l'auteur l'a écrit sur le moment même, parce que cela devait jeter l'Angleterre dans nos bras, mais si Bethmann-Hollweg n'avait pas eu « son mot malheureux » sur le chiffon de papier, le monde n'aurait pas été si sévère. De toutes les puissances (p. 115) « l'Allemagne est la seule qui ne voulait rien ravir à ses voisins »; c'est seulement en mangeant que

Digitized by Google

(p. 116) l'appétit est venu aux pangermanistes, et puis il a bien fallu défendre contre l'Angleterre la liberté des mers.

Cet impeccable historien, dans un appendice, lance l'accusation de faux contre un Allemand des plus respectables, l'infortuné Kurt Eisner. Il publie donc intégralement le rapport du 18 juillet 1914 du conseiller de légation bavarois de Schoen et le résumé que Kurt Eisner en a donné, en le plaçant par inadvertance sous le nom du ministre Lerchenfeld, dans la *Bayerische Staatszeitung* du 26 novembre 1918. M. Brentano a eu tort de publier ces documents, ou bien il a supposé qu'on ne les lirait point ou qu'on ne les avait pas lus. Il ne peut être question de *falsification*, dans un résumé qui supprime des parties de l'original, que si ces suppressions font disparaître des éléments utiles à la vérité. Or, les suppressions d'Eisner portent ou bien sur des détails insignifiants, ou bien sur des points absolument extérieurs à la *Schuldfrage*, par exemple sur l'ignorance où l'Italie fut laissée des projets austro-allemands : ce qui, soit dit en passant, et contre la thèse même de M. Brentano, est la justification de l'Italie. En son texte intégral, le rapport Schoen est le plus formidable des actes d'accusation contre l'Allemagne, puisqu'il démontre : 1° qu'elle mentait en disant n'avoir pas connu à l'avance l'ultimatum autrichien (elle en fixe la date au 18, celle de la remise au 25); 2° qu'on a voulu attendre le départ de Pétersbourg de M. Poincaré[1]; 3° que l'Allemagne a tout le temps éperonné l'Autriche, qu'elle avait peur de voir flancher; 4° que, dès le départ de l'empereur pour le Nord, on avait machiné à Berlin la comédie de la fin, la fameuse intervention modératrice de l'Allemagne auprès de l'Autriche.

M. Brentano traite de faux les suppressions dans un document qui se donne lui-même comme un simple résumé, et il ne songe pas à citer cette autre dépêche de Schoen — celle qui a valu à Fechenbach sa monstrueuse condamnation — où la volonté pacifique de MM. Poincaré et Viviani est mise en pleine lumière. C'est ainsi qu'il écrit l'histoire.

On a blâmé, dans les pays ex-neutres (par exemple en Hollande, dans le *Tijdschrift voor Geschiedenis;* en Suisse, dans la *Neue Zürcher Zeitung*, 4 avril 1923[2], et même en Italie, dans la *Tribuna* du 17 avril[3]), la décision prise par le Congrès de Bruxelles de ne pas s'ouvrir à tous les historiens de tous les pays (cf. *Rev. histor.*, t. CXLIII, p. 151). Une brochure comme celle-ci justifie le Congrès. Un « histo-

1. Le texte dit (p. 125) : « Um *nicht* den Zweibundmächten eine Verstandigung... zu erleichtern ». Page 131, la reproduction du document Eisner dit, ce qui est le contraire : « Um *mit* den Zweibundmächten... ». La coquille est-elle de M. Brentano, d'Eisner ou de la *Staatszeitung* ? — On sait (voy. les publications de Heinrich Kanner) que la remise fut encore retardée, pour les mêmes raisons, au dernier moment.

2. Article signé simplement de l'initiale H. et intitulé : Kulturdokumente.

3. Article de Corrado Barbagallo intitulé : A proposito di un Congresso internazionale di scienze storiche. Voir du même une note insérée dans la *Nuova Rivista storica*, 1923, fasc. 4.

Digitized by Google

rien » comme M. Brentano et nous, nous ne parlons pas la même langue. Il n'est pas encore temps de nous faire asseoir à la même table.

Henri HAUSER.

T. J. LAWRENCE. **Les principes du droit international,** traduit sur la 5e édition par Jacques Dumas et A. de Lapradelle. Avant-propos de James Brown SCOTT. Oxford, University Press, 1920. 1 vol. in-8°, XXXIV-775 pages.

La Fondation Carnegie pour la paix internationale a créé une division de droit international, dont une section a été constituée sous le nom de *Bibliothèque internationale de droit des gens.* Cette section poursuit la traduction en français, langue de la diplomatie et des relations internationales, des principaux ouvrages de droit international imprimés en d'autres langues.

L'ouvrage admirable de Lawrence, que le regretté professeur Renault appelait « le meilleur ouvrage en un volume qui existât sur le sujet dans aucune langue », est le premier tome de la nouvelle *Bibliothèque.* La traduction est faite d'après la cinquième édition qui parut à la veille de la guerre de 1914, quelques années avant la mort de l'auteur (16 août 1919).

La première partie des *Principes du droit international* présente, sous le titre général d'INTRODUCTION, la définition et la nature, l'histoire, les sujets et les sources du droit international. Au point de vue historique, cette étude, scrupuleusement documentée, est des plus remarquables. Relevons, en ce qui concerne plus particulièrement les *Principes*, cette déclaration qu'un examen de l'histoire internationale moderne révèle « une primauté exercée par les principales puissances du monde civilisé ». Dans son dernier ouvrage, *la Société des nations*, M. Lawrence parle « des fanatiques de l'égalité des États, des publicistes qui aimeraient mieux voir le droit et la justice assassinés dans le forum international que protégés efficacement par la reconnaissance légale des inégalités de puissance et d'influence qui existent parmi les États du monde civilisé ». Entre la *primauté* des grandes puissances et l'*égalité juridique* des nations, il serait curieux de noter aujourd'hui le choix et la critique des nombreuses délégations réunies à la conférence de Gênes de 1922!

Dans la deuxième partie — le droit de la paix — nous voyons exposés et discutés les droits et obligations relatifs à l'*indépendance*, à la *propriété*, à la *juridiction*, à l'*égalité* et à la *diplomatie*. Les soviets russes — et d'autres — pourraient méditer utilement ce qui intéresse la propriété.

Le droit de la guerre fait l'objet de la troisième partie et il est présenté sous ses aspects les plus divers : définition de la guerre; acquisition du caractère ennemi par les personnes ou les choses; lois de la guerre en ce qui concerne les personnes ennemies, la propriété enne-

Digitized by Google

mie sur terre et sur mer; agents, instruments et procédés de la guerre; rapports non hostiles entre les belligérants; paix et moyens de la maintenir, y compris l'arbitrage. Que de problèmes dont la solution sans cesse poursuivie semble échapper aux meilleures volontés qui la croient saisir!

La quatrième partie traite de la neutralité. Si la guerre de 1914 nous a donné un triste exemple de la violation de la neutralité, elle a montré heureusement les sanctions de cette violation. Les derniers chapitres du livre si attachant de M. Lawrence donneront à ce sujet un vif intérêt d'actualité. Relevons-y les titres particulièrement suggestifs : la nature et l'histoire de la neutralité; les devoirs des États belligérants envers les États neutres; les devoirs des États neutres envers les États belligérants; le commerce ordinaire des neutres; le blocus; la contrebande de guerre; l'assistance hostile.

Dans la préface de la première édition, M. Lawrence caractérisait dans ces termes le but qu'il s'était proposé : « Je me suis tout simplement efforcé d'exposer le développement du droit international de manière à montrer, d'un côté, son rapport avec quelques grands principes d'éthique, et, de l'autre côté, sa dépendance des faits brutaux de l'histoire. » Il a rempli cette tâche de la façon la plus élevée et nul doute qu'il n'ait souhaité que, sur certains points et avec moins d'excuse, les faits brutaux de la guerre ne se prolongent pas après elle, pour s'attaquer à l'indépendance sacrée de la justice et du droit.

Léon ADAM.

Édouard LAMBERT, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lyon. **L'enseignement du droit comparé. Sa coopération au rapprochement entre la jurisprudence française et la jurisprudence anglo-américaine.** Lyon, A. Rey; Paris, A. Rousseau, 1919. In-8°, 118 pages. Prix : 6 fr. (Annales de l'Université de Lyon, nouvelle série, II, Droit et lettres, fascicule 32).

Ce livre — le premier d'une intéressante série qui se poursuit régulièrement[1] — a eu le mérite d'attirer l'attention des historiens et des juristes sur l'intérêt actuel des études comparatives de droit et d'institutions. Il a pratiquement abouti à la création, auprès de la Faculté de droit de Lyon, d'un Institut de droit comparé, doué des enseignements et des instruments de travail nécessaires[2].

1. Citons notamment E. Lambert, *l'Institut de droit comparé de Lyon, son programme, ses méthodes d'enseignement.* Leçon d'ouverture; Horaire des cours et travaux pratiques, Lyon, 1921. Bibliothèque de l'Institut de droit comparé de Lyon, Paris, Giard, 1921-1923. Quatre volumes déjà parus.

2. Des efforts analogues sont actuellement tentés dans l'Université de Paris. Signalons, à la Faculté de droit, l'Institut de droit civil et commercial comparé, de M. le professeur Lévy-Ullmann, qui donne les meilleures promesses.

Digitized by Google

Deux courants juridiques au lendemain de la guerre prédominent dans le monde : le droit d'origine française d'une part, commun aux peuples latins et à beaucoup d'autres nations ; d'autre part, le « common law », d'origine britannique, commun aux peuples de langue anglaise[1]. Le droit français, après avoir influencé jadis une partie du Canada, la Louisiane et la Californie, exerce encore une action directe sur les législations italienne, roumaine, belge, espagnole, hispano-américaine. Son action indirecte s'est même étendue sur certains pays de civilisation bien différente comme l'Égypte, la Turquie, la Grèce et par certains côtés le Japon. L'aire où le « common law » britannique étend ses ramifications est tout aussi étendue. Il faut y compter l'énorme domaine des colonies anglaises et la majeure partie des Dominions, les États-Unis, rameau le plus vivant, à peine détaché de la souche primitive.

Il semble étrange au premier abord que ces deux tendances juridiques également puissantes, douées d'une force d'expansion semblable, continuent, même après l'étroite union réalisée au cours des années de guerre, de s'ignorer presque complètement. M. Lambert nous démontre, preuves en main, ce fait que nous avons pour notre part depuis longtemps constaté : la France, à quelques rares exceptions près, connaît mal le droit britannique et ses dérivés ; bien plus, elle s'efforce à peine de les connaître. Jusqu'à présent nos bibliothèques et nos Universités n'ont presque rien tenté en ce sens ; même aujourd'hui, malgré les efforts réalisés au cours de ces dernières années, quiconque entreprend l'étude méthodique du droit anglais se heurte aux plus sérieuses difficultés et ne peut guère les résoudre qu'à la condition d'aller travailler en Angleterre même.

M. Lambert a beau jeu de faire le procès d'un semblable état de choses. Le danger incontestable, provenant avant la guerre de l'influence allemande sur notre culture juridique, tenait surtout à ce fait qu'aucune autre pensée étrangère ne venait chez nous en contrebalancer les tendances. Il faut, et M. Lambert le dit fort justement, ne pas perdre contact avec l'érudition juridique allemande, mais il importe de ne pas lui laisser envahir le droit comparé, en lui opposant l'étude du droit anglo-américain. Le rôle du droit allemand dans le monde est réellement des plus limités. Même après la réclame faite autour de sa dernière codification, son action se borne surtout à quelques seules populations de race germanique ; néanmoins, l'étude détaillée du droit allemand est en France, depuis le début de ce siècle, chose couramment pratiquée. Avec quelle vaste surface internationale, au contraire, se présente à nous ce « common law » britannique, dont l'étude reste, par force majeure, si fermée aux travailleurs français. Que de raisons

1. La fusion des éléments juridiques coutumiers et romains est l'œuvre française réalisée au cours des siècles ; comme la fusion des éléments saxons, normands et latins, en un tout homogène, est l'œuvre propre de l'Angleterre. C'est en ce sens que l'on peut parler de droit d'origine française et d'origine britannique.

Digitized by Google

puissantes n'y aurait-il pas de s'attacher à son étude. Nous ne saurions mieux faire que de les résumer d'après M. Lambert.

Raisons historiques tout d'abord : l'élément anglo-saxon ayant subsisté dans le droit anglais est peu de chose, si on le compare à cet ensemble d'éléments latins et normands méthodiquement développés en Angleterre après la conquête par les rois normands, puis angevins. Le véritable fonds du « common law », c'est la jurisprudence d'une cour du Roi, où figurent une noblesse et un clergé d'origine française, entièrement imbus des traditions juridiques normandes. La jurisprudence reflétera tout d'abord l'opinion d'une classe de professionnels, juges et praticiens, souvent venus de France, toujours formés à l'école de la Normandie. Les Grandes Assises d'Henri II contribueront aussi puissamment, au dire de Pollock et Maitland, à l'unification du droit anglo-normand. Quoi d'étonnant dans ces conditions que des travaux sur l'origine française de la jurisprudence anglaise puissent ouvrir sur notre droit, si mal connu, des XI^e^ et XII^e^ siècles, les plus nouveaux aperçus. Les attaches françaises du droit anglais restent innombrables jusqu'au milieu du XIII^e^ siècle, où le « common law » commence à vivre d'une vie séparée, sous l'influence d'une centralisation judiciaire plus accentuée, d'une organisation meilleure de la carrière juridique et d'un système de « reportage » judiciaire exceptionnellement bien compris.

Même après le XIII^e^ siècle, une raison linguistique devrait diriger les juristes et historiens français vers l'étude du droit anglais[1]. La langue française demeure en effet, et pour une longue période, la langue juridique de l'Angleterre : 1° la chancellerie anglaise, tout d'abord fidèle au latin, emploie, de la fin du XIII^e^ siècle à la fin du XV^e^, le français comme langue principale des « Statutes » ; 2° la littérature juridique également, dès Britton, se rallie à la langue française. Les *Tenures* de Littleton, une de ses plus notables productions, sont toujours composées en français[2]. Bien que ce français archaïque soit devenu presque une langue secrète, il prédomine néanmoins jusqu'aux *Institutes* de Coke exclusivement (1628) ; 3° les décisions judiciaires, enfin, véritable source de la loi anglaise, conservent le français comme langue de procédure. La procédure orale, dès la conquête, impose la langue maternelle des juges. Sous le règne d'Élisabeth, la procédure par écrit en conserve encore la trace, alors que le français n'est plus entendu. Quand un statut de Georges II, en 1731, bannira le français des tribunaux, plusieurs voix s'élèveront pour regretter l'incompréhensible jargon qu'un « serjeant » venait encore de temps à autre marmotter à la barre. — Si le latin reste la langue des procès-verbaux judiciaires ou

1. Il faut admettre pourtant que la similitude de langue ne facilite pas toujours entièrement les recherches : des vocables français biens connus se trouvent pris dans la langue juridique anglaise dans une acception toute spéciale; le contre-sens est facile à qui n'est pas averti.

2. Les formulaires et livres de pratique procédurale demeurent également en français.

Digitized by Google

« records », le français demeure en revanche la langue essentielle des « reports ». Ce sont des comptes-rendus, particulièrement vivants et pratiques, des débats judiciaires réunis chaque année en « Year books », et constituant une série originale de la plus haute valeur, sans équivalent dans aucune autre nation[1].

Parmi les raisons pratiques, que M. Lambert nous donne d'étudier le droit des peuples anglo-saxons, figurent des raisons d'ordre pédagogique : la pratique du « common law », excellente pour l'enseignement de l'histoire du droit, cela est indéniable, ne lui semble pas non plus devoir être inutile pour l'intelligence du droit romain, ce qui nous semble plus incertain[2]. M. Lambert aurait pu aussi ajouter combien le droit anglais forme l'esprit pratique du juriste. Le droit anglais est essentiellement concret; celui qui l'étudie ne peut s'en tenir à des règles abstraites et générales, parfois plus ou moins vagues. Il est tout de suite précipité dans l'étude détaillée des cas d'espèce et il voit vivre la question sous ses faces multiples, forcément complexes, comme la vie elle-même. Méthode dangereuse quand elle est seule pratiquée, car elle risque de faire perdre le fil des idées générales; méthode excellente pour nos esprits latins, toujours plus portés, d'après l'organisation même de notre système judiciaire, à étudier les principes dans les codifications, que la réalité des faits dans la jurisprudence[3].

Nul ne contestera, enfin, que sur le terrain de la jurisprudence pratique, il y aurait le plus grand intérêt à une pénétration mutuelle. Notre jurisprudence positive semble avoir toute chance de se créer des relations suivies et agissantes près des justices américaines, plus ouvertes aux idées nouvelles et déjà entrées en contact dans leur passé avec notre droit « civil », « romain[4] » ou « continental », comme il leur plaît de le désigner. Depuis la seconde moitié du XIX^e^ siècle, il semble que le courant juridique latin ait été aux États-Unis fortement battu en brèche; théoriciens et praticiens se sont ralliés définitivement à la forme extérieure du « common law », mais en lui faisant subir une série de modifications qui en altèrent profondément le caractère.

1. La série régulière des *Year books* s'étend de 1292 à 1536.

2. M. Lambert ne redoute-t-il pas en effet que l'étude de l'interprétation anglaise de la loi romaine ne nous ramène dans la voie indésirable des études subjectives de droit romain? Le grand mérite de notre école moderne de romanistes, comme d'ailleurs de l'école allemande, n'est-il pas d'avoir envisagé à nouveau le droit romain d'un point de vue historique, d'après les seuls textes, en négligeant la glose démesurée qu'ont accumulée en cette matière les nations et les siècles.

3. On ne saurait trop insister sur l'éducation, exceptionnellement pratique et professionnelle, du juriste anglais. Jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle, des places étaient réservées aux étudiants dans la salle d'audience des tribunaux, et les juges souvent leur expliquaient la procédure ou encore les points de droit qui avaient été discutés.

4 Les codes Napoléon apparaissent aux États-Unis comme la plus récente expression des compilations Justiniennes. (Voir les intéressantes explications de l'auteur, p. 82-85.)

Digitized by Google

Le régime féodal et nobiliaire de la terre anglaise a dû disparaître, la rédaction trop minutieusement technique des actes a été simplifiée, chaque jour le fossé séparant le « common law » de l' « equity », la « real property » de la « personnal property », se voit quelque peu comblé[1]. Cela tient à l'action des législations des quarante-huit États, qui interviennent d'une manière suivie dans le domaine du droit privé. Cela tient surtout à l'absence de la superstition anglaise du cas jugé : l' « authoritative precedent », cette pratique traditionnelle de se lier à ses propres décisions, de crainte de revenir sur ce qui a été une fois jugé, cette peur, légèrement pharisienne, d'avouer s'être trompé. La législation positive des États-Unis, morcelée en autant de droits privés que notre ancienne France pouvait avoir de coutumes, se trouve dans une situation favorable à toutes les expériences juridiques et demeure ouverte à toutes les modifications pouvant provenir de l'influence latine, à la condition qu'elles se plient aux formes extérieures du « common law[2] ». On peut donc concevoir facilement l'importance pratique d'études comparées de droit français et anglo-américain. Si ces études peuvent apporter à notre doctrine et à notre jurisprudence française un élément nouveau et intéressant, elles peuvent de plus agir puissamment sur la diffusion de la pensée latine dans le droit américain, qui peut devenir « le trait d'union naturel » entre le droit anglais et les droits continentaux.

M. Lambert conclut son vigoureux plaidoyer en nous disant sa confiance dans l'utilité internationale des études de droit comparé : « Le droit est peut-être celui des compartiments de l'activité scientifique », nous dit-il, « où il serait le plus désirable, pour la stabilité de nos relations internationales, qu'un commerce intime et suivi vînt consolider les amitiés nouées sur les champs de bataille... La similitude des aspirations juridiques et la communion dans un même idéal de morale sociale peuvent constituer le plus fort des liens et le ciment le plus agissant de cohésion durable. »

En ce qui nous touche, M. Lambert prêche un croyant à la nécessité des études juridiques anglaises. Notre réel désir serait d'avoir donné au lecteur de cette *Revue* envie de lire ce livre intéressant et profitable à tous égards.

F. JOÜON DES LONGRAIS.

1. L'Angleterre est elle-même entrée radicalement dans cette voie depuis une loi toute récente : Law of Property Act, du 29 juin 1922 (12 Geo. V. c. 16), qui doit entrer en application en 1925.

2. M. Lambert nous retrace, par exemple, avec détails l'évolution suivie par les États-Unis en matière d'hypothèque, évolution tendant à un rapprochement avec les conceptions romaines.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Préhistoire. — Dr Capitan. *La préhistoire* (Paris, collection Payot, n° 28, 1922, 157 p. et 26 planches; prix : 4 fr.) — Ce petit volume est tout à la fois un excellent manuel de vulgarisation, car il permet au premier venu de se reconnaître en préhistoire et d'étudier tous les problèmes qu'elle soulève, et un livre de science, parce qu'il est au courant des découvertes et des hypothèses les plus récentes, en y ajoutant des vues très justes et fort ingénieuses (p. 16 sur les grandes migrations préhistoriques... etc.). Ses 400 figures, toutes accompagnées d'une légende, donnent aussi la représentation assez précise des principaux objets; mais il est regrettable que la céramique, si importante en préhistoire, n'ait pas des dessins plus grands ou mieux faits (pl. XVII, XXV). Peut-être conviendrait-il aussi de souligner certains points sur lesquels l'accord est loin d'être parfait. La mâchoire de Mauer est plus ancienne que celle de Piltdown, et celle-ci semble bien plutôt de l'époque acheuléenne (p. 25); le type de Cro-Magnon (p. 33) ne paraît pas être le seul qui ait vécu à l'aurignacien, et à côté de lui peut-être faudrait-il placer le type de Grimaldi et celui de Chancelade. Enfin, pour en finir avec le paléolithique, est-il sûr que l'art, à ses débuts, n'ait de rapports qu'avec la magie (p. 46) et ne vaudrait-il pas mieux admettre, avec M. Boule, l'hypothèse de l'art pour l'art? Quant au néolithique, la théorie du commandant Devoir est insoutenable (p. 76) et le menhir n'est qu'une divinité, comme il y en eut en Phénicie et dans la Grèce antique, entre autres, sans parler de tant de régions actuelles à civilisation primitive. De même, il est impossible d'admettre que les nombreux lechs bas, trouvés récemment à la pointe de Penmarch (pl. XXI, fig. F), soient des représentations phalliques; l'étude des lechs morbihannais suffirait amplement à prouver la fausseté de cette thèse.

A part ces légères critiques, on ne peut que recommander le petit livre du Dr Capitan à tous ceux que la préhistoire intéresse.

G. Guenin.

— Z. Le Rouzic et M. et Mme Saint-Just Péquart. *Carnac. Fouilles faites en la région. Campagne 1922* (Paris, Berger-Levrault, 1923, 152 p. avec 9 planches et 152 figures). — L'intérêt de ces fouilles vient beaucoup moins du grand nombre de sépultures trouvées à l'intérieur des tumulus de Crucuny et du Manio, et dans la lande du Castellic, que de certaines découvertes assez exceptionnelles. — Le tumulus de Crucuny contient un dolmen des premiers temps du

Digitized by Google

bronze, une chambre centrale à deux compartiments et semblable aux tombes énéolithiques d'Espagne, une fosse à encorbellement avec plusieurs squelettes dont l'un replié, et une tombe à galerie, autant que l'on peut en juger par une description assez confuse. Tout cet ensemble est à peu près contemporain, et la même juxtaposition se retrouve en Espagne : le problème posé par les auteurs est donc facilement résolu. — Le tumulus du Manio comprend, dans une enceinte quadrangulaire en pierres et assez grossière, deux séries de sépultures à incinération avec leurs foyers cultuels, construites l'une après l'autre ou appartenant aux deux petits clans d'une même tribu. Les fosses 3 et 21 seraient celles des grands personnages; les autres, beaucoup plus petites, celles des gens du commun. L'ensemble terminé, on ajouta la 46, en l'entourant d'une petite enceinte. Ce tumulus est encore énéolithique, mais un peu plus récent que celui de Crucuny, et il appartient sans doute à une époque synchronique de celle des cistes à dalles portugais. Quant aux tombes 44-54, alignées au bord de l'enceinte et en dehors, elles sont de l'époque hallstatienne, et dues à des gens désireux d'ensevelir leurs morts auprès d'un monument ancien déjà et par cela même respecté. Telle est la solution que nous proposons, d'après des exemples empruntés à la péninsule ibérique, et les trouvailles faites au Manio ne contredisent en aucune façon la date que nous attribuons à ce tumulus. — Au Castellic, on serait en présence de tombes à coupole (13, 14, 15), de cistes funéraires et d'un petit monument circulaire analogue à celui de Silfiac.

Ce qui rend ces fouilles encore plus intéressantes, c'est la découverte sur le menhir, qui surmonte le tumulus de Crucuny, d'une hache sculptée. Le mégalithe est en relations incontestables avec le dolmen, et ce genre de gravures indique toujours une stèle funéraire; l'examen pourrait seul permettre d'en préciser la date. — Au Manio, sur un grand menhir, M. Le Rouzic a pu relever cinq lignes sinueuses représentant des serpents, dont l'un aurait la tête tournée vers le nord, et à côté d'eux un soleil des plus hypothétiques. Comme on a trouvé au pied du menhir des haches seulement polies et un vase, il s'agit d'un monument bien différent de celui de Crucuny; mais les représentations de serpents sont encore beaucoup trop rares et trop mal étudiées pour qu'on puisse émettre la moindre conjecture à leur égard.

En terminant, quelques reproches. L'ouvrage est trop abondamment illustré et beaucoup de figures n'ont aucune signification; les plans et les gravures, au lieu de se trouver à l'endroit où chaque monument est décrit, obligent à des recherches fastidieuses et répétées. Enfin, le plan de Crucuny n'est pas orienté et les coupes longitudinales nullement indiquées, ce qui rend la lecture de cette première fouille extrêmement confuse et très difficile à suivre. G. GUENIN.

Antiquité. — La troisième livraison des *Nordiske Fortidsminder*, vol. II, publiés par la Société des Antiquaires du Nord, contient des études approfondies et accompagnées de belles illustrations de

Digitized by Google

M. K. Friis JOHANSEN sur la *Trouvaille de Hoby* (1923). Hoby est un village de l'île de Laaland ; le mobilier funéraire qu'on y a découvert et qui appartient à la période romaine est des plus remarquables ; on peut même avancer que, dans toute l'Europe septentrionale, aucune trouvaille de ce genre ne saurait lui être comparée. La tombe de Hoby, fouillée en 1920, contenait deux coupes en argent, une casserole et un seau en bronze, une tasse d'argent, trois vases d'argile et d'autres objets. L'une des deux coupes en argent représente la visite de Priam à Achille dans l'Iliade, l'autre des sujets empruntés à la légende de Philoctète ; ces reliefs révèlent par leur composition et leur style une parenté incontestable avec l'art attique des alentours de l'an 400 avant J.-C. ; le type de Philoctète a sans doute été emprunté au célèbre tableau du peintre Parrhasios. Ces ouvrages semblent donc appartenir à cet art de tendances si classiques qui se développa abondamment à Rome au temps d'Auguste. M. Friis Johansen se demande comment des ouvrages de si haute valeur artistique ont pu se rencontrer dans une tombe barbare si loin d'Italie. Il s'agit ici d'un service à boire avec tous ses accessoires. Tacite nous dit que les Romains avaient coutume d'offrir en cadeau à des chefs barbares importants des vases d'argent précieux. Le service à boire de Hoby pourrait donc être un de ces cadeaux d'un caractère politique. Or, les deux coupes portent sur leur fond la marque d'un possesseur nommé Silius, et le personnage qui commanda en chef dans la « Germania superior » de l'an 14 à l'an 21 après J.-C. s'appelait Silius. Rapprochement curieux, mais M. Friis est trop prudent pour conclure à l'identité des deux personnages. J. ST.

Histoire générale. — Cesare CESARI. *Colonie e possedimenti coloniali. Cenni storici e geografici* (Roma, Libreria di scienze e lettere, 1923, in-8°, 237 p.). — M. Cesari présente ici la seconde édition d'un manuel commode d'histoire et de géographie coloniales. On lui sera reconnaissant de cette tentative, mais celle-ci n'est pas complètement heureuse, car l'auteur n'explique pas les données générales et les causes des phénomènes migratoires, pas plus dans le passé que dans le présent ; il ne montre pas les raisons des disparitions successives des grands empires coloniaux du passé ; enfin, s'il est excusé, en tant qu'Italien, de parler d'abord des colonies de son pays, il leur donne peut-être une importance qu'elles n'ont pas en fait, d'autant plus qu'il traite de l'empire britannique avec une bien grande rapidité. De même, il passe sous silence les colonies danoises, japonaises, chinoises ou russes, ne parlant de ces trois dernières que dans les grands chapitres discursifs consacrés aux questions internationales (Pacifique, Proche-Orient, Moyen-Orient, Extrême-Orient). Ajoutons que trop de fautes d'impression déparent ce volume, qui, au surplus fort utile, atteindra bien une troisième édition, d'où, nous l'espérons, ces imperfections auront disparu. G. BN.

La guerre. — Le fascicule 53 de l'*Histoire générale et anecdo-*

Digitized by Google

tique de la guerre de 1914, par M. JEAN-BERNARD (chez Berger-Levrault), traite en particulier du repli stratégique de Hindenburg et des dévastations commises alors par l'armée allemande, de la grande offensive préparée par Nivelle et de l'intervention du ministre de la Guerre Painlevé; l'aveugle confiance de Nivelle et les hésitations de Painlevé devaient aboutir à un échec retentissant.

— E. GÓMEZ-CARRILLO. *La Gesta de la Legión. Los voluntarios españoles e hispanoamericanos en la Guerra* (Madrid, libr. de los sucesores de Hernando, 1918, in-8°, x-261 p.; prix : 3 p. 50). — Alors que leur pays persistait dans la neutralité, beaucoup d'Espagnols ont fait le sacrifice de leur vie à la cause de la civilisation latine. Leur historien, publiciste bien connu en France par ses livres sur la guerre, célèbre en termes magnifiques l'épopée héroïque de cette légion sacrée. Jean RÉGNÉ.

Allemagne. — Adriano MICHIELI. *La Germania.* Collezione di monografie geografiche diretta da Luigi Giannitrapani (Firenze, Bemporad, s. d. [1923], in-18, 225 p., 1 carte, 4 croquis). — Dans cette excellente monographie, M. Michieli fait une place très large à la géographie humaine, et son résumé de l'histoire du peuplement de l'Allemagne, du développement économique et intellectuel, de la politique allemande et des conséquences pour l'Allemagne de la paix de 1919 est un modèle de clarté et de précision. Même si l'on n'admet pas toutes ses vues sur l'Allemagne de demain, on peut utiliser ses données sur l'Allemagne d'hier; en particulier, il démontre que, par son terrain, l'Allemagne n'était pas riche et qu'elle ne l'est devenue que par une merveilleuse organisation de ses forces productives. — Mais une fois sa production intensive instituée, l'Allemagne a fatalement passé de la *Selbstpolitik* à la *Weltpolitik*, d'où le grand conflit mondial devait surgir. G. BN.

Danemark. — Notre correspondant M. Johannès STEENSTRUP nous adresse deux *Études sur les temps des vikings* qui ont paru dans le *Bulletin de l'Académie royale des sciences et des lettres de Danemark*, I. *Sur un ancien nom de la Bretagne et un nom pour l'armée des vikings.* Ce nom est celui de *Lidwicum;* on le trouve dans deux passages de la chronique anglo-saxonne. Asser, auteur d'une vie du roi Alfred, et Florent de Worcester ont cru qu'il s'agissait de la Bretagne de Gaule : mais cette explication est erronée; *lidwicum* veut dire l'habitation des guerriers, des vikings. II. *Prise de Luna en Italie.* M. Henri Prentout a eu tort de regarder comme une légende le récit de la prise de Luna par le chef normand Hastings. Un autre témoignage nous montre que les pillages des Normands se sont étendus plus au sud, jusqu'à Fiesole. M. Steenstrup propose de corriger, dans Dudon, *Lunx urbem quae Luna dicitur* en « Tusciae urbem quae Luna dicitur ». C. PF.

Digitized by Google

Espagne. — Luis REDONET Y LOPEZ-DÓRIGA. *Historia juridica del cultivo y de la industria ganadera en España* (Madrid, impr. de la sucesora de M. Minuesa de los Rios, 1911-1918, 2 vol. in-8°, 541 et CCXXXVI-255 p.; prix : 11 pesetas). — L'auteur a recueilli soigneusement les textes juridiques les plus anciens sur l'industrie pastorale, un des chapitres les plus importants et les plus curieux de l'histoire économique de l'Espagne. J. RÉGNÉ.

— Joseph-Maria ROCA. *La medicina Catalana en temps del rey Marti* (Barcelona, impr. Eidel Giró, 1919, in-8°, 190 p., nouv. édition). — Parmi les médecins catalans, on rencontre beaucoup de Juifs, que les rois d'Aragon tenaient en haute estime pour leur science et leur dévouement. Intéressant pour l'histoire de la civilisation dans le royaume d'Aragon à la fin du XIV^e^ siècle. J. R.

— Faustino GAZULLA. *Jaime I de Aragón y los Estados musulmanes* (Barcelona, impr. « La Renaixensa », 1919, in-8°, 80 p.). — Discours de réception lu par le R. P. Fr. Faustino D. Gazulla à l'Académie des belles-lettres de Barcelone; il nous entretient surtout des relations du roi Jaime I^er^ avec les souverains de Maroc et de Tlemcen. J. R.

— Francisco DE MONCADA. *Empresas y victorias alcançadas por el valor de pocos Catalanes y Aragoneses contra los imperios de Turcos y Griegos* (New-York, Paris, The Hispanic Society of America, 1919, in-8°, 161 p.; extrait de la « Revue hispanique », t. XLV). — Cette chronique est une contribution importante à l'histoire de l'impérialisme catalan et aragonais dans le Proche-Orient au XIV^e^ siècle. J. R.

France. — Le tome XXXIV des *Mémoires de Saint-Simon*, édités par A. DE BOISLISLE avec la collaboration de L. Lecestre et de J. de Boislisle (Paris, Hachette, 1923), termine le résumé des Mémoires manuscrits du marquis de Torcy, « fastidieuse et trop longue digression » où, pour cause, l'annotation a été réduite au strict nécessaire. En appendice on a donné des extraits de la correspondance de l'abbé Dubois, de mars à septembre 1718, divers actes et pièces relatifs à Saint-Simon pour les années 1715 à 1718, etc.

— Paul APPELL. *Souvenirs d'un Alsacien, 1858-1922* (Paris, Payot, in-16, 317 p.; prix : 7 fr. 50). — Ce sont les souvenirs d'un homme qui est l'un de nos grands savants. Il nous raconte ses études au collège Saint-Arbogast de Strasbourg, au lycée de Nancy, à l'École normale supérieure; sa carrière de professeur à Dijon, à Paris où il devient doyen de la Faculté des sciences, puis recteur de l'Académie. Ces mémoires constituent aussi un document historique, puisqu'ils nous décrivent le bombardement de Strasbourg en 1870, l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne, les persécutions que les Allemands firent subir au pays, le procès intenté au frère de l'auteur, Charles

Digitized by Google

Appell, qui fut condamné par la cour de Leipzig à un an de prison et neuf mois de forteresse, puis la Grande Guerre et la délivrance, l'inauguration de l'Université française de Strasbourg. Charmant volume que nous avons lu avec émotion. C. Pf.

— Alphonse Meillon. *Les possessions de l'abbaye de Saint-Savin de Lavedan à Saragosse au XII^e siècle* (Tarbes, impr. Lesbordes, 1923, in-8°, 8 p.). — Une bulle de 1168 publiée dans le Cartulaire de Saint-Savin parle de « domos quas habetis in *Syracustanensi civitate* »; certains érudits locaux, parmi lesquels M. G. Balencie, ont pensé qu'il s'agissait dans ce passage de Syracuse en Sicile. Non; les mots « in Syracustanensi civitate » désignent Saragosse; c'est ce que prouvent des documents publiés par l'abbé Pascual Galindo Romeo, archiviste de la cathédrale de cette ville. Ces documents nous apprennent en effet qu'en 1124 Gaston de Béarn fit don à Arnaud I^er de Lavedan de biens sis à Saragosse et aux environs (à « Cortada ») et que trente ans plus tard ces mêmes biens situés « in Cesaraugusta » furent donnés à la cathédrale par le fils d'Arnaud de Lavedan et de sa femme Oria, comtesse de Pailhas. Ch.-B.

— Jean Régné. *La vie monastique en Vivarais au moyen âge : la Chartreuse de Bonnefoy* (Ligugé, 1923, in-8°, 40 p.). — Ce n'est qu'une « notice », mais elle est pleine d'intérêt. L'érudit archiviste de l'Ardèche, à qui nous devons une excellente *Histoire du Vivarais* (dont le tome II a été couronné par l'Académie des inscriptions), multiplie sur la vie religieuse, économique et sociale de sa province les contributions les plus remarquables. Celle-ci nous transporte aux confins du Velay, dans le site hospitalier et morne où les Chartreux de Bonnefoy menèrent au pied du Mézenc leur rude vie de travail et d' « ermitage collectif ». A partir de 1179, époque à laquelle des donations de terres et des cessions de droits consenties par Guillaume Jourdain, un des farouches féodaux de la montagne, les fixèrent en ces lieux, les libéralités pieuses se succédèrent en leur faveur : dons, aumônes, legs, fondations, chapellenies. Mais ils demeurent enserrés dans les liens et les servitudes du régime féodal : vassaux des sires de Brion et de Mézenc, ils doivent réserver aux laïcs la haute justice et sacrifier quelques-uns de leurs droits aux nécessités de la défense locale. On goûtera surtout les développements relatifs au temporel de l'abbaye et à sa vie économique. Les ressources essentielles proviennent de l'industrie pastorale et forestière; des conflits naissent à ce propos avec les Cisterciens de Mazan ou les Bénédictins de Saint-Chaffre et aussi avec les seigneurs laïcs, car l'abbaye se trouve sur une des principales « drailles » de transhumance qui, à travers le Vivarais central, donne accès des plaines de Dauphiné et de Bas-Languedoc aux grands pacages de la montagne. La question des abreuvoirs et de la fumade, le défrichement des bois et les droits d'usage des communautés d'habitants, l'extension des propriétés monacales jusqu'aux vignes d'Aubenas

Digitized by Google

et aux jardins de la moyenne vallée de l'Ardèche ont provoqué des transactions que M. Régné relève et interprète avec sagacité. Que dire enfin de la vie intérieure et proprement monastique? Aux quatre catégories fondamentales : frères, convers, donats, domestiques, il faut ajouter les tenanciers censitaires de la région d'Aubenas et les hommes liges de la montagne. Ils diffèrent par la situation juridique, fiscale, militaire; mais tous participent au même labeur et constituent, sous l'administration patriarcale du prieur, une véritable « tribu biblique ». M. J. Régné termine en complétant la liste des prieurs donnée par l'abbé Soulavie et le chanoine Rouchier, et il dresse (surtout d'après les archives de l'Ardèche) le précieux catalogue des actes (en 58 numéros) de la Chartreuse de Bonnefoy entre 1179 et 1493. — Louis VILLAT.

— SOULGÉ. *Essai d'introduction à la publication de terriers foréziens. Le régime féodal et la propriété paysanne* (Paris, Champion, 1923, in-8°, 405 p.; prix : 30 fr.). — Les terriers sont, comme on sait, les registres « contenant le dénombrement des déclarations des particuliers qui relèvent d'un seigneur et le détail des droits, cens et rentes qui y sont dus » (Guyot, *Répertoire*). Documents mal connus encore et dont l'importance ne saurait être exagérée, car ils ne nous donnent pas seulement la figure de la propriété à travers les temps; ils nous permettent encore de suivre l'histoire économique des familles. Leur publication, entreprise dans un esprit critique et poursuivie par régions, apporterait à l'histoire générale les renseignements les plus précieux et parfois les plus nouveaux. Ainsi pense l'érudit forézien qui, sous le pseudonyme de Soulgé, révèle un remarquable tempérament d'historien. Écrivant « pour un Forézien de bonne volonté », afin de l'engager à entrer en rapport avec les documents, il ne veut que « noter quelques faits propres à faciliter l'étude des actes de propriété féodale en Forez ». Voici donc (p. 285-374) quelques textes fort curieux et analysés avec beaucoup de précision (6 terriers de 1381 à 1623; un hommage de 1382), que précède (p. 1-283) un « essai d'introduction à la publication de terriers foréziens ». Mais ce travail, si modestement présenté, est d'un puissant intérêt. L'auteur appuie sur une documentation abondante un esprit critique très avisé et, cherchant à dépasser les formules légales, il pénètre jusqu'à la réalité vivante qui s'est imposée dans les mœurs. Ce gentilhomme estime que la noblesse, moins riche que la bourgeoisie, est demeurée « le premier ordre social », parce qu' « elle a de plus grandes affinités avec la terre, qui lui procure la force de la stabilité ». Mais il sait aussi qu'il n'y eut jamais entre nos vieilles classes sociales des cloisons absolument étanches : les conditions des personnes se joignent et se chevauchent comme s'enchevêtrent les qualités des terres; les usurpations de noblesse ne furent point rares et la particule n'a jamais rien prouvé (dans un terrier de Chazelles, au XIVe siècle, tous les tenanciers portent le nom de leur territoire respectif, précédé de la particule; seul, le seigneur en est privé). M. Soulgé ne se contente point des affirmations traditionnelles

Digitized by Google

et souvent légendaires sur le régime féodal (qui fut, au vrai, un régime « consenti » par tous, paysans aussi bien que seigneurs, pour la sauvegarde de l' « ordre »), sur le servage (qui dans le Forez fut rare et disparut de bonne heure), sur l'importance et la richesse des fiefs (tel, qui fut seigneur de huit villages et dont les descendants attribuèrent à la Révolution la ruine de leur famille, ne possédait aucun domaine utile et ne touchait en tout qu'une redevance de 200 livres : « la nuit du 4 août ne ruina pas ce seigneur-là »). En Forez, aucune forme de la propriété n'était interdite au menu peuple et l'étude des différents droits féodaux : franc-fief; dimes, tailles et corvées; chasse, colombiers, pêche; justices; blande et droits « exorbitants » (entendez : ceux qu'on ne savait plus définir, mais qui furent justifiés et dont les cahiers du tiers ne demanderont la suppression que moyennant indemnité); tout cela tend à prouver que le peuple n'était pas « écrasé ». La répartition de la propriété nous montre le développement continu de la propriété paysanne : le rôle des vingtièmes de la ville de Montbrison en 1786 établit que les taillables y possèdent 62 °/₀ du revenu, la noblesse 21 °/₀. Enfin M. Soulgé établit après M. Aulard (dont l'étude sur la *Révolution française et le régime féodal* est fort intelligemment utilisée dans le chapitre sur la *Fin officielle du régime féodal*) quelle est la signification véritable des sacrifices consentis le 4 août : abolition de la qualité de serf et des juridictions seigneuriales, suppression du droit exclusif de la chasse, etc. Tout cela était déjà depuis lontemps en désuétude, et le reste du régime féodal tomba, en 1793, dans la loi sinon dans la pratique

Ces matières, parfois sévères, sont exposées dans une forme vivante et claire. La disposition en est rendue plus accessible par des indications marginales (dont on aurait désiré la reproduction dans la table des matières) et la table alphabétique, dressée avec beaucoup de soin, rendra de précieux services. Il eût été utile de grouper en quelques pages les renseignements bibliographiques dispersés au cours du volume. Pourquoi aussi ne pas supprimer quelques inutiles allusions contemporaines? Les affirmations du *Journal de Montbrison*, voire de l'*Éclair*, méritent-elles vraiment d'être relevées ici et réfutées? En pratiquant quelques légères coupures, cette étude gagnerait, non pas en impartialité véritable — car ceci est un livre de bonne foi — mais en apparence plus sereine. Louis VILLAT.

Grande-Bretagne. — *Calendar of the Stuart Papers belonging to his Majesty the King, preserved at Windsor Castle*, vol. VII (Londres, H. M's Stationary office, 1923, in-8°, 857 p., appendice et index; prix : 12 s. 6 d.). — De 1902 à 1916, par les soins de la Commission des manuscrits historiques, ont été publiés six volumes de documents relatifs aux Stuarts, qui sont conservés au château de Windsor. Le septième, dont l'édition a été confiée à M. Blackburne Daniel, était prêt pour l'impression dès 1915 : mais, comme pour beaucoup d'autres ouvrages, la guerre en a retardé l'apparition.

Digitized by Google

Cet ouvrage embrasse une période de six mois seulement, s'étendant du 1er juillet au 31 décembre 1718. Les pièces y sont nombreuses : tantôt reproduites, tantôt simplement analysées, elles ne présentent pas toutes la même valeur. Distinguons d'abord celles qui se rapportent spécialement à la personne même du prétendant Stuart, Jacques III, retiré en Italie après avoir été expulsé de France. Beaucoup ont trait aux négociations engagées avec le prince polonais Jacques Louis Sobieski pour le mariage de sa fille Clémentine avec Jacques III, aux péripéties dramatiques qui ont précédé l'union, aux mésaventures de la princesse à Innsbruck dues à l'opposition de la cour de Vienne, etc. Tout cela n'offre qu'un intérêt restreint. Il en est de même pour les lettres qui nous apprennent que Jacques III et sa cour abandonnent Urbin pour s'installer à Rome définitivement. Toutefois, sur ce point, les relations nouées par le prétendant avec le pape Clément XI et avec certaines grandes familles, par exemple celle des Albani, peuvent fournir par endroits quelques renseignements assez curieux. Enfin, de-ci de-là, on rencontre des indications sur les espérances tenaces des Jacobites anglais. Ceux-ci désirent la conclusion de la paix entre Charles XII et Pierre le Grand : les deux princes réconciliés s'allieront ensuite avec l'Espagne, et l'on tentera de renverser l'ennemi commun, le roi d'Angleterre George Ier, au profit de Jacques III !

Dans la correspondance entre John Erskine, duc de Mar, et divers émissaires, comme W. Dicconson, le lieutenant général Dillon, le duc d'Ormond, etc., il n'est pas seulement question du prétendant et de ses affaires particulières; il est fait de fréquentes allusions aux événements ayant une importance générale. En particulier, la politique d'Alberoni, alors ministre tout-puissant à Madrid, est suivie avec attention par l'entourage du prétendant. L'expédition espagnole contre la Sicile, la déclaration de guerre franco-anglaise contre Philippe V, la destruction de la flotte espagnole par l'amiral Byng, les préparatifs de Berwick pour envahir la péninsule, tout cela est noté soigneusement; fort actifs sont alors les pourparlers entre Jacques III et la cour de Madrid, qui prend délibérément parti pour lui. De même le prétendant ne se désintéresse nullement de ce qui se passe en France. Il sollicite fréquemment une aide financière du régent qui se borne à des assurances de bonne volonté ou à des promesses vagues; il est inquiet de la rigueur exercée contre les Jacobites remuants qui sont frappés d'expulsion; il apprend, non sans émoi, la découverte du complot de Cellamare, la nomination de Dubois, ami de George Ier, comme secrétaire d'État des Affaires étrangères, l'attitude énergique du régent à l'égard du Parlement, etc.

A tous ces faits des allusions sont faites dans les documents publiés, et les recherches seront facilitées par l'index copieux et méthodique dressé par Miss D. A. Brigby. Mais apprendra-t-on vraiment quelque chose de nouveau? Je ne le pense pas. Le prétendant et son entourage

Digitized by Google

ne sont guère intéressants : leurs intrigues sont mesquines, étriquées; les personnages s'agitent dans le vide et sans réelle conviction. D'autre part, ce n'est pas dans ce recueil que l'on trouvera un exposé ample et raisonné de la politique de Stanhope, de Dubois et d'Alberoni : c'est à peine si on peut espérer y glaner une impression, un menu détail. Des éloges doivent être néanmoins adressés à l'éditeur qui a accompli sa tâche avec intelligence et avec conscience.

L. ANDRÉ.

— William SMITH, sometime secretary of the Post-Office Department of Canada. *The History of the Post-Office in British North America* (Cambridge, University Press, 1920, 1 vol. gr. in-8°, VIII-356 p.). — M. William Smith a voulu, profitant des facilités que lui procurait son ancienne situation officielle, écrire l'histoire du service auquel il avait présidé, tel que l'organisme s'est développé dans l'Amérique du Nord, avant l'émancipation des colonies et leur transformation en États-Unis, puis et surtout dans le Canada demeuré aux mains de la puissance britannique, mais sans oublier sur ce terrain ce que l'on y rencontre d'origine française. L'œuvre était malaisée, car il la fallait tirer à peu près tout entière des documents administratifs. L'auteur, cependant, ne s'est pas privé de recourir parfois à des sources plus attrayantes, récits de voyages, journaux de courriers aventurés dans des circonstances difficiles, comme le voyage de Durand, de Québec à Halifax en 1784, à travers des glaces en dérive, obligé de se construire une embarcation, un traîneau à chiens, bref coûtant à l'administration 191 livres sterling de frais pour 73 livres de recette postale (p. 81-82). Ce sont de ces traits qui animent le récit et méritent que l'histoire générale les recueille dans son tableau des temps passés.

La poste d'outre-mer anglaise ne fut pendant longtemps que le service bénévole de capitaines marchands, annonçant leur intention de mettre à la voile et appendant un sac dans les cafés pour recevoir les lettres que l'on voudrait bien leur confier. Mais, quand elles partaient et traversaient heureusement la mer, il ne se trouvait personne d'autorisé pour les recevoir et distribuer sur l'autre bord de l'Atlantique. En 1639, toutefois, une ordonnance régla que tout le courrier arrivant d'Angleterre viendrait se réunir dans la taverne de Richard Fairbanks à Boston, qui se chargerait d'envoyer les lettres aux destinataires, moyennant un penny, à ses risques et périls. Ce fut alors que les législatures coloniales s'occupèrent de régler ce genre d'entreprise, chacune sur son domaine; mais dresser un système d'ensemble était aussi difficile que d'organiser une entente européenne de nos jours, car il convenait de traiter avec chacune séparément, toutes se méfiant des monopoles et réclamant à part le traitement de la plus favorisée. On aboutissait à des chinoiseries de ce genre qu'une lettre de New-York à Boston coûtait douze pence et dix-neuf pence de Boston à New-York. Ainsi du reste.

En 1710, la métropole prit l'affaire en mains, sans s'inquiéter de

Digitized by Google

consulter les colonies. Les taxes s'élevèrent alors au point que les marchands désireux d'envoyer des communications en telle ou telle ville se réunissaient pour les écrire sur une même feuille de papier, qui circulait de maison en maison dès l'arrivée à destination, avisant chacun de ce qui le concernait. Il va de soi que le Post-Office découvrit bientôt le subterfuge et taxa chacune de ces missives irrégulières comme envoyée séparément. Une lettre d'une once, qui paie aujourd'hui deux *cents* du nord-ouest canadien au sud du Mexique, coûtait trois shillings de New-York à Philadelphie et dix shillings de Portsmouth (New-Hampshire) à Charlestown (Caroline du Nord). Encore ne parlons-nous pas des retards éventuels. On avait vu, pendant la guerre de Sept ans, un capitaine de paquebot oublier de délivrer le courrier et le remporter avec lui. En 1802, les autorités anglo-canadiennes faisaient remarquer qu'il était peut-être excessif de laisser une lettre traîner pendant huit ans dans les bureaux du Post-Office.

Cette histoire, qui s'ouvre dans les cafés maritimes de l'Angleterre, grâce à d'humbles initiatives privées, et qui se termine ici par un conflit entre la Compagnie Marconi et la Compagnie télégraphique anglo-américaine sur une question de monopole, montre les prodigieuses transformations du monde depuis 150 ans; elles sont telles, ce semble, qu'il ne restera plus à l'avenir, du moins dans ce domaine, aucun progrès à accomplir. R. DE K.

— Edmund Kemper BROADUS, professor of English at the University of Alberta. *The Laureateship. A study of the office of poet laureate in England* (Oxford, at the Clarendon press, 1921, in-8°, VI-230 p.; prix : 15 sh.). — L'office de poète-lauréat fut créé officiellement pour Dryden en 1668 et, depuis cette année jusqu'à nos jours, il a été rempli par une série à peine interrompue de poètes; mais il pouvait se réclamer de précédents nombreux. Sans parler des bardes que l'on sait avoir existé à la cour des chefs anglo-saxons, du « joculator » qui accompagna Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre, du « mimus regis » de Henri Ier (Rahere, le fondateur de l'hôpital de Saint-Barthélemy), on peut signaler Henri d'Avranches, le poète de Henri III qui reçut en 1257 un don de deux tonneaux de vin de Bordeaux; ensuite et surtout les poètes de cour tels que Chaucer et Gower au XIVe siècle, le Toulousain Bernard André au temps de Henri VII, Leland, l' « Antiquaire » de Henri VIII; mais c'est alors moins un office dont ils ont été revêtus qu'une dignité qui leur a été conférée à cause de leur illustration comme littérateurs et comme professeurs; l'exemple de Pétrarque couronné au Capitole a inspiré le zèle ou la vanité des rois lettrés. En 1616, Jacques Ier attacha Ben Jonson à sa personne « en considération des bons et agréables services qu'il lui avait rendus et qu'il lui rendrait à l'avenir »; en 1630, Charles Ier le confirma dans son emploi en augmentant sa pension (de 100 marcs à 100 livres, plus un tonneau de vin des Canaries à percevoir chaque année), avec la charge d'écrire les « masques » dont se délectait la

Digitized by Google

cour. Le titre de poète-lauréat, que les lettres patentes de ces deux souverains ne lui conféraient pas encore, Ben Jonson voulut qu'il fût inscrit au moins par son ami Selden dans ses *Titles of honour*, et Selden l'y inséra en effet dans la seconde édition de son ouvrage. Charles II ne fit que rétablir, en la précisant, une institution déjà organisée par son père et son aïeul quand, en 1668, il conféra officiellement à Dryden la dignité de « poète-lauréat », à laquelle, deux ans plus tard, il ajouta celle d'historiographe royal. A l'origine, la nomination de poète-lauréat était faite par lettre patente; depuis le XVIIIe siècle, c'est le Lord chambellan qui en dispose; désormais, le poète-lauréat fait partie de la « maison du roi » avec un statut défini et des obligations dont les poètes de l'époque géorgienne s'acquittèrent du mieux qu'ils purent, mais dont ils furent enfin dispensés au XIXe siècle. Quand Robert Peel nomma Wordsworth, il lui écrivit qu'il entendait uniquement honorer par là « le premier des poètes vivants ». — Telle est en résumé l'histoire d'une institution sur laquelle de nombreuses inexactitudes ont été commises; M. Broadus a remis les choses au point dans une étude neuve sur certains points, çà et là piquante, notamment quand il parle des poètes courtisans travaillant sur commande. L'appendice I donne quelques indications sur l'office d'historiographe royal, qui fut rempli au XVIIe siècle par Dryden, Rymer, Madox, et qui s'éteignit à la mort de G. P. R. James (1860); l'appendice V fait connaître le statut et les émoluments du poète-lauréat. Actuellement, ce personnage est placé dans la maison du roi à la tête d'un groupe qui comprend en outre le peintre de marine, le surintendant (surveyor) des peintures et œuvres d'art du roi, le garde de la collection des armes royales (armory), le bibliothécaire du château de Windsor. Ch. B.

— *Ivanhoe*, by Sir Walter SCOTT, *with critical appreciations, old and new* (Bath, librairie Cedric Chivers, 1919, in-8°, VIII-58 et 460 p.; « The readers classics »). — Voilà un siècle qu'ont paru les romans historiques de Walter Scott; on sait le prodigieux succès qui les accueillit et qui dure encore; on sait aussi l'influence considérable qu'ils ont exercée sur le romantisme anglais et continental. Ils sont passés au rang de classiques et ils méritent désormais d'être traités comme tels. On conçoit donc une série où chacune de ces œuvres célèbres serait étudiée dans ses sources, dans son intérêt historique et littéraire, comme on le fait chez nous, par exemple dans la collection des « Grands Écrivains » pour Hugo et pour Lamartine. C'est ce que je pensais trouver en recevant la présente édition d'*Ivanhoe* « avec des appréciations critiques, anciennes et nouvelles »; mais en fait la critique est uniquement représentée par quelques extraits de MM. Hilaire Belloc, René Doumic, Gaston Deschamps, Conan Doyle, etc., pris parmi les auteurs vivants et, parmi les morts, par Byron, Gœthe, Augustin Thierry, Balzac, Alexandre Dumas père, etc. Çà et là quelques explications au bas des pages et, à la fin, une dizaine de

Digitized by Google

notes assez détaillées. C'est tout et, vraiment, c'est trop peu. Du moins l'aspect du volume est-il agréable et invite-t-il à relire le chef-d'œuvre de Walter Scott. Ch. B.

— J. W. KERNOHAN. *The county of Londonderry in three centuries* (chez l'auteur, à Belfast, Park road, 1921, in-4° sur deux colonnes, 86 p.). — Le comté de Londonderry est un des résultats de la colonisation de l'Ulster entreprise par les compagnies de la cité de Londres sous Jacques Ier. Une Société dite « Irish Society », fondée en 1610 et incorporée en 1613, fut autorisée à occuper de vastes territoires confisqués sur les chefs irlandais après la « fuite des comtes » (Tyrone, Tyrconnel), à charge par elle non seulement d'exploiter le sol, mais d'introduire dans le pays les coutumes qui régissaient en Angleterre la condition des terres. Comment l'opération fut exécutée au XVIIe siècle, quelles persécutions elle fit subir à la population indigène, l'auteur l'expose en quelques chapitres bien étudiés qui n'ajoutent pas beaucoup cependant à ce que nous savions déjà. Puis il raconte les luttes entre le clergé de l'Église établie (l'Église anglicane) et les sectes dissidentes, les maux causés par les « penal laws » du XVIIIe siècle et l'émigration en Amérique des presbytériens qui en fut la conséquence. La « Plantation » de l' « Irish Society » n'a donc pas donné les profits qu'en attendaient les actionnaires; aussi, dans le cours du XIXe siècle, voit-on cette société vendre peu à peu aux tenanciers, qui étaient pour la plupart des indigènes, le territoire que lui avait attribué la charte constitutive. Ce mouvement fut accéléré par les lois agraires qui se sont succédé à partir de 1870 et qui ont eu pour effet de rendre la terre à leurs plus anciens détenteurs; mais l'antique régime de la tribu irlandaise avait définitivement disparu. — Ch. B.

— La librairie Armand Colin a fait paraître à peu de distance l'un de l'autre les tomes II et III de l'excellente *Histoire du peuple anglais au XIXe siècle* par M. Élie HALÉVY; le tome II (XII-291 p.) comprend les années 1815-1825; le tome III (337 p.) va de la crise du « Reform bill » à l'avènement de Sir Robert Peel (1830-1841). Chaque volume est mis en vente au prix de 25 francs. Nous y reviendrons prochainement.

Grèce. — *Neoshellenomnemon* (Athènes, XVI, 2-3, 30 septembre 1922). — On donne ici la suite des travaux inédits de Spyr. LAMBROS, édités par K. Dyovouniotis. En voici l'indication : l'ouvrage historique de Dorothée (collation et extraits de divers manuscrits de la chronique universelle publiée à Venise en 1631 sous le nom de Dorothée, métropolite de Monemvasia, et continuée à diverses reprises jusqu'en 1818). — Vers politiques de Jean Tzetzès sur le subjonctif aoriste (première édition complète d'après le Vindob. Phil. gr. CCXVI). — Lucas Chrysoberges (patriarche de Constantinople, 1156-1169). Le calendrier des fêtes de l'année (poème en 364 vers édité d'après le Vindob. Hist. gr. LXX). — Deux fragments du Cod. Paris. gr. 1788 sur les tombeaux des empereurs aux Saints-Apôtres et sur l'origine

Digitized by Google

de Byzance. — L'histoire de la prise de Constantinople de Godefroy Langen (manuscrit du XVIII[e] siècle de la bibliothèque de Giessen renfermant une transcription de la chronique de Léonard de Chio). — Récit de Georges Phrantzès (remarques critiques sur la traduction de G. Destounis dans le Journal du ministère de l'Instruction publique de Russie en 1893). — Éloge d'un empereur (d'après un manuscrit du XV[e] siècle de la bibliothèque patriarcale du Caire (il s'agit probablement de Jean VI Cantacuzène. Sera publié dans les *Peloponnesiaca* de Lambros). — Sur la race turque (d'après un manuscrit de l'Escurial). — Traditions populaires d'Épire. — L'insurrection d'Épire (lettre sur l'insurrection de 1821, à laquelle fut mêlé un parent de Lambros). — Toponymie du Péloponèse.

Islam. — Prof. Dr. Friedrich KRÆLITZ et Dr. Paul WITTEK. *Mitteilungen zur osmanischen Geschichte*, Band 1, Erstes Heft (Vienne, Hölzel et C[ie], 1921, 1 fasc. in-8°, 48 p. et 1 planche). — La Société autrichienne Ed. Hölzel et C[ie] se propose de faire connaître par des publications les trésors de l'art et de la science qui sont conservés dans la ville de Vienne. Pour commencer, elle entreprend de mettre au jour les documents importants et souvent uniques, relatifs à l'histoire de l'Empire ottoman, que renferment deux collections universellement réputées, la Bibliothèque nationale (ci-devant impériale) et celle de l'Académie orientale (aujourd'hui consulaire). La première, cataloguée par Fluegel pour ce qui concerne les manuscrits arabes, persans et turcs, contient 2,200 numéros et se divise en un ancien fonds constitué en grande partie par les collections de Tengnagel et de Schwachheim, un nouveau fonds provenant surtout de la bibliothèque réunie par Hammer, et de nouvelles acquisitions rangées sous le titre de *Codices mixti;* il s'y joint une collection dite *historia osmanica* de 231 mss., dont 200 ont été acquis de Hammer en 1832 et de la collection Schlechta-Wssehrd en 1857. Quant à l'Académie orientale, elle conserve 517 mss. qui ont été catalogués par Krafft en 1841.

Telle est la mine qu'il s'agit d'exploiter. Les éditeurs ont songé pour cela à deux catégories de publications. La première, qui portera le titre de *Quellen zur osmanischen Geschichte,* comprendra des textes turcs, arabes et persans, divisés en trois séries, chacune se subdivisant en deux : des œuvres historiques avec traduction allemande et des documents reproduits par la photographie et accompagnés d'un commentaire. Les deux premiers ouvrages destinés à paraître dans la série des textes seraient l'Histoire de Lutfi-pacha et celle du prince Mustafa, fils de Soliman le Grand, et dans la série des documents, les archives de la correspondance de la Sublime-Porte avec l'Empire depuis le commencement du XVI[e] siècle. La seconde serait réservée à la publication de mémoires, sous le titre de *Mitteilungen zur osmanischen Geschichte*, formant une revue savante qui contiendra les travaux de moindre étendue. Nous avons sous les yeux le premier fascicule de cette revue. Il débute par une introduction remplie

Digitized by Google

de renseignements intéressants sur les collections de Vienne, sur l'École des Jeunes de Langues fondée en 1676 à l'imitation de la Pologne et de la France (on oublie, comme toujours, de rappeler, à propos de François de Mesgnien, dit Meninski, qu'il était d'origine lorraine), sur le progrès des études orientales qui s'ensuivit, sur la création d'un Institut oriental annexé à l'Université (1886) qui manifesta son activité scientifique par la publication de la *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, et sur d'autres institutions privées ayant pour but l'étude du Levant.

Le mémoire publié dans le fascicule des *Mitteilungen* donne le texte et la traduction du *Qânoûn-nâmè* de Mohammed II le Conquérant, la plus ancienne loi civile de l'Empire ottoman relativement au code pénal et aux lois de finances (les autres matières relevant du *Charî'at*, ou « loi canonique »), par M. Fr. KRÆLITZ-GREIFENHORST, professeur de langue, littérature et histoire des peuples turco-tatares à l'Université de Vienne. Un document de ce genre est connu ; il a été publié par Hammer dans sa *Darstellung der osmanischen Staatsverfassung* et par la Société d'histoire ottomane de Constantinople, mais il ne contient rien sur le code pénal et les finances, tandis que celui qui fait l'objet de la publication actuelle est précisément relatif à ces deux ordres de recherches. La copie est datée de l'an 1488. Il paraît être le plus ancien recueil de ce genre, de peu postérieur à la prise de Constantinople en 1453. La langue de cet instrument est ancienne et l'orthographe en est désuète ; elle prêtera, au point de vue de la morphologie et de la syntaxe, à des études amorcées par M. J. Deny dans sa *Grammaire turque*. L'éditeur et traducteur se borne à donner quelques explications dans ses notes ; remarquons en passant que le texte, page 21, ligne 2, porte *yol-sa*, « s'il arrache (la barbe, les cheveux) » ; c'est par erreur que M. Krælitz rattache ce mot à *yülü-mek*. — Cl. HUART.

— Maurice PERNOT. *La question turque* (Paris, Bernard Grasset, 1923, 1 vol. in-16, x-322 p. ; prix : 6 fr. 75 ; collection « Politeia »). — Ce volume inaugure (ou presque) une nouvelle bibliothèque « de pensée et d'action politique » publiée sous la direction de M. René Gillouin. C'est un assez chaud plaidoyer en faveur du nationalisme turc et, du même coup, un assez vif réquisitoire contre la politique britannique en ses dernières manifestations. L'auteur, surtout connu jusqu'à présent par ses correspondances romaines au *Journal des Débats* et son livre sur la *Politique de Pie X*, avait déjà amorcé ses études orientales par un intéressant rapport sur un voyage à Constantinople, en Turquie d'Asie et en Égypte vers 1913. Cette fois, c'est de Constantinople seulement qu'il enquête ; mais il faut convenir qu'il y est particulièrement bien placé pour observer, étant donnée sa situation auprès du haut commissariat français. En un an, d'ailleurs, son livre a déjà vieilli ; en tout cas, il date, ayant été écrit lors des succès grecs en Anatolie. Du moins la foi très sincère de M. Maurice Pernot en la force de l'Islam lui a-t-elle permis d'expliquer en quelque

Digitized by Google

manière par avance toute la conférence de Lausanne. A signaler un intéressant parallèle entre l'ancienne métropole, « Constantinople sous le contrôle interallié » (p. 1 à 62), et la nouvelle, Angora, « la capitale nationaliste » (p. 63 à 110). D'utiles appendices (documents propres à éclairer l'histoire du mouvement nationaliste en Turquie, traduits intégralement pour la première fois).

L'auteur ne fonde-t-il pas des espoirs exagérés sur l'avènement de Pie XI et son arbitrage éventuel des complications orientales? Quoi qu'il en soit, il a raison de voir dans le réveil de l'esprit national chez les peuples du Levant un des événements primordiaux de l'histoire du monde pendant les dernières années. Roger LÉVY-GUENOT.

— René MILLET. *Les Almohades, histoire d'une dynastie berbère* (Paris, Challamel. Société d'éditions, 1923, 1 vol. in-8°, XXIX-160 p.). — Ceci est un ouvrage posthume. M. Philippe Millet l'a trouvé dans les papiers de son frère, René Millet, ambassadeur de France, qui fut résident général à Tunis à partir de 1894; l'organisation de la Tunisie lui doit beaucoup. Il avait rêvé d'écrire une histoire du Maroc, celle des Almohades en est un fragment. Son fils l'a dédiée au maréchal Lyautey, dont on sait les efforts, couronnés de succès, pour installer le protectorat dans les États de la dynastie chérifienne.

Il est bien connu que les Almohades doivent l'origine de leur fortune au Berbère Ibn-Toumert, « assemblage étonnant de candeur et de ruse, de foi sincère et de charlatanisme »; on pourrait en dire autant de la plupart des mystiques de l'Orient. ʿAbd-el-Mouʿmin fut le sabre qui réalisa les vastes espoirs du réformateur; il se faisait passer pour le Mahdi, précurseur de la résurrection, destiné à faire régner la justice sur la terre; une campagne de sept ans mit à bas la dynastie des Almoravides en 1145.

L'influence de ces luttes sur la domination des Musulmans en Espagne est indiquée d'une façon lumineuse. Pour se défendre, les Almoravides sont obligés de rappeler leurs garnisons; les princes chrétiens reprennent alors l'avantage. C'est en Afrique que se décida le sort des royaumes de l'Islam; l'Espagne musulmane suit la destinée des vainqueurs. En 1160, à la suite d'une bataille navale, la garnison de Mehdia, en Tunisie, capitule. La conquête de l'Afrique du Nord était terminée.

Abou-Yaʿqoub, fils d'ʿAbd-el-Mouʾmin, tout en se battant, organise et administre l'empire avec succès; amateur de philosophie, il s'attache Ibn-Tofaïl (Abubacer) et Ibn-Rochd (Averroès); « il fut généreux, tolérant » (p. 107). Le siège infructueux de Santarem, sur la frontière du Portugal, fut la cause de sa perte : abandonné par ses troupes, où ne régnait nulle discipline, il fut pris dans une sortie générale des chrétiens et tomba, frappé au bas-ventre.

Yousof el Mançoûr a laissé trois monuments : la tour Hasan à Rabat, la Giralda à Séville, la Koutoubia à Marakech, construits en pierres solides; l'auteur semble croire (p. 129) que « les minarets de

Digitized by Google

l'Afrique du Nord ont été bâtis sur ce modèle » ; mais ce type de tours carrées est beaucoup plus ancien ; on connaît la mosquée d'el-Hâkem au Caire et le minaret de Jésus à la mosquée des Oméyyades de Damas. Le plan carré est emprunté au Phare d'Alexandrie, plutôt qu'à la *ziggurat* de la Babylonie. La fin de la dynastie (1200-1269) est l'objet d'un résumé très bref : l'histoire de la douzaine de princes qui se succèdent est, en effet, sans intérêt.

On lira avec plaisir ce résumé de l'histoire d'un empire puissant, qui doit sa fin lamentable à « l'inconsistance des Berbères, leur incapacité à former un seul peuple » (p. 159). Quelques erreurs auraient pu aisément être corrigées par l'éditeur. Les tambours cités page 39 sont sûrement des timbales. Les Ghozz (p. 114) ne sont pas des Kurdes, mais des Turcs-Oghouz. Il n'importe : ce livre reflète bien, en les résumant, les récits des historiens arabes, Ibn-Khaldoun, le *Raud el Gartas*, ʿAbd-el-Wâhid el-Merrâkochî, encadrés dans les réflexions personnelles d'un diplomate et d'un homme d'État, qui ajoutent beaucoup à l'intérêt de l'ouvrage. Cl. HUART.

— *Islam in India, orthe Qānûn-i- Islâm, the Customs of the Musulmāns of India...*, by Jaʿfar Sharîf..., composed under the direction of and translated by G. A. HERKLOTS (new edition. Oxford University Press. Londres, Humphrey Milford, 1921, 1 vol. petit in-8°, XL-374 p.; prix 16 sh. 6 net). — C'est en 1832 qu'a paru la première édition de la traduction anglaise du *Qânoûn-i-Islâm* de Djaʿfar Chérîf, la même année où l'on publiait les *Observations on the Mussulmanns of India* de Mme Mîr Hasan ʿAlî, un an après que Paris avait vu mettre à la disposition du public le mémoire de Garcin de Tassy sur les particularités de la religion musulmane dans l'Inde. C'est M. William Crooke qui a veillé à la seconde édition ; des notes et des additions mettent le texte au courant des progrès de nos connaissances et offrent un manuel complet des mœurs et coutumes des Indiens mahométans aux étudiants qui se destinent au *Civil service*. M. Crooke a retranché un long appendice compilé par Herklots et contenant des renseignements variés mais inutiles, plus un glossaire. C'était un lettré qui donnait des leçons d'arabe, de persan et d'hindoustan aux agents anglais de la présidence de Madras ; c'est à cette occasion qu'il fit la connaissance de G. A. Herklots, et que celui-ci l'incita et l'encouragea à écrire son livre. Herklots était un chirurgien militaire appartenant à une famille d'origine hollandaise établie à Tchinsoura dans le Bengale ; cette localité, qui fait partie actuellement de la commune de Hoogly, était restée au pouvoir des Pays-Bas jusqu'en l'année 1825, où elle fut cédée à l'Angleterre en échange des établissements britanniques à Sumatra. Il avait d'ailleurs fait ses études en Angleterre et avait été ensuite attaché au 19e régiment d'infanterie indigène de Madras, puis au 10e ; il participa en cette qualité à la première campagne de Birmanie (1826). Il mourut à Wâlâdj-Abâd (district de Tchinglapat, Madras) le 8 juillet 1834.

Digitized by Google

Cet ouvrage passe en revue l'ethnographie des Musulmans de l'Inde, leurs différentes sectes (entre autres les Moplahs qui ont récemment fait parler d'eux, les Bohra et les Knodjas qui sont des Ismaéliens), la naissance et les rites qui l'accompagnent, la circoncision, l'éducation, le mariage, la mort. On notera les chapitres sur les saints et les pèlerinages qui s'accomplissent à leur tombe, et surtout ceux qui ont trait à la magie, aux amulettes, aux charmes, à un procédé magique pour découvrir les voleurs, ainsi qu'aux jeux et aux instruments de musique; il sera utile de comparer ceux-ci avec ceux de la musique persane tels qu'ils sont donnés dans les *Amoenitates exoticae* du P. Kaempfer (reproduits dans Dubeux, *la Perse*) et dans l'*Encyclopédie de la musique*. Il y a là des renseignements que l'on trouverait difficilement ailleurs. M. Crooke a eu raison de donner cette seconde édition, en l'améliorant, d'un ouvrage qui mérite de devenir classique et de figurer à côté des *Manners and customs of the Modern Egyptians* de Wane. Vingt-six illustrations hors texte et un index-vocabulaire complètent utilement ce volume.

Cl. HUART.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires.** 1923, mai-juin. — Albert MATHIEZ. De la vraie nature de l'opposition entre les Girondins et les Montagnards (conférence lue au Congrès international de Bruxelles). — Henri SÉE. Le sentiment démocratique chez Jean-Jacques Rousseau. — Henri LION. Essai sur d'Holbach et sur sa « Politique naturelle ». — Maurice DOMMANGET. L'Hébertisme et la conjuration des Égaux (signale le rapprochement, en l'an IV, des Hébertistes autour de l'étendard babouviste et l'opinion que les chefs des Égaux professaient sur l'Hébertisme). — A. MATHIEZ. Un pamphlet contre l'abbé Philibert Simond (Simond était un prêtre constitutionnel que les amis de Dietrich cherchèrent à ridiculiser en mai 1792 à Strasbourg). — G. VAUTHIER. La fortune de Cambacérès en 1824 (détails précis sur l'ensemble de cette fortune, qui était considérable). — G. AUBERT. La « Bouche de fer » de Douai (journal créé pour recevoir les plaintes, révélations, encouragements, et surtout « les conseils des amis de l'Humanité »). = C.-rendus : *P. Verhaeren.* La Belgique sous la domination française (apporte beaucoup de faits nouveaux, qu'il présente dans un esprit d'hostilité très vive contre les idées de la Révolution). — *Édouard Renard.* La vie et l'œuvre de Louis Blanc (bon). — *Gaston Vidal.* Saint-Just (ignore les plus récents travaux sur la Révolution).

2. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.** 1923, janvier-mars. — N. WEISS. A propos du troisième centenaire de la mort de François de Sales (rappelle quels moyens employa François de Sales pour convertir les protestants du Chablais). — E.-G. LÉONARD. La vie des protestants au XVIII^e^ siècle dans le marquisat d'Aubais, fin (de 1752 à l'édit de tolérance; en appendice relevé des mariages et baptêmes célébrés par les pasteurs). — H.-V. AUBERT. Les espions du résident de France à Genève après la révocation de l'édit de Nantes (le résident était M. d'Iberville, 1688-1698; dépenses qu'il fait pour ces espions). — Ch. BOST. Les prisonniers d'Aigues-Mortes et les espions (documents Falgairolle, n^os^ 21-26). — B. SARAZIN. Persécutions exercées contre les familles bourgeoises des environs de Monchamps (Vendée) après la révocation de l'Édit de Nantes (de 1689 à 1730). = C.-rendus : *R. Will.* La liberté chrétienne. Étude sur le principe de la piété chez Luther (remarquable).

Digitized by Google

= Avril-juin. *Ch. Garrisson.* Le siège de Montauban en 1621 (conférence faite à Montauban à propos du troisième centenaire). — *N. Weiss.* Huguenots emprisonnés à la conciergerie du Palais à Paris en mars 1569 (d'après les registres d'écrou : Jean Bodin, Toussaint Berchet, Jacques Budé, etc.). — Ph. MIEG. Les de Coninck au Havre et à Rouen (extraits d'une correspondance de famille, 1682-1684). = C.-rendu : *Victor Martin.* Essai historique sur l'introduction en France des décrets du concile de Trente, 1563-1615 (remarquable).

3. — Journal des Savants. 1923, mai-juin. — E. POTTIER. Carchémish (signale l'importance du volume de C. Leonard Woolley sur les fortifications de cette cité hittite, au nord-est d'Alep; M. Woolley a apporté de nouveaux arguments en faveur de l'antériorité de l'art hittite sur l'art assyrien). — J. CARCOPINO. L'intervention romaine dans l'Orient hellénique. I (d'après la thèse de M. Holleaux). — G. MILLARDET. Études de philologie romane (fait de fortes réserves au volume de G. G. Nicholson). = C.-rendus : *Dominique Mallet.* Les rapports des Grecs avec l'Égypte, 525-531 (excellente préface au livre de Bouché-Leclercq sur les Lagides). — *Albert Grenier.* Les Gaulois (remarquable). — *Steph. Gsell* et *C.-A. Joly.* Mdaourouch (ce qu'ont révélé les fouilles de l'antique Madaure). — *J. H. Holwerda.* Arentsburg (près de Delft; antiquités qui y ont été trouvées). — *William Miller.* Essays on the Latin Orient (série d'articles sur la colonisation latine en Orient du XIII^e^ au XVI^e^ siècle). — *L.-H. Labande.* Avignon au XV^e^ siècle (excellent). — *P. Perdrizet.* Negotium perambulars in tenebris (critique pénétrante). — *H. Cordier.* Histoire générale de la Chine, t. III, 1368-1820 (importance de cette publication).

4. — Polybiblion. 1923, février-mars. — A. VINCENT. Publications récentes sur l'Écriture sainte et la littérature orientale. — Publications relatives à la guerre européenne; parmi elles: *B. W. von Bülow.* Die Krisis, die Grundlinien der diplomatischen Verhandlungen bis Kriegsausbruch (veut démontrer que l'Allemagne n'est pas responsable de la guerre); *Maurice Paléologue.* La Russie des tsars pendant la Grande Guerre (se lit avec passion). — *Roger Grand.* Mélanges d'archéologie bretonne (démontre qu'il y a un art breton). — *Paul Graindor.* Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire (progrès sur les travaux antérieurs). — *L. Csarnowski.* Le culte des héros : saint Patrick (on fait des réserves sur la thèse). — Vicomte *du Motey.* Origines de la Normandie et du duché d'Alençon, 850-1085 (l'auteur est partial envers les Bellême). — *A. Mathiez.* La Révolution française. I. La chute de la royauté, 1787-1792 (raccourci puissant). — *Maurice Levaillant.* Splendeurs et misères de M. de Chateaubriand (très vivant). — Comte *Renaud de Briey.* Le Rhin et le problème d'Occident (documenté et modéré). — *M. Pernot.* La question turque (trop

Digitized by Google

sympathique aux Turcs). = Avril. G. MOLLAT. Hagiographie et biographie ecclésiastiques (24 numéros). — Publications relatives à la guerre européenne et à l'après-guerre; parmi elles : *Henri Duhem*. Au Nord occupé, 1914-1918 (long cri de douleur); *M. Brinckmeyer*. Hugo Stinnes (portrait complet); lieutenant-colonel *Reboul*. Pourquoi nous sommes dans la Ruhr (réponse à la polémique allemande). — *Van Gennepp*. L'état actuel du problème totémique (mine de renseignements). — *P. Boissonnade*. Le travail dans l'Europe chrétienne au moyen âge (excellent). — Œuvres de *Turgot* éditées par *Gustave Schelle*, t. IV (Turgot à la marine et au contrôle général). — *L.-A. Constans*. Un correspondant de Cicéron, Ap. Claudius Pulcher (frère du fameux Clodius). — *Idem*. Arles antique (excellent). — *G. Girard*. Le service militaire en France à la fin de règne de Louis XIV (a considéré une période trop courte). — Dr *Cabanès*. La princesse de Lamballe intime (intéressant, d'aspect un peu touffu). — *J. Burnichon*. La Compagnie de Jésus en France, 1814-1914, t. IV, 1860-1880 (remarquable). — *H. Girard* et *H. Moncel*. Bibliographie des œuvres d'Ernest Renan (par ordre chronologique; on signale quelques lacunes). = Mai-juin. Louis MAISONNEUVE. Philosophie (quarante-quatre numéros). — Ant. DE TARLÉ. Économie politique et sociale (vingt-neuf). — Publications relatives à la guerre européenne et à l'après-guerre, parmi elles : lieutenant-colonel *de Witt-Guizot*. Les grandes étapes de la victoire, 1915-1918 (remarquable); général *A. Tanant*. La troisième armée dans la bataille (pendant les deux premières années); colonel *Boucherie*. Historique du corps de cavalerie Sordet (lors de la bataille de la Marne); général *A. I. Dénékine*. La décomposition de l'armée et du pouvoir, février-septembre 1917 (récit de la débâcle russe). — *Giovanni Giolitti*. Mémoires de ma vie; traduction de Mme *Jean Carrère* (document précieux). — *Ch. Guignebert*. Le problème religieux dans la France d'aujourd'hui (vive critique). — *Ch. Mortet*. Les origines et les débuts de l'imprimerie d'après les recherches les plus récentes (soutient avec talent la thèse Gutenberg; clair et net).

5. — La Révolution de 1848. 1923, mars-avril. Compte-rendu de l'Assemblée générale (27 février 1923). — L. EISENMANN. La noblesse hongroise et l'abolition des droits féodaux en 1848 (d'après le livre d'Ervin Szabô : Luttes sociales et luttes de partis dans la Révolution hongroise de 1848-1849; montre que la diète hongroise a voté, le 18 mars 1848, l'affranchissement des serfs non dans un mouvement de générosité, mais par peur d'une insurrection paysanne). — A. BERTHOD. Deux lettres inédites de P.-J. Proudhon à Victor Considérant (10 janvier et 10 juin 1842). — Paul RAPHAËL. Fortoul, critique d'art (dans le *Droit*, 1835-1836; le *Monde*, 1837, il rendit compte des Salons, puis, dans diverses revues, traita de questions artistiques). = Mai-juin. J. GODART. Le journal d'un bourgeois de Lyon pendant la Révolution de 1848 (Joseph Bergier; a noté les évé-

Digitized by Google

nements de Lyon jusqu'au 23 avril 1848; vient ensuite à Paris et assiste aux journées de Juin). — Mlle VERGEZ-TRICOM. La vie politique et les partis à Lyon en 1852; suite (mesures prises par le gouvernement, nomination d'une commission municipale, prestation du serment, nomination de M. Bret comme préfet, adresses au prince-président pour le rétablissement de l'Empire). — G. PERREUX. Le département de Vaucluse pendant les quatre derniers mois de 1830 (publie un rapport du préfet au ministre de l'Intérieur). — G. VAUTHIER. Lettre d'Émile de Girardin à Louis-Philippe (13 mars 1838). — Ph. MORÈRE. Notes relatives à Louis Pujol. — Récep *** du prof *** Pierre Dupont, homme de lettres (testament politique en vers que le chansonnier rédigea, lors de sa réception en 1849 à la loge de Rennes). = C.-rendu : *Henry Salomon.* L'incident Hohenzollern (joli article de M. G. Renard).

6. — **La Révolution française**. 1923, avril-juin. — A. AULARD. La théorie de la violence et la Révolution française (la théorie de la violence qu'invoquent les bolchevistes est étrangère à la Révolution française). — Mme DERIES. Exposé qu'elle a fait de ses deux thèses : le district de Saint-Lô pendant la Révolution; les Écoles centrales du département de la Manche; an IV-an XI. — G. PERREUX. L'affaire du drapeau rouge, 5 juin 1832 (lors des funérailles du général Lamarque). — M. HANDELSMAN. L'opinion de Lazare Carnot sur les Cent-Jours (en 1816 à Varsovie, recueillie par un jeune Polonais). — A. HOUTIN. Quelques notes sur une histoire des Jésuites en France (celle du P. Burnichon). — Congrès des sociétés savantes de Paris, 1923. Séances de la section d'histoire moderne et contemporaine. = C.-rendus : *G. Michon.* La justice militaire sous la Révolution (bon travail). — *E. Sol.* Le clergé du Lot sous la Terreur fructidorienne (instructif). — *P. Vialles.* Histoire de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier (remarquable). — *M. Handelsman.* Instructions et dépêches des résidents de France à Varsovie, 1807-1813 (utile). — *De Pierrefeu.* Plutarque a menti (contre l'esprit militaire). — *Leroux-Cesbron.* Histoire du château de Neuilly (se lit agréablement).

7. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1923, 15 mai. — *R. de Gontaut-Biron.* Comment la France s'est installée en Syrie, 1918-1919 (exposé très digne d'attention). — *Robert Tarcali.* Quand Horthy est roi (récit documenté de la terreur blanche qui, après la chute du régime communiste, n'a cessé d'ensanglanter la Hongrie. C'est sur les Juifs que s'est déchaînée, avec la complicité de l'amiral Horthy, la fureur de la caste nobiliaire. Réponse au livre des frères Tharaud). — *Maria Botchkareva.* Yashka. Ma vie de paysanne, d'exilée, de soldat, trad. par *Michel Prevost* (document historique d'un intérêt très vivant). — *C. Pitollet.* Notes sur Véronnes-les-Grandes et les Petites (bonne étude sur les fiefs et villages des Véronnes, situés en

Digitized by Google

Bourgogne, près des frontières de Champagne et de Franche-Comté). — *Olga Rojdestvensky.* Le culte de saint Michel et le moyen âge latin (théorie séduisante sur l'origine de ce culte, qui paraît remonter non pas aux Germains, mais aux Orientaux). = 1er juin. *Ch. Picard.* Ephèse et Claros. Recherches sur les sanctuaires et les cultes de l'Ionie du Nord (remarquable; S. Reinach fait des réserves en ce qui concerne le totémisme ou zoolatrie). — *G. Bloch.* L'Empire romain (livre aussi bien écrit que fortement conçu et pensé). — *H. Hello.* La vérité sur l'Inquisition (thèse inexistante). — *Jean Régné.* Histoire du Vivarais, t. II (œuvre très méritoire; mais Labande signale d'assez grands défauts dans la rédaction, des lacunes et de nombreuses erreurs de fait; il rectifie et complète la liste des évêques de Viviers donnée en appendice de l'ouvrage). — *Gaston Roupnel.* Étude sur les populations du pays dijonnais (remarquable). — *Louis Réau.* L'art français sur le Rhin au XVIIIe siècle (bon). = 15 juin. *L. Lamouche.* La Bulgarie (ensemble précieux de documents puisés aux meilleures sources). — *Torau-Bayle.* Salonique, Monastir et Athènes (dossier bien composé qui met en lumière la politique perfide du gouvernement constantinien, soutenu d'ailleurs par l'Angleterre). — *M. Gillard.* La Roumanie nouvelle (excellent). — *Ch. Andler.* Nietzsche; sa vie et sa pensée; t. III et IV (remarquable). — *Hélène Metzger.* Les doctrines chimiques en France, du début du XVIIe siècle à la fin du XVIIIe siècle. I (très intéressant). — *L. Réau.* Correspondance de Falconet avec Catherine II, 1767-1778 (intéressant pour l'histoire de l'art, rien sur la politique). — Marquis *d'Albon.* Cartulaire général de l'ordre du Temple. Fasc. complémentaire (travail méritoire, surtout en ce qui concerne l'identification des noms de lieu). — Les archives de l'état de Belgique. = 1er juillet. *L. Homo.* Problèmes sociaux de jadis et d'à présent (agréables études sur la crise des loyers, la vie chère, les impôts sur le revenu ou sur le capital, la dépopulation, chez les Grecs et les Romains. Alors comme aujourd'hui, l'État s'est trouvé impuissant à résoudre ces problèmes). — Dom *Hébrard.* Saint Benoît (étude minutieuse de la vie et surtout de l'œuvre de saint Benoît). — *J. Lucas-Dubreton.* Louvel le régicide (émouvant et instructif). — *Paul Hazard.* L'Italie vivante (excellent). = 15 juillet. *A. Miron de l'Espinay.* Robert Miron (bonne biographie d'un personnage assez insignifiant). — *H. Ashton.* Madame de La Fayette; sa vie et ses œuvres (beaucoup de faits nouveaux). — *Augustin Gazier.* Histoire générale du mouvement janséniste (très important, surtout pour le XVIIIe siècle). — *Pierre Paul.* Le cardinal Melchior de Polignac, 1661-1741 (bon; indispensable pour l'histoire diplomatique de la France et même de l'Europe au XVIIIe siècle). — *Paul Verhaegen.* La Belgique sous la domination française, 1792-1814. I : la Conquête, 1792-1795 (excellent). — *Éli F. Heckscher.* The continental system; an economic interpretation (livre mal composé, mais instructif).

Digitized by Google

8. — Revue de l'histoire des colonies françaises. 1923, 1er trimestre. — H. DEHÉRAIN. La mission du baron de Tott et de Pierre Ruffin auprès du Khan de Crimée, de 1767 à 1769 (leurs efforts pour provoquer une rupture entre la Porte et la Russie; la guerre éclata en 1768 et le Khan de Crimée entama les hostilités; mais l'issue fut funeste pour les Turcs; fait d'après les archives du ministère des Affaires étrangères et des papiers de la famille de Ruffin). — F.-P. RENAUT. Études sur le pacte de famille et la politique coloniale française, 1760-1792; fin (en réalité, l'article s'arrête, malgré le titre, en 1778, au moment où la France est entrée dans la guerre d'Amérique : l'ensemble de l'étude vient de paraître en volume sous lequel nous aurons à revenir). = C.-rendus : *Eug. Saulnier.* Une compagnie à privilège au XIXe siècle (les compagnies de Galam, dont la première fut crée en 1818 après la reprise du Sénégal par la France, et qui subsistèrent jusqu'en 1848; travail important). — *Carlier de Pinon.* Voyage en Orient, publié par *E. Blochet* (le voyage eut lieu en 1579; impressions sur Constantinople, l'Égypte, la Syrie; montre l'influence de la France en ces pays). = 2e trimestre. F. CHARLES-ROUX. L'expédition de Bonaparte en Égypte et la politique anglaise dans la mer Rouge (l'expédition fit comprendre aux Anglais que la mer Rouge et le golfe Persique sont deux bras qui unissent les Indes à l'Europe). — A. CABATON. Doudart de Lagrée (1823-1868; ses explorations en Indo-Chine). — P. MARTY. Épisodes de l'histoire du Sénégal. La mission de Sauvigny dans le Sin-Saloun en 1822 (publie ses rapports). — R. RISTELHUEBER. Français et Druses au siècle de Louis XIV (traces de relations). — V. DEMONTÈS. Un essai de protectorat tunisien à Oran (9 février-22 août 1831, essai plutôt malheureux). = C.-rendus : *G. Hardy.* Les éléments de l'histoire coloniale (remarquable). — *É. Lauvrière.* La tragédie d'un peuple : histoire du peuple acadien (on ne peut lire ces deux volumes sans une cruelle émotion). — *J. Brévié.* Islamisme contre le « naturisme » au Soudan (montre comment l'islamisme s'est propagé parmi les populations noires).

9. — Revue de l'histoire des religions. 1922, novembre-décembre. — Ch. PICARD. Les dieux de la colonie de Philippes vers le Ier siècle de notre ère, d'après les ex-voto rupestres (l'enquête faite en 1914, reprise en 1920 et 1921, a porté sur 136 reliefs, dont une vingtaine à peine étaient déjà connus; on les partage en trois groupes : le groupe gréco-latin classique; le groupe thrace; les divinités étrangères divisées en deux sections : Égypte et Asie Mineure : article très important, aux conclusions prudentes). — Fr. CUMONT. Alexandre d'Abonotichos et le néopythagorisme (la doctrine d'Alexandre, que Lucien nous présente d'une façon si grotesque, renferme en réalité des idées empruntées à la philosophie pythagoricienne). = C.-rendus : *A. Longuet.* L'origine commune des religions (thèse curieuse, mais qui appelle de graves et sérieuses réserves). — *M. R. Pettaz-*

Digitized by Google

zoni. Dio, formazione e sviluppo del monoteismo nella storia delle religioni, t. I (explique le monothéisme par le culte du dieu céleste; objections à cette doctrine). — Bibliothèque-Congo sous la direction de MM. *V. Denyn* et *Ed. de Jonghe*, n° 2. *P. Basile Tanghe*. De Slang bij de Ngbandi; n° 3. *P. Van Wing*. Études Bakongo; n° 4. *Id.* De geheime sekte van't Kimpasi; n° 5. *P. de Clercq*. Grammaire du Kiyombe; n° 6. *C. R. Lagae*. La langue des Azande, t. I (ce que les publications nous apprennent sur la langue, l'histoire, la sociologie, la religion des peuples du Congo belge). — *A. de Calonne-Beaufaict*. Azande (publications de l'Institut de sociologie de Solvey; remarquable, complète les travaux de Lagae). — La Bible du Centenaire; 4e livraison (consacrée à l'Évangile de Jean, au livre des actes et à l'épître aux Romains; à la fois œuvre d'édification et de vulgarisation scientifique). — *R. Dussaud*. Les origines cananéennes du sacrifice israélite (très suggestif). — *A. Rebelliau*. Le fait religieux dans la France contemporaine (montre l'intensité de ce fait entre 1900 et 1914). — *Ch. Guignebert*. Le problème religieux dans la France d'aujourd'hui (thèse contraire à celle de M. Rebelliau). = Société Ernest Renan. F. SARTIAUX. L'histoire des religions et la genèse de la métaphysique (« l'histoire des métaphysiques est le prolongement, le dernier chapitre de l'histoire des religions »).

10. — Revue des études anciennes. 1923, juillet-septembre. — A. JARDÉ. Sur la date de l'*Andromaque* d'Euripide (en 417). — R. CAHEN. Examen de quelques passages du *Pro Milone;* fin. — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. XCIX. Remarques critiques sur la vie et l'œuvre de saint Martin. — C. DAVILLÉ. Ad Duodecimum (= Delme). — A. GRENIER. Notes d'archéologie rhénane. — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *A. Moret* et *G. Davy*. Des clans aux empires (vive critique par M. Montet). — *Ch. Picard*. Ephèse et Claros; recherches sur les sanctuaires et les cultes de l'Ionie du Nord (remarquable). — Sardis, vol. I. The excavations, 1910-1914, by *Howard Crosby Butler* (très important. M. Butler est mort à Paris le 13 août 1922; son nom restera attaché aux fouilles de Sardes). — *M. Holleaux*. Στρατηγὸς ὕπατος (discussion serrée et entraînante). — *F. Courby*. Les vases grecs à reliefs (précieuse contribution à l'histoire des vases grecs). — *Éd. Galletier*. Étude sur la poésie funéraire romaine d'après les inscriptions (instructif). — *Joseph I. S. Whitaker*. Motya, a phoenician colony in Sicily (résultats de fouilles poursuivies depuis plus de quinze ans). — *A. Schulten*. Numantia, die Ergebnisse der Ausgrabungen. I (important, s'occupe de la Celtibérie en général). — Dr *J. H. Holwerda*. Arentsburg, een Romeinsch militair Vlootstation bei Voorbung (fournit des précisions sur l'histoire de l'occupation romaine dans le nord de la Gaule). — *Louis Cheikho*. Le christianisme et la littérature chrétienne en Arabie avant l'Islam. 2e partie (en arabe; prouve que la religion musulmane est calquée sur un christianisme déformé par les hérésies orientales).

Digitized by Google

— *Ant. Baumstark.* Geschichte der syrischen Litteratur (précieux instrument de travail).

11. — Revue des études historiques. 1923, avril-juin. — Baron DE BAYE. Marion de Lorme et ses parents (renseignements sur son frère et sa mère; elle naquit en 1663, sans doute à Paris; le théâtre a donné d'elle une image fausse). — B. COMBES DE PATRIS. L'inoculation et la morale au XVIII[e] siècle (publie une lettre de l'abbé Marie du 28 mars 1773 où celui-ci indique le traitement à suivre contre la petite vérole). — J. D'AURIAC. Un ambassadeur à Paris sous le Consulat (le marquis de Gallo, ambassadeur du roi de Naples). — M. MARION. Les rapports des commissaires extraordinaires du gouvernement provisoire en 1814 (nommés le 22 août 1814 par le comte d'Artois, lieutenant général du royaume, pour faire connaître au pays les événements qui venaient de se passer et informer le nouveau gouvernement de l'esprit public : les rapports sont aux Archives nationales F[7] 7027 à 7030). — Commandant WEIL. Le voyage du duc d'Aumale en Italie et ses conséquences (du 12 octobre au 14 novembre 1843; en 1844, le duc d'Aumale épousait la fille du prince de Salerne). — F. UZUREAU. Les massacres de Septembre à Meaux (publie le récit d'un prêtre meldois, adressé au début de 1793 à l'abbé Barruel). = C.-rendus : *É. Chenon.* Les voies romaines du Berry (bon). — *G. Kurth.* Études franques (analyse des 18 articles contenus dans les deux volumes). — *G. Pérouse.* La vie d'autrefois à Aix-les-Bains (intéressant). — *Fouqueray.* Histoire de la Compagnie de Jésus en France, t. III, 1604-1623 (apologétique). — *Burnichon.* La Compagnie de Jésus en France. Histoire d'un siècle, 1814-1914, t. IV, 1860-1880 (beau monument à la plus grande gloire des Jésuites). — *Don Miguel Mir.* Histoire intérieure de la Compagnie de Jésus d'après les documents, adapté par *I. de Recalde*, t. I, les Principes (réquisitoire contre la Compagnie). — *A. Gazier.* Histoire générale du mouvement janséniste depuis ses origines jusqu'à nos jours (œuvre capitale). — D[r] *Cabanès.* La princesse de Lamballe intime (s'est servi des observations du médecin de la princesse). — *J. Lenôtre.* L'affaire Perlet (à lire). — Princesse *Pauline de Metternich.* Souvenirs, 1859-1871 (écrit en français, très amusant). — *G. Hanotaux.* La bataille de la Marne, 2 vol. (œuvre aux lignes harmonieuses et sévères). — Comte *Renaud de Briey.* Le Rhin et le problème d'Occident (préconise la réunion de la Rhénanie à la Belgique).

12. — Revue des questions historiques. 1923, avril. — Pierre DE VAISSIÈRES. Les Marillac et Richelieu. La journée des Dupes (croit qu'il y a eu deux journées, celle du 10 novembre 1630 à laquelle s'appliqueraient les récits de Fontenay-Mareuil, Bassompierre, Montglat, et celle du 11 à laquelle se réfère le récit de Claude de Saint-Simon). — Général D'AMADE. Constantinople et les Dardanelles; l'expédition de 1915; fin (montre les causes de l'échec). — Hippolyte BUFFENOIR.

Digitized by Google

La maréchale de Luxembourg. Son salon, la société de son temps (biographie; comparaison de son salon avec ceux de Mme du Deffand et de Mme Geoffrin). — Auguste VIATTE. Une visionnaire au siècle de Jean-Jacques : Mademoiselle Brohon (elle mourut en 1778; Firmin Didot publia en 1791 ses *Réflexions édifiantes* qui eurent une grande influence sur Mme Krudener). — Louis DE CHAUVIGNY. Un consul général de France à Smyrne : Choderlos de Laclos (il remplit ce poste de 1803 à 1808 et mourut lors de son retour à Rome le 7 octobre). — G. GAUTHEROT. Deux alliés de la duchesse de Berry; le duc de Modène et le roi de Sardaigne (seuls en 1831, François IV, duc de Modène, futur beau-père du comte de Chambord, et le roi de Sardaigne Charles-Albert soutinrent la cause de la duchesse; étude faite d'après les papiers du maréchal de Bourmont). — Jean GUIRAUD. Monseigneur Duchesne; fin. = C.-rendus : Histoire de la nation française publiée sous la direction de *G. Hanotaux*, t. III. Histoire politique des origines à 1515, par *P. Imbart de la Tour* (l'art et la science se sont unis pour instruire le lecteur en le charmant); t. VI. Histoire religieuse, par *Georges Goyau* (l'historien et le chrétien s'allient en la personne de l'auteur). — E.-G. LEDOS. Chronique générale. — Albert ISNARD. Revue des périodiques français. — F. CABROL. Courrier anglais. — Notes bibliographiques; parmi les livres signalés : *Émile Mâle*. L'art religieux en France au XIIe siècle (remarquable); *R. Biron* et *J. Barennes*. Réginald Pole (excellent); *G. Dulong*. L'abbé de Saint-Réal (très fouillé; Saint-Réal est l'inventeur du roman historique). = 1er juillet. Adhémar D'ALÈS. Novatien moraliste (analyse les divers écrits de Novatien, traduit ses deux lettres à saint Cyprien et montre en lui le représentant du rigorisme). — M. PEYRE. L'établissement des Français en Corse, 1768-1789. I (fait l'histoire de la conquête; montre que l'emploi de la violence eut un effet déplorable sur la population ombrageuse de l'île). — E. LE MARCHAND. Un concordat oublié : le concordat de 1817 (négociations en cour de Rome par les ambassadeurs de Pressigny, ancien évêque de Saint-Malo, et le comte de Blacas d'Aulps, racontées à l'aide des dépêches du ministère des Affaires étrangères; les négociations se poursuivirent en réalité jusqu'en 1822; Louis XVIII ne put rétablir en France un nouveau Concordat; Pie VII ne put obtenir le retrait des articles organiques; tout se borna à une augmentation des diocèses établis par Napoléon Ier). — Fr. ROUSSEAU. Les vrais personnages d'un roman de Camus, évêque de Belley (« la Pieuse Julie »). — Georges D'ANGLADE. Carnot en Pologne, 1816 (il aurait formé le projet de placer sur le trône de France le grand-duc Constantin, comme le prouverait une note écrite par le général Krasinski sur un album offert par Carnot à la comtesse Krasinska : mais quelle foi accorder à cette note?). = C.-rendus : *H. Busson*. Les sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance (long et très élogieux article de Henry Cochin). — *Paul van*

Digitized by Google

Dyke. Catherine de Médicis (remarquable par le talent d'exposition et le souci d'impartialité). — *F. Gautherot*. Émile Keller, 1828-1909 (on résume la biographie, en montrant surtout le rôle du catholique, hostile au « ralliement »). — E.-G. LEDOS. Chronique générale. — A. ISNARD. Revue des périodiques français. — F. CABROL. A Bruxelles. Le cinquième congrès international des sciences historiques. — Notes biographiques; nous signalons : *P.-M.-J. Lagrange*. La vie de Jésus d'après Renan (réfutation définitive); *A. Gazier*. Histoire générale du mouvement janséniste (veut concilier l'orthodoxie catholique avec sa sympathie pour le jansénisme et son antipathie contre les Jésuites); *A. Baumstark*. Geschichte der syrischen Literatur mit Auschluss der christlich-palæstinischen Texte (bibliothèque indispensable aux syriacisants; l'auteur du compte-rendu s'est mépris sur le sens de : mit Auschluss); *A. Viatte*. Le catholicisme chez les romantiques (livre qui compte et qui fait réfléchir).

13. — Revue d'histoire diplomatique. T. XXXVII, 1923, n° 2. — Baron DE MÉNEVAL. Lettres de la reine Hortense et de son fils le prince Louis-Napoléon à l'abbé Bertrand, ancien aumônier de cette princesse; suite (de 1826 à 1832, intéressant pour la jeunesse de Napoléon III). — G. LABOUCHÈRE. Guillaume Ancel, envoyé résident en Allemagne. I (il résida en 1576 auprès de l'empereur Rodolphe II, puis en 1597 auprès du landgrave de Hesse Maurice le Savant; important pour la politique de Henri III et Henri IV en Allemagne). — Commandant WEIL. Les préliminaires de l'expédition de Portugal en 1807 (publie la minute d'un rapport d'Hauterive à l'Empereur, rapport qui date de juillet 1807, et où il est question de transporter à Lisbonne la maison de Florence). — Pierre DOYON. Marie-Louis d'Escorches, marquis de Sainte-Croix. Sa mission diplomatique à Liége; fin (Sainte-Croix resta à Liége jusqu'en janvier 1791 où il fut envoyé comme ministre près le roi et la république de Pologne : Jolivet demeure à Liége comme chargé d'affaires; fin de l'indépendance de l'état ecclésiastique de Liége). = C.-rendus : *Fr.-P. Renaut*. La politique de propagande des Américains durant la guerre d'indépendance, t. I (traite de la mission de Francis Dana à Saint-Pétersbourg). — *Fr. Charles-Roux*. Autour d'une route. L'Angleterre, l'isthme de Suez et l'Égypte au XVIII[e] siècle (bon). — *G. Constant*. La légation du cardinal Morone près l'Empire et le concile de Trente (publication de documents précieux sur la période d'avril à décembre 1563). — Calendar of State Papers and Manuscripts relating to English Affairs. Archives of Venice and libraries of Northern Italy, t. XXIII, 1632-1636 (très important pour l'histoire de la guerre de Trente ans).

14. — Revue historique de droit français et étranger. 1923, avril-juin. — A. FLINIAUX. Le sénatus-consulte. Juventien et la *litis contestatio;* fin. — L. AMIET. La juridiction privilégiée spirituelle du chapitre cathédral de Chartres (le chapitre reçoit le serment de

Digitized by Google

l'évêque; il dispose du maître-autel où, sans son aveu, seul l'évêque a le droit de dire la messe; il gouverne comme il l'entend les paroisses de son détroit; sur son territoire, il peut seul autoriser la création de chapelles, monastères, confréries; liste des cures qui lui appartiennent; conflits entre l'évêque et le chapitre). — E.-G. LÉONARD. Négociations entre Clément VII et Charles VI au sujet des charges de l'église de France et de l'ordonnance royale du 6 octobre 1385 (le récit en est fait dans un document trouvé aux archives Vaticanes, Instr. Misc. n° 4283, et publié ici). — Célébration à Toulouse du quatrième centenaire de Cujas, 17 décembre 1922 (on publie des fragments du discours lu par M. DECLAREUIL). = C.-rendus : *L. Lévy-Bruhl.* La mentalité primitive (remarquable; montre l'importance, chez les populations primitives, de la croyance au monde invisible). — *L. Schiaparelli.* Raccolta di documenti latini. I : Documenti romani (actes privés et diplômes, avec des textes sur les *gesta municipalia;* utile). — *M. Marion.* Histoire financière de la France depuis 1715, t. III, 1792-1797 (remarquable).

15. — Revue historique de la Révolution française. 1923, avril-juin. — O. KARMIN. Le trésor de Marie-Antoinette et le comte Fersen (publie les pièces attestant le dépôt, fait entre les mains de Fersen en 1794 par Louis XVI et Marie-Antoinette, de monnaies, de lettres de change et de bijoux, à la fois pour l'indemniser des pertes qu'il avait éprouvées à leur service et pour lui permettre de venir au secours d'anciens serviteurs comme l'abbé Vermont, aumônier de la reine. Ces documents, qu'Arneth cataloguait encore comme ultra-secrets, ont été retrouvés dans les archives de Vienne, accessibles maintenant au public. Il est probable que ce trésor, transmis à l'empereur par le canal de Mercy-Argenteau, n'est point parvenu à ses destinataires). — Félix PONTEIL. La Société populaire des Antipolitiques d'Aix-en-Provence, d'après des documents inédits, 1902-1795; suite et fin. — Henry POULET. L'esprit public à Thann pendant la Révolution. La Société des Amis de la Constitution, 1790-1795; suite. — Une lettre inédite du général Beaulieu à Mercy-Argenteau au début de la campagne de Fleurus, 7 février 1794. — G. VAUTHIER. Un préfet embarrassé (publie une lettre du préfet du Nord, 20 prairial an IX, demandant s'il peut autoriser les gens de Douai à reprendre la procession burlesque de Gayant, interrompue depuis dix ans. Réponse : « Il ne faut pas de ces fêtes grotesques et de ce ridicule spectacle. ») = C.-rendus : *Marie Lenéru.* Saint-Just (n'apprend rien de nouveau). — *Jean de Servières.* Les Réfugiés corses à Marseille pendant la Révolution, 1793-1797 (intéressant).

16. — Le Correspondant. 1923, 10 juin. — Fortunat STROWSKI. Le secret de Pascal (à la société de Clermont-Ferrand où il reçut ses premières impressions, Pascal dut ses « manières délicates, une conduite haute et régulière, une sévère attention sur soi, une respectabi-

Digitized by Google

lité et une sociabilité sans défaillance »; la science, la géométrie, lui ont inspiré le culte de la vérité cherchée avec méthode et, toute sa vie, il lui restera fidèle. Son génie « n'est pas folie, sacrifice de la vérité, c'est au contraire la puissante union de toutes les facultés raisonnables qui trouvent leur achèvement dans l'ordre supérieur de la sainteté. Sainteté, ce doit être le dernier-mot du secret de Pascal »). — Émile DE SAINT-AUBAN. L'évolution de l'instinct religieux. — LANZAC DE LABORIE. Les réminiscences du comte Molé (analyse le tome II des Mémoires de Molé; ce que Molé rapporte sur Talleyrand, sur Richelieu, sur ses propres bonnes fortunes, etc.). = 25 juin. Général HIRSCHAUER. Baratier, soldat et écrivain (émouvante biographie d'un des héros de la mission Marchand. Suivent les Souvenirs de Baratier sur cette mission, juin-août 1897).

17. — La Grande Revue. 1923, mai. — Lord Robert CECIL. La Société des Nations par la liberté, l'égalité, la fraternité. — P. BENAERTS. La politique religieuse de la France d'après-guerre. — Louis PROAL. L'esprit satirique de J.-J. Rousseau. = Juin. PACIFICUS. La famine de 1922 et les conditions économiques actuelles de la Russie. — Henri TRONCHON. Un écho de Pascal outre-Rhin (il s'agit de Herder, qui aimait à lire les *Pensées* dans l'édition de 1692 et qui s'en inspira quand il écrivit ses « Lettres pour l'avancement de l'humanité »).

18. — Mercure de France. 1923, 1er juin. — Histoire de la marquise de Pompadour; suite et fin (« à l'heure qu'il est, j'écris au milieu de l'an de grâce 1758; on n'a encore rien découvert qui puisse faire soupçonner que le roi soit las de se laisser gouverner, ou la maîtresse en danger de perdre sa puissance »). — Maurice GOGUEL. A propos de « l'Énigme de Jésus » (réponse à un précédent article où M. Couchoud s'efforçait de prouver que Jésus n'est pas un personnage historique, qu'il n'eut jamais de réalité que dans la foi de ses adorateurs. En Jésus, on ne saurait opposer les deux réalités, l'historique et la spirituelle. « Elles nous apparaissent au contraire comme solidaires l'une de l'autre, la première ayant été la génératrice de la seconde »). — C. PITOLLET. Découverte du plus ancien texte des évangiles dans un palimpseste de Tarragone (analyse les déclarations faites par le docteur Buchanan dans son introduction à *Luke*, *John*, *Acts*, et dans l'article qu'il consacre à sa découverte dans la *Bibliotheca sacra* d'Oberlin, Ohio, 1917; mais l'authenticité du palimpseste est discutée). — P. G. LA CHESNAIS. La germanophilie en Suède (elle est fondée sur des témoignages mensongers, habilement présentés par la presse germanique et acceptés sans critique par la presse suédoise). = 15 juin. C. CHESTOV. Les Favoris et les Deshérités de l'Histoire : Descartes et Spinoza. = 1er juillet. L. NÉMANOFF. La crise balkanique (l'auteur pense que l'intérêt des peuples slaves de la presqu'île des Balkans exige la formation d'un état fédératif qui embrasserait toute la You-

Digitized by Google

goslavie actuelle, la Macédoine, la Bulgarie et la Thrace occidentale; il affirme que cet état « serait un organisme vital et véritablement puissant »). — Général CARTIER. Le mystère Bacon-Shakespeare. Notes annexes; suite. — Pierre VIGUIÉ. Pascal et les Mondains.

19. — La Revue de France. 1923, 1er juin. — Marquis D'ARGENSON. Le roman de la « sainte duchesse ». Lettres inédites de la duchesse de Villars au comte d'Argenson, 1738-1741 (celle qui fut plus tard la « sainte duchesse » avait d'abord aimé « à la folie » le comte d'Argenson; ses lettres à son « cher Tibulle » en sont le témoignage; pour le comte, elle est « sa Délie »). — Ch.-V. LANGLOIS. Ernest Renan à la Commission de l' « Histoire littéraire de la France ». — J.-Augustin LÉGER. Figures d'outre-Manche : Lord Balfour de Whittingehame. — Benjamin CRÉMIEUX. La guerre et l'après-guerre dans la littérature italienne. — Louis HALPHEN. Le Ve Congrès international des sciences historiques. = 15 juin. Henri BREMOND. Pascal et le « Mystère de Jésus ». — Jules CLARETIE. Souvenirs du dîner Bixio. I (quelques anecdotes amusantes). — Raymond RECOULY. Le Parlement et la Ruhr (« ce n'est ni notre intérêt ni notre droit de ne pas chercher, d'accord avec nos alliés et si possible avec les Allemands eux-mêmes, un règlement du problème des réparations qui paralyse, qui empoisonne l'existence de la Vieille Europe »). — J. BÉDIER. Sur une pensée de Pascal (celle où il est question de Salomon de Tultie; le contexte montre que le passage où ce personnage énigmatique est mentionné à côté d'Épictète et de Montaigne est apocryphe; il a dû être écrit entre la mort de Pascal et la date du privilège obtenu pour imprimer les Pensées. C'était l'époque où l'on préparait secrètement l'édition, avec le dessein de la publier sous un pseudonyme. Or, Salomon de Tultie est précisément l'anagramme de Louis de Montalte ou d'Amos Dettonville, deux pseudonymes utilisés déjà par Pascal lui-même). = 1er juillet. Jules CLARETIE. Souvenirs du dîner Bixio. II (anecdotes et bons mots à retenir du duc d'Aumale, d'Albert Sorel, de Galliffet sur Dreyfus et Picquart). — Raymond RECOULY. La barrière du Rhin (montre quel soin les adversaires de Louis XIV et de Louis XV ont pris pour opposer aux ambitions françaises une barrière solide; les Hollandais n'ont pas craint de maintenir pendant un siècle des garnisons dans des places situées hors de leur territoire. C'est à la France maintenant que ses alliés voudraient interdire de prendre ses précautions contre l'Allemagne).

20. — La Revue de Paris. 1923, 1er juin. — Comte MOLÉ. Mme de Staël (courts extraits des Mémoires du comte; ils se rapportent aux derniers mois de la vie de Mme de Staël : « Le principal mobile de ses actions, le but de son existence était l'effet; elle le préférait au succès lui-même »). — Maurice GENEVOIX. Aux Éparges (récit très coloré de l'attaque menée le 17 février 1915). — Paul BALLAGUY. Stendhal et sa famille sous la Terreur; suite et fin (il ressort de cette étude

Digitized by Google

que, si la Terreur a été bénigne à Grenoble, elle fut très sanguinaire dans la partie septentrionale du Dauphiné). = 15 juin. Henri BREMOND. Pascal et les mystiques. — Léon BRUNSCHVICG. Pascal : finesse et géométrie. — G. LACOUR-GAYET. Un procès politique sous le Directoire. Jorry contre Talleyrand (Jorry, ex-adjudant général et électeur, à qui Talleyrand, ministre des Relations extérieures, avait imputé le délit d'escroquerie pour avoir dépensé à Paris l'argent d'une mission à Rome, et qui fut, pour ce fait, incarcéré pendant plusieurs jours, mena contre le ministre une campagne d'outrages et de calomnies qui le mena devant le tribunal correctionnel de Paris; mais Talleyrand ayant fait défaut à l'audience, le tribunal déclara que la dénonciation du ministre était « injurieuse et calomnieuse », après quoi Talleyrand donna sa démission. Il se vengea plus tard noblement en intervenant après le coup d'État de Brumaire pour empêcher que Jorry fût déporté à la Guyane; mais il n'ignorait pas sans doute à ce moment que l'arrêt allait être révoqué. Jorry mourut en 1857 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans; il avait eu son heure de triomphe en interrompant la carrière ministérielle du futur duc de Bénévent). — Comtesse DE CHAMBRUN. Un mystère éclairci : Lord Southampton, protecteur de Shakespeare (une récente biographie de ce personnage par C. Stopes explique la vie et l'œuvre de Shakespeare; c'est dans le milieu où vécut Southampton que furent conçus les poèmes intimes et que prirent naissance les drames qui portent son nom). — René SCHNEIDER. Un historien de l'art religieux en France (M. Émile Mâle). = 1er juillet. Sir George BUCHANAN. Mon ambassade en Russie, 1916. I (relation méthodique et comme impersonnelle du rôle diplomatique joué par l'ambassadeur d'Angleterre; quel contraste avec les récits brillantés de l'ambassadeur de France! Ici, tout est « matter of fact » et d'autant plus instructif). — Achille MESTRE. L'agonie des capitulations (abandon de nos prérogatives et diminution de notre influence en Turquie). — Paul JAMOT. Un grand érudit français : Léon Heuzey. — Georges BOUSQUET. L'internationalisme financier au XVIe siècle (il s'agit surtout de Jacob Fugger et de ses rapports avec Charles-Quint, dont il finança l'élection à l'empire). = 15 juillet. Duchesse DE DINO. Lettres à M. Thiers (M. de Lanzac de Laborie entreprend de publier quarante lettres inédites adressées par la nièce de Talleyrand à Thiers. La série commence pendant l'ambassade de Talleyrand à Londres, depuis octobre 1830; la suite, le 1er août, mène jusqu'à septembre 1831; enfin, le 15 août, jusqu'au 2 novembre 1837. Elles sont intéressantes pour les débuts à la fois du nouveau régime né de la Révolution de Juillet et pour ceux de Thiers à qui la duchesse prodigue les témoignages d'admiration et d'amitié). — Sir George BUCHANAN. Mon ambassade en Russie. II, 1917 (ses relations avec les partis qui avaient renversé le tsarisme : modérés comme Rodzianko et Milioukof; socialistes comme Kerensky et Terechschenko; efforts du gouvernement bri-

Digitized by Google

tannique pour s'adapter aux circonstances nouvelles en vue de continuer la guerre). = 1er août. Sir George BUCHANAN. Mon ambassade en Russie. III (efforts de Kerensky pour dominer et organiser la révolution, juillet-septembre 1917; l'ambassadeur souhaitait une étroite union entre Kerensky et Korniloff; aussi blâme-t-il le coup d'État militaire tenté par le général contre le premier ministre, tout en reconnaissant que la politique de celui-ci fut toujours faible et hésitante). — Colonel LOIR. Une opération de cavalerie au cours de la bataille de Varsovie en août 1920.

21. — Revue des Deux Mondes. 1923, 1er juin. — Maurice BARRÈS. Une enquête aux pays du Levant. VI (voyage aux châteaux des Assassins; il y est surtout question des Ismaéliens et du massacre qu'en firent les Nosseïris en 1807). — Victor GIRAUD. Blaise Pascal, à l'occasion de son troisième centenaire. I. L'enfance et la jeunesse. — Général MANGIN. Autour du continent latin avec le « Jules Michelet » (VII : Chili et la République Argentine). — M. BOUTERON. Une amitié de Balzac. Correspondance inédite (fin de cette très intéressante correspondance, si honorable pour Balzac et pour Mme Zulma Carraud. Elle s'arrête avec une lettre du 1er août 1840. Balzac mourut en 1850, peu de mois après son mariage avec Mme Hanska; Zulma Carraud, son amie la plus chère, veuve en 1864, s'éteignit à Nohan le 24 avril 1880). = 15 juin. Maurice BARRÈS. Enquête aux pays du Levant. VII. Les derniers fidèles du Vieux de la Montagne. — Ambroise GOT. Le journal de Philippe Baucq, fusillé avec Miss Cavell. Suit le texte de ce journal rédigé par l'architecte Baucq depuis le 31 juillet jusqu'à son exécution, 12 octobre 1915. I, du 31 juillet au 11 août. — Victor GIRAUD. Blaise Pascal, à l'occasion de son troisième centenaire. II : l'appel de Dieu. — Robert VAUCHER. En Pologne avec le maréchal Foch, mai 1923. — Maurice PERNOT. L'expérience italienne. III. La question agraire. = 1er juillet. Louis BERTRAND. Louis XIV. I (l'auteur se propose de réhabiliter Louis XIV, le plus grand de nos rois, « le premier des Napoléons »; mais Louis XIV est, « avec le réalisme latin, la mesure et le bon sens français ». Sa naissance et son éducation). — Maurice BARRÈS. Enquête aux pays du Levant. VIII. Sur la route d'Antioche (à Éphèse et à Djerablous ou Karkémisk). — Ambroise GOT. Le journal de Philippe Baucq, fusillé avec Miss Cavell. II (11 août-5 octobre 1915).

22. — Académie des sciences morales et politiques. Compte-rendu des séances et travaux. Année 1922 (cf. *Rev. histor.*, t. CXLI, p. 143). — G. LACOUR-GAYET. Bonaparte, membre de l'Institut (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXIX, p. 131). — ID. L'élection de Thiers à l'Académie des sciences morales et politiques (il fut élu le 26 décembre 1840, étant déjà depuis 1833 de l'Académie française; il appartiendra trente-sept ans aux Sciences morales). — A. CHUQUET. Un Américain

Digitized by Google

au siège de Toulon en 1793 (dans une pièce de Picard, *la Prise de Toulon*, jouée en 1794). — Gustave ADOR. L'effort financier de la Société des Nations. — G. LACOUR-GAYET. Le comte Witte (d'après ses *Mémoires;* son rôle sous Nicolas II, jusqu'au moment de sa démission, 22 août 1906). — Émile BOURGEOIS. L'alliance de Bonaparte et de Paul Ier, 1800-1801 (attire l'attention sur un manuscrit du comte de Rostopchine annoté par le tzar, et où il est question d'un rapprochement de la Russie et de la France; ce changement de politique projeté allait causer l'assassinat de Paul Ier). — Joseph IMBART DE LA TOUR. Exposé sommaire des résultats directs et indirects de la Grande Guerre. — Dr CABANÈS. Le pouvoir de « suggestion » chez Napoléon (pouvoir de fascination dont l'Empereur jouait en virtuose consommé). — G. LACOUR-GAYET. Un grand géologue français : Déodat Dolomieu (d'après la notice de M. Alfred Lacroix). — Henri JOLY. La crise sociale en Italie (antécédents, conséquences). — Ernest SEILLIÈRE. Le mysticisme dans la morale et la politique contemporaines (définitions; J.-J. Rousseau, fondateur de la religion moderne; le mysticisme passionnel dans la littérature romantique; le mysticisme démocratique et social). — G. LACOUR-GAYET. Bonaparte, membre de l'Institut de la république cisalpine (histoire de cet Institut, qui existait depuis 1714 à Bologne; Bonaparte y fut élu en 1800; il ne prit d'ailleurs aucune part à ses travaux). — Edmond VILLEY. Les actions de travail. — Ch. PFISTER. Le troisième voyage de Louis XIV en Alsace (22 juin-juillet 1683; en appendice : le dauphin et le duc de Bourgogne en Alsace). — Ch. TURGEON. Les survivances françaises au Canada (histoire sommaire du Canada; survivances actuelles; que sera l'avenir ?). — René WORMS. Les prises maritimes, septième communication.

ALLEMAGNE.

23. — Historische Zeitschrift. T. CXXVII (3e série, t. XXX-XXXI), fasc. 1, 1922. — H. SPANGENBERG. Les périodes de l'histoire universelle (origine des notions d'antiquité, moyen âge, temps modernes; caractère factice de cette division). — Fr. PHILIPPI. Henri le Lion promoteur de l'art et de la science (Henri le Lion était pour son temps un homme très cultivé). — Friedrich SCHNEIDER. Littérature récente sur Dante. II (aucun ouvrage français n'est recensé). — Hermann GOLLUB. La date du projet de Frédéric-Guillaume de Brandebourg au sujet de l'acquisition de la Silésie (réplique à un article de Paul Haake paru dans la Hist. Zeitschrift, t. CXXVI, p. 458). = C.-rendus : *Erich Rothacker.* Einleitung in die Geisteswissenschaften. — *Ulrich von Wilamovitz-Moellendorf.* Geschichte der Philologie. — *Julius Hatscheh.* Britisches und römisches Weltreich, eine sozialwissenschaftliche Parallele. — *Gustav Schmoller.* Preussische Verfassungs-Verwaltung und Finanzgeschichte (reproduction d'un cours

Digitized by Google

professé en 1886-1887). — *Victor Loewe.* Das deutsche Archivwesen. Seine Geschichte und Organisation. — *Wolf Aly.* Volksmärchen, Sage und Novelle bei Herodot und seine Zeitsgenossen. — *Eduard Meyer.* Urspung und Anfänge des Christentums. — *Konrad Schiffmann.* Das Land ob der Enns. Eine altbaierische Landschaft in den Ramen ihrer Siedlungen. — *Oswald Redlich.* Geschichte Oesterreichs, t. VI. Oesterreich Grossmachtbildung in der Zeit Kaiser Leopold I (remarquable). — *Ernst Gagliardi.* Geschichte der Schweiz von den Anfängen bis auf die Gegenwart. — *Ernest Lavisse.* Histoire de France contemporaine. I. La Révolution, par *Ph. Sagnac* (compte-rendu par Adalbert Wahl).

AUTRICHE.

24. — Historische Blätter. 1921-1922, 3 Heft. — Heinrich R. v. SRBIK. La question de l'unité allemande à l'Assemblée nationale de Francfort (conférence faite le 28 septembre 1921 à la 53e assemblée des philologues allemands à Iéna : « La grande pensée allemande en 1848-1849 était idéaliste; mais sa réalisation n'était pas dans le domaine du possible, puisqu'elle visait aussi à la création d'un État national. Qu'à cette création appartienne l'avenir, comme nous l'espérons d'un cœur brûlant; pourtant ne parlons point du passé avec mépris. ») — A. HESSEL. La politique du roi Albert Ier. Problèmes intérieurs et rapports avec la France et l'Italie (Albert Ier, 1291-1307; accroissement des États autrichiens. Sa politique dans le royaume, ses rapports avec Philippe le Bel; vers de Dante sur lui). — Edmund FRIESS. Les mines de Styrie. Esquisse historique (du XIIIe siècle à nos jours; causes de la décadence actuelle de cette industrie; importante étude d'histoire économique). — Ludwig BITTNER. Un accord d'arbitrage du XVIIe siècle (accord conclu entre l'empereur Léopold et l'électeur de Bavière Ferdinand-Marie le 1er septembre 1670). — Friedrich ENGEL-JÁNOSI. Les débuts du prince Eugène (jusqu'en 1683 où, à l'âge de vingt ans, il prend du service en Autriche). — Eduard v. WERTHEIMER. Du nouveau sur la politique orientale du comte Andrássy, 1876-1877 (publie le texte d'un accord entre Alexandre II et François-Joseph du 15 janvier 1877, avec une convention additionnelle par laquelle le premier s'engage à se contenter en Turquie de la Bessarabie, le second d'une partie de la Bosnie et de l'Herzégovine; la victoire des Russes et le traité de San-Stefano anéantirent ces deux actes). — A.-F. PRIBRAM. Milan IV de Serbie et les traités secrets de l'Autriche-Hongrie avec la Serbie, 1881-1889 (publie quelques-uns de ces traités par lesquels le roi Milan livrait son pays à l'influence de l'Autriche; à suivre). — Eduard CASTLE. Extraits du journal du baron Max de Löwenthal (1838-1844; anecdotes de tous genres). = C.-rendus : *A. Cartellieri.* Geschichte der neueren Revolutionen vom englischen Puritanismus bis zur Pariser Kommune, 1642-1871 (écrit pour renseigner le peuple allemand, après la révolu-

Digitized by Google

tion de 1918, sur les révolutions des autres pays). — Jugenderrinerungen Grossherzog *Friedrichs I von Baden*, 1826-1847, hrg. *von Karl Obser* (mémoires assez intéressants; dictés longtemps après que la jeunesse de Frédéric de Bade était passée). — *Hartmann Grisar.* Luther zu Worms und die jüngsten drei Jahrhundertfeste der Reformation; *Idem* et *Franz Heege.* Luthers Kampfbilder (le jésuite Grisar parle de Luther avec calme; on ne trouve pas chez lui la même ardeur passionnée que chez Denifle).

GRANDE-BRETAGNE.

25. — Bulletin of the John Rylands library, Manchester. Vol. VII, n° 2, 1923, janvier. — R. S. CONWAY. Où était située la ferme de Virgile? (le « pagus » d' « Andes », où les Anciens situaient le lieu de naissance de Virgile, doit être placé dans le territoire de Calvisano, au sud de Brescia et à quarante-cinq kilomètres environ à l'ouest de Mantoue. Étude critique des Églogues et de la Vie de Virgile attribuée à Probus. Avec des cartes et plusieurs photographies). — C. H. HERFORD. Lessing (sa vie et ses œuvres; l'auteur insiste sur l'importance de « Nathan le Sage »). — Arthur S. PEAKE. Les origines du prophétisme hébraïque et de l'Apocalypse juive. — H. C. HOSKIER. Manuscrits de l'Apocalypse; nouvelles recherches. — James WILLARD. Une ancienne taille de l'échiquier (avec l'inscription « De Johanne de Aubernon de fine pro deb[itis] patris sui. Surr. Anno regis E. xxij° », 1293. De l'usage des tailles à l'échiquier au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle). — Robert FAWTIER. Inventaire sommaire des manuscrits Mainwaring; suite et fin. — Inventaire sommaire des manuscrits Jodrell (ce sont surtout des papiers de famille).

26. — The english historical Review. 1923, janvier. — C. W. PRÉVITÉ-ORTON. Marsile de Padoue; II : les Doctrines. — Miss Helena M. CHEW. L'écuage au XIV^e^ siècle (un statut de 1340 mit fin aux tentatives faites par la Couronne pour réclamer un écuage; à partir de cette date, il n'y eut plus de levée générale de cette contribution). — A. F. POLLARD. Le Conseil, la Chambre étoilée et le Conseil privé au temps des Tudors; III : le Conseil privé. — Reginald L. POOLE. Les évêques anglais présents au concile du Latran en 1139 (ces évêques furent au nombre de cinq; mais le chroniqueur Richard de Hexham ignore le nom de celui de Rochester. Or, dans la liste de ces évêques au XII^e^ siècle, il existe une lacune entre Jean, mort le 22 juin 1137, et Ascelin, consacré en 1142. Cette lacune doit être comblée par un second Jean, qu'on dit à tort avoir été un évêque de Seez; il s'agit d'un Jean, moine de Seez, qui fut nommé évêque de Rochester peu de temps sans doute après juin 1137. On a dit encore que parmi les cinq évêques présents à Rome en 1139 devait se trouver Neal, évêque d'Ely, qu'ignore Richard de Hexham. C'est une attribution fausse commise par Giles, qui, publiant la correspondance de Jean de Salisbury, inter-

Digitized by Google

préta la suscription d'une de ces lettres marquée dans le manuscrit de Paris, latin 8625, comme adressée à N.; il en conclut qu'il s'agissait, en effet, de « Nigellus », tandis qu'en réalité la lettre est adressée à un évêque quelconque, N = Nullo nomine ou Nulli nominato). — Miss Dorothée M. BROOME. Les auditeurs des comptes étrangers à l'Échiquier, 1310-1327. Publie un mandement d'Édouard II en 1310 établissant à l'Échiquier des agents « ad audiendos compotos forinsecos ». Liste de ces auditeurs pour les années 1310-1327). — Robert F. YOUNG. Étudiants bohémiens aux universités anglaises de 1347 à 1750. — H. E. D. BLAKISTON. Deux nouvelles histoires de revenants (tirées d'un manuscrit provenant d'Ely; les deux récits sont datés de 1373 et de 1379). — C. S. HIGHAM. Les comptes du trésorier de Montserrat, 1672-1681 (Montserrat est une des « Iles sous le vent » des Antilles anglaises; ces comptes nous renseignent sur le type des revenus perçus dans cette colonie). — H. TEMPERLEY. Trois dépêches du prince Metternich sur les origines de la guerre de 1870 (adressées toutes trois de Paris au comte de Beust, le même jour, 8 juillet, aussitôt après qu'eut été annoncée la candidature Hohenzollern. Dans une de ces lettres, on lit : « J'ai trouvé l'impératrice tellement montée en faveur de la guerre que je n'ai pas pu m'empêcher de la plaisanter un peu »; dans une autre il raconte une entrevue avec Émile Ollivier, qui lui déclare avec exaltation : « Nous en avons assez des humiliations que la Prusse veut nous imposer...; dans quinze jours, nous aurons 400,000 hommes sur la Sarre et, cette fois-ci, nous ferons la guerre comme en 93; nous armerons le peuple qui courra aux frontières... »). = C.-rendus : *B. J. Kidd.* A history of the Church to A. D. 461 (beaucoup d'érudition et peu de critique). — *G. Herbert Fowler.* Bedfordshire in 1086; an analysis and synthesis of Domesday book (excellent). — *H. E. Salter.* Newington-Longeville charters (bonne édition de chartes provenant d'une « cella » possédée au comté de Buckingham par le prieuré clunisien de Longueville-Giffard, arrondissement de Dieppe, « cella » dont les biens furent attribués par Henri VI à New College, Oxford, en 1441). — *A. S. Barnes.* Bishop Barlow and the anglican orders (c'est un pur roman. Qu'on se reporte à un article de Claude Jenkins dans le « Journal of theological studies », t. XXIV, et l'on verra ce qu'il faut penser de Mgr Barnes et de son sens critique). — *C. T. Atkinson.* Marlborough and the rise of the british army (très bonne étude). — *Claude H. van Tyne.* The causes of the war of independence (excellent). — *Randolph G. Adams.* Political ideas of the american revolution. Britannic-american contributions to the problem of imperial organization, 1765-1775 (thèse de doctorat bien conduite, mais les théories politiques de l'auteur reposent un peu sur le vide). — *G. M. Trevelyan.* British history, 1782-1901 (remarquable). — *H. A. Mac Michael.* A history of the Arabs in the Sudan (très instructif). — *Kenneth H. Vickers.* A history of Northumberland, vol. XI (excellent). — *E. A. Webb.* The records of St. Bartholomew's

Digitized by Google

priory and of the Church and parish of St. Bartholomew the Great (deux beaux et bons volumes). — *R. F. Isaacson.* The red register of King's Lynn, publ. par *H. Ingleby*, t. II (important pour l'organisation municipale dans la seconde moitié du XIVe siècle). — *A. H. Johnson.* The history of the worshipful company of drapers, vol. III-V (important; les documents remplissent le tome IV). — *John Venn* et *J. A. Venn.* Alumni Cantabrigienses, 1re partie, t. I (la première partie de ce monumental ouvrage, allant jusqu'en 1751, contiendra environ 76,000 noms et la seconde 60,000 noms d'étudiants immatriculés entre 1752 et 1900). — *Horatio F. Brown.* Inglesi e Scozzesi all' Università di Padova, 1618-1765. = Avril. Miss E. B. DEMAREST. Inter Ripam et Mersham (étude sur la région mentionnée par ces mots dans le Domesday book et le mode de taxation appliqué dans les « Six hundreds »). — E. Raymond TURNER. Origine du Conseil de cabinet (on commence à constater, depuis la seconde moitié du XVIe siècle, l'existence d'un corps peu nombreux et formé de conseillers distincts du « Privy council »; mais c'est surtout à partir de Jacques Ier que son action se manifeste). — H. W. M. TEMPERLEY. Canning, Wellington et Georges IV (l'inimitié et la rupture entre Canning et Wellington sont restées longtemps mystérieuses; il faut en attribuer l'origine aux diplomates étrangers et à l'influence exercée par eux sur Georges IV). — H. D. WARBURG. La première expédition de César en Bretagne (étude technique par un officier de marine). — J. H. ROUND. « Domesday » et « Doomsday » (au temps où fut écrit le « Dialogus de scaccario », les Anglais appelaient le Domesday book « Domesdei », c'est-à-dire « dies judicii ». C'est de ce texte qu'il faut partir pour donner l'origine du mot). — Lynn THORNDIKE. Manuscrits ignorés du traité de Gundissalinus intitulé « De divisione philosophiae » (signale deux de ces manuscrits dans la collection Sloane au British Museum). — Miss Helen M. CAM. « Visus de Bortreming » (le mot « bortreming » est un synonyme de « frankpledge », usité uniquement en Suffolk; publie, d'après un manuscrit de Cambridge, « les chapitres de la corune le jour de bortreminge »). — R. L. ATKINSON. Une bible française en Angleterre en 1322 environ (mentionnée dans une ancienne pétition adressée au roi par un clerc qui avait prêté ladite « bible de fraunceys » au comte Thomas de Lancastre; il demande que ce livre lui soit rendu, parce que c'est le seul bien qu'il possède). — E. A. STAMP. Richard II et la mort du duc de Gloucester. — W. P. M. KENNEDY. L'ambassade impériale de 1533-1534 et le soulèvement de Wyatt (publie un récit de cette ambassade et du soulèvement d'après un document de la Bodléienne). — Paul VAN DYKE. Une lettre inédite de Catherine de Médicis à Marie Stuart, 22 octobre 1582 (d'après l'original). — F. A. MIDDLEBUSH. Charles II et Louis XIV en 1683 (publie une lettre datée de La Haye, 2-12 janvier 1683, mentionnant un projet d'alliance entre les deux rois). = C.-rendus : *M. Rostovtzeff.* Iranians and Greeks in South

Digitized by Google

Russia (très beau livre de l'homme qui connaît le mieux les antiquités de la Russie méridionale; il en ressort que cette région fut un des centres les plus importants de la civilisation antique). — *Maurice Holleaux*. Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au IIIe siècle av. J.-C., 273-205 (remarquable). — Dr *Carlyle*. A history of mediæval political theory in the West, t. IV (aussi important que les trois premiers volumes). — *F. M. Stenton*. Transcripts of charters relating to Gilbertine houses (recueil de documents qui sont en grande partie du XIIe siècle). — *T. F. T. Plucknett*. Statutes and their interpretation in the first half of the XIVth century (important; l'auteur montre bien le sens qu'il convient d'attacher au mot « statute » et, d'autre part, les grossières erreurs qui rendent l'édition officielle des statuts du royaume dangereuse à consulter). — *C. B. Coleman*. The treatise of Lorenzo Valla on the donation of Constantine (texte et traduction de ce traité; très médiocre). — *Fred. C. Dietz*. English government finance, 1481-1558 (beaucoup de travail; mais les chiffres doivent être revus de près, il y a de nombreuses fautes d'impression et l'index est insuffisant). — *J. F. Chance*. British diplomatic instructions, 1689-1789; I : Sweden, 1689-1727 (il n'existe dans les archives anglaises rien qui ressemble aux instructions données aux ambassadeurs français; aussi le recueil de M. Chance, malgré toute la diligence qu'il y a déployée, est-il d'un intérêt secondaire). — *P. Paul*. Le cardinal Melchior de Polignac, 1661-1741 (consciencieux; utile analyse des pièces diplomatiques concernant les diverses ambassades du cardinal; mais l'auteur exagère les mérites de son héros et il a mal corrigé ses épreuves). — *D. B. Smith*. Letters of the earl St. Vincent, 1801-1804. I (important). — *F. A. Simpson*. Louis Napoleon and the recovery of France, 1848-1856 (bon; mais pourquoi les travailleurs ne sont-ils pas autorisés à pousser leurs recherches dans nos archives des Affaires étrangères, au quai d'Orsay, au moins jusqu'en 1870?).

27. — The Times. Literary Supplement. 1923, 25 janvier. — *Ugo Viviani*. Curiosità storiche e letterarie Aretine (anecdotes amusantes sur Arezzo par un médecin qui connaît bien le passé de la ville et l'histoire de la médecine). — Baron *Rosen*. Forty years of diplomacy (intéressants mémoires d'un diplomate russe très au fait des choses d'Extrême-Orient et qui, après la paix de Portsmouth, rentra en Russie en qualité de membre du Conseil de l'Empire. Il eut la tristesse de prévoir les événements où devait s'effondrer sa patrie). — *Robert Steele*. The earliest arithmetics in english (curieux). — *F. A. Simpson*. Louis Napoleon and the recovery of France, 1848-1856 (beaucoup de faits, mais pas assez de talent). — Lady *Francis Balfour*. The life of George, fourth earl of Aberdeen (intéressant). — *Charles Plummer*. Lives of irish Saints (très importante édition de vies de saints en irlandais). = 1er février. *Sidney* et *Béatrice Webb*. The decay of capitalist civilization (beaucoup de rhétorique creuse; les auteurs ne tiennent pas assez compte des faits qui souvent condamnent leurs théo-

Digitized by Google

ries). — *D. A. Winstanley.* The University of Cambridge in the XVIIIth century (remarquable). — The London county council survey of London, vol. VIII (description des maisons historiques dans la paroisse de Shoreditch. Bon). — *Arthur C. Headlam.* The life and teaching of Jesus the Christ (rien de bien nouveau, mais un grand effort, souvent heureux, pour nous donner la vraie image historique de Jésus). — The table-talk of a mesopotamian judge; texte arabe et traduction anglaise par *D. S. Margoliouth* (très intéressant pour la vie privée au temps des Abbassides au Xe siècle). — *Otto Cartellieri.* Ritterspiele am Hofe Karls des Kühnen von Burgund, 1468 (remarquables publications de textes sur les fêtes et tournois à la cour de Charles le Téméraire). — Le bolchevisme et l'Islam (instructive publication par la Mission scientifique du Maroc; deux volumes du « Monde musulman »). = 8 février. Le carnaval de Venise (à l'occasion des mémoires de Casanova et des comédies de Goldoni). — *Henry Morgenthau.* All in a life time (dans ce nouveau livre, l'ancien ambassadeur des États-Unis raconte sa vie; comment, né en Allemagne, à Mannheim, de parents juifs ruinés par les tarifs douaniers américains, il alla chercher fortune en Amérique; comment, devenu riche à force de labeur et d'habileté, il appuya de toute manière la candidature Wilson à la présidence, parce qu'il voyait en lui l'homme capable de ramener un peu d'idéal dans un pays corrompu par l'unique poursuite de l'argent. Devenu président, Wilson donna l'ambassade de Constantinople à son ami. On sait le reste). — *C. D. Belgrave.* Siwa; the oase of Jupiter Ammon (intéressant). — *W. M. P. Kennedy.* The constitution of Canada (très bon exposé de l'histoire constitutionnelle et politique du Canada depuis 1763). — *Roscoe Pound.* Interpretations of legal history (brillante attaque contre l'école métaphysique de Savigny et, en général, contre la plupart des légistes au XIXe siècle; il montre les voies nouvelles qui s'ouvrent aux études juridiques). — *A. S. Walpole.* Early latin hymns (beaucoup d'érudition du meilleur aloi). — *M. Nusservanji Dhalla.* Zoroastrian civilization (intéressant spécimen de l'érudition hindoue, encore tout imprégnée des méthodes scolastiques). — *Alfred Loisy.* Les livres du Nouveau Testament, traduits du grec en français, avec une introduction générale et notices (œuvre magistrale, mais qui trouble le lecteur par le caractère négatif des résultats). = 15 février. *A. Seth Pringle-Pattison.* The idea of immortality (analyse très détaillée de cet ouvrage). — Général *W. D. Bird.* A chapter of misfortunes (excellent exposé de la campagne anglaise en Mésopotamie jusqu'à la bataille de Ctésiphon et à la capitulation de Townshend à Kut). — *Eli F. Heckscher.* The continental system, an economic interpretation (excellent). — *E. J. Dillon.* President Obregón (l'auteur considère ce personnage comme un des plus nobles représentants des idées humanitaires; mais il trace ensuite un tableau si noir de la situation politique et sociale au Mexique qu'on ne peut rien attendre de bon de sa présidence). — Major *B. D. Basu.*

Digitized by Google

The story of Satara (Satara fut, dans les premières années du XIXe siècle, la capitale d'un petit État mahratte qui, en 1819, accepta la suzeraineté de la Compagnie des Indes orientales; le raja, Pratap Sing, ayant été soupçonné de trahison, fut dépouillé à la suite d'un jugement à tout le moins irrégulier. Il ne cessa de protester de son innocence. Le major Basu s'efforce de prouver qu'en effet la condamnation fut inique, fondée sur des pièces fausses. Son plaidoyer, véhément et partial, contient des documents dont il faut tenir compte). — Loyal rulers and leaders of the East (beaucoup de documents sur l'appui loyal que l'Inde a fourni à l'Empire britannique pendant la guerre). — *W. C. Bolland.* Year books of Edward II; vol. XVI : 1313-1314 (l'introduction contient une importante étude sur les fonctions du shériff). — *Ephraïm E. Ericksen.* The psychological and ethical aspects of Mormon group life (apologie pénétrante et à peu près impartiale). — *H. Weld Blundell.* The royal chronicle of Abyssinia, 1769-1840 (bon). — Sir *Thomas Heath.* A history of greek mathematics (ouvrage de premier ordre). = 22 février. Christophe Wren (longue notice sur le célèbre architecte, dont on a célébré le deuxième centenaire; il est mort en effet le 25 février 1723). — Colonel *Boucherie.* Historique du corps de cavalerie Sordet (apologie de la conduite du général fondée uniquement sur des documents officiels). — *Hannibal P. Scicluna.* Documents relating to the French occupation of Malta, 1798-1800 (documents en grande partie connus). — *Ray Stannard Baker.* Woodrow Wilson and world settlement (très important, l'auteur ayant eu à sa disposition de nombreux documents; mais il ne les a pas mis en œuvre en historien impartial. En fait, son œuvre est la condamnation du caractère et de la politique de l'ancien président). — *Hiram Bingham.* Inca land (un des plus remarquables ouvrages que l'on possède sur l'archéologie péruvienne). — *Bruno Schindler.* Asia major (tome I d'une revue trimestrielle; il contient un grand nombre d'articles sur les langues, la civilisation, les arts de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient). — Mlle *Féray-Bugeaud d'Isly.* Lettres inédites du maréchal Bugeaud, duc d'Isly, 1808-1849 (intéressant). — Anglican Essays (recueil d'articles composés par des membres de la « Communion anglicane en tant que catholique et réformée »; les auteurs insistent sur les différences qui séparent l'Église anglicane de Rome; on paraît trop disposé actuellement à l'oublier). — *Andrea Corsini.* Medici ciarlatani et Ciarlatani medici (curieux). — *Otto Grautoff.* Die Maske und das Gesicht Frankreichs (curieux, bien informé et très tendancieux). = 1er mars. Ernest Renan. — *Eliza von Moltke.* Generaloberst Helmuth von Moltke. Erinnerungen, Briefe, Dokumente, 1877-1916 (ce sont surtout des lettres adressées par le général à sa femme, plus un récit assez court de la bataille de la Marne). — *C. Ernest Fayle.* History of the Great war. Seaborne trade, vol. II (très instructif). — *Pierre Crépin.* Mahé de La Bourdonnais (bon). — *F. A. Bruton.* Caer Llugwy (premier rapport sur

Digitized by Google

les fouilles faites sur la route romaine de Chester à Carnarvon). — *Henry E. Patton.* Fifty years of disestablishment (tableau rapide et précis de ce qu'est devenue l'Église anglicane d'Irlande depuis qu'elle a été « désétablie » en 1871). = 8 mars. *A. G. Gardiner.* The life of Sir William Harcourt (pamphlet radical en deux énormes volumes). — *Cécile Tormay.* An outlaws's diary (très intéressant exposé de la révolution communiste en Hongrie après la guerre). — *Douglas Caroë.* « Tom Tower », Christ Church, Oxford. Some letters of Sr Christopher Wren to John Fell, bishop of Oxford (très intéressante correspondance; elle concerne surtout la construction de la « Tom Tower » à Oxford). = 15 mars. *G. P. Gooch.* Recent relations on european diplomacy (conférence remarquable par son esprit de large équité; mais l'auteur n'a pas insisté suffisamment sur la lourde responsabilité qui pèse sur l'Allemagne). — *H. Peake.* The bronze age and the celtic world (intéressant, mais trop d'imagination). — *H. J. Fleure.* The races of England and Wales (ouvrage de bonne vulgarisation). — *R. C. Anderson.* Letters of the fifteenth and sixteenth centuries (intéressant recueil de lettres privées tirées des archives de Southampton). — *J. G. Muddiman.* The king's journalist, 1659-1689 (intéressante biographie de Henry Muddiman, qui fut le premier des grands journalistes anglais). — *Juan de Castellanos.* Beneficiado de Tunja. Discurso del capitán Francisco Draque, 1586-1587 (très intéressant). = 25 mars. *Hans von Kiesling.* Mit Feldmarschall von der Goltz Pascha in Mesopotamien (très intéressant, plus encore au point politique que militaire. L'auteur fit toute la campagne aux côtés du maréchal). — *Franz Hümmerich.* Die erste deutsche Handelsfahrt nach Indien, 1505-1506 (très intéressant). — *Blanche B. Elliott.* Jersey (excellent). — *Rachel Annan Taylor.* Aspects of the italian Renaissance (beau et bon livre). = 29 mars. La civilisation en péril (long article à propos du tome II d'Oswald Spengler : « Der Untergang des Abendlandes », qui jouit en Allemagne d'un succès considérable). — *M. Daille.* La bataille de Montdidier (il est très étrange de constater qu'un militaire français ignore la part décisive prise par les Anglais à la victoire des 8-10 août 1918). — The letters of the empress Alexandra Fedorovna to the emperor Nicolas II (on sait l'importance de cette correspondance; elle est publiée d'après l'original anglais). — *A. Lawrence Powell.* Public opinion in war and in peace (intéressantes considérations présentées par l'auteur après un long séjour en Angleterre en 1920; il y constate des changements considérables). — Liberal evangelicalism; an interpretation by Members of the Church of England (recueil d'écrits variés montrant en quoi consiste le parti dit « évangélique libéral » dans le sein de l'Église anglicane). — *George Sigerson.* The easter-song of Sedulius (première traduction qui ait paru en langue moderne du « Carmen paschale » composé par le poète Sedulius vers l'an 430). — *D. H. S. Nicholson.* The mysticism of saint Francis of Assisi (intéressant). — Les manuscrits du

Digitized by Google

capitaine Cook. = 5 avril. *Albert R. Williams.* Through the Russian revolution (apologie enthousiaste du bolchevisme par un Américain qui a vu les faits, non pas tels qu'ils sont, mais tels qu'il se les imagine). — Ursachen des Zusammenbruchs. Entstehung, Durchführung und Zusammenbruch der Offensive von 1918 (rapport officiel rédigé, à la demande du Comité d'enquête parlementaire du Reichstag, par le colonel Schwertfeger, le général von Kuhl et le professeur Hans Delbrück. La partie rédigée par ce dernier est de beaucoup la plus importante; elle contient une critique très vive des idées et des actes de Ludendorf). — *Joseph V. Fuller.* Bismarck's diplomacy at its zenith (critique assez vive de la politique de Bismarck pendant les années 1885-1888). — *Lynn Thorndike.* A history of magic and experimental science during the first thirteen centuries of our era (remarquable). — *P. Saintyves.* Essais de folklore biblique (études très instructives sur l'importance capitale du ritualisme). — *George C. Williamson.* Curious survivals (recueil fort intéressant de faits qui, à Londres surtout, sont de curieuses survivances des temps passés). — *Étienne van Cauwenbergh.* Les pèlerinages expiatoires et judiciaires dans le droit communal de la Belgique au moyen âge (les registres criminels de nombreuses villes flamandes ont fourni à l'auteur un copieux recueil de faits). — *Walter Carey.* Conversion, catholicism and the English Church (l'auteur est évêque de Bloemfontein; il montre la situation difficile où se trouvent aujourd'hui les Anglicans qui adoptent le rituel et les maximes des catholiques romains et qui, néanmoins, prétendent rester fidèles à la religion de leur baptême). — *Neville S. Talbot.* The returning tide of faith (l'auteur est évêque de Pretoria; il montre comment l'Église doit organiser la religion). — Thomas Becket et ses rapports de parenté avec des familles du comté de Norfolk. = 12 avril. *Heinrich Ströbel.* The german revolution and after, trad. par *H. J. Stenning* (pamphlet de parti écrit par un socialiste marxiste, violemment hostile aux socialistes de gouvernement, que l'auteur accuse d'entraver le mouvement démocratique, où l'Allemagne trouverait le salut). — *John More.* With Allenby's crusaders (intéressants extraits d'un carnet de campagne tenu par un capitaine d'infanterie qui eut la joie d'entrer en vainqueur dans Jérusalem). — *W. S. Churchill.* The world crisis, 1911-1914 (œuvre d'un puissant intérêt qui est à la fois une page d'histoire et une apologie). — *Archibald W. M. Kerr.* An Ironside of Ireland : the remarkable career of lieut.-general Michael Jones, 1647-1649 (insuffisant). — *Rupert T. Gould.* The marine chronometer, its history and development (excellent). — *Walter C. Meller.* The boy bishop and other essays on forgotten customs (curieux). — *Walter Libby.* The history of medicine in its salient features (bon résumé; bibliographie insuffisante). = 19 avril. *Erich E. Schulze.* Das Marinekorps in Flandern, 1914-1918 (important, l'auteur ayant fait partie de l'état-major de l'amiral L. von Schröder). — *Conrad von Hoetzendorf.* Aus meiner Dienstzeit, 1906-1908; III : 1913-1914 (ce tome III est impor-

Digitized by Google

tant surtout en ce qu'il contient un grand nombre de lettres et de rapports adressés au comte Berchtold pendant les dix-huit mois qui ont précédé la guerre). — *E. Welbourne.* The miners' unions of Northumberland and Durham (excellente étude sur la condition des mineurs et leur organisation depuis un siècle). — *H. Ingleby.* The red register of King's Lynn; II (important pour la vie sociale au XIVe et au XVe siècle). — *D. A. Mackenzie.* Ancient man in Britain (intéressant, mais laisse trop de place à l'hypothèse). — *E. B. Emmott.* A short history of the Quakerism (bon). — *G. G. Coulton.* Five centuries of religion; I : St. Bernard, his predecessors and successors, 1000-1200 (remarquable). — *Rudyard Kipling.* The Irish guards in the great war (admirable recueil de lettres, de journaux de marche, etc., qui racontent la gloire et la misère des deux bataillons de la garde irlandaise qui ont combattu sur le front de l'Yser). = 26 avril. Zola et son temps (à propos du livre d'É. Seillière). — *G. P. Gooch.* History of modern Europe, 1878-1919 (bon). — *Élie Halévy.* Histoire du peuple anglais au XIXe siècle; II : 1815-1830 (remarquable). — *Louise Bryant.* Mirrors of Moscow (portrait des principaux chefs bolchevistes par une admiratrice de leur personne et de leur œuvre). — *Polybius.* The histories, trad. par *W. R. Paton*, t. I et II (utile traduction qui sera complète en six volumes). — *H. Klaatsch.* The evolution and progress of mankind, edited and enlarged by *A. Heilborn*, translated by *J. Maccabe* (ouvrage de haute vulgarisation scientifique, où grande est faite la place à l'imagination). — Les parents de Thomas Becket (Round bouleverse sans pitié les suggestions proposées par Walter Rye). = 3 mai. General *Balck.* Kriegserfahrungen (important pour le combat de Combles en septembre 1916). — Sir *A. W. Ward* et *G. P. Gooch.* The Cambridge history of British foreign policy, 1783-1919; vol. II : 1815-1866 (remarquable). = 10 mai. *F. A. Mackenzie.* Russia before dawn (l'auteur est un journaliste qui a pu visiter deux fois la Russie, en 1921 et 1922; admirateur du gouvernement bolcheviste, il se laisse entraîner par ses sentiments personnels loin de la réalité; mais la description qu'il fait du pays, surtout de la Sibérie, est captivante). — *Thomas J. Wise.* The Ashley library; a catalogue of printed books, mss. and autograph letters (bibliothèque très riche en œuvres littéraires du XVIIe au XIXe siècle). — A guide to the anglo-saxon and foreign teutonic antiquities in the department of british and medieval antiquities (très instructif). — *Alethea Wiel.* The story of Bologna (la partie artistique est traitée avec beaucoup de charme; l'histoire et l'archéologie de la ville sont inférieures). — *C. T. Hagberg Wright* et *C. J. Purnell.* Subject index to the London library, vol. II (excellent). — Earl of *Meath.* Memories of the nineteenth century (à noter ce que l'auteur dit du caractère prussien longtemps avant la Grande Guerre. Il n'a pas changé depuis). = 17 mai. *L. Buday.* Dismembered Hungary (beaucoup de chiffres pour montrer l'état déplorable où le traité de paix a

Digitized by Google

laissé la Hongrie). — *C. J. Street.* Hungary and democracy (montre que le démembrement de la Hongrie est la juste punition de la tyrannie avec laquelle ce pays traita les peuples étrangers soumis à sa domination). — *Robert Birkhill.* Seeds of war. A political study of Austria, Hungary, Czeko-Slovakia, Romania and Jugo-Slavia (trace un tableau très noir de la Transylvanie sous l'administration roumaine; d'après lui, les fonctionnaires roumains se sont abattus sur le pays comme une nuée de sauterelles dévastatrices). — Sir *John Scott Keltie* et *M. Epstein.* The statesman year book for 1923. — *William O'Brien.* The irish revolution and how it came about (témoignage important d'un homme qui a joué un rôle dans la révolution irlandaise; beaucoup d'idées justes, exprimées parfois avec une grande violence). — *Douglas Jardine.* The Mad Mullah of Somaliland (étude remarquable sur ce personnage qui a tenu tête au gouvernement britannique pendant plus de vingt ans. Il n'était pas fou; mais il avait une idée fixe, celle de combattre les Anglais et, à la tête d'une poignée de partisans fanatiques, il réussit toujours à leur échapper). = 24 mai. Adam Smith et « la Richesse des nations » (étude sur l'importance de cet ouvrage. Montre, d'après les récentes publications du Dr Cannan, qu'Adam Smith n'a rien dû à Turgot, que son maître véritable fut Francis Hutcheson). — *Walter B. Hayward.* Bermuda past and present (bon). — *John Roscoe.* The Bakitara or Banyoro (remarquable étude d'ethnographie). — *J. S. Furley.* City government of Winchester from the records of the XIV and XV centuries (excellent). = 31 mai. Livres de voyage (composés par des voyageurs anglais depuis le XVIe siècle). — *W. S. Robertson.* Hispanic american relations with the United States; publ. p. *D. Kinley* (plein de faits intéressants). — Sir *Richard Lodge.* Great Britain and Prussia in the XVIIIth century (excellent). — *Clive Bigham.* The chief ministers of England, 920-1720 (livre bien illustré; il va de saint Dunstan à Robert Harley). — *W. D. Mac Crackan.* The New Palestine (livre écrit par un Américain pour faire comprendre à ses compatriotes la part qu'ils ont prise à la victoire d'Allenby et le caractère de l'occupation britannique). — *G. O'Brien.* An essay on the economic effecst of the Reformation (intéressant mais tendancieux; il est faux d dire que la paupérisme est une conséquence directe de la Réforme; c'est l'Église qui, au XVe siècle, a créé le paupérisme; en imposant à tous la loi du travail, Élisabeth a institué un régime économique plus élevé). — *L. Fortolis.* Les Anglais en France; des cachots de la Terreur aux geôles de l'Empire (anecdotes concernant deux Anglais : J. W. Wright et sir B. Bathurst, deux Irlandais : Lord Massareene et Th. Dillon, un Écossais : sir Neil Campbell, enfin Thomas Paine, qui était un citoyen du monde). — *Kronprinz Rudolf.* Politische Briefe (lettres écrites par l'archiduc au journaliste Moriz Szeps de 1882 à 1889; elles jettent quelque lumière sur sa personnalité). — *Gladys S. Thomson.* Lords-lieutenant in the sex-

Digitized by Google

teenth century (étude très consciencieuse sur un point de l'administration locale au temps des Tudors). = 7 juin. *P. Gorgolini.* The fascist movement in italian life; trad. p. *M. D. Petre* (instructif commentaire du socialisme tel que l'entend Mussolini). — *Vaughan Cornish.* The great capitals (intéressante étude de géographie historique concernant Paris, Berlin et Londres). — *A. Fr. Steuart.* Trial of Mary Queen of Scots (ingénieuses considérations, mais nous n'avons pas les pièces du procès). — *R. H. Mahon.* The indictment of Mary, Queen of Scots (il s'agit du procès instruit contre la reine après sa fuite d'Écosse et des sources où Buchanan a puisé pour son pamphlet « De Maria Scotorum regina ». Important). — *Arthur M. Hind.* A history of engraving and etching (3e édit. remaniée d'un bon livre). — *Charles Welch.* History of the cutlers' company of London. II : from 1500 to modern times (d'après les archives de la Compagnie, qui sont régulièrement tenues depuis le XVIe siècle). — The memoirs of *Ber of Bolechon;* trad. p. *M. Vishnitzer* (1723-1805; intéressant chapitre de l'histoire juive). = 14 juin. *Walter Murdoch.* Alfred Deakin (bonne biographie d'un homme d'État australien mort en 1919, qui fut à la fois un bon Australien et un grand impérialiste). — *Roland B. Dixon.* The racial history of man (pénétrant et paradoxal). — *Walter Page.* London; its origin and early development (excellent). — *J. B. Bury.* A history of the later roman empire (l'auteur a refait sur un plan un peu différent, mais plus vaste, l'ouvrage qu'il avait déjà publié sous le même titre en 1889). — *Fr. S. Boas.* Shakespeare and the Universities (apprend beaucoup de nouveau). — *Victor Klarwill.* Ungedrukte Briefe an das Haus Fugger aus der Jahren 1568-1605 (très intéressant). = 17 juin. Pascal (à propos du tricentenaire de sa naissance). — Sir *George Buchanan.* My mission to Russia and other diplomatic memories (intéressant). — *E. Ashmead-Bartlett.* The tragedy of central Europe (impressions d'un journaliste avisé sur les événements dont il a été témoin en 1919). — *Grace Ellison.* An Englishwoman in Angora (plaidoyer très pressant en faveur de la nouvelle Turquie). — *Bury, Cook* et *Adcock.* The Cambridge ancient history. I. Egypt and Babylon to 1580 B. C. (remarquable). — *Albert Mansbridge.* The older universities of England (très bon résumé). — Calendar of the Stuart papers, t. VII (on note ici surtout ce qui se rapporte au mariage du Prétendant en 1718). = 28 juin. *W. Dibelius.* England (remarquable). — *Maurice William.* The social interpretation of history (critique intelligente de Karl Marx par un socialiste américain). — *Ivor H. N. Evans.* Studies in religion, folk-lore and custom in British North Borneo and the Malay peninsula (beaucoup de faits bien observés). — *J. Aubrey Rees.* The worshipful company of grocers, 1345-1923 (bon). — *Holdsworth.* A history of english law. Vol. II et III. = 5 juillet. *Sidney Osborne.* The Saar question (l'intérêt du volume consiste dans les documents qu'il contient, mais qui ne sont

Digitized by Google

pas critiqués). — *W. Basil Wortfold.* Sir Bartle Frere; a footnote to the history of the British Empire (utile complément de la belle biographie de Frere par John Martineau). — *Sven Hedin.* Southern Tibet. Vol. VII-IX (œuvre de première main et de grande importance). — *H. F. Stewart* et *Paul Desjardins.* French patriotism 1814-1833, traced in contemporary texts (intéressant). — *Alex. Macbain.* Place names. Highlands and islands of Scotland (donne une trop grande place à la philologie comparée et se laisse prendre au mirage d'une prétendue langue picte). — *Erskine Beveridge.* The « Abers » and « Invers » of Scotland (bon). — *Lewis Spense.* The gods of Mexico (important). — *Th. H. Robinson.* Prophecy and the prophets in ancient Israel (bon). = 19 juillet. *H. O. Meisner.* Denkwürdigkeiten des Generalfeldmarshalls Alfred Grafen von Waldersee (très intéressant). — *H. E. Egerton.* The causes and character of the american revolution (remarquable). — *Constantia Maxwell.* Irish history from contemporary sources, 1509-1610 (fort bon choix). = 26 juillet. *S. E. Forman.* A history of the american people (bon). — *J. R. Tanner.* A descriptive catalogue of the naval manuscripts in the Pepysian library at Magdalene College, Cambridge. Vol. IV (important pour les années 1673-1679). — Calendar of the close rolls preserved in the P. Record office. Richard II. Vol. IV, 1389-1392. — *Bernard W. Handerson.* The life and principate of the emperor Hadrian (bon, malgré un excès d'imagination et de virtuosité littéraire). — *Hoffmann Nickerson.* The inquisition (banale étude sur les poursuites dirigées contre les Albigeois). — *H. Francis Westlake.* Westminster abbey (œuvre remarquable et de grand luxe). — *Adam Fyfe Findlay.* Byways in early christian literature; studies in the uncanonical gospels and acts (intéressant). = 2 août. *Alfred Martineau.* Dupleix et l'Inde française, t. II (excellent). — *Philipp zu Eulenburg-Hertefeld.* Aus 50 Jahren. Erinnerungen, Tagebücher and Briefe (beaucoup de faits intéressants sur la société de Berlin surtout au temps de Bismarck). — *James Gray.* Sutherland and Caithness in Saga-time (bon). — *C. R. L. Fletcher.* An introductory history of England. Vol. V, 1815-1880 (œuvre brillante et facile, où domine le parti pris antidémocratique). — The manuscripts of the House of Lords, 1708-1710. — *G. E. Lindquist.* The Red man in the United States (travail considérable, avec de nombreuses illustrations; beaucoup de faits sur la vie religieuse et morale des Peaux-Rouges). = 9 août. *Hughes O'Grady.* Strafford and Ireland (beaucoup de recherches, mais présentées sans ordre ni correction; plus d'une conclusion devrait être examinée de près). — *W. Foster.* The english factories in India, 1661-1664 (analyse et met en œuvre de nombreux documents inédits). — *John S. Simon.* John Wesley and the methodist Societies (excellente étude sur l'organisation donnée par J. Wesley à son église de 1740 à 1747). — *S. W. Grose.* Fitzwilliam Museum : Catalogue of the Mac Clean collection of greek coins. I. — *Harold*

Digitized by Google

Mattingly. Coins of the roman empire in the British museum. I. = 16 août. *Aloys Schulte.* Geschichte der grossen Ravensburger Handelsgesellschaft, 1380-1530 : 3 vol. (très intéressant pour l'histoire économique). — *Jules Isaac.* Joffre et Lanresac; étude critique des témoignages sur le rôle de la 5e armée, août 1914 (remarquable). — *Josiah C. Wedgwood.* Staffordshire parliamentary history. II, 1603-1832 (bon). — Official german documents relating to the world war (traduction des documents publiés en 1920 par le gouvernement allemand. L'original, mal imprimé et non muni d'index, était d'un emploi difficile; la traduction permettra de les utiliser avec moins de fatigue. Les Anglais y verront avec quelle confiance dans le succès l'amirauté allemande insista sur la guerre sous-marine à outrance). — *A. Berriedale Keith.* Buddhist philosophy in India and Ceylon (remarquable exposé des faits). — *S. Langdon.* Babylonian wisdom (intéressant petit livre).

PAYS-BAS.

28. — Bijdragen en Mededeelingen de la Société historique d'Utrecht. T. XLII. — Le journal de GROEN VAN PRINSTERER (intéressant journal qui a été tenu au cours d'un voyage à Paris, en Suisse et en Allemagne, avril-octobre 1836. On y trouve les portraits de diverses personnalités illustres, chez lesquelles le jeune savant hollandais fut reçu, notamment de Cousin, Mignet, Thiers, Michelet, Guizot. Trait caractéristique, Groen, protestant fervent, paraît aussi préoccupé des questions religieuses que de recherches historiques : il entendit à Paris force sermons. Il fut surpris, d'autre part, de trouver les Français très ignorants des gens et des choses d'Allemagne. Au retour, il visita à Stuttgart le roi de Wurtemberg, Guillaume Ier, et eut une entrevue à Cassel avec le savant Rommel, directeur des archives de l'électeur de Hesse). — Une lettre d'OLDENBARNEVELT (de La Haye, 31 décembre 1590; elle a été retrouvée à Rotterdam dans les archives municipales par le Dr Wiersum; elle n'a guère de valeur que comme datant d'une période, entre 1589 et 1593, où les mémoires du grand homme d'État nous font défaut). = T. XLIII. Lettre sur le pillage de La Haye en mars 1528 (par le partisan Martin de Rossem; c'est un épisode des luttes entre le duc de Gueldre et ses voisins, sur lesquelles M. Blok apporte de pittoresques détails). — Lettre de Frédéric-Henri, du 27 mars 1624 (communiquée également par M. Blok; elle représente bien, avec son tour badin, la vie de la cour joyeuse, à laquelle la reine de Bohême donnait le ton). — Lettres (en anglais) de l'agent de Georges II à Rotterdam, Richard Wolters (sur les troubles de 1747-1748 en Hollande). — Dr BRÜNNER. Deux avis de la Chambre des comptes de Hollande et du Conseil privé (concernant de nouveaux impôts projetés par Charles-Quint en 1550; on lit avec curiosité l'argumentation des deux assemblées contre l'inquisition fiscale).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

France. — M. Maurice VERNES, qui s'est fait un nom par ses études sur les antiquités hébraïques, est mort le 29 juillet 1923, dans sa soixante-dix-huitième année. Il était président de l'École pratique des hautes études (section des sciences religieuses).

— M. Stéphane GSELL a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en remplacement de M. Delachenal, décédé.

Autriche. — Le professeur STANOJEVIC, de l'Université de Belgrade, a fait dans la *Prager Presse*, et reproduit dans un volume récent, des révélations intéressantes sur l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Serajevo. Les résultats de l'entrevue de Konopitsch, entre lui et l'empereur Guillaume II, furent révélés par l'État-major russe au colonel serbe Dimitrievic et, ultérieurement, à la société secrète « Narodna Obrana », où la suppression de François-Ferdinand fut décidée. Le gouvernement serbe aurait été entièrement étranger à l'événement. Une traduction allemande de l'ouvrage a été publiée à Francfort-sur-le-Mein sous le titre : *Die Ermordung des Erzherzogs Franz Ferdinand* (Verlag Frankfurter Societäts-Druckerei, 1923).

— Le *Neues Wiener Journal* et la *Stunde*, deux journaux de Vienne, ont récemment publié des renseignements sur le suicide de l'archiduc héritier d'Autriche Rodolphe et de sa maîtresse, Marie Vetsera. Le drame de Meyerling paraît avoir résulté de la scène qui avait éclaté entre l'archiduc et son père, ordonnant à Rodolphe de renoncer à sa passion. C'est du moins ce qu'affirme la baronne Hélène Vetsera, mère de l'amie du prince, dans une brochure qui fut saisie par la censure impériale lors de son apparition.

Espagne. — Le Père jésuite Fidel FITA est mort récemment. Il était président de l'Académie d'histoire de Madrid. Épigraphiste distingué, il a restitué, notamment, bon nombre d'inscriptions hébraïques de la péninsule. Notons, à propos de cette mort, les deux opuscules suivants : Marqués DE LAURENCÍN. *El Padre Fita. Discurso necrológico pronunciado en la real Academia de la Historia* (Madrid, impr. Fortanet, 1918, in-8°, 12 p.). — Juan PÉREZ DE GUZMÁN Y GALLO. *Exmo. Sr. y R. P. D. Fidel Fita, S. J., director de la real Academia de la Historia. Notas biográficas* (Madrid, Fortanet, 1918, in-8°, 18 p., portrait; extrait du « Boletín de la r. Academia de la Historia », 1er février 1918).

Grande-Bretagne. — L'École anglaise d'Athènes a décidé de

Digitized by Google

reprendre les fouilles entamées par ses membres à Sparte en 1906-1910. Le professeur F. GARDNER a exposé dans le *Times* du 26 juin 1923 l'histoire des premières fouilles et le programme des futures.

— Un groupe d'archéologues norvégiens parcourt actuellement la Grande-Bretagne pour étudier les sites principaux de la civilisation norroise.

— Le gouvernement de l'Afghanistan avait concédé à la France le monopole des fouilles archéologiques sur le territoire afghan. Les archéologues britanniques, qui avaient été un instant inquiets et firent agir M. Read, président de la Société anglaise des antiquaires et de la Société de l'Inde, ont obtenu d'être admis dans cette combinaison. M. Foucher, qui poursuit en Afghanistan ses recherches sur le bouddhisme, a invité Sir Aurel Stein à s'associer à ses travaux.

Italie. — A Dante est encore consacrée une *Miscellanea dantesca*, publiée par le Comité catholique padouan (Padova, tip. del Seminario, 1922, in-8°, 169 p. 10 l.). On y trouve des études de MM. A. BARZON sur l'*Astrologie dans Dante;* G. BUSNELLI sur la *Ruine du second cercle* et *Francesca de Rimini;* E. CARONTI sur l'*Ordre bénédictin dans la « Divine Comédie »*; G. FABRIS sur l'*Échelle des péchés capitaux dans le « Purgatoire » de Dante;* P. VERRUA sur l'*Invocation à la mort dans l'épisode de Lano et Giacomo da Sant' Andrea;* de Mme LUPATI-MANCA sur la *Signification de Matelda;* de M. C. RE sur les *Fresques de Sainte-Marie-des-Bois à Boves.*

— M. G. Trecani a racheté pour quatre millions et demi de lires la fameuse Bible d'Este, écrite et peinte entre 1450 et 1460 par divers artistes de la Renaissance, dont Crivelli, Rossi et Mario d'Avogadro; devenue la propriété du duc de Modène, elle passa entre les mains de l'empereur d'Autriche-Hongrie, François-Joseph. Un antiquaire de Paris l'acheta au successeur de François-Joseph et allait la vendre à un banquier américain, lorsque M. Trecani se présenta. Il a fait cadeau de son acquisition au gouvernement italien, qui s'était efforcé, dès la fin de la guerre, de rentrer en possession du précieux manuscrit. G. BN.

— M. M. NANI-MOCENIGO, directeur du musée naval de Venise, reproduit dans la *Rivista marittima*, avril-mai 1923, d'après un manuscrit anonyme du XVIIIe siècle et diverses sources, la liste des navires de guerre construits dans l'arsenal de Venise de 1667 à 1794.

— Les *Studî in onore di Francesco Torraca* (Napoli, Albrighi, Segati et C., 1922, in-8°, XVI-600 p.) contiennent, outre des études sur l'histoire littéraire consacrées à Guido delle Colonne, Dante, Arioste, Berni, Alfieri, Manzoni, des travaux par M. MANFREDI sur *Un martire del 1799, Ignazio Falconieri;* G. PALADINO sur *Il primo processo di Giuseppe Ricciardi (1834-1835)*; Mme Luisa GRAZIANI sur *Il poema nazionale della moderna letteratura catalana;* enfin par M. Edoardo PEDIO, *Intorno all' origine della poesia popolare ita-*

Digitized by Google

liana. Dans une sorte d'introduction, M. Carlo GIORDANO esquisse un tableau de la critique littéraire depuis Francesco De Sanctis jusqu'à Francesco Torraca. G. BN.

— Signalons deux études récentes sur Alexandre Manzoni. La colonie italienne de la principauté de Monaco lui a consacré une brochure où l'on trouve, outre des jugements éloquents, quelques documents sur le grand écrivain italien. — A M. Ettore JANNI on doit trois articles fort importants sur « Manzoni intime », qui ont paru dans le *Corriere della sera*, 16, 17 et 22 mai 1923.

— On a célébré à Milan, le 10 mai 1923, le premier cinquantenaire de la Société historique lombarde (cf. *Corriere della sera*, 11 mai 1923). Cette célèbre et active association a fait publier à ce propos par M. Giovanni SEREGNI un opuscule élégant : *Il primo cinquantennio di vita della Società storica lombarda, M DCCC LXXIII-M CM XXIII* (Milano, 1923, in-8°, 50 p.), où l'on trouve un historique détaillé de ses origines et de ses travaux, orné de plusieurs photogravures.

— M. Mussolini, président du Conseil italien, a mis fin, par un mot d'interdiction, à la polémique qui s'était déchaînée dans la presse de la péninsule à propos du rôle du maréchal Foch dans la préparation de la bataille du Piave, dont les Italiens revendiquaient l'honneur uniquement pour le général Cadorna. A l'occasion de cette polémique, à tout le moins fâcheuse et pratiquement insoluble pour le moment, on peut signaler une très violente critique d'un *Cours d'histoire de France* parue dans le *Corriere della sera* du 30 mai 1923, sous prétexte que les auteurs de ce manuel réduisent à néant l'effort italien. Faudra-t-il attendre plus d'esprit critique des rédacteurs futurs des *Quaderni della guerra* que M. Mussolini a ordonné de faire rédiger pour les écoles primaires et secondaires de son pays, dans le dessein d'apprendre aux jeunes gens le rôle de l'Italie dans la Grande Guerre?
G. BN.

Suède. — A l'occasion de l'exposition de Gœteborg ont paru dans le supplément du *Times* du 24 mai 1923 une série d'articles dont plusieurs ont un caractère historique; ainsi ceux de MM. M. MITCHELL sur *Linné*, HELLERSTRÖM sur *Swedenborg*, YOUNGHUSBAND sur les *Explorateurs suédois*, T. HEDBERG sur les *Peintres suédois*, H. WRIGHT sur la *Littérature suédoise en Angleterre* et sur les *Écossais dans l'histoire suédoise*.

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

DEC 28 1923
UNIV. OF MICH.

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MEMBRE DE L'INSTITUT

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

48e ANNÉE. — TOME CXLIV.

II. — Novembre-Décembre 1923.

SOMMAIRE.

	Pages
Paul Cloché. Les dernières années de l'Athénien Phocion, 322-318 av. J.-C. *(Première partie)*	161
Henri Sée. Les origines de l'industrie capitaliste en France à la fin de l'Ancien régime	187
Bulletin historique. Histoire d'Italie. Période du « Risorgimento » (1919-1921), par G. BOURGIN *(suite et fin)*	201
Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso*).	245
Notes bibliographiques	258
Recueils périodiques et sociétés savantes	279
Chronique	316
Index bibliographique	322

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

287

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves

---

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

Pages

Marcellin Boule. Les hommes fossiles. Éléments de paléontologie humaine **(G. Guenin)** 245

W. E. Heitland. Agricola. A study of agriculture and rustic life in the greco-roman world **(Ch. Lécrivain)** 249

Marcel Grosdidier de Matons. Le comté de Bar, des origines au traité de Bruges **(Robert Parisot)** 251

— — Catalogue des actes des comtes de Bar, de 1022 à 1239 **(Id.)** 251

Aage Friis. Det Nordslesvigske spoergsmaal, 1864-1879 **(A. Ganem)** . . . 255

— Den danske regering og Nordslesvigs genforening med Danemark **(Id.)** 255

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Prosper Alfaric. Christianisme et gnosticisme.
G. Bourgin. Le Comité central de 1871.
Ferdinand Boyer. Lettres inédites de la princesse des Ursins.
A. Brugmans. Deux historiens du XVI^e^ siècle : De Thou et Emmius.
Gaston Cahen. Les Mongols dans les Balkans.
Paul Cloché. Les dernières années de l'athénien Phocion, 322-318 av. J.-C.
Colonna de Cesari Rocca. Les sources de l'*Histoire de la Corse* de Filippini et de la *Cronica corsesca* de Giovanni Della Grossa.
B. Combes de Patris. Une victime de la diplomatie pontificale au XVI^e^ siècle : Guillaume de Patris, abbé de la Grasse (1535-1580).
L.-A. Constans. La route d'Annibal du Rhône aux Alpes.
A. Faure. Une expédition française en Gambie au secours des Anglais (1831).
Ch. Filiâtre. Gerberon, bénédictin janséniste du XVII^e^ siècle.
Émile Gabory. Les patriotes réfugiés de la Vendée.
Léon Homo. Les documents de l'Histoire Auguste et leur valeur historique.
L. Lévy-Schneider. L'autonomie administrative de l'épiscopat français à la fin de l'Ancien régime.
Michel Lhéritier. L'avènement de la dynastie danoise au trône de Grèce, 1862-1863.
Paul Marmottan. La grande-duchesse Élisa et Fouché.
Paul Matter. Cavour et la guerre de Crimée.
Édouard Maugis. La journée de huit heures et les vignerons de Sens et d'Auxerre devant le Parlement, en 1384-1393.
Ch. Petit-Dutaillis. La condamnation de Jean Sans-Terre.
C.-G. Picavet. L'organisation du travail diplomatique en France de 1668 à 1670.
René Puaux. Boissy d'Anglas. Lettres inédites sur la Révolution française.
Paul Robiquet. Un sauveur de Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792 : le chevalier Jean de Canolle.
Édouard Rott. Le secret de l'Empereur (fin du XVII^e^ siècle).
Pierre Waltz. Les artisans et leur vie en Grèce, des temps héroïques à l'époque classique.
Gaston Zeller. L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVII^e^ siècle.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Un an, France et Colonies : 45 fr. — Union postale : 56 fr.
Le numéro : 10 fr.
Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans les quinze jours qui suivront la réception du numéro suivant.

Digitized by Google

LES DERNIÈRES ANNÉES

DE

L'ATHÉNIEN PHOCION

(322-318 AVANT J.-C.)

C'est surtout à partir de 322, quand l'issue malheureuse de la guerre Lamiaque vient de briser les espérances des patriotes athéniens, que la carrière de Phocion est intéressante et remplie. De 322 à 318, il gouverne Athènes, sous le contrôle et la protection d'une garnison macédonienne installée à Munychie. D'abord assez paisible, sa domination finit par être discutée et quelque peu ébranlée (principalement à cause de l'occupation étrangère) ; elle eût pu, toutefois, durer longtemps encore, si les discussions entre Macédoniens n'avaient provoqué le retour de nombreux démocrates exilés, la chute du régime censitaire établi en 322 et la mort de Phocion (avril 318). Telle est, très brièvement résumée, l'histoire de cette crise de quatre années que nous nous proposons d'étudier.

Cette histoire présente l'intérêt habituel qui s'attache aux époques de crise. Elle se distingue, en effet, par le caractère relativement complexe des individus et des groupes en présence, les diversités et les nuances apparaissant à l'intérieur du même parti, la rudesse et l'âpreté des haines. La description d'une telle période devait nécessairement donner naissance, chez les anciens et chez les modernes, à des jugements sommaires et outrés, relevant plutôt du parti pris politique ou du genre édifiant que de la critique historique. D'où la nécessité d'une mise au point, d'un départ entre les faits qui paraissent assurés, ceux qui sont seulement probables et ceux qui sont à peu près invraisemblables[1].

1. Avec moins d'ampleur, cette crise de 322-318 rappelle la grande crise qui

Digitized by Google

Indépendamment du vif intérêt que provoquent les tendances et la conduite des personnages ou des partis, cette histoire paraît mériter un examen spécial en raison des faits particuliers qui en forment la trame. En effet, les deux sources principales qui nous la font connaître, Diodore (XVIII, 18, 48, 64 et suiv.) et Plutarque (*Phocion*, 26-38)[1], sont loin d'être d'accord sur tout le détail de l'activité de Phocion, des premiers résultats qu'elle entraîna, des résistances qu'elle rencontra et du procès qui lui mit un terme; certains personnages ou certains événements ne nous sont signalés que par l'un ou l'autre de ces deux auteurs. En conséquence, la chronologie relative des différents faits n'est pas toujours facile à déterminer; et même plusieurs de ces événements nous sont rapportés dans des conditions qui provoquent sur leur réalité les doutes les plus légitimes. Il faut se résigner ici à laisser un certain nombre de problèmes sans solution ferme et assurée. Il ne semble pas qu'en général les auteurs modernes aient cru devoir formuler sur les points douteux les réserves qui s'imposaient, ni qu'ils se soient toujours souciés de réduire ou d'expliquer ces divergences et ces contrastes[2].

avait eu pour centre, à la fin du v^e^ siècle, la restauration de la démocratie athénienne. Il existe entre ces deux groupes d'événements certaines analogies et, surtout, des différences qui méritent d'être relevées et précisées. De toute façon, la comparaison s'impose : en 322 comme en 403, il y a en Attique des privilégiés, seuls pourvus du droit de cité, et des « exclus »; mais l'évolution des sentiments et des faits diffère sensiblement d'une époque à l'autre. La cause principale en est, comme on le verra, dans le caractère infiniment plus mêlé et plus bigarré du groupe privilégié de 322. Plusieurs des conclusions essentielles qui se dégagent de l'étude que nous avons consacrée à la période de 403 (*la Restauration démocratique à Athènes en 403 avant Jésus-Christ*) peuvent nous permettre de mieux comprendre divers aspects de la période 322-318.

1. Comme sources, directes ou dérivées, il y a également plusieurs inscriptions (décrets de Démade, d'Hagnonidès, etc.) et quelques textes littéraires contenant des indications très éparses et très sommaires, mais parfois utiles et intéressantes (Pausanias, VII, 10; Cornélius Nepos, *Phocion*, 1-4). Il convient enfin d'utiliser certains passages de Plutarque étrangers au récit suivi que cet auteur consacre à la période 322-318 (par exemple le chapitre 1 de la vie de Phocion, le chapitre 28 de la vie de Démosthène).

2. L'histoire de la période 322-318 a été en partie renouvelée, à une époque assez récente, par M. Ferguson (*Hellenistic Athens*, Londres, 1911); cet ouvrage est aussi remarquable par la clarté et la vivacité du style que par la finesse et la solidité du jugement; mais plusieurs de ses conclusions sont un peu hâtives et appellent de sérieuses réserves; l'exposé est parfois bien sommaire et demande à être complété; la discussion pourrait être aussi plus creusée.

On rencontre d'ingénieuses et importantes remarques dans la brève étude de

Digitized by Google

Nous verrons qu'en définitive Phocion ne doit pas être tenu pour pleinement responsable de toutes les souffrances que la Macédoine victorieuse et ses partisans, les oligarques, infligèrent à une nombreuse fraction de la population athénienne : en diverses circonstances, il apparaît comme dépassé, de fait ou d'intention, par divers Macédoniens ou Athéniens de son parti. Il est donc, dans quelque mesure, un « modéré », et il a visiblement atténué (ou il a désiré atténuer) à diverses reprises les duretés de la victoire macédonienne. Mais, une fois la part faite aux réserves nécessaires, il faut convenir que, dans le parti même de Phocion, dans la minorité privilégiée, sa politique résolument philomacédonienne a soulevé des murmures et provoqué des résistances. Ces résistances sont d'origines assez diverses; elles ne s'inspirent pas toujours de sentiments vraiment démocratiques ou patriotiques; elles sont au moins partiellement distinctes de l'énergique et radicale opposition qui devait entraîner en 318 la perte définitive du vieil homme d'État; mais elles purent du moins favoriser cette opposition en privant Phocion de nombreux appuis éventuels, en réduisant sa cause à n'être que celle d'une minorité très restreinte, d'une véritable *oligarchie*. Si, dans la crise finale, Phocion ne rencontra autour de lui que le vide (ou à peu près), c'est un peu parce que de nombreux Athéniens, longtemps avant le retour des démocrates exilés, s'étaient détachés plus ou moins complè-

M. de Sanctis (*Studi di Storia antica*, II, 1893 : *Contributi alla storia ateniese dalla guerra lamiaca alla guerra cremonidea*, p. 3-11); des aperçus chronologiques de grande valeur dans l'étude de M. Wilhelm (*Beschlüsse der Athener aus dem Jahre des Archon Apollodoros 319-318 v. Chr.*, dans les *Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes*, 1908, XI, p. 82-100). L'ouvrage, plus édifiant qu'historique de Bernay (*Phokion und seine neueren Beurtheiler*, Berlin, 1881), est depuis longtemps dédaigné et jugé à sa vraie valeur. Enfin, les récits les plus complets des histoires générales sont ceux de Beloch (*Griechische Geschichte*, III, 1), de Niese (*Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea*, I : exposé généralement sec et sommaire, dénué de critique), de Droysen (*Histoire de l'hellénisme*, II, trad. Bouché-Leclercq) et de Grote (*Histoire de la Grèce*, XIX, trad. Sadous). Ces deux derniers récits sont animés de tendances fort différentes; nos conclusions se rapprochent plutôt de celles de Grote, auquel on doit reprocher trop souvent des lacunes, des descriptions et une critique sommaires et insuffisantes, mais non les outrances et les violents partis pris de Droysen. Signalons enfin les remarques de M. Cavaignac sur l'établissement de la constitution de 322 et sur la chute de Phocion (*Histoire de l'Antiquité*, t. III, p. 16, 21) et les appréciations de Beloch sur tel ou tel personnage de cette époque, comme Démade (*Die attische Politik seit Perikles*, p. 232, 249-250, etc.)

Digitized by Google

tement du gouvernement qu'il dirigeait. Nous essayerons de marquer les caractères, d'établir les mobiles probables et de déterminer les étapes de l'opposition qui s'est ainsi constituée.

Dans l'histoire de ces quatre années, on peut discerner les phases suivantes : l'ambassade athénienne à Antipater après la bataille de Crannon, ambassade dont fit partie Phocion, et à l'issue de laquelle apparaissent déjà les causes de l'hostilité qui sa déchaînera contre lui (août 322) ; l'établissement du nouveau régime (division des Athéniens en deux groupes : privilégiés et « exclus » ; exil d'une grande partie des « exclus » ; premières mesures de Phocion, sous le contrôle d'une garnison macédonienne) (322-320) ; les débuts déclarés d'une opposition, dont nous chercherons à démêler les éléments et les motifs, avant la mort d'Antipater : opposition combattue par Phocion et, finalement, servie par Démade, que les Macédoniens font mettre à mort (320-319) ; l'installation d'une nouvelle garnison macédonienne après la mort d'Antipater, le rescrit libérateur de Polyperchon et les multiples démêlés qui s'ensuivent entre Phocion et les Athéniens jusqu'à l'arrivée d'Alexandre, fils de Polyperchon (319-318) ; les pourparlers entre Phocion, Alexandre et Nicanor, la chute du gouvernement aristocratique et la dispersion de ses chefs ; l'arrestation, le procès et la mort de Phocion (printemps 318).

I.

Les ambassades d'août 322. — La première des ambassades envoyées à Antipater après la bataille de Crannon paraît avoir été composée de Phocion, de Démade, de Démétrius de Phalère et de quelques autres personnages qu'on ne nous nomme pas (Diod., XVIII, 18, 2 ; Demetr., περὶ ἑρμηνείας, 289 ; Plutarque, *Phocion*, 26). Le premier paraissait s'imposer par l'éclat des services rendus dans les anciennes campagnes, par la pureté immaculée de sa glorieuse carrière, la rigidité peu contestable de ses mœurs privées et publiques, et aussi par l'espèce de prestige que pouvait lui conférer auprès des Athéniens, las et découragés, la froideur hargneuse et maussade qu'il n'avait cessé de témoigner vis-à-vis de la guerre récente. Athènes comptait sur sa longue expérience, sur sa probité, sur l'amitié notoire qui l'unissait aux dirigeants macédoniens. Ayant toujours désap-

Digitized by Google

prouvé la guerre, il apparaissait, à l'heure de la paix, comme l'un des hommes nécessaires.

Tel était aussi, pour de tout autres motifs, le cas de Démade. Au moment de la bataille de Crannon, il était frappé d'atimie, ayant été plusieurs fois condamné en vertu de la *graphê paranomôn;* un vote spécial fut nécessaire pour rendre la plénitude de ses droits politiques à l'ancien négociateur de la paix de 338, vers lequel, selon Diodore, se tournaient les espoirs des Athéniens (XVIII, 18, 1). Démade était alors dans la pleine maturité de l'âge et du talent. C'était un personnage d'extraction très humble, un ancien matelot, qui avait réussi à conquérir une place éminente dans la politique et la diplomatie athéniennes[1]. Il fut, semble-t-il, aussi dénué que possible de scrupule et de patriotisme, aussi léger de convictions et d'idées que de conscience et d'honneur, rempli d'une avidité insatiable, qui devait stupéfier et quelque peu irriter les Macédoniens (Plut., *Phocion*, 30, 2); bref, il apparaît comme le type du politicien versatile et fourbe et l'un des pires aventuriers de tribune qu'ait connus l'Athènes du IV^e^ siècle, qui n'en manqua pas[2]. Mais cet aventurier possédait à un degré éminent certaines qualités fort précieuses, qui, à l'occasion, pouvaient servir Athènes elle-même[3] : un sens avisé des nécessités imposées par les circonstances, une prodigieuse facilité à s'adapter aux situations nouvelles et, surtout, une remarquable aisance oratoire, qui ne fut peut-être jamais égalée par aucun de ses contemporains, et grâce à laquelle il exerçait un véritable empire sur les amateurs de beau langage qui fréquentaient la Pnyx[4]. Enfin, les Athéniens de 322 se rappelaient que Démade avait négocié seize

1. Sur le détail de sa biographie, voir la claire et brève étude de Thalheim (*Pauly's Real Encyclopædie der Klassischen Altertumswissenschaft*, IV, art. Demades); voir aussi le portrait, incomplet mais souvent juste et intéressant, tracé par Beloch (*Die attische Politik seit Perikles*, p. 232-233).

2. Il semble, cependant, que certains modernes aient voulu ériger Démade à la dignité de chef de parti. Beloch (*Att. Pol.*, p. 249-250) en fait le chef de ce qu'il appelle « le parti radical macédonien ». Cette appréciation se retrouve, au moins partiellement, chez Ferguson (*Hell. Ath.*, p. 5, n. 1, p. 27; cf. *infra*, § II et III). Cf. de Sanctis, p. 5 (fait de Démade le chef de « la fraction démocratique du parti macédonien »).

3. Sur les services d'ordre matériel rendus à l'Attique par Démade en 338, en 335, cf. Beloch, *Att. Pol.*, p. 244.

4. Il fut, semble-t-il, un autodidacte : son école avait été la tribune de l'Ecclesia (cf. Beloch, *Att. Pol.*, p. 233).

Digitized by Google

ans plus tôt une paix relativement peu désastreuse. Le souvenir de cette paix, le prestige oratoire du personnage, son absence de morgue, sa séduction firent oublier ses tares multiples, et il fut délégué, avec Phocion, au camp d'Antipater[1].

Cette première ambassade eut pour seul résultat d'arrêter l'armée macédonienne au seuil de l'Attique et d'éviter une occupation qui eût pu coûter cher aux propriétaires ruraux, dont les intérêts furent habilement défendus par l'ambassade[2]. Antipater renvoya Phocion et ses collègues en réclamant l'absolue soumission d'Athènes; à ces exigences se résignèrent la majorité des Athéniens. D'une résignation si totale, Diodore (XVIII, 18, 3) indique nettement la cause : le peuple était devenu incapable de combattre.

Démade et Phocion retournèrent au camp macédonien, accompagnés, cette fois, par le vieux philosophe Xénocratès de Chalcédoine. Ce dernier n'était pas citoyen, mais métèque : si on l'adjoignit à l'ambassade, c'est qu'on espérait, nous dit Plutarque (*Phocion*, 27, 1), que sa réputation de haute vertu et le grand prestige de sa personnalité seraient assez forts pour contenir, chez le vainqueur, toute velléité de violence et de cruauté. Xénocratès paraît avoir eu des attaches avec le parti patriote, dont un des chefs, l'orateur Lycurgue, l'avait sauvé de la servitude[3]. Dans l'ambassade, il semble avoir été le porte-parole des patriotes, le seul avocat résolu des libertés athéniennes et du régime établi. L'ambassade, en effet, bien que les récits qui lui sont consacrés ne l'indiquent pas expressément, devait avoir pour mandat de défendre certaines conceptions fondamentales, comme l'entière autonomie d'Athènes (c'est ce qui résulte des discussions auxquelles donna lieu la question de la garnison macédonienne : cf. *infra*), et les institutions démocratiques : c'est ce que tendent à montrer les propos prêtés à Xénocratès

1. Cf. Diod., XVIII, 18, 2; Pausanias, VII, 10, 4; Nepos, *Phocion*, 2. Plutarque ne mentionne pas l'envoi de Démade, et il dit même que le peuple n'avait confiance qu'en Phocion (*Phoc.*, 26). Mais il faut tenir compte ici de la tendance du biographe à tout rapporter à son héros. Plutarque, d'ailleurs, ne dément nullement la participation de Démade à l'ambassade. Cette participation est admise sans difficulté par la critique moderne. Cf. Droysen, p. 70; Grote, p. 57; Beloch, *Att. Pol.*, p. 263; Ferguson, p. 19; Schäfer, *Demosthenes und seine Zeit*, III[2], p. 388, etc.

2. Plutarque, *Phoc.*, 26.

3. Il allait être vendu comme esclave pour n'avoir pas acquitté le *métoikion* (cf. Clerc, *les Métèques athéniens*, p. 182).

Digitized by Google

par le biographe même de Phocion : une fois la démocratie abattue, Xénocratès refusera d'accepter la πολιτεία, qu'on lui offrait, en déclarant que sa mission de 322 avait eu précisément pour but d'empêcher l'avènement du nouveau régime (φήσας οὐκ ἂν μετασχεῖν ταύτης τῆς πολιτείας, περὶ ἧς ἐπρέσβευεν ἵνα μὴ γένηται : *Phocion*, 29, 4).

Xénocratès, Démade et Phocion furent donc envoyés à Antipater. Cette seconde ambassade présente une importance particulière et mérite d'être sérieusement étudiée : elle marque, en effet, le point de départ des mortelles discordes qui mettront Phocion aux prises avec la majorité de ses concitoyens. Jusqu'alors, il n'y avait eu entre le vieil orateur et le parti patriote que de notables et vives divergences d'opinion ; mais la responsabilité de Phocion n'avait pas été très sérieusement engagée dans la politique philomacédonienne[1] ; ses conseils, son attitude n'avaient pas abouti à des résultats précis et positifs, directement et fortement préjudiciables aux intérêts et aux libertés de sa patrie. A partir de l'ambassade de 322, on verra la constitution démocratique brisée, les orateurs patriotes abandonnés à la merci de l'ennemi, l'occupation étrangère imposée, une foule de démocrates et de citoyens pauvres chassés d'Athènes ou des assemblées : autant de mesures graves et douloureuses, qui durent rendre l'ambassade fort impopulaire, à l'exception de ceux de ses membres qui avaient notoirement et vigoureusement soutenu les intérêts athéniens. Tel ne fut pas le cas de Phocion : c'est ce qui résulte assez clairement des récits consacrés à l'ambassade, quoi qu'on doive penser des divergences que l'on y relève et des obscurités trop nombreuses qui les déparent.

Les ambassadeurs furent courtoisement accueillis, à l'exception, peut-être, de Xénocratès, auquel Antipater, après un échange de propos aigres-doux, aurait imposé silence (Plut., *Phocion*, 27, 2). Selon une autre version (Diogène Laërce, IV, 9), Xénocratès fut très aimablement reçu et obtint même la liberté de plusieurs Athéniens. C'est possible ; mais c'est là un détail de médiocre importance, et Xénocratès n'en sera pas moins impuissant à préserver les intérêts essentiels d'Athènes ; sur les points capitaux en litige, comme on le verra, ses réclamations échouèrent.

1. Il avait cependant défendu Eschine lors du procès de 343 (voir la fin du discours d'Eschine sur l'Ambassade).

Digitized by Google

Plutarque (*Phocion*, 27, 2) énumère avec précision les quatre conditions principales auxquelles Antipater subordonna la conclusion de la paix[1] : 1° les Athéniens livreraient les orateurs patriotes, notamment Démosthène et Hypéride; 2° on établirait en Attique une constitution censitaire (τὴν πάτριον ἀπὸ τιμημάτων πολιτείαν); 3° une garnison macédonienne serait installée à Munychie; 4° Athènes payerait une indemnité de guerre et une amende. Ainsi, la fortune et l'indépendance d'Athènes, les nobles et glorieux souvenirs qui s'attachaient aux noms des grands orateurs patriotes, l'existence politique d'un grand nombre d'Athéniens se trouvaient amoindris, froissés ou menacés par les exigences du vainqueur.

D'après une tradition recueillie par Pausanias (VII, 10, 4), Antipater était primitivement enclin à poser des conditions plus douces; mais Démade l'en dissuada : « Antipater aurait volontiers accordé l'indépendance aux Athéniens et à tous les Grecs, parce que la campagne d'Asie l'obligeait à finir la guerre aussitôt que possible; mais Démade et les autres traîtres le détournèrent d'adopter toute mesure de douceur; ils lui dépeignirent le peuple athénien sous d'odieuses couleurs et le persuadèrent d'installer des garnisons à Athènes et dans la plupart des cités grecques[2]. »

Que répondirent à Antipater les envoyés athéniens? Seul, le récit de Plutarque (*Phocion*, 27, 3-4) nous apporte quelques précisions sur ce point : « Les ambassadeurs, estimant de telles conditions de paix très bienveillantes, les accueillirent avec joie; seul, Xénocratès protesta, déclarant que, pour des esclaves, de pareilles conditions étaient modérées, et que, pour des hommes libres, elles étaient bien dures. Phocion demanda qu'on renonçât à introduire une garnison en Attique; Antipater, dit-on, lui répondit : « Phocion, nous sommes disposés à te faire toutes les concessions, sauf celles qui provoqueraient ta perte et la nôtre. » Selon une autre version, Antipater posa la question suivante : au cas où l'on n'installerait pas de garni-

1. Ces conditions sont formulées en réponse à une demande des ambassadeurs, demande dont les termes ne nous sont pas rapportés avec précision (τῶν δὲ περὶ τὸν Φωκίωνα διαλεχθέντων ἀπεκρίνατο... : *Phoc.*, 27, 2).

2. Diodore ne nous donne pas de détails sur la marche des négociations; il se borne à rappeler, en partie, les résultats de l'entrevue : l'établissement d'une constitution censitaire (τὴν δὲ πολιτείαν μετέστησεν — Antipater — ἐκ τῆς δημοκρατίας καὶ προσέταξεν ἀπὸ τιμήσεως εἶναι τὸ πολίτευμα : XVIII, 18, 4).

Digitized by Google

son, Phocion garantirait-il qu'Athènes observerait la paix et se tiendrait tranquille? Phocion de garder le silence et d'ajourner sa réponse; alors Callimédon, surnommé le Crabe, personnage d'une grande audace et rempli de haine à l'égard du peuple[1], s'écria : « Même si Phocion te l'affirmait, Antipater, le croirais-tu et renoncerais-tu à exécuter tes décisions? »

Que ces diverses indications sur les circonstances et les clauses de la paix de 322 contiennent à coup sûr une part considérable de vérité, c'est ce qui résulte de la suite même des faits : il n'est pas douteux qu'une garnison macédonienne fut imposée à l'Attique, que l'extradition des orateurs patriotes fut réclamée et que la démocratie fut détruite. Mais, sur les attitudes et démarches respectives des différents ambassadeurs, nos informations sont moins sûres, parce qu'en cette matière il s'agit d'événements passagers et éphémères, racontés parfois diversement (comme l'indique Plutarque lui-même), signalés à notre attention par une source unique (Pausanias, seul, mentionne l'initiative prise par Démade au sujet de la garnison macédonienne; Plutarque, seul, parle des énergiques protestations de Xénocratès, des timides réclamations de Phocion et de la brutale intervention de Callimédon); enfin, de tels événements, à la différence des innovations introduites à Athènes, n'ont eu qu'un nombre restreint de témoins, et les auteurs mêmes qui nous les rapportent ne citent pas leurs sources.

Nous ne croyons pas cependant avoir le droit d'écarter dédaigneusement et radicalement l'ensemble de ces indications. Des textes qu'on vient d'analyser paraissent se dégager les conclusions suivantes. D'abord, il semble à peu près certain que Phocion n'opposa aucune résistance à la plupart des exigences macédoniennes (indemnité de guerre; réforme antidémocratique de la constitution; livraison des orateurs patriotes). La tradition dont s'inspire Plutarque est, en somme, favorable à Phocion, loue généralement sa vertu, sa probité, son désintéressement : si le vieux stratège avait le moins du monde protesté contre de telles exigences, ne l'eût-il pas fait connaître dès son retour à Athènes, et ses amis n'eussent-ils pas pieusement recueilli et publié des protestations qui ne pouvaient que renforcer ou rétablir sa popularité? Il n'en a rien été, et la tradition favorable à Phocion (celle dont s'inspire Plutarque) reconnaît nettement

1. Sur ce Callimédon, cf. *infra*.

Digitized by Google

qu'il accepta avec joie les conditions d'Antipater et les jugea bienveillantes (*Phocion*, 27, 3 : cf. *supra*). Dès lors, les démocrates athéniens étaient fondés à rejeter sur lui, Phocion, dans une large mesure, la responsabilité de la mort des orateurs et de la ruine de la démocratie (et deux ans plus tard, en 320-319, l'impopularité de Phocion devait être d'autant plus grande que l'autre ambassadeur ayant accepté ou provoqué ces mesures, Démade, avait disparu : Phocion verra toutes les haines se concentrer contre sa personne).

Les mêmes responsabilités, à cet égard, ont été presque certainement encourues par Démade ; la tradition suivie par Plutarque dit expressément qu'il accepta avec joie les exigences d'Antipater, et celle qu'on retrouve dans Pausanias le représente comme l'instigateur de la mesure installant une garnison à Munychie. Si l'on ajoute qu'un autre passage de Plutarque attribue à Démade la responsabilité du décret condamnant Démosthène à mort (Δημάδου γράψαντος : *Démosthène*, 28), on conclura que trois textes au moins classent formellement Démade, au moment de la paix de 322, dans le camp antinational et antidémocratique et le représentent, dans des circonstances variées, comme l'approbateur ou même le valet zélé des répressions et des rancunes macédoniennes. Contre ce concert de traditions relatives à des événements divers et distincts ne s'élève nulle voix discordante. On a cru pouvoir affirmer que Démade fut alors le chef d'une sorte de tiers parti modéré, à tendances démocratiques[1] : du moins faut-il convenir qu'une telle conception se heurte à l'ensemble des souvenirs que les textes nous ont conservés, et auxquels ni témoignages ni raisonnements n'ont été encore opposés.

Trois des clauses dictées par Antipater semblent avoir été acceptées aussi volontiers par Phocion que par Démade. Mais, comme on l'a vu, la quatrème clause, concernant l'installation

1. De Sanctis (p. 5) et Beloch (*Att. Pol.*, p. 249-250), s'ils ne font pas de Démade un patriote, le regardent du moins comme un démocrate radical. Singulier démocrate, qui s'allie sans réserves au parti oligarchique, à Callimédon, le farouche « ennemi du peuple » (Plutarque, *Phoc.*, 27, 4), et qui accepte avec empressement la constitution antidémocratique d'Antipater! Quant à M. Ferguson (p. 27), il représente Démade comme le chef d'un parti non seulement démocratique, mais hostile à la présence d'une garnison macédonienne, donc patriote. Nous reviendrons sur la critique de telles conceptions quand nous examinerons les événements de 320-319 (§ III).

Digitized by Google

d'une garnison, paraît avoir rencontré de la part de Phocion une certaine opposition : sur ce point, le vieux politicien conservateur aurait donc manifesté un patriotisme plus chatouilleux que le prétendu chef des « propriétaires démocrates[1] ». Mais quelles étaient vraiment la portée et la sincérité de la protestation de Phocion? D'après la tradition même qui nous la fait connaître, tradition favorable à Phocion, elle paraît n'avoir été qu'assez brève et passagère; elle s'est bien vite éteinte devant les objections d'Antipater; bref, elle a présenté le caractère d'une humble requête plutôt que d'une réclamation énergique et sérieuse. Plutarque lui-même ne prête qu'à Xénocratès une attitude véritablement fière et résolue.

Mais il y a mieux : il semble que la demande de Phocion n'ait fait que suivre la cinglante riposte de Xénocratès; du moins est-ce l'impression que laisse le récit de Plutarque, qui signale d'abord les exigences macédoniennes, puis l'assentiment de la majorité des ambassadeurs et la protestation de Xénocratès, enfin la prière adressée par Phocion à Antipater (cf. *supra*); si bien que cette humble demande, si timide et si réservée, paraît n'être qu'une démarche dérivée, faite après coup, dénuée de spontanéité et de sincérité profonde; c'est comme une concession faite à l'initiative de Xénocratès, à l'excès de zèle d'un collègue trop ardent. En tout cas, de l'aveu même des amis de Phocion, dont la tradition de Plutarque reflète à peu près les sentiments, une attitude résolument patriotique était possible (celle que l'auteur attribue à Xénocratès), et cette attitude n'a pas été celle de Phocion. Avec moins d'empressement ou moins d'âpreté qu'un Démade ou un Callimédon, il reste, au fond, l'homme de la Macédoine et du parti philomacédonien.

Plus brutale et plus franche dans son hostilité vis-à-vis des libertés athéniennes, apparaît la conduite de Callimédon. Même

1. Le fait même de la protestation est-il exact? Les modernes, en général, l'admettent sans hésitation (cf. Niese, p. 209; Grote, p. 59; Droysen, p. 72; Schäfer, III², p. 390; Ferguson, p. 20. Seul M. Cavaignac (p. 16) soutient que Phocion « réclama une garnison macédonienne à Munychie »). Nous ne voyons aucune raison décisive de rejeter quant au fond l'assertion de Plutarque. L'attitude de Phocion vis-à-vis de la garnison macédonienne après la paix peut sans doute surprendre de la part d'un homme qui avait d'abord protesté; mais la nature même de sa protestation, comme on va le voir, montre qu'il avait dû se résigner sans peine à la présence des Macédoniens.

Digitized by Google

si l'on admet que Plutarque s'est trompé en signalant l'intervention de ce personnage[1], du moins la tradition recueillie par cet auteur permet-elle de formuler la conclusion suivante : dans le public athénien, on devait se représenter la politique de Callimédon comme plus hostile encore que celle de Phocion aux intérêts athéniens (au moins dans la forme, dans l'expression). Rien de plus naturel, puisque Phocion, du moins, n'avait pas émigré, n'avait pas « passé à l'ennemi », comme Callimédon (cf. Plutarque, *Démosthène*, 27, 1). Ce qui tend à confirmer cette hypothèse, c'est que, dans la crise suprême du procès, le chef des démocrates, Hagnônidès, graduant ses haines, établira quelque différence entre Phocion et Callimédon ; il décernera à ce dernier une sorte de primauté dans l'action antinationale et antidémocratique (cf. *infra*, § VI). A tort ou à raison, l'opinion démocratique ne classait donc pas Phocion parmi les oligarques les plus farouches, sans se faire illusion, d'ailleurs, sur ses très réelles et graves responsabilités.

En résumé, de l'accord unanime des traditions ou, tout au moins, sans divergences ni contradictions d'aucune sorte, voici comment on peut se représenter les attitudes et la politique respectives des ambassadeurs athéniens de 322 : seul, à ce qu'il semble, le métèque Xénocratès défendit, aussi vainement que fièrement, les dernières chances de liberté nationale et d'égalité démocratique qui restaient aux Athéniens ; nous ne voyons aucun motif suffisant de rejeter ici la tradition formelle de Plutarque, qui serait peut-être suspecte si elle était en général hostile à Phocion (en ce cas, elle aurait pu vouloir dresser en face de Phocion la fière et noble image de l'ambassadeur fidèle à son mandat) ; mais il n'en est rien[2]. A Xénocratès s'opposent Démade et Phocion : ces deux hommes, le premier sans atté-

1. Cf. Droysen, p. 72, n. 2 : « Comme Phocion garda le silence, l'exclamation d'un assistant » (suivent les propos prêtés à Callimédon) « n'est guère en situation ». Pourquoi? Le silence de Phocion ne devait-il pas, au contraire, encourager le fougueux ennemi du Démos?

D'autres auteurs admettent sans hésiter l'existence de cette intervention (cf. Niese, p. 209 ; Grote, p. 59 ; Schäfer, III², p. 391).

2. Si cette tradition devait être rejetée, il en resterait du moins ceci : l'opinion athénienne s'est alors figuré qu'un ambassadeur avait vraiment défendu les intérêts d'Athènes, et que cet ambassadeur n'était pas Phocion ; donc, que ce dernier n'avait pas vraiment accompli son devoir vis-à-vis du peuple. Voilà qui contribue à expliquer bien des événements de la période 320-318 (cf. § IV-VI).

Digitized by Google

nuation ni réserve, le second plus froidement et en simulant du moins quelque hésitation, ont accepté ou inspiré les dures exigences du vainqueur. Si quelque distinction peut alors être établie entre leurs deux politiques, c'est à Démade que les textes nous invitent à attribuer le zèle macédonien le plus farouche; c'est lui qui, pour l'instant[1], paraît le plus empressé à satisfaire les vives rancunes des oligarques et des émigrés, rancunes que semble incarner (quoi qu'on doive penser de la réalité de son intervention) le personnage de Callimédon.

L'ambassade avait été fort décevante pour les patriotes et démocrates d'Athènes : elle aboutissait à une paix de servitude et de déshonneur. Comment cette paix va-t-elle être appliquée? Comment s'installe et commence à fonctionner le régime qu'elle impose aux Athéniens?

II.

De la paix d'Antipater au début de l'agitation contre l'occupation étrangère (322-320). — Pendant que les soldats d'Antipater, les « chasseurs d'exilés », traquaient les orateurs patriotes, une troupe macédonienne entrait en Attique, où elle rencontra, dit-on, le cortège des initiés qui se rendait à Éleusis (20 Boedromion)[2]. Ces Macédoniens venaient occuper Munychie; ils avaient pour chef Ményllos, personnage d'humeur assez accommodante et sociable, avec lequel Phocion entretenait (ou entretint dès cette époque) des rapports d'amitié (τῶν ἐπιεικῶν τινα καὶ τοῦ Φωκίωνος ἐπιτηδείων : Plutarque, *Phocion*, 28, 1). Mais, si soucieux qu'ait pu être Ményllos de ménager l'amour-propre ombrageux des Athéniens, il n'en était pas moins « l'étranger », le symbole toujours présent de la servitude (Μακεδόσιν ἐδουλώθησαν, dit très bien un texte : Pausanias, VII, 10), et les patriotes ne pouvaient voir sans amertume les relations qui s'étaient nouées entre leur stratège et Ményllos. Même si de telles relations pouvaient apporter à l'Attique quelque profit matériel et rendre l'occupation plus tolérable, ces avantages devaient échapper aux regards prévenus des patriotes, qui eussent désiré sans doute de la part du chef de l'État (Φωκίων

1. En attendant la volte-face à peu près inévitable de ce perpétuel intrigant (cf. *infra*, § III).

2. On était à l'anniversaire de Salamine.

Digitized by Google

ὁ... τὴν τῶν ὅλων ἀρχὴν ἐσχηκώς : Diod., XVIII, 65, 6) une attitude plus hautaine et plus digne à l'égard de l'étranger. En somme, d'après la tradition de Plutarque, qui est loin de lui être hostile, Phocion, dès le début, paraît plus ou moins identifier son autorité avec la cause de l'occupation macédonienne, qu'il a cependant combattue, ou fait mine de combattre, lors des récentes négociations.

Il eût même été plus gravement compromis encore si son parfait désintéressement ne lui eût fait constamment repousser les offres généreuses de Ményllos (*Phocion*, 30, 1). Mais de telles offres elles-mêmes n'étaient peut-être pas sans le compromettre, et, pour être désintéressée, l'amitié qu'il témoignait au chef macédonien n'en devait pas moins froisser les patriotes, puisque, après tout, ces refus opposés aux offres de Ményllos n'étaient pas suivis de rupture. Ainsi Phocion, qu'on avait chargé peu auparavant de préserver de la souillure étrangère le sol national, Phocion semblait approuver l'occupation macédonienne et l'avoir souhaitée, ou, du moins, s'en accommoder avec une facilité suspecte.

Mais Athènes n'eut pas seulement à supporter la présence d'une garnison étrangère : elle dut subir une atteinte profonde à ses institutions démocratiques. La paix lui imposait une constitution censitaire[1]. Sur l'application de cette clause du traité[2], nous sommes renseignés par Diodore et Plutarque, dont les indications ne sont pas toujours bien concordantes ni suffisamment détaillées et précises. Tous deux sont d'accord pour nous montrer le corps civique athénien scindé en deux fractions, dont l'une seulement reste en possession de la πολιτεία, tandis que l'autre, comprenant 12,000 hommes, en est dépouillée[3]; tous deux sont d'accord pour signaler les nombreux exils qui

1. Sur le détail des réformes qui furent alors introduites dans divers services publics (agoranomes, astynomes, corps financiers, éphébie, etc.), cf. de Sanctis, p. 4; Ferguson, p. 22-25 (dont le tableau précis et complet paraît constituer la partie la plus solide et la plus substantielle de son chapitre); Sundwall, *De institutis reipublicae Atheniensis post Aristotelis ætatem commutatis* (*Acta societatis scientiae Fennicae*, t. 24, 1906). Sur la question des nomophylaques, créés soit en 322, soit seulement en 317, cf. Ferguson, *The laws of Demetrius of Phalerum and their guardians*, dans *Klio*, XI (1911), et de Sanctis, *I nomophylakes d'Atene*, dans les *Enlaphia* in memoria di Emilio Pozzi, p. 1-14, Turin, 1913.

2. Qui put ne pas être immédiate, mais dater seulement de la fin de l'année 322-321; cf. de Sanctis, p. 5; Ferguson, p. 22.

3. Sur ce chiffre, cf. Diod., XVIII, 18, 5; Plutarque, *Phoc.*, 28, 3. Quant à

Digitized by Google

suivirent ce démembrement de la démocratie et pour situer en Thrace la résidence d'une partie au moins des « exclus » (cf. Diod., XVIII, 18, 4; Plut., *Phocion*, 28, 3). Mais d'importantes divergences subsistent. Selon Diodore, les 12,000 « exclus » furent chassés de leur patrie (μετεστάθησαν ἐκ τῆς πατρίδος : XVIII, 18, 5), tandis que les gens possédant le cens requis (un avoir de 2,000 drachmes au minimum : XVIII, 18, 4) restaient seuls maîtres de la ville et de la région environnante (κύριοι τῆς τε πόλεως καὶ χώρας). Que devinrent les 12,000 expulsés? Diodore ne dit pas[1] qu'ils furent tous relégués en Thrace, mais qu'à ceux d'entre eux qui le voulurent bien (τοῖς βουλομένοις) on accorda le droit de séjourner et de posséder un établissement en Thrace (χώραν ἔδωκεν εἰς κατοίκησιν ἐν τῇ Θράκῃ). En résumé, selon Diodore, il semble qu'à la suite de ces diverses opérations le peuple athénien ait été divisé en trois fractions principales : 1° ceux qui conservèrent le droit de cité et qui seuls purent séjourner en Attique; 2° ceux qui, frustrés de la πολιτεία, durent quitter l'Attique pour la Thrace; 3° ceux qui, dépouillés également de la πολιτεία, gagnèrent d'autres pays que la Thrace.

Mais telle n'est pas précisément la conclusion qui paraît se dégager du texte de Plutarque. « Parmi ceux que leur pauvreté fit éliminer du corps civique », les uns continuent à résider en Attique (μένοντες), où ils mènent, d'ailleurs, une existence misérable et sans honneur; les autres quittent l'Attique et passent en Thrace (τὴν πόλιν ἐκλιπόντες καὶ μεταστάντες εἰς Θράκην), où Antipater leur assigne une ville et un territoire (*Phocion*, 28, 3). Ainsi, selon Plutarque, la population athénienne en 322 se scinde en trois éléments : 1° les privilégiés qui, tous, restent en Attique; 2° les « exclus » qui restent en Attique; 3° les « exclus » qui quittent le pays et qui, tous, gagnent la Thrace. Il y a donc contradiction entre Plutarque et Diodore : le premier signale un exode partiel, le second croit à un exode total des 12,000 exclus; le premier situe en Thrace la résidence de tous les émigrés ou exilés; le second déclare qu'allèrent en Thrace seulement ceux qui le voulurent bien[2].

l'importance numérique de l'autre fraction, Diodore la fixe à 9,000 hommes et Plutarque ne donne aucun chiffre (cf. *infra*, la discussion à ce sujet).

1. Comme Droysen semble le croire (p. 74, n. 2).

2. La critique moderne s'est nettement divisée à ce sujet. Grote, sans même citer le texte de Plutarque sur les « exclus » qui continuèrent à résider en

Digitized by Google

A vrai dire, la seconde de ces divergences peut encore se résoudre, au moins partiellement, de la manière suivante : Plutarque, dans un passage ultérieur (*Phocion*, 29, 2), nous montrera Phocion obtenant d'Antipater que les exilés ne fussent pas contraints de s'expatrier au delà des monts Cérauniens et du cap Ténare ; beaucoup purent ainsi rester en Grèce même, notamment dans le Péloponèse. Ainsi, il y a accord entre nos deux sources sur ce point capital : la totalité des exilés n'ont pas gagné la Thrace[1] : beaucoup sont restés en Grèce, et, s'ils n'y ont pas obtenu de terres (comme ceux de Thrace), ils ont gardé nécessairement l'espoir et le désir très vifs de rentrer en Attique.

Le désaccord subsiste entre Diodore et Plutarque sur le point suivant : la totalité des « exclus » ont-ils quitté l'Attique? Nous avouerons n'être pas très sensible à l'argument de vraisemblance invoqué par certains modernes[2] : si les privilégiés seuls étaient restés en Attique, la présence d'une garnison macédonienne eût été bien inutile. Nous ne le croyons pas. D'abord, la présence d'une telle garnison pouvait rassurer les partisans du nouveau régime contre un retour offensif des exilés; c'était au moins l'indice visible de la protection macédonienne. De son côté, Antipater avait intérêt à bien marquer sa prise de possession, sa suzeraineté sur l'Attique. Ensuite, les

Attique, accepte pleinement l'assertion de Diodore : tous les Athéniens qui ne possédaient pas le cens requis de 2,000 drachmes « furent condamnés... à la déportation... Les 12,000 condamnés furent déportés hors de l'Attique, quelques-uns en Thrace, d'autres sur la côte illyrienne ou italienne... » (p. 59-60). Droysen (p. 74, n. 2), sans critiquer ni même citer intégralement le passage de Diodore sur l'expulsion totale, admet qu'une partie des « exclus » restèrent en Attique; il admet aussi (comme Diodore) que seuls une partie des « exclus » — ceux qui l'acceptèrent — reçurent un établissement en Thrace (il contredit ainsi les indications du chapitre 28 de Plutarque). Ferguson (p. 26-27) ne croit pas à l'exode total et même regarde comme peu probable que beaucoup des Athéniens dépouillés de la πολιτεία aient quitté l'Attique : si les privilégiés étaient restés seuls en Attique, dit Ferguson, la présence d'une garnison étrangère eût été inutile. Quand Diodore parle de l'expulsion des 12,000 exclus, il interprète assurément mal l'auteur qui lui sert de source (p. 27, n. 1). On ne voit pas bien pour quelle raison Ferguson ne cite pas le témoignage capital de Plutarque, qui cadre en somme avec sa thèse.

1. La différence, c'est que, d'après Plutarque, tous les exilés étaient primitivement destinés à gagner la Thrace, tandis que, selon Diodore, il y eut purement et simplement expulsion hors de l'Attique. Mais cette divergence ne porte pas sur la situation *définitive* des exilés, qui, seule, importe.

2. Cf. Ferguson, p. 27.

Digitized by Google

privilégiés eux-mêmes (nous y insisterons plus loin) n'étaient pas tous à l'abri de tout soupçon; leur mode de recrutement n'était pas absolument rassurant. Mieux valait, en somme, un luxe qu'un défaut de précaution.

S'il faut absolument choisir entre Diodore et Plutarque, nous croyons pouvoir nous rallier à la version du second, en vertu de la considération suivante : il paraît assez naturel que Diodore (ou sa source), en signalant un exode total, ait simplifié à l'excès les effets de la scission certaine qui divisa la population athénienne, tandis qu'on ne voit pas bien pourquoi la source de Plutarque aurait introduit, sans motifs, dans la condition des « exclus » des nuances qui n'auraient jamais existé : pourquoi parler de nombreux individus restant à Athènes et y menant une existense fort médiocre (*Phocion*, 28, 3), si *tous* les « exclus » ont dû quitter leur patrie? Plutarque, d'ailleurs, ne se borne pas à cette indication : au chapitre suivant (29, 2), il revient sur ce fait qu'un certain nombre « d'exclus » n'eurent pas à subir l'exil, et il ajoute que ce fut grâce aux prières de Phocion (φυγῆς ἀπήλλαξε πολλοὺς δεηθεὶς τοῦ Ἀντιπάτρου). Au contraire, la mention que Diodore consacre à l'exode total est rapide et brève.

Ce deuxième passage de Plutarque ne peut-il, du reste, nous permettre à la rigueur de réduire la divergence qui sépare sur ce point nos deux sources? Peut-être. On pourrait se représenter la marche des faits de la manière que voici : conformément à l'indication de Diodore, vraie pour un temps, un ordre d'expulsion a d'abord frappé la totalité des « exclus » (XVIII, 18, 5); mais, grâce aux prières de Phocion (et peut-être parce qu'Antipater ne tenait pas sérieusement à expulser tout le monde et a voulu surtout lancer un menaçant avertissement), un grand nombre de grâces individuelles ont été accordées et beaucoup des Athéniens condamnés ont pu ne pas subir leur peine (Plut., *Phocion*, 29, 2)[1]. C'est à ces exilés graciés, restant en Attique, où ils vivent hors de la cité officielle, que fait peut-être allusion le passage du chapitre précédent (*Phocion*,

1. Diodore (ou sa source) aurait ignoré ce fait important, qu'il ne faut pas confondre, d'ailleurs, avec la permission donnée à d'autres exilés de rester dans les limites de l'Hellade : c'est là une mesure de grâce moins complète et que le texte grec distingue avec soin de la précédente (φυγῆς ἀπήλλαξε πολλοὺς... καὶ φεύγουσι διεπράξατο μὴ... : *Phocion*, 29, 2).

Digitized by Google

28, 2), lequel, chronologiquement, devrait venir après le passage du chapitre 29 : il y aurait, dans l'exposé de Plutarque, comme une transposition et quelque confusion.

Tenons-nous en donc à la conclusion suivante : par la réorganisation de 322, les Athéniens ont été divisés en deux grands groupes, l'un de 9,000 hommes au minimum (cf. *infra*), l'autre de 12,000. Les uns, les privilégiés, sont restés à Athènes et y ont possédé et exercé seuls les droits politiques; les autres, tous égaux dans la privation de la πολιτεία, ont subi des conditions diverses : les uns, peut-être primitivement condamnés à l'exil, sont restés en Attique (en partie, au moins, sur la demande de Phocion); les autres ont franchi la frontière pour aller résider soit en Thrace, soit dans différentes régions de la Grèce, comme le Péloponèse (exil atténué, peut-être à la prière de Phocion).

Les bannis de Grèce et de Thrace formaient une armée éparse et toute prête pour les réactions inévitables. Parmi eux, s'il y eut des gens pour accepter tant bien que mal leur nouveau sort et tirer bon parti, par exemple, des champs qu'on leur donna à cultiver en Thrace, beaucoup aussi durent supporter l'exil avec une extrême amertume et se sentir l'âme pleine de fureur à l'égard des chefs philomacédoniens, qu'ils venaient de voir à l'œuvre dans l'ambassade et dans l'inauguration du nouveau régime. Même ceux auxquels l'intervention de Phocion avait valu quelque atténuation de peine ne pouvaient songer sans colère que cet homme était l'ami du vainqueur et de l'occupant macédonien et l'approbateur des exigences d'Antipater. On s'explique aisément les rancunes qui feront explosion contre Phocion trois ans plus tard, lors de la rentrée des bannis.

Restent les Athéniens qui continuent à habiter la terre natale. Les uns sont frustrés de la πολιτεία et réduits ainsi, pratiquement, à la condition d'*atimoi*. Ils purent être assez nombreux, comme l'indique Plutarque (φυγῆς ἀπήλλαξε πολλούς : 29, 2); mais ils l'étaient probablement moins que le nouveau corps civique réduit, même si celui-ci n'a renfermé que 9,000 membres (ce qui faisait déjà les trois septièmes de la population athénienne). Leur influence sur la marche des affaires n'a donc pu être que fragmentaire et intermittente. Théoriquement même, elle était nulle, puisqu'ils étaient exclus des assemblées et des magistratures. Mais il se peut que certains d'entre eux, par leurs rela-

Digitized by Google

tions avec une partie des privilégiés (et, surtout, avec les moins fortunés de ces privilégiés) aient, à la longue, exercé quelque action sur la vie publique. En tout cas, il y avait là, en marge du « pays légal », un élément de contre-révolution démocratique sur lequel la critique moderne n'a peut-être pas suffisamment attiré l'attention[1].

Mais il y a mieux : le corps des privilégiés lui-même, selon toute vraisemblance, contenait maints éléments et maintes possibilités d'opposition éventuelle[2]. Tout d'abord, quelle était au juste l'importance numérique de ce groupement? Le chiffre de 9,000, donné par Diodore (XVIII, 18, 5)[3], serait parfaitement acceptable, s'il était démontré qu'en 322 Athènes ne comptait pas plus d'habitants qu'au moment du recensement ordonné, quelques années plus tard, par Démétrios de Phalère (21,000 citoyens); il y aurait eu ainsi, en 322, 12,000 « exclus » (chiffre donné par nos deux sources et qui a toutes chances d'être exact) et 9,000 privilégiés[4]. Mais il est possible que, sur les 12,000 exclus de 322, un certain nombre (quelques milliers peut-être) aient continué, après la restauration démocratique de 318, à habiter la Grèce et, surtout, la Thrace, et n'aient pas figuré dans le démembrement de Démétrios de Phalère. En conséquence, sur les 21,000 hommes recensés en 318, il y avait bien moins de 12,000 anciens « exclus », donc, beaucoup plus de 9,000 anciens privilégiés.

1. Mais les chefs de la contre-révolution démocratique étaient nécessairement exilés : les démocrates notoires (quelle qu'ait été leur fortune) ont été à coup sûr expulsés, et ils ne reviendront qu'en 318, avec le fils de Polyperchon (cf. *infra*, § V).

2. Contrairement aux conceptions simplistes de certains modernes, qui n'établissent aucune distinction parmi les « Neuf-Mille », les gens du « parti de l'ordre », pour lesquels tout projet de restauration démocratique sera franchement « odieux et alarmant » (cf. Grote, p. 59, 86). Ferguson, dans son rapide exposé, formule une conception plus nuancée et plus exacte, quand il met à part, parmi les « Neuf-Mille », ceux qu'il appelle les « propertied democrats » (p. 21, 27); mais, outre qu'à notre avis il se trompe en leur donnant Démade pour chef, il nous paraît aussi exagérer en les qualifiant tous de démocrates; de plus, il ne marque pas suffisamment les étapes de l'opposition qui se forma contre Phocion : on pouvait analyser de plus près et utiliser plus à fond le récit de Plutarque (cf. *infra*, § III et IV).

3. Accepté par la plupart des modernes (cf. Grote, p. 59; Beloch, *Att. Pol.*, p. 264; Droysen, p. 74; de Sanctis, p. 3; Ferguson, p. 22, 26, 27).

4. Cf. Ferguson, p. 22, n. 3 : le chiffre de 9,000 a été obtenu tout simplement en soustrayant de 21,000 (chiffre de 317) le chiffre de 12,000 exclus.

Digitized by Google

Mais admettons que la constitution de 322 n'ait laissé la πολιτεία qu'à 9,000 Athéniens sur 21,000 : c'était encore une très large fraction de l'ancien corps civique qui subsistait : les trois septièmes. Dans ces conditions, on n'a pas rigoureusement le droit, comme certains l'ont fait, de parler d'un régime *oligarchique*[1] : ce n'est pas une poignée d'Athéniens qui ont alors exercé les droits politiques, mais un très grand nombre, une très large minorité. Sans doute, l'expression d' « oligarchie » se rencontre dans un texte officiel, le décret qui fut voté pendant la courte restauration démocratique de 318, à l'instigation d'Hagnônidès (οἱ ἐν τεῖ ὀλι(γ)αρχίαι πολιτευόμε[νοι] : *I. G.*, II, 231 b)[2]. Mais ce décret date d'une époque d'ardente réaction contre le régime de 322-318, et une réaction ne mesure pas toujours ses coups ni son langage (l'auteur du décret était, du du reste, le chef même de cette réaction, l'âpre accusateur de Phocion, et il était encore tout bouillant des luttes récentes). En réalité, Athènes avait connu, à la fin du Ve siècle, des régimes qui méritaient infiniment mieux que celui de 322 le nom d'oligarchie; même lorsque les Trente, en 404, avaient consenti à élargir la cité gouvernante, c'est à 3,000 hommes au maximum qu'ils avaient laissé la πολιτεία : le « pays légal » de 404 avait été trois fois plus restreint que celui de 322[3].

La médiocre importance du cens exigé (2,000 drachmes)[4] montre que, nécessairement, bien des Athéniens de chétive et modique aisance ont été rangés en 322 dans la catégorie privi-

1. Cf. Beloch, *Att. Pol.*, p. 264; de Sanctis, p. 5, etc. Beloch estime que l'idéal de Théramène était réalisé par la constitution de 322. Pratiquement, c'est possible (bien que Théramène ne semble pas avoir préconisé l'institution d'un cens de 2,000 drachmes). Mais Théramène n'était pas un oligarque : il appartenait à la fraction des γνώριμοι que les sources théraménistes distinguent nettement des oligarques, des gens qui « désiraient l'oligarchie » (cf. Ἀθ. πολ., 34, 3; cf. notre travail sur la *Restauration démocratique*, p. 140-141, 150, 153, 424, etc.). Si la constitution de 322 est « théraméniste », elle n'est nullement oligarchique.

2. Cf. Ch. Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, n° 111, p. 122; Dittenberger, *Syll.*², n° 163, p. 265, l. 26.

3. Sur la comparaison entre le régime de 322 et celui de 404 (et aussi le régime proposé par Phormisios), cf. *Restaur. démocr.*, p. 153, 154, 430. Beaucoup plus libéral que le régime des Trente, celui d'Antipater l'est beaucoup moins que celui de Phormisios, en dépit des singuliers rapprochements institués par von Wilamowitz.

4. Capital, et non revenu (cf. Droysen, p. 74; Grote, p. 59; Ferguson, p. 22; Cavaignac, p. 16, etc.).

Digitized by Google

légiée[1]. Ces nombreux « petits bourgeois » pensaient-ils et sentaient-ils de même que les Athéniens riches, les βελτιστοί, sur les grandes questions de politique intérieure et étrangère? Il est permis d'en douter; dans le nombre, beaucoup avaient écouté avec enthousiasme les harangues de Démosthène et ne voyaient pas sans amertume l'occupation macédonienne.

Que de nombreuses et sensibles divergences d'opinion aient existé parmi les « Neuf-Mille », il est d'autant plus normal de l'admettre que cette nombreuse aristocratie, cette imposante minorité, n'avait pas été, comme le groupe beaucoup plus restreint des Trois-Mille en 404, triée sur le volet, recrutée lentement et prudemment, avec le souci constant d'écarter du groupe privilégié les éléments suspects ou hostiles (cf. 'Αθ. πολ., 36, 2; 37, 1)[2]. Les Neuf-Mille sont recrutés automatiquement, en vertu d'une simple donnée censitaire, d'ailleurs très large. Sans doute, l'exclusion des 12,000 citoyens les plus pauvres offrait déjà au gouvernement macédonien, grand ennemi de la démocratie, des garanties importantes et étendues; mais enfin, rien ne certifiait absolument que, dans le groupe épargné des Neuf-Mille, ne subsistaient pas de nombreux patriotes, capables un jour ou l'autre de recommencer l'agitation belliqueuse et antimacédonienne. Il est même probable que ces patriotes n'étaient pas tous forcément des démocrates et des citoyens de fortune médiocre : dans le parti antidémocratique, parmi les γνώριμοι, que la tradition historique du temps distingue si nettement des δημοτικοί ('Αθ. πολ., 34, 3), à côté des « pacifistes » à tout prix, zélés serviteurs du Spartiate en 404-403 et du Macé-

1. Les citoyens possédant 2,000 drachmes ou davantage formaient, comme l'indique Droysen (p. 74), l'ensemble des Athéniens soumis aux charges publiques : en somme, c'est le pays légal réduit aux contribuables (Ferguson, p. 25, n. 2, rappelle, après Sundwall et de Sanctis, que c'est, à peu près, la πολιτεία réservée aux zeugites et aux classes supérieures). Mais ce n'est nullement une démocratie, puisque la totalité des hommes nés Athéniens n'en font pas partie. Il n'y a pas de *démocratie de censitaires* (pas plus qu'il n'y a de *démocratie rurale*).

2. Sur le mode de recrutement des Trois-Mille et les conséquences qui en découlent touchant l'homogénéité relative du groupe, cf. *Restauration démocratique*, p. 10-12. Les conclusions d'ensemble de ce travail sur les tendances et la politique générale en 403 du corps privilégié, ardemment hostile à la masse des « exclus » ou fort indifférent à ses malheurs et à son sort, ont été acceptées par la critique compétente. D'ailleurs, comme je l'ai montré, même parmi les Trois-Mille, il y eut des divergences notables de conduite, de moralité et de tactique : que devait-ce être parmi les Neuf-Mille?

Digitized by Google

donien au IVe siècle, Athènes avait toujours compté un nombre considérable de patriotes, réfractaires à la domination et à l'occupation étrangères. A la fin du Ve siècle, Théramène avait été leur chef[1], et au début du IVe siècle, sans partager les visées conquérantes des δημοτικοί, ils avaient pleinement accepté la guerre de défense et de rébellion contre la dure hégémonie spartiate[2].

En raison de tels précédents, en raison de la grande étendue et du mode de recrutement du corps des Neuf-Mille, on a le droit d'affirmer que ce groupe privilégié était loin de renfermer dans sa totalité des éléments acquis à la cause macédonienne, réfractaires à tout patriotisme ou même à tout sentiment démocratique. Il y avait au contraire dans cette vaste agglomération bien des éléments bigarrés, moins purs, moins obstinément loyalistes que ne l'eussent désiré sans doute les chefs du parti macédonien. La suite de notre examen confirmera cette hypothèse.

Il semble, d'ailleurs, que la tradition même de Plutarque ait eu le sentiment des difficultés qui pouvaient surgir des milieux privilégiés eux-mêmes contre le gouvernement de Phocion. Cet auteur nous dit que Phocion s'efforça de placer et de retenir régulièrement dans les fonctions publiques les citoyens modérés et faciles à gouverner; quant aux amateurs d'agitation et de nouveautés, très marris de ne pouvoir plus gérer les charges ni causer de troubles[3], il les détourna de son mieux vers la vie sédentaire et les travaux champêtres (*Phocion*, 29, 3). Quels sont ces Athéniens, ainsi enclins à troubler la paix aristocratique et macédonienne? Apparemment, des Neuf-Mille. S'il en était autrement, on ne voit pas bien pourquoi des gens notoirement suspects et turbulents, déjà privés de la πολιτεία pour raisons d'ordre pécuniaire, n'auraient pas été du même coup chassés de l'Attique, où leur présence restait un danger. En outre, Plutarque vient de dire que Phocion maintint régulièrement

1. Sur le patriotisme de Théramène et de son groupe, cf. nos remarques dans *Restauration démocratique*, p. 110-111, 190, etc.; *l'Affaire des Arginuses*, dans la *Revue historique*, t. CXXX (1919), p. 43; *les Conflits politiques et sociaux à Athènes pendant la guerre corinthienne*, dans la *Revue des Études anciennes*, t. XXI, juillet-septembre 1919, p. 163.

2. Cf. notre étude *Revue des Études anciennes*, XXI, § I et II.

3. Phocion les écartant du pouvoir, comme il vient d'être dit.

Digitized by Google

dans les fonctions les citoyens d'humeur paisible et modérée (τοὺς μὲν ἀστείους καὶ χαρίεντας); pour écarter des « exclus », point n'était donc besoin de mesures spéciales, point n'était besoin de la vigilance et de l'action personnelles d'un citoyen comme Phocion : la loi suffisait[1].

Ainsi, comme l'indiquent clairement la vraisemblance et les précédents, il y avait parmi les Neuf-Mille de nombreux patriotes (dont une grande partie, surtout les moins riches, étaient probablement animés de tendances démocratiques), fort peu enclins à approuver ou à accepter sans arrière-pensée ni réserve la domination étrangère et le gouvernement philomacédonien; c'est peut-être pour subvenir à l'inefficacité partielle de la nouvelle constitution (loi qui fixait un cens très bas et ne prévoyait pas d'exceptions personnelles) que Phocion s'efforça, longtemps avec succès, de maintenir les fonctions aux mains des plus sûrs d'entre les Neuf-Mille : l'action du pouvoir exécutif complétait à cet égard les précautions prises par la loi censitaire[2].

Cette action, d'ailleurs, Phocion semble l'avoir dirigée de manière aussi discrète et prudente que possible, sans morgue, sans éclat, sans brimades inutiles (πρᾴως καὶ νομίμως : *Phocion*, 29, 3). Certes, son impopularité dut rester grande, non seulement (cela va de soi) dans la foule des exilés, aux yeux desquels il symbolisait l'odieuse occupation étrangère, la paix néfaste de 322 et leur propre bannissement, mais aussi parmi les nombreux démocrates et patriotes restés en Attique, qui pouvaient difficilement pardonner au vieux général ses rapports de courtoisie cordiale avec le commandement macédonien. Mais cette impopularité put être atténuée par la discrétion patiente et obstinée avec laquelle il géra alors le pouvoir, discrétion qui

1. Ajoutons que les « exclus » restés à Athènes menèrent une vie assez pénible et misérable (ἐδόκουν σχέτλια... πάσχειν : *Phocion*, 28, 3). Or, les gens écartés des fonctions, dont parle le chapitre 29, nous sont représentés comme prenant goût à la vie rurale et sédentaire (φιλοχωρεῖν καὶ ἀγαπᾶν γεωργοῦντας) : il semble donc bien s'agir de deux catégories distinctes.

2. Pourquoi n'avait-on pas fixé un cens plus élevé? Il n'est pas très difficile de le soupçonner : on a pu craindre de créer un nombre formidable de mécontents (il y avait déjà 12,000 exclus); de plus, la nécessité d'assurer des services publics nombreux et compliqués requérait l'existence d'un corps civique assez large.

Digitized by Google

contrastait sans doute avec l'extrême pétulance et la violence aristocratique d'un Callimédon, le fougueux ennemi du Dèmos[1] : dans le parti macédonien, Phocion est, à sa manière, un modéré. Tel il apparaît aussi dans les avances qu'il fait aux derniers représentants du parti vaincu en 322 : au lieu de traquer ou de tenir à l'écart le seul des ambassadeurs de 322 qui eût protesté contre les exigences d'Antipater, Xénocratès, il s'efforce de le gagner, de l'enrôler dans le corps privilégié. Mais Xénocratès, homme de principes et non politicien, repousse fièrement ces tentatives et s'abstient de tout contact avec un régime dont il a voulu préserver Athènes (*Phocion*, 29, 4).

Sous ce gouvernement de compression paisible, autoritaire et despotique sans violence déclarée, qui prévenait et étouffait les agitations plutôt qu'il ne brimait et brutalisait les citoyens, l'Attique vécut assez longtemps sans malheur, sans gloire et sans honneur, dans une prospérité terne et tranquille; elle renouvelait et accroissait lentement sa fortune, surtout sa richesse agricole et foncière, particulièrement chère, de tous temps, aux gouvernements aristocratiques, épris de labeur tranquille et sédentaire[2]. Les ardeurs de 323-322 semblaient bien éteintes.

Cette prospérité matérielle reconquise, le retour d'un grand nombre d'hommes aux travaux des champs ont pu adoucir pour un temps l'amertume causée par la présence des troupes étrangères et par l'inertie et le marasme de la vie publique. Mais, comme il résulte de la précédente analyse, les éléments d'action n'avaient pas disparu : ils sommeillaient. De plus, à côté de Phocion, jouissant d'un prestige plus trouble et plus mêlé, il y avait un homme qui, avec plus de virulence peut-être et de fougue apparente, avait prêté les mains à la réaction philomacédonienne : c'était Démade. Ce politicien, toujours inquiet et remuant, trop personnel pour se laisser effacer et absorber par l'autorité de Phocion, se tint assez longtemps tranquille, du moins en apparence, amassant largement les profits

1. Il avait naturellement regagné Athènes à la suite de la garnison macédonienne (cf. de Sanctis, p. 6), et il y restera jusqu'aux dernières journées de la domination de Phocion (cf. *infra*, § V).

2. Ἀταράχως πολιτευόμενοι καὶ τὴν χώραν ἀδεῶς καρπούμενοι ταχὺ ταῖς οὐσίαις προσανέδραμον (Diod., XVIII, 18, 6). Sur l'appui donné par Phocion à cette politique rurale, voir Plutarque, *Phocion*, 29, 3; cf. *supra*.

Digitized by Google

matériels que pouvait lui rapporter son zèle antinational. Les libéralités d'Antipater n'arrivaient pas à le rassasier (τὸν δὲ — Démade — διδοὺς οὐκ ἐμπέπληκε, dit Plutarque, *Phocion*, 30, 2). Mais, toujours à l'affût d'un changement possible dans le gouvernement du monde hellénique, il paraît, tout en manifestant le plus grand zèle pour la cause d'Antipater, avoir commencé à le trahir, et il négociait avec Perdiccas, dont les progrès pouvaient alors menacer la domination d'Antipater[1] : c'était là, pour un homme comme Démade, un motif suffisant de passer à un nouveau maître. Il est très possible aussi qu'Antipater ait parfois résisté aux incessantes demandes d'argent formulées par l'insatiable dissipateur (c'est ce que peuvent laisser entendre les propos attribués à Antipater par le récit de Plutarque, *Phocion*, 30, 2)[2]. De tels motifs expliquent fort suffisamment les tentatives de négociations entamées entre Démade et Perdiccas, et point n'est besoin de faire intervenir ici une soi-disant répugnance de Démade, prétendu chef des propriétaires démocrates, à l'égard des innovations antidémocratiques opérées en 322-321 dans la constitution athénienne[3]. Aucun texte ne justifie pareille hypothèse, et nous voyons même que ces innovations, annoncées dès l'ambassade de 322, avaient été nettement approuvées de Démade comme de Phocion (cf. *supra*, § I). Dès lors, quand Démade vient engager Perdiccas à en finir avec Antipater et à délivrer la Grèce, « qui ne tenait plus qu'à un fil vieux et pourri » (*Phocion*, 30, 4), on est pleinement autorisé à penser que son but essentiel était de substituer une nouvelle domina-

1. Cf. Diodore, XVIII, 48, 2; Plutarque, *Phocion*, 30, 4 (ce dernier nomme Antigonos à la place de Perdiccas). La lettre de Démade à Perdiccas aurait été trouvée par Antipater dans les papiers de Perdiccas après la mort de celui-ci (survenue au printemps 321); Antipater aurait longtemps dissimulé sa fureur et se serait vengé en 320-319, quand Démade vint le prier, au nom des Athéniens, de rappeler la garnison de Munychie (cf. § III). Quel qu'ait été le rôle joué par cette lettre dans le meurtre de Démade, il n'y a, semble-t-il, aucune raison décisive d'en rejeter l'authenticité. Cette authenticité est généralement admise (cf. Niese, p. 233; Droysen, p. 163; Ferguson, p. 28, n. 3). De Sanctis (p. 7, n. 2), tout en refusant à la lettre la moindre influence sur le sort de Démade, n'en nie pas expressément l'authenticité.

2. Il se plaignait de ne pouvoir jamais rassasier Démade (cf. *Phocion*, 1; Démade, aurait dit Antipater, est comme une victime, à qui il ne reste plus que la langue et le ventre). Évidemment, tout en pratiquant une politique très philomacédonienne, Démade n'inspirait pas à Antipater une véritable et franche amitié.

3. Cf. l'hypothèse de Ferguson, p. 21-22.

Digitized by Google

tion à celle qui existait; on ne voit nullement, en tout cas, que dans l'invitation adressée à Perdiccas ait figuré le moindre programme de réforme libérale et démocratique, analogue à celui que formulera, en 319, le rescrit de Polyperchon (cf. *infra*, § IV). En eût-il été ainsi qu'on a l [illegible] diccas, une fois vainqueur, n'en eû compte[1].

Après la mort de Perdiccas (vers question de Démade, de ses intrigue dant des mois (jusqu'en pleine anné ment comme le partisan ou le propa triotique et démocratique : c'est le cet égard[2]. Mais, brusquement, il a plan de la scène publique, à l'occasi contre le gouvernement philomacéd

(Sera continué.)

1. A Samos, en 322, Perdiccas suivait une nienne, expulsant les clérouques et rappelant autrefois exilés (Diodore, XVIII, 18, 9: Diog

2. D'une manière générale même, Plutarqu à Athènes, à cause de sa politique promac somme, jusqu'en 320, il reste l'homme de la cratique de 322.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES
ORIGINES DE L'INDUSTRIE CAPITALISTE EN FRANCE
A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

La France, à la veille de la Révolution, a-t-elle connu l'organisation capitaliste de l'industrie? La révolution industrielle, qui s'est produite en Angleterre au cours du XVIII[e] siècle[1], commence-t-elle à se manifester en notre pays à la fin de l'ancien régime? C'est là une question sur laquelle on a été loin de se mettre d'accord, mais que de récents travaux permettent d'élucider d'une façon satisfaisante[2].

1. Voir P. Mantoux, *la Révolution industrielle au XVIII[e] siècle*, 1905 : Cunningham, *Growth of the english industry and commerce*, 3[e] édit.; Toynbee, *Lectures on the industrial revolution*, 1881.

2. Si l'on veut saisir les origines de la grande industrie capitaliste, il convient de remonter assez haut dans l'histoire; c'est ce qu'a fort bien vu M. Henri Hauser dans une intéressante étude, très suggestive, sur les *Origines du capitalisme moderne en France* (*Revue d'économie politique*, année 1902). — Toutefois, dans son désir de montrer que le capitalisme n'est pas un phénomène récent, M. Hauser a un peu forcé la note. Il s'applique à prouver que l'industrie capitaliste, sous sa forme moderne, apparaît dès le moyen âge et joue déjà un rôle notable au XVI[e] siècle. Il nous semble qu'il exagère un peu l'importance, à ces époques, de la division du travail et du machinisme. Il ne s'agit vraiment, même au XVI[e] siècle, que d'un machinisme bien rudimentaire, et, quant à la division du travail, elle n'apparaît que dans quelques fabrications; de la *concentration industrielle*, en tout cas, on ne trouve pas trace. En fait, c'est le régime de la petite industrie qui reste partout et qui restera longtemps encore prédominant. Ce qui est vrai, c'est que, dans certaines régions, et surtout dans les Pays-Bas — en Angleterre aussi — on aperçoit la mainmise de riches marchands sur certaines fabrications, principalement dans l'industrie textile; ceux-ci concentrent les produits fabriqués par les artisans et les exportent dans les marchés éloignés; les artisans deviennent véritablement, en bien des cas, leurs salariés; les marchands ont beaucoup contribué aussi au progrès de l'industrie rurale et domestique. En un mot, c'est plutôt sous sa forme *commerciale* que sous sa forme *industrielle* que le capitalisme se manifeste tout

Digitized by Google

Il convient d'abord de bien définir les caractères de la grande industrie capitaliste, que le XIXe siècle a vu se développer avec un si étonnant succès. Ce sont : 1° l'emploi du machinisme; 2° la concentration de la fabrication dans de grands établissements employant un grand nombre d'ouvriers, concentration grâce à laquelle peut triompher la division du travail[1]; 3° l'application à l'industrie de capitaux considérables, nécessaires pour la mise en œuvre de vastes usines, douées d'un outillage perfectionné.

I.

La première question qui se pose, c'est donc de savoir dans quelle mesure le machinisme s'est introduit en France à la fin de l'ancien régime.

Sans doute, on constate, au XVIIIe siècle, les progrès de la technique industrielle. On commence à se préoccuper d'appliquer la science à l'industrie. L'Académie des sciences est consultée fréquemment sur les inventions nouvelles; un arrêt de 1724 a prescrit au Bureau du commerce de demander l'avis « de l'Académie royale des sciences sur toutes les créations nouvelles et les épreuves à faire ». Des savants de haute valeur s'occupent d'applications pratiques. Buffon, à Montbard, élève une forge, perfectionne le mode de construction des hauts fourneaux, trouve un nouveau genre de soufflet. Vaucanson, associé de l'Académie des sciences, fait faire de grands progrès à la mécanique appliquée : on lui doit de grands perfectionnements pour le tissage des soies; il invente un nouveau métier pour les tapisseries de basse lice. Réaumur perfectionne la fabrication de l'acier, écrit un mémoire sur la résistance des cordages, découvre des substances qui entraient dans la composition des porcelaines de Chine. Hellot fait des études sur l'exploitation des houillères et écrit un traité sur la teinture des laines. Duhamel crée, en 1765, à Ruffec,

d'abord. Telle est la conclusion à laquelle on aboutit, lorsqu'on examine les faits que M. Hauser a exposés avec tant de talent. Voir encore sur cette question Henri Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I et II; les *Démocraties urbaines aux Pays-Bas*, 1912, et les *Périodes de l'histoire sociale du capitalisme* (*Bull. de l'Académie royale de Belgique*, mai 1914); G. Espinas et Pirenne, *Recueil de documents relatifs à l'industrie drapière en Flandre*, 3 vol., 1906-1922; G. Espinas, *la Vie urbaine de Douai au moyen âge*, 4 vol., 1913; *History of the woollen and worsted industries*, 1921; Herbert Heaton, *Yorkshire woollen and worsted industry*, 1921.

1. Ou plutôt la « décomposition » du travail, suivant l'heureuse expression de Karl Bücher, qui distingue cette *décomposition* du travail de la *spécialisation;* celle-ci apparaît dès le moyen âge dans un certain nombre de fabrications (*Études d'économie politique*, trad. fr. 1901, p. 248 et 599).

Digitized by Google

une manufacture d'acier cémenté. Bernard de Jussieu écrit, en 1759, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, un *Traité sur les mines de mercure*. Le marquis de Coutivron et Bouchu publient, en 1762, un *Art des forges et fourneaux de fer*. Il y a toute une littérature de traités de fabrication et de manuels, parmi lesquels on peut citer le *Blanchissage des cotons*, de Roland (1756)[1]. L'*Encyclopédie* contribue à la vulgarisation des nouveaux procédés techniques, comme on peut s'en rendre compte par les planches qui l'accompagnent; et l'on sait l'importance qu'attachaient d'Alembert et Diderot à cette question.

En fait, on emploie déjà des machines-outils pour le tissage et la filature, comme la machine à fabriquer des toiles brochées, de Cardon, comme les nouveaux métiers pour les bas, de Cardonville. On use de nouvelles calandres pour moirer les étoffes de soie[2]; des ouvriers de Lyon, les frères Raymond, montent un métier qui permet de supprimer l'emploi des tireuses de cordes. On perfectionne les métiers pour fabriquer les rubans. Les progrès de la technique se manifestent aussi dans l'horlogerie et la serrurerie.

Mais ce qui est surtout important, c'est l'introduction des machines anglaises pour filer et tisser le coton. L'Anglais John Holker, partisan jacobite arrêté après Culloden et qui réussit à s'échapper, crée à Rouen une manufacture de velours de coton, avec 200 métiers; il fait une active campagne pour l'introduction des machines anglaises. Dans deux mémoires de 1754, il demande qu'on introduise l'usage des rouets et dévidoirs à l'anglaise, qu'on fasse venir des ouvriers de son pays, qu'on multiplie les calandres anglaises pour apprêter les tissus de fil et de coton; il montre l'avantage qu'il y aurait à établir dans plusieurs provinces « des fourneaux et platines à l'anglaise pour apprêter et lustrer toutes sortes d'étoffes de laine, particulièrement celles qui se fabriquent à Amiens, à Reims, dans le Languedoc »; on relèverait ainsi les draperies du Gévaudan et de Carcassonne, dont on ne veut plus à l'étranger, « parce qu'elles n'ont pas le beau lustre que les Anglais donnent à leur draperie ». Il demande aussi qu'on emploie la machine inventée par Jubié pour le dévidage des soies[3]. Un autre Anglais, Milne, au château de la Muette, fabrique

1. Germain Martin, *la Grande industrie sous le règne de Louis XV*, p. 174 et suiv.

2. A Nîmes, dans l'industrie de la soie, on commence, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, à se servir de calandres (voir Dutil, *l'Industrie de la soie à Nîmes* (*Revue d'histoire moderne*, 1908, t. X, p. 318-343).

3. Boissonnade, *Trois mémoires relatifs à l'amélioration des manufactures en France sous l'administration de Trudaine, 1754* (*Revue d'histoire économique*, 1914-1919, p. 68 et suiv.). Cf. aussi H. Sée, *Quelques documents sur*

Digitized by Google

des métiers à la façon anglaise. Enfin, à partir de 1775-1780, on introduit les inventions d'Arkwright et de Cartwright. On peut citer Leclerc, d'origine britannique lui aussi, qui, à Limoges, en 1786, tente de monter une filature de coton, où il introduit d'Angleterre des machines à filer et à carder le coton[1].

Sans doute, ce n'est qu'un début. Mais, en 1789, on voit se dessiner les progrès du machinisme qui se développera dans la période suivante. Le mémoire de Tribert, inspecteur des manufactures de l'Orléanais, note en 1790 les progrès du machinisme à filer le coton, ce qui va faire disparaître le filage au rouet ordinaire, encore usité à Chartres, Rambouillet et Clamecy. « Depuis environ deux ans », dit-il, « on fait mouvoir à Orléans un nombre assez considérable de ces machines nouvellement construites en France sur le modèle de celles employées depuis longtemps en Angleterre » (machines d'Arkwright et « mules jennys »); on vient de construire un monument très vaste pour les contenir. Le directeur forme le projet de faire mouvoir jour et nuit, au moyen d'une pompe à feu, 6,000 bobines, qui permettront de filer 1,000 livres pesant de coton en vingt-quatre heures. Les produits de ces deux établissements doivent s'élever cette année à 180,000 l., mais, l'an prochain, ils seront six fois plus considérables. Et il ajoute : « Au moyen de ces machines, dont le nombre commence à beaucoup s'accroître en France, on doit bientôt s'attendre à voir extrêmement diminuer le prix des cotons filés, mais aussi les bénéfices à faire sur cette nouvelle espèce de filature diminueront en proportion, de manière qu'il sera de l'intérêt des entrepreneurs de faire ouvrager leurs cotons filés[2]. »

On commence donc à employer des moteurs mécaniques, mais ce sont surtout des moteurs hydrauliques. Les machines employées dans les forges et les papeteries sont actionnées par des chutes d'eau et ont un caractère encore assez primitif. Cependant, déjà l'on se sert de pompes à vapeur. Dans les mines, on les employait déjà depuis assez longtemps pour épuiser l'eau, notamment a Anzin et dans certaines mines bretonnes. Le marquis de Solages demandant, en 1782, la prolongation de sa concession, parle de la pompe à feu dont il est obligé de se servir : « Les concessionnaires de la mine

l'histoire de l'industrie au XVIII^e siècle (*Revue d'histoire économique*, année 1923, p. 138-139).

1. Voir Georges Mathieu, *Notes sur l'industrie du Bas-Limousin dans la seconde moitié du XVIII^e siècle* (J. Hayem, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France*, t. I, p. 35 et suiv.).

2. J. Hayem, *les Inspecteurs des manufactures et le mémoire de l'inspecteur Tribert sur la généralité d'Orléans* (*Ibid.*, t. II, p. 284).

Digitized by Google

d'Anzin ont travaillé pendant trente ans avec plusieurs pompes à feu à épuiser les eaux de leur mine avant de pouvoir extraire un panier de charbon ». Mais ce n'est guère que dans les mines du nord de la France qu'on emploie les pompes à vapeur[1].

II.

L'apparition du machinisme nous explique qu'on puisse déjà voir, à la fin de l'ancien régime, quelques spécimens de grands établissements, de véritables usines modernes, qu'il y a déjà un embryon de concentration industrielle. Mais ce sont seulement quelques industries qui commencent à se transformer.

Parmi ces industries, apparaît au premier plan l'industrie cotonnière et particulièrement la fabrication des indiennes, d'origine récente, et qui donnaient lieu à des opérations plus complexes que les anciennes industries textiles. L'impression des étoffes de coton nécessitait un matériel compliqué, une division du travail perfectionnée et exigeait un capital considérable. Ainsi, en Alsace, dès le début, cette fabrication s'accomplit dans des établissements concentrés, tandis que la filature et le tissage affectaient la forme d'industries à domicile. L'industrie de la toile peinte, fondée à Mulhouse par Köchlin et Dollfus, se répandit assez rapidement dans toute l'Alsace — très peu industrielle jusqu'alors — et provoqua la création de la filature et du tissage du coton. Mais, à la fin du XVIII[e] siècle, on ne trouve en Alsace qu'une seule filature mécanique de quatre métiers; en 1806, on ne compte encore que trois établissements, comprenant quarante et un métiers et 317 ouvriers, tandis que la filature à la main occupe 15,000 personnes[2]. Cet exemple nous montre clairement le caractère exceptionnel des manufactures d'indiennes. A Orléans, la fabrique de toiles peintes, fondée par Jacques de Mainville en 1761, comprend plus de deux cents ouvriers en 1779, et l'on voit bien que ce nombre était nécessaire pour satisfaire aux opérations compliquées de la fabrication[3]. On constate une

1. Voy. M. Rouff, *les Mines de charbon en France au XVIII[e] siècle*, p. 355-356.

2. Voir Robert Lévy, *Histoire économique de l'industrie cotonnière en Alsace*. Paris, 1912 (thèse de droit), et l'*Histoire documentaire de l'industrie à Mulhouse*. C'est seulement à partir de 1806 que la filature mécanique se développe.

3. La fabrique employait : vingt graveurs, quarante imprimeurs, cinquante femmes pour le pinceau, quarante tireurs, vingt-cinq ouvriers aux teintures, vingt ouvriers pour le blanchiment, cinq lisseurs, trois pilleurs, cinq calandreurs. Voir D[r] Garsonnin, *la Manufacture de toiles peintes d'Orléans* (Hayem, *op. cit.*, t. III, p. 1 et suiv.).

Digitized by Google

organisation analogue dans la manufacture d'indiennes créée à Angers dès 1752[1].

Dans la filature du coton, on constate aussi l'apparition du machinisme, mais moins fréquemment que dans l'impression des toiles; la filature domestique reste prédominante. L'intendant du commerce Tolozan, dans son rapport de 1790, notait qu'en France il n'y avait que neuf cents jennies, tandis que l'Angleterre en employait vingt mille, sans compter sept à huit mille machines d'Arkwright. Il existe à peine sept à huit grandes filatures. La filature de Brive est bien une grande manufacture : elle comprend quatre bâtiments, contenant quatorze jennies, des machines à carder, une mule jenny, et la mise de fonds a été de 100,000 l., mais elle ne fut créée qu'en 1786. Aussi récent est l'établissement fondé à Rouen par Brisout de Barneville, qui avait inventé une machine à filer aussi remarquable que celle de Crompton; ses ateliers et ses machines furent détruits lors de l'émeute du 20 juillet 1789. — En somme, la concentration industrielle dans les filatures de coton ne commence guère à apparaître que vers 1780 et surtout après le traité de commerce avec l'Angleterre de 1786; elle ne se développera vraiment qu'à partir de 1800; ses progrès seront une conséquence du Blocus continental[2].

Dans l'industrie drapière, les grands établissements sont extrêmement rares, si ce n'est cependant à Sedan[3]. Dans la fabrication de la toile, la concentration industrielle se manifeste un peu plus fréquemment. Dès 1748, à Angers et à Beaufort, sont créées des manufactures de toiles qui présentent le caractère d' « ateliers réunis ». D'après un rapport de 1783, la manufacture d'Angers contient « des bâtiments considérables où sont répartis par ordre les différents ateliers, depuis la fabrication des chanvres jusqu'à l'entière fabrication des toiles ». La manufacture est entretenue par des capitaux considérables et elle groupe plusieurs centaines d'ouvriers, qui y sont logés et nourris; un seul atelier, en 1790, contient quarante-trois métiers[4].

1. Voir un article de V. Dauphin dans le journal *Au pays de la Loire*, 15 juillet 1919.

2. Voir Ch. Schmidt, *les Débuts de l'industrie cotonnière en France, 1760-1806* (*Revue d'histoire économique*, année 1913, p. 261 et suiv., et 1914, p. 21 et suiv.).

3. Germain Martin, *la Grande industrie sous le règne de Louis XV*.

4. V. Dauphin, *Recherches pour servir à l'histoire de l'industrie textile en Anjou*. Angers, 1916, p. 91 et suiv. — Les manufactures d'Angers et de Beaufort, réunies, emploient plus de 800 ouvriers. Voir (*Ibid.*, p. 133) le plan de la manufacture d'Angers. — Dans la Flandre wallonne, la concentration apparait aussi dans quelques établissements. Voir A. Crapet, *l'Organisation du travail dans la Flandre wallonne* (*Revue d'histoire moderne*, t. XII, p. 12-13).

Digitized by Google

Mais, trouvât-on un assez grand nombre de cas analogues, les établissements textiles où se manifeste la concentration industrielle sont cependant l'exception. Voici, par exemple, la généralité d'Orléans, que nous décrit l'inspecteur Tribert en 1790. On trouve bien à Orléans une grande manufacture de coton et il s'en monte une autre à Montargis. Mais la fabrication des bas s'opère dans cinquante-cinq ateliers, employant 2,287 ouvriers dispersés dans la ville et sa banlieue; la bonneterie au tricot est une industrie rurale qui emploie en Beauce douze mille personnes; les étoffes de laine et les teintures sont aux mains des fabricants peu aisés; la ganterie est fabriquée par vingt et un maîtres, qui font travailler neuf cents ouvriers[1].

Dans certaines papeteries, notamment à Annonay, on substitue l'industrie mécanique au travail à la main et l'on crée de grands établissements, à la fin de l'ancien régime. Le savant Desmarest, membre de l'Académie des sciences, qui avait visité les fabriques françaises de 1763 à 1768, puis étudié l'organisation des papeteries hollandaises, proposa de donner 24,000 l. à celui des manufacturiers d'Annonay qui monterait des cylindres hollandais, l'un pour l'effilochage des chiffons, l'autre pour l'affinage des pâtes, et installerait des machines. Pierre de Montgolfier et Johannot transformèrent donc tout leur outillage et fabriquèrent d'excellents papiers, que seul le système douanier empêcha d'exporter à l'étranger. Desmarest fit aussi créer des papeteries modèles à Essonnes et à Angoulême[2]. Mais, ne l'oublions pas, l'immense majorité des papeteries restent de petits établissements, dotés d'un outillage sommaire et n'employant que quelques ouvriers[3].

Dans l'industrie métallurgique, la concentration industrielle commence aussi à se manifester : on y trouve déjà des usines au sens moderne du mot; c'est à cette industrie que s'applique la définition que Roland donne de l'usine : « Un vaste laboratoire, un immense atelier où les machines en grand sont communément mues par l'eau, une grosse forge, une forge d'ancres, une refonderie de fer, l'ensemble des martinets et des grands travaux sur cuivre, des fileries de fer sont

1. Hayem, *le Mémoire de Tribert sur la généralité d'Orléans* (Hayem, *op. cit.*, t. II, p. 258 et suiv.).

2. G. Martin, *les Papeteries d'Annonay*. Besançon, 1897; Gerbaux et Schmidt, *Procès-verbaux des Comités d'agriculture et du commerce* (collection des *Documents économiques de la Révolution*), t. IV, p. 133, n. 1.

3. Voir H. Bourde de La Rogerie, *Notes sur les papeteries des environs de Morlaix depuis le XV^e siècle jusqu'au commencement du XIX^e* (*Bulletin historique et philologique*, 1911); Émile Isnard, *les Papeteries de Provence au XVIII^e siècle* (Hayem, *op. cit.*, t. IV, p. 139 et suiv.).

Digitized by Google

des usines, qu'on distingue encore par la nature de l'objet particulier qu'on y exploite, le lieu où l'on fore les canons... »

Déjà Buffon, en 1769, établit une forge, qui coûte 300,000 l., et qui est actionnée par un moteur hydraulique. — Plus importants encore apparaissent les établissements qui furent l'origine de la puissante société du Creusot[1]. Le gouvernement, qui se préoccupait très vivement de l'industrie métallurgique, envoya en mission le chevalier de Jars, d'abord en Allemagne, puis en Angleterre, où la métallurgie avait fait de grands progrès de 1750 à 1760. En France il entra en relation avec les métallurgistes. Le père et le frère du chevalier étaient à la tête des mines de cuivre de Saint-Bel; Jars les décida à essayer la fonte du cuivre avec le coke, en 1769, et ces essais réussirent parfaitement. Gensanne, qui avait visité près de Sarrebrück les fourneaux de Sulzbach, où l'on se servait du coke pour la fabrication du fer, s'associa avec Stuart, Kessling, le chevalier de Milleville et réalisa, par ses recherches et par les travaux de Ling, de nombreux perfectionnements. La Compagnie Stuart, en 1776, absorba la société fondée par La Chaize et Jullien à Montcenis. Comme Ling avait fondé une compagnie rivale, le gouvernement conclut un accord; Stuart obtenait le monopole de l'exploitation dans les généralités de Dijon, Moulins et Lyon; Ling, en Normandie, Dauphiné, Provence et Languedoc. Malgré leur activité, ces deux sociétés ne pouvaient réussir : elles ne procédaient pas assez en grand et leur outillage était rudimentaire. En 1785, le roi révoquait leurs privilèges. Mais la grande transformation technique avait été obtenue : la fonte au charbon, d'autant plus importante qu'à ce moment l'on se préoccupait anxieusement de la disette du bois.

C'est d'une tentative, au début plus modeste, que devait naître l'entreprise du Creusot. Gensanne et La Houlière, s'associant avec l'Anglais Wilkinson, le créateur de la fonderie de canons d'Indret, et Wendel, de la famille des maîtres de forges de Hayange, obtinrent, par l'intermédiaire de Calonne, de fortes avances du gouvernement (600,000 l.); la société put réunir ainsi toutes les usines de la région de Montcenis; enfin, en 1787, fut fondée la Société par actions du Creusot, dans laquelle le roi était intéressé, et qui comprit 4,000 actions, chacune de 2,500 l. Disposant de ce capital énorme pour l'époque, la Société put établir des hauts fourneaux mieux organisés qu'ailleurs, employer des machines à vapeur, de grands soufflets, des marteaux-pilons, expérimenter tous les nouveaux pro-

1. Voir C. Ballot, *l'Introduction de la fonte du coke en France et la fondation du Creusot* (*Revue d'histoire économique*, année 1912, p. 29-62).

Digitized by Google

cédés de fabrication. Les bénéfices devinrent rapidement très satisfaisants; en 1787, les dépenses représentèrent 812,000 l., mais les recettes s'élevèrent à 2,041,000 l.; on constitua 96,000 l. de réserve et l'on distribua 62 l. 10 s. par action. Il est vrai qu'à l'époque de la Révolution la Société tombera peu à peu en décadence et ne se relèvera qu'en 1836.

C'est aussi un grand établissement que la fonderie de canons d'Indret, fondée en 1777 par Wilkinson et qui devint la propriété de la Compagnie Wendel. Cette fonderie, où l'on se servait exclusivement de charbon de terre, employa des procédés de fabrication très perfectionnés pour l'époque et disposa d'un outillage exigeant des capitaux considérables. Que l'on considère, en effet, qu'en 1777 on dépensera 78,000 l.; en 1778, 307,000; en 1779, 577,000; en 1780, 830,000 l. Les ouvriers étaient logés et nourris dans l'établissement[1].

Mais il faut bien se persuader que le Creusot et Indret étaient des établissements tout à fait exceptionnels. L'immense majorité des établissements sidérurgiques sont de très modestes exploitations, des forges d'un rendement médiocre, n'employant que peu d'ouvriers, souvent huit ou dix, ne disposant que d'un outillage rudimentaire, n'ayant besoin, en conséquence, que de médiocres capitaux. Les forges n'usent guère encore que de charbon de bois; aussi sont-elles nombreuses surtout dans les régions forestières, comme les Ardennes, le Nivernais, la Lorraine, les pays pyrénéens, certaines parties du massif central. Bien que le nombre de petites forges, par suite de la disette du bois, ait peut-être diminué au cours du XVIII[e] siècle[2], c'est encore partout l'éparpillement et la dispersion, d'autant plus que les diverses fonctions de l'industrie métallurgique « sont localisées dans des établissements séparés »[3]. La concentration ne s'opérera qu'au XIX[e] siècle; l'industrie ne fera de grands progrès que lorsque la fonte au coke aura triomphé et lorsque le développement général de la grande industrie exigera une métallurgie vraiment puissante[4].

Ce sont, sans aucun doute, les exploitations houillères qui, au

1. G. Bourgin, *Deux documents sur Indret* (*Bull. d'histoire économique de la Révolution*, années 1917-1919, p. 467 et suiv.).

2. C'est notamment le cas dans le Bas-Maine, où on ne trouve cependant qu'un établissement important : Port-Brillet (R. Musset, *le Bas-Maine*. Paris, 1917, p. 253 et suiv.).

3. H. et G. Bourgin, *l'Industrie sidérurgique en France au début de la Révolution*, 1920 (collection des *Documents économiques de la Révolution*). La métallurgie du Nivernais, si active, ne comprend guère que de petites exploitations (Gueneau, *l'Organisation du travail dans le Nivernais aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*. Paris, 1919, p. 332 et suiv.).

4. Voir Levainville, *l'Industrie du fer en France*, 1922.

Digitized by Google

XVIII[e] siècle, annoncent le plus fortement le triomphe futur de la grande industrie capitaliste. La houille avait été d'abord exploitée par les propriétaires du sol et de petits entrepreneurs, mais leurs entreprises avaient été si défectueuses que le gouvernement, par l'arrêt de 1744, établit qu'aucune mine ne pourrait être exploitée qu'en vertu d'une concession royale. Ainsi, les propriétaires et les petits entrepreneurs furent-ils souvent dépossédés — moyennant indemnités — au profit d'étrangers, au profit surtout de grandes compagnies, comme la Compagnie d'Aniche et surtout celle d'Anzin. Seules, ces compagnies sont capables d'accomplir les perfectionnements techniques nécessaires : les sondages, l'ouverture des galeries et des puits, l'aérage, l'épuisement de l'eau sont menés par des procédés scientifiques, et, dans les mines du Nord tout au moins, on emploie les « pompes à feu », c'est-à-dire des machines à vapeur. C'est que ces compagnies, menées par des hommes d'affaires énergiques et intelligents — comme les Mathieu à Anzin, le chevalier de Solages à Carmaux — disposent de capitaux considérables. Ce sont des sociétés par actions (en nom collectif ou en commandite, car la société anonyme est encore rare). Aussi les compagnies minières ont-elles l'aspect de grandes entreprises capitalistes; tel est le caractère des sociétés d'Alais, de Carmaux et surtout d'Anzin. Celle-ci, en 1756, emploie déjà mille mineurs et, dans ses ateliers, cinq cents ouvriers; en 1789, elle compte quatre mille ouvriers et six cents chevaux; elle a ouvert trois à quatre cents toises de galeries et elle emploie douze machines à vapeur. L'extraction du charbon s'élève rapidement, de 2,375,000 quintaux en 1783, à 3,750,000 en 1789. La situation commerciale n'est pas moins brillante : les bénéfices annuels, qui ont déjà atteint 700,000 l. en 1779, s'élèvent à 1,200,000 l. en 1789, bien que le prix du charbon ait diminué d'un tiers. Les compagnies houillères, malgré les difficultés qu'elles rencontrent pour le transport, lent et coûteux, entravé par les péages, malgré leurs luttes contre les intermédiaires qui réalisent souvent des bénéfices de 100 %, ont pu élever la production à 450,000 tonnes, et le charbon de terre commence à devenir un objet de consommation courante. — Ainsi, exploitation scientifique, concentration et groupement de nombreux ouvriers, emploi de capitaux considérables : voilà déjà tous les caractères de la grande industrie capitaliste qui se manifestent dans l'industrie houillère avant la fin de l'ancien régime[1].

1. Voir Grar, *Histoire de la recherche, de la découverte et de l'exploitation de la houille dans le Hainaut français, la Flandre française et l'Artois.* Valenciennes, 1847; Bardon, *le Bassin houiller d'Alais*, 1898, et surtout

Digitized by Google

Notons encore qu'on commence à se rendre compte de l'évolution qui se prépare dans l'industrie cotonnière et l'industrie métallurgique; on aperçoit aussi la transformation que va opérer le machinisme. Les ouvriers la redoutent, dans les régions où il s'introduit. Ainsi, au moment de la convocation des États généraux, paraît à Rouen une petite brochure contenant « le vœu de six sergenteries, faubourgs et banlieue de la ville de Rouen pour la suppression des mécaniques de filature[1] ». Elle déclare que l'introduction des machines anglaises va dépouiller le peuple de ses moyens d'existence : « Les méchaniques n'occupent qu'un vingtième des ouvriers qu'occupaient auparavant les filatures à la main, et par conséquent on enlèvera aux neuf autres dixièmes leur existence et leur pain. » Il faut craindre une concurrence dangereuse pour Rouen, car, avec les machines, on pourra établir des toileries dans toutes les villes, bourgs et villages du royaume : « Ce que les habitants ne pouvaient faire par la disette de leurs bras, ils le feront maintenant par le moyen des méchaniques. »

Il n'en est pas moins vrai que l'introduction du machinisme et la concentration industrielle n'en sont tout à fait qu'à leur début. Le régime prédominant, c'est toujours celui des petites entreprises. Les établissements « concentrés » sont bien l'infime exception : l'on dirait des îlots épars qui émergent au-dessus des flots pressés de la petite industrie. La fabrication textile est toujours aux mains de petits patrons. En Poitou, écrit l'inspecteur des manufactures de Pardieu en 1747, « on compte cinq cents fabricants, mais la plupart travaillent par eux-mêmes, de sorte qu'il n'y a pas plus de cinquante maîtres qui fassent travailler uniquement à façon ». Trente ans plus tard, la situation de l'industrie poitevine n'a pas sensiblement changé[2]. Partout, en France, les tanneries, les verreries, les papeteries, les teintureries et blanchisseries sont de petites exploitations qui n'occupent que quelques ouvriers[3]. Dans la plu-

Marcel Rouff, *les Mines de charbon en France au XVIII^e siècle, 1744-1791.* Paris, 1922 (thèse de doctorat ès lettres).

1. Voir Levasseur, *Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales,* t. CLI, p. 618 et suiv.

2. Boissonnade, *Étude sur l'organisation du travail en Poitou,* 1899, t. II, p. 60.

3. Voici encore un exemple significatif. A Marseille, l'industrie du savon, très importante, puisqu'elle fait un chiffre d'affaires de trente-six millions de livres, occupe trente-trois fabricants, dont la plupart n'ont que cinq, quatre ou trois chaudières; un seul en possède vingt-sept; un autre, vingt-cinq; deux, dix-huit; un, quinze; un autre, douze. C'est donc une industrie où la concentration est encore faible (G. Fournier, *Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Marseille,* p. 473 et suiv.).

Digitized by Google

part des villes, les petits artisans travaillant seuls ou n'employant qu'un seul compagnon sont les plus nombreux. A Bordeaux, les ouvriers ne sont que quatre fois plus nombreux que les maitres. A Paris, en 1791, si quelques fabriques d'étoffes emploient plusieurs centaines d'ouvriers, la moyenne n'est cependant que de seize ouvriers par patron (62,743 ouvriers pour 3,766 patrons); au faubourg Saint-Antoine, c'est le régime de la petite industrie qui prédomine, et il en est de même dans toute la capitale[1]. On pourrait multiplier les exemples.

III.

Mais, s'il est vrai que l'introduction du machinisme ne se produit qu'à l'état sporadique, si la concentration dans la fabrication n'en est encore qu'à ses débuts, cependant de plus en plus, à la fin de l'ancien régime, on consacre à l'industrie des capitaux importants: à ce point de vue, M. Choulguine a raison de parler de « l'organisation capitaliste de l'industrie[2] ». Toute une catégorie de négociants en arrive à « contrôler » l'industrie rurale, dont elle favorise l'extension aux dépens des métiers urbains; elle y a intérêt, parce qu'elle profite de la faiblesse des salaires campagnards et peut se débarrasser de l'entrave des règlements corporatifs et même de la réglementation d'État. Si les marchands de toile, en Bretagne, sont uniquement des commerçants, dans d'autres régions, en Picardie, en Flandre, dans le pays de Troyes, en Normandie, par exemple, le négociant fait ses commandes, livre à l'ouvrier campagnard la matière première, en reçoit l'étoffe à laquelle il donne la dernière main (teinture et apprêt); c'est le cas notamment de l'industrie cotonnière. Enfin, il arrive que le négociant fournisse aux paysans même les métiers, comme à Abbeville, Amiens, Sedan et Troyes. métiers mécaniques

1. Voir Alex. Nicolaï, *la Population de Bordeaux au XVIII^e siècle*, 1909 (extr. de la *Revue économique de Bordeaux*, 1905-1909); F. Brœsch, *Essai statistique de la population ouvrière de Paris vers 1791* (*Révolution française*, 1912, t. LXII, p. 289 et suiv.). Dans les villes de second ordre, les grands établissements industriels sont très rares; voir, par exemple, mon article *la Population et la vie économique de Rennes vers le milieu du XVIII^e siècle* (*Mém. de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, année 1923).

2. Alex. Choulguine, *l'Organisation capitaliste de l'industrie existait-elle en France à la veille de la Révolution?* (*Revue d'histoire économique*, année 1922, p. 184-218). M. Choulguine pense que l'évolution de l'industrie anglaise ne devance pas autant qu'on l'a prétendu celle de l'industrie française. Mais si, au XVIII^e siècle, en Angleterre, dans l'industrie de la laine surtout, il y a encore beaucoup de petits établissements, il faut reconnaître qu'en France ceux-ci sont à peu près les seuls qui existent; la démonstration de l'auteur, à ce point de vue, ne nous paraît pas convaincante.

Digitized by Google

qui peuvent être maniés par des manœuvres sans habileté technique et dont le rendement est bien plus considérable que celui des ouvriers des villes, qui travaillent toujours à la main. Ainsi les négociants sont, en réalité, des *entrepreneurs*, et ils sont bien près de devenir des chefs d'industrie, des *patrons* industriels, suivant le type moderne. L'industrie rurale prépare donc le triomphe de l'industrie capitaliste, qui la ruinera, d'ailleurs, lorsque le machinisme se sera développé. Ainsi s'explique l'antagonisme des négociants et des maîtres de métiers urbains, qui se manifeste si fortement à la fin de l'ancien régime. Ceux-ci attribuent aux agissements des négociants la ruine de leur industrie, comme le font les fabricants d'étoffes et les compagnons de Troyes dans leurs cahiers de doléances ; ils reprochent aux négociants de s'arroger la qualité de « fabricants » en « apposant sur leurs marchandises des marques de fabrique », d'établir des calandres et des cylindres, qui ruinent les métiers des apprêteurs et des teinturiers. On voit clairement ainsi comment se prépare la grande révolution industrielle. Les maîtres des métiers craignent de tomber au rang des salariés[1].

Dans les villes, la classe commerçante prépare aussi la transformation industrielle, grâce à l'emploi qu'elle fait déjà de ses capitaux. A Aubusson, des « fabricants » en tapisseries occupent sept cents ouvriers, et à Felletin, trois cents[2]. A Romorantin, soixante « fabricants » font travailler de trois à quatre mille ouvriers[3] ; et dans l'industrie drapière on pourrait citer bien des exemples analogues.

Mais c'est à Lyon, dans l'industrie de la soie, que l'évolution se marque le plus fortement. Déjà, au XVII^e^ siècle, la distinction s'était faite entre maîtres marchands et maîtres ouvriers, comme le montre le règlement de 1667. Le règlement de 1744 consacre la dépendance économique des maîtres ouvriers : d'après ce règlement, les maîtres qui voudront fabriquer pour leur compte ne pourront avoir que deux métiers et paieront 200 l. ; les maîtres faisant fabriquer paieront seulement un droit de 800 l. L'obligation de la lettre de crédit est rendue plus stricte : le maître ouvrier ne peut alors que très difficilement quitter le maître pour lequel il travaille ; il devient son salarié. Sa dépendance est d'autant plus grande que le marchand fournit la matière première, ainsi que les dessins, et avance souvent à l'ouvrier les sommes nécessaires pour l'achat de l'outillage. Enfin, le prix de la

1. Pour tout ce qui précède, voir mon article intitulé *Remarques sur le caractère de l'industrie rurale en France au XVIII^e^ siècle* (*Revue historique*, janvier 1923).

2. Voir *Encyclopédie méthodique, arts et manufactures*, t. II, p. 210-211.

3. Lesueur et Cauchie, *Cahiers du bailliage de Blois*, Introduction, p. XXIX (collection des *Documents économiques de la Révolution*).

Digitized by Google

façon est fixé par le marchand ; le salaire n'est déterminé que quand l'ouvrage est terminé. S'il y a des contestations sur le prix de la façon, elles sont jugées par le Consulat, qui est composé, en grande partie, de marchands.

Voilà donc une aristocratie de marchands qui a soumis à sa domination économique des artisans, et ceux-ci sont devenus de véritables salariés. Les maîtres ouvriers considèrent les marchands comme des parasites oisifs, dont tout le travail consiste à « compter, auner, faire des étiquettes ». Appréciation injuste, d'ailleurs, car les marchands, en concentrant les produits, servent d'intermédiaires entre les ouvriers et les acheteurs et contribuent à la prospérité de la « fabrique lyonnaise » en réglant la production suivant les besoins du marché. Ce qui est vrai, c'est qu'ils exploitent les maîtres ouvriers, les dépossèdent d'une partie des bénéfices de leur travail, les réduisent à la condition misérable qu'a si bien décrite M. Justin Godart. L'évolution était, en quelque sorte, fatale : les marchands, disposant de capitaux, devaient, à mesure que la production et les marchés s'étendaient, faire la loi aux ouvriers qui n'avaient pas d'avances[1].

Ainsi se marque profondément, à la veille de la Révolution, l'influence du capitalisme sur l'industrie : capitalisme commercial, qui va ouvrir la voie au capitalisme industriel. Pour doter l'industrie d'un outillage perfectionné, pour créer de grands établissements « concentrés », il fallait disposer de capitaux considérables. Ceux-ci se sont, d'abord, employés de façon indirecte ; quand l'*entrepreneur*, le négociant, sera devenu un véritable chef d'industrie, la transformation sera achevée. L'évolution suit la même marche en France qu'en Angleterre, mais elle est plus tardive et plus lente. En France, la grande industrie capitaliste ne triomphera définitivement qu'après 1840. Aussi ne peut-on dire que l'industrie française, à la fin de l'ancien régime, ait connu une véritable « organisation capitaliste », comme le prétend M. Choulguine. Sa thèse n'est qu'en partie conforme à la réalité. Ce qui est vrai, c'est que tous les symptômes apparaissent déjà d'une révolution industrielle, qui ne s'achèvera qu'un demi-siècle plus tard.

Henri SÉE.

1. Justin Godart, *l'Ouvrier en soie de Lyon*, 1899, et E. Pariset, *Histoire de la fabrique lyonnaise*, 1901. — Bien des négociants, sans doute, sont issus de la classe des marchands et notamment des drapiers et des merciers, dont bon nombre acquièrent de grosses fortunes. Voir Pierre Vidal et Léon Duru. *Histoire de la corporation des marchands merciers de Paris*, Paris, 1912.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE D'ITALIE

PÉRIODE DU « RISORGIMENTO »

(1919-1922)

(Suite et fin[1]*).*

BIOGRAPHIES. — Au personnel de l'époque révolutionnaire, quelques monographies ont été consacrées. Nous signalerons d'un mot le travail de M. P. DE MONTERA sur les relations d'André Chénier avec Alfieri[2] et les notes publiées par M. F. MELZI sur son ancêtre François Melzi d'Eril, qui a su définir par avance le *Risorgimento* comme devant « fondre toutes ces peuplades et recréer une nation[3] ». — Joseph de Maistre, dont la forte personnalité reste si attirante qu'une société s'est récemment constituée à Chambéry pour en étudier les aspects variés[4], a dû au centenaire de sa mort d'être commémoré dans des travaux divers : M. J. DESSAINT a montré ce qui apparentait le grand catholique à la philosophie révolutionnaire et comment il a, dans une certaine mesure, amorcé le « piémontésisme » ultérieur[5]. De fait, Cavour utilisera « ce complice inattendu, » pour reprendre l'expression de Ch. de Mazade, et fera publier en 1859 des lettres de Maistre nettement dirigées contre l'Autriche[6]. M. F. VERMALE insiste surtout sur l'illuminisme maistrien en s'efforçant de replacer le grand penseur dans le milieu sarde au temps de l'invasion française[7]. M. Georges GOYAU ne cache pas,

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXLIV, p. 67-81.
2. *Études italiennes*, janvier-mars, avril-juin 1922.
3. *Ibid.*, janvier-mars 1922.
4. Société des Études maistriennes.
5. *Le Centenaire de Joseph de Maistre*, dans la *Revue de Paris*, 1er juillet 1921.
6. « Tant qu'il me restera de la respiration, je répéterai que l'Autriche est l'ennemie naturelle et éternelle de S. M. [le roi de Piémont]. »
7. *Notes sur Joseph de Maistre inconnu...* Chambéry, Dardel, 1921, in-16, 130 p. 4 fr. Cf. l'article, du même auteur, repris dans son livre sur *Joseph de*

Digitized by Google

dans la *Revue des Deux Mondes*, les origines maçonniques de Maistre, mais tente de démontrer que ce penseur voulait christianiser la maçonnerie et l'illuminisme, pour s'en servir ensuite contre la superstition et le scepticisme ; au surplus, s'il y a là une certaine contradiction, il y en a d'autres, que ne nie pas non plus M. Goyau, touchant les jugements de Joseph de Maistre sur Pie VII et Alexandre Ier ; il n'y a qu'un point sur lequel le philosophe catholique soit resté ferme, c'est son admiration pour les Jésuites[1]. — En 1922 a été célébré un autre centenaire non moins glorieux pour l'Italie et, à certains égards, pour la France, celui du grand sculpteur vénitien Canova, que Napoléon voulut annexer, mais qui apparaît, dans l'histoire italienne, comme une espèce de héros national, depuis qu'il assura le retour dans la péninsule des œuvres emportées en France pendant l'Empire. MM. Rouchès[2] et André Michel[3] ont étudié sa vie et son œuvre dans des articles importants.

Dans la période immédiatement postérieure, l'action de certains écrivains, formés d'ailleurs en grande partie auparavant, grandit dans la mesure où diminue l'influence des politiques. On a étudié, en particulier, les rapports intellectuels qui unissent Foscolo aux écrivains français, et il n'est pas sans intérêt de constater que, sans grande sympathie pour Mme de Staël, il en éprouve beaucoup pour les philosophes du XVIIIe siècle et particulièrement pour l'abbé Raynal[4]. — Les liens sentimentaux qui ont uni Giacomo Leopardi et sa sœur Paolina ont été analysés avec délicatesse par M. Carlo Pascal, qui détermine avec un tact précis l'ambiance où se forma l'âme d'un romantique italien[5]. La sœur n'a cessé de donner à son frère des conseils et des encouragements pour l'amener à subir la

Maistre et l'espionnage français en 1793, dans les *Annales révolutionnaires*, octobre 1920, p. 383-388, où est montré comment Maistre fut le chef du « Service des renseignements » de l'armée piémontaise.

1. Les articles de M. Georges Goyau dans la *Revue des Deux Mondes* (à partir du 1er août 1921) ont été repris en volume (*la Pensée religieuse de Joseph de Maistre*. Paris, Perrin, 1921, in-16, 7 fr.).

2. Dans *Études italiennes*, juillet-septembre et octobre-décembre 1922, et la *Grande Revue*, septembre 1922.

3. Dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1922. — Signalons qu'une étude de M. Antonio Muñoz, écrite pour un concours officiel qui avait été organisé en Italie par le sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, a obtenu une récompense flatteuse (*Corriere della sera*, 13 octobre 1922), mais ne paraît pas avoir été encore publiée.

4. M. Cézille, *Ugo Foscolo et quelques-uns de nos écrivains*, dans la *Nouvelle Revue d'Italie*, 25 juin 1922. — Nous n'avons pas reçu : Angelo Ottolini, *Bibliografia foscoliana*. Firenze, Battistelli, 1921, in-16, IX-396 p. 20 l.

5. *La Sorella di Giacomo Leopardi*. Milano, Treves, 1921, in-16, 70 p. 3 l.

Digitized by Google

vie et de cultiver la mémoire de son frère mort[1]. — Ce n'est pas un romantique que le Milanais Carlo Porta, dont MM. C. Reale et Ettore Verga ont publié les *Poesie milanesi*[2] et M. Raffaello Barbiera raconté la vie[3]. L'édition des œuvres de Porta est précédée d'une préface de M. Pietro Madini sur les rapports du poète avec la « Società del giardino », et de M. Verga sur le Milan du début du XIX^e^ siècle. C'est l'objet même du livre de M. Barbiera, qui s'est efforcé, non pas de faire la biographie continue du grand « meneghino », mais de grouper à son propos tout ce qui concerne l'histoire de Milan entre 1771 et 1821. Porta, fonctionnaire très exact de l'administration des finances, n'a versifié qu'à ses moments perdus et pour exprimer, dans la langue énergique du peuple milanais, les sentiments variés de celui-ci : peu préoccupé de politique — « à quoi bon, dit-il, choisir entre le coq, l'aigle et le chapon? » — il a tout de même applaudi au départ des Français, mais accueilli avec ironie le retour des « Patan », des « Todisch », des Autrichiens. Vers la fin de sa vie, Porta voulut se justifier auprès de son fils à propos de quelques poésies licencieuses de jeunesse; en tout cas, l'on sait que Mgr Tosi et Grossi ont supprimé quelques-unes de ses poésies. Il est vraisemblable que celles-ci n'auraient pas ajouté grand'chose à la renommée de Porta, dont on sera reconnaissant à M. Barbiera d'avoir, en dépit de quelques longueurs, restitué la figure originale.

Porta a été lié avec Manzoni, qui avait, un instant, songé à écrire *I promessi sposi* en dialecte lombard. On a célébré en 1921 le centenaire de l'apparition du célèbre roman[4] et en 1922 celui de la mort de l'auteur[5]. Nulle commémoration officielle ne vaudra deux

1. Nous n'avons pas reçu : Antonio Fradeletto, *Giacomo Leopardi*. Le pagine dell' ora. Milano, Treves, 1919, in-16, XI-50 p.; ni G. Finzi, *Giacomo Leopardi. Sa vie et son œuvre*, trad. de M^me^ Thiérard-Baudrillart. Paris, Perrin, 1919, in-16. 5 l.

2. Roma-Milano, Mondalori, 1921, in-16, 400 p. 20 l.

3. *Carlo Porta e la sua Milano*. Firenze, Barbéra, 1921, in-16, XI-423 p. 20 l. — Cf. A. Momigliano, dans la *Rivista d'Italia*, 15 février 1921; C. Salvioni, *le Date delle poesie milanesi di Carlo Porta*, dans l'*Archivio storico lombardo*, mars 1921, p. 409-445.

4. Cf. *Corriere della sera*, 22 novembre 1921. L'éditeur Hœpli a publié, à cette occasion, une édition dite du Centenaire (Milano, 1921, in-16, 574 p. 8 l. 50). Voir, sur cette œuvre célèbre : N. Busetto, *la Genesi e la formazione dei « Promessi sposi »*. Bologna, Zanichelli, 1922, in-8°, 411 p. 24 l.; Attilio Momigliano, *Dagli Sposi promesi ai Promessi sposi*. Firenze, Perrella, 1921, in-16, 77 p. 4 l.

5. Cf. *Corriere della sera*, 5 décembre 1922. Voir, sur la maison de Manzoni, place Belgiojoso, à Milan, *Corriere della sera*, 1^er^ décembre 1922.

Digitized by Google

publications dont Alessandro Manzoni a été l'objet. Dans la collection *Le più belle pagine degli scrittori italiani scelte da scrittori viventi*, M. G. Papini a publié une anthologie du grand écrivain[1]. On pourra en critiquer les divisions un peu factices; mais M. Papini a voulu donner une idée de Manzoni au moyen non seulement d'extraits de ses œuvres littéraires, mais de sa correspondance, de morceaux philosophiques et critiques. Peut-être regrettera-t-on l'absence de textes plus directement consacrés aux événements politiques du « Risorgimento »[2]; on trouvera, du moins, dans cette anthologie tout ce qui est nécessaire pour comprendre l'âme éminemment religieuse de celui qui a créé le personnage de Don Abbondio. — L'autre publication consacrée à Manzoni est sa correspondance, dont MM. Giovanni Sforza[3] et Giuseppe Gallavresi ont publié le second volume[4]. Les 419 lettres qui y sont publiées proviennent de sources variées, mais surtout des archives manzoniennes de Brusuglio; elles se répartissent sur les années 1822 à 1831; elles sont adressées à Fauriel, Grossi, Cattanéo, H. Blondel, Mgr Tosi, N. Tommaséo, l'abbé Degola, Rosmini[5], Monti, Massimo d'Azeglio; elles sont d'ailleurs plus intéressantes pour l'histoire littéraire que pour l'histoire politique; l'autorisation donnée par la censure pour les *Promessi sposi* appartient aux deux disciplines, et les éditeurs ont eu raison de la reproduire, ainsi que toutes les réponses aux lettres de Manzoni sur lesquelles ils ont pu mettre la main. L'annotation est d'une précision et d'une abondance remarquables[6]. Manzoni est aussi l'auteur de l'ode du 5 mai sur la mort de Napoléon Ier[7]; M. Fr. Meda a commenté ce texte célèbre, dont M. H. Noël a donné une bonne traduction[8].

Si des poètes nous passons aux penseurs politiques, on notera d'abord l'abondance des documents qui concernent Vincenzo Gioberti. Du fameux *Primato*, qui a joué un rôle si considérable

1. *Alessandro Manzoni*. Milano, Treves, 1921, in-16, IV-367 p. Il y aura un second volume plus spécialement consacré au « créateur ».

2. L'essentiel paraît être la lettre à Fauriel, du 24 avril 1814, sur l'assassinat de Prina.

3. Mort depuis.

4. *Opere d'Alessandro Manzoni*, IV, 2e partie (1822-1831). Milano, Hœpli, 1921, in-16, XXIV-760 p. 20 l.

5. Sur Rosmini, cf. G. Nascimbeni, dans *Rivista d'Italia*, 15 octobre 1920.

6. Ajoutons que M. G. Gentile a publié les *Studi e lezioni* sur Manzoni de F. de Sanctis. Bari, Laterza, 1922, in-16, 259 p. 12 l. 50. Cf. Michele Ziéno, *Raffronti manzoniani*. Palermo, Trimarchi, 1921, in-16, 150 p. 6 l.

7. *Il centenario di un' odo, Il 5 maggio di Alessandro Manzoni*. dans *Riviste d'Italia*, 15 avril 1921.

8. Dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 25 janvier 1922.

Digitized by Google

dans la formation de l'idéal national, M. G. Balsamo-Crivelli a donné une édition tout à fait remarquable[1]. On connaît le but de l'œuvre : démontrer la possibilité de racheter l'Italie, mais au moyen des idées religieuses et par la résurrection de la papauté, sans recourir à une révolution ni à l'action de l'étranger; prouver en même temps la valeur inimitable de l'Italie dans tous les ordres de sciences : théologie, philosophie, sciences pures, droit, histoire, beaux-arts, littérature et langue ; asseoir sa supériorité à l'égard de toutes les nations européennes, particulièrement de la France, patrie du gallicanisme, du jansénisme et du jacobinisme. L'importante introduction de M. Balsamo-Crivelli insiste sur les origines des idées contenues dans le *Primato* : Tosini, le comte de San Raffaele, Alfieri, Cuoco, Meneghelli, Vidua, Angeloni, Tommaséo, Balbo, Troja, Tosti, Lamennais ont pu influencer une pensée qui, dès 1836, dans le petit traité *Sul progresso*, avait pris corps[2]. Six ans après, le plan du *Primato* était arrêté, ainsi qu'il résulte d'une lettre de Gioberti à Massari; en janvier 1843, l'impression en était commencée, et Gioberti achevait son ouvrage à mesure qu'il s'imprimait. Dès son apparition, l'œuvre suscita des critiques : chez les révolutionnaires comme Mazzini, chez les libéraux, qui accusèrent Gioberti de s'être vendu aux Jésuites ou qui s'étonnèrent qu'on pût confier la rédemption de l'Italie à ce pape qui gouvernait si mal ses États. Gioberti répondit à ses adversaires dans l'*Avvertenza* à la deuxième édition de 1844-1845, supprima quelques passages choquants, en remania d'autres, puis il reprit la matière de l'*Avvertenza* dans les fameux *Prolegomeni*, où il prenait position contre les Jésuites. M. Balsamo-Crivelli a également publié la correspondance échangée entre Gioberti et ce Giuseppe Massari[3] dont la ville de Bari a célébré en 1921 le centenaire[4]. C'est le

1. *Collezione di classici italiani.* Torino, Unione tipografico-editrice torinese, 3 vol., 1919-1920, LXVIII-262, 275 et 228 p. Cf. de M. G. Balsamo-Crivelli, *la Fortuna postuma delle carte e dei manoscritti di Vincenzo Gioberti*, dans *Il Risorgimento italiano*, t. IX, 1916. Cf. ce que je dis plus bas, p. 227, de Santarosa.

2. Cf. P.-A. Menzio, *la Preparazione al « Primato » e la dissertazione inedita sul « Progresso » di Vincenzo Gioberti*, dans *Giornale storico della letteratura italiana*, 1920, fasc. 226-227. — Nous n'avons pas reçu de cet auteur les *Pagine scelte edite ed inedite di Vincenzo Gioberti.* Milano, Paravia, 1921, in-16, L-436 p.

3. *Gioberti Massari. Carteggio (1838-1852).* Biblioteca di storia contemporanea, 12. Torino, Bocca, 1920, in-16, XI-611 p. 26 l. Cf. le compte-rendu important de M. G. Paladino, dans *Rassegna storia del risorgimento*, janvier-mars 1922.

4. *Corriere della sera*, 26 août 1921. M. Beltrami a publié à cette occasion,

Digitized by Google

11 novembre 1838 que le jeune philosophe écrivit pour la première fois à Gioberti, en lui exprimant son admiration pour la *Teoria del Sovranaturale*, et, dès lors, la correspondance ne s'interrompit plus entre eux, sauf en 1848-1849. On y trouvera de nombreux détails utiles sur la préparation du mouvement qui éclata alors sur les hésitations de Pie IX, disant, en 1847 : « Io non voglio fare cio che vuole Mazzini, non posso fare quel che vuole Gioberti », sur l'attitude, ou mieux, les attitudes, de Charles-Albert à l'égard de Gioberti, sur les tendances politiques du milieu turinois. Revenu à Turin le 30 avril 1848, Gioberti, deux fois ministre, devait y jouer un rôle de premier plan, puis, après l'échec de la tentative unitaire, il repartait à Paris, tandis que Massari quittait Naples devant la réaction bourbonienne. C'est de Paris que Gioberti écrivit, le 16 mai 1850, cette curieuse lettre où il expose sa conduite politique en 1848-1849; puis, le 10 décembre 1851, un récit vraiment prenant du coup d'État plébiscitaire que venait d'exécuter en France le prince-président. Qu'étaient devenues les illusions de Gioberti sur la France républicaine et l'Italie patriote[1] ?

Comment se sont formées, transformées, développées, réalisées ou non ces illusions, c'est l'objet du remarquable ouvrage consacré part M. A. Anzilotti à Vincenzo Gioberti[2]. Le discrédit de la philosophie sensualiste, les ouvrages de J. de Maistre, l'influence du saint-simonisme expliquent la première facture de Gioberti, qui s'apparente, sur plusieurs points, avec la pensée de Mazzini. Mais Gioberti est un rationaliste, pour qui la raison universelle ne peut cesser d'être le moteur des actions, tandis que l'impulsion individuelle est essentielle aux yeux de Mazzini. Gioberti, détaché peu à peu de la démocratie, s'efforce de concilier la doctrine catholique avec son rationalisme. Il aboutit aux thèses du *Primato*, qui est le point de départ de tout un renouvellement de la pensée politique et religieuse en Italie, au point que Mazzini lui-même s'adresse, en septembre 1847, au pape Pie IX pour réaliser l'unité italienne et se rapproche de Gioberti. Les événements de 1848 vont démontrer l'inanité du

de G. Massari, les *Lettere alla marchesa C. Arconati (1823-1853)*. Bari, Accolti, 1921, in-8°. — Nous n'avons pas reçu le petit livre de R. Cotugno, *Giuseppe Massari nel risorgimento italiano : commemorazione dell' 11 agosto 1921*. Bari, Laterza, 1921, in-8°, 67 p. 3 l. 50.

1. Aux événements de 1848 se rattache la brochure de M. Marcello Betti, reproduisant, sous le titre de la *Rivoluzione del' 48 a Massa ed a Carrara*, deux discours de Gioberti. Carrara, Tipografia cooperativa lunense, 1922. in-8°, 35 p.

2. *Gioberti*. Collana storica. IV. Firenze, Valecchi, s. d., in-18, 437 p.; prix : 14 l.

Digitized by Google

rêve giobertien. Quand Pie IX, le 29 avril, déclare que le Saint-Siège ne peut prendre la direction de la guerre d'indépendance, on s'aperçoit à quel point le « municipalisme » est égoïste et le néo-guelfisme impraticable. Mais Gioberti, ministre dans le cabinet Casati du 19 juillet 1848, entre en contact avec les réalités instables de la politique; les hésitations de Charles-Albert à Turin, de P. Rossi à Rome, de P. Capponi à Florence font naître la formule radicale à laquelle Gioberti va se rallier. Le 16 décembre 1848, il prend le pouvoir, à l'issue d'une crise laborieuse, afin d'engager le Piémont dans une politique nettement constructive, libératrice et nationale. M. Anzilotti nous guide habilement dans les complications de la diplomatie giobertienne : efforts du côté des Yougo-slaves, Magyars et Roumains pour les amener à entrer en lutte contre le gouvernement de Vienne; négociations avec la France, l'Angleterre et la Prusse pour les intéresser à la question autrichienne; conversations avec Rome et Florence, où les radicaux l'emportent; tentatives pour briser, au parlement de Turin, la résistance des démocrates, qui, avec Brofferio, estiment dangereuse l'expédition, décidée en février 1849, qui a pour but de rétablir en Toscane le grand-duc chassé. Le 21 février 1849, Gioberti, mal soutenu par Charles-Albert, démissionnait, et le roi de Piémont, obéissant aux suggestions de la gauche, reprenait la guerre qui allait se terminer par le désastre de Novare. Ce désastre semblait donner raison aux prudences dialectiques de Gioberti; Victor-Emmanuel n'osa pourtant pas avoir recours à lui, et, peut-être pour s'en débarrasser, l'envoya représenter le Piémont à Paris. Là, Gioberti entretint de bons rapports avec le gouvernement qui préparait l'expédition de Rome, grâce à laquelle l'ambassadeur sarde croyait que, du moins, le libéralisme non démagogique serait maintenu dans la ville pontificale. Il ne comprit rien aux dessous de la politique française, ni aux directives de son propre gouvernement et démissionna le 7 mai 1849. Ses loisirs allaient lui permettre de systématiser toutes ses expériences de deux années dans l'ouvrage capital qui marque la fin du néo-guelfisme et les débuts du réalisme cavourien, le *Rinnovamento civile d'Italia*[1]. Évidemment, Gioberti n'a pu, d'emblée, abandonner ses illusions fédéralistes, mais, en envisageant la nécessité du suffrage universel, la suppression du pouvoir temporel des papes, l'hégémonie piémontaise, il a préparé Cavour. Les deux hommes se rencontrèrent en 1852; quelque temps après, Gioberti mourait, à peu près renié par tous les partis, délaissé, à la façon de notre grand

1. On sait que la meilleure édition de *Rinnovamento civile* est celle de F. Nicolini dans la collection des *Scrittori d'Italia*. Bari, Laterza, 1912.

Digitized by Google

Lamartine, qui, lui aussi, à la même époque, s'est bercé d'illusions — en partie fécondes, en partie décevantes, comme toutes les illusions.

Gioberti est une des grandes figures du « Risorgimento ». Moindres, mais intéressantes encore, sont celle de Cantù, illustrée par M. Fr. Meda[1], celle de Vieusseux, dont M. Achille de Rubertis nous raconte les démêlés avec la censure toscane[2], et, plus tard, celle du P. Tosti, dont nombre de lettres ont été publiées par M. G. Paladino[3]; celle enfin de l'historien Villari, dont M. Gentile a montré l'importance dans l'évolution du mouvement intellectuel toscan[4] et dont la bibliographie a été établie par M. Antonio Panella[5].

Le *Primato* de Gioberti est de 1843; les *Speranze d'Italia*[6] de Cesare Balbo sont de 1844. De ce livre également fameux une intéressante édition a été donnée par M. Achille Corbelli, qui, dans son introduction, montre à quel courant d'idées il se rattache. Le plan en fut élaboré par Balbo dès 1814, et plusieurs ébauches lui ont permis de préciser certains points, mais il ne le publia qu'après le *Primato*, dont il avait bien reconnu les lacunes, en particulier celles qui concernaient la domination étrangère en Italie. C'est ainsi que, selon l'expression de Massari, les *Speranze* sont le complément du *Primato*. L'idée maîtresse de Balbo est que l'Italie doit s'organiser fédéralement en dehors de l'Autriche; elle y arrivera en développant les armées et les flottes des divers États, en améliorant les conditions économiques dans ses différentes parties, en saisissant l'occasion la plus favorable que peut offrir la décomposition de la Turquie. L'œuvre fut publiée avec l'autorisation, difficilement obtenue, de Charles-Albert, mais à Paris, afin d'éviter les rigueurs de la

1. *Giacomo Zanella e Cesare Cantù*, dans *Rivista d'Italia*, 15 août 1920.

2. *L' « Antologia » di Gian-Pietro Vieusseux*. Foligno, Campitelli, 1922, in-16, x-236 p. La suppression de l'*Antologia* est de mars 1833. Ce recueil célèbre avait été fondé en janvier 1821, et l'on a, à juste titre, célébré en Italie son centenaire (*Corriere della sera*, 22 janvier 1921). — Cf. A. Anzilotti, *Un Amico napoletano di G.-P. Vieusseux*, dans *Archivio storico italiano*, 1921, 2e disp. (1922).

3. Dans la *Rassegna storica del risorgimento*, octobre-décembre 1920. Ces lettres sont publiées d'après les originaux des archives Ludolf, qui appartiennent à la « Società storica napoletana ».

4. Voir *Rev. histor.*, t. CXLIV, p. 73.

5. *Commemorazione di P. Villari e bibliografia de' suoi scritti*, dans *Archivio storico italiano*, 1918 (paru en 1920), 3e disp. — En 1918, M. G. Bonacci a publié un choix des œuvres de Villari (*l'Italia, la Civiltà*. Milano, Hœpli, 1918, in-18); cf., à ce sujet, Louis Gillet, *Villari et l'idée italienne*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1920.

6. *Collezione di classici italiani*. X. Torino, Unione tipografica-editrice torinese, s. d., [1920,] in-18, lix-273 p.

Digitized by Google

censure piémontaise; Balbo fut applaudi par Gioberti, Capponi, d'Azeglio, critiqué par les mazziniens, et c'est cependant un mazzinien, Silvestro Leopardi, qui traduisit les *Speranze* en français. M. Corbelli souligne les erreurs, les insuffisances de Balbo, en particulier sa peur des mouvements révolutionnaires, son peu de confiance dans le peuple : c'est un conservateur; comme Gioberti, il a peu de sympathie pour la France, et, dans l'Italie, c'est au Piémont que vont ses préférences. A ce titre, encore plus que le *Primato*, les *Speranze* préparent très nettement la politique cavourienne.

Presque sur le même plan que Gioberti, on peut placer Tommaséo, Cattanéo et Ferrari. — Pour le premier, on sera, encore une fois, reconnaissant à M. Gustavo Balsamo-Crivelli d'avoir réédité *Dall' Italia libri cinque*[1]. La première édition de cet ouvrage date de 1835, et les censeurs italiens l'ont rendue très rare. On ne trouvera pas dans cette œuvre de jeunesse les qualités profondes et émouvantes de l'ouvrage de Gioberti; il y a néanmoins, dans les trois premiers livres de Tommaséo, un exposé attachant des tendances politiques, sociales et philosophiques de l'époque, une analyse serrée des conditions des divers États et des diverses classes sociales; au livre V, l'auteur s'efforce de déterminer les principales directions du mouvement national. — Cattanéo a fait l'objet de plusieurs travaux de détail[2], mais ceux-ci sont dépassés par l'anthologie publiée et préfacée par M. Gaetano Salvémini. Les origines humbles de Cattanéo, ses fonctions professorales, son autodidactisme ont été bien mis en lumière par le diligent historien. Au point de vue politique, avant 1848, Cattanéo est hostile au patriciat, au clergé, au romantisme, au Piémont féodal et réactionnaire, et il compte que, contre l'Autriche, une révolte simultanée de tous les peuples asservis aboutira à l'institution d'une fédération libre, dont fera partie le royaume lombard-vénitien; plus tard, ce pays pourra se détacher de la fédération pour se rattacher aux

1. *Classici italiani.* Torino, Unione tipografica-editrice torinese, 1920, 2 vol in-8°, xxxi-276, ii-284 p. — M. Guidetti a retrouvé dans les manuscrits du « Dalmate », conservés au musée Cornu de Venise, la matière d'un ouvrage intitulé : *la Nazione educatrice di se* (Reggio Emilia, tip. ed. Guidetti, 1922. 12 l.), qui est, paraît-il, une sorte de résumé testamentaire de la pensée tommaséenne. Cf. *Corriere della sera*, 24 juin 1922.

2. Felice Momigliano, *Carlo Cattanéo e gli stati uniti d'Europa.* Le pagine dell' ora, 62. Milano, Treves, 1919, in-16, 66 p.; Id., *Carlo Cattanéo e la nuova scuola di diritto penale*, dans *Rivista d'Italia*, 15 juillet 1920; Id., *Il positivismo di Carlo Cattanéo*, *Ibid.*, 15 octobre 1920; Umberto Saffiotti, *Carlo Cattanéo.* Liberi pensieri, 21. Roma, « l'Agave », 1922, in-8°, 54 p. 2 l. — Cf. une note bibliographique dans *Nuova rivista storica*, janvier-février 1921, p. 119-120.

Digitized by Google

États suffisamment développés de l'Italie. Peu sympathique aux mouvements de force, il participe pourtant aux « cinque giornate » de Milan, avec Clerici et Cernuschi; il s'efforce de résister aux tentatives de fusion avec le Piémont : accusé plus tard d'avoir été le partisan de l'Autriche, Cattanéo expliquera sa conduite dans l'*Insurrezione di Milano* et groupera les documents essentiels pour la compréhension des événements dans l'*Archivio triennale delle cose d'Italia*. Installé à Lugano, après le retour des Autrichiens à Milan, il considère que, désormais, le Lombard-Vénitien doit se détacher à tout prix de l'Autriche, mais il garde ses sympathies pour la forme fédérale et, lorsqu'il rentre en Italie, c'est pour étudier les applications possibles du fédéralisme en matière administrative et économique. En mars 1867, Cattanéo acceptait, enfin, un siège au Parlement italien : il n'y mit d'ailleurs pas le pied et mourut le 6 février 1868. Les textes que M. Salvémini a groupés sont d'un très grand intérêt; ils font ressortir tout ce qu'il y a d'actuel, en vérité, dans la pensée du grand Milanais[1]. — C'est un fédéraliste aussi, et un demi-oublié également, ce Giuseppe Ferrari dont M. Felice Momigliano a réédité les pages caractéristiques[2]. Exilé en France[3], où il professa, notamment à la Faculté des lettres de Strasbourg, et collabora à la *Revue des Deux Mondes*, Ferrari s'est adonné à l'histoire de son pays; il l'a traitée dans un esprit nettement démocratique et anticlérical : la formule fédéraliste ne se rattache pas, selon lui, au municipalisme médiéval, elle est d'inspiration certainement française; elle seule peut assurer le salut et la grandeur de l'Italie. Cette formule le dresse contre l'insuffisant réformisme de D'Azeglio, l'unitarisme de Mazzini, le néo-guelfisme de Gioberti. Comme Cattanéo, Ferrari n'est pas parvenu à convaincre ses contradicteurs, particulièrement Mazzini, mais, par haine de l'Autriche, il a participé à l'effort de 1848, qu'il aurait voulu nettement populaire.

A la fois penseurs et hommes d'action sont Maroncelli, Settembrini et Mazzini, sur lesquels nous avons maintenant à nous arrêter. Piero Maroncelli, impliqué dans le procès de Silvio Pellico, a été enfermé, avec lui, au Spielberg et libéré en même temps que lui. Il avait projeté d'écrire, comme Pellico, un récit de sa captivité de plus de huit années et s'est contenté de publier des notes à *Le mie*

1. *Le più belle pagine di Caele Cattanéo*. Milano, Treves, 1922, in-18, XXXI-268 p. — Cf. le bel article de M. F. Ruffini, dans le *Corriere della sera*, 21 mai 1922.

2. *I partiti politici italiani dal 1789 al 1848*. Biblioteca di cultura storica. Città di Castello. Casa editrice « Il Soleo », 1921, in-18, XXVI-287 p. 10 l.

3. L'auteur de ce *Bulletin* prépare une étude sur la carrière professorale de Ferrari.

Digitized by Google

prigioni de son ami. Mais on a retrouvé dans les archives du marquis Rangoni, de Bologne, un plan d'ouvrage dont M. Albano Sorbelli nous donne l'économie, et qui confirme tout ce que Pellico raconte, avec tant d'atténuations chrétiennes, sur les horreurs de la prison morave[1]. — Avec Luigi Settembrini nous quittons les frimas d'Autriche pour le ciel napolitain, mais nous retrouvons les mêmes horreurs d'absolutisme policier. Les *Ricordanze della mia vita* ont été publiés, mais non intégralement et avec une critique insuffisante, dans la collection « I grandi autori, » dirigée par M. Ettore Fabietti[2]. Universitaire libéral, Settembrini faisait connaissance dès 1839 avec les sbires napolitains. Il se rendait célèbre par sa *Protesta dello popolo delle Due Sicilie*, participait au mouvement de 1848, était arrêté le 23 juin 1848. Condamné à mort le 31 janvier 1851, gracié, condamné à la prison perpétuelle, il fut embarqué en 1859 pour les États-Unis avec soixante-six compagnons et libéré, en cours de route, par son propre fils, alors officier dans la marine anglaise. Revenu en Italie après l'unification, Settembrini enseigna à l'Université et mourut en 1876. Ses souvenirs, écrits dans sa vieillesse — il avait de soixante-deux à soixante-quinze ans — sont extrêmement vivants : la dépression morale de l'Italie après les mouvements de 1831, l'action des libéraux napolitains groupés autour de Carlo Poerio, les façons odieuses de Ferdinand II, les prisons napolitaines, les complications politiques dans les Deux-Siciles en 1848, la réaction violente qui suivit la journée du 15 mai ont fourni à Settembrini l'occasion de tableaux saisissants et de réflexions judicieuses. M. Fabietti a joint aux *Ricordanze* des textes qui les complètent et qui se rattachent au second emprisonnement de Settembrini et à sa déportation.

Le cinquantenaire de la mort de Mazzini, en 1922[3], a suscité de nombreuses publications; nous ne pouvons ici qu'en indiquer les principales[4]. Nous noterons, d'abord, les rééditions complètes ou

1. *Il primo abozzo della « Mia prigionia di Spielberg » di Piero Maroncelli.* Bologna, Zanichelli, 1922, in-16, 72 p. 5 l. — Sur Pellico, cf. l'étude fouillée de M. G. Sforza, *Silvio Pellico a Venezia, 1820-1822*, dans les *Miscell. di Storia veneta*, ser. III, t. XIII. Venise, 1918, p. 3-320. — Sur le retour de Maroncelli, cf. A. de Rubertis, *Piero Maroncelli a Firenze*, dans *Nuova Antologia*, 16 décembre 1918.

2. Firenze, Bemporad, s. d., in-18, VII-331 p.

3. Cf. Georges Bourgin, *Mazzini. A l'occasion du cinquantenaire de sa mort*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 25 mai 1922.

4. Il a paru une *Bibliografia mazziniana* par les soins de M. A. Lodolini. Roma, « Rivista popolare », 1922, 80 p. 5 l. Parmi les travaux d'ensemble sur Mazzini, cf. le livre de M. G. Bertacchi, *Mazzini*. Milano, « Alpes », 1922, in-16, 160 p., avec le compte-rendu du *Corriere delle sera*, 8 septembre 1922.

Digitized by Google

partielles d'œuvres mazziniennes[1]. Dans une des plus caractéristiques, les *Doveri dell' uomo*, l'essentiel de la doctrine de Mazzini s'affirme aussi nettement qu'elle le peut : l'altruisme émouvant qui se penche sur la misère des ouvriers italiens exilés à Londres, le déisme qui anime toute une morale active touchant l'individu, la famille, l'État, l'humanité, l'amour ardent de la patrie, le goût de l'éducation populaire, le sentiment du progrès incoercible en sont les principaux traits, et l'on ne peut qu'admirer que ce soit cet homme traqué, malheureux, suspect même à tant de patriotes italiens qui ait pu élaborer une doctrine aussi réconfortante, aussi animatrice[2]. C'est une anthologie que M. Rosolino Guastalla nous donne dans la « Biblioteca di classici italiani[3] ». Elle est précédé d'une introduction où l'éditeur insiste sur l'idée centrale de l'action mazzinienne : la patrie réalisée au moyen de l'unité nationale et par la grâce de Dieu. Les textes, bien choisis, tant pour l'histoire des idées que pour celle des conspirations mazziniennes, sont bien annotés. Dans la collection des « Pagine immortali », M. Decio Cinti a également donné des documents mazziniens[4]. Il y a inséré plusieurs passages touchant les principes littéraires[5] et moraux de Mazzini ; si les premiers sont peu originaux, les autres ont la valeur de véritables idées-forces qui ont sans nul doute agi sur de nombreux Italiens du *Risorgimento*. Mais d'où viennent, dans l'esprit de Mazzini, ces diverses idées? Mme Silvia Pelosi[6], et, plus modestement, M. A. Codignola[7] ont

Joindre : A. Grilli, *Judici e ritratti mazziniani*. Imola, Galeati, 1922, in-8°, 110 p.

1. Nous n'avons pas eu entre les mains les *Scritti scelti* a cura della « reale Commissione per l'edizione nazionale degli scritti di Giuseppe Mazzini ». Bologna, Zanichelli, 1920, in-16, VII-319 p. 3 l. (en 1922, les *Opere* de Mazzini, publiées par la Commission précitée, ont atteint le t. XVI de la publication ; cf. l'article de M. Pietro Silva dans le *Corriere delle sera*, 6 août 1921), ni *I problemi dell' epoca. Scritti politici e sociali*, avec la préface de M. A. Ghisleri, l'introduction et la bibliographie de M. G. Conti. Collection des « Scrittori politici italiani », I. Roma, Libreria politica moderna, 1920, in-16, XXIV-255 p. 6 l. 25. Les trois volumes des *Mazzini's Letters to an English Family* (il s'agit d'Émilie Ashurst et de ses sœurs), pour les années 1844-1854, ne nous sont connus que par les comptes-rendus du *Times*, 10 août 1920 et 28 juin 1922.

2. M. G. Marchi reproduit l'édition de 1860 dans la collection des *Pagine politiche*. Firenze, Vallecchi, s. d., [1920,] in-18, 140 p. 3 l. 50.

3. Mazzini, *Scritti*. Torino, G.-B. Paravia, s. d., VIII-383 p. 12 l.

4. G. Mazzini, *Pagine scelte*. Milano, Facchi, s. d., in-18, 255 p. 5 l.

5. Cf., à ce sujet, F.-L. Mannucci, *Giuseppe Mazzini e la prima luce del suo pensiero letterario*. Milano, Casa editrice « Risorgimento », 1919.

6. *Della vita di Maurizio Quadrio*. Ire parte : *Come si formò l'apostolato di Mazzini (1800-1849)*. Sondrio, Arti grafiche Valtinellinesi, 1921, in-8°, 229 p.

7. *Nuovi documenti sulla giovinezza di Giuseppe Mazzini*, dans *Rivista*

Digitized by Google

cherché à le déterminer. L'influence exercée par la mère de Mazzini sur la formation des idées de son fils et, plus généralement, de tout son caractère, a été considérable[1]. C'est d'ailleurs la seule femme, Judith Sidoli à part, qui ait eu une véritable action sur lui[2]; passionné pour la cause nationale, Mazzini n'a éprouvé, à l'égard des femmes, qu'une espèce d'exaltation intellectuelle[3], et, en 1847, il écrivait à sa mère : « Quant à me marier, il ne faut pas y penser, ni avec celle-ci, ni avec celle-là : je suis fiancé à l'Italie. » Une autre influence est celle des jansénistes qui fréquentaient sa famille, les « santi padri » dont parle sa mère[4]. Lamennais n'aura pas, d'ailleurs, une moindre action sur Mazzini avec l'*Essai*, traduit, dès 1819, en italien par le chanoine Tosi, et le *Livre du peuple*, de 1837, a sans doute inspiré les *Doveri dell' uomo*[5]. Mais Mazzini, finalement, n'est pas resté dans le christianisme révélé[6]; il ne restera pas non plus dans la charbonnerie[7], et, s'il a été en relation avec les francs-maçons, il ne l'a pas été lui-même, car il ne pouvait pas partager les vues cosmopolitiques de la maçonnerie. Comme l'a démontré M. Domenico Di Rubbia, il ne l'a utilisée que comme étant l'adversaire de l'Autriche et de la papauté[8]. Son nationalisme l'a, de même, dressé contre le communisme international, mais il s'est servi aussi aussi du mouvement ouvrier et socialiste pour arriver à ses fins politiques[9]. — Est-il possible, dès lors, de faire maintenant, en quelque sorte, la synthèse des idées et de l'action de Mazzini? M. Alessandro Levi l'a tenté dans un livre qui, paru en 1916, a fait l'ob-

d'Italia, 15 mai 1920. Il insiste sur les parents de Mazzini et l'avocat Breganze comme ayant eu une grande influence sur l'esprit de Mazzini enfant.

1. Cf. A. Luzio, *la Madre di Giuseppe Mazzini*. Torino, Bocca, 1919.

2. Cf. les *Lettere d'amore di G. Mazzini*, publiées par le P. Ilario Rinieri et M. Del Cerro. Genova, Libreria editrice moderna, 1922, in-18, xvi-298 p. 10 l.

3. Cf. Egisto Roggero, *Il pessimismo di Mazzini*, dans *Rivista d'Italia*, 15 mai 1921.

4. Cf. Francesco Landogna, *Giuseppe Mazzini, il pensiero giansenistico*. Bologna, Zanichelli, 1921, xvi-102 p., avec l'important compte-rendu de M. Nicastro, dans l'*Archivio storico italiano*, 1921, 2e disp., p. 381-390.

5. Cf. Felice Momigliano, *Lamennais et Mazzini*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 15 septembre 1920.

6. Cf. N. Colajanni, *Preti e socialisti contro Mazzini*. Roma, Libreria politica moderna, 1922, in-18, 55 p. 3 l.

7. Cf. A. Luzio, *Giuseppe Mazzini carbonaro. Nuovi documenti degli archivi di Milano e Torino*. Biblioteca di storia contemporanea, 13. Torino, Bocca, 1920, in-16, 500 p. 24 l.

8. *Giuseppe Mazzini contro la massoneria. Studio storico-critico*. Santa-Maria Vetere, Stabilimento tipografico del « Progresso », 1919, in-18, 111 p. 2 l. 50.

9. Cf. Oliviero Zuccarini, *Influenze mazziniane nel movimento operaio*.

Digitized by Google

jet d'une seconde édition[1], soutenue, si l'on peut dire, par une défense critique parue dans une revue philosophique[2] et par un résumé écrit pour le grand public[3]. M. Levi passe ainsi en revue les conceptions de Mazzini en matière de philosophie, de religion, de morale pure, de politique sociale, nationale et internationale; il montre, d'une part, la cohésion certaine de tous ces principes, et, de l'autre, leur évolution dans l'esprit même de Mazzini, sans nier, d'ailleurs, ce qu'il y a d'un peu précaire, au point de vue rationnel, dans cet ensemble d'idées : « C'est plutôt l'intuition d'un croyant que le système d'un penseur[4]. »

A Mazzini se rattachent directement les Ruffini, à propos desquels M. A. Codignola a écrit une intéressante monographie[5]; puis, plus ou moins indirectement, Garibaldi, dont j'ai moi-même étudié les relations avec la flotte française pendant la guerre entre l'Argentine et l'Uruguay[6]; le P. Bassi, aumônier de l'armée romaine en 1849[7]; la princesse Belgiojoso, sur les relations françaises de laquelle M. A. Augustin-Thierry[8] et Mme Pailleron[9] nous donnent des renseignements curieux; Felice Orsini, dont les *Memorie politiche* ont été réédités[10].

Roma, Libreria politica moderna, 1922, in-18, 39 p. 2 l.; G. Balsamo-Crivelli, *Mazzini e il socialismo*, dans *Battaglie sindacali*, 2 mars 1922.

1. *La Filosofia politica di Giuseppe Mazzini*, 2e éd. Bologna, Zanichelli, 1922, in-18, XIV-316 p. 16 l.

2. *Rivista di filosofia*, juillet-septembre 1921, XIII, p. 248-271.

3. *Giuseppe Mazzini*. Milano, Unione italiana dell' educazione popolare, 1921, in-18, 127 p. 2 l. 50.

4. *Giuseppe Mazzini*, p. 111. — Nous n'avons pas vu : Carlo Cantimori, *Saggio sull' idealismo di Giuseppe Mazzini*. Roma, Libreria politica moderna, 1922, in-18, 342 p. 12 l.; A. Saffi, *Il pensiero politico e sociale di Mazzini*. Forlì, Stabilimento tipografico romagnolo, 1921, in-8°, 40 p. (étude sans doute émanée de l'ancien collègue de Mazzini au triumvirat de la République romaine); Sordello, *Giuseppe Mazzini. La lotta politica*. Roma, Libreria politica moderna, 1922, in-18, 86 p. 3 l.; Francesco De Sanctis, *Mazzini. Cinque lezioni*. Bari, Laterza, 1920, in-8°, 94 p. (extrait du *Cours de littérature italienne de 1874*); C. Aussenda, *Guerrazzi e Mazzini. Studio di critica comparata*. Treviglio, Donzetti, 1921, in-18, 128 p.

5. *Il padre dei Ruffini*, dans la *Rassegna storica del risorgimento*, avril-juin 1922.

6. *Garibaldi et la France en Uruguay (1840-1848)*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 15 février et 15 mars 1920.

7. Cf. Enrico Zironi, *Vita del padre Ugo Bassi narrata al popolo*. Firenze, Salami, 1920, in-18, 115 p.

8. *Augustin Thierry d'après sa correspondance*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1922, p. 580-604.

9. *François Buloz et ses amis*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1922, p. 609.

10. Biblioteca universale, 506-508. Milano, Sonzogno, 1919, 2 vol. in-18, 248 et 104 p.

Digitized by Google

Le grand chef des modérés, Cavour, en dehors des travaux que nous avons signalés à propos de l'évolution économique[1] et de l'ouvrage de M. Paul MATTER, sur lequel nous reviendrons en un compte-rendu spécial[2], n'a pas été l'objet de livres à retenir[3]. Massimo D'AZEGLIO, qui, à certains égards, prépare Cavour, est, au contraire, représenté par trois éditions de ses souvenirs[4]. Nous avons utilisé avec profit celle de la maison Hœpli, bien annotée et préfacée par M. Nunzio VACCALUZZO. Cousin de Balbo, gendre de Manzoni, D'Azeglio a voulu être un « moraliste national », et toutes ses œuvres — romans, récits historiques, mémoires — ont tendu au même but : la formation de l'âme italienne.

Une des grosses erreurs des catholiques français touchant la constitution de l'Italie moderne porte sur le personnel qui y a pris part; ils n'ont pas vu, dans ce personnel estimé révolutionnaire à priori, les nombreux conservateurs, qui, derrière Cavour ou D'Azeglio, ont participé à la grande tâche. Le général Raffaele Cadorna rentre dans cette catégorie. Son fils, l'ex-généralissime Luigi CADORNA, a élevé à sa mémoire un monument imposant sous la forme d'un livre, écrit au moyen des archives familiales et où l'on trouve de nombreux renseignements sur le rôle de l'armée dans la période finale du « Risorgimento[5] ». Après une jeunesse orageuse, le futur envahisseur de Rome devint officier en 1834; il prit part à la guerre de 1841, et, député en 1849, puis sous-secrétaire d'État à la Guerre, il fut chargé de dénoncer l'armistice sardo-autrichien. C'est son frère Carlo, ministre dans le cabinet Gioberti, qui, après le désastre de Novare, fut chargé de négocier avec le maréchal Radetzski un nouvel armistice. Dès lors, Raffaele Cadorna ne cessera plus, sauf de très courtes interruptions, d'appartenir au Parlement, tout en continuant

1. Voir *Revue historique*, t. CXLIV, p. 78-79.

2. *Cavour et l'unité italienne*, t. I. Bibliothèque d'histoire contemporaine. Paris, Félix Alcan, 1922, in-8°, IV-364 p.

3. Nicola Canì, *Camillo Benso di Cavour*. Biblioteca del popolo. Milano, Sonzogno, 1919, in-16, 59 p.; Anna De Mari, *Camillo di Cavour e Ottone di Bismarck*. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1919, in-8°, 34 p. — La traduction du *Cavour* de Treitschke a paru à Florence en 1921.

4. *I miei ricordi*. Edizione integra con l'aggiunta di pagine inedite, 2ª éd. Firenze, Barbéra, 1920, in-18, XV-552 p. 10 l.; *I miei ricordi e scritti politici e lettere*. Biblioteca classica Hœpliana. Milano, Hœpli, 1921, in-18, XL-533 p. 12 l. 50; *I miei ricordi*. Firenze, Salani, 1922, in-18, 570 p. 6 l. — M. Adolfo Colombo a, d'autre part, publié, pour la « Società per la storia del risorgimento italiano, Comitato piemontese », les *Carteggi e documenti diplomatici inediti* du neveu de l'homme d'État, le diplomate piémontais Emanuele d'Azeglio. Torino, tip. Palatino, 1920, in-8°, CLXXX-490 p. 12 l.

5. *Il generale Raffaele Cadorna nel risorgimento italiano*. Milano, Treves, 1922, in-8°, 401 p.

Digitized by Google

de progresser dans la hiérarchie militaire. Lieutenant-colonel en 1859, décoré par Napoléon III après San-Martino, il fut chargé par Ricasoli d'organiser les forces militaires de l'Italie centrale. En 1866, il commandait un corps d'armée pendant la malheureuse campagne contre l'Autriche, puis partait réprimer l'insurrection de Palerme; quoique très fervent catholique, il se trouvait amené à prendre des mesures énergiques contre le clergé sicilien, en particulier contre le clergé régulier. Quatre ans plus tard, il dirigeait l'expédition de Rome, qu'il a d'ailleurs racontée lui-même[1]. De 1873 à 1877, commandant à Turin, il remania tout le système défensif du côté de la frontière française, qui paraissait inquiétante au gouvernement italien. Le général Mezzacapa et ses amis radicaux réussirent à le faire mettre à la retraite, brutalement, le 17 mai 1877. De cette date à sa mort, qui survint le 6 février 1897, il continua de mener une vie fort active, participant à la vie parlementaire et à l'activité des sociétés savantes et charitables du pays. Général à poigne, plus politique que politicien, Raffaele Cadorna, en prenant part aux grandes guerres du « Risorgimento », en réduisant à Florence, à Chieti, à Palerme les oppositions régionales, mérite d'être compté parmi les artisans les plus honorables de l'Italie moderne.

Avec les souvenirs de M. Ferdinando Martini, on pourrait presque croire que le grand-duc de Toscane doit être compté dans cette phalange[2] : du moins, selon l'expression de M. U. Ojetti[3], on peut se permettre d'honorer non seulement ceux qui ont fait l'Italie, mais ceux qui l'ont laissé faire, et l'archiduc Léopold II peut être considéré comme de ceux-ci. M. Martini nous trace, en effet, un portrait assez sympathique de ce prince autrichien : il est vrai que l'oncle de l'auteur était un des ministres toscans de 1859. Précisément, c'est ce qui permet à M. Ferdinando Martini de fournir des détails savoureux sur la Florence d'alors et sur la journée révolutionnaire, si l'on peut dire, du 26 avril 1859. — Un chapitre détaché des souvenirs de M. F. Martini est consacré à des hommes politiques bien différents de ceux qu'il a connus, dans sa jeunesse, à Florence, aux radicaux Guerrazzi et Brofferio[4]. Guerrazzi était un Florentin, ce qui permet à M. Martini de nous donner des détails intéressants sur l'administration de la Toscane depuis le départ de

1. *La Liberazione di Roma*, 1889.

2. *Confessioni e ricordi* (*Firenze granducale*), t. I. Firenze, Bemporad, in-18. 9 l.

3. *Corriere della sera*, 6 juin 1922.

4. *Due dell' estrema. Il Guerrazzi e il Brofferio. Carteggi inediti* (*1859-1866*). Firenze, Le Monnier, 1920, in-8°, 185 p. 12 l. En 1890, M. Martini avait publié l'*Epistolario* de Guerrazzi.

Digitized by Google

Léopold II jusqu'à l'union au Piémont. Guerrazzi était à ce moment-là à Gênes et il écrivait ses inquiétudes à Brofferio, car il entrevoyait comme possible une restauration grand-ducale appuyée par Napoléon III. Les deux amis s'entendent pour critiquer dans leurs lettres la politique des conservateurs au pouvoir : Cavour à Turin, Ricasoli à Florence, et, après avoir été élus tous deux au Parlement de la huitième législature, pour attaquer le cabinet Cavour; plus tard, c'est le cabinet Rattazzi, dont l'imprévoyance a suscité le mouvement garibaldien de Sarnico (mai 1862), qui est l'objet des violences de Guerrazzi, au point de susciter un duel entre le député radical et le ministre de la Guerre Petitti. Brofferio, malade depuis 1865, mourut le 25 mai 1866, laissant son compagnon de lutte encore plus désemparé devant les hésitations et les fautes de la politique italienne. M. Martini n'aime guère, évidemment, les deux radicaux dont il publie les lettres; mais celles-ci constituent un document fort intéressant pour l'histoire de l'Italie de 1860 à 1866.

Pour l'Italie tout à fait contemporaine, nous avons à notre disposition un certain nombre d'éléments biographiques dont il convient de dire quelques mots. En attendant que nous puissions parler des *Mémoires* de M. Giolitti[1], nous devons signaler les extraits de ses discours, présentés par M. Luigi Salvatorelli dans la collection « Il pensiero politico moderno[2] ». C'est en 1882 que M. Giolitti est entré dans la politique, et qui sait si cet octogénaire ne reviendra pas encore au pouvoir? Ses dictatures multiples s'expliquent non pas par la valeur de ses idées personnelles, mais par les difficultés de toute espèce qui ont assailli l'Italie contemporaine et que M. Giolitti a su résoudre par des moyens d'opportunisme. En particulier, la neutralité gouvernementale en matière de conflits sociaux a toujours paru systématique dans les divers gouvernements présidés par M. Giolitti qui, cependant, n'a pas craint de s'appuyer sur l'extrême-gauche, de solliciter le concours de socialistes qualifiés, d'installer en Italie le suffrage universel. Empiriste, M. Giolitti a caractérisé lui-même sa méthode dans un discours qui date de 1901 : « Il mio sistema, apparentemente semi rivoluzionario, sarà il solo veramente conservatore. » Mais l'empirisme gouvernemental a permis la création ou la continuation des groupements qui, à droite ou à gauche, refusaient de se soumettre à la discipline nationale.

1. Une édition française en a paru par les soins de Mme Carrère (Paris, Plon, 1922, in-8°). Nous y reviendrons.

2. *Giolitti*. Milano, Casa editrice Risorgimento Caddeo e C., 1920, in-18, XXVIII-108 p. — Voir également sur M. Giolitti l'activité très pénétrante de M. C. Barbagallo dans *Rivista d'Italia*, 15 août 1920.

Digitized by Google

M. Sidney Sonnino, disparu récemment, paraissait, au contraire de M. Giolitti, posséder une doctrine politique à laquelle ses façons distantes donnaient une sorte d'allure doctrinaire. MM. G. Rabizzani et G. Rubbiani ont bien montré comment Sonnino se rattache au mouvement centriste florentin[1]. Sa vie parlementaire a commencé, comme celle de M. Giolitti, en 1882; ministre en 1893 dans un cabinet Crispi, il prit pour la première fois en 1906 la présidence du Conseil. En politique intérieure, il s'est montré assez ferme et même autoritaire. En matière extérieure, il a été un fervent triplicien, il s'est toujours révélé partisan de la diplomatie secrète, et si, pendant la grande guerre, il a servi la politique de l'Entente, il ne l'a fait qu'en vue d'agrandir sa patrie, dans un sentiment très puissant d'orgueil national et avec la méthode étroite qui devait trouver sa sanction dans la chute du cabinet Orlando, où il détenait le portefeuille des Affaires étrangères (19 juin 1919).

M. Salandra, qui a joué un rôle considérable au début de la guerre, a publié lui-même ses *Discorsi della guerra*[2]. Patriote et chrétien, on y trouve les idées maitresses d'un des chefs de la droite, qui n'a introduit son pays dans l'immense conflit qu'au nom de l' « égoïsme sacré », pour reprendre l'expression de son fameux discours adressé au personnel des Affaires étrangères le 18 octobre 1914. Dans son recueil, on retrouve ceux qu'il prononça le 3 décembre 1914 sur la neutralité armée, le 20 mai 1915 sur les pleins pouvoirs, etc. Mis en minorité à propos de l'offensive autrichienne dans le Trentin, en juin 1916, M. Salandra ne cessa pas pour cela d'agir en faveur de la guerre contre les Empires centraux et même, dans son discours de Bari du 7 mai 1921, au cours de sa campagne électorale, il insistait sur les fruits de la paix obtenue grâce à la victoire.

En dehors de quelques socialistes groupés autour de Leonida Bissolati[3], peu d'hommes politiques de l'extrême-gauche ont été

1. *Sonnino.* Collection « Il pensiero politico moderno ». Milano, Casa editrice « Risorgimento » Caddeo e C., 1920, in-18, XI-134 p. Cf. V. Riccio, *Sonnino*, dans *Rivista d'Italia*, 15 novembre 1920. — M. Amedeo Giannini vient de faire paraître les *Discorsi per la guerra* de Sonnino (Foligno, Campitelli, 1922. 10 l.); cf. *Corriere della sera*, 10 novembre 1922. — Sur M. Orlando, en dehors du livre que nous signalerons plus loin de M. L. Hautecœur, p. 242. cf. Mario Ferrara, dans *Italia che scrive*, novembre 1922.

2. *I discorsi della guerra con alcune note.* Milano, Treves, 1922, in-8°, XVI-209 p.

3. Nous n'avons pas reçu : Ferruccio Rubbiani, *Il pensiero politico di Leonida Bissolati.* Firenze, Battistelli, 1921, in-18, 240 p. 8 l. Cf. R. Caggese, *Leonida Bissolati*, dans *Rivista d'Italia*, 15 mai 1920.

Digitized by Google

favorables à la guerre. L'une des plus fortes personnalités du socialisme italien traditionnel, M. Filippo TURATI, s'est raconté lui-même en réunissant dans un volume ses principaux articles parus dans la revue toujours active la *Critica sociale*[1]. Il y apparaît, lui aussi, comme un empirique, mais un empirique animé par un idéal supérieur, qui essaye d'adapter le socialisme à l'Italie, en dépit de l'hostilité de la bourgeoisie apeurée et des violences « anarcoïdes » de la plèbe ignorante; hostile à la guerre, sans doute, mais sympathique à la grandeur de la nation, M. Turati se montre, dans ses dernières manifestations d'écrivain et de parlementaire, un critique avisé de la paix de Versailles et du programme maximaliste des soviets : rien ne montre mieux la force de son esprit politique que la réalisation actuelle des pronostics dont est remplie la *Critica sociale*. — M. Gerolamo LAZZERI a complété le précédent recueil par un choix de textes et de discours émanant de M. Turati, avec une bonne préface consacrée à celui que M. Salucci qualifiait d'un « artiste du socialisme ». Il y explique les raisons qui ont fait passer M. Turati de sa primitive intransigeance au pragmatisme politique et sa situation parmi les « neutralistes » de 1915; il rattache l'idée centrale du discours du 26 juin 1920 — le fameux « Rifare l'Italia » — à tout l'ensemble du système turatien, où l'avènement du socialisme n'est considéré comme possible que dans une Italie forte et démocratique[2].

L'antithèse du « turatisme » et du « giolittisme » est fournie par le personnel du « fascisme ». Nous aurons l'occasion de revenir sur M. Mussolini[3]; disons dès maintenant que l'essentiel de l'idéologie fasciste provient du nationalisme, dont l'apparition date d'une vingtaine d'années et dont M. VALLIS, à propos d'un des *leaders* nationalistes, M. Enrico Corradini, a ébauché une esquisse[4]. — Beaucoup d'hommes sont morts pour l'idéal nationaliste. M. R. DEMOGNE a ainsi raconté la carrière de Jacques Vénézian[5], un Triestin, qui s'était fait naturaliser Italien, participa à la fondation de la

1. *Trent' anni di Critica Sociale*. Bologna, Zanichelli, 1921, in-18, 345 p. 16 l. Ce recueil a été préparé par M. Alessandro Levi.

2. *Filippo Turati con una copiosa scelta di pagine dagli scritti e dai discorsi parlamentari*. Collection « Il Pensiero politico moderno ». Milano, Casa editrice « Risorgimento » Caddeo e C., 1921, in-18, 229 p. 6 l. Joindre : G. Marotti, *Filippo Turati*, dans *Rassegna internazionale*, juin-juillet 1922.

3. Dans la « Biblioteca di propaganda e cultura fascista » est parue une édition de ses *Discorsi politici*. Roma, Tipografia del « Popolo d'Italia », 1921, in-18, 206 p.

4. *Un impérialiste italien : Enrico Corradini*, dans la *Grande Revue*, octobre 1922.

5. *Un patriote italien*, dans *Études italiennes*, octobre 1921.

Digitized by Google

Société « Dante Alighieri », enseigna aux Universités de Camerino et de Bologne, et, comme lieutenant de réserve, fut tué le 20 novembre 1915. — Nazario Sauro eut un autre sort. M. Carlo PIGNATTI-MORANO a exposé la vie et la mort de ce héros dans un livre de type hagiographique, mais nourri de documents et de renseignements fort intéressants[1]. Né à Capodistria le 20 septembre 1880, capitaine de grand cabotage en 1904, Sauro partait dès septembre 1914 pour l'Italie, en disant, dans son dialecte vénitien : « Xe l'ora nostra » ; il évitait ainsi d'être mobilisé dans l'armée autrichienne et, bientôt, il était utilisé dans la flotte italienne. Nous ne rappellerons pas les opérations variées, délicates, auxquelles il prit part. C'est au cours d'une de celles-ci que l'échouement du *Pullino*, le sous-marin où il était embarqué, le fit tomber aux mains des Autrichiens. Son procès fut rapidement mené : sa mère et sa sœur furent convoquées au conseil de guerre, et il y eut là des scènes vraimemt tragiques, car les deux femmes eurent assez de volonté pour nier que ce fût Nazario Sauro qu'on leur présentait. Il fut pendu, criant encore « Vive l'Italie, mort à l'Autriche », et enseveli dans une bière sans couvercle, horreurs qui rappellent celles que les Autrichiens commirent, en 1849, contre le garibaldien Ugo Bassi[2].

1. *La vita di Nazario Sauro e il martirio dell' eroe dai documenti ufficiali del processo.* Milano, Treves, 1922, in-8°, XI-223 p. Cf. le compte-rendu de F. Geraci dans *Rivista marittima*, avril 1922.

2. Nous donnons ici en bloc quelques indications touchant les grands étrangers qui ont été en rapport en Italie dans la période considérée : André Chénier, dont M. Pierre de Montera a étudié les relations avec nombre d'Italiens (*Nouvelle Revue d'Italie*, 25 février, 25 mars, 25 mai 1921); Paul-Louis Courier, dont les *Lettres d'Italie* vont être rééditées par M. P. de Bétouzet; Stendhal, qui est toujours l'objet de travaux importants (cf. Ettore Allodoli, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 15 décembre 1920, où est publiée une lettre intéressante sur la littérature italienne en 1825; Jean de Pierrefeu, à propos de la *Chartreuse de Parme*, dans le *Journal des Débats*, 20 septembre 1922); Sainte-Beuve, dont le *Voyage en Italie, notes inédites*, a été récemment publié (Paris, Crès, 1922, in-18. 6 fr. 60); Balzac, qui a fait l'objet d'un travail de M. Giuseppe Gigli (*Balzac in Italia*. Milano, Treves, 1920. Cf. le compte-rendu de M. M. Muret, dans le *Journal des Débats*, 19 août 1921); Prosper Mérimée, dont les voyages en Italie, en particulier en 1859, ont été exposés par M. Arthur Chuquet à l'Académie des sciences morales et politiques, séance du 25 septembre 1920; Ernest Renan, dont on a publié les lettres italiennes de 1849 dans la *Revue de Paris*, 15 mars 1921. — Pour les écrivains anglais, cf., pour Swinburne, Mme Charlotte Renauld, *Charles-Algernon Swinburne et l'Italie*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 15 octobre 1920 (le poème *Song of Italy*, de 1867, a été écrit après une entrevue avec Mazzini); pour Byron, Corrado Zacchetti, *Lord Byron e l'Italia*. Palermo, Biblioteca Sandron di scienze e lettere, 1920, in-18, VIII-124 p. 7 l., et Roger Boutet de Monvel, *Lord Byron en Italie*, dans la *Revue de la semaine*, 30 décembre 1921 et

Digitized by Google

HISTOIRE PAR PÉRIODES. — XVIIIe SIÈCLE-1815. — M. Francesco LEMMI a publié un groupe intéressant de documents sardes : ce sont les dépêches écrites, depuis la convocation des États-Généraux jusqu'à la paix de Paris du 5 mai 1796, par le comte de Front, à Londres; le marquis de Brenn, à Vienne; le comte Fontana et le marquis Di Parella, à Berlin; comme les dépêches du marquis de Cordon, qui représentait la Sardaigne en France, ont été déjà publiées, on trouvera dans le présent recueil seulement quelques-unes des dépêches du secrétaire Porta, resté à Paris après le départ de l'ambassadeur et jusqu'à la chute de Louis XVI[1]. Ces documents, qui ont un véritable intérêt pour l'histoire de l'Europe, en offrent également un pour celle de l'Italie, car il est important de se rendre compte de quelle façon étaient interprétés dans les milieux officiels sardes les événements de la Révolution française. — M. R. LATOUCHE a fait connaître au Congrès des sociétés savantes de 1922, d'après la correspondance de l'intendant Mattone di Benevello, dans quelles conditions le comté de Nice a été conquis par la France en 1792[2].

M. Vittorio ADAMI a raconté pourquoi et comment l'archiduc Ferdinand fit arrêter les ambassadeurs français Sémonville et Maret en 1793[3].

Au moyen des papiers du vice-podestat de Feltre, Andrea di Francesco Vitturi, et du journal tenu par le cousin de celui-ci, Pietro di Andrea Marcello, M. J. BRATTI a brossé un très vivant tableau de la vie à Venise à la fin du XVIIIe siècle[4]. — M. J. CHIUPPANI a retracé l'un des épisodes de la décomposition de la république vénitienne[5].

7 janvier 1922. — Pour les écrivains allemands, cf. Jean Bourdeau, *Schopenhauer en Italie*, dans le *Journal des Débats*, 4 novembre 1920.

1. *Diplomatici sardi del periodo della Rivoluzione (1789-1796)*. Extrait des « Miscellanea di storia italiana della R. Deputazione sovra gli studi di storia patria per le antiche provincie de la Lombardia », III, t. XIX. Torino, Collegio degli Artigianelli, 1920, in-8°, 36 p.

2. Cf. la *Révolution française*, avril-juin 1922, p. 147-148. — Nous n'avons pas vu : C.-F. Savio, *la Vita saluzzese dal 1792 al 1804 nel diario di Giuseppe Poeti*. Saluzzo, Bovo e C., 1921, in-8°, 234 p. 10 l.

3. *Un' operazione di polizia diretta dall' arciduca Ferdinando nel 1793 : l'arresto di Sémonville e Maret, ambasciatori francesi*. Extrait du *Periodico della Società storica comense*, t. XXIV. Como, Ostinell, 1921, in-4°, 69 p.

4. *La Fine della Serenissima*, dans « Miscellanea di storia veneta edita per cura della R. Deputazione di storia patria ». Venezia, 1917, I-VIII, 1-233 p. — Cf. R. Cessi, *la Crisi agricola negli stati veneti a metà del secolo XVIII*: Venezia, R. Deputazione, etc., 1921, in-8°, 50 p.

5. *I Veneti traditi e il Congresso di Bassano del 1797*, dans *Nuovo Archivio veneto*, janvier-juin 1920.

Digitized by Google

En étudiant la situation de l'Église dans l'archiduché de Toscane au XVIII[e] siècle, M. Niccolò Rodolico a été amené à s'occuper de l'importante personnalité du fameux évêque de Pistoie, Scipione Ricci : de là un curieux volume, qui est plutôt un recueil d'essais qu'un livre[1], mais qui intéresse à l'histoire du jansénisme en Italie. Le groupe de théologiens qui s'est organisé autour de Ricci, les *Novelle letterarie*, la *Gazzetta ecclesiastica*, l'Académie des saints apôtres Pierre et Paul, les *Annali ecclesiastici*, les rapports de Ricci avec le chanoine français Gabriel de Bellegarde, qui a été son fournisseur de livres, et l'abbé Clément, le futur évêque constitutionnel de Versailles, ont été étudiés avec soin par M. Rodolico. Celui-ci montre les sympathies des jansénistes italiens pour les nouveautés françaises : nationalisation des biens du clergé, lutte contre les réguliers, constitution civile du clergé, et si quelques-uns d'entre eux, comme l'évêque de Noli, Mgr Solari, firent machine en arrière, Ricci resta en relations suivies avec l'abbé Grégoire. Ainsi, le jansénisme s'associe-t-il, très nettement, en Italie, avec le radicalisme politique[2] ; la démocratie ne lui fait pas peur, et il voit dans l'invasion française une punition des mauvais princes et des prêtres hypocrites. Ainsi Ranza fera-t-il du Christ un jacobin et fondera-t-il l'*Amico del popolo, giornale repubblicano evangelico*, Poggia dirigera-t-il le *Repubblicano evangelico*. Les jansénistes modérés eux-mêmes demandent que l'État surveille l'enseignement donné par l'Église, s'occupent, en 1797, de réunir un synode national et, quand Rome tombe sous les coups des Français, entrevoient la possibilité de fonder une Église nationale. C'est que le jansénisme italien est très dur pour la papauté, et Ricci lui-même s'est abouché avec Saliceti, commissaire de la France à Rome, pour la suppression des congrégations romaines.

Il faut se rendre compte de tout ce mouvement d'idées dans l'Italie du XVIII[e] siècle pour comprendre la facilité relative avec laquelle la France allait lui imposer sa domination. A Parme, c'est un Français même, Guillaume du Tillot, qui, en y appliquant les thèses du mercantilisme industriel, avec quelques velléités physiocratiques, détermine un progrès économique où la bourgeoisie se taille une

1. *Gli amici e i tempi di Scipione dei Ricci*. Firenze, Le Monnier, 1920, in-18, XII-239 p. 6 l. 50. — Cf. un travail analogue de M. Rota, paru il y a quelques années, sur *Il Giansenismo in Lombardia e i prodromi del Risorgimento*, dans *Studi in onore di G. Romano*. Pavie, 1901. — On a noté dans ce *Bulletin* ce qui rattache Manzoni et Mazzini au jansénisme.

2. Cf. E. Rota, *G. Poggi e la formazione psicologica del patriota moderno*, dans *Nuova rivista storica*, mai-août 1922. — Nous n'avons pas vu le t. III

Digitized by Google

large part[1]. Ces facteurs matériels et idéologiques s'épaulent dans l'histoire du « Risorgimento », et si leur action convergente est indéniable, du moins n'est-il pas toujours aisé de l'analyser. C'est ce qu'a essayé de faire, en partie, et sans y réussir bien nettement, M. R. PETIET[2]. Tout l'effort des historiens qui s'attelleront à l'étude de la domination française en Italie devra tendre à cette analyse.

On ne le retrouve pas dans le livre, mal composé, écrit à la diable, rempli d'anecdotes un peu longues, mais aussi de citations assez démonstratives, de Mme (?) Jehan D'IVRAY sur la *Lombardie au temps de Bonaparte*[3]. — Une des sources indispensables pour cette période est constituée par les procès-verbaux des assemblées législatives, éditées par MM. C. MONTALCINI et A. ALBERTI[4]. — Une autre l'est par les journaux, parmi lesquels les feuilles semi-officielles publiées par les Français, comme le *Courrier de l'armée d'Italie*[5]. D'ailleurs, avant de songer aux synthèses prématurées, il convient sans doute de faire des sondages approfondis dans chaque région[6].

de R. Caggese, *Firenze dalla decadenza di Roma al Risorgimento d'Italia*. Firenze, Bemporad, 1921, in-18, 600 p. — Voir la note mise par M. B. Sancholle-Henraux en tête des notes de voyage du chevalier Luigi Angiolini, diplomate toscan, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 25 novembre 1921.

1. Umberto Benassi, *Guglielmo du Tillot. Un ministro riformatore del secolo XVIII*, 3e partie. Parma, Reale Deputazione di storia patria, 1921, in-8°, 188 p. — Pour Rome, il n'y a rien à signaler en dehors des billets sans importance du cardinal de Bernis, publiés, d'ailleurs, très soigneusement par MM. M. Mignon et H. Buriot-Darsiles dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 25 juin et 25 juillet 1921, et du livre du cardinal Gasquet, *Great Britain and the Holy See, 1792-1806*. Rome, Desclée, 1919, in-8°, 59 p., que nous n'avons pas reçu. — Pour Naples, cf. l'étude de M. A. Mathiez sur *Un Italien jacobin : le chevalier Louis Pio*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 25 janvier 1921.

2. *Influence de la Révolution française sur le « Risorgimento »*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 25 mars et 25 avril 1922. — Cf., comme tableau général de la domination française en Italie, un article de M. Trevelyan dans le numéro spécialement édité par le *Times* pour le centenaire de Napoléon Ier, le 5 mai 1921 (p. x-xi), et le chapitre de M. H. Rose dans la *Cambridge modern history*, t. VIII, chap. xviii, p. 553-593.

3. Paris, Crès, 1919, in-8°, 367 p. 7 fr. 50.

4. *Assemblee della repubblica cisalpina*, t. III-IV. Reale Accademia dei Lincei. Bologna, Zanichelli, 1919, in-8°, 919 et 924 p. — Nous reviendrons plus en détail sur cette importante publication.

5. Cf. Georges Bourgin, *les Journaux de Bonaparte en Italie*, dans *Revue des Études napoléoniennes*, mai-juin 1922. — M. Lacour-Gayet a montré à l'Académie des sciences morales et politiques comment, en 1800, Bonaparte, général-journaliste, devint membre de l' « Institut national cisalpin », qui est l'ancienne « Académie de Bologne » et sera, en 1802, l' « Institut national italien ».

6. A signaler : Henry Morel-Journel, *la Politique de Bonaparte en pays*

Digitized by Google

La réaction de 1799 amorce les fusions futures, grâce au départ forcé et à l'exil des patriotes : M. N. Ferorelli a ainsi suivi de Naples en Lombardie les révolutionnaires menacés par les juntes bourboniennes[1]. C'est à Milan, en effet, que la main de Bonaparte va rallumer de nouveau le foyer unitaire de la péninsule. — M. Albert Pingaud, l'historien si pénétrant de la République italienne[2], a placé les jalons d'une histoire du royaume d'Italie qu'il doit nous donner : il en a étudié le cadre géographique, l'organisation constitutionnelle et le personnel politique[3]; dans la participation des corps italiens à la guerre contre l'Autriche en 1805, il voit une sorte de première guerre d'indépendance, aboutissant à une conquête nettement nationale, celle de la Vénétie[4]. Il faudra, pour que M. Pingaud achève la tâche que nous attendons de son activité, un grand labeur : les archives locales sont riches et les travaux de détail commencent à abonder[5].

Un révolutionnaire italien, Angeloni, appellera Napoléon le « parricide[6] ». C'est pourtant à lui que songent quelques conspira-

occupé, d'après des documents recueillis à Vicence. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1921, in-18, VIII-66 p. 6 fr.; E. Cortesi, *Invasione francese nelle Romagne. Il triennio repubblicano a Ravenna.* Aquila, Officine grafiche Vecchioni, 1921, in-8°, 44 p.; Mary Maxwell Moffat, *Eleonora Fonseca and the napolitan revolution of 1799*, dans *The Quarterly Review*, avril 1921 : B. Paolillo, *Barletta nel 1799.* Barletta, Dellisanti, 1921, in-8°, 80 p.; Bianca Caputo, *la Terra di Bari nel 1799.* Bari, Pansini, 1922, in-8°, 124 p.

1. *I patriotti dell' Italia meridionale rifugiati in Lombardia del 1796 al 1806.* Extrait de l'*Archivio storico per le provincie napoletana*, 1919, in-8°, 66 p. (avec une introduction bizarre, qui situe à l'année 1559 les débuts du « Risorgimento »).

2. Cf. Ch. Schefer dans le *Journal des Débats*, 26 mai 1920; Armand Barosi, *Bonaparte président de la République italienne*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, août 1921.

3. *Le Premier royaume d'Italie.* I : *les Institutions;* II : *les Hommes*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 15 décembre 1920, 25 mars, 25 avril, 25 mai 1921. — Cf. l'article du même dans la *Revue des études napoléoniennes.*

4. *La Guerre de 1805 en Italie*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 25 avril et 25 mai 1922.

5. Cf., pour les journaux, G. Bustico, *la Direzione di un periodico durante il regno d'Italia*, dans *Rivista d'Italia*, 15 avril 1861, et Paul Desfeuilles, *le Goût français à la fin du Consulat et les Italiens d'après la « Domenica »*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 15 octobre 1920; — pour le théâtre, G. Bustico, *la Censura teatrale a Novara durante il periodo napoleonico*, dans *Rassegna storica del risorgimento*, octobre-décembre 1920; — pour l'histoire locale, cf. U. Lenzi, *Napoleon a Bologna (21-25 juin 1805).* Bologna, Zanichelli, 1921, in-18, 205 p. 9 l.; A. Campanini, *la Pace di Lunéville festeggiata a Reggio nell' Emilia.* Reggio, Cooperativa Lavoranti, 1921, in-8°, 30 p.; Anna Kulischioff-Casotti, *Reggio e il suo dipartimento sotto il primo regno italico (1805-1814).* Reggio, Cooperativa Lavoranti, 1919, in-8°, 111 p.

6. R. Manzoni, *I esuli italiani nella Svizzera*, p. 64.

Digitized by Google

teurs italiens de 1814[1], et ce n'est pas vers l'Italie, en effet, qu'il cingle, en quittant l'île d'Elbe[2]. Mais sa ruine va entraîner celle du rêve italien, et deux victimes en marquent l'écroulement : en 1814, le ministre Prina, dont la mort est racontée dans les lettres d'Andrea Borda à la famille Gallotta[3]; en 1815, Murat, dont M. Giuseppe Fiore expose le programme, inséré dans la fameuse proclamation de Rimini[4].

1815-1848. — L'Italie redevenait en 1815 une simple expression géographique, modelée par les diplomates du Congrès de Vienne[5]. Les pays du Nord et du Sud retombaient au pouvoir des dynasties anciennes. M. Arturo Segre, au moyen des papiers du ministre sarde Alessandro di Vallesa, a montré ce qu'avait été la restauration en Piémont[6]. Vallesa — Vallaise, si l'on traduit en français — travailleur et ferme, s'est trouvé en présence de problèmes difficiles : l'agitation des partis en Italie, les ambitions contradictoires des puissances en Europe, le déficit financier et la menace génoise en Piémont, puis la participation de l'armée sarde à la guerre contre la France, l'expulsion, qui en fut la conséquence, de tous les Français des États de Sardaigne, la réintégration au Piémont de toute la Savoie, telles sont les questions qu'il lui a fallu traiter et qu'il a, somme toute, heureusement résolues. Parmi les documents publiés par M. Segre figurent de curieuses lettres écrites de Paris par l'ambassadeur Alfieri di Sostegno, de Vienne par Marzano, de Gênes par Collegno, de Lombardie par le chevalier Veggi, et un relevé dressé par la police des personnes suspectes de Gênes et des deux « Riviera ». — On trouvera moins de choses pour l'Italie du centre dans l'étude de Mme Adele Curti sur le duché de Parme[7] et dans le travail de

1. M. Mazziotti, *l'Affecta del trono d'Italia a Napoleone I esule a l'Elba*, dans la *Rassegna storica del Risorgimento*, janvier-mars 1920.

2. Cf. A. Chuquet, *le Départ de l'île d'Elbe*. Paris, Leroux, 1921, in-8°, chap. IV. — Sur l'Italie en 1814-1815, voir A. Berlam, *Gioachino Murat. Schizzo storico*. Monfalcone, Corsi, 1922, in-16, 102 p.

3. G. Gallavresi, *Il carteggio intimo di Andrea Borda*, dans *Archivio storico lombardo*, mars 1921.

4. *A la ricerca della paternità del proclamo di Rimini di G. Murat*. Avellino, Pergola, 1920, in-8°, 24 p. 2 l.

5. C. André Maurel, *la Rive gauche du Rhin et le royaume de Naples au Congrès de Vienne*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 15 septembre 1920.

6. *Il primo anno del ministero Vallesa (1814-1815). Saggio di politica Sarda, interna ed estera nel primo anno della Restaurazione*. Extrait de la *Biblioteca di storia italiana recente*, t. X. Torino, Tipografia degli Artigianelli, 1921, in-4°, 411 p. (dont 124 p. de texte, le reste de documents).

7. *Alta polizia, censura e spirito pubblico nei ducati parmensi, 1816-1829*, dans *Rassegna storica del Risorgimento*, juillet-septembre 1922.

Digitized by Google

M. Armando Codolini sur le « Buon governo » romain[1]. — Il y a quelques éléments utilisables, d'autre part, dans le gros volume consacré par M. Gino Arias au problème du « Mezzo giorno », en particulier des statistiques démographiques d'un certain intérêt pour l'histoire[2].

Contre la réaction menée par les princes allaient travailler les sociétés secrètes[3], aboutissant à l'explosion carbonarique de 1820-1821. La première étincelle s'allume dans le Midi[4]. mais c'est au Piémont que le feu paraît d'importance, et le centenaire du mouvement a suscité en 1921 l'apparition d'un certain nombre de travaux[5]. M. Pietro Egidi, dans une substantielle étude, analyse les conditions des classes sociales en Piémont, les idées des groupements libéraux, le rôle de Marie-Thérèse d'Autriche et de l'écuyer Cordero de Roburant à la cour royale, et fait un récit sommaire de la révolution de mars 1821[6]. Cette révolution avait été précédée au milieu du mois de janvier par des désordres, dont les étudiants furent responsables, au théâtre d'Angennes et à l'Université, et qui permirent à l'opposition libérale de s'organiser[7]. — Deux des acteurs du drame piémontais nous ont laissé leurs souvenirs, d'un grand intérêt pour leur psychologie propre et l'interprétation même des événements. L'un est Santorre di Santarosa; l'infati-

1. *L'Amministrazione pontificia del Buon Governo.* Extrait de *Gli archivi italiani.* Siena, Lazzeri, 1920, in-8°, 73 p.

2. *La Questione meridionale.* T. I : *le Fondamenta geografiche e storiche del problema. L'emigrazione.* Bologna, Zanichelli, s. d., [1921,] in-8°, XII-518 p.

3. Cf. Francesco Lemmi, *Uno Sciopero della fame nelle prigioni di Roma nel 1819.* Torino, Bocca, 1922, in-8°, 19 p.: G. de Ninno, *I carbonari di Cassano-Murge nel risorgimento italiano (1814-1830).* Bari, Pansini, 1921, in-8°. 52 p.; Carlo Nardi, *la Vita di Francesco Salfi (1759-1832),* dans *Rassegna storica del Risorgimento,* avril-septembre 1920.

4. Cf. M. Schipa, *Cause e importanza della rivoluzione napoletana del 1820,* dans *Archivio storico per le provincie napoletane,* 1920, fasc. 1-2; A. Lucarelli, *Acquaviva delle Fonti nel rivolgimento napoletano del 1820-1821, notizie e documenti.* Bari, Società tipografica pugliese, 1921, in-8°, 53-XXXVII p.

5. Nous n'avons pas reçu : Alfredo Comandini, *Il 1821 : commemorazione centenaria.* Milano, Treves, 1921, in-8°, 102 p.; Alessandro Luzio, *la Rivoluzione piemontese nel 1821.* Torino, Parana, 1921. 10 l. — Cf. également U. Tegani, *Cronache di cent' anni fa,* dans le *Corriere della sera,* 20 novembre 1921.

6. *La Rivoluzione piemontese del 1821.* Viterbo, Cooperativa tipografica Unione, 1921, in-8°, 32 p. 3 l.

7. Pietro Egidi, *I moti studenteschi di Torino nel gennaio del 1821.* Torino, 1922, in-4°, 146 p.

Digitized by Google

gable M. Alessandro Luzio a publié, le traduisant d'après l'original français, le fameux texte rédigé dès 1821 en réponse à l'histoire tendancieuse de Beauchamp[1]. Les notes de l'éditeur sont très intéressantes, et il a ajouté à l'ouvrage de Santarosa des jugements portés par Cousin en 1838 et 1857 sur son ami italien; tout en constatant l'échec de l'entreprise tentée par Santarosa, Cousin la jugeait utile, car « l'arbre ne tombe pas au premier coup ». — M. A. Colombo, d'autre part, a publié, d'après un manuscrit recopié par Gioberti et l'original des archives Santarosa, un ouvrage inédit du patriote piémontais, dont le titre indique les tendances : *Delle speranze degli Italiani*, et qui se rattache à la lignée des ouvrages de Gioberti et de Balbo[2]. Cet écrit, composé de 1816 à 1820, a comme thèse centrale cette idée que l'Italie, qui a enseigné la civilisation aux hommes, ne devrait être asservie à personne. Dur pour la France et pour l'Autriche, Santarosa prêche aux Italiens l'unification de leur pays sous le sceptre d'un prince savoyard, qui profiterait de la situation pour battre les Autrichiens. Ainsi, ce livre, tout bouillonnant de patriotisme, est comme le programme de la révolution de 1821. — Charles-Albert de Carignan était le prince auquel songeaient les libéraux piémontais. Les a-t-il trompés, se sont-ils trompés sur son compte? Le débat reste toujours engagé, mais il est intéressant de relire les *Memoriali* du prince lui-même, réédités par M. G. Gallavresi[3]. Cette « autodéfense[4] », écrite originairement en français, comprend plusieurs textes datant de 1821 et 1839, auxquels l'éditeur a joint des documents complémentaires, en particulier un récit de Rodolphe de Maistre, écrit, en quelque sorte, sous la direction de Charles-Albert. Le prince veut rejeter sur les étrangers, le Français Dalberg et l'Espagnol Bardaxi, et sur les clubs genevois la responsabilité des événements; il affirme très fortement que les libéraux piémontais, sans doute, sont venus le mettre au courant de leurs projets, mais qu'il les a engagés très vivement à ne pas aller outre; il avoue d'ailleurs qu'il a mis au courant des menées révolutionnaires le ministre de la Guerre, et, personnellement, il est resté en expectative jusqu'au moment où il s'est retiré sur Novare; s'il

1. *La Rivoluzione piemontese nel 1821, coi ricordi di V. Cousin sull' Autore.* Milano, G.-B. Paravia, s. d., [1920,] in-18, xv-220 p. 10 l.

2. Collection « Risorgimento ». Milano, Casa editrice « Risorgimento », 1920, in-18, lxxxiii-123 p. Cf. l'important article de M. Pietro Silva, *I moti del 1821*, dans *Corriere della sera*, 22 mai 1921.

3. Carlo-Alberto di Savoia, *Memoriali. Collezione di memorie*, n° 13. Milano, Facchi, s. d., in-18, 207 p.

4. C'est l'expression de M. Pietro Silva (*l'Autodifesa d'un principe*) dans un autre article du *Corriere della sera*, 21 janvier 1922.

Digitized by Google

n'a pas attaqué les rebelles, c'est qu'il n'en avait pas reçu l'ordre du roi qui venait d'abdiquer; s'il a concédé la charte espagnole aux libéraux, il ne l'a fait que sous réserve de l'approbation du nouveau souverain et, roi lui-même, il n'a accordé aucune amnistie aux condamnés de 1821. Tel est le contenu de ce plaidoyer singulier, où, tout de même, il y a des réticences, des interprétations toutes naturelles chez l'homme qui disait : « Je suis entre le poignard des carbonari et le chocolat des Jésuites » : toute sa psychologie explique ainsi l'échec du mouvement qui gravitait autour de lui.

Dix ans d'absolutisme, et de nouveaux troubles éclataient en Italie. Ils se produisirent surtout en Romagne. M. Albano SORBELLI a publié quelques documents se rattachant à l'activité révolutionnaire de la « Consulta legislativa » de Bologne, en liaison avec les comités du gouvernement provisoire des provinces d'Urbin et de Pesaro en mars 1831[1]. — M. Guido BELLENGHI a rappelé, après M. G. Sforza[2], et non sans de nombreuses erreurs de détail, le rôle du frère aîné de Napoléon III dans les événements romagnols : ce jeune carbonaro avait été assez naïf pour adresser à Grégoire XVI un appel où il lui demandait l'abandon du pouvoir temporel[3]. — Dans les petits duchés, Ciro Menotti essaie, de son côté, de briser le joug des Este à Modène; M. G. RUFFINI a ajouté quelques détails à ce qu'on savait à cet égard[4]. — Du Piémont, enfin, partent, à la même époque, quelques libéraux qui ont peu de confiance dans celui qu'ils estiment le « traître de 1821[5] ». — Ce n'est qu'en 1833 que les révolutionnaires napolitains font parler d'eux, avec la conjuration Rosaroll, sur laquelle M. le sénateur Matteo MAZZIOTTI nous renseigne abondamment, encore que les archives de Naples ne con-

1. *La Consulta legislativa nel governo delle provincie unite del 1831.* Bologna, Stabilimenti poligr. riuniti, 1921, in-8°.

2. Giovanni Sforza, *Un fratello di Napoleone III morto per la libertà d'Italia. Nuovi studi.* Lucca, Baroni, 1920, in-8°, 68 p.

3. *Napoleone Luigi Bonaparte (1804-1831). Note biografiche.* Firenze, Vallecchi, 1921, in-18, 107 p.

4. *Un contributo agli studi della Congiura estense di Ciro Menotti*, dans la *Rassegna storica del Risorgimento*, 1920. — Cf. A. Villani, *le Vicende di una sottoscrizione per onorare la memoria di Ciro Menotti a Parigi*, dans *Studi di storia... in onore di Naborre Campanini.* Reggio d'Emilia, 1921, in-8°.

5. Cf. A. Klüger, *Alcune notizie sul Piemonte e sui cospiratori e profughi italiani del 1830-1831*, dans *Rivista d'Italia*, 15 février 1921. — Nous pouvons signaler ici le travail de N. Brancaccio sur les *Campagne marittime della flotta sarda negli anni dal 1831 al 1841*, dans *Rivista marittima*, février et mars 1922, d'où il résulte que les navires sardes ont, dans cette période, navigué avec assez d'activité et participé à plusieurs démonstrations contre les ports barbaresques.

Digitized by Google

tiennent plus les dix-sept volumes manuscrits du procès qui en résulta[1]. Les trois frères Rosaroll et deux complices essayèrent, au printemps de l'année 1833, de supprimer le roi Ferdinand II et de lui substituer son frère Charles, prince de Capoue. La tentative, qui se rattachait aux efforts de la « Giovine Italia » mazzinienne, échoua, et, chose à noter dans les annales du gouvernement absolutiste de Naples, les conspirateurs furent graciés. — Dans les États pontificaux, l'agitation révolutionnaire détermina une dure répression, dont M. Ottorino MONTENOVESI, employant les documents du Tribunal supérieur de la sacrée consulte, a décrit les résultats[2] : les événements de Romagne devaient fournir à Massimo d'Azeglio la trame de son fameux ouvrage sur *I casi di Romagna*. — M. le commandant Henri WEIL, en publiant les lettres de Duault, consul de France à Ancône, a montré comment le départ, en 1838, des troupes françaises qui occupaient cette ville depuis 1832 provoqua de nombreuses catastrophes économiques[3].

Il s'en faut qu'à cette époque de l'histoire italienne toute la vie politique se déroule à l'intérieur de la péninsule seulement. M. A. GHISLERI a publié le livre posthume du Dr Romeo MANZONI, député au Conseil national de Berne, sur la vie de certains réfugiés italiens en Suisse[4]. Aussitôt après l'échec de 1821, la Suisse, le canton de Genève surtout, accueillit de nombreux révolutionnaires. Mais ce n'est pas au menu fretin que s'intéresse M. Manzoni, et l'on trouvera dans son livre de curieux détails sur les aventures de personnages connus : Ugo Foscolo, la princesse Belgiojoso, Mazzini ; des renseignements fort intéressants sur les imprimeurs italiens de Suisse, principalement Ruggia et Ciani, dont les presses ont fourni tant d'ouvrages importants contre les princes italiens et contre la papauté. La ville de Lugano a été ainsi comme une espèce de petite république italienne, suspecte, d'ailleurs, aux autorités conservatrices du Tessin. — Ce n'est pas, d'ailleurs, que tous ces réfugiés italiens à l'étranger se fussent ralliés aux mêmes conceptions : nous en avons la preuve dans le livre de M. Antonio MONTI[5], établi d'après les papiers

1. *La Congiura dei Rosaroll. Studio critico con documenti inediti.* Bologna, Zanichelli, 1921, in-18, VI-161 p. 8 l. 50.

2. *I casi di Romagna*, dans *Rassegna storica del Risorgimento*, juillet-décembre 1921.

3. *Ancône au lendemain du rappel de nos troupes* (*décembre 1838*). Extr. des *Atti e memorie della R. Deputazione patria per le Romagne*, 4e série, t. XI, 1921.

4. *Gli esuli italiani nella Svizzera* (*Da Foscolo a Mazzini*). Collection « Risorgimento », n° 3. Milano, Caddeo e C., 1922, in-18, XVI-175 p.

5. *Un dramma fra gli esuli.* Milano, Caddeo e C., 1921, in-18, VIII-178 p.

Digitized by Google

de Cattanéo et de Ferrari qui sont conservés au musée du « Risorgimento » de Milan. Cet auteur expose avec précision le conflit qui éclata entre ces deux révolutionnaires, dont on a, plus haut, caractérisé les tendances[1], et Mazzini, lors du mouvement milanais de 1848 : les premiers étaient résolument hostiles à l'intervention piémontaise et à la personne de Charles-Albert; ils envisageaient l'appui de la France; Mazzini acceptait, au contraire, la solution monarchique, où il voyait alors la solution nationale. La dramatique entrevue du 30 avril 1848 a été rapportée par Ferrari dans un écrit rédigé en 1852, sans doute pour figurer dans l'*Archivio triennale* de Cattanéo. Mais il y autre chose que les récits de ces incidents dans le livre de M. Monti. On y trouve des indications nombreuses sur l'activité intellectuelle et patriotique des réfugiés italiens à Bruxelles, Paris, Londres, Bastia, Malte, Fribourg, Lausanne et Lugano, sur les entreprises d'éditions organisées par certains d'entre eux, en particulier la « Tipografia elvetica » de Capolago, sur l'action de groupements comme la « Società patria », dont le promoteur, Luigi Dottesio, finit par être arrêté et exécuté.

1848-1870. — Les causes du mouvement de 1848 sont variées; nous avons dit que M. G. Prato en avait déterminé bon nombre d'origine économique[2]. Les libéraux et les révolutionnaires, encouragés par des événements comme l'élection de Pie IX, s'agitent : en Toscane, le « Buon governo » essaie en vain de limiter cette agitation, étudiée par Mme Eufrosina Porcelli[3]. — Les mazziniens s'organisent en France pour la révolution qui ne peut manquer d'éclater[4]. — Elle éclate en effet[5], mais le particularisme est encore trop puissant pour qu'on puisse à la fois expulser l'étranger et organiser un système unitaire.

Au moyen des lettres du gouverneur de Savoie, M. G. Pérouse nous expose les tentatives des révolutionnaires italiens et lyonnais pour agiter et dominer la Savoie, tentatives durement réprimées par les populations[6]. — Pour la Lombardie, M. G. Macaggi a réédité

1. Voir plus haut, p. 209-210.

2. Voir *Rev. histor.*, t. CXL, p. 277; t. CXLIV, p. 78 et suiv.

3. *L'Agitazione liberale toscana studiata nelle filze segrete della polizia del Buon Governo (anni 1844-1846)*. Palerma, Scuola tipografica Bocconi del povero, 1919, in-8°, 73 p.

4. *Protocollo della « Giovine Italia ». Congrega centrale di Francia*, t. V. Imola, Cooperativa tipografica Galeati, 1921, in-8°, XXI-219 p.

5. Nous n'avons pas vu : Guido Tabet, *Quadri storici del Risorgimento. L'Italia nel 1848-1849*. Milano, Alfieri-Lacroix, s. d., in-fol., 13 tabl. 30 l.

6. *1848 en Savoie*, dans la *Savoie littéraire et scientifique*, 1920, p. 103-134.

Digitized by Google

l'ouvrage classique de Carlo Cattanéo sur les « Cinq journées[1] ». Ce récit, écrit aussitôt après l'amnistie de 1848, tend à prouver que le peuple milanais a été trahi par les nobles lombards et le roi piémontais. Cattanéo, qui avait pris une part si active à l'insurrection, s'est retiré de l'action politique dès l'arrivée de Charles-Albert à Milan, mais il a vu les événements d'assez près pour les décrire correctement et en analyser les causes avec précision. Seulement, la passion politique l'emporte chez lui, et, si Charles-Albert a commis des erreurs certaines au point de vue stratégique, il est évidemment exagéré d'affirmer qu'elles lui ont été dictées par son égoïsme dynastique. — La restauration du pouvoir autrichien se fit à Milan dans des conditions que M. C. Pagani expose dans une étude à notre sens manquée[2], mais elle s'opéra sans détruire dans l'âme du peuple l'espoir en la libération et en la grandeur de la patrie[3]. — Sur la défense de Venise en 1848, M. Alberto Dallolio nous fournit des documents intéressants; ce sont les lettres écrites par deux demi-frères à leur mère, la comtesse Manari Berti-Pichat; le premier, envoyé à Venise dès le milieu d'avril, est pessimiste et ardent; le second, qui accompagna à Venise le corps bolonais de Bignami, est plus serein, mais tous deux donnent des détails à retenir sur la défense organisée par Daniel Manin[4]. — Pour la Toscane, M. G. Sforza expose brièvement, en employant les notes de Francesco Bonaini[5], quelles en étaient les conditions politiques au moment de la révolution, tandis que M. G. Andiani examine les doctrines radicales de certains groupements socialistes lors des troubles qui s'étaient produits en 1847[6]. — C'est à la révolution toscane elle-même que Mme Ada Foà a consacré une très forte étude, où elle examine les différentes mesures prises en matière politique, écono-

1. *L'Insurrezione di Milano nel 1848 e la successiva guerra.* Biblioteca di cultura storica, 2. Città di Castello, *Il Solco*, 1921, in-8°, XIX-212 p. 7 l. — Nous n'avons pas vu : Giuseppe Castelli, *le Cinque giornate di Milano. 18-22 mars 1848.* Milano, Il Tricolore, 1922, in-18, 75 p.

2. *Ricordi sulla dominazione austriaca in Italia*, dans *Rassegna storica del Risorgimento*, octobre-décembre 1920.

3. Cf. Erminia Dell' Agostino, *Cenni sulla poesia patriottica popolare e popolareggiante nel Lombardo veneto (1847-1866).* Sondrio, Arti grafiche Valtinellesi, 1921, in-8°, 290 p.

4. *La Difesa di Venezia nel 1848 nei carteggi di Carlo Berti Pichat e di Augusto Aglebert.* Biblioteca dell' Archiginnasio, ser. II, n° XVIII. Bologna, Zanichelli, 1920, in-8°, VII-342 p.

5. *Il granduca di Toscana Leopoldo II e i suoi vecchi ministri*, dans *Rassegna storica del Risorgimento*, octobre-décembre 1920.

6. *Socialismo e comunismo in Toscana tra il 1846 e il 1849*, dans *Nuova rivista storica*, janvier-février, mars-avril 1921.

Digitized by Google

mique, financière et religieuse par le gouvernement que dirigeaient Guerrazzi, Montanelli et Mazzoni[1].

C'est pour l'Italie du Sud que nous avons la contribution la plus importante. M. Giuseppe PALADINO a, en effet, à propos de la journée du 15 mai 1848 à Naples, écrit un ouvrage considérable sur l'histoire de la révolution dans les Deux-Siciles, à partir du 29 janvier 1848, où le roi Ferdinand II charge son ministère de lui présenter un projet de constitution, jusqu'à la fin de l'année 1852, où se terminent les derniers procès politiques provoqués par le mouvement de 1848[2]. Nous dirons même que M. Paladino est presque trop scrupuleux, si grand est le soin avec lequel il s'efforce de déterminer les responsabilités des individus et des groupes. Il semble en tout cas bien prouvé que le roi, dans toute cette affaire, a été correct; sans doute, ajouterons-nous, mais il paraît certain aussi qu'il n'a pas dédaigné l'occasion sottement offerte par les révolutionnaires inexpérimentés pour briser le mouvement et restaurer l'absolutisme. « Il 15 maggio », a dit Settembrini, « lo fecero i pazzi, non seppero impedirlo i savi » : restons-en sur le jugement prononcé par un Napolitain du temps.

Inexpérience et particularisme, voilà les grandes raisons de l'échec de 1848 en Italie, des difficultés de Gioberti[3], de l'inutilité des efforts pour réunir une Constituante italienne[4], de la faible valeur militaire des corps de volontaires engagés dans la « guerre fédérale[5] ». La

1. *La Politica interna del governo provvisorio toscano (8 febbraio-13 aprile 1849)*, dans *Archivio storico italiano*, 1919, disp. 3-4 (paru ultérieurement). — Pour Rome, à signaler : Giovanni Conti, *la Repubblica romana del 1849. Studio storico-politico*. Roma, Libreria politica moderna, 1920, in-18, 133 p.

2. *Il quindici maggio del 1848 in Napoli*. Biblioteca storica del risorgimento italiano pubbl. da T. Casini e V. Fiorini. Milano-Roma-Napoli, Società editrice Dante Alighieri, 1921, in-18, XXIV-587 p. 18 l. — Joindre, du même, *Il governo napoletano e la guerra del 1848*, dans *Nuova rivista storica*, janvier-février 1920; G. Sforza, *la Costituzione napoletana del 1848 e la giornata del 15 maggio*, dans *Biblioteca di storia italiana recente* (R. Deputazione sovra gli studi di storia patria per le antiche provincie e la Lombardia). Torino, Bocca, 1921, in-8°; D. Albini, *I deputati lucani al parlamento napoletano, 1848-1849* (*Lucana gens. I.*). Roma, Maglione e Strini, 1922, in-8°, 83 p.

3. Cf. Anzilotti, *Vincenzo Gioberti e il fallimento della guerra federale*, dans *Archivio storico italiano*, 1920, n° disp., repris dans le volume signalé plus haut.

4. Cf. Iginia Bajone-Lelli, *la Costituente italiana del 1849*. Firenze, Società tipografica toscana, 1920, in-8°, 100 p.

5. Cf. Cesare Cesari, *Corpi volontari italiani dal 1848 al 1870*. Roma, Stabilimento poligrafico per l'amministrazione della guerra, 1921, in-8°, 126 p. — M. Cesari est particulièrement sévère pour les corps de 1848. En 1859, il y en aura moins, mais plus utiles, surtout les « Chasseurs des Alpes ». — Les

Digitized by Google

paix de Milan, dont les négociations ont été exposées par M. A. PONZA DI SAN MARTINO[1], allait être le triste aboutissant du mouvement. Il y en eut un autre, le « Statut fondamental », qui, accordé par Charles-Albert au Piémont avant la guerre contre l'Autriche, devait être conservé par Victor-Emmanuel, après la défaite, malgré l'Autriche. — Le manuel classique de M. Gaetano MOSCA nous donne sur les origines et les développements ultérieurs de ce texte un résumé clair et commode[2].

Les lettres qu'Ernest RENAN a écrites d'Italie en 1849 et 1859 nous renseignent admirablement sur l'affreuse misère de Rome et l'effroyable abaissement moral de Naples[3]. — D'autres Français, plus tard, gémiront sur le sort de Rome, comme ce Gouraud à propos duquel une polémique éclata, en 1857, entre Louis Veuillot et François Buloz[4]. — L'Italie du Nord, en dehors du Piémont, n'est guère plus heureuse, sous l'administration de François-Joseph. M. Franco CABURI a écrit sur l'avant-dernier des Habsbourg un ouvrage qui, sans étalage d'érudition, mais bien composé, très vivant, est un important morceau d'histoire[5]. Il y raconte la révolution de 1848 dans les diverses régions de l'empire d'Autriche, la réaction qui suivit, surtout dans le Lombard-Vénitien, y compris le drame de Belfiore; puis il étudie les prodromes du mouvement unitaire de 1859-1860 et le mouvement lui-même, avec les conséquences qu'il a eues dans le système gouvernemental de Vienne. M. Caburi nous initie ainsi aux transformations de la camarilla impériale, à l'action du parti militaire, qui, en s'opposant à tout compromis pour Venise,

Lettere del campo e della prigionia (1848) du capitaine Carlo Landi, publiées par Alfredo Bruchi (Siena, Arti grafiche Lazzaro, 1921, in-18, 46 p.), donnent des détails sur le corps siennois rattaché aux volontaires toscans; en tête, une introduction sur le mouvement libéral à Sienne avant et après 1848. — G. Sforza nous renseigne sur l'armée romaine (*Ancora la guerra nel Veneto del 48 e il generale G. Durando*, dans *Nuovo archivio veneto*, janvier-février 1920); E. Loevinson sur les volontaires garibaldiens (*G. Garibaldi e Angelo Masini a Comacchio nel 1848*, dans *Rassegna storica del Risorgimento*, avril-septembre 1920).

1. *Il conte di Pralormo e la pace di Milano*, dans *Rassegna storica del Risorgimento*, avril-septembre 1920.

2. *Appunti di diritto costituzionale*, 3e édition. Roma-Milano-Napoli, Società editrice libraria, 1921, in-18, VI-192 p.

3. *Lettres d'Italie*, dans *Revue de Paris*, 15 mars et 1er avril 1921.

4. Mme Louise Pailleron, *François Buloz et ses amis*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1922. Gouraud avait précisément écrit dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1857 un article sur l'*Italie, son avenir, ses partis et ses publications*.

5. *Francesco Giuseppe. La sua vita e i suoi tempi.* I : *la Giovinezza (1848-1866)*. Bologna, Zanichelli, s. d., [1920,] in-18, 381 p. 15 l.

Digitized by Google

est le principal responsable de la guerre de 1866. — Un diplomate autrichien, le comte d'Enzenberg, et le secrétaire particulier de Cavour, Albert Blanc, ont documenté Mme Blaze de Bury sur l'Italie et l'Autriche de 1859 dans des conditions qu'explique finement Mme Louise PAILLERON[1]. — A cette date, Napoléon a adopté la politique de Cavour; auparavant, ainsi que je l'ai montré moi-même, sa politique traite sans ménagement les révolutionnaires italiens réfugiés sur le sol français[2]. — Le comte Francesco Arese, dont M. Carlo PAGANI a publié des lettres à Napoléon III et à l'impératrice Eugénie[3], joua, dans l'évolution de la politique impériale, un rôle pour le moins aussi important qu'Orsini. — L'armistice de Villafranca compromit radicalement cette politique; mais il faut tenir compte, à ce sujet, des conditions où se trouvait Napoléon III au milieu de l'année 1859, et de l'opposition, militaire, de la Prusse, diplomatique, de l'Angleterre, aux projets français[4].

Garibaldi utilisa la bienveillance de Cavour pour réaliser l'expédition des Mille, dont on peut lire un nouveau récit d'origine anglaise[5], mais qui n'a réussi que grâce à la préparation politique effectuée dans la population sicilienne. — A cet égard, M. G. LEONARDO expose les effets moraux du voyage effectué dans l'île par Rosolino Pilo et Giovanni Corao[6].

Pour la période de 1860 à 1866, nous n'avons que des contributions minimes à signaler, comme celles de M. Francesco COLAVECCHIO sur l'état politique de la province du Bari au moment du plébiscite[7], de M. A. LUCARELLI sur le brigandage dans les Pouilles[8], de

1. *Les Blaze de Bury et l'Autriche*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1922.

2. Dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 15 avril 1920.

3. Dans la *Nuova Antologia*, 1er et 16 janvier 1920.

4. Cf. F. Boyer, *l'Armistice de Villafranca*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 25 mai 1922. — Sur la campagne même de 1859, cf. G. Locatelli-Milesi, *Garibaldi a Bergamo nel 1859*, dans *Rassegna storica del Risorgimento*, avril-septembre 1920. Je n'ai pas vu : Federico Della Chiesa, *Note garibaldine per un Varesino*. Varese, Majmalnati, 1920, in-8°, VIII-182 p., ni, pour l'incorporation de la Savoie à la France : comte de Maugny, *le Général comte de Maugny (1798-1859). Le dernier gouverneur militaire de la Savoie*. Chambéry, Dardel, in-8°, 288 p.

5. Il s'agit d'un survivant, Henry Noble, dans *The naval and military Record*, 31 mai 1922.

6. *La Preparazione politica in Sicilia avanti la spedizione dei Mille e il viaggio di Rosolino Pilo e di Giovanni Corao*. Palermo, Tipografia nazionale, 1920, in-8°, 102 p.

7. *Il plebiscito nella provincia di Bari : notizia tratta dall' archivio di stato di Bari*. Pulignano, De Robertis, 1920, in-8°, 31 p. 2 l.

8. *Il sergente romano. Notizie e documenti riguardanti la reazione e il*

Digitized by Google

M. Cesare CESARI sur le brigandage dans l'Italie du Centre et du Midi[1]. — Pour la guerre de 1866, en dehors des chapitres qui y sont consacrés dans le livre de M. Caburi[2], il n'y a guère à signaler qu'un travail du général F. SARDAGNO, intéressant au double point de vue diplomatique et militaire[3], et la mise au point consciencieuse de M. Giulio C. ZIMOLO sur la bataille de Lissa[4]. — De même, pour 1870, en dehors d'un article du baron MAYOR DES PLANCHES sur l'attitude politique de l'Italie lors de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne[5] et d'une étude commémorative de M. GONNI[6], nous ne pouvons que rappeler le livre, plus haut signalé[7], écrit sur le général Cadorna par son fils.

1870-1914. — On sait comment les inquiétudes conçues par l'Italie à l'égard de la France jugée favorable au rétablissement du pouvoir temporel rentrent parmi les causes générales de la Triplice. M. Giulio CAPRIN, utilisant les documents allemands et autrichiens récemment mis au jour par les révolutions de Berlin et de Vienne et les documents de nos *Livres jaunes*, a pu présenter la traduction de ces textes, précédés d'une très importante préface sur l'histoire du fameux traité[8]. On y voit les transformations successives d'un accord dont l'idée première se trouve contenue dans la convention austro-allemande du 7 octobre 1879 et qui, aux yeux de M. Caprin, peut-être un peu trop exclusif sur ce point, n'a jamais été utile à l'Italie. — En complétant le livre de M. Caprin au moyen des articles de M. Albert PINGAUD[9] et d'une brochure de M. ROUARD DE CARD sur les accords franco-italiens touchant l'Afrique[10], on

brigantaggio pugliese del 1862. Bari, Società tipografica pugliese, 1922, in-8°, 212 p. 11 l.

1. *Il brigantaggio e l'opera dell' esercito italiano dal 1860 al 1870*. Roma, Società editrice Ausonia, 1920, in-8°, 174 p. 15 l.

2. Voir plus haut, p. 233.

3. *Perche non abbiamo avuto il Trentino nel 1866*, dans *Rassegna storica del Risorgimento*, avril-juin 1922.

4. *Lissa*. Milano, Alfieri e Lacroix, 1920, in-8°, 30 p.

5. *Nuova Antologia*, 16 avril 1920.

6. *Nel cinquantenario della presa di Roma*, dans *Rassegna storico del Risorgimento*, avril-septembre 1920. — Sur le Concile de 1870, cf. E. Jovy, *Quelques lettres d'Émile Ollivier*. Paris, Leclerc, 1922, in-8°, 22 p.

7. Voir plus haut, p. 215.

8. *I trattati segreti della Triplice Alleanza*. Bologna, Zanichelli, 1922, in-18, IX-170 p. 12 l. 50.

9. Dans la *Nouvelle Revue d'Italie*, juin 1922, et dans la *Revue de Genève*, juin et juillet 1922. — Voir mon propre article : *les Phases de la Triplice*, dans la *Revue politique et parlementaire*, 10 octobre 1922.

10. *Accords secrets entre la France et l'Italie concernant le Maroc et la*

Digitized by Google

peut présenter, dès maintenant, sur la diplomatie italienne de 1870 à 1914, des vues correctes, soustraites aux déformations des passions changeantes de l'opinion.

Au point de vue de l'histoire intérieure, en dehors de quelques ouvrages qui précèdent ou dépassent la période considérée, nous ne noterons, comme fondamental, que le livre sur le socialisme italien de M. Roberto MICHELS; nous en avons donné une traduction, pour permettre au public français de se rendre compte des conditions morales, économiques et intellectuelles où s'est développé le grand mouvement politique actuellement enrayé[1]. Servi par une érudition historique abondante, des relations personnelles avec nombre de *leaders*, soucieux d'interpréter les doctrines et leurs transformations au moyen des circonstances fugitives et des conditions permanentes, M. Michels a pu écrire un livre qui reste un modèle pour ceux qui voudraient le continuer, en Italie, ou l'imiter, ailleurs[2].

LA GUERRE. — Il ne peut être question de dresser le bilan de la production historique touchant la participation de l'Italie dans la grande guerre. Nous avons traduit pour la *Revue de synthèse historique* les judicieuses réflexions de M. C. BARBAGALLO à ce sujet[3], et nous devons renvoyer aux précieuses et intelligentes bibliographies de M. Pietro SILVA dans la *Nuova rivista storica*[4]. — Un petit résumé extrêmement commode de l'histoire de la guerre mondiale au point de vue italien a été écrit par M. Niccolò RODOLICO, qui y expose sobrement les causes générales et particulières du conflit, analyse, dans leurs traits généraux, les campagnes, et reproduit les articles essentiels des armistices et des traités qui terminent la

Libye. Paris, Pedone, 1920, in-8°, 6 p. Il n'est pas sans intérêt de revenir à ces traités, au moment où l'Italie émet la prétention d'intervenir dans le règlement de la question de Tanger.

1. *Le Prolétariat et la bourgeoisie dans le mouvement socialiste italien, particulièrement des origines à 1906. Essai de science sociographico-politique*, dans *Bibliothèque socialiste internationale*. Paris, Giard et C^ie^, 1921, in-8°, 356 p.

2. Joindre : R. de Nolva, *les Origines et la formation du parti socialiste en Italie*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, janvier 1920.

3. *Contribution de l'Italie à l'histoire de la guerre mondiale*, dans *Revue de synthèse historique*, numéro consacré spécialement à la grande guerre, 1922.

4. *Intorno al primo periodo della nostra guerra*, dans *Nuova rivista storica*, juillet-août 1920. — Cf. G. Fumagalli, *Elenco di altre 300 pubblicazioni sulla parte avuta dall' Italia nella grande guerra* Roma, Library for american Studies in Italy, 1921, in-8°, 32 p. 5 l.; et Lavisse, *Histoire de France*, t. IX. Paris, Hachette, 1922, in-4°, p. 354-361.

Digitized by Google

guerre[1]. Mais la forme même du livre de M. Rodolico, peut-être aussi la tournure de son esprit ont limité ses investigations aux données spécialement italiennes de la guerre, et, d'autre part, il n'a pas étudié, sans doute faute de place, la vie intérieure de l'Italie de 1914 à 1919.

Nous retrouvons ces caractères dans un ouvrage qui, on peut le dire sans risque d'erreur, est actuellement le plus complet et le mieux fait sur la guerre : il est dû à un ancien correspondant militaire, M. Aldo VALORI, et conçu dans un esprit d'objectivité très rare en Italie et ailleurs[2]. M. Valori a utilisé des sources nombreuses, en particulier la grande enquête parlementaire sur le désastre de Caporetto. Sa critique du plan de Cadorna, froide et lumineuse, est à retenir, après tous les plaidoyers si grandiloquents publiés sur l'ex-généralissime italien[3]; mais M. Valori étudie la guerre dans le sens restreint de l'expression, et non point l'Italie pendant la guerre; c'est ainsi qu'en analysant les causes de Caporetto, il ne fait que des allusions rapides aux circonstances morales, à l'ambiance politique qui expliquent, indirectement, l'événement. De même, il ne se soucie pas de lier les faits du front italien à ceux des autres fronts, et la victoire de Vittorio Veneto apparaît uniquement comme la réalisation du plan dressé par le général Diaz. — Le point de vue italien exclusif est encore plus apparent dans l'ouvrage de M. Alessandro GHELLI, qui fait, en quelque sorte, comparaître Foch, Ludendorf et Cadorna devant Napoléon pour conclure que Cadorna fut, en définitive, le meilleur élève du grand Empereur[4]. — Nous n'avons pas reçu le plaidoyer « pro domo » de Cadorna lui-même[5], ni même lu d'article autorisé sur son compte. — Souhaitons qu'il ait plus d'objectivité que l'ouvrage d'un autre « siluré » (nous dirions « limogé ») de marque, le général Luigi CAPELLO; on lui attribue une part de

1. *L'Italia e la guerra. Sommario storico per la gioventù italiana.* Firenze, Bemporad, s. d., [1920,] in-18, 178 p. 4 l. 25.

2. *La Guerra italo-austriaca (1915-1918). Storia critica con carte e piani.* Bologna, Zanichelli, s. d., [1920,] in-8°, x-545 p. 30 l. M. Valori connaît d'ailleurs bien l'ensemble des événements : cf. de lui, *la Guerra sulla fronte franco-belga, 1914-1918.* Bologna, Zanichelli, 1922, in-8°, 402 p. 40 l.

3. A cet égard, voir ce que dit M. C. Spellanzoni, dans *Critica sociale*, 16-31 juillet 1921, p. 222-223, du livre de M. Angelo Gatti (*Uomini e folle di guerra.* Milano, Treves, 1921); il prétend que Cadorna avait conçu un plan dont l'application aurait permis d'achever la guerre en 1916.

4. *Da Napoleone a Foch col giudizio critico di Angelo Gatti.* Città di Castello, « Il Solco », 1922, in-18, VI-347 p.

5. *La Guerra alla fronte italiana fino all' arresto sulla linea della Piave e del Grappa (24 maggio 1915-9 novembre 1917).* Milano, Treves, 1921, 2 vol. in-8°, VI-307, 272 p. 70 l.

Digitized by Google

responsabilité dans le désastre par les excès d'une discipline qui brisa le moral de ses troupes. Le général s'efforce de prouver qu'il a pris toutes les mesures nécessaires pour répondre à l'attaque allemande du 24 octobre 1917[1]; mais il semble bien, malgré tout, qu'il a plus d'une fois dédaigné de suivre les directives du grand état-major et qu'il est entré en conflit direct avec quelques-uns de ses collègues, comme le général Badoglio.

Dans le camp adverse, de nombreux ouvrages ont paru, qui donnent la version autrichienne de la guerre. Une traduction anonyme a fait paraître en italien le livre d'un ancien familier du chef d'état-major Conrad von Hötzendorf; M. C. P. Novak a consulté non seulement ce dernier, mais encore le feld-marschall Metzger, le lieutenant général von Cramon, le comte Czernin, et, si mal construit, si confus que soit son livre, il constitue un témoignage important[2]. On y trouvera en particulier l'aveu explicite des visées militaires de l'état-major autrichien contre l'Italie dès 1907, un exposé des conflits entre Conrad et le comte d'Ærenthal, et, dans la dernière période de la guerre, des efforts contre Conrad et la cour, des généraux hostiles à l'Allemagne, des politiciens sympathiques aux Tchèques, de l'impératrice Zita, inquiète d'une forte offensive contre sa chère Italie. Il va sans dire que tous ces incidents, aux yeux de M. Novak, suffisent à expliquer l'échec de la guerre sur le front italien, dont l'écroulement est dû, pour lui, à la décomposition de l'armée à la suite du rappel des contingents hongrois et de la trahison des troupes yougoslaves. L'activité de l'armée italienne est, en revanche, rarement mentionnée, et si ce dédain est véritablement injuste, du moins peut-il mettre les historiens de la péninsule en garde contre les explications purement militaires et purement italiennes.

Nous n'insisterons pas sur les monographies de batailles ou de corps d'armée qui commencent à se multiplier[3]. Il est bon, en

1. *Per la verità*. Milano, Treves, 1920, in-18, xv-293 p.

2. *La Marcia alla catastrofe* (*Il crollo dell' Austria-Ungheria*). Bologna, L. Cappelli, [1922,] in-18, 259 p. 10 l. — Nous n'avons pas vu le livre du lieutenant-colonel Achille Rosmini (*Uno dei vinti. Conrad von Hötzendorf*. Milano, Lattes, 1921), sur lequel on consultera l'article de la *Rivista marittima*, août-septembre 1921.

3. Luigi Nava, *Operazioni militari della 4ª armata nei primi quatro mesi della campagna di guerra 1915*. Cherasco, Raselli, 1922, in-8°, 240 p. 10 l.; général Quintino Ronchi, *la Guerra sull' Adamello*. San Daniele del Friuli, Tabacco, 1921, 203 p.; E. Borghetti, *Caporetto e la terza Italia*. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1921, in-8°, 275 p.; *** [sénateur Guido Mazzoni], *Il maresciallo Foch in Italia*, dans *Nuova Antologia*, 16 décembre 1920

Digitized by Google

revanche, de souligner l'intérêt littéraire ou folkloriste que la guerre a suscité[1]. — M. Carlo Culcasi a groupé dans une *Anthologie* les textes et les documents caractéristiques susceptibles de rattacher l'histoire de la grande guerre à l'évolution antérieure de l'Italie et de fortifier ainsi la tradition nationale[2]. A côté de pages empruntées à Mazzini, Cavour, Bixio, Crispi, on y trouve le discours de M. Salandra au Capitole, des extraits de chansons de soldats, des lettres, des ordres du jour, des motifs de citations, des inscriptions funéraires, des morceaux de littérature dus à Mme Ada Negri et M. Stalaper : je cite les meilleurs de ces littérateurs de guerre, car, en Italie comme partout ailleurs, ce qu'on appelle la littérature de guerre est, du point de vue esthétique, singulièrement faible[3]. — D'autre part, les intéressantes études bibliographiques publiées par l'*Archivio storico italiano* ont déjà amorcé les travaux d'histoire économique dont la guerre doit être l'objet[4].

La paix. — La paix obtenue à l'issue de la grande guerre n'a pas été accueillie en Italie avec la satisfaction que les acquisitions obte-

[réponse intéressante aux exagérations de l'article anonyme de la *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1920, *la Fin d'une légende*] ; le rapport du « Comando supremo » sur la bataille du Piave, analysé dans *Rivista marittima*, janvier 1921 ; colonel Rodolfo Corselli, *la Battaglia del Piave : studio storico-militare*. Palermo, Garibaldi, 1921, in-8°, 106 p.; Giuseppe Prezzolini, *Vittorio-Veneto*. Roma, la « Voce », 1920, in-18, III-48 p., où le brillant polémiste expose que la victoire y fut moins apparente qu'à Caporetto, qui a permis à la nation italienne de se ressaisir; « Italicus », *Una versione austriaca di Vittorio Veneto divulgata in Francia*. Roma, Stabilimento poligrafico per l'amministrazione della guerra, 1921, in-8°, 34 p.; M. Ezio Gray, *Con la fanteria sarda*. Firenze, Bemporad, 1920, in-8°, XVIII-129 p.; Medardo Riccio, *Il valore dei Sardi in guerra*. Milano, Casa editrice Risorgimento, 1920, in-16, VIII-550 p.; anonyme, *Gli Israeliti italiani nella guerra, 1915-1918*. Torino, Servi, [1922,] in-8°, 314 p.

1. M. G. Prezzolini a fait paraître une édition refondue de son livre : *Tutta la guerra*. Firenze, Bemporad, 1922, in-16, XIX-455 p. 9 l. — Au point de vue du folklore, nous signalons : Giuseppe Bellucci, *I riti e i morti dell' Italia nell' ultima guerra : studio folklorico*. Tradizioni popolari italiani, n° 7. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1920, in-16, 61 p. 4 l.

2. *L'Antologia della nostra guerra*. Milano-Roma-Napoli, Società editrice Dante Alighieri, 1920, in-18, 594 p.

3. Comparer A. Dauzat, *Écrivains italiens de la guerre*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 15 septembre 1920.

4. G. Balella, *Il costo economico della guerra*, dans *Archivio storico italiano*, t. II, dispensa 3-4 de 1918 (paru en 1920), p. 202-220; L. Livi, *Guerra e popolazione*, *Ibid.*, p. 221-236. — Joindre : *l'Opera di assistenza agli invalidi della guerra svolta in Italia (1915-1919)*. Roma, Tipografia Unione editrice, 1919, in-4°, XXIX-491 p.

Digitized by Google

nues faisaient présager[1]. C'est que les Italiens ont été fort mécontents de la façon dont leurs négociateurs ont agi pendant la Conférence de la paix. De ce mécontentement, le très probe écrivain qu'est M. Paolo Orano nous donne un exemple dans son livre, tout animé du nationalisme acerbe et orgueilleux qui est un des aspects inoubliables de la psychologie italienne[2]. M. Orano y dit des choses exactes : la France s'est trompée sur l'Italie, qu'elle ne connaît pas bien, ce qui est en général vrai. Mais quelle erreur de parler de « race » italienne, alors que la population de l'Italie est aussi variée dans ses éléments constitutifs que celle de la France! et à quoi bon rabaisser, en critiquant certains aspects de la politique française en 1918, les motifs et les résultats de l'intervention française de 1859? — Mieux aurait valu insister sur les études écrites par des experts français à propos des négociations de paix, et où les problèmes italiens ont été abordés d'une façon vraiment supérieure : nous faisons allusion aux pages de MM. Charles Benoist, Haumant et de Martonne pour le « Comité d'études[3] » ; je me suis permis de les résumer dans l'espoir qu'elles ne resteraient pas inconnues à l'opinion italienne[4].

Mais cette opinion a été nourrie de si étonnantes productions! Veut-on s'informer sur Trieste, l'on parlera de *La passione di Trieste*, titre un peu déclamatoire d'un livre de MM. Haydèr et Bruno Astori[5]. Le contenu vaut mieux d'ailleurs que le titre; en réalité, c'est un journal qui raconte la vie de Trieste depuis le 25 juillet 1914, veille de la mobilisation en Istrie, jusqu'au mois de mai 1915; après cette date, ce sont des souvenirs personnels, d'ailleurs émouvants. Mais si, au cours de la guerre, la police autrichienne a gardé ses fâcheuses habitudes de perquisition et d'arrestations arbitraires, il est certain qu'elles se sont un peu exercées dans le vide, car, dès septembre 1914, les italophiles, Attilio Tamaro et Mario Alberti en tête, avaient quitté Trieste.

1. Pour le texte : *Il trattato di pace con l'Austria, 10 settembre 1918.* Roma, Formíggini, 1920, in-8°, xv-201 p. 8 l.; *Trattato di pace 28 giugno 1919 conchiuso a Versaglia*, Coll. legisl. portafoglio. Milano, Società editrice libreria, 1920, in-16, 256 p. 6 l.; T. Tittoni et V. Scialoia, *l'Italia nella conferenza della pace, discorsi e documenti.* Roma, Libreria di scienze e lettere, 1921, in-8°, 174 p. 10 l.

2. *L'Italia e gli altri alla conferenza della pace.* Bologna, Zanichelli, 1919, in-18, 195 p. 5 l.

3. *Questions européennes*, t. II. Paris, Imprimerie nationale, 1919, in-4°, p. 381-485.

4. *Les Intellectuels français et la question de l'Adriatique*, dans *Nouvelle Revue d'Italie*, 25 février 1921.

5. Firenze, Bemporad, [1920,] in-18, vii-130 p.

Digitized by Google

En ce qui touche l'Adriatique et Fiume, la « littérature historique » est considérable. Mais combien peu d'ouvrages mériteront plus tard d'être utilisés, sinon comme les témoignages d'une opinion ou d'une propagande données! Il s'en faut que tous les Italiens aient partagé les illusions ou les erreurs des partisans de telle opinion ou de telle propagande. C'est ainsi que, sous le titre de *Patto di Roma*, MM. G. Amendola, G. A. Borgese, U. Ojetti, A. Torre, ont exposé dans un esprit véritablement objectif l'histoire récente des rapports de l'Italie avec la Yougoslavie, en particulier celle du texte arrêté en avril 1918 par les représentants officieux des deux pays[1]. — De même, MM. Maranelli et G. Salvémini ont montré avec beaucoup de précision et d'impartalité toutes les raisons qui justifiaient l'accord italo-yougoslave en matière adriatique[2]. — On pourra, enfin, utiliser les textes groupés, évidemment dans un esprit qui n'est pas essentiellement italophile, par Adriaticus[3] : en dépit de toutes les rhétoriques, ils aboutissent forcément à ce traité de Rapallo qui, signé par M. Giolitti, doit être exécuté par M. Mussolini lui-même[4].

Mais c'est la rhétorique presque pure que nous rencontrons avec les livres de MM. Mario-Maria Martini et Gino Berri. Le premier est une série d'impressions personnelles, « l'évangile héroïque et la geste de Fiume[5] »; sans doute, quelques notations sont tout à fait intéressantes, comme celle de ces sanglots collectifs qui accueillent l'arrivée de d'Annunzio dans la ville « irrédimée », mais l'abondance des épithètes ne compense pas la faiblesse certaine des arguments juridiques ou historiques, particulièrement en ce qui touche l'attitude de la France à Fiume. — Même grandiloquence, mais avec plus de faits positifs et un souci de rattacher les événements fiumains à l'ensemble de la politique italienne, dans le second[6]. Du moins, avec les diverses indications données par M. Berri et les proclamations

1. *Il patto di Roma*, etc., con prefazione di F. Ruffini. Quaderni della Voce. Roma, La Voce, 1919, in-18, 154 p. — Cf., à un point de vue différent, comte Louis de Voïnovitch, *le Pacte de Rome. Notes et impressions*. Paris, le Monde nouveau, 1920, in-4°, 26 p.

2. *La Questione dell' Adriatico*. Collection *la Giovine Europa*. Roma, La Voce, 1919, in-8°, 374 p. Il s'agit de la seconde édition, préparée entre les batailles du Piave et de Vittorio-Veneto.

3. *La Question adriatique*. Paris, Imprimerie typografique, 1920, in-8°, 158 p.

4. *Il trattato di Rapallo nei comenti della stampa*. Roma, Tipografia del Senato, 1921, in-8°, 161 p. 12 l. Depuis que ces lignes ont été écrites, la question de Fiume a rebondi avec l'envoi dans cette ville d'un gouverneur italien.

5. *La passione di Fiume*. Milano, Sonzogno, [1920,] in-18, 243 p.

6. *La Gesta di Fiume* (*Storia di una passione inesausta*). Firenze, Bemporad, 1920, in-8°, 1-221 p.

Digitized by Google

d'annunziennes publiées par M. Martini, peut-on retracer à peu près exactement l'histoire de la tentative du grand poète à Fiume du 12 septembre au 25 décembre 1919[1].

Depuis la paix. — A l'Italie depuis la paix ont été consacrés une infinité d'écrits dont nous retiendrons seulement quelques-uns.

Parmi les travaux d'ensemble, le livre de M. Ernest Lémonon se distingue par les habituelles qualités de précision élégante, je dirai « académique », de cet auteur[2]. On y trouve un résumé correct de la politique intérieure et extérieure de l'Italie depuis 1914 et une étude particulièrement fouillée de la situation économique, financière et sociale. La seule lacune grave du livre concerne les colonies italiennes. En revanche, on y trouvera un chapitre impartial sur la politique du Saint-Siège. — Tout le monde a lu les articles si remarquables de verve et d'intelligence publiés par M. Paul Hazard dans la *Revue des Deux Mondes*[3]. C'est un témoignage extrêmement vivant sur un moment des relations franco-italiennes, si souvent traversées d'accidents psychologiques ou d'événements fortuits, et une esquisse, plus brillante qu'approfondie, des divers courants politiques italiens actuels. — M. George G. Herron, qu'on a appelé « un mazzinien d'Amérique[4] », a, pour l'Italie contemporaine, un amour enthousiaste; dans son récent livre[5], il examine avec sympathie les efforts récents qu'elle a tentés pour réaliser la démocratie sociale, et, rappelant que ses penseurs ont toujours été à la tête des nations pour définir le droit humain, il expose, avec quelques larges touches, les progrès effectués en Italie dans les différents domaines de l'activité intellectuelle et morale.

On a l'impression, avec M. Herron, de vivre un peu dans le

1. Cf. Marcel Boulenger, *D'Annunzio dans Fiume*, dans *Revue de Paris*, 1er et 15 octobre 1920, où l'écrivain français a été entraîné par la rhétorique de son grand ami, et ***, *l'Aventure de Fiume*, dans *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier et 1er mars 1921.

2. *L'Italie d'après-guerre (1914-1921)*. Bibliothèque d'histoire contemporaine. Paris, Félix Alcan, 1922, in-8°, 261 p. 15 fr.

3. *Notes sur l'Italie nouvelle*, *Revue des Deux Mondes*, depuis le 15 août 1922. — On attend avec impatience le livre, sans doute développé sur divers points, qui en sera tiré. Mais constatons, tout de suite, l'accueil sympathique des articles de M. Hazard en Italie (cf. M. Giulio Caprin, dans *Corriere della sera*, 20 octobre et 8 décembre 1922). — Nous n'avons pas reçu : H. Aubert, *Villes et gens d'Italie*. Paris, Payot, 1921, in-16. 7 fr. 50. — Puis-je ajouter ici l'indication de mon article, *l'Italie depuis la guerre*, dans la *Paix par le droit*, février 1923?

4. *Battaglie sindacali*, 4 mai 1922.

5. *The revival of Italy*. London, George Allen and Unwin, [1921,] in-18, 126 p. 5 sh.

Digitized by Google

monde supérieur des idées ; avec M. Louis HAUTECŒUR, on retombe dans la réalité prosaïque [1]. C'est d'une analyse minutieuse, en effet, de la presse italienne que cet auteur a tiré son ouvrage, plein de faits et cependant clair et aéré, sur l'histoire du ministère Orlando. Il y a fait un exposé fort précis de la politique italienne de 1917 à 1919 et étudié, par voie indirecte, mais tout de même d'une façon remarquable, la part prise par l'Italie aux négociations de paix [2].

Enfin, sur la vie des partis politiques en Italie, on peut, en terminant, indiquer quelques travaux d'ensemble, comme ceux de MM. G. AMBROSINI [3] et Francesco CICCOTTI [4], ou quelques études de détail, particulièrement hors de pair. Ainsi pourra-t-on utiliser, sur le parti populaire, les pages de M. Romolo MURRI [5] ou de M. G. SALVÉMINI [6] ; sur le parti républicain, deux ouvrages anonymes [7] ; sur la crise du socialisme italien, les opuscules de MM. L. ROLANDO [8] et Jean ALAZARD [9]. Celui-ci, avec un réel effort d'impartialité, expose l'agitation sociale qui a secoué l'Italie en 1919-1921 et montre comment, contre le communisme, a pu s'organiser

1. *L'Italie sous le ministère Orlando, 1917-1919.* Paris, éditions Bossard, 1919, in-8°, 276 p. 7 fr. 50.

2. Aller au delà, ce serait entrer dans la polémique. Néanmoins, sur le successeur de M. Orlando, M. Nitti, on signalera l'article de M. Bruccoleri, *Un' anno di governo dell' on. Nitti,* dans *Rivista d'Italia*, 15 août 1920, et, sur la situation politique de l'Italie en 1921, L. Hautecœur, dans *Revue de France*, 15 juin 1921. — Pour l'attitude de l'Italie à la Conférence internationale de Gênes, cf. la publication de M. A. Giannini, *les Documents de la Conférence de Gênes.* Roma, Libreria di scienze e lettere, 1922, in-8°, 273 p. 10 l.

3. *Partiti politici e gruppi parlamentari dopo la proporzionale.* Firenze, La Voce, 1921, in-18, 150 p. 7 l.

4. *L'Italia in rissa.* Préface de F. Turati. Roma, Rassegna internazionale, 1921, in-18, XVI-175 p. 7 l. — Joindre : E. Levi, *I partiti e la salute della stirpe.* Milano, Istituto italiano per il libro del popolo, 1922, que nous n'avons pas reçu, et mon article, *Constitution et partis en Italie,* dans *Politica*, juillet 1922.

5. *Della democrazia cristiana al partito popolare italiano.* Politica e questioni sociali. Firenze. Battistelli, 1920, in-16, 211 p. 5 l.

6. *Il partito popolare e la questione romana.* Firenze, La Voce, 1922, in-16, 86 p. 4 l. 50.

7. *Pensiero e azione. Cento anni di lotta repubblicana in Italia.* Roma, Libreria politica moderna, 1921, in-16, 132 p. 3 l.; *Il partito repubblicano dopo la guerra (1918-1921). La crisi e la rinascita.* Roma, Libreria politica moderna, 1921, in-18, 46 p. 2 l.

8. *Il socialismo italiano, il tradimento e l'equivoco di Livorno.* Piccola biblioteca di sociologia, IV. Torino-Roma, Marietta, 1921, in-18, XVI-110 p. 2 l. 25.

9. *Communisme et « fascio » en Italie.* Paris, éditions Bossard, 1922, in-16 117 p. 4 fr. 80.

Digitized by Google

la réaction, fort hétérogène, qu'est le fascisme. — Avec le fascisme, nous entrons dans la politique actuelle. Pourtant, en dehors de quelques articles d'information générale[1], on peut considérer comme des éléments d'étude ultérieure le panégyrique de M. P. Gorgolini[2], ou le réquisitoire, tout nourri d'incendies et de meurtres, dressé par le journal socialiste *Avanti*[3]! ou l'exposé sobre et quasi technique de M. Cabrini[4]. Comme résultat d'une évolution, ou même d'une révolution, le fascisme appartient déjà à l'histoire; sa justification morale se trouve seulement dans l'avenir[5].

Georges Bourgin.

1. E.-G. Léonard, *Qu'est-ce que le fascisme?* dans la *Revue hebdomadaire*, 19 août 1922; Ignotus, *Études et portraits : M. Mussolini*, dans la *Revue de Paris*, 15 novembre 1922; Chastenet, *Mussolini*, dans l'*Opinion*, 10 novembre 1922.

2. *Il fascismo nella vita italiana*. Préface de M. B. Mussolini. Torino, ed. Italianissima Silvestrelli et Cappelletto, 1922, in-8°, 258 p. 10 l. — Une traduction française de ce livre vient de paraître par les soins de la Nouvelle Librairie nationale.

3. *Fascismo. Inchiesta socialista sulle gesta dei fascisti in Italia*. Milano, Casa editrice « Avanti! », 1922, in-8°, 504 p.

4. Dans *Manchester Guardian Commercial*, 26 octobre 1922.

5. En Italie, cette justification, naturellement, est tentée par tous les « philofascistes ». En France, elle est amorcée, en dehors des politiciens, par des hommes qui connaissent, à coup sûr, très bien l'Italie, comme MM. M. Pernot et P. Hazard (*Journal des Débats*, octobre 1923, *passim*), mais que des préoccupations subjectives et des raisons françaises déterminent évidemment.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Marcellin Boule. **Les hommes fossiles. Éléments de paléontologie humaine.** 2e édition, revue et augmentée, avec 248 figures dans le texte et hors texte. Paris, Masson et Cie, 1923, XI-508 pages. Prix : 45 francs.

Ce livre, de tout premier ordre, est une admirable synthèse, où l'auteur n'a voulu retenir que les seules découvertes vraiment scientifiques de la paléontologie humaine, faisant bonne justice de toutes ces hypothèses aventurées et de ces reconstitutions un peu trop fantaisistes où se plaisent tant de préhistoriens. De nombreuses et de très belles illustrations, de la plus grande valeur documentaire chacune, achèvent de faire de cet ouvrage le livre le plus clair et le meilleur qui ait encore paru sur la question. Les *Hommes fossiles* de M. Boule font véritablement honneur à la science française.

Après avoir esquissé l'histoire de la paléontologie humaine et montré que les évaluations proposées jusqu'ici ne reposent sur aucune base solide, M. Boule, en deux remarquables chapitres, « les Primates actuels », « les Singes fossiles » et « le Pithécanthrope », s'efforce de retrouver les origines de l'homme et y parvient dans une certaine mesure. Les diverses branches de l'arbre des primates (lémuriens, simiens ou singes, hominiens) ont commencé à se différencier, dès les temps oligocènes au moins; et, plus tard, des catarrhiniens (singes de l'ancien monde caractérisés par leur cloison nasale étroite, leurs narines rapprochées et leurs trente-deux dents) se sont détachés les singes anthropomorphes et les hominiens. En effet, beaucoup de caractères humains ne peuvent s'expliquer par une descendance directe des grands singes, comme le développement de notre crâne cérébral, la réduction dans la tête osseuse de la partie faciale, l'attitude parfaitement droite du squelette et la conformation du pied. La forme anthropoïde, conduisant à l'homme, s'est donc séparée, de très bonne heure, des formes voisines qui aboutissaient aux anthropomorphes, et c'est dans l'ancien continent qu'il faut en chercher le berceau, tous les primates semblant avoir disparu de l'Amérique du Nord depuis l'Éocène supérieur. Des anthropomorphes, un certain nombre, comme le Sivapithèque, se rapprochaient des hominiens, mais, jusqu'à présent, l'on n'a pas trouvé ou su distinguer, dans une série trop petite de fossiles trop fragmentaires, celui qui aurait pu appartenir à une forme pré-humaine. Le fameux pithécanthrope de Java ne donne pas la transition tant

Digitized by Google

cherchée du singe à l'homme, et, bien que son crâne soit intermédiaire entre celui d'un grand anthropomorphe (chimpanzé) et celui d'un homme inférieur, il n'est en réalité « qu'une forme spécialisée et de grande taille d'un rameau de la branche anthropoïde. » Cette conclusion toute nouvelle augmente encore l'intérêt de la mémorable découverte de Java puisque le pithécanthrope diminue, ainsi et de beaucoup, l'intervalle entre les singes actuels et les hommes actuels.

Dans son chapitre v, « le Problème de l'homme tertiaire et les Éolithes », M. Boule, en s'appuyant sur l'évolution et le développement progressif des mammifères, pense que l'homme ou son prédécesseur immédiat existait dès le milieu de l'ère tertiaire, au miocène, et, d'une manière presque certaine, au pliocène. Malheureusement on n'en possède aucun reste osseux et les prétendus silex tertiaires ne méritent, d'après M. Boule, aucune créance. Sans doute, il est démontré que les silex craquelés de Thenay (Loir-et-Cher) sont dus à des causes naturelles, tout autant que les fameux éolithes du géologue belge Rutot, mais en est-il ainsi des silex du Puy-Courny (Cantal), où le Dr Capitan reconnaît, avec un peu d'hésitation, il est vrai, des lames, des racloirs et des perçoirs? A plus forte raison, n'est-ce pas aller trop loin que d'émettre un doute sur les découvertes, faites à la base du crag par M. Moir à Ipswich et Foxhall? Dans ce dépôt marin du pliocène supérieur, des instruments rostro-carénés, en bec d'aigle, présentent bien « des éclats de taille nettement définis » et des retouches intentionnelles. Pour des préhistoriens avertis, comme l'abbé Breuil, l'existence de l'homme tertiaire est certaine, aussi peut-on apporter, sur ce point, quelques légers correctifs à l'excellent chapitre, d'ailleurs, de M. Boule.

Si nous ignorons encore l'homme tertiaire, des découvertes récentes nous font connaître des hominiens fossiles, très nettement au-dessous des types actuels par leurs caractères ostéologiques et se rapprochant beaucoup du singe par tout un ensemble de traits morphologiques. C'est tout d'abord l'*homo heidelbergensis* des plus vieux temps chelléens, dont la mandibule (mâchoire dite de Mauer), le seul débris que nous en ayons, présente un étonnant mélange de caractères humains et simiesques; puis, après « une suite innombrable de siècles », l'*homo neanderthalensis* de la Naulette et de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze), vivant à l'époque moustérienne, issu peut-être d'une forme inconnue et encore plus archaïque, et sans doute venu du nord avec les glaciers et la faune qui les accompagnait. De taille très inférieure à la moyenne actuelle, l'homme de Néanderthal était caractérisé par le développement énorme de sa face, véritable museau surmonté d'orbites vastes et arrondies, par son attitude habituelle de demi-flexion, et la faible courbure de son pied, jouant encore le rôle d'organe préhensile. Il réunissait donc, dans l'organisation de son squelette et de son encéphale, la plupart des caractères pithécoïdes, épars encore chez quelques représentants de l'humanité actuelle, et, en outre, un certain nombre de traits d'infériorité, inconnus même chez les peuples les plus arriérés.

Digitized by Google

L'*homo neanderthalensis* s'est éteint sans avoir laissé de postérité, parce qu'il était d'une race inférieure et attardée, mais il vivait en même temps que d'autres types plus évolués et s'opposant à lui autant par la supériorité de leur culture que par la diversité de leurs caractères physiques. La plupart ont un corps plus élégant, une tête plus fine, un front droit et vaste, et leurs grottes ont gardé tant de témoignages de leur habileté manuelle et de leur esprit inventif, de leurs préoccupations artistiques et religieuses, « qu'ils méritent vraiment le glorieux titre d'*homo sapiens*. » Si ces hommes du pléistocène supérieur, de l'âge du renne, groupés autour du type dit de Cro-Magnon, sont déjà des blancs, ils offrent cependant quelquefois de nombreuses ressemblances avec les noirs et avec les jaunes. En effet, les Grimaldiens des grottes de Menton, qui occupaient, peut-être dès le moustérien, toute l'Europe sud-occidentale, ont de grandes affinités avec les Nègres actuels et, suivant les remarques si curieuses de M. Boule, avec les Boschimans et les Hottentots, de même que les troglodytes, dits de Chancelade (région de Périgueux), présentent la plus grande ressemblance avec les Esquimaux actuels du Labrador et du Groenland, tant par leur type physique que par leur genre de vie.

L'Azilien et le Tardenoisien, avec lesquels commencent les temps néolithiques, nous offrent des caractères de transition, par la persistance de types plus ou moins semblables aux hommes de l'âge du renne, et par l'apparition, d'abord timide, puis de plus en plus fréquente, d'un type brachycéphale, nouvellement arrivé dans nos contrées. Le néolithique nous fait assister à la mise en place des trois grandes races actuelles : les dolichocéphales blonds et de grande taille, à face allongée et si différente de la face courte et disharmonique de Cro-Magnon, les Nordiques; les brachycéphales, bruns et petits, de l'Europe centrale actuelle, les ancêtres de l'*homo alpinus* et les dolichocéphales bruns, à stature peu élevée, du type méditerranéen. L'*homo nordicus* ne peut avoir qu'une origine européenne, tout au plus asiatique occidentale, et, avec le retrait des glaces vers le nord, il gagna lentement des steppes et des grandes plaines russes la Scandinavie et les rives de la Baltique et de la mer du Nord. L'*homo alpinus*, qui se rattache aux brachycéphales de l'Asie centrale, partit des régions ouralo-altaïques vers l'Europe occidentale, à la fin de la période glaciaire (10,000 ans environ, cf. p. 61), se déplaçant avec la faune des steppes : ce fut, tout d'abord, une véritable infiltration beaucoup plus qu'une invasion, mais à la fin du néolithique, les hommes bruns, à tête ronde, deviennent brusquement très nombreux. Leur traînée, très large en Asie, diminue progressivement dans toute l'Europe centrale et finit en pointe, aux bords de l'Atlantique, en notre Bretagne armoricaine. L'*homo mediterraneus*, qui occupait l'Asie antérieure et le bassin oriental de la Méditerranée, ainsi que l'Afrique du Nord, envahit à ce moment la péninsule Ibérique, les îles de la Méditerranée occidentale et la Crète, important

Digitized by Google

en Europe les constructions mégalithiques et peut-être bien les premières industries métallurgiques.

L'âge des métaux aboutit aux complications actuelles. — D'une manière générale, le bronze se caractérise, en Europe et en France, par l'arrivée d'une vague, nouvelle et massive, de brachycéphales, déferlant jusqu'aux Iles Britanniques et par la pénétration des grands dolichocéphales, de type nordique, dans la vallée du Rhin, en Suisse et dans toute l'Allemagne méridionale. A la fin du bronze, les brachycéphales, très purs et de nouveau prépondérants, reparaissent en Suisse, au nord de l'Italie, ce qui semblerait indiquer une nouvelle invasion des plus importantes pour l'Europe centrale. Quant aux pays de la Méditerranée, ils restent à l'écart de tous ces mouvements et gardent leurs dolichocéphales bruns des temps néolithiques. — L'âge du fer correspond à l'expansion maximum de la race nordique, qui pénètre partout, le long des grands fleuves, restreignant et isolant ainsi tous les massifs montagneux habités par les brachycéphales. Cette race guerrière et envahissante débarque sur les côtes des Iles britanniques, s'étale en Belgique et dans le nord de la France, et, toujours attirée par les pays du soleil et du vin, gagne l'Espagne et l'Italie du Nord. Elle prospère dans la vallée du Danube, qu'elle déborde jusqu'en Macédoine et en Grèce, en Asie Mineure, et peut-être jusqu'au Turkestan et dans l'Inde. De leur côté, les brachycéphales, ainsi comprimés, gagnent parfois du terrain, comme en Russie, où ils refoulent les Nordiques, tandis que les Méditerranéens conservent sensiblement leurs territoires, malgré quelques poussées des avant-gardes nordiques.

Cette histoire ne saurait être que celle de l'Europe, car les découvertes paléontologiques des autres continents sont bien sujettes à caution. — M. Boule ne retient guère, en Asie et en Australie, que les crânes javanais de Wadjak et celui de Talgaï, en Queensland, d'âge pléistocène et de type proto-australien. A Broken-hill, on a bien trouvé, au fond d'une caverne de la Rhodésie, un autre crâne absolument semblable à celui d'un Néanderthalien, peut-être même encore plus brutal et plus simiesque, mais il n'est pas fossilisé et faisait partie d'un dépôt superficiel. Il y aurait donc, en Afrique, la persistance d'un type humain devenu fossile en France depuis bien longtemps. La conclusion à tirer de tout ceci, c'est que le Néanderthalien, l'homme de Broken-hill, et l'Australien offrent un fond semblable de caractères primitifs et que ces trois formes ont une origine commune, s'étant répandues et ayant vécu longtemps sur de vastes territoires, au sud de l'Europe et de l'Asie. — On est encore moins bien renseigné sur les deux Amériques. Sans partager entièrement le scepticisme d'Hrdlicka et de ses collaborateurs, qui ne veulent croire ni à l'existence de l'homme fossile ni aux découvertes d'Ameghino, M. Boule admet cependant que l'homme est beaucoup plus ancien qu'on ne le suppose et que l'on doit faire remonter le peuplement du nouveau monde au moins à l'aurore des temps géologiques actuels.

Digitized by Google

Tel est, aussi fidèlement résumé que possible, ce livre magistral, nécessaire à tous ceux qui s'intéressent aux origines de l'humanité. D'excellentes tables, et un index, véritable modèle du genre, facilitent les recherches, et le premier lecteur venu peut, en un temps très court, savoir ce qu'est la Paléontologie humaine et se reconnaître dans une des sciences « les plus passionnantes et les plus difficiles qui soient. »

G. GUENIN.

W. E. HEITLAND, fellow of St. John's College. **Agricola, a study of agriculture and rustic life in the greco-roman world from the point of view of labour**. Cambridge, University Press, 1921. Gr. in-8°, X-492 pages. Prix : 7 sh. 6 p.

Ce titre, *Agricola*, indique bien le but de l'auteur. Il s'est proposé d'étudier l'agriculture et la vie rurale chez les Grecs et les Romains au point de vue du mode de travail. Mais, supposant, ou, du moins, paraissant supposer que l'histoire du régime de la propriété foncière et des classes rurales est suffisamment connu, il n'a pas essayé de nous donner une exposition systématique de son sujet; il l'a restreint volontairement et, en outre en laissant de côté l'Orient (principalement l'Égypte, la Palestine et la Syrie), à l'analyse et à la discussion des principales sources, énumérées dans l'ordre chronologique. On voit immédiatement les inconvénients multiples de ce plan bizarre qui ne fournit que les matériaux du livre et non le livre : aucun effort de composition, de synthèse; répétitions incessantes; omission obligatoire d'un nombre énorme de sources secondaires, littéraires, épigraphiques, de données essentielles qui se trouvent ailleurs que dans les sources étudiées par l'auteur et que seuls des traités substantiels, tels que ceux de Guiraud, de Fustel de Coulanges, de Rostowzew, de Glotz, peuvent utiliser et mettre en lumière; élimination arbitraire des sources relatives à l'Égypte qui sont d'une importance capitale non seulement pour ce pays, mais pour tout l'Empire; différence injuste de traitement en faveur de l'histoire romaine (301 pages) au détriment de l'histoire grecque (115 pages). Ajoutons que l'auteur a été obligé de rompre lui-même avec sa méthode en ajoutant à ses analyses une introduction, une conclusion, et, en tête des principales époques, des introductions générales, assez intéressantes, mais qui n'apportent rien de nouveau et en tout cas ne tiennent pas lieu d'une exposition d'ensemble. Ces réserves faites, reconnaissons à M. Heitland des mérites très sérieux : l'étude minutieuse et clairvoyante des textes, l'effort souvent heureux pour mieux préciser que dans les travaux antérieurs le sens des mots techniques (par exemple *vilicus*, *colonus*, *inquilinus*), le rôle respectif des propriétaires, des esclaves, des ouvriers agricoles, des fermiers, la valeur et les résultats du travail des esclaves. Sur beaucoup de points il faudra tenir compte doréna-

Digitized by Google

vant de ses investigations, notamment sur l'emploi d'esclaves par les propriétaires romains de l'époque primitive et sur les réticences de Virgile relativement à l'esclavage. Après deux chapitres d'introduction sur le but du livre, sur l'évolution, la condition des classes agricoles dans les divers régimes politiques, les chapitres III-XIX sont consacrés aux sources grecques; mais on y constate aisément de nombreuses lacunes, car l'auteur laisse presque entièrement de côté des morceaux essentiels, Sparte, la Crète, la Sicile, la grande Grèce; une foule d'auteurs, de textes, les Scholiastes, les Atthidographes, les fragments des philosophes, des historiens, des poètes comiques, lyriques, dramatiques grecs, Diodore, Strabon, Athénée, Plutarque, etc. Les sources romaines occupent les chapitres XX-LX. Les deux premiers sont consacrés à l'exposition et à la critique des traditions sur la propriété foncière et à la culture à l'époque primitive jusque vers 200 av. J.-C. Il y a déjà emploi de l'esclave, mais pas encore du mercenaire, sauf du client, par le propriétaire. Les deux chapitres suivants donnent une vue générale sur les transformations profondes qui s'opèrent après 200 av. J.-C., développement de l'esclavage rural, des *latifundia* et l'analyse du traité d'agriculture de Caton. Quatre chapitres, XXIV-XXVII, sont consacrés à l'agriculture dans la période révolutionnaire, de 149 à 37 environ, à Varron, à Cicéron, à quelques textes de Salluste, de Lucrèce et de César. Après une étude générale sur l'agriculture au temps de l'empire, le poids des impôts, les domaines impériaux, l'apparition du colonat, cinq chapitres, qui vont d'Auguste à Néron, discutent les textes d'Horace, de Virgile, du *Moretum*, de Sénèque l'Ancien et des autres auteurs de Controverses, de Velleius Paterculus, de Valère Maxime, de Phèdre, de Sénèque le Philosophe, de Lucain, de Pétrone et surtout de Columelle. L'étude sur Virgile est un des bons morceaux du livre. L'époque des Flaviens et des Antonins occupe les chapitres XXXIV-XLV : vue générale sur la décadence agricole, Musonius Rufus, Pline l'Ancien, Tacite et sa *Germanie*, Frontin, les Tables alimentaires, Dion Chrysostôme, les auteurs du Nouveau Testament, Martial et Juvénal, Pline le Jeune, Suétone, Apulée. Après une introduction générale sur la période qui va de Commode à Dioclétien, les chapitres XLVI-L étudient très rapidement les inscriptions sur les grands domaines de l'Afrique; avec beaucoup plus de précision les textes du Digeste; les différents sens des mots *conductor*, *colonus*, *actor*, *mercennarius*, les causes générales de la décadence économique et agricole et de la création légale du colonat. Précédés d'une introduction qui expose sommairement la nouvelle organisation du colonat, de l'impôt foncier, la puissance des grands propriétaires, les derniers chapitres LII-LX sont consacrés aux textes de Libanius, de Symmaque, d'Ammien, de Claudien, de Végèce et des auteurs chrétiens, Lactance, Sulpice-Sévère, Salvien, Sidoine Apollinaire. La conclusion résume surtout l'évolution de l'esclavage rural et du fermage qui aboutissent tous les deux au

Digitized by Google

colonat. De courts appendices sont consacrés à deux textes byzantins, les *Geoponica* et la loi rurale du VIIIe siècle (d'après les articles d'Ashburner) et donnent des extraits de plusieurs auteurs anglais et américains modernes sur le régime agricole de divers pays. A la bibliographie sur les époques grecque et romaine, M. Heitland a ajouté une bibliographie sommaire sur l'esclavage dans tous les pays et sur les conditions de la propriété au moyen âge et dans les temps modernes, avec un chapitre spécial sur les États-Unis. La première a des lacunes considérables; elle oublie par exemple les ouvrages : de Cicotti, *Le déclin de l'esclavage antique;* de Guiraud, *La propriété foncière en Grèce; la main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce;* de Glotz, *Le travail dans la Grèce ancienne;* de Maurice Croiset, *Aristophane et les partis;* de Masqueray, *Euripide et ses idées;* de Carcopino, *La loi de Hiéron;* de Pöhlmann, *Geschichte des antiken Kommunismus;* de C. Jullian, *l'Histoire de la Gaule;* de De Pachtère, *La table hypothécaire de Veleia;* de Schulten, *Die Grundherrschaften;* les nombreux articles du Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines sur le sujet.

Ch. LÉCRIVAIN.

Marcel GROSDIDIER DE MATONS. **Le comté de Bar des origines au traité de Bruges (vers 950-1301).** Paris, A. Picard, 1922. 1 vol. in-8°, VIII-741 pages, avec une carte. Prix : 20 fr.

— **Catalogue des actes des comtes de Bar de 1022 à 1239.** Paris, A. Picard, 1922. 1 vol. in-8°, 172 pages[1]. Prix : 7 fr. 50.

I. — La grande thèse de M. Grosdidier de Matons est consacrée à l'histoire du comté de Bar des origines au traité de Bruges (1301). On peut dire qu'elle est la bienvenue, car on manquait, au moins pour l'époque postérieure à 1033, d'une histoire du Barrois écrite d'après les méthodes de l'érudition moderne. Il faut souhaiter que l'auteur continue plus tard son travail jusqu'à la réunion définitive du Barrois et de la Lorraine en 1484-1485.

Le comté de Bar, qui commence à se constituer dans la Haute-Lorraine de 950 environ à 1033, sous Frédéric Ier, Thierry Ier et Frédéric II, se dégage peu à peu de la Mosellane au temps de Louis de Mousson et de Sophie. La querelle des Investitures achève d'opérer la rupture, puis, après la mort de Thierry II, le Barrois se sépare des territoires alsaciens auxquels il avait été joint. On peut dire qu'à partir de Renaud Ier le comté de Bar a vraiment une existence distincte, indépendante; alors commence une période d'extension, qui se continuera, malgré des temps d'arrêt, pendant près de deux siècles. Les règnes de Renaud II

1. Ces deux ouvrages ont déjà été signalés dans le dernier bulletin de M. Halphen, *Rev. histor.*, t. CXLIII, p. 229-230.

Digitized by Google

et d'Henri Ier n'ont qu'une importance secondaire; pourtant le mariage de Renaud II avec Agnès de Champagne rapproche le Barrois de la France. Par contre, sous Thiébaut Ier, le Barrois reprend sa marche ascendante, qui se continue avec Henri II et qui atteint son apogée sous le long règne de Thiébaut II. A ce moment, le Barrois est le plus important des États féodaux nés du démembrement de la Haute-Lorraine. Mais la décadence est proche. Un conflit, né entre Thiébaut II et Philippe le Bel, devenu maître de la Champagne par son mariage avec Jeanne, héritière de ce grand fief, se poursuit au temps d'Henri III, gendre d'Édouard Ier d'Angleterre. Vaincu par Philippe, abandonné par son beau-père et par le roi des Romains, Albert de Habsbourg, Henri III signe en 1301 le fatal traité de Bruges, qui fait de lui et de ses successeurs les vassaux liges des rois de France, pour la partie de leur comté située à l'ouest de la Meuse. Le traité de Bruges est un des grands événements de l'histoire du Barrois, et l'on comprend que M. Grosdidier se soit arrêté à cette date.

Fruit d'un travail long et patient, l'ouvrage de M. Grosdidier est appelé à rendre de grands services. Bien peu de documents, croyons-nous, ont échappé à l'auteur, qui a fait des recherches dans tous les fonds d'archives où il avait la chance de trouver des chartes relatives à son sujet. Aussi a-t-il pu mettre en lumière des faits restés jusqu'alors inconnus et rectifier des erreurs nombreuses. Il a su donner des comtes une idée exacte, apprécier avec impartialité leur caractère et le rôle qu'ils ont joué.

La thèse de M. Grosdidier n'échappe cependant pas à la critique. Sa bibliographie est peut-être trop complète, trop détaillée; l'auteur y a fait entrer beaucoup de livres ou d'articles qu'il aurait dû laisser de côté. Nous constatons d'autre part que, dans le volume lui-même, on trouve très rarement des renvois à l'*Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, de l'abbé Eugène Martin, et aux travaux de M. Kern, *Die Anfänge der französischen Ausdehnungspolitik* et *Die Abtretung des linken Maasufers an Frankreich*.

L'ouvrage de M. Grosdidier comprend trois livres, dont les deux premiers sont consacrés à l'histoire du Barrois, le troisième aux institutions de ce comté. Il nous semble qu'en ce qui concerne l'histoire, la division adoptée par l'auteur ne tient pas suffisamment compte des faits. Le livre I (la Formation du comté de Bar) aurait pu s'arrêter en 1189, à la mort d'Henri Ier; le livre II (Apogée du comté de Bar) aurait embrassé les règnes de Thiébaut Ier, d'Henri II et de Thiébaut II, le livre III, celui d'Henri III. Dans un quatrième livre l'auteur aurait étudié les institutions et la civilisation du Barrois. A plusieurs reprises M. Grosdidier s'est trop étendu sur des événements d'histoire générale, qu'on doit supposer être connus, ainsi que sur des généalogies; par contre il s'est montré bien sobre de vues d'ensemble. On cherche en vain dans la troisième partie des indications sur la vie économique, intellectuelle et artistique du Barrois aux XIe, XIIe et XIIIe siècles. Un

Digitized by Google

tableau généalogique suffisamment détaillé n'aurait pas été inutile. La carte jointe à l'ouvrage a été dressée avec le plus grand soin par M. l'abbé Aimond et par M. Lemoine; seulement elle nous fait connaître ce qu'était le Barrois — non au XIII^e siècle — mais au XVII^e.

M. Grosdidier a le tort de confondre l'Allemagne et le Saint-Empire, dont elle n'est qu'une partie. En conséquence, il qualifie d'empereurs des souverains qui ne l'ont jamais été, Conrad III par exemple, ou il donne ce titre à des princes qui ne le portaient pas encore à l'époque où il parle d'eux; c'est le cas en particulier pour Otton I^er, Otton III et Conrad II.

Voici quelques observations particulières. P. 194, M. Grosdidier n'a pas expliqué pourquoi Frédéric Barberousse avait des droits à recevoir l'hommage d'Henri I^er, pour la seigneurie de Briey. — P. 215-216 (cf. p. 217), M. Grosdidier a conclu d'une charte du comte Henri I^er de Vaudémont, d'avril 1200, qu'avant cette date le comté de Vaudémont était un fief mouvant de Bar. L'acte en question porte en effet dans Chantereau-Lefebvre, *Traité des fiefs*, t. II, p. 17, la date d'avril 1200. Seulement cette date est erronée. Le comte de Champagne Thibaut III, que la charte donne comme décédé, n'est mort en réalité que le 24 mai 1201. D'autre part, Erard de Brienne, dont il est question dans le document, ne partit qu'en 1213 pour la Terre Sainte, où il épousa en 1215 Philippine de Champagne. Il ne revint en France qu'en 1216, pour faire valoir sur le comté de Champagne les droits prétendus de sa femme. La charte du comte de Vaudémont est donc postérieure à 1213; peut-être faudrait-il la reporter à l'année 1216. — P. 240-241, M. Grosdidier croit encore que le duc de Lorraine Thiébaut I^er combattit à Bouvines aux côtés d'Otton IV. Dans son *Catalogue des actes des ducs de Lorraine de 1048 à 1139 et de 1176 à 1220*, p. 174-175, M. Duvernoy a très justement fait observer que le duc de Lorraine, qui se trouvait, le 5 septembre 1214, à Juliers dans l'entourage de Frédéric II, ne pouvait pas, six semaines auparavant, être l'allié d'Otton IV, rival du jeune Hohenstaufen. — Nous sommes surpris que M. Grosdidier n'ait rien dit des rapports du comte Henri II avec l'Empire. — P. 394 et n. 6, M. Grosdidier aurait bien fait d'indiquer les divers sens du mot Lorraine, au milieu et à la fin du Moyen Age. — P. 438, comment l'auteur n'a-t-il pas relevé et commenté cette affirmation des seigneurs du Barrois, qui déclarent en 1288 que l'abbaye de Beaulieu se trouve en Allemagne? — On ne saisit pas bien, faute d'une explication de M. Grosdidier, p. 498, pourquoi Édouard I^er d'Angleterre a négligé de faire comprendre son gendre, Henri III de Bar, dans la paix qu'il conclut avec Philippe le Bel. — P. 502-503, l'appréciation de M. Grosdidier sur le traité de Bruges (1301) nous semble incomplète et inexacte. Ce traité, en faisant des possesseurs du Barrois les vassaux liges des rois de France, leur a, pour ainsi dire, attaché un boulet aux pieds. — P. 518, il aurait fallu préciser davantage la situation du Barrois dans l'Empire. — P. 545, M. Grosdidier n'a pas eu la

Digitized by Google

curiosité de rechercher comment un des bailliages du comté de Bar avait pris le nom d'un ancien *pagus* du diocèse de Langres, le Bassigny, dont une petite partie seulement avait été incorporée à ce bailliage.

Si M. Grosdidier a corrigé quelques-unes des petites erreurs et des fautes d'impression que l'on pouvait relever dans le texte de sa grande thèse[1], un certain nombre des unes et des autres lui ont encore échappé[2].

II. — *Le Catalogue des actes des comtes de Bar*, qui forme la thèse complémentaire de M. Grosdidier de Matons, a en réalité le caractère de regestes. L'auteur a cru en effet devoir y insérer les renseignements que fournissent les sources annalistiques et diplomatiques sur les comtes de Bar. Grâce aux patientes recherches de M. Grosdidier dans de nombreux fonds d'archives, le catalogue ne comprend pas moins de 567 numéros. M. Grosdidier a indiqué pour chacun d'eux les manuscrits et, s'il y avait lieu, les ouvrages imprimés qui donnent le texte du document. Dans l'introduction l'auteur a étudié la diplomatique barroise aux XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles; le catalogue est suivi de pièces justificatives; une table alphabétique des noms de personnes et de lieux termine le livre.

Ce travail utile et consciencieux appelle plus d'une critique. Signalons d'abord deux lacunes. M. Grosdidier n'a pas joint à la Bibliographie placée en tête de son catalogue une liste des abréviations dont il s'est servi. Nous regrettons également l'absence d'une étude paléographique sur les chartes barroises. Pour la diplomatique, M. Grosdidier a utilisé indifféremment originaux et copies, et, pour la suscription, il a tiré parti non seulement des chartes des comtes, mais des

1. Le feuillet *Addenda et corrigenda* se trouve placé en tête du volume.

2. *Erreurs*. P. 50, l. 18-19, Eudes était comte de Blois et Robert comte de Troyes. P. 73, l. 6-7, le comte de Namur s'appelait Albert; c'est le comte de Metz, présent, lui aussi, à la bataille de Bar (1037), qui portait le nom de Gérard. P. 92, l. 20-21, la querelle des Investitures n'avait pas encore commencé en 1074. P. 174, M. Grosdidier aurait pu dire que Thierry de Bar, élu de Metz, n'avait jamais été consacré. P. 198, l. 18, à la date de janvier 1188, Richard Cœur-de-Lion n'était pas encore roi d'Angleterre. P. 237, l. 4, Valeran II de Limbourg était le beau-père — et non le beau-frère — d'Élisabeth, fille de Thiébaut I^er^ de Bar et d'Ermesinde de Luxembourg. P. 250, n. 1, le diplôme d'Arnulf pour l'Église de Toul est faux sous sa forme actuelle. P. 276, l. 5, les œuvres historiques, mises sous le nom de Louis de Haraucourt et de Florentin le Thierriat, sont des faux du XVIII^e^ siècle. P. 406, l. 21, la Nativité de la Sainte-Vierge tombe le 8 et non le 7 septembre.

Fautes d'impression. P. 13, l. 13, Saint-Vannes a été imprimé par erreur pour Saint-Vanne. P. 26, l. 11, Bagnol pour Baquol. P. 32, l. 27, Kervyn de Lottenhove pour K. de Lettenhove. P. 66, l. 2, Solzeling pour Sotzeling. P. 75, n. 1, Homécourt pour Houécourt. P. 111, l. 9, et p. 116, l. 2, Isming pour Insming. P. 171, n. 6, l. 1, 1170 pour 1070. P. 328, l. 9, 1263 pour 1243. P. 545, l. 18, en temps que pour en tant que, etc.

Digitized by Google

indications fournies par des documents diplomatiques étrangers au Barrois ou par des sources annalistiques. Les documents eux-mêmes n'ont pas toujours été analysés avec une exactitude suffisante. Plusieurs chartes ne portent pas de date. M. Grosdidier aurait pu, à l'aide des données de l'exposé et du dispositif, trouver à quelques-unes d'entre elles une date approximative. Si nous prenons la table alphabétique, nous constatons que M. Grosdidier n'a pas toujours classé dans le même ordre les personnages qui portent le même nom et qu'il n'a pas indiqué avec une précision suffisante les circonscriptions dont font aujourd'hui partie certaines localités. De plus, le catalogue contient des erreurs de détail[1] et des fautes d'impression[2]. Enfin la ponctuation est souvent ou défectueuse, ou même absente.

Robert PARISOT.

Det Nordslesvigske Spoergsmaal (1864-1879). Aktstykker og Breve til belysning af den danske regerings Politik. [La question du Slesvig septentrional. Actes et lettres pour éclairer la politique du gouvernement danois], publiés par Aage FRIIS, t. I (1864-mars 1868). Copenhague, H. Koppel, 1921. In-8°, VI-840 pages.

Aage FRIIS. **Den danske regering og Nordslesvigs genforening med Danemark.** [Le gouvernement danois et le retour du Slesvig septentrional au Danemark], t. I (1864-1868). Copenhague, H. Koppel, 1921. In-8°, 459 pages.

Le ministère des Affaires étrangères de Danemark a chargé M. Aage Friis, professeur à l'Université de Copenhague[3], de publier un recueil de documents relatifs à la politique du gouvernement danois dans la question du Slesvig septentrional, depuis la signature du traité de Vienne (1864) jusqu'à l'abrogation de l'article V du traité de Prague (fin de 1878). Le premier tome du recueil a paru ; il concerne la période qui s'étend du 1er janvier 1865 au 31 mars 1868 et comprend 442 pièces, principalement des lettres échangées par le gouvernement danois avec ses agents diplomatiques, tirées des archives des Affaires étrangères de Copenhague ou du Rigsarkiv. Dans une introduction, M. Aage Friis déclare avoir publié tous les textes « essentiels ». S'il a dû quelquefois

1. En voici quelques exemples. P. 40, n° 54, Lothaire II a été mis pour Lothaire III. P. 63, nos 176 et 178, Ferri de Pange pour Maurice de Pange. P. 81, n° 274, l'empereur Frédéric pour le roi des Romains Frédéric. P. 146, Conrad III, empereur, pour Conrad III, roi des Romains.

2. P. 38, n° 45, Maurmoutier a été imprimé par erreur pour Marmoutier. P. 64, n° 179, Mireus pour Miraeus. Rozerot pour Roserot. P. 147, Epternach pour Echternach. P. 163, Rodemack pour Rodemach. P. 166, Saint-Vannes pour Saint-Vanne.

3. Voir plus haut, p. 82.

Digitized by Google

procéder à des coupures, celles-ci ne sont pas, affirme-t-il, de nature « à modifier la conception, soit des traits principaux de la politique, soit de détails importants ».

M. Aage Friis ne s'est d'ailleurs pas contenté de ce rôle d'éditeur. Il a entrepris d'utiliser aussitôt les documents qu'il réunissait. Mais l'étude historique dont il nous donne la première partie n'a pas une source unique. M. Aage Friis a procédé à des dépouillements très étendus. Il a obtenu communication de nombreux papiers de famille, notamment ceux de P. Vedel; il a fait des recherches aux archives des Affaires étrangères de Paris, Stockholm et Vienne, si l'autorisation lui a été refusée de travailler à Berlin. Son ouvrage est donc plus riche de faits que son recueil, mais dans les deux publications le sujet est aussi strictement, sinon même étroitement, délimité. L'auteur étudie la politique du gouvernement danois, non l'attitude du Danemark. Presque jamais il n'est question de l'opinion publique. M. Aage Friis ne s'occupe que de l'action des ministres et des diplomates.

La période 1865-1868, envisagée dans ce premier volume, forme au moins bien un tout. C'est l'histoire des négociations engagées autour de l'article V. La question du Slesvig septentrional, celui de langue et de sympathies danoises, ne s'est posée en effet qu'après le traité de Vienne. Jusqu'en 1864 les cabinets et les partis, à Copenhague, avaient entendu conserver tout le Slesvig. C'est seulement après le désastre que les personnalités dirigeantes, le président du Conseil Bluhme; P. Vedel, le tout-puissant directeur des Affaires étrangères; les envoyés à Berlin et Paris, Quaade et Moltke-Hvitfeld, se trouvèrent d'accord, quelles qu'eussent été leurs conceptions anciennes (Bluhme, conservateur, ex-partisan de l'union personnelle; Vedel, libéral, ami de Lehmann et Monrad, des hommes de l'Eider), pour pratiquer une politique nouvelle. Le Danemark vaincu devait se réclamer exclusivement du principe des nationalités et attendre des circonstances, notamment d'un conflit entre la Prusse et l'Autriche, le retour du Slesvig septentrional, pourvu cependant que cette restitution ne s'accompagnât pas de conditions susceptibles de compromettre l'indépendance de l'État danois. De son côté, Jules Hansen — sur le séjour duquel à Paris M. Aage Friis nous donne des détails neufs, notamment quant aux rapports de Hansen avec Chaudordy et aux subventions, obtenues de Copenhague, en faveur de journalistes français amis de la cause danoise — préconisait le même programme. Lorsque le comte Frijs succéda à Bluhme, le changement de cabinet n'entraîna pas un changement de politique.

Entre toutes les grandes puissances, la France seule approuvait pleinement le point de vue danois. Bismarck, dans ses entretiens avec Quaade, déclarait volontiers ne pas tenir personnellement au Slesvig; mais il ajoutait aussitôt que le roi Guillaume ne lui permettrait jamais de faire de larges concessions. Drouyn de Lhuys croyait que la Prusse ne restituerait en tout cas ni Flensborg, ni l'île d'Als, ni

Digitized by Google

Dybböl (Düppel). Au printemps de 1866, quand la guerre entre l'Autriche et la Prusse fut désormais certaine, Drouyn conseilla au Danemark d'offrir son alliance à la Prusse, moyennant la promesse écrite d'une rétrocession du Slesvig septentrional. Mais Bismarck se refusa à tout engagement précis.

Nous savions déjà par le livre de M. de Jessen sur l'*Intervention de la France dans la question du Slesvig du Nord* que le gouvernement danois n'avait joué aucun rôle dans l'élaboration de l'article III des préliminaires de Nikolsburg, devenu l'article V du traité de Prague : « ... les populations des districts du nord du Slesvig seront de nouveau réunies au Danemark, si elles en expriment le désir par un vote librement émis. » Mais naturellement, avant même la conclusion de la paix, Frijs et Vedel se préoccupèrent du futur plébiscite. Leurs vues étaient très modérées ; ils se seraient contentés des districts d'Haderslev et Aabenraa, renonçant ainsi à Als et Dybböl. Près d'un an allait au reste s'écouler avant qu'on parlât d'appliquer l'article V. Bismarck se borna à déclarer au Landtag que la Prusse tiendrait sa promesse quand elle voudrait. Pourtant, après les élections de février 1867 et l'éclatante victoire du danisme, après une démarche de Benedetti, à la veille de la réunion à Londres d'une conférence européenne où pourrait bien être évoquée la question du Slesvig après celle du Luxembourg, le ministre de Prusse à Copenhague annonça enfin, au début de mai, que son gouvernement était prêt à abandonner le Slesvig septentrional si le Danemark accordait au préalable des garanties suffisantes à la minorité allemande des districts éventuellement rétrocédés. Nous connaissions mal les péripéties de la négociation engagée à la suite de cette déclaration. M. Aage Friis n'a pas eu de peine à montrer que le gouvernement danois avait fait l'impossible pour aboutir à une entente ou tout au moins pour ne pas rompre. Mais Lothar Bucher, désigné comme plénipotentiaire prussien, offrit seulement à Quaade le district d'Haderslev et à des conditions véritablement inacceptables (l'allemand serait la langue unique de l'enseignement primaire). La note danoise du 9 mars 1868, sans fermer la porte à des négociations ultérieures, ne put que constater l'opposition irréductible des points de vue.

Cette brève analyse ne prétend pas mentionner tout ce que l'ouvrage de M. Aage Friis nous apprend de nouveau et très souvent d'important. Mais il faut dire la clarté du récit, la justesse de touche des portraits alertement tracés, ceux de Vedel et de Frijs en particulier, tout ce qui rend vivant un livre où les sentiments du patriote ne font jamais tort à l'impartialité du savant.

A. GANEM.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — Les organisateurs du *Congrès international des sciences historiques* tenu à Bruxelles en 1923 n'ont pas tardé à en faire imprimer et distribuer le *Compte-rendu*, qui vient de paraître en un beau volume, bien imprimé chez Weissenbruch (Bruxelles, in-8° carré, 552 p. avec un index), sous la direction de MM. G. DES MAREZ et F. L. GANSHOF. En donner l'analyse serait impossible dans un bref espace. Il suffira de dire qu'il apporte des indications, des clartés sur les problèmes les plus variés de l'histoire universelle. Si tous les peuples cultivés du monde n'ont pas été représentés à ce Congrès (la faute n'en est certes pas aux organisateurs), du moins l'on ne saurait y constater aucune lacune grave dans le plan ni dans son exécution.

Ch. B.

— Martin GRABMANN. *Saint Thomas d'Aquin. Introduction à l'étude de sa personnalité et de sa pensée*, traduit par E. VANSTEENBERGHE (Paris, Bloud et Gay, 1920, in-16, x-228 p.; de la collection des *Études de philosophie et de critique religieuse*). — Entre tous les ouvrages élémentaires consacrés à la philosophie de saint Thomas d'Aquin et à son rôle dans les grands conflits doctrinaux de la seconde moitié du XIII^e^ siècle, celui de M. Grabmann, professeur à l'Université de Munich — l'historien bien connu de la méthode scolastique — est certainement l'un des plus accessibles et des plus clairs. M. l'abbé Vansteenberghe a donc été bien inspiré en le mettant à la portée des lecteurs français. Il a d'ailleurs pu faire subir au texte original en plusieurs points des corrections importantes, indiquées par l'auteur lui-même, de sorte que cet opuscule nous donne à peu près le dernier état de la science thomiste. La biographie sommaire placée en tête est tout à la fois précise et suggestive; elle sera particulièrement appréciée des historiens. Le volume renferme en outre de bonnes indications bibliographiques où manquent cependant quelques travaux français importants — notamment le grand ouvrage de P. Duhem sur le *Système du monde* — et auxquelles il faudrait ajouter aujourd'hui les remarquables études de M. Gilson.

Louis HALPHEN.

— L.-H. PETITOT, O. P. *Saint Thomas d'Aquin. La vocation, l'œuvre, la vie spirituelle* (Paris, éditions de la « Revue des Jeunes », [1923,] in-16, 157 p.; prix : 5 fr.). — Le livre du P. Petitot ne prétend qu'à faire revivre la « physionomie » du saint docteur et à suivre le mouvement de sa pensée et de sa foi; mais il renferme aussi quelques

Digitized by Google

pages assez bien venues sur les milieux scolastiques dans le Paris du XIIIe siècle. L'auteur a surtout utilisé les beaux travaux du P. Mandonnet. — P. 150, il eût mieux valu ne pas parler de « la bougie » à laquelle, nous affirme-t-on, frère Thomas risquait de se brûler quand il était plongé dans ses méditations. L. H.

— Emerich RAITZ VON FRENTZ. *Der ehrwürdige Kardinal Bellarmin S. J.; ein Vorkämpfer für Kirche und Papsttum, 1542-1621* (Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1921, in-8°, XIX-230 p., 7 fig.). — Joseph THERMES. *Le bienheureux Robert Bellarmin, 1542-1621* (Paris, V. Lecoffre, 1923, 1 vol. in-12, VI-204 p.; collection « les Saints »). — Proclamé bienheureux le 15 avril 1923 (le procès a duré trois cents ans), Bellarmin est sorti de l'histoire pour entrer dans l'hagiographie. Il ne faut pas demander autre chose au P. Thermes, qui suit pas à pas l'autobiographie du cardinal. Où peut-il avoir trouvé que Bèze (page 52), « frappant de sa main un exemplaire des *Controverses*, disait à ses amis : voilà le livre qui nous a perdus »? Le P. Thermes trouve « extravagante » la mesure par laquelle « la reine sanglante » — c'est Élisabeth qu'il veut dire — interdit l'étude de Bellarmin. La vérité est que la reine fit professer à Oxford et à Cambridge des leçons antibellarminiennes, — d'ailleurs Sixte-Quint songeait à mettre le livre à l'index, comme ne donnant pas au pape une suffisante puissance ès choses temporelles. On rencontrerait facilement d'autres exemples de ces mesures au XVIe siècle sans passer le détroit. — On goûtera les passages multiples où Bellarmin, transformé en prophète, prédit la mort prochaine d'un pape gênant, de Sixte-Quint d'abord (p. 64), puis de Clément VIII (p. 112). On n'est pas plus charitable. — Les amis de la tolérance savoureront cette phrase de la p. 168 : « A un prince *chrétien* dont le fils voulait épouser une princesse *protestante*... » Et les esprits non tout à fait dépourvus de sens critique admireront les six médecins romains qui, en 1521 et 1522, ont affirmé la réalité des miracles constatés par « leurs collègues d'il y a trois cents ans ». — Il y a de bons volumes dans la collection « les Saints ». Celui-ci en vérité n'ajoutera rien à la gloire de cette série.

Le livre du P. Thermes ressemble parfois à celui du P. Raitz von Frentz comme un frère, à croire que certaines pages de l'un ont été traduites de l'autre.

Le P. Raitz (qui écrivait avant la confirmation définitive du jugement de béatification) est aussi un hagiographe. Il fait aussi dire par Th. de Bèze : *Hic liber nos perdidit*. Cependant son ouvrage se présente avec une allure plus scientifique. Il est au moins enrichi d'une bibliographie soignée, d'un index (pas complet). Le tour en est un peu plus objectif. On admet que des critiques ont pu être adressées à Bellarmin; on avoue que son autobiographie a été taxée d'immodestie non seulement par Döllinger, mais beaucoup plus tôt par le cardinal Passionei. On explique d'une façon un peu moins simpliste son rôle, c'est-à-dire ses volte-face dans l'affaire de l'avènement de Henri IV. On étudie les rapports du

Digitized by Google

cardinal avec l'Allemagne. Sur la condamnation par le Parlement de Paris de la réponse de Bellarmin à Barclay, on va jusqu'à écrire : « Il suffit de remarquer que de nos jours il ne se trouverait guère de théologiens d'accord avec Bellarmin pour reconnaître au pape le pouvoir de déposer un prince chrétien, ou de délier les sujets du serment d'obéissance. » Sur ce point, le gallicanisme a vaincu. — Le livre du P. Raitz est lisible. H. Hr.

— Alfred Stern. *Geschichte Europas von 1848 bis 1871.* Dritter Band (Stuttgart et Berlin, Cotta, 1923, in-8°, XIX-390 p.). — Ce tome III, qui est le tome IX du grand ouvrage entrepris par le savant professeur de Zurich, comprend les neuf chapitres suivants : 1° Situation intérieure de la France de 1860 à 1864; 2° L'Italie de mars 1860 à la convention de septembre 1864; 3° L'insurrection polonaise de 1863; 4° La presqu'île des Balkans et les États tributaires de la Turquie de 1861 à 1867; 5° L'Angleterre et la politique de paix, 1860-1871; 6° L'Allemagne. Le conflit constitutionnel en Prusse et la diète des princes à Francfort, 1862-1863; 7° La guerre des duchés en 1864 et la paix de Vienne; 8° Conséquences prochaines de cette paix; 9° Les prodromes de la guerre de 1866; 10° La guerre de 1866. — Nous reviendrons prochainement sur cet important ouvrage que nous voulons seulement annoncer brièvement aujourd'hui.

— J. P. Chamberlain. *The Regime of the international rivers Danube and Rhine* (New York, Columbia University, *Studies in history...*, t. CV, fasc. 1, 1923, in-8°, 317 p.). — Ce volume a eu pour point de départ une enquête ordonnée par le président Wilson. L'auteur a été autorisé à en utiliser les parties imprimées à titre officiel par le département d'État. Quoiqu'il se soit placé « au point de vue du juriste, non à celui de l'économiste et de l'historien », les historiens trouveront chez lui un bon exposé de la question, surtout pour le Danube. Il est moins exact sur le Rhin. C'est ainsi que sa bibliographie est pauvre en ouvrages suisses, il ne cite même pas ceux de Valloton. Il paraît ne rien savoir de la brutalité avec laquelle les gouvernements allemands riverains, avant 1914, déniaient à la Suisse tout droit de contrôle sur le fleuve, sous prétexte qu'elle n'était pas partie aux traités de Vienne. S'il expose la controverse hollandaise relative aux pierres et graviers destinés à la Belgique envahie, il omet de rappeler que, dès le début de la guerre, l'Empire coupa la navigation rhénane en aval de Bâle. Rien non plus sur les projets, destinés à ruiner Rotterdam, du détournement du trafic sur Emden. C'est peut-être parce qu'il ignore ces faits — ignorance grave chez un « expert » officiel — que M. J. P. Chamberlain trouve que rien ne justifie la présidence de la France dans la commission du Rhin.
H. Hr.

— Henri Lambert. *Pax Economica...* (Paris, Félix Alcan, 1920, 1 vol. in-16, 324 p.). — Id. *Le nouveau contrat social de l'organisation ou la démocratie individualiste* (Ibid., 1920, 1 vol. in-16,

Digitized by Google

351 p.). — Ces « deux contributions à la recherche des solutions de quelques questions importantes de mon temps et de tous les temps » n'ont aucun caractère historique. La première, apologie du libre-échange considéré comme facteur nécessaire et suffisant d'une paix durable, ne touche à l'histoire que par un point, en établissant un rapport, à toute époque, entre la politique mercantiliste et la guerre. Comment cette conception mène à approuver les entreprises allemandes au Maroc et à condamner la politique coloniale française, c'est un de ces mystères que peuvent seuls comprendre certains « pacifistes ». — Le second volume, « essai de synthèse sociale », n'a plus rien d'historique. H. Hr.

— Nous avons reçu du ministre des Affaires étrangères deux fascicules de *Documents diplomatiques* (Livres jaunes. Paris, Impr. nat., 1923). 1° *Documents relatifs aux notes allemandes des 2 mai et 5 juin sur les réparations, 2 mai-3 août 1923* (les notes du gouvernement britannique et de M. Mussolini sont reproduites dans le texte original, suivi d'une traduction française); 2° *Réponse du gouvernement français à la lettre du gouvernement britannique du 11 août 1923 sur les réparations, 20 août 1923* (trois articles : 1° et 2° Lettre de M. Poincaré au marquis de Crewe, ambassadeur de Sa Majesté britannique à Paris, avec une annexe; 3° Lettre de Lord Curzon of Kedleston à M. de Saint-Aulaire, texte original en anglais, du 11 août).

Antiquité. — Eugène Albertini. *Les divisions administratives de l'Espagne romaine* (Paris, E. de Boccard, 1923, in-8°, VII-138 p. avec une carte). — Personne n'était mieux qualifié que M. Albertini pour élucider ce sujet difficile. Son travail judicieux, parfaitement documenté, qui élimine beaucoup d'hypothèses aventureuses, est excellent de tout point. Le premier des sept chapitres est consacré à une esquisse sommaire, mais précise, de l'Espagne préromaine; le second à l'époque républicaine, formation en 197, limites, extensions successives des deux provinces Citérieure et Ultérieure, séparées non par l'Ebre, mais par une petite rivière au sud-ouest de Carthagène, maintien de cette division jusqu'au principat d'Auguste; le troisième expose l'œuvre méthodique d'Auguste, division, en 27 et non à d'autres dates proposées par divers savants, de l'Ultérieure en deux provinces, Bétique sénatoriale et Lusitanie impériale, modifications territoriales faites probablement apres 7 av. J.-C., limites des trois provinces depuis la mort d'Auguste jusqu'à Dioclétien ; les quatrième et cinquième sont consacrés aux subdivisions des provinces et surtout à l'explication des textes difficiles de Strabon et de Pline. Strabon indique pour la Citérieure une organisation qui n'a duré que jusqu'à Claude et ne donne que les circonscriptions des trois légats de cette province et non, comme on l'a soutenu souvent, des diocèses réguliers, administrés par des *legati juridici*. La liste des *conventus*, dont M. Albertini établit les limites par une critique minutieuse

Digitized by Google

du texte de Pline, repose sur des *formulae* de différentes époques. L'Asturie-Gallécie a formé dès le Ier siècle une circonscription financière distincte; au IIIe siècle une province d'Asturie-Gallécie, créée par Caracalla, n'a eu qu'une existence éphémère. Le sixième chapitre étudie les rapports entre les divisions indigènes et les divisions romaines. Le nombre très élevé des cités espagnoles, 513 (neuf en plus pour les Pityuses et les Baléares) s'explique par l'ancien morcellement géographique en *gentes*, en *regiones*, groupes subdivisés eux-mêmes en *gentilitates*, et le gouvernement romain a diminué dans une certaine mesure le particularisme local. Le septième chapitre résume l'œuvre de Dioclétien, la création des six, puis, entre 369 et 385, des sept provinces, les divisions ecclésiastiques. La conclusion montre que Rome a procédé en Espagne par tâtonnements, par retouches, sans pouvoir créer l'unité du pays, sans lui donner de capitale au-dessus de Tarragone, de Cordoue, d'Émerita.

Ch. LÉCRIVAIN.

Canada. — Arthur G. DOUGHTY. *Rapport des Archives publiques pour l'année 1921* (Ottawa, impr. Acland, 1923, in-8°, 465 p.; prix : 30 cents). — Ce rapport comprend six parties paginées à part. A. Index numératif des copies que l'administration des Archives a fait exécuter dans les archives et bibliothèques de Grande-Bretagne et de France pendant les années 1919-1921. — B. Proclamations du gouverneur du Bas-Canada, 1792-1815. Ici, l'on donne une transcription littérale de ces textes, tous rédigés en français, même ceux qui émanaient du gouvernement britannique. On y trouvera notamment la proclamation du 1er janvier 1801, par laquelle Georges III renonce, sans le dire, à porter désormais le titre de « roi de France » que ses prédécesseurs avaient presque toujours porté depuis 1340. Cette partie occupe 221 pages. — C. Inventaire des documents provenant du « Conseil de commerce » et de la collection Shelburne ou Landsdowne, 1762-1782. — D. Inventaire de la série C. O. 42, qui se rapporte à ce même Conseil, 1763-1786. — E. Lettres du gouverneur J. Parr à Lord Shelburne, relatives à l'arrivée et à l'établissement des Loyalistes de l'Empire-Uni dans la Nouvelle-Écosse, 1783-1784. Il s'agit des royalistes restés fidèles à la mère patrie après la séparation des colonies et la fin de la guerre de l'Indépendance américaine. Le texte en est intégralement reproduit. — F. Statuts du Haut-Canada, 1792-1793. Actes de la législature de cette province, adoptés durant la première session et dans la trente-deuxième année du règne de Georges III. — Ce volume ne peut manquer d'attirer l'attention de tous les érudits qu'intéresse l'étude du Canada et de ses rapports avec la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis jusqu'en 1815.

Ch. B.

France. — *Histoire de la littérature française illustrée*, publiée sous la direction de Joseph BÉDIER et Paul HAZARD (Paris, Larousse,

Digitized by Google

in-4°, fasc. 1 à 26; 2 fr. le fascicule). — Sous la direction de MM. Bédier et Hazard, la librairie Larousse a commencé à publier en avril dernier par fascicules hebdomadaires une nouvelle et luxueuse Histoire de la littérature française qui doit former deux volumes in-quarto. L'ouvrage sera divisé en cinq parties : le moyen âge, par MM. Faral et Bédier pour la période antérieure à la guerre de Cent ans, et par M. Foulet pour les XIV^e^-XV^e^ siècles; le XVI^e^ siècle, par MM. Plattard, P. de Nolhac, Villey, Bidou; le XVII^e^ siècle, par MM. Vianey, D. Roustan, Bédier, P. Moreau, Bidou, Beaunier, André Hallays, Ascoli; le XVIII^e^ siècle, par MM. Ascoli et Mornet; du XIX^e^ siècle à nos jours, par MM. Hazard, Jean Giraud, Martino et Chaumeix. Vingt-six fascicules avaient déjà paru au milieu d'octobre : soit 312 pages, sur deux colonnes, illustrées de très nombreuses et excellentes gravures dans le texte et hors texte et embrassant la totalité de la période médiévale, le XVI^e^ siècle et une bonne partie du XVII^e^. Nous aurons l'occasion, lorsque tous les fascicules auront paru, de revenir à loisir sur cette œuvre aussi solide qu'élégante; il suffira pour le moment de la caractériser brièvement. MM. Bédier et Hazard se sont adressés à des spécialistes rompus à la recherche personnelle, mais en même temps capables de dominer de haut leur sujet et de se plier à une même méthode d'exposition. Cette méthode consiste, autant que nous en pouvons juger par les premiers fascicules, à prendre dans chaque période et pour chaque genre littéraire quelques œuvres significatives et à les caractériser avec netteté, en évitant tout à la fois le pédantisme et les banalités faciles. Ces œuvres, elles-mêmes, sont replacées dans le cadre de l'époque grâce à une abondante illustration, reproduisant soit des sculptures, des miniatures, des dessins anciens, soit des paysages ou des monuments familiers aux hommes qui les ont écrites. A peine de-ci de-là souhaiterait-on, à ce point de vue, un choix un peu différent (par exemple, p. 10, où l'on a eu la malencontreuse idée de reproduire la façade *moderne* de l'église Saint-Seurin de Bordeaux, au lieu de la façade ancienne, qu'elle masque, ou de la fameuse crypte). Enfin, des renseignements bibliographiques concis, mais très soigneusement triés, permettent au lecteur non seulement de se reporter aux meilleures éditions de chaque auteur, mais encore de se familiariser avec les travaux les plus notables dont il a été l'objet. L. H.

— Gustave LANSON. *Histoire illustrée de la littérature française* (Paris, Hachette, in-4°, fasc. 1 à 7; 8 fr. 50 le fascicule). — En même temps que paraît à la librairie Larousse la belle Histoire de la littérature de MM. Bédier et Hazard, la maison Hachette publie également par fascicules (mais par fascicules beaucoup plus compacts) et à peu près sous le même titre une édition refondue et magnifiquement illustrée du « Manuel » bien connu de M. Gustave Lanson. Comme pour l'ouvrage précédent, nous devons nous contenter provisoirement d'une simple et brève annonce, nous réservant de parler tout au long du livre après son achèvement. Au milieu d'octobre,

Digitized by Google

sept fascicules de soixante pages environ chacun avaient paru, menant l'histoire de notre littérature des origines jusqu'au milieu du XVII[e] siècle, c'est-à-dire à peu près aussi jusqu'au même point que la *Littérature* de MM. Bédier et Hazard. M. Lanson ne s'est pas borné à reproduire son ancien texte : il l'a mis au courant, amendé, y a inséré des développements nouveaux. Parfois, à ce qu'il semble, une refonte plus complète eût été désirable; on eût pu souhaiter surtout une revision plus attentive de la bibliographie, qui « date » souvent, et d'étrange façon; mais, tel quel, on relira avec fruit et non sans un plaisir renouvelé cet exposé large, suggestif, dont la valeur est encore rehaussée par l'illustration, d'une extraordinaire richesse, qui en garnit toutes les pages. Notons en particulier plusieurs gravures en couleur d'une très belle venue. — Nous tiendrons régulièrement nos lecteurs au courant des progrès de cette publication, qui sera complète en quinze fascicules. L. H.

— *Les romans de la Table ronde* nouvellement rédigés par Jacques BOULENGER : *Les amours de Lancelot du Lac; Galehaut, sire des îles lointaines*, et *Le chevalier à la charrette; le château aventureux* (Paris, Plon, [1923], 2 vol. in-16, 264 et 264 p.; prix : 7 fr. le volume). — Nous avons signalé dans la *Revue historique* (t. CXLIII, p. 240) le premier volume de la jolie adaptation du Roman de Lancelot que M. Jacques Boulenger a commencé de faire paraître l'an dernier. Depuis lors, l'œuvre a progressé, et les deux nouveaux volumes que nous avons reçus sont, comme leur aîné, d'un « renouveleur » habile, doublé d'un écrivain de talent. Ils sont tout entiers occupés par le récit — tour à tour émouvant et féerique, mais toujours pittoresque et éminemment instructif pour l'histoire des mœurs chevaleresques dans la première moitié du XIII[e] siècle, — des amours de Lancelot et des exploits merveilleux que lui inspire sa passion. Nous nous contentons présentement de cette simple et rapide annonce : nous aurons l'occasion de revenir bientôt sur l'ensemble de l'œuvre. L. H.

— *Œuvres de Guillaume de Machaut* publiées par Ernest HŒPFFNER. T. III (Société des anciens textes français, 1921, in-8°, XLII-263 p.). — Ce volume contient deux poèmes : 1° *Le confort d'ami*, composé dans la seconde moitié de l'année 1357 pour le roi de Navarre, Charles le Mauvais, que Jean le Bon tenait prisonnier depuis plus d'un an. Dans une première partie, le poète essaie de « réconforter » le captif; dans une seconde, il lui prodigue des conseils utiles dans sa triste situation; la troisième enfin est un véritable traité sur les devoirs des rois et de la noblesse. — Vient ensuite, 2° : *Le dit de la Fontaine amoureuse*, appelé encore *de Morpheüs*; ici, c'est à un autre prince du sang que s'adresse Machaut, sans doute à Jean, duc de Berry, troisième fils de Jean le Bon, qui venait de s'embarquer, fort triste, pour l'Angleterre, où il devait demeurer en otage au lieu et

Digitized by Google

place du roi son père. L'œuvre a été composée vers la fin de l'année 1360. Dans l'introduction, M. Hœpffner a recherché et mis en lumière les sources où Machaut a puisé ce qu'on pourrait appeler la substance poétique de ces deux œuvres, et il en a fait ressortir le réel intérêt historique. Ch. B.

— Émile MAGNE. *Bourgeois et financiers du XVII^e siècle. La fin troublée de Tallemant des Réaux, d'après des documents inédits* (Paris, Émile-Paul, 1922, in-18, 426 p. Table et index des deux volumes, le premier étant la *Joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux*, paru en 1921. Bibliographie des œuvres de Tallemant des Réaux, 4 fig.). — Toujours cette façon bizarre d'utiliser les documents, intermédiaire entre l'inventaire d'archives et le roman d'aventures, de scandaleuses aventures. Rien de fatigant comme ces perpétuelles histoires d'alcôve, narrées en un style tarabiscoté, et pas toujours correct (Calprenède le *romaniste*. P. 256, « placé *son* pécune ». P. 129, n. 2, pourquoi diable mettre au pluriel un mot italien, fût-il trivial, qui devrait être au singulier). On fait souvent dire aux textes bien plus qu'ils ne disent : lorsque les registres « baptistères » de Chouzé (p. 249) appellent M^me^ des Réaux « la dame de cette paroisse », c'est la constatation d'un fait, ce n'est pas un surnom ni une « gracieuse appellation ». Sous ce vernis, qui éblouit et qui s'écaille, on trouve d'utiles renseignements sur l'ascension de ces familles de banquiers huguenots, les Rambouillet, les Tallemant et autres, qui jouèrent un rôle sous le Mazarin. On voit comment ces banques, engagées dans les partis, dans les affaires de l'Inde, de l'Amérique, des pays baltiques, faisaient tout d'un coup des faillites douloureuses, suivies d'interminables procès. La réforme de 1670 est sortie de là. On trouvera aussi d'intéressants détails sur les préludes de la Révocation et on voit comment les convertisseurs faisaient le siège d'un vieillard ruiné. Enfin, dans les vingt pages de sa conclusion, M. Magne renonce à toute truculence pour nous donner, en termes simples, une bonne étude sur l'auteur des *Historiettes*. H. HR.

— Ernest JOVY. *Pascal n'a pas inventé le haquet.* Démonstration lexicographique (Paris, Éd. Champion, 1923, in-8°, 14 p.). — ID. : *Pascal et saint Ignace* (Ibid., 1923, 57 p.). — La première brochure du savant érudit intéressera les curieux de méthode. On y voit comment se constitue une *Vulgate* historique : une erreur est consciencieusement répétée, et la voilà devenue vérité. Celle-ci a pour père responsable l'abbé Bossut, en 1779. En fait le haquet est connu, sous ce nom, par des lexicographes aussi anciens que Jean Thierry en 1564. Pascal n'a pas plus inventé le haquet que la brouette. — La seconde brochure ne vise à rien de moins qu'à faire de l'auteur des *Pensées* un disciple de saint Ignace. M. Jovy, qui a déjà tiré contre le jansénisme de Pascal mourant le parti que l'on sait des textes discutables de l'abbé Beurrier, s'est ingénié à chercher dans les *Exer-*

Digitized by Google

cices des idées ou des formules que l'on retrouve chez Pascal, même dans le *Mystère de Jésus*. Tout est dans tout, et tous les livres de piété se répètent, tous les mystiques travaillent sur un fonds commun. Les idées de Pascal « ne présentent rien d'original ». Mais quelle différence entre un « manuel d'ascèse », ce recueil de recettes pour arriver au salut, cette gymnastique pour s'exciter à l'amour de Dieu, et la « méditation ardente et passionnée, cette contemplation de feu, cette contemplation de flamme ». Ce qui en fait le prix, dit M. Jovy lui-même, « c'est qu'elle ait été signée de Pascal, c'est que de tels sentiments aient été vécus par un Pascal ». Qu'après cela Pascal ait pris l'argument du pari au P. Sirmond, qu'il ait lu les *Méditations* du P. Julien Hayneufve, voire la *Philagie* du P. de Barry, cela prouve simplement que « les bibliothèques jansénistes n'étaient... pas absolument fermées aux auteurs d'ouvrages de piété du camp opposé à Port-Royal ». M. Jovy contribue à nous en convaincre.

H. Hr.

— E. Martin-Saint-Léon. *Histoire des corporations de métiers...* 3e édition (Paris, Félix Alcan, 1922, in-8°, xxvii-876 p.). — A propos de la seconde édition (1909) nous avons dit les qualités et les défauts de cet ouvrage, qui demeure un utile instrument de travail. Les six premiers livres (jusqu'en 1791) ont simplement été mis au point. Relevons quelques lacunes dans l'information. Sur l'édit de 1581 il manque au moins le livre d'Eberstadt. Au reste, la bibliographie étrangère est généralement pauvre. Dans la série provinciale, on cherche vainement le travail de Gueneau sur Nevers. Pour les cahiers de 89, il fallait citer Roger Picard. P. 351 (et suiv.), à propos de Strasbourg, lire *Zunft* et non *Zünft ;* c'est le pluriel qui fait *Zünfte*. L'exposé relatif à la loi Le Chapelier (et non Chapelier) pèche de deux façons : il ne tient pas suffisamment compte des raisons de circonstance, bien étudiées par Germain Martin ; il ne montre pas dans cette « odieuse loi... un des monuments les plus remarquables qu'ait édifiés la tyrannie se couvrant du masque de la liberté », le point d'aboutissement de toute une évolution législative qui a commencé, pour ne pas remonter plus haut, à l'édit de Villers-Cotterets de 1539. Pour la période postérieure, M. Martin-Saint-Léon réunit d'un lien quelque peu fragile les défuntes communautés d'arts et métiers et les formes très diverses d'associations ouvrières. En réalité, les deux parties de son ouvrage ne se rattachent l'une à l'autre que par un postulat, celui de la ressemblance entre la jurande et le syndicat, postulat qui est en même temps un *pium votum :* l'espoir que le syndicat se modèlera sur la jurande, telle que M. Martin-Saint-Léon et le socialisme chrétien l'aperçoivent dans le passé. Aussi, les derniers chapitres, notamment sur le rôle de la C. G. T. avant, pendant et depuis la guerre, manquent-ils souvent de sérénité. M. Martin-Saint-Léon reproche aux syndicalistes de sacrifier aux idoles de leur tribu. Sa tribu aussi a ses idoles et ses formules toutes faites, par exemple les phrases rituelles de la page 794 sur l'Ouest-État. H. Hr.

Digitized by Google

— Henri DACREMONT. *Histoires et légendes* (Paris, éd. de la « Nouvelle Revue », 1922, in-8°, 374 p.). — Elles viennent presque toutes du pays d'Ardenne, ou elles tournent autour des gens d'Ardenne, depuis la chanson de Renaud de Montauban jusqu'à Grétry et à Méhul, et même au delà. Elles sont contées avec agrément.

— Louis MAURER. *L'expédition de Strasbourg en septembre 1681*. Correspondance officielle tirée des archives de la Guerre. Préface de M. Arthur CHUQUET (Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1923, in-8°, IX-276 p.; prix : 10 fr.). — M. L. Maurer réunit ici, p. 101-264, tous les documents de janvier à décembre 1681 qu'il a trouvés aux archives du ministère de la Guerre et qui se rapportent à l'expédition de Strasbourg. Sa transcription nous paraît en général être exacte; mais, à notre avis, il a eu tort d'y joindre, à leur place chronologique, des pièces d'autre provenance, par exemple des lettres que Legrelle avait découvertes aux Affaires étrangères et déjà publiées, ou même le texte de la harangue adressée le 24 octobre à Louis XIV par l'évêque François-Égon de Furstenberg et qu'on trouve partout. Il fallait ou se borner aux premiers documents ou les publier tous, sans distinction d'origine. Dans les cent premières pages, M. Maurer expose assez bien les mesures qui furent prises par Louvois pour faire entourer Strasbourg par une très forte armée dans le plus grand secret; il prouve aussi que le magistrat de Strasbourg n'était pas de connivence avec le secrétaire d'État de la Guerre et n'a pas de peine à réfuter les ridicules légendes qui ont été racontées à ce sujet; mais il ignore quelques-uns des travaux publiés dernièrement sur la question, ainsi la biographie du résident français Frischmann par Wentzcke et celle du professeur Ulrich Obrecht par Metzenthin. Surtout il a eu le tort, à l'exemple de Legrelle, de remonter aux origines de Strasbourg et de faire un résumé sommaire de l'histoire de la ville jusqu'en 1681 (chapitre I, 18 p.). Les inexactitudes y sont malheureusement assez nombreuses[1]. C. PF.

1. P. 2. « Vers 855... Lothaire II s'était vu enlever par son oncle Louis le Germanique la ville de Strasbourg. En 870, le même oncle dépouilla Louis (?), frère de Lothaire, de tout ce qu'il possédait sur la rive gauche du Rhin, déchirant ainsi le traité de Verdun. » Plus loin : « Charles le Simple, seul descendant de Charlemagne qui échappât à la loi salique » (??). — P. 17. « Après la paix de Nimègue, Louis XIV établit à Brisach, dans le Conseil souverain d'Alsace, un tribunal sous le nom de *Chambre de réunion*. » Mais non, le Conseil d'Alsace, qui était redevenu Conseil supérieur, jugea lui-même. — Voici encore d'autres corrections, p. 31, lire Rosheim au lieu de *Rosen*. — P. 35, n. 4. Le petit sénat est différent de la chambre des XIII. — P. 40. La Robertsau fait partie du territoire de Strasbourg. — P. 59. Le prince de Lutzelstein, disons en français de la Petite-Pierre. — P. 75, n. 3. Obrecht décapité sous le régime *autrichien*. Jamais Strasbourg n'a fait partie de l'Autriche. — P. 85. Je suppose qu'au lieu d'archives de Berlin il faut lire archives de Vienne. — On aurait souhaité à la fin une table des noms propres; les notes biographiques, p. 265-273, rendent service.

Digitized by Google

— Alfred LEROUX. *Géographie statistique et historique du pays limousin depuis les origines jusqu'à nos jours* (Limoges, Ed. Ducourtieux et Goût, 1919, in-8°, 207 p.). — Jusqu'au récent ouvrage d'Auguste Longnon, *La formation de l'unité française*, nous manquions d'ouvrages généraux sur la géographie historique de nos provinces françaises. M. Leroux s'est efforcé de combler cette lacune pour le Limousin. Son étude marque un réel progrès sur sa *Géographie historique du Limousin*, parue en 1909, surtout par l'addition de chapitres spéciaux sur les voies de communication et l'économie urbaine de la région.

Dans l'introduction, l'auteur nous présente l'unité du pays, au sous-sol granitique, à l'altitude moyenne considérable, aux fleuves orientés vers l'Océan. Les populations préhistoriques (grottes de la Vézère), les Ligures, les Ibères et les Celtes ont laissé des traces nombreuses de leur séjour.

Dans son chapitre Ier, circonscriptions civiles, M. Leroux oppose à la « civitas » ou « pagus Lemovicinus Major », les dix-huit « pagi minores » connus, subdivisés en vicairies (près de quarante) et en centaines. La principale division ecclésiastique est le diocèse de Limoges, héritier des Lemovices, d'abord réduit peut-être au VIIe siècle, puis amputé en 1317-1318 de l'évêché de Tulle. Parmi les noms populaires de saints en Limousin, citons Sanctus Aredius, devenu Saint-Yrieix; Sanctus Medardus, Saint-Merd; Sanctus Severinus, Saint-Surin.

Les plus anciennes seigneuries féodales nous sont connues dès le IXe siècle; au Xe siècle, il existe huit fiefs principaux et seize au XVe siècle. La vicomté de Limoges fut unie à la couronne en 1589, la vicomté de Turenne, passée en 1445 dans la maison de la Tour, fut achetée en 1737-1739 par Louis XV. La vicomté d'Aubusson fut annexée en 1262 à la Marche. Le comté de la Marche, d'abord marquisat, avait pour capitale primitive Charroux, Philippe le Bel s'en saisit en 1308, à la mort du dernier Lusignan. Le comté devait passer aux Bourbons en 1357, François Ier le confisqua en 1527. Sur ce dernier point, on pourra se référer à la thèse de M. Thomas, analysée dans les *Positions des thèses* de l'École des chartes en 1923 : *Histoire des comtes de la Marche, de la maison de Charroux.*

A côté des divisions féodales, la royauté vint créer des circonscriptions nouvelles. La sénéchaussée de Limousin, coïncidant avec l'évêché de Limoges, apparaît au XIIIe siècle; les États provinciaux sont connus dès 1418. Les plus anciennes sénéchaussées judiciaires, issues de petits bailliages du XIVe siècle, sont déjà citées en 1523. Au XVIe siècle se constitueront les maîtrises des eaux et forêts, les gouvernements militaires de Limousin et Marche, la généralité de Limoges en 1586, celle de Moulins en 1587. La Révolution française devait créer en 1790 les trois départements de Corrèze, Creuse et

Digitized by Google

Haute-Vienne. Le premier consul rétablit en 1801-1802 le diocèse de Limoges; celui de Tulle date de 1821.

Dans le chapitre VII, consacré aux voies de communication, il convenait peut-être d'insister avec plus de force sur le curieux parallélisme qui existe entre les chaussées romaines et les voies ferrées actuelles; de Limoges, routes antiques et lignes ferrées rayonnent vers Saintes, Bordeaux, Clermont, Argenton, l'antique Argentomagus.

Signalons, en passant, les études de topographie urbaine sur Limoges par M. Leroux, sur Guéret par M. Lacrocq, sur Tulle par M. Fage. Limoges, centre historique du Limousin, est d'abord une ville gauloise, bâtie près d'un gué, au point où la Vienne devient navigable. Au moyen âge s'opposent la « cité », où se trouve la cathédrale Saint-Étienne, et le « castrum », qui s'éleva autour de Saint-Martial et du donjon du vicomte. Guéret, qui a existé sans doute au VIII^e siècle, ne nous est connu de façon certaine qu'au XII^e siècle; au XV^e siècle cette ville devint la capitale judiciaire de la Marche. Tulle dut peut-être son nom et son origine à un sanctuaire païen consacré à la déesse Tutela; le noyau primitif de la ville est l'Enclos, où se groupent l'église et le château; dans le faubourg existait dès le VIII^e siècle un couvent bénédictin.

A l'étude de M. Leroux nous ferons seulement quelques objections de détail. Pourquoi (p. 20) n'avoir pas donné les noms anciens de l'Aurance, Auzett, etc.? Pourquoi n'avoir pas groupé en un même paragraphe les observations sur les Leuci, Chalus (Castrum Lucii), le pays de Ligoure, au lieu d'en parler page 39, pour y revenir page 41? Il convenait, en outre, d'en rapprocher Toulx-Sainte-Croix (Creuse), Tullum, car dans la Belgique I^re Tullum, aujourd'hui Toul (Meurthe-et-Moselle), était la capitale des Leuci. Une partie de la note 2, page 94, aurait pu passer dans le texte en un très bref résumé sur la politique des Plantagenets vis-à-vis du roi de France et de leurs sujets limousins.

En dernière analyse, la géographie de M. Leroux, illustrée de huit cartes, guide précieux pour le lecteur étranger au pays, est un ouvrage très complet, au courant des travaux les plus récents. Ce compendium est le résultat de plus de vingt-cinq ans de recherches, opérées principalement dans les archives de la Haute-Vienne. M. Leroux nous y retrace l'histoire d'une province agricole, bien française, où la vie locale est restée très vivace jusqu'à nos jours.

Camille DAVILLÉ.

— Élie REYNIER. *Le pays de Vivarais* (Vals, impr. Aberlen, 1923, 1 vol. in-8°, 171 p.; cartes, graphiques et clichés photographiques; prix : 12 fr.). — Nous signalions récemment (CXLIII, 287) la monographie sur la *Soie en Vivarais*, du même auteur. Le présent ouvrage intéresse moins directement l'histoire; c'est surtout de géographie

Digitized by Google

physique et humaine qu'il traite. Mais la description très précise et vivante que nous donne M. Reynier de ce pays si varié et si pittoresque emprunte certains éléments à l'histoire du passé; il montre notamment comment les luttes religieuses ont influé pendant des siècles sur le caractère des habitants. Le morcellement de la propriété, si frappant aujourd'hui en ce pays, est un phénomène ancien. Les communications, entravées par la nature de la contrée, ont été très difficiles jusqu'à une époque tout à fait contemporaine; le Vivarais nous présente peut-être un des exemples les plus caractéristiques de la grande transformation économique qui est née des moyens de communication modernes (routes, chemins de fer, tramways, etc.). Cette révolution a accru l'émigration de ce pays pauvre et prolifique, dont la population a cependant diminué depuis un demi-siècle.

H. SÉE.

Grande-Bretagne. — *Calendar of state papers. Colonial series. America and West Indies, June, 1708-1709*, preserved in the P. Record Office. Edited by Cecil HEADLAM (Londres, H. M's Stationary office, 1922, in-8°, XLIII-642 p.; prix : 40 s. 9 d.). — Ce volume contient un grand nombre de réponses faites par diverses colonies anglaises des Indes occidentales à des demandes faites par le ministère du Commerce en 1708 sur le chiffre de la population, la situation industrielle et économique, le mouvement du commerce maritime, etc. Il touche directement la France en ce qu'il est question de préparatifs pour une campagne contre les possessions françaises : le Canada, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve; ce projet fut accueilli avec enthousiasme par la plupart des colonies anglaises, excepté la Pennsylvanie, où les Quakers refusèrent de lever le contingent demandé; mais la flotte qui devait appuyer le mouvement n'arriva point à temps et le projet fut abandonné. Naturellement, le volume est rempli de renseignements intéressants sur les colonies américaines et sur les « Plantations » des Indes occidentales. Ch. B.

Grèce. — Léon MACCAS. *La question gréco-albanaise* (Nancy et Paris, Berger-Levrault, 1921, 1 vol. in-8°, 242 p.; prix : 10 fr.). — Ce volume est une œuvre de propagande nationale; l'auteur veut démontrer que l'Épire du Nord doit être rattachée à la Grèce. Mais ce n'est pas seulement un plaidoyer politique. M. Maccas cite beaucoup de documents et de faits, dont l'histoire peut tirer parti. L'Épire du Nord est un territoire de 444 kilomètres carrés de superficie, avec une population dé 223,000 âmes, tandis que l'Épire du Sud, rattachée à la Grèce, s'étend sur 3,000 kilomètres carrés et comprend une population de 265,000 âmes. D'après une statistique de 1908, l'Épire du Nord comprend 128,000 habitants appartenant à la religion grecque et 95,000 à la musulmane. M. Maccas conteste les données statistiques fournies par les Albanais et qui tendent à augmenter l'importance de leur race. En ce qui concerne la langue, la moitié des chrétiens parlent l'albanais.

Digitized by Google

Mais l'auteur soutient, non sans raison, que la langue n'est pas le critérium absolu de la nationalité; la religion, non plus : parmi les musulmans, il y a de nombreux *crypto-chrétiens*, convertis de force assez récemment et qui conservent certaines pratiques de leur ancienne religion. Parmi les musulmans, un assez grand nombre de personnes désirent le rattachement à la Grèce; parmi les Épirotes qui parlent l'albanais, il y a aussi de nombreux partisans de la culture hellénique.

Que valent les arguments présentés par M. Maccas? C'est ce qu'il est assez difficile d'apprécier. S'en référant à l'histoire, M. Maccas s'efforce de démontrer que l'Épire, dès l'antiquité, était habitée par des populations grecques et qu'au moyen âge elle resta fidèle à la culture hellénique. Au XVIII[e] siècle, Moschopolis et Korytza en furent des centres importants; Chimarra et Souli étaient de véritables forteresses de la nationalité grecque. Mais les Turcs et, en particulier, Ali-Pacha s'efforcèrent d'albaniser le pays par la violence, souvent par les procédés les plus cruels. Aussi beaucoup d'Épirotes ont-ils émigré au cours du XIX[e] siècle, environ 150,000. Mais le patriotisme hellénique subsista intact, notamment à Chimarra et à Korytza, et les riches Épirotes du Nord furent de généreux bienfaiteurs pour leurs compatriotes grecs d'Europe et d'Asie. Des écoles grecques furent fondées en grand nombre en Épire, écoles qui attirèrent la clientèle albanaise elle-même.

M. Maccas examine ensuite ce qu'il appelle les *titres internationaux* de l'Épire du Nord. Il prétend que les Turcs s'appliquèrent à créer artificiellement une Albanie pour combattre les chrétiens, et il montre comment, depuis 1863, l'Autriche et l'Italie se sont opposées à l'extension de l'hellénisme vers le Nord; au Congrès de Berlin, l'Autriche empêcha le rattachement de l'Épire à la Grèce. C'est aussi l'Autriche qui, en 1912, fit reconnaître « l'intégralité albanaise », tandis que l'Italie se dressait contre l'Épire. En 1913, après la guerre des Balkans, l'Europe reconnaît donc l'État albanais et la Commission d'enquête, à la fin de cette même année, enlève à la Grèce toute l'Épire du Nord, que ses troupes avaient occupée. C'est alors qu'éclata, en ce pays, une révolte « spontanée » (M. Maccas s'applique à prouver que le gouvernement grec ne l'encouragea nullement). A la suite de cette révolte, fut organisé un gouvernement provisoire, et les puissances se décidèrent à reconnaître l'autonomie de l'Épire du Nord, sous la suzeraineté de l'Albanie. C'est cette suzeraineté dont les Épirotes veulent s'affranchir.

Ils pensaient qu'ils y arriveraient à la faveur de la guerre mondiale. Mais, dès 1916, l'Italie s'efforça de mettre la main sur l'Épire du Nord et de déshelléniser le pays en s'appuyant sur le fanatisme musulman des Albanais et en favorisant leurs procédés de violence; seule, la région de Korytza se trouvant dans la zone d'occupation française put s'y soustraire. Pendant les négociations de paix, Venizelos demanda l'annexion, gagna à ses vues la France et l'Angleterre (1919), et l'Italie

Digitized by Google

elle-même reconnut officiellement la réunion de l'Épire du Nord à la Grèce au début de 1920. Mais le ministre Giolitti dénonça l'accord conclu par Tittoni. Voilà où en était la question en 1921.

Dans une dernière partie, M. Maccas s'efforce de démontrer que l'Épire, région civilisée, ne peut être réunie au pays encore barbare qu'est l'Albanie, que la géographie la sépare de l'État albanais, que ce dernier ne possède encore ni ports ni routes, qu'au point de vue économique l'Épire du Nord se rattache étroitement à la Grèce. L'impérialisme italien peut être hostile à la réunion de l'Épire septentrionale à la Grèce, mais les véritables intérêts de l'Italie n'y sont pas opposés. L'auteur préconise même, entre la Grèce et l'Albanie, une entente qui, le passé une fois liquidé, pourra être avantageuse pour les deux pays. Henri SÉE.

Hongrie. — Nous avons reçu la première livraison d'une *Revue des Études hongroises et fino-ougriennes* qui paraît en français, sous les auspices de l'Académie hongroise des sciences et sous la direction de MM. Zoltan Baranyai et Alexandre Eckhardt. Dans cette livraison nous trouvons les articles suivants : comte Étienne ZICHY. L'origine du peuple hongrois. — Dezsö PAIS. Les rapports franco-hongrois sous le règne des Arpád. I : relations politico-dynastiques et ecclésiastiques. — Jenö KASTNER. Petöfi, 1823-1849. — Flóris HOLIK. Saint Jacques de Compostelle et saint Ladislas de Hongrie. Parmi les comptes-rendus, une critique très acerbe de M. Gyula Miskolcz sur l'étude de M. Nicolas Iorga : « Die Madjaren », qui a paru dans la *Weltgeschichte* d'Hans F. Helmot, et une annonce d'une brochure d'André Leval : « La Révolution française, Napoléon Ier et la Hongrie; essai de bibliographie, 1790-1822 ». — Cette revue est une publication trimestrielle qui paraît à Paris chez Édouard Champion; le prix de l'abonnement est actuellement fixé à 35 francs par an.

Orient. — Paul MASSON-OURSEL. *Esquisse d'une histoire de la philosophie indienne* (Paris, Geuthner, 1922, in-8°, 314 p.). — La philosophie de l'Inde n'avait jamais, jusqu'à ce jour, fait l'objet que d'analyses fragmentaires, et les ouvrages qui se donnaient pour des exposés historiques n'avaient d'une histoire que le nom (ainsi Dasgupta, *History of indian philosophy*, Cambridge, 1922). Sans aucun doute, un essai de synthèse peut paraître prématuré dans un domaine où d'immenses littératures demeurent encore ou inexplorées ou à peine défrichées. L'auteur, toutefois, a tenté cette synthèse, sans en méconnaître le caractère rudimentaire et tout provisoire. Il a cherché à équilibrer les diverses parties d'un énorme sujet, c'est-à-dire les facteurs essentiels de l'intellectualité indienne : tradition védique; matérialisme du Jainisme primitif, des Cārvākas, du Vaiçeṣika; inspiration de l'ascétisme yogin, destiné à suggérer des systèmes grandioses; agnosticisme, puis idéalisme bouddhique, et constitution subséquente de systèmes philosophiques au sein du brahmanisme; enfin, partout, une influence des religions populaires, assimilées par les brahmanes pour triompher

Digitized by Google

du bouddhisme. Ces différents facteurs, dont l'opposition alimenta une longue sophistique, s'harmonisèrent, à partir de l'ère chrétienne, en une scolastique à laquelle aucune « Renaissance » n'a mis fin. Ces considérations rejoignent celles d'un autre travail, *La philosophie comparée* (Félix Alcan, 1923, in-8°. 201 p.; prix : 12 fr. 50), où il est montré que l'opposition entre une sophistique primordiale et une scolastique ultérieure se manifesta aussi bien en Chine ou dans l'Inde qu'en Europe, et où l'on préconise pour chaque problème spéculatif l'opportunité de s'enquérir des solutions qui lui furent données dans ces trois grands foyers d'humanité, dont l'évolution fut synchroniquement parallèle. Le souhait exprès de l'auteur serait que la pensée de l'Inde et celle de la Chine fussent désormais intégrées à la philosophie tout court, c'est-à-dire à l'étude critique ou positive de la pensée humaine, étude fondée sur l'histoire comparative.

— Giuseppe Tucci. *Storia della filosofia cinese antica* (Bologna, N. Zanichelli, 1921, in-8°, XII-222 p.). — Initié à l'indianisme par C. Formichi, à la sinologie par G. Vacca, qui fut élève de Puini, l'auteur de ce travail était le mieux outillé des orientalistes italiens pour écrire une histoire de la philosophie chinoise, dont voici le premier volume. L'œuvre est succincte, mais lucide, et répandra des notions très justes sur la pensée d'une fraction fort importante de l'humanité. Comprenant 115 pages d'exposé, suivies de 100 pages de traduction, elle s'arrête actuellement à la fin de la dynastie des Ts'in; souhaitons que l'auteur ne s'en tienne pas, comme jadis Suzuki (*A brief history of early chinese philosophy*, Londres, 1914), à l'antiquité, mais pousse le récit et l'analyse jusqu'aux temps modernes.

Résumer les doctrines philosophiques de la Chine ancienne est une tâche complexe, tant se firent jour en grand nombre, dans les six siècles qui précédèrent notre ère, les attitudes spéculatives. Au cours de cette période « héroïque » furent aperçues en toute netteté la plupart des idées qui devaient défrayer la réflexion ultérieure, sans compter bien d'autres qui n'eurent pas de lendemain. La librairie indigène a pu, sans trop d'exagération, éditer une collection des « cent philosophes », dont beaucoup remontent à l'antiquité. M. Tucci attire et retient l'attention sur les plus originaux d'entre ces esprits, dont certains ont poussé l'originalité jusqu'au paradoxe. Mais il faut aussi, non seulement pour clarifier l'exposé, mais pour s'expliquer les temps anciens, grouper soit par écoles, soit en fonction des sujets traités, ces esprits si divers. A ce propos, peut-être l'auteur eût-il pu mettre en plus grand relief, par exemple, le caractère sophistique de presque tous ces doctrinaires, Confucius y compris; — les éléments communs à Confucius et à Lao, ne fût-ce que l'idée de *tao;* — l'unité de doctrine qui se manifeste chez Lao, Tchouang et Lie; — le rôle capital joué par la théorie des dénominations correctes, non seulement chez Yin Wen, mais chez Confucius et bien d'autres; — l'obsession de certains problèmes,

Digitized by Google

tel celui de la bonté ou malignité de l'espèce humaine chez Mencius comme parmi ses élèves ou ses adversaires. On eût gagné aussi, comme cherche à le faire de façon si pénétrante M. Granet, à comprendre les productions intellectuelles de la Chine ancienne en fonction de son état social, qui dès le début de la période historique est une féodalité, mais tend à une centralisation impériale. L'auteur, auquel sa grande valeur d'indianiste donnera le droit d'apprécier la philosophie chinoise postbouddhique, a fait fort à propos plusieurs comparaisons entre des pensées chinoises et des pensées indiennes; mais nous doutons qu'il faille tenir pour fondée la tradition qui attribue l'*Arthaçāstra* à un ministre de Candragupta (V. Nâg, *Les théories diplomatique de l'Inde et l'A.*, thèse, Paris, Jouve, 1923); et certes les vues de feu Guimet sur la pseudo-origine indienne du taoïsme ne méritaient guère l'honneur qui leur est fait en ce livre: tout au plus doit-on reconnaître à ce propos que la Chine comme l'Inde eut, dès les origines, ses yogins — si l'on appelle ainsi des ascètes soucieux de régir, en eux-mêmes et dans le monde, la vie universelle par une discipline des souffles.

P. MASSON-OURSEL.

— René GROUSSET. *Histoire de l'Asie* (Paris, Crès, 1922, 3 vol. in-8°, III-308 (*l'Orient*), 400 (*l'Inde et la Chine*) et 486 p. (*le monde mongol, le Japon*). — *Histoire de la philosophie orientale : Inde, Chine, Japon* (Paris, Nouvelle librairie nationale, 1923, in-16, 376 p.). — Les conditions tant spirituelles que matérielles de la civilisation moderne ne permettent plus aux Européens de supposer que leur culture se suffit à elle-même : l'Asie en particulier, qui géographiquement et historiquement fait bloc avec l'Europe, mérite à tous égards d'être étudiée solidairement avec notre Occident. L'orientalisme ne saurait demeurer une curiosité de spécialistes ou de dilettantes, mais doit être l'une des bases essentielles de l'humanisme. D'autre part, notre connaissance de l'Orient, proche ou lointain, fait sans cesse des progrès, dont le grand public reste trop ignorant ou ne reçoit qu'une information inexacte. M. Grousset rend donc un très réel service en mettant au point ce que tout homme cultivé devrait savoir de l'histoire asiatique prise dans son ensemble. Cette œuvre d'excellente vulgarisation ne se pouvait effectuer que de deuxième ou de troisième main; du moins l'auteur y a-t-il apporté assez de zèle pour que les spécialistes, loin de le rebuter dans l'exécution d'une tâche qui dépasse la compétence de tout historien, quel qu'il fût, s'entendissent de bonne grâce pour parfaire, dans une seconde édition de l'ouvrage, une tentative d'abord très inadéquate. L'édition de 1922, où, sans qu'on en puisse faire grief à l'auteur, abondaient les défectuosités, va donc être remplacée par une autre plus satisfaisante. Le mérite principal de M. Grousset restera l'entreprise elle-même, qu'aucun spécialiste assurément n'eût osé assumer.

L'*Histoire de la philosophie orientale* offre en petit les mêmes caractères que présente en grand l'œuvre précédente. Le tableau de la

Digitized by Google

pensée indienne intéressera et instruira, quoiqu'il omette des éléments essentiels, par exemple le facteur matérialiste, ou des sujets notables, telles les diverses formes de logique indigène, et quoiqu'il n'accorde pas à la doctrine jaina tout l'intérêt documentaire qu'elle recèle sur les premiers âges. Mais son exposé de la pensée chinoise est tout à fait insuffisant : il n'attribue pas au *Yi king* la place qui lui revient; il ne soupçonne pas l'importance de la sophistique dont pourtant Forke et d'autres avaient signalé le rôle. La réflexion japonaise se trouve encore plus pauvrement analysée. Nous regretterons enfin que l'auteur s'appuie trop souvent sur de faibles ou de médiocres autorités; qu'il suive, par exemple, Mac Govern ou Wieger de préférence à L. de la Vallée-Poussin ou à Chavannes. P. M.-O.

— P. L. VAIDYA. *Études sur Āryadeva et son « Catuḥçataka »*, chap. VIII-XVI (Paris, Geuthner, 1923, in-8°, 177 p. Thèse de Paris pour le doctorat d'Université). — Ce travail est à la fois une prouesse de philologue et une précieuse contribution à l'histoire de la pensée indienne. M. Vaidya restitue, avec la plus magistrale sûreté, l'original sanscrit de la moitié du *Catuḥçataka*, en se fondant sur la version tibétaine, confirmée d'ailleurs par la lecture de la version chinoise. Et le texte ainsi restitué jette les plus vives lumières sur la doctrine mâdhyamika, qui, vers le II^e^ siècle de notre ère, orienta le Grand Véhicule vers des pensers nouveaux. Une remarquable introduction, qui suit la voie « moyenne » — *madhyamā pratipad* — entre le dogmatisme et le scepticisme chronologiques, nous assure, en se fondant sur de solides raisons, que les docteurs les plus importants du bouddhisme se peuvent désormais fixer dans la série des temps sans que soit à redouter une erreur plus grande que celle d'un quart de siècle.

P. M.-O.

KÂLIDÂS NÂG. *Les théories diplomatiques de l'Inde ancienne et l' « Arthaçāstra »* (Paris, Jouve, 1923, in-8°, 147 p. Thèse de Paris pour le doctorat d'Université). — Parmi les productions de la jeune Inde, très soucieuse d'approfondir et de faire connaître les théories sociales de l'Inde ancienne, l'œuvre que voici se signale comme émanant non d'un publiciste ou d'un propagandiste, mais d'un historien. A la différence de ses devanciers, l'auteur a lu le texte fondamental, récemment retrouvé, des écoles d'économique ou de politique. Quoique cet *Arthaçāstra* ne paraisse pas dater du IV^e^ siècle avant notre ère, comme voudrait la tradition qui l'impute à Cānakya-Kauṭilya, ministre de Candragupta, il est le premier traité scolastique faisant autorité en cette sorte de spéculation, et suppose sans nul doute l'expérience antérieure de nombreuses générations où abondèrent sophistes et machiavels, conseillers intéressés des rois ou des républiques en rivalité. La difficulté intrinsèque du texte s'augmente par l'ignorance où nous sommes de ses sources et de ses plus anciens commentaires. Le mérite est grand d'avoir, à la lumière de ce document, restitué ou pressenti maintes données historiques dans les épopées, voire dans les recueils

Digitized by Google

védiques. La sagacité de l'analyste découvre dans le document même une foule d'indications sur un âge féodal de la société indienne, avec lequel contraste du tout au tout l'impéralisme centralisateur de Candragupta. — La haute valeur de l'ouvrage n'est en rien compromise par les imperfections matérielles qu'il présente. Mais l'auteur aurait pu indiquer avec plus de netteté les restrictions avec lesquelles il définissait son sujet. Le gros du livre est une analyse des sixième et septième *adhikarana*, que l'on tient pour particulièrement instructifs quant à la technique « diplomatique ». A dire vrai, l'*Arthaçāstra* est un traité de politique et d'économique plutôt qu'un manuel de diplomatie. Ici comme en toute occasion éclate la divergence entre les notions indiennes et les nôtres. L'étude de l'*artha*, que M. Nâg appelle « science du profit », est à la fois science des réalités — *realia* — c'est-à-dire la science économique, et détermination des fins ou des buts; or, tout souverain poursuit des fins politiques et des buts économiques. Les fins spirituelles ou religieuses furent exclues de l'*Arthaçāstra* lorsque l'Inde tomba tacitement d'accord que le salut ne se pouvait obtenir qu'au mépris des fins utilitaires. D'où le caractère presque entièrement laïque de cette étude; si elle fut un jour accaparée par l'école des juristes, ce ne fut possible que dans la mesure où la loi, *dharma*, prenait une valeur strictement temporelle. — P. M.-O.

Russie. — L. TROTSKY. *1905*, traduction de PARIJANINE (librairie de l'*Humanité*, Paris, 1923, 1 vol. in-8°, 382 p.; « Bibliothèque communiste »; prix : 15 francs). — Ce livre, qui retrace la première grande révolution russe, celle de 1905, a été écrit en exil, à Vienne, en 1908-1909 (et pour une première édition allemande, laquelle parut à Dresde), par celui qui devait être en 1917, et qui est encore en 1923, l'un des protagonistes de la troisième révolution. Il y a d'ailleurs entre les deux mouvements d'incontestables analogies : le premier est sorti de la défaite par le Japon, le dernier est sorti de la défaite par l'Allemagne. Il s'agit ici moins d'un ouvrage d'ensemble que d'une juxtaposition de morceaux et d'articles; mais l'écrivain a du talent et de la vigueur; on le lit avec un intérêt très soutenu. La première partie (pages 3 à 262) est la plus substantielle : elle s'ouvre par un tableau très complet du développement social de la Russie et une analyse du tsarisme, du capitalisme et de la question agraire; puis le mouvement de 1905 est retracé continûment depuis la pétition du peuple du 9 janvier avec Gapone; alors « le prolétariat s'avança pour la première fois, sous un étendard qui lui appartenait en propre, vers un but qui était bien à lui » (p. 55). Suit le récit des illusions du printemps, de la grève d'octobre, du ministère de Witte, de la grève de novembre et de l'avortement de décembre. En somme, le soviet des députés ouvriers avait siégé cinquante jours. Mais, d'après Trotsky, il avait préparé et assuré l'avenir. A signaler un intéressant développement sur les « forces motrices de la révolution russe » (p. 41 à 56) comparée aux autres révolutions contemporaines, notamment en France et en Autriche. A la date où il rédigeait ces souvenirs, Trotsky n'éprouvait-il pas quelque

Digitized by Google

découragement? Il constatait qu'aucune des anciennes révolutions n'a absorbé autant d'énergie populaire et assuré aussi peu de conquêtes positives que celle de 1905. Du moins, en tirait-il un enseignement : la prochaine devra être exclusivement « prolétarienne », suivant la formule de Karl Marx. — A noter aussi un portrait pénétrant du comte Witte, « héraut de l'idée d'un capitalisme autocrate et policier », qui « avait l'air d'un génie politique » (p. 105), et dont la révolution fit la carrière, restée assez mystérieuse.

Finalement, le soviet arrêté, après un long procès que retrace la deuxième partie (p. 267 à 370), Trotsky fut condamné à la Sibérie. Les lettres qu'il écrivit en cours de route ont le plus vif intérêt, ainsi que le récit de son évasion, avec un attelage de rennes, dans la forêt vierge et le marais, sur une longueur de sept à huit cents verstes. Il revint en Europe pour préparer la révolution d'octobre 1917, conçue cette fois « sur le plan international, sur l'arène d'une révolution prolétarienne mondiale ».

Des études au crayon et des dessins à la plume dus à une artiste de Petrograd, Mme Zaroudna-Kavos, illustrent cette publication.

Roger LÉVY.

— Encarnación ALZONA, Ph. D. *Some french contemporary opinions of the Russian Revolution of 1905* (New York, Columbia University, volume C, number 2). — Cette brochure de 117 pages est quelque chose d'analogue à ces mémoires que l'on exige en France des candidats à la licence. Hâtons-nous de dire que, en général, ces mémoires valent mieux que la présente dissertation. Le sujet en est assez mal choisi : il est à peu près dénué d'intérêt. L'auteur, après une introduction, décrit le cours de la révolution de 1905 en Russie jusqu'au milieu de l'année 1906 et fait connaître l'opinion des divers Français sur ces événements. Certaines naïvetés de l'auteur trahissent quelque ignorance. La *Revue politique et littéraire* est qualifiée (p. 15) de revue catholique, probablement parce qu'elle a inséré des articles d'Anatole Leroy-Beaulieu (cf. p. 116). Le *Journal des Débats* est appelé « conservateur », sans autre explication. Witte, en route pour Portsmouth, est qualifié prématurément « comte de Witte » (*sic*). Il semble que l'auteur ait écrit trop vite et ne fût pas précisément préparé, même à la modeste tâche qu'il a assumée. — E. DUCHESNE.

— Colonel RÉZANOF. *La troisième Internationale communiste. Le « Komintern »* (Paris, éditions Bossard, 1922; prix : 3 fr. 90.) — Le mot « Komintern » est une de ces abréviations bizarres qui sont en usage en Russie depuis la guerre : il signifie « Le communisme international ». L'auteur, dont nous ignorons tout, qui s'intitule « Procureur de la justice militaire de l'armée russe impériale », a dédié son ouvrage « aux délégués à la Conférence internationale de Gênes ». Il y expose l'idéologie, la tactique et le développement actuel de la IIIe Internationale communiste. Il croit à l'impossibilité de l'évolution du bolchévisme et invite les représentants de l'Europe à lutter

Digitized by Google

sans merci (hélas!) contre lui. Onze photographies des principaux chefs bolchévistes illustrent le volume. E. D.

— Serge DE CHESSIN. *L'Apocalypse russe. La Révolution bolchévique, 1918-1921* (Paris, Plon-Nourrit, 1921; prix : 7 fr.). — Ce livre, bourré de faits, échappe à l'analyse. On le lira d'ailleurs avec intérêt, sans s'arrêter au romantisme du titre et de la préface, en regrettant seulement que certains faits ne soient pas attestés par le renvoi aux sources. Enfin, le style constamment tendu rend la lecture pénible : la simplicité du ton n'enlèverait rien à l'horreur des faits racontés; mais M. S. de Chessin a sa manière, à laquelle il tient. La première partie, consacrée d'abord au récit du « calvaire » de Nicolas II (chap. I), décrit ensuite (chap. II et III) « les frénésies de la terreur rouge et du marxisme ». La deuxième partie (*La cité nouvelle*) est un exposé de la doctrine de l'État communiste et de son immixtion souveraine dans tous les domaines (chap. I et II). Les chapitres III-IV montrent le bolchévisme s'essayant à la propagande avec un succès relatif. Les transcriptions laissent souvent à désirer, l'*f* prend souvent, indûment, la place du *v*. Il faut lire : p. 173, Kokovtsev; p. 199, Khvostov, ibid. Inostrantsev, ibid. Vladimir; p. 215, Tchouvaches; p. 236, Thévenet (?) et non *Tévéné*; p. 253, Kerjentsev; p. 273, Chliapnikov, etc. Les fautes d'impression ne sont pas rares; nous signalons seulement les suivantes : p. VIII, n. 1; p. 25; p. 173, il faut lire khoziaïstvo; p. 185, l. 17; p. 321, lire Rohrbach. E. D.

Bibliographie. — *The subject index to periodicals, 1920.* Issued by the Library Association. B-E : *Historical, political and economic sciences* (Londres, Grafton et Cie Coptic Street, 259 p. in-4° à deux colonnes; prix : 1 l. 1 sh.). — C'est le second fascicule de ce précieux dépouillement des articles sur les sciences historiques, politiques et économiques, qui ont été publiés dans les revues et journaux d'Europe et des États-Unis. Comme le titre l'indique, les articles sont rangés par matières. Indiquons au hasard, pour donner une idée de la variété de ce dépouillement, les rubriques : « Democracy », « Deschanel Paul (appréciations) », « Disraeli (Benjamin) », « Divine rights of kings », « Dockers », « Drunkenness », « Dry trade », « Eastern question », etc. On ne dit pas d'ailleurs quel principe a présidé au choix, soit des articles mentionnés, soit des périodiques soumis à l'examen des collaborateurs. Donnons du moins quelques chiffres : dans le présent fascicule sont analysés 402 périodiques fournissant près de 5,900 articles. Ch. B.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires.** 1923, juillet-août. — Albert MATHIEZ. La Révolution et les subsistances. Le vote du maximum général, septembre 1793. — Georges JAVOGUES. Lamartine et Claude Javogues (Claude Javogues, député à la Convention, régicide et babouviste, fut condamné à mort et fusillé le 10 octobre 1796 comme ayant pris part à l'échauffourée du camp de Grenelle. Lamartine l'accuse d'avoir fait déterrer et détruire les corps des rois enterrés à Saint-Denis; mais à la date de cette profanation il était à Lyon. Même suite d'erreurs dans le chapitre où Lamartine montre le rôle joué par Javogues dans l'exécution des deux Rochefort, père et fils, fusillés à Feurs le 17 décembre 1793; mais, au moment du procès, il était à Saint-Étienne. Il est vrai que, dans ses Confidences, Lamartine a rendu justice à Javogues « qui laissait », dit-il, « à ma mère, la meilleure impression ». On sait de longue date combien peu de créance mérite Lamartine historien). — Émile GRANIER. Un club limousin. La Société des Amis de la Constitution, plus tard des Amis de la Liberté, établie à Eymoutiers, Haute-Vienne. — Antoine RICHARD. Le Paris d'août 1793 vu par un provincial (publie le compte-rendu adressé au club des Cordeliers de Pau par un des commissaires de la ville, sur son séjour à Paris et les impressions qu'il en rapportait. Il s'attache à prouver que la ville de Paris était ardemment républicaine et qu'elle n'exerçait aucune tyrannie sur la Convention). — Albert MATHIEZ. Notes sur les frères Simon, banquiers et négociants, 1792-1794. — ID. La fortune de Camus (il déclare qu'au mois d'avril 1789 il possédait un revenu de 23,200 livres; en l'an IV, ce revenu était tombé à 5,222 livres, et il avait six enfants vivants, dont une fille mariée). = C.-rendus : *R. Reuss.* La constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace, 1790-1795 (utile à cause de sa très abondante documentation. A. Mathiez fait d'importantes réserves quant au fond). — *H. Salomon.* L'incident Hohenzollern (examen très solide et vraiment critique, sauf en ce qui concerne la diplomatie de la troisième République).

2. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1923, janvier-juin. — René CAGNAT. Notice sur la vie et les travaux de M. Robert de Lasteyrie. — Léon LEVILLAIN. Le formulaire de Marculf et la critique moderne (Marculf est un moine parisien qui a dédié son recueil à l'évêque de Paris, Landri, qui vivait au milieu du VII^e siècle. Il a uti-

Digitized by Google

lisé, outre les archives de son monastère, celles de la cathédrale de Paris où Landri, ancien référendaire de Clovis II, avait aussi déposé les documents provenant de ses fonctions premières. Il composa son formulaire vers 650, année qui s'accorde avec le développement qu'avait pris le maire du palais de Neustrie sous le règne de Clovis II). — Édouard DECQ. L'administration des eaux et forêts dans le domaine royal en France aux XIVe et XVe siècles, suite et fin (en appendice : liste chronologique des « souverains maîtres » à cette époque). — P.-Fr. FOURNIER. Affiches d'indulgence manuscrites et imprimées des XIVe, XVe et XVIe siècles. — C. BRUNEL. Une table pascale de Guillaume de Mandagout (cette table a été composée entre 1280 et 1307, avec un éclaircissement élémentaire : « Si enim volueris invenire Pascha... »). — Jules VIARD. Itinéraire de Philippe VI de Valois; additions et corrections. = C.-rendus : *J. B. Bury.* History of the later roman empire, 395-565 (précieux remaniement d'un excellent ouvrage). — *Éginhard.* Vie de Charlemagne, éditée et traduite par *Louis Halphen* (texte bien établi, traduction fidèle; l'annotation eût pu être moins réduite). — *Al. Cartellieri.* Philipp II August, König von Frankreich, IV (immense répertoire de faits groupés avec beaucoup d'ordre et de clarté). — *Charles Samaran.* Jean de Bilhères-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis (apporte beaucoup de renseignements nouveaux sur l'histoire de France pendant les vingt dernières années du XVe siècle). — *Olivier Martin.* Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris, t. I (remarquable). — Le P. *Gratien.* Le grand schisme et la réforme des Cordeliers à Saint-Omer, 1408-1409 (intéresse l'histoire générale). — *Louis Amiet.* Essai sur l'organisation du chapitre cathédral de Chartres du XIe au XVIIIe siècle (bon). — *Joseph Billioud.* Les États de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles (important). — *Pierre Besnard.* Les origines et les premiers siècles de l'Église chalonnaise (bon mémoire). — Monuments du procès de canonisation du Bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, 1320-1364 (c'est un document reproduit tout brut; il appelle une étude approfondie). — *G. Delorme.* Les deux Aquitaines et la commission des Réguliers (utile recueil de documents). — *Johan Vising.* Anglo-norman language and literature (bon). — *Hilding Kjellman.* Le troubadour Raimon Jordan, vicomte de Saint-Antonin (bon). — *Léo Verriest.* Histoire des institutions et du droit belges. Le régime seigneurial dans le comté de Hainaut du XIe siècle à la Révolution (excellent travail où sont utilisées beaucoup de pièces originales). — *Giuseppe Zucchetti.* Il « Chronicon » di Benedetto, monaco di S. Andrea del Soratte e il « Libellus de imperatoria potestate in urbe Roma » (excellente édition). — *D. L. Galbreath* et *H. de Vevey.* Manuel d'héraldique (utile).

3. — **Bulletin de la Société d'histoire moderne.** 1923, mai. — A. BLUM. La société anglaise au XVIIIe siècle et Hogarth (les images et les caricatures de Hogarth étaient pour lui un moyen d'exercer une influence sur l'opinion publique et de flétrir l'immoralité de son temps;

Digitized by Google

ce sont « des tableaux de morale en action destinés à édifier ses compatriotes »). = Juin. PERREUX. La Conspiration gauloise; un épisode de l'alliance carlo-républicaine, 5-6 juin 1832 (c'était une société secrète composée de républicains et de carlistes, organisée et dirigée par un spéculateur à la Bourse qui croyait entraîner tout avec une poignée d'hommes). — Jules ISAAC. Quelques précisions sur la question des réserves et leur utilisation en 1914 (discute les allégations, contradictoires au moins en apparence, des Allemands et de certains spécialistes français tels que le général Buat).

4. — Bulletin hispanique. 1923, juillet-septembre. — A. CASTRO. Une charte léonaise intéressante pour l'histoire des mœurs (3 juillet 1281; fait connaître la conduite scandaleuse des religieuses de Notre-Dame de Zamora). — G. CIROT. Valeur littéraire du *Viage entretenido* (pièce d'Agustín de Rojas, début du XVII^e^ siècle). — S. GRISWOLD MORLEY. *Ya anda la de Mazagatos* (étude sur une pièce attribuée à Lope de Vega; article en espagnol). — J. SARRAILH. D. Juan Antonio Llorente (quelques documents sur le procès qui fut fait à ce partisan de Joseph en 1808 et sur l'interdiction en 1816-1817 de ses *Anales de la Inquisicion*). — Max SORRE. La mesta (étude sur la transhumance, d'après l'ouvrage anglais de Julius Klein). — R. RICARD. Note sur Fr. Pedro Melgarejo, évangélisateur du Mexique. — M. BATAILLON. Charles-Quint et Copernic (un des correspondants de l'Empereur en Allemagne lui envoya en 1543 le *De revolutionibus orbium cœlestium* de Copernic). = C.-rendus : *Cl. Sánchez Albornoz Menduina*. La curia regia portuguesa. Siglos XII y XIII (excellente étude d'histoire administrative). — *Leo Wiener*. Africa and the discovery of America, t. I (thèse contestable). — *Alonzo de Santa Cruz*. Crónica del emperador Carlos V (intérêt de cette chronique jusqu'ici inédite). — *Narciso Alonso Cortés*. Datos para la biografia artistica de los siglos XVI y XVII (recueil de documents trouvés dans les archives de Valladolid). — Le P. *Paul Dudon*. Le quiétiste espagnol Michel Molinos, 1628-1696 (ouvrage capital). — *Hayward Keniston*. List of works for the study of Hispanic-American history (bibliographie indispensable). — *Arturo Farinelli*. Viages por España y Portugal desde la edad media hasta el siglo XX (notes classées dans l'ordre chronologique de tout ce qui concerne des impressions de voyage).

5. — Journal des Savants. 1923, juillet-août. — M. PROU. La formation de l'unité française (d'après l'ouvrage d'A. Longnon : résumé de la formation de la France). — Ch. DIEHL. L'art russe avant Pierre le Grand (d'après le livre de Réau; distingue les grandes périodes de l'art russe jusqu'au début du XVIII^e^ siècle et montre ce que cet art, malgré les imitations de l'art byzantin et de l'art français, a d'original). — J. CARCOPINO. L'intervention romaine dans l'Orient hellénique, II (de 216 à 201; montre l'originalité et la valeur des conclusions de M. Holleaux). = C.-rendus : le P. *Gaudence Orfali*.

Digitized by Google

Capharnaüm et ses ruines d'après les fouilles accomplies par la custodie franciscaine de Terre-Sainte, 1905-1921 (on a trouvé les restes de la synagogue; méthode sûre et prudente dans la restauration). — *René Grousset*. Histoire de l'Asie, 3 vol. (il a fallu beaucoup d'audace et aussi d'inexpérience pour entreprendre un pareil travail).

6. — Polybiblion. 1923, juillet. — *Charles Richet*. Le savant. (« petit livre qui remue beaucoup d'idées, toutes discutables »). — *M. Mignon*. Les affinités intellectuelles de l'Italie et de la France (série d'articles de littérature comparée). — *Hefele* et *Hergenröther*. Histoire des conciles, traduction par Dom *Leclerq*, t. VIII, 2e partie (le volume est en réalité consacré à une histoire de la réforme allemande, avant le Concile de Trente). — *E. Bourgeois* et *L. André*. Les sources de l'histoire de France, XVIIe siècle; t. III : les Biographies (observations de détail). — *J. Billioud*. Les États de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles (bon). — *J. Régné*. Histoire du Vivarais, t. II (recherches étendues). — Dr *Cabanès*. Mœurs intimes du passé, 7e série. Enfances royales (intéressant). — *Pierre Paul*. Le cardinal Melchior de Polignac, 1661-1741 (intéressant). — *Guy Stanton Ford*. Stein and the era of reform in Prussia, 1807-1815 (clair et précis). — *E. Gabory*. Les Bourbons et la Vendée (veut démontrer que les Bourbons n'ont pas été ingrats). — Princesse *Pauline de Metternich*. Souvenirs (tableau de la cour impériale de 1859 à 1870). — *Olof Hoijer*. Le comte d'Aerenthal et la politique de violence (sur l'annexion de la Bosnie-Herzégovine à l'Autriche). — *A. Iswolsky*. Mémoires (peu de livres plus intéressants). — *G. Mondaini*. La colonisation anglaise, trad. de l'italien par *G. Hervo*, 2 vol. (très utile). — *Emm. de Margerie*. Le Jura; t. I : Bibliographie (remarquable). — *F.-C. Lonchamp*. Manuel du bibliophile suisse (beaucoup de renseignements).

7. — La Révolution de 1848. 1923, juillet-août. — G. Vauthier. Mgr de Quélen, archevêque de Paris, et le gouvernement de Louis-Philippe (détails sur le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois, de l'archevêché et de Conflans en février 1831; attitude hostile du prélat; la paix ne se fit que vers 1838, une année avant sa mort). — R. Schnerb. La Côte-d'Or et l'insurrection de 1848 (pourquoi les habitants de ce département se déclarèrent en faveur de l'Assemblée nationale). — Mlle Vergez-Tricom. La vie politique et les partis à Lyon en 1852, suite (les fêtes, la visite du prince-président à Lyon, la proclamation de l'Empire). — R. Lévy. La question des accidents de chemin de fer en 1848 (projets formés avant la Révolution de février pour y remédier).

8. — La Révolution française. 1923, juillet-septembre. — Doctorat de M. Abensour. La femme et le féminisme avant la Révolution (XVIIe siècle). Résumé de l'ouvrage fait par l'auteur. — Doctorat de M. *Nicolle* à Caen. Thèse principale : Histoire de Vire pendant la

Digitized by Google

Révolution, 1789-1800; thèse complémentaire : la Vente des biens nationaux à Vire et dans les communes voisines. Compte-rendu très élogieux de H. PRENTOUT. — Léon DUBREUIL. Les débuts de la Révolution à Évreux. Le duc de Bouillon (Godefroy-Charles-Henry de La Tour d'Auvergne, duc souverain de Bouillon, cinquième comte d'Évreux, résidant au château de Navarre, fut nommé, le 20 juillet 1789, commandant de la milice bourgeoise d'Évreux; plus tard il fut un des trois commissaires pour la formation du département de l'Eure; après la fête de la Fédération, il donna à la ville le bâtiment des halles; il mourut le 3 décembre 1792). — C. RICHARD. Les savants et le salpêtre en Normandie sous la Terreur (les éléments de cet article sont empruntés à la thèse de l'auteur). — Henri SÉE. Quelques remarques sur Taine historien (il n'était pas un historien de métier; il obéissait à des idées préconçues; il a souvent négligé les recherches essentielles; mais il a compris que l'histoire devait se renouveler par l'étude des faits économiques et sociaux). — Paul RAPHAËL. Comment M. Georges Goyau écrit l'histoire (plutôt en hagiographe qu'en historien). = C.-rendus : *Henri Sée.* Les idées politiques en France au XVII[e] siècle (résumé clair et bien ordonné des théoriciens de la politique en ce siècle). — Mémoire écrit par Marie-Thérèse-Charlotte de France sur la captivité des princes et princesses, ses parents, depuis le 10 août 1792 jusqu'à la mort de son frère, juin 1795 (reproduction photographique de l'original). — Abbé *Louis Brochard.* Histoire de la paroisse et de l'église de Saint-Laurent de Paris (beau volume, bien illustré). — *Marcel Lebrun.* Histoire du collège de Pontoise, 1564-1922 (intéressant; on créa en l'an IV à Pontoise une « école centrale supplémentaire »).

9. — Revue archéologique. 1923, janvier-avril. — G. SEURE. Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus (2[e] série, n[os] 189-227). — M. VALOTAIRE. Catalogue des vases peints du cabinet Turpin de Crissé (actuellement au musée Pincé à Angers; avec dessins, 56 numéros). — G.-J. BRIATIANU. Les bijoux de Curtea de Argesh et leurs éléments italiens (trouvés en Roumanie lors des fouilles de 1920; cherche à déterminer les voies de pénétration du commerce italien en Valachie). — Ch. BRUSTON. Encore une amulette expliquée par l'hébreu (amulette gnostique trouvée en 1909 à Carthage). — P. ROUSSEL. Le renouvellement de la ligue de Corinthe en 302 d'après une inscription d'Épidaure (mal commentée en 1918 par M. Cavvadias; conclusions très probantes). — L. SIRET. La double gestation de Dionysos (d'abord dans le sein de Sémélé, puis dans la cuisse de Jupiter; explication fort naturaliste de ce mythe). — A. BOISSIER. Bibliographie des publications de Max van Berchem, 1886-1922. = Variétés. La tombe de Toutankh-Amon; les fouilles de Sâlihiyeh sur l'Euphrate. — Nouvelles archéologiques. = C.-rendus : *L. Febvre.* La terre et l'évolution humaine (remarquable). — D[r] *Capitan.* La préhistoire (clair et bien au courant). — Sir *George Frazer.* The gol-

Digitized by Google

den bough (édition abrégée; cet abrégé est un bienfait). — *P. Gaudence Orfali.* Capharnaüm et ses ruines (de quelle époque est la synagogue déblayée?). — *Ch. Picard.* Éphèse et Claros (« témoignage d'une érudition extraordinaire, d'une force herculéenne de travail, d'une critique personnelle toujours à l'affût »). — *Léon Heuzey.* Histoire du costume antique (remarquable). — Corpus vasorum antiquorum. Musée du Louvre, fasc. I par *E. Pottier* (importance de ce *Corpus*). — *Pericle Ducati.* Storia della ceramica greca (excellent). — *F. Courby.* Les vases grecs à reliefs (bon livre). — *Ettore Pais.* Italia antica (série de mémoires). — *A. Piganiol.* Recherches sur les jeux romains (« l'auteur a de la hardiesse, mais aussi du savoir et du goût »). — *Albert Grenier.* Les Gaulois (opinions bien motivées). — *L. Desnoyers.* Histoire du peuple hébreu des Juges à la Captivité, t. I (érudition de bonne qualité). — *Émile Mâle.* L'art religieux du XII^e^ siècle en France (plein d'originalité, de vigueur et de charme). — *Jean Babelon.* Jacopo da Trezzo et la construction de l'Escurial (d'après les archives de Simancas).

10. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1923, 1^er^ août. — *Lynn Thorndike.* A history of magic and experimental science during the first thirteen centuries of our era (ouvrage de grande valeur). — *L. Desnoyers.* Histoire du peuple hébreu des Juges à la Captivité, t. I (livre savant et bien écrit; critique avisée, mais qui ne fait pas assez large la part à la légende, au folklore, dans les documents bibliques). — *R. Kann.* Le plan de campagne allemand de 1914 et son exécution (remarquable; beaucoup de sens critique). — *A. Hachette.* Le couvent de la reine à Versailles (bonne étude sur la construction de ce couvent, qui est aujourd'hui le lycée Hoche, et sur son architecte Richard Mique). — *Paul Matter.* Cavour et l'unité italienne; I : Avant 1848 (remarquable). — Baron *du Bourget.* La brigade de Savoie, 1660-1860 (bon). — *J. Massebuau.* L'État contre la Nation (étude sur l'évolution de l'État français depuis ses origines et sur les méfaits de l'étatisme). — *Lévignac* et *Lionel de La Laurencie.* Histoire de la musique, t. V (important). = 15 août. *E. Pottier.* Corpus vasorum antiquorum (premier fascicule d'un Corpus général entrepris par l'Union académique internationale. A tous égards, c'est un modèle). — *Léon Heuzey.* Histoire du costume antique (remarquable). — *Julien Costantin.* Origine de la vie sur le globe (résumé d'un intérêt puissant, mais qui n'est pas assez mis à la portée du grand public). — Rapports et notices sur l'édition des Mémoires de Richelieu, III, 7. — *Ernest Jovy.* Le P. François Jacquier et ses correspondants (utile pour l'histoire du mouvement scientifique en France au XVIII^e^ siècle). — *A. Benassi.* Per la biografia del Condillac (détails tirés de la correspondance du ministre Du Tillot). — *Albert Mousset.* La Petite Entente (étude bien informée sur ses origines, son histoire et son avenir). — *Giovanni Giolitti.* Mémoires de ma vie (fort intéressant; explique bien pourquoi il fut hos-

Digitized by Google

tile à l'intervention de l'Italie dans la guerre : en 1915, il pressentait que cette guerre durerait longtemps encore, et il voulait attendre le moment où l'Autriche épuisée achèterait sa neutralité par des concessions territoriales). — *O.-G. Lecca.* Formation et développement du pays et des États roumains (bon). = 1er septembre. *J. Grill.* Untersuchungen über die Entstehung des vierten Evangeliums, t. II (beaucoup d'érudition et d'observations fines). — *J. Nörregaard.* Augustins Bekehrung (dissertation solide et bien conduite). — *A. Lipman.* Les origines juives de la cène chrétienne (estimable, sans originalité). — *L. Bournet.* Le christianisme naissant (honnête compilation). — *H. Girard* et *H. Moncel.* Bibliographie des œuvres d'Ernest Renan (complet et bien ordonné). — *A. Chiquot.* Histoire ou légende? Jean Tauler et le « Meisters Buoch » (il n'est plus permis de considérer Tauler comme l'auteur du « Livre du Maître »). — *Louis André* et *Émile Bourgeois.* Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France; t. XX : Hollande; I : 1648-1697 (excellente publication).

11. — Revue de l'histoire des colonies françaises. 1923, 3e trimestre. — M. DUTREB. L'amiral Dupré et la conquête du Tonkin (les préliminaires, 1857-1873; publication de nombreux documents; à suivre). — Claude FAURE. Les essais de pêche au banc d'Arguin en 1825, 1826 et 1827 (à propos de la reprise actuelle de la pêche dans ces parages qui préoccupe le gouvernement de l'Afrique occidentale). — Ch. MONCHICOURT. Un autre texte du « Mémoire sur Tunis », publié par Chateaubriand (Chateaubriand visita Tunis et les ruines de Carthage au retour de son voyage d'Orient, janvier-mars 1807; on lui remit un cahier « qui traite de l'état actuel de ce royaume, de son gouvernement, de son commerce, de son revenu, de ses armées, de ses caravanes ». Il donne ce mémoire à la fin de son *Itinéraire*, avec des modifications; on publie ici un texte différent, meilleur; le mémoire a été écrit en 1788 par Antoine Nyssen, consul de Hollande en Tunisie, pour Raynal). — M. BESSON. Les derniers Natchez. Épisode de la colonisation de la Louisiane en 1730 (récit de l'expédition où les Natchez furent défaits en 1730. Deux « soleils » de cette nation furent faits prisonniers; ils furent internés, puis, comme leur entretien coûtait fort cher, vendus). — A. MARTINEAU. Les deux marquises de Montlezun (l'une fille de La Bourdonnais, l'autre belle-fille de Dupleix). = C.-rendu : *A. M. Skalkowski.* Polacy na San Domingo (les Polonais à Saint-Domingue, 1802-1809; importance des Polonais dans la funeste expédition de Bonaparte). — Notes bibliographiques.

12. — Revue des études historiques. 1923, juillet-septembre. — C. BELMON. Un évêque français à l'assemblée de Tours et au concile de Pise : François d'Estaing (extrait d'une vie de cet évêque de Rodez, vie qui doit paraître bientôt en librairie). — P. MARMOTTAN. La typographie orientale des Médicis et Napoléon (Napoléon Ier fit venir à

Digitized by Google

Paris les beaux caractères arabes que possédaient les Médicis; les Alliés les restituèrent aux Médicis en septembre 1815; documents à ce sujet). — G. GAUTHEROT. Charles X et la duchesse de Berry en Angleterre (en 1831; comment on y préparait un coup d'État en faveur du jeune Henri V). — G. VAUTHIER. Cent mariages célébrés à Notre-Dame de Paris en 1779 (à la suite de la naissance du premier enfant de Louis XVI et Marie-Antoinette, celle qui sera la duchesse d'Angoulême). — Léon DERIES. Un épisode des luttes franco-anglaises en 1804 (on accusait le gouvernement anglais de vouloir introduire en France la peste dans des ballots de coton). — P. RAIN. Plutarque a-t-il menti? (critique de l'ouvrage de J. de Pierrefeu). = C.-rendus : *Philippe Selk*. Un livre d'argile : le poème du Su-nir (poème écrit sur des tablettes en terre cuite, datant du XXVIII[e] siècle av. J.-C.). — *R. Parisot*. Histoire de Lorraine, t. I et II (excellent). — *L. Gillet*. Histoire des arts (dans la collection de Hanotaux). — *R. Fawtier*. Sainte Catherine de Sienne (jette de lourdes pierres dans le jardin de la sainte). — Commandant *Weil*. Le général de Stamford (agent de la coalition de 1793 à 1806; l'auteur de l'article fait de Frédéric-Guillaume II de Prusse le *fils aîné* de Frédéric II). — Au Canada (compte-rendu de la mission envoyée par la France dans ce pays en juin-juillet 1922).

13. — Revue des études napoléoniennes. — Cette Revue, fondée en 1912, avait pu paraître jusqu'à la fin de la guerre. Elle a dû interrompre sa publication en 1919. En octobre 1921, après les fêtes du centenaire de la mort de Napoléon, elle a fait paraître un numéro où sont reproduits les discours prononcés les 4 et 5 mai. Mais elle a reparu d'une façon régulière à partir de 1922 avec M. Édouard Driault comme directeur, M. Jean Bourguignon comme rédacteur en chef. Nous en donnons une analyse : 1922, janvier-février. Frédéric MASSON. Les complots jacobins au lendemain de brumaire (affaire Chevalier et Veycer; conspiration du 10 vendémiaire an IX). — G. LACOUR-GAYET. Napoléon à Berlin en 1806 (conférence faite sous les auspices des *Amis des lettres françaises*, sous la présidence du général de Castelnau). — Éd. DRIAULT. Napoléon au centenaire de sa mort, suite au n° suivant (étude des ouvrages de *Chassé*, *d'Auriac*, *Guyot*, *Lacour-Gayet*). = Mars-avril. Hippolyte BUFFENOIR. Napoléon et Jean-Jacques Rousseau (passion de Napoléon pour les écrits de Jean-Jacques; quelques passages de sa correspondance sur Rousseau). — G. VAUTHIER. Les princes espagnols à Valençay (Ferdinand, prince des Asturies; Dom Carlos, son frère, et leur oncle Dom Antonio; de 1808 à 1813). — P. MARMOTTAN. La mission du général Hédouville à Lucques en juin-juillet 1805 (devait y installer les princes Félix et Élisa Baciocchi, beau-frère et sœur de l'Empereur). — M. HANDELSMAN. Instructions et dépêches des résidents de France à Varsovie (extraits des deux volumes publiés par M. Handelsman). = C.-rendus : *L. Fiaux*. La *Marseillaise;* son histoire dans l'histoire des

Digitized by Google

Français depuis 1792 (ardent et sincère). — *J. Durieux*. La Dordogne militaire (vivant et savant). — *F. Robidou*. Les derniers corsaires malouins : la course sous la République et l'Empire, 1793-1814 (intéressant et neuf). = Mai-juin. G. CAUDRILLIER. La découverte du complot de l'an XII (complète l'étude qu'il a publiée dans la *Revue historique* en 1902, t. LXXVIII). — Éd. GACHOT. Un régicide allemand : Frédéric Staps (avait projeté un attentat contre l'Empereur à Schœnbrunn le 12 octobre 1809; Staps fut exécuté le 15). — A. FRANCASTEL. Ingres et Napoléon (portrait de Bonaparte au musée de Liége; esquisse de l'apothéose de Napoléon au Louvre; le Napoléon Ier de l'hôtel des Invalides). — Élie PEYRON. Qui est l'auteur du manuscrit venu de Sainte-Hélène? (réponse : le général Marmont, qui aurait écrit ces quatre-vingts pages pour y glisser cette ligne : « J'ai accusé le général Marmont de m'avoir trahi. Je lui rends justice aujourd'hui »). = Juillet-août. Gellio CASSI. Napoléon et la défense de l'Italie sur la Piave (analogie entre la campagne de 1809 et la guerre en Italie de 1915-1918). — Élie BORTCHAK. Napoléon et l'Ukraine (Napoléon s'est occupé de l'Ukraine au point de vue militaire; il a voulu aussi en faire connaître le passé; à son instigation, Lesur a composé l'histoire des Cosaques). — G. LACOUR-GAYET. Napoléon à Fontainebleau en 1814 (fac-similé de l'autographe de l'abdication). = Septembre-octobre. C.-H. DUFESTRE. La manœuvre de Boulogne et les conséquences de son échec (étude d'ensemble sur les opérations navales de Napoléon contre l'Angleterre de 1803 à 1806). — JEHAN D'IVRAY. La première occupation anglaise en Égypte (en 1807, les Anglais débarquèrent en Égypte et y restèrent sept mois). — Michel LHÉRITIER. Napoléon à Schœnbrunn (signale les publications autrichiennes sur Schœnbrunn et Napoléon; retrace l'histoire des séjours de l'Empereur en 1805, avant et après Austerlitz; en 1809, avant et après Wagram). — E.-C. CORTI. Les idées de l'impératrice Eugénie sur le redressement de la carte de l'Europe, d'après les rapports du prince Richard de Metternich (scène entre Eugénie et le chevalier Nigra le 9 mai 1862; puis analyse le remaniement de la carte de l'Europe proposé par l'Impératrice, d'après une lettre écrite par Richard de Metternich le 22 février 1863, lettre que M. Alfred Stern a déjà publiée en 1921 dans la *Rev. histor.*, t. CXXXVII, p. 68). = Novembre-décembre. Dr Ch. BARBAUD et L. CARBO. Le retour d'Égypte; escale à Ajaccio : une semaine ignorée de la vie du général Bonaparte (début d'octobre 1799; accueil enthousiaste qui lui est fait). — François DUTACQ. Napoléon et l'autonomie communale (Napoléon s'opposa à l'absorption par Lyon des communes de Vaize, la Croix-Rousse et la Guillotière). — Jules DECHAMPS. Propos stendhaliens (son admiration pour Napoléon). — A. FRANCASTEL. Le berceau du roi de Rome (par Prudhon; jugements divers sur cette œuvre qu'on a revue à Paris lors de l'exposition Prudhon). — Baron DE PIRQUET. Un dessin et deux billets du roi de Rome (le dessin de 1830 représente un combat de Cosaques; traduction en

Digitized by Google

français de deux billets assez insignifiants). — E.-C. CORTI. L'empereur Napoléon III après Sadowa, d'après les rapports du prince Richard de Metternich (très intéressant; Metternich, qui aurait souhaité une intervention de la France, écrit : « Jamais depuis que je connais le couple impérial je n'ai vu l'Empereur si complètement nul et l'Impératrice prenant à cœur nos intérêts avec une fougue et un zèle si extrêmes »). = 1923, janvier-février. G. LACOUR-GAYET. Napoléon et l'Empire de la mer : la traversée de la Méditerranée en 1798 (composition de la flotte; la traversée du 19 mai au 1er juillet 1798, pendant quarante-quatre jours). — John GRAND-CARTERET. La légende napoléonienne par l'image vue sous un jour nouveau (il ne s'agit plus du Napoléon de l'épopée, mais de l'appel « au grand homme », chaque fois que les événements du jour suscitent une comparaison avec lui; très intéressant). — Éd. DRIAULT. Les historiens de Napoléon : le lieutenant-colonel Grouard (dans ses ouvrages de stratégie). = Mars-avril. Fr. MASSON. L'affaire Becdelièvre. L'affaire Du Chatellier. La contre-police de Cadoudal (Becdelièvre fut tué le 2 nivôse an IX; Du Chatellier l'avait été à la fin de frimaire; ont-ils été victimes de la contre-police de Georges?). — Théo. FLEISCHMAN. Le premier consul dans les Flandres, messidor an XI (extrait d'un livre à paraître, « Napoléon en Belgique »). — Hippolyte BUFFENOIR. Napoléon et le comte Molé (d'après les mémoires du comte). — Jules DECHAMPS. Napoléon et le pays de Liége (ses deux visites en 1803 avec Joséphine, en 1811 avec Marie-Louise; fidélité des Liégeois au souvenir de l'Empereur). — Dr DEAK. Les Français en Croatie de 1809 à 1813 (rappel de ce que la France a fait pour ce pays. Les Croates constituent le rameau sud slave le plus cultivé et qui a subi le plus l'influence de la culture occidentale). — Marcel BLANCHARD. Note sur des exportations d'ouvriers français en Catalogne (de 1818 à 1820, ouvriers verriers ou de manufactures de draps; à la suite de la crise économique de 1820, ces émigrants regagnèrent leur patrie). = Mai-juin. Paul MARMOTTAN. Joseph Bonaparte et les Piranési (collection de gravures des Piranési qui se trouvait naguère encore au château de Morfontaine; fabrique de vases de forme étrusque établie à Plailly, près de Morfontaine). — A. PINGAUD. Le premier royaume d'Italie. Le développement du système napoléonien, suite dans les deux numéros suivants (l'omnipotence de l'État; la conquête des esprits; l'action gouvernementale; importante étude, imprimée en petits caractères et qui, sans doute, formera un volume, sur lequel nous aurons à revenir). — Roger LÉVY-GUÉNOT. Les fortifications de Paris, 1841-1860, 1871-1919 (histoire des agrandissements de Paris; les onze communes suburbaines absorbées en 1860; déclassement des fortifications; débuts des travaux de démolition; projets formés). — A. FRANCASTEL. Sur Canova (à propos de la statue de Bonaparte, au musée Bréra de Milan). = C.-rendus : *Carles Rahola*. La dominació Napoleónica a Girona, 1810-1814 (ouvrage critique). — *Joachim Kühn*. Napoléon (a détaché le per-

Digitized by Google

sonnage de l'histoire générale). = Juillet-août. Éd. DRIAULT. Les études napoléoniennes en France et hors de France (insiste sur l'œuvre de la *Revue des études napoléoniennes*. Communication faite au Congrès de Bruxelles). — F. CHARLES-ROUX. La Turquie, les Mameluks et la première occupation anglaise en Égypte, 1801-1803, fin au n° suivant (conflits entre Turcs, Mameluks et Anglais; le traité d'Amiens stipulait la rétrocession de l'Égypte à la Turquie, et le 16 mars 1803 la garnison anglaise d'Alexandrie s'embarquait). — Georges BOURGIN. Un chapitre de la question romaine sous le Second Empire (la mort du général Lamoricière, le vaincu de Castelfidardo, 11 septembre 1865. Dans l'ouest de la France, le haut clergé essaya à cette occasion de créer une agitation contre le gouvernement, allié de l'Italie). = Septembre-octobre. Colonel A. GROUARD. Les batailles autour de Metz, août 1870 (coup d'œil d'ensemble). — Éd. DRIAULT. La collection Bernard Franck (consacrée au Premier Empire).

14. — Revue d'histoire de l'Église de France. 1923, avril-juin. — Marc DUBRUEL. La cour de Rome et l'extension de la régale (explique pourquoi la cour de Rome, effrayée des empiétements continus et progressifs de la bureaucratie royale sur les droits de l'Église, décida, sous Innocent XI, que cependant Louis XIV avait contribué à faire élire, de ne plus reculer. C'est l'affaire de la Régale qui, posée déjà en 1673, fut sérieusement engagée après l'élection du nouveau pape en 1676). — Eugène WELVERT. La légende de Lakanal : Lakanal en mission en Dordogne (c'est en quelque sorte une réfutation de la thèse soutenue en 1917 par M. Henri Labroue). — André VAQUIER. Les origines de la Grande Confrérie Notre-Dame aux prêtres et aux bourgeois de Paris. = C.-rendus : *B. Kirsch* et *H.-S. Roman*. Les Ordres frères. Saint François d'Assise. Pèlerinages aux sanctuaires franciscains (utile, malgré d'assez nombreuses inexactitudes). — Le P. *Henri Fouqueray*, S. J. Histoire de la Compagnie de Jésus en France; III : 1604-1623 (remarquable).

15. — Le Correspondant. 1923, 10 juillet. — Domenico RUSSO. M. Mussolini. — Georges ÉLIE. La Kabylie du Djurdjura et les Pères blancs, fin le 25 juillet (intéressant pour l'histoire des mœurs kabyles. Les Kabyles et les Pères blancs pendant la guerre). = 25 juillet. Comte Jean DE PANGE. Cinq ans après (sur la question des réparations et de la Ruhr). — Comte R. DE GONTAUT-BIRON. France et Palestine. La genèse de l'abandon de nos droits (histoire des mandats sur la Palestine et la Syrie depuis 1919, nouveau domaine où s'affrontent les intérêts rivaux de l'Angleterre et de la France). — LIBER. Le général Weygand (son rôle depuis la première bataille de la Marne). = 10 août. Pierre MOREAU. Catholicisme et romantisme (à propos de la thèse d'Auguste Viatte : « Le catholicisme chez les Romantiques »). — A. DE LUPPÉ. Un voyage en France au XVIII[e] siècle (publie le journal d'un « Voyage de M. Méliand de Thoisy, maître des

Digitized by Google

requêtes, et de M. Thirioux d'Ouarville, conseiller au Parlement, en Bourgogne, Lyonnais, Dauphiné, Languedoc et Provence », 1737). — Domenico RUSSO. Don Sturzo et le parti populaire italien. — Jacques DE COUSSANGE. En Finlande; croquis et impressions. — Francis VINCENT. Une histoire des lettres (celle qu'a écrite M. Strowski pour l'Histoire de la nation française de G. Hanotaux). — Alexandre MASSERON. Un document de vie florentine au XIVe siècle (analyse un livre récemment édité par M. Morpurgo : « Il libro di buoni costumi »; ce livre a été composé par « Paolo di Messer Pace da Certaldo », qui exerça à Florence d'importantes charges communales jusqu'en 1338, mais qui vivait encore au temps de la guerre de Pise en 1362-1364). = 25 août. Georges LECHARTIER. La succession de M. Harding et le nouveau président des États-Unis. — Louis VIGNON. Le Maroc d'aujourd'hui. L'emprise politique, suite et fin le 10 septembre. — ***. La vérité sur Alexandre Stamboulisky (intéressant portrait de l'ancien dictateur bulgare : « L'histoire condamnera sans doute ses méthodes; elle approuvera ses mobiles. » Stamboulisky « n'était pas seulement un bon Bulgare, mais encore un grand Européen »). — DE LANZAC DE LABORIE. Le maréchal Bugeaud et sa correspondance, fin le 10 septembre (d'après ses « Lettres inédites » récemment publiées par Mlle Féray-Bugeaud d'Isly; c'est une biographie abrégée, mais mise au point, du maréchal). = 10 septembre. ***. A propos du traité de Lausanne. Les conceptions d'Ismet Pacha. — Robert PERRET. Pie XI alpiniste. = 25 septembre. Alexandre MASSERON. Pour préparer le septième centenaire de la mort de saint François d'Assise, 4 octobre 1226-4 octobre 1926 (précieux article bibliographique où sont mentionnées les principales revues et publications scientifiques qui ont pour objet de faire comprendre la vie, les œuvres, l'action de saint François dans la vie religieuse, artistique et morale de l'humanité). — Henry BORDEAUX. Souvenirs sur le général Maistre (touchant et instructif). — Jacques ZEILLER. Paganisme oriental et hérésie chrétienne en pays danubien (on peut admettre qu'au IIIe siècle de notre ère les Daces, les Gètes, en général les peuples des provinces qui formaient la frontière danubienne, admettaient l'existence d'un dieu suprême, sorte de médiateur entre lui et les mortels, qui régnait sur des divinités moindres, les « dii minores »; ce culte prépara les voies à l'hérésie d'Arius, qui ne refusait pas au Verbe, incarné sur terre en Jésus, le titre de Dieu, mais faisait de lui un Dieu inférieur, subordonné. « Les Illyriens, sujets de Rome, auraient donc été entraînés vers l'arianisme plutôt que vers le credo de Nicée par un mouvement presque instinctif. » Encore n'est-il pas certain que les cultes orientaux importés en Illyrie aient poussé des racines très profondes; certains faits permettent « de penser que les facteurs occasionnels et politiques ont été les plus décisifs » et qu'il faut « reléguer à l'arrière-plan le passé religieux du pays »). — Léonce CELIER. Mazarin a-t-il été naturalisé Français? (oui, deux fois, en avril 1639, puis en 1643

Digitized by Google

par des lettres patentes confirmées en 1654; intéressant exposé des avantages conférés par les lettres « de naturalité » ou de « surannation » et sur les « libertés de l'Église gallicane » qui en limitaient l'octroi).

16. — La Revue de France. 1923, 15 juillet. — G. DE LA ROCHEFOUCAULD. Le sentiment familial chez La Rochefoucauld. — Émile PICARD. Pascal mathématicien et physicien. — Jules CLARETIE. Souvenirs du dîner Bixio, III, suite le 1er août et fin le 15 août (c'est encore Galliffet qui est le plus intéressant). — Raymond RECOULY. Comment s'est relevée l'Autriche (grâce à Mgr Seippel et à la Commission de contrôle établie par la Société des Nations). — Commandant DE MIERRY. Avec Foch en Europe centrale. = 1er août. Raymond RECOULY. La crise franco-britannique (la campagne de presse entreprise contre la France est due « vraisemblablement à l'action de quelques membres germanophiles du Cabinet, désireux de faire pression à la fois sur leurs collègues et sur nous »). = 15 août. Comte FLEURY. Les dernières batailles de 1814 (publie la correspondance inédite échangée alors entre les généraux Bertrand et Drouot). = 1er septembre. Raymond RECOULY. Le journalisme et la politique internationale (emprunte ses exemples surtout au grand reportage anglais : Blowitz, etc.). — Georges LECOMTE. Nuits de la Saint-Jean en Suède (note et cherche à expliquer la neutralité, parfois malveillante, de la Suède à l'égard de la France pendant et après la guerre). — P. DE NOLHAC. La ville de Pascal (Clermont, où Pascal alla chercher en 1660 un repos dont il avait grand besoin; il y ébaucha son Apologie du christianisme dont les *Pensées* ne sont que les jalons provisoires). = 15 septembre. J.-Augustin LÉGER. Figures d'outre-Manche : M. Stanley Baldwin. — Lieutenant-colonel REVOL. Que nous apprit la guerre? (beaucoup de traits intéressants à noter sur la manière de commander, de maintenir ou remonter le moral du soldat). — Raymond RECOULY. Les discussions franco-britanniques.

17. — La Revue de Paris. 1923, 1er août. — Pierre DE NOLHAC. Le dernier voyage de Pascal (quatre pages sur le dernier voyage que fit Pascal à sa ville natale; il alla demander le repos et la santé à Clermont pendant l'été de 1660; il en rapporta sans doute quelques fragments des *Pensées* et le plan de l'œuvre; « les deux années qui lui restaient à vivre se couronnèrent par ces jours suprêmes où son âme atteignit les hauteurs de la sainteté, où son intelligence rayonna de sa plus pure lumière »). — Duchesse DE DINO. Lettres à M. Thiers, II (Londres, du 18 octobre 1830 au 9 septembre 1831). — Sir George BUCHANAN. Mon ambassade en Russie, 1917, III (ses rapports avec les socialistes russes, que le Comité de guerre estimait nécessaire de gagner à la cause des Alliés. Rupture de Kerensky avec Korniloff. Sur Kerensky, l'ambassadeur écrit : « Il a deux âmes, une de premier ministre et de patriote, une autre de socialiste et d'idéaliste; quand

Digitized by Google

la première l'emporte, il ordonne des mesures énergiques et parle d'établir une discipline de fer; mais, dès qu'il écoute les conseils de la seconde, il retombe dans l'inaction et laisse mépriser ses propres ordres »). — Colonel LOIR. Une opération de cavalerie en Pologne (juillet 1920; très vivant et instructif; le succès de ce raid audacieux contribua beaucoup à dégager Varsovie). = 15 août. Richard GRELLING. Le prince Henri de Prusse en Angleterre, du 25 au 27 juillet 1914 (ce voyage avait pour objet de connaître exactement la pensée du ministère britannique sur le parti qu'il allait prendre dans le conflit européen. Le frère de l'empereur prétend que le roi George V laissa entendre que l'Angleterre resterait neutre; mais le roi n'a pu tenir un pareil langage qui était contraire à la Constitution. L'illusion que se fit le prince eut d'ailleurs le résultat funeste de fixer les irrésolutions du Kaiser; c'est bien d'ailleurs la preuve que Guillaume II voulait la guerre). — Duchesse DE DINO. Lettres à M. Thiers, suite et fin (du 27 septembre 1831 au 2 novembre 1837; intéressants détails sur le ministère Thiers et sur sa chute en août 1836; « et c'est à cette odieuse Espagne qu'il faut attribuer votre retraite! Que cette Espagne est haïssable et que ne l'avez-vous repoussée dès le premier jour! »). = 1er septembre. Princesse METTERNICH. Souvenirs d'enfance et de jeunesse, I (délicieux récits sur l'enfance de la future princesse, passée auprès de son grand-père, le célèbre chancelier de l'empire d'Autriche; elle nous le montre dans l'intimité de la famille : bon, paternel, parfait homme du monde, sans rancune contre ses ennemis, accueillant même Louis Blanc avec grâce, bien qu'intransigeant sur ses principes monarchiques et religieux. Amusants détails sur les rapports que la princesse, alors ambassadrice d'Autriche à Paris, eut avec Richard Wagner et sur l'accueil hostile que le snobisme parisien fit à la « musique de l'avenir »). — A. AULARD. Le forçat Gargaz et la Société des Nations (Pierre-André Gargaz, condamné à vingt ans de travaux forcés comme complice d'un assassinat dont, sans doute, il n'était pas coupable, adressa, en 1779, à B. Franklin deux manuscrits tendant à faire « établir une paix perpétuelle entre tous les souverains de l'Europe et leurs voisins ». Libéré du bagne, il alla faire visite à Franklin lui-même et il lui persuada de faire imprimer son livre : *Conciliateur de toutes les nations d'Europe;* ce qui fut fait. Un exemplaire a été retrouvé dans les papiers de Franklin. Déjà Gargaz réédita lui-même son œuvre en l'an V sous le titre d'*Union franc-maçonne*, où il proposait de réunir un « Congrès supérieur et perpétuel » dont le siège serait à Toulon). — Colonel MONTEIL. Contribution d'un vétéran à l'histoire coloniale (très intéressants souvenirs sur les origines des établissements français du Sénégal, de 1875 à 1886; au début, Monteil était simple lieutenant sous les ordres de Brière de l'Isle, dont il fait l'éloge le plus chaleureux; il fut associé bientôt au capitaine Galliéni, dont il devint l'ami et sur qui il fournit des renseignements précieux). — Gustave SIMON. Sarah Bernhardt; notes et

Digitized by Google

souvenirs, suite et fin. = 15 septembre. Jean-Jacques ROUSSEAU. Lettres inédites (quinze lettres de 1761 à 1778, préparées pour l'impression par Théophile Dufour et éditées par sa fille, Mme Noëlle Roger). — Princesse METTERNICH. Souvenirs d'enfance et de jeunesse, fin (sur Liszt, « plus sympathique que Wagner »; sur Rouher, « littéralement pétillant d'esprit », et sur maître Lachaud qui le dépassait encore, 1862; sur le comte Taaffe, auquel on joua un mauvais tour des plus malicieux; sur le fameux spirite Douglas Hume, 1863). — Charles GÉNIAUX. Un département en péril; la dépopulation des Basses-Alpes. — Commandant KŒLTZ. La bataille de Lorraine, prémisse de la victoire de la Marne, août 1914; I : Du 10 au 16 août). = 1er octobre. Comte PRIMOLI. Caprice de prince (caprice d'un moment que le prince Louis-Napoléon eut, en juillet 1850, pour la duchesse d'Asti, et qui resta tout platonique; le récit en fut fait par la duchesse elle-même, le jour où elle apprit la mort de Napoléon III en 1873). — M. MARION. Le retour à la saine monnaie après le papier-monnaie révolutionnaire. — Commandant KŒLTZ. La bataille de Lorraine; suite et fin (l'offensive française a donné des résultats positifs; en arrêtant les VIe et VIIe armées allemandes, « elle a contribué à disloquer le plan de Moltke et, de ce fait, elle a été une des prémisses heureuses de la victoire de la Marne »). — Constantin PHOTIADÈS. Marie Kalergis-Moukhanow, née Nesselrode, 1822-1870, I (utilise la correspondance inédite des Nesselrode; nièce du comte Nesselrode, chancelier de Russie, fille d'un seigneur des provinces rhénanes naturalisé Russe et d'une Polonaise, Marie « la Polonaise » épousa en 1839 Jean Kalergis, né d'un Grec transplanté en Russie et d'une Polonaise, mariage que ne tarda pas à troubler la jalousie barbare de l'époux. Ils se séparèrent; s'étant éprise du prince Demidov, elle eût pu demander et obtenir le divorce; elle s'y refusa cependant par scrupule religieux et par crainte de nuire à l'avenir de sa fille; aussi se résigna-t-elle à rompre une liaison où elle pensait trouver le bonheur). — Commandant WEIL. Un ambassadeur de France à la cour de Sardaigne : le marquis de Rumigny, 1836 (publie deux lettres de Rumigny : l'une à Thiers, 14 mai, l'autre à Molé, 14 décembre. Dans la seconde, il transmet à son chef les renseignements qu'il a recueillis sur les derniers moments de Charles X et sur l'héritier de la couronne de France : « M. le duc de Bordeaux est fort chétif; sa taille est petite et courte, son teint sans couleur, son corps sans vigueur. Sa poitrine paraît très faible; il a craché le sang trois fois depuis son arrivée à Goritz... »).

18. — Revue des Deux Mondes. 1923, 15 juillet. — Louis BERTRAND. Louis XIV; II : l'Éveil à l'amour et à la gloire. — Gabriel HANOTAUX. Hier et demain. Bibliophiles (parmi lesquels M. Hanotaux se range lui-même avec une grâce un peu mélancolique). — Philippe BAUCQ. Journal de ma captivité; III : Octobre 1915. — Ambroise GOT. Le dénouement du drame Baucq-Cavell (relation précise et détaillée du procès qui se termina, comme on sait, par la mort des deux prin-

Digitized by Google

cipaux inculpés. A noter la précipitation avec laquelle il fut procédé à l'exécution « pour des raisons d'État ». — Comte KOKOVTZOFF. Après le 12e Congrès du parti communiste russe. Y a-t-il une évolution du bolchévisme? — Victor GIRAUD. Blaise Pascal; III : Dans la mêlée (comment sont nées les *Provinciales*, et pourquoi ont-elles été interrompues? Le fond de la polémique : probabilisme et casuistique. La philosophie religieuse des *Provinciales*). = 1er août. Louis BERTRAND. Louis XIV; III : la Vie délicieuse (celle où il se complut dans ses bâtiments somptueux et d'un si haut goût). — Gabriel HANOTAUX. L'Allemagne d'hier. Le premier craquement de l'empire. Juin-septembre 1917. — P. DE LA GORCE. Le Concordat de 1801; I : Préliminaires et premiers pourparlers. — Maurice PERNOT. L'expérience italienne; IV : le Dénouement fasciste. = 15 août. Louis BERTRAND. Louis XIV; IV : Entre l'aigle et le lion (traduisons : entre l'Empire et l'Espagne; tableau de la politique extérieure de Louis XIV, qu'il convient d'admirer parce qu'elle s'inspirait des intérêts les plus évidents de la France et de son roi). — Général MANGIN. Autour du continent latin avec le « Jules Michelet »; VIII : l'Uruguay et le Brésil. Conclusion. — Frédéric MASSON. Lettres inédites de George Sand et du prince Napoléon; I : 1852-1863 (cette correspondance met en bonne lumière le caractère du prince, ami dévoué, mais sans influence à la cour. G. Sand lui recommande des amis persécutés ou dans le besoin et il s'empresse de leur venir en aide, souvent sans réussir). — Victor GIRAUD. Blaise Pascal; IV : Vers la sainteté (Pascal directeur d'âmes; Mlle de Roannez; les discours sur la condition des grands; les discussions sur le formulaire; les dernières années et la mort). = 1er septembre. Louis BERTRAND. Louis XIV, fin (l'homme « qui a épousé la France est le type le plus parfait du Latin qu'on ait jamais vu »; il a « par-dessus tout le bon sens et la mesure du Français »). — André CHEVRILLON. Pour les fêtes de Trégnier : Renan et la Bretagne. — ***. Conférence de La Haye. Le code de la guerre aérienne. — Pierre DE LA GORCE. Le Concordat de 1801, II (négociations à Paris entre Bernier, commissaire français, et Mgr Spina, délégué du Saint-Siège; à Rome entre Cacaut et Consalvi; mais, comme le disait Cacaut, « nous ne parlons pas la même langue »; il écrivait : « Les hommes de ce pays-ci étant d'un caractère souple cèdent à la force », mais en même temps il ajoutait qu'avec eux « il faudra s'y prendre doucement »). = 15 septembre. Maurice BARRÈS. Enquête aux pays du Levant; IX : Antioche et la traversée du Taurus. — Lettres inédites de George SAND et du prince NAPOLÉON, suite et fin (de novembre 1863 au 8 juin 1876; intéressante lettre du prince sur la *Vie de Jésus*, de Renan, qui venait de paraître. Le 3 juillet 1866, il écrit : « Tous mes vœux sont contre cette affreuse Autriche et pour les ennemis, y compris même Bismarck »; le 28 novembre 1870 : « L'Empire n'est pas coupable de la guerre malheureuse et d'avoir été vaincu; il est coupable de l'avoir entreprise follement, légèrement; voilà le vrai »).

Digitized by Google

— ARTHUR-LÉVY. Le service géographique de l'armée pendant la guerre. = 1er octobre. Comte D'HAUSSONVILLE. Souvenirs (intéressant pour l'histoire de la « jeunesse libérale » sous le Second Empire). — Maurice BARRÈS. Enquête aux pays du Levant; X : Au milieu des derviches tourneurs (visite à la dervicherie de Konia; œuvre poétique et liturgique de Ddejelal-eddin et de Chems-eddin). — Pierre DE LA GORCE. Le Concordat de 1801; III : Menaces de rupture et dénouement (c'est après huit mois de négociations, neuf projets successifs, deux mémorables menaces de rupture que fut signée la « Convention du 26 messidor an IX », 15 juillet 1801). — Paul HAZARD. Six professeurs français à l'Université Columbia. — Pierre PARIS. Pour mieux connaître Goya, I. — Albert PERRAUD. La question rhénane et la politique française au XIXe siècle.

19. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus, année 1922. — P. MONTET. Lettres au sujet des fouilles de Byblos dans l'automne 1921. — R. LANTIER. Notes de topographie carthaginoise (cimetières romains et chrétiens de Carthage). — L. CHATELAIN. Travaux et recherches au service des antiquités du Maroc depuis 1919 (particulièrement à Volubilis). — R. CAGNAT. Deux bornes milliaires de Syrie (sur la route d'Héliopolis à Émèse). — IDEM. Rapport sur la situation des publications de l'Académie pendant le second semestre de 1921, plus loin celui sur le premier semestre de 1922). — É. CHATELAIN. Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome durant l'année 1920-1921. — L. JOULIN. La protohistoire de la France du Sud et de la péninsule hispanique, d'après les découvertes archéologiques récentes. — L. POINSSOT et R. LANTIER. Note sur deux stèles de Carthage (observations sur les hachettes qui les ornent). — J.-B. CHABOT. Note sur une inscription punique de Carthage (dédicace à Tanit). — M. PROU. Note sur un diplôme faux de Charles le Chauve pour Saint-Germain-des-Prés (a été fabriqué par le scribe qui a écrit le diplôme de Henri Ier de 1058). — Th. HOMOLLE. Remarques sur la carrière d'Euboulos, clérouque athénien de Délos, 166-159. — Comte DURRIEU. Les filles d'Agnès Sorel (elles étaient au nombre de quatre; l'une épousa l'amiral Prigent de Coëtivy; observations sur son livre d'heures qui se trouve à Vienne). — Éd. CUQ. Note sur Julius Priscus, préfet du prétoire de Gordien (il partagea cette fonction avec Timésithée en 242-243). — N. IORGA. Influences dalmato-vénitiennes en Roumanie. — Ch. DIEHL. Les fouilles du corps d'occupation français à Constantinople. — Th. HOMOLLE. Note complémentaire sur les bas-reliefs découverts à Athènes dans le mur de Thémistocle. — É. CHATELAIN. Un prétendu fragment de Plaute en onciale du IVe siècle à la bibliothèque de Berlin (il s'agit sans doute d'un faux). — Ch. DIEHL. L'évangéliaire de l'impératrice Catherine Comnène (il lui fut offert en 1063). — Aug. AUDOLLENT. Nouvelles fouilles aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme). — J. LOTH. Le sens de « nepos » dans deux inscriptions

Digitized by Google

latines de l'île de Bretagne (neveu, petit-fils ou descendant). — J. Baillet. Constantin et le dadouque d'Éleusis (le dadouque visita les Syriages sous Constantin et deux *graffiti* de la vallée des Rois à Thèbes signalent sa présence : quel était le but de son voyage?). — Le R. P. Delattre. Fouilles sur l'emplacement d'une basilique près de Douar-ech-Chott à Carthage. — Fr. Cumont. Pascal Fourcade, explorateur de l'Asie Mineure (de 1802 à 1810). — P. Perdrizet. Une fondation du temps de Ptolémée Épiphane : le temple du dieu Lion à Léontopolis (probablement on nourrissait dans ce temple un lion et une lionne). — L. Carton. Les fouilles de Bulla-Regia au printemps de 1922. — E. Pottier. Rapport sur les travaux archéologiques du Service des antiquités de Syrie et sur la fondation de l'École française de Jérusalem. — P. Lacau. Rapport sur les travaux du Service des antiquités d'Égypte en 1921-1922. — P. Monceaux. Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila (avec un plan). = Année 1923, janvier-avril. Comte de Saint-Perrier. La statuette féminine stéatopyge de Lespugue (remonte à l'âge du renne; Lespugue, arr. de Saint-Gaudens, Haute-Garonne). — Fr. Cumont. Rapport sur une mission à Sâlihiyeh sur l'Euphrate (peintures découvertes; existence d'une ville grecque dans ce site désolé; histoire de cette ville; étude très importante). — R. Cagnat. Rapport sur la situation des publications de l'Académie pendant le second trimestre de 1922. — J. Carcopino. Un calendrier romain trouvé à Veroli (il date de la période entre 14 et 41 ap. J.-C.). — P. Montet. Les fouilles de Byblos en 1922. — A. de Laborde. Origine de la représentation de la mort chevauchant un bœuf dans les livres d'heures de la fin du XV^e^ siècle (elle a été inspirée par la décoration des pages de la *Danse aux Aveugles*, que les artistes avaient exécutée en suivant exactement le texte du poète). — J. Loth. L'épée de Tristan (ce nom a été donné à une épée qui faisait partie du trésor des rois d'Angleterre sous Jean sans Terre). — Éd. Cuq. La loi Gabinia contre la piraterie (67 av. J.-C., d'après une inscription trouvée à Delphes). — A. Wilmart. Les éditions anciennes et modernes des prières de saint Anselme. — M. Casanova. L'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par les Arabes (origine de cette légende).

Allemagne.

20. — Historische Zeitschrift. T. 127, 2^e^ livraison. — Gilbert Beyerhans. Nouveaux problèmes sur saint Augustin (examine les travaux de E. Troeltsch, Reuter, Mausbach, Offergelt, Bernheim, Mayer). — Wilhelm Mommsen. Richelieu homme d'État (explique sa théorie de la « raison » et de la « réputation »; Richelieu n'a pas pratiqué une politique de violence, mais une politique de prudence et de sage modération). — Paul Wagner. Lettres à Scharnhorst (de Knesebeck, Boyen, Humboldt, Clausewitz, Müffling, prince de Schwar-

Digitized by Google

zenberg, 1813). — K. HAMPE. Histoire du monde pendant le moyen âge (examine les volumes de *S. Hellmann* et *Kurt Kaser*, dans la collection entreprise par L. M. Hartmann). — Johannes BAUERMANN. Observations critiques au t. III des « Pensées et souvenirs de Bismarck ». = C.-rendus critiques : *Theodor Litt.* Individuum und Gemeinschaft (étude sociologique de premier ordre). — *Erick Marks* et *Karl Alexander v. Müller.* Meister der Politik (série d'excellents portraits faits par divers écrivains de Périclès à Bismarck et au prince Ito, en passant par Charlemagne, Calvin, Colbert). — *Emmanuel Mauding.* Königsbrief Karls d. Gr. an Papst Hadrian über Abt-Bischof Waldo von Reichenau, Pavia. Palimpsest-Urkunde aus Cod. Lat. Monac. 6333 (découverte importante; mais l'éditeur ne sait pas l'histoire carolingienne). — *Ernst Perels.* Papst Nikolaus I. und Anastasius Bibliothecarius (remarquable). — *Manfred Laubert.* Die preussiche Polenpolitik von 1772 bis 1914 (fragments d'une étude inachevée). — *Hermann Schulze-Delitzsch.* Schriften und Reden, hrg. von *F. Thorwart*, 5 vol. (le 5e volume est une biographie de Schulze; mais Thorwart évite de prendre parti lui-même dans les luttes que Schulze dut soutenir). — *Ferdinand Lassalle.* Nachgelassene Briefe und Schriften, t. I et III (importante publication). — *Gustav Roloff.* Die Bilanz des Krieges. Ursprung, Kampf, Ergebnis (court résumé, mais déjà vieilli). — Dr *Arnold Luschin von Ebengreuth.* Grundriss der österreichischen Reichsgeschichte, 2e édition; Dr *Emil Werunsky.* Oesterreichische Reichs-und Rechtsgeschichte (deux volumes qui se complètent). — *L. von Südland.* Die südslavische Frage und der Weltkrieg (remarquable, mais se place trop au point de vue croate). — Notices et nouvelles. = 3e livraison. Victor EHRENBERG. Le sens de l'histoire grecque (considérations générales sur le rôle de la Grèce, placée entre l'Orient et l'Occident; leçon d'ouverture prononcée à l'Université de Francfort-sur-le-Mein le 30 octobre 1922). — Gerhard RITTER. La signification historique de l'humanisme allemand (les historiens se sont trop contentés de faire la biographie des humanistes allemands : il faut s'attacher à définir la place de cet humanisme entre la scolastique et la réforme; brillantes généralités). — W. PLATZHOFF. L'Angleterre et le plan impérial au début de 1870 (en janvier 1870, Lord Clarendon, ministre des Affaires étrangères, dans un entretien avec Bernstorff, ambassadeur prussien à Londres, suggéra l'idée que le roi de Prusse prît le titre de *Kaiser;* l'auteur publie une dépêche à Bismarck du 17 janvier repoussant cette suggestion; puis indique comment, malgré tout, cette idée prit corps). — Carl NEUMANN. L'histoire de l'Université de Bonn par Friedrich von Bezold. = C.-rendus : *Chr. L. Lange.* Histoire de l'internationalisme, t. I, jusqu'à la paix de Westphalie (résultats maigres; en réalité, il n'y a pas eu d'internationalisme avant 1648). — *Veit Valentin.* Geschichte des Völkerbundgedankens in Deutschland (graves réserves). — The Cambridge mediaeval history, t. III. Germany und the western

Digitized by Google

Empire (on proteste contre l'exclusion des historiens allemands, on loue certains chapitres, celui de Vinogradoff entre autres, mais on signale les lacunes des chapitres sur la littérature et les arts). — *Paul Haake*. August der Starke im Urteil seiner Zeit und der Nachwelt (montre les jugements divers portés sur cet électeur de Saxe et cherche à les expliquer). — *Felix Rachfahl*. Die deutsche Politik Friedrich Wilhelms IV. im Winter 1848-1849 (remarquable). — *H. Oncken*. Aus Rankes Frühzeit (s'est servi de correspondances inédites). — Dr *H. Schnee*. Deutsch-Ostafrika im Weltkrieg (efforts faits pour défendre la colonie). = Notices et nouvelles (analyses de petits ouvrages et d'articles de revues).

DANEMARK.

21. — Videnskabernes Selskabs historisk-filologiske Meddelelser. Tome V, livraison 2, 1921. — Frederik POULSEN. Vases grecs récemment acquis par la glyptothèque de Nycarlsberg. = Tome VI, livraison 1, 1922. Arthur CHRISTENSEN. Textes ossètes (le savant orientaliste les a recueillis en interrogeant quelques Ossètes, prisonniers de guerre évadés des camps allemands et cantonnés en Sélande). = Livraison 8. F. OHRT. Les formules d'incantation en cas de contusion et de blessure, leur origine et leur interprétation.

ÉTATS-UNIS.

22. — The American historical Review. 1923, janvier. — Charles H. HASKINS. L'histoire de l'Europe et la science américaine (discours prononcé par M. Haskins comme président de l'Association historique américaine en 1922; il y expose la part prise par les historiens américains à l'étude de l'histoire européenne et leur donne d'excellents conseils, dont les historiens européens pourront aussi faire leur profit). — S. F. BEMIS. La mission de Thomas Pinckney à Londres, 1792-1796 (particulièrement intéressant pour l'histoire de la question de la « presse » des matelots américains par l'Angleterre). — A. PRESNIAKOV. Les études historiques en Russie pendant la crise révolutionnaire (curieux renseignements sur la réorganisation des archives russes et sur les conditions dans lesquelles se fait actuellement le travail historique en Russie). = Document : Comptes de l'agent d'un gouverneur colonial au XVIIe siècle (montrent l'état désordonné des finances en Angleterre à la fin du règne de Charles II et le système de pots-de-vin en usage dans les ministères). = C.-rendus : *J. T. Shotwell*. An introduction to the history of history (sérieux, mais juge trop souvent les historiens anciens d'après les idées modernes). — *Benedetto Croce*. History; its theory and practice (étude à la fois paradoxale et très pénétrante sur les bases philosophiques de l'histoire). — *J. N. Larned*. The new Larned history for

Digitized by Google

ready reference, I (nouvelle édition, revue et corrigée par différents auteurs, de la volumineuse « Histoire racontée par les historiens » de Larned; souvent trop populaire). — *L. Febvre.* La terre et l'évolution humaine (critique acerbe). — *A. A. Goldenweiser.* Early civilization; an introduction to anthropology (manuel indispensable). — *L. Massignon.* Al-Hallaj, martyr mystique de l'Islam (très important travail sur la théologie mulsumane). — *Ramsay Muir.* A short history of the British Commonwealth, I (bonne synthèse). — *Thomas J. Campbell.* The Jesuits, 1524-1921 (brillant récit). — *G. P. Insh.* Scottish colonial schemes, 1620-1686 (bon). — Dom *H. Leclercq.* Histoire de la Régence pendant la minorité de Louis XV (travail minutieux et définitif). — *R. M. Jones.* The later periods of Quakerism (bien étudié, un peu long). — Sir *A. W. Ward* and *G. P. Gooch.* The Cambridge history of British foreign policy, I (écrit en collaboration par différents auteurs; quelques critiques, mais dans l'ensemble très utile). — *E Lavisse.* Histoire de France contemporaine, IX (compte-rendu élogieux; les quelques pages que M. Seignobos a consacrées aux effets économiques de la guerre font regretter que cette partie ne soit pas développée davantage). — *M. Paléologue.* La Russie des tsars pendant la Grande Guerre (passionnant, mais incomplet; comment l'auteur a-t-il pu reproduire si exactement les conversations qu'il cite?). — *H. P. Biggar.* The works of Samuel de Champlain, I (édition modèle). — *Claude H. Van Tyne.* The causes of the war of independance (les travaux récents ont été bien utilisés, mais peu de recherches originales). — *Cardinal Goodwin.* The Trans-Mississipi West, 1803-1853 (intéressant et savant, mais inégal). — *E. I. Mac Cormac.* James K. Polk (épuise le sujet). — *R. J. Cleland.* A history of California; the American period (excellent). — *P. J. Treat.* Japan and the United States, 1853-1921 (conférences assez superficielles). — *E. P. Oberholtzer.* A history of the United States since the civil war; II : 1868-1872 (documenté, mais extrêmement partial). — *W. S. Robertson.* History of the Latin-American nations (excellent précis). = Avril. — La réunion de l'American historical Association à New-Haven (compte-rendu de la réunion). — J. W. Thompson. La féodalité allemande (important article, où l'auteur met surtout en lumière les différences qui séparent la féodalité allemande de la féodalité française et le rôle des « ministeriales »). — E. C. Carter. L'importance du commandement militaire en Amérique de 1763 à 1775 (en créant une armée permanente et un commandant en chef chargé de la défense des colonies et de l'administration des territoires indiens, le gouvernement anglais aboutit à superposer aux autorités civiles une autorité militaire, contre laquelle protestèrent les colonies). = Notes : Dernier avis de Charles-Quint à son fils (texte intéressant). = Document : Washington et le Potomac, 1769-1796 (correspondance relative au projet d'améliorer la navigation du Potomac et de relier ce fleuve à l'un des affluents de l'Ohio, projet auquel Washington s'intéressa

Digitized by Google

très vivement). = C.-rendus : *W. K. Wallace.* The trend of history ; origins of twentieth century problems (intéressante tentative de synthèse). — *R. Shafer.* Progress and science (démolition de la notion de progrès). — *H. Jenkinson.* A manual of archive administration (bon). — *F. Schevill.* The history of the Balkan peninsula (utile manuel). — *J. Ribera.* La musica de las cantigas (important pour l'étude des relations entre la musique orientale et la musique européenne). — *A. Tilley.* Medieval France ; a companion to French studies (bon, au moins dans les parties qui sont dues à la collaboration d'historiens français). — *A. Longnon.* La formation de l'unité française (n'a pas vieilli, bien qu'écrit trente ans avant la publication). — *W. Oechsli.* History of Switzerland (bon manuel, surtout pour l'histoire politique). — *P. Van Dyke.* Catherine de Médicis (admirablement documenté et très bien présenté). — *H. Robinson.* The development of the British Empire (Baedeker historique). — *W. P. Cresson.* The Holy Alliance ; the European background of the Monroe doctrine (insuffisamment étudié). — *J. V. Fuller.* Bismarck's diplomacy at its zenith (bonne monographie). — *Lepsius, Bartholdy* et *Thimme.* Die grosse Politik der Europäischen Kabinette, 1871-1914 ; vol. I-VI : 1871-1890 (longue et intéressante analyse de cette importante publication de documents). — *R. S. Baker.* Woodrow Wilson and world settlement (prend parfois l'allure d'une apologie en faveur de Wilson et de l'Amérique, mais beaucoup de faits et de documents utiles). — *S. B. Forman.* Our Republic ; a brief history of the American people (satisfaisant, en somme, malgré des imperfections). — *T. J. Wertenbaker.* The planters of the colonial Virginia (utile, mais théorie générale contestable). — *C. G. Bowers.* The party battles of the Jackson period (assez superficiel). — *C. H. Carey.* History of Oregon (surtout intéressant pour la période ancienne). — *Tyler Dennett.* Americans in Eastern Asia (important travail sur les rapports de l'Amérique avec la Chine, le Japon et la Corée au XIX^e^ siècle). — *J. F. Rhodes.* The Mac Kinley and Roosevelt administrations, 1897-1909 (intéressant, comme tout ce qu'écrit l'auteur ; mais il s'est borné à l'histoire politique et il n'y a aucun essai de synthèse). — *B. J. Hendrick.* The life and letters of Walter H. Page (la partie essentielle est la correspondance échangée avec le président Wilson et le colonel House, avant et pendant la guerre, alors que Page était ambassadeur à Londres). — *O. D. Skelton.* The life and letters of Sir Wilfrid Laurier. *J. W. Dafoe.* Laurier ; a study in Canadian politics (ces deux biographies, la première officielle, la seconde plus indépendante, se complètent l'une l'autre). = Juillet. Waldo G. LELAND. Le congrès international des sciences historiques tenu à Bruxelles. — D. PERKINS. La Russie et les colonies espagnoles, 1817-1818 (bien qu'Alexandre I^er^ fût favorable à l'Espagne et ses ministres encore devantage, la Russie se montra fort modérée) — J. T. ADAMS. Une région inexplorée dans l'histoire de la Nouvelle Angleterre (il s'agit de la période 1713-1763, qu'il serait

Digitized by Google

indispensable de mieux connaître pour arriver à une explication satisfaisante de la révolution américaine). — D. H. BACOT. Les hautes terres de la Caroline du Sud à la fin du XVIII[e] siècle (tableau pittoresque de l'intérieur de la Caroline avant le développement des grandes plantations de coton et la généralisation de l'esclavage). = Notes : Protestation contre une loi récente de l'État de Wisconsin, qui tend à exclure des écoles tout livre d'histoire qui « falsifie » la vérité au sujet de la guerre d'indépendance et de la guerre de 1812, « calomnie » les fondateurs de la nation ou fait de la propagande en faveur d'une nation étrangère. = Document : Washington et le Potomac (suite et fin). = C.-rendus : *R. B. Dixon.* The racial history of man (très mauvaise méthode). — *L. Delaporte.* La Mésopotamie; les civilisations babylonienne et assyrienne (bon résumé; bibliographie insuffisante). — *E. J. Rapson.* The Cambridge history of India, I (excellent guide, dû à la collaboration d'un groupe de savants indianistes). — *G. Hanotaux.* Histoire de la nation française, XI : Histoire des arts, par *Louis Gillet* (parfois contestable et un peu chauvin, mais le XVII[e] et le XVIII[e] siècle sont bien traités). — *L. Wiener.* Africa and the discovery of America, II, III (essaie de démontrer, au moyen d'étymologies fantaisistes, que l'Afrique et le monde arabe ont influé sur l'Amérique avant l'époque des grandes découvertes). — Le P. *H. Fouqueray.* Histoire de la Compagnie de Jésus en France; III : 1604-1623 (érudit et ne manque pas d'intérêt, surtout pour l'étude de la théorie du régicide). — *Ramsay Muir.* A short history of the British Commonwealth, II (original et suggestif). — *Marc Peter.* Genève et la Révolution (savant travail). — *R. B. Mowat.* A history of European diplomacy, 1815-1914 (lisible, mais peu complet et plus d'une erreur). — *F. A. Simpson.* Louis Napoléon and the recovery of France, 1848-1856 (bien étudié et vivant; un peu trop favorable à Louis Napoléon). — *R. Marchand.* Un livre noir, II (suite d'une publication de documents diplomatiques provenant des archives russes; des lacunes et arrangement défectueux; ils montrent le rôle de M. Poincaré avant la guerre). — *Djemal Pasha.* Memories of a Turkish statesman, 1913-1919 (utile pour la période qui a précédé la guerre). — *C. E. Fayle.* Seaborne trade, II (remarquable travail sur l'histoire du commerce maritime de la Grande-Bretagne en 1915 et 1916). — *J. Castagné.* Le bolchevisme et l'Islam (excellent tableau de la propagande bolcheviste parmi les mulsumans, en Russie et hors de Russie). — *A. J. Toynbee.* The western question in Greece and Turkey (pénétrante étude, remarquablement impartiale). — *J. Sullivan.* The papers of Sir William Johnson, I-III (documents sur les rapports entre l'Angteterre et les Indiens du Nord, de 1755 à 1774). — *E. B. Greene.* The foundations of American nationality (très au courant et d'une lecture facile). — *C. Becker.* The declaration of independance; a study in the history of political ideas (excellent). — *W. P. M. Kennedy.* The constitution of Canada (se laisse lire, mais bien des questions sont éludées).

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE.

23. — The English historical Review. 1923, juillet. — Reginald L. POOLE. Jean de Salisbury à la cour pontificale (on admet généralement qu'après avoir terminé ses études en France, 1147, Jean de Salisbury entra au service de l'archevêque de Cantorbéry, Thibaud, le prédécesseur immédiat de Thomas Becket. Un examen minutieux de ses œuvres montre au contraire qu'il était attaché au service de la cour de Rome en 1148 et qu'il y resta jusqu'après la mort d'Eugène III, le 8 juillet 1153, même après l'élection d'Anastase IV, qui eut lieu le 12 juillet suivant. Il ne devint clerc de l'archevêque Thibaud qu'au début de 1154). — Miss Mabel H. MILLS. Les shériffs à l'Échiquier de de 1272 à 1307 (savante dissertation sur la manière dont les shériffs rendaient, chaque année, compte à l'Échiquier de leur gestion financière et sur les différents rôles où était consigné le détail de leurs opérations : les « Receipt », les « Memoranda » et les « Pipe rolls »). — P. GEYL. Frédéric-Henri d'Orange et le roi Charles Ier (négociations entre le roi d'Angleterre et la famille d'Orange pour le mariage du prince Frédéric-Henri avec Marie, fille aînée de Charles Ier, mariage souhaité par le prince qui pensait affermir sa situation en Hollande par cette union avec la famille royale; il fut célébré à Whitehall le 12 mai 1641; mais l'opposition des États de Hollande empêcha le prince d'en retirer les avantages politiques qu'il en attendait). — Sir Richard LODGE. Le traité de Hanau en 1743 (exposé minutieux des négociations conduites à Hanau pour sauver la situation désespérée de l'empereur Charles VII). — William MILLER. La chronologie de Trébizonde (apporte quelques corrections aux dates fournies par Finlay). — E. R. ADAIR. Les brouillons du registre du Conseil privé (montre le procédé employé par le clerc du Conseil privé pour confectionner son registre, surtout au temps de la reine Élisabeth). — J. H. ROUND. Robert Aylett et Richard Argall (quelques notes biographiques sur ces deux personnages qui étaient contemporains et appartenaient l'un et l'autre au comté d'Essex). — A. T. BANNISTER. La visite de l'église cathédrale de Hereford (conflit entre l'évêque et le chapitre, 1634-1636). = C.-rendus : *Moriz Wlassak.* Der Judikationsbefehl der römischen Prozesse (bonne étude sur la procédure civile du droit romain). — *J. B. Bury.* History of the later roman empire 395-565 (heureuse refonte d'un ouvrage déjà remarquable sous sa première forme). — *Ch. Plummer.* Lives of irish Saints (recueil de vies de saints admirablement éditées). — Close rolls of the reign of Henry III, 1247-1251 (fort bien publié). — *Eileen Power.* Medieval english nunneries; 1275-1535 (travail très méritoire comme répertoire de faits). — Calendar of State papers. Foreign Series. Elizabeth; vol. XX : 1585-1586, edited by *Sophie C. Lomas.* — *J. H. Pollen.* Mary, queen of Scots, and the Babington plot (important; le P. Pollen admet que Marie eut con-

Digitized by Google

naissance du complot, mais nie qu'elle y ait donné son assentiment). — *A. F. Steuart.* Trial of Mary, queen of Scots (n'ajoute rien d'important aux textes déjà publiés par Cobbett; critique insuffisante). — Manuscripts of A. G. Finch, vol. II (dans ce volume sont analysés les papiers personnels de la famille Finch de 1670 à 1690 et une partie de la correspondance officielle de Daniel Finch, second comte de Nottingham). — *Adrien Boudou*, S. J. Le Saint-Siège et la Russie; leurs relations diplomatiques au XIX^e^ siècle; I : 1814-1847 (important pour l'histoire de l'insurrection polonaise de 1831, les entrevues du pape Grégoire XVI avec le tsar Nicolas I^er^ en 1845 et les négociations pour un concordat qui en fut la suite). — *W. P. Cresson.* The Holy alliance; the european background of the Monroe doctrine (publie quelques documents intéressants, mais ne sait pas les mettre en valeur. On s'étonne que cet ouvrage ait trouvé place dans la division consacrée au droit international par la Fondation Carnegie pour la paix). — *Oscar Douglas Skelton.* Life and letters of Sir Wilfrid Laurier (important). — *Carl Becker.* The declaration of independance (montre que ce document fameux n'a d'autre objet que de justifier la résolution déjà votée par le Congrès le 2 juillet 1776; c'est le chef-d'œuvre de Jefferson). — *Louise Burnham Dunbar.* Study of monarchical tendencies in the United States 1776-1801 (bon).

24. — History. 1923, janvier. — Prof. R. W. SETON-WATSON. Les origines des Roumains (l'existence de deux groupes de populations roumaines au nord et au sud du Danube ne peut s'expliquer par une série d'émigrations successives, mais tout simplement par le fait que la population dace autochtone s'est maintenue dans les deux massifs montagneux des Carpathes et du Rhodope, tandis que la plaine était occupée par des peuples d'autre origine. Tableau résumé de l'histoire des Roumains du Danube du XIII^e^ au XIV^e^ siècle). — Prof. A. F. POLLARD. Lord Bryce et les démocraties modernes. — Basil D. REED. Les collections de timbres-poste et l'enseignement de l'histoire moderne. — H. W. RICHMOND. Sir Julian Corbett; notice nécrologique. — G. N. CLARK. L'acte de navigation de 1651 (avec une utile bibliographie). = C.-rendus : *P. N. Ure.* The origin of tyranny (important pour l'histoire de la Grèce archaïque). — *H. M. Beatty.* A brief history of education (bon résumé). — *J. A. K. Thomson.* Greeks and Barbarians (bon). — *B. J. Kidd.* A history of the Church to A. D. 461 (beaucoup d'érudition). — *A. J. Carlyle.* Mediæval political theory in the West, vol. IV (ce volume expose et examine les théories sur les rapports entre l'Empire et l'Église du X^e^ au XII^e^ siècle; très important). — *A. P. Usher.* An introduction to the industrial history of England (critique des idées généralement répandues sur l'histoire économique). — *R. E. G. Cole.* Chapter acts of the cathedral church of St. Mary of Lincoln, 1520-1559 (recueil de testaments, très intéressant pour l'histoire religieuse). — *Rose Graham.* The chantry certificates and the Edwardian inventories of Church goods for Oxfordshire (bon). —

Digitized by Google

H. G. Rawlinson. British beginnings in Western India, 1579-1657. An account of the early day of the British factory at Surat (bon résumé). — *Ethel B. Sainsbury.* A calendar of the court minutes, etc., of the East India Company, 1660-1663. — *G. M. Trevelyan.* British history, 1782-1901 (remarquable; mais on s'explique mal pourquoi l'auteur a choisi ces deux dates). = Avril. T. F. TOUT. La place du moyen âge dans l'enseignement de l'histoire (la connaissance des institutions médiévales peut seule expliquer le mécanisme actuel du gouvernement; la méthode employée pour approfondir les notions qu'il en faut avoir est la meilleure des gymnastiques pour former un historien). — W. J. HARTE. Comment écrire l'histoire locale; exemple fourni par Exeter. — Norman H. BAYNES. Ouvrages récents sur l'histoire grecque et romaine. — Miss E. Jeffries DAVIS. Le grand incendie de Londres (utilise largement les documents réunis et publiés par Walter G. Bell, 1920). = C.-rendus : *William R. Shepherd.* Historical atlas, 1re livr. — Sir *Percy Sykes.* Persia (bon). — *Volonakis.* The island of Roses and her eleven sisters (instructif; mais est-il exact de faire du Dodécanèse une entité historique?). — *F. J. Foakes Jackson.* An introduction to the history of Christianity, 590-1314 (insuffisant). — *P. H. Winfield.* The history of conspiracy and abuse of legal procedure (excellent). — Les publications de la « Grotius Society ». — *W. S. Robertson.* History of the latin-american nations (remarquable). — *H. L. Hoskins.* Guide to latin-american history (bon résumé écrit au point de vue surtout des intérêts commerciaux de l'Amérique du Nord). — Acts of the Privy council of England, 1613-1614. — The works of *Samuel de Champlain*, I (admirable édition entreprise sous la direction de *H. P. Biggar;* la traduction anglaise, par *W. F. Canong*, et les notes qui l'accompagnent ont un grand intérêt historique). — *G. Anderson* et *M. Sabedar.* The development of an Indian policy, II (recueil de documents assez mal composé, mais qui rendra des services). = Juillet. A.-F. POLLARD. Histoire et progrès (discussion des idées exprimées par MM. Bury, Inge et Croce sur l'idée de progrès et sur la manière d'écrire l'histoire). — Hilary JENKINSON. Autographes (des précautions qu'il faut prendre en ce qui concerne les autographes dans les documents d'archives au moyen âge). — Miss R. REID. L'exposition du travail manuel à Exeter et son intérêt historique. — A. G. LITTLE. Sainte Catherine de Sienne (à propos de l'étude critique des sources par M. Fawtier). = C.-rendus : *Alexander A. Goldenweiser.* Early civilisation; an introduction to anthropology (original et instructif). — *E. J. Rapson.* The Cambridge history of India, vol. I (remarquable). — *M. Rostovtzeff.* Iranians and Greeks in Southern Russia (important). — *Quennell.* Everyday life in old Stone age, in the New Stone, bronze and early iron ages (estimable résumé). — *H. J. Fleure.* The races of England and Wales (bon abrégé). — *A. Watkins.* Early British trackways (trop d'hypothèses peu vraisemblables). — *Harold Peake.* The english village

Digitized by Google

(cherche à déterminer l'origine des villages par le caractère anthropologique de leurs habitants). — *Claude Jenkins*. The monastic chronicler and the early school of St Albans (excellent). — The Baburnama in english, by *Zahiruddin Muhammad Babur*, translated from the original turki text by *A. S. Beveridge* (excellente traduction des Mémoires rédigés par l'empereur Babour).

25. — The Quarterly Review. 1923, avril. — Lord ERNLE. Souvenirs sur l'époque de la reine Victoria (souvenirs de Lady Georgiana Peel, de Constance Battersea, de la comtesse de Jersey, de Margot Asquith; journal de Lady Knightley of Fawsley). — Sir George ASTON. Haig et Foch (à propos de l'ouvrage de G. A. B. Dewar, qui attribue à Haig l'honneur du plan réalisé par Foch. Il est vrai que l'offensive de Haig en 1918 a été décisive sur le front occidental; mais à Foch revient le mérite d'avoir réglé avec une incontestable maîtrise la coordination des armées française, britannique, américaine et belge, qui eut finalement raison des Allemands). — Tancred BORENIUS. Le retour aux primitifs italiens. — H. W. C. DAVIS. La politique extérieure de la France depuis 1789 (d'après l'Histoire de France contemporaine de Lavisse, l'Histoire officielle de la politique des cabinets européens de 1871 à 1914 publiée en Allemagne, les ouvrages d'A. B. Keith et les Origines de la guerre par R. Poincaré). — Edwyn BEVAN. La crainte de Dieu (d'après les ouvrages de Max Pohlenz et de Westermarck). — Vicomte ESHER. Un grand ambassadeur (Walter H. Page, ambassadeur des États-Unis en Angleterre, d'après sa Vie et ses lettres, publiées par Burton J. Hendrick). — Prince D. S. MIRSKY. L'Ukraine (et les années révolutionnaires de 1917-1921). — George SAMPSON. Bacon et Shakespeare. — Reginald LENNAR. Les Scandinaves et leur rôle dans l'histoire d'Angleterre (conclusions tirées des plus récents travaux). — Le parti travailliste. = Juillet. W. R. INGE doyen de Saint-Paul. La situation tragique du catholicisme (analyse un ouvrage récent de Friedrich Heiler : « Der Katholicismus, seine Idee und seine Erscheinung »; l'auteur est un catholique devenu luthérien, parce qu'il n'a pu supporter la persécution dirigée par Rome contre le modernisme. Il fait le procès du catholicisme et de sa conception fondamentale, qui le rend incapable de justifier jamais son titre de « catholique », c'est-à-dire universel. La condamnation du modernisme peut le mener à sa perte. Le doyen de Saint-Paul estime que la poursuite d'une religion universelle est une chimère et que le système d'églises nationales, indépendantes les unes des autres, qui scandalise Heiler, « est probablement supérieur à l'idée d'une autorité centrale unique ou d'une organisation ecclésiastique embrassant le monde entier »). — Sir Arthur G. BOSCAWEN. La question des logements ouvriers (résume les nombreuses discussions soulevées depuis près d'un siècle sur cette question sociale dans le parlement britannique). — Ce que l'Allemagne peut payer. — F. A. W. GISBORNE. Le gouvernement paternel aux Antipodes (tel qu'il est pratiqué en Aus-

Digitized by Google

tralie : « De l'enfance à la décrépitude, le citoyen australien est l'objet de la sollicitude paternelle de l'État »). — Frédéric WHYTE. M. Raymond Poincaré (biographie de l'actuel président de la République, à l'effet de prouver qu'on se fait de lui en Angleterre une idée fausse en le considérant tantôt comme un impérialiste dangereux et sans scrupule, ennemi fanatique des Allemands, tantôt comme un « gaffeur » à la tête de bois, un pantin dont de plus habiles que lui tirent les ficelles). — J. W. GORDON. Le dictionnaire de la langue anglaise (de Johnson à Ernest Weekley). — Geoffrey DRAGE. Assistance publique et démoralisation. — L'Église et le « Prayer book » (une sage politique conseille de toucher le moins possible au livre qui règle la foi et la liturgie de l'Église).

26. — The Scottish historical Review. 1923, avril. — James CURLE. Le fort romain de Balmuildy (à propos de l'ouvrage récent de S. N. Miller sur ce castellum, construit pour renforcer le mur d'Antonin). — W. C. DICKINSON. La mort de Lord Russell, 1585 (Francis Russell, fils du comte de Bedford, fut tué accidentellement dans une de ces querelles de frontières si fréquentes alors en Écosse ; cette mort fournit à la reine Élisabeth l'occasion d'intervenir dans les affaires d'Écosse pour renverser le comte d'Arran et rappeler les seigneurs qu'il avait bannis). — Walter SETON. Quelques reliques d'Alexandre Seton, comte de Dunfermline et chancelier d'Écosse (un document de l'année 1612 et plusieurs livres provenant de sa bibliothèque). — P. GEYL. Guillaume II, prince d'Orange, et les Stuarts. — W. N. NEILL. La dernière exécution pour crime de sorcellerie en Écosse, 1722. — C. A. MALCOLM. L'office de shériff en Angleterre ; son origine et ses premiers développements ; suite. = C.-rendus : *Alan Orr Anderson*. Early sources of scottish history, 500-1286 (excellente publication de textes traduits, rangés dans un ordre strictement chronologique et annotés). — *J. H. Pollen*. Mary, queen of Scots, and the Babington plot (beaucoup de faits nouveaux et présentés de main de maître). — *Charles S. Terry*. The Jacobites and the Union. The Forty five (deux utiles volumes d'extraits tirés de récits contemporains sur les soulèvements des Jacobites en 1715-1719 et en 1745 ; mais on voudrait y trouver aussi la critique des sources). — *A. Fr. Stewart*. Seigneur Davie ; a sketch life of David Riccio (bon). — *David Hay Fleming*. The register of the privy seal of Scotland ; vol. II : 1529-1542. — *Kenneth H. Vickers*. A history of Northumberland, vol. XI (belle et bonne publication). — *Hew Scott*. Fasti ecclesiae Scoticanae, vol. IV (utile réédition). — *William Senior*. Doctors' Commons and the old court of admiralty (le tribunal de l'Amirauté fut le seul où l'on appliquât le droit civil, opposé à la « Common law » ; on invoqua plusieurs fois l'autorité des « civilian lawyers », surtout dans des affaires relevant du droit international. Là est l'intérêt de ce petit livre). = Juillet. R. W. SETON-WATSON. Une Histoire de la politique étrangère de l'Angleterre (à propos de la « Cambridge history of British

Digitized by Google

foreign policy », 1783-1919, publ. par A. W. Ward et G. P. Gooch). — R. K. Hannay. Le Conseil général des États du royaume (montre la distinction qu'il convient d'établir en Écosse entre la Haute Cour de Parlement, d'une part, et, de l'autre, le « general council » et la « convention » des trois États du royaume; lente introduction des représentants des communautés urbaines dans le « consilium generale » qui ne se confondait pas d'abord avec le Parlement; ces deux assemblées tendirent à se rejoindre surtout à partir de Jacques III). — James Gray. Limites des grands fiefs dans le diocèse de Caithness peu après 1222 (elles ont été fixées d'après les limites des paroisses). — C. A. Malcolm. L'office de shériff en Écosse; son origine et son développement; suite et fin : Du XV^e^ au XVII^e^ siècle. — Nécrologie : John Maitland Thomson (auquel on doit notamment le « Register of the great seal ») et James Wilson (un des auteurs du volume consacré au Cumberland dans la « Victoria counties history »). = C.-rendus : *Rostovtzeff.* Iranians and Greeks in Soult Russia (remarquable). — *A. F. Steuart.* Trial of Mary, queen of Scots (examen critique des pièces du procès; plusieurs sont inédites). — *Harold Peake.* The bronze age and the celtic world (remarquable). — *W. R. Halliday.* Lectures on the history of roman religion from Numa to Augustus (intéressant). — *Eleonor S. Rohde.* The old english herbals (savant et captivant). — *James Coutts.* The anglo-norman peaceful invasion of Scotland, 1057-1200 (montre l'origine des grandes familles écossaises). — *Walter C. Meller.* The boy bishop and other essays on forgotten customs and beliefs of the past (beaucoup de recherches). — *G. H. Guttridge.* The colonial policy of William III in America and the West Indies (bon; l'épisode de Darien laisse à désirer).

27. — Transactions of the royal historical Society. 4^e^ série, t. V (1922). — H. G. Rawlinson. L'ambassade de William Harborne à Constantinople, 1583-1588. — H. G. Richardson. Les « Year-books » et les « Plea rolls » considérés comme source d'information historique (montre la grande importance pour l'histoire de ces deux sources de renseignements, mais en insistant davantage sur celle des « Plea rolls », qui sont plus anciens que les « Year-books », mieux conservés, plus intelligibles, puisqu'ils sont rédigés en latin, et non moins intéressants pour le philologue, le latin conservant nombre d'expressions d'origine française. En appendice : 1° une note sur l'intérêt que présentent les « Plea rolls » pour l'étude des institutions politiques. Documents inédits relatifs à Hugues Bigod en 1259-1260; 2° note bibliographique sur les « Year-books » et sur les « Plea rolls »). — F. W. Buckler. La théorie politique de l'insurrection hindoue (celle des cipayes en 1857). — Gwen. Whale. Influence de la révolution industrielle du XVIII^e^ siècle sur les origines de la réforme parlementaire (le besoin d'une réforme s'est fait sentir par un progrès assez lent de 1760 à la Révolution française. La misère croissante dans la classe ouvrière, par suite de la politique du laisser-faire, des

Digitized by Google

changements dans les méthodes industrielles, de l'enclôture des terrains communaux, suscite déjà à la fin de cette période des réclamations pour une réforme radicale de l'organisation parlementaire). — Sir Francis PIGGOTT. Notes pratiques sur la recherche historique (dans les archives publiques et privées et dans les textes imprimés, qui sont souvent difficiles à consulter et dont le texte ou les traductions ne sont pas sûrs. Il y a tout un effort bibliographique à faire). — Gladys Scott THOMSON. L'office de « deputy-lieutenant »; son origine et son développement (cet office, créé sous les Tudors dans un intérêt surtout militaire, fut aussi un rouage important de l'administration locale intéressant la vie commune du pays en général). — Eveline C. MARTIN. Établissements anglais sur le « Golden Coast » ou Côte de l'or en Guinée dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle (avec une longue note, p. 190-208, sur les sources manuscrites et la bibliographie).

ITALIE.

28. — Archivio della r. Società romana di storia patria. Vol. XLIV, fasc. 1-4 (Rome, 1921). — G. CAETANI. Margherita Aldobrandesca et les Caetani (Marguerite, fille du comte palatin Aldobrandino Rosso da Pitigliano, mort en 1284. Née en 1254, elle épousa d'abord le comte Gui de Montfort, qui plus tard assassina le prince Henri d'Angleterre à Viterbe; puis successivement quatre autres maris, dont Roffredo III Caetani. Elle mourut après 1305, après avoir combattu avec ardeur Boniface VIII). — G. CASTELLANI. Les « Fragmenta romanae historiae »; étude préparatoire à une édition nouvelle de ces fragments; suite et fin (chronique anonyme, intéressante pour l'histoire de Rome pendant la période de 1330 à 1360 environ). — C. SCACCIA-SCARAFONI. Documents relatifs aux aïeux maternels d'Aonio Paleario (Paleario fut un humaniste notable de Veroli; ces documents remontent au milieu du XV[e] siècle). — A. MERCATI. Un document de l'année 1423 sur l'Université de Rome. — G.-B. PICOTTI. Jean de Médicis au conclave pour l'élection d'Alexandre VI (suivent treize documents inédits de 1492). — G. ZIPPEL. Les chevaliers de Rhodes à Rome (notes historiques du XII[e] au XVI[e] siècle). — A. CAMETTI. Giovanni Pierluigi da Palestrina et son commerce de fourrures (fin du XVI[e] siècle). — E. TEA. La forteresse des Frangipani, près de Velia (XII[e] et XIII[e] siècles). — I. GIORGI. Les papes des X[e] et XI[e] siècles et les biographies rédigées à Farfa. — M. CERRATI. Sources pour l'histoire de l'antique basilique du Vatican. — P. FEDELE. L'inscription du cloître de Saint-Paul (nouvelle édition d'une inscription qui a été mal reproduite et mal interprétée). = Actes de la Société. = C.-rendus : Les publications concernant Boniface VIII et son temps qui ont paru de 1914 à 1921, par Pietro FEDELE. — Les publications relatives au quatrième centenaire de Raphaël, par Carlo CECCHELLI. — *Marcus Vattasso* et *Henricus Carusi*. Bibliothecae apostolicae

Digitized by Google

Vaticanae codices manuscripti recensiti. Codices latini 10301-10700 (400 volumes qui intéressent surtout l'histoire de Rome). — *Thomas Ashby.* La campagna romana al tempo di Paolo III. Mappa della campagna romana di Eufrosino della Volpaia (belle reproduction du plan de Rome en 1547, avec un excellent commentaire). — *Luigi Volpicella.* Regis Ferdinandi I instructionum liber, 10 maggio 1486-10 maggio 1488 (édition remarquable). — *Pietro Torelli.* Studi e ricerche di diplomatica comunale (bon).

29. — Archivio storico italiano. Anno LXXVII, vol. II, disp. 3-4 del 1919, nos 295-296 (publié le 10 novembre 1922). — Amerigo D'Amia. Les tribunaux pisans au XIIe siècle; organisation et procédure (mémoire de 120 pages). — Farinata et sa famille. Deux articles : 1° Pietro Santini. Malheureuses parentés et haines de parti dans cette famille (documents inédits de 1264 à 1268). 2° Niccolò Ottokar. La condamnation posthume de Farinata degli Uberti (publie l'acte par lequel le podestà de Florence notifie en 1283 la sentence d'excommunication prononcée par l'Inquisition, dix-neuf ans auparavant, contre Farinata, sa femme, leurs fils et leurs neveux, et en outre, comme conséquence, ordonne la confiscation de l'héritage des Uberti, sentence contre laquelle proteste le procureur des fils et neveux des condamnés. Le crime reproché à Farinata et à sa femme consistait dans le fait d'avoir donné l'hospitalité à des hérétiques, de les avoir adorés « juxta heretici ritus abusum » et d'être morts « hereticorum damnabili consolamento recepto »). — Alceste Giorgetti. Fra' Luca Bettini et son plaidoyer en faveur de Savonarole (ce Bettini est un dominicain; né vers 1489, il entra au couvent de Saint-Marc en 1506 et en fut chassé en 1526 avec son frère Domenico pour avoir composé divers écrits où il montrait la nécessité d'une réforme dans l'Église. Un de ces écrits était une « Defensio fratris Hieronymi Savonarolae Ferrariensis », document qui est publié en appendice. Il ressort de ce texte que le crime reproché à Savonarole concernait non pas le dogme, mais les sermons où il attaquait Alexandre VI et ses ministres et montrait la nécessité d'une réforme profonde opérée par l'Église elle-même dans son chef et dans ses membres). — Ada Foà. La politique intérieure du gouvernement provisoire en Toscane du 8 février au 13 avril 1849. = C.-rendus : *S. Nicastro.* Sulla storia di Prato (conférences faites devant un public assez ignorant et mises à sa portée). — *Giuseppe La Mantia.* Codice diplomatico dei re Aragonesi di Sicilia, 1282-1355 (important; trop de notes d'un caractère tout personnel). — *P. Molmenti.* Carteggi Casanoviani; lettere del patrizio Zaguri a Giacomo Casanova (lettres écrites à Casanova quand il était enfermé dans le château de Dux en Bohême). — *Angiolo Gambaro.* Primi scritti religiosi di Raffaello Lambruschini (instructif). = Anno LXXVIII, vol. I, disp. 1 de 1920, n° 297. A partir de cette livraison, l'Archivio paraît tous les trois mois. — Isidoro Del Lungo. Histoire d'un faux (une chronique des Frères Prêcheurs du monastère de Sainte-Catherine à

Digitized by Google

Pise désigne comme inventeur des lunettes un certain frère Alessandro della Spina, qui mourut en 1313. Un faussaire du XVII^e siècle, Ferdinando Leopoldo Del Migliore, imagina d'enlever l'honneur de cette invention à un Pisan pour la donner à un Florentin : Salvino degli Armati, mort en 1317. Cette imposture a trompé les historiens postérieurs, même en Allemagne). — Arnaldo FORESTI. Voyages de François Pétrarque d'Italie à Avignon (I : Mission donnée au poète par l'archevêque Giovanni Visconti pour un traité de paix entre Gênes et Venise, 1353. II : Aux sources de l'Adige, en route pour Avignon, avec une mission pour le pape Clément VI). — Martino BRANCO. Conflit pour la possession de la Sardaigne entre les deux républiques de Pise et de Gênes (XI^e et XII^e siècles). — Alfonso LAZZARI. Les « Ricordi di governo » d'Alphonse II d'Este, duc de Ferrare (ces réflexions ont été écrites en 1566 au moment où le duc allait partir pour combattre les Turcs en Hongrie; elles ont été adressées par l'auteur à son frère, le cardinal Louis). = C.-rendus : *M. Roberti.* Le origini romano-cristiane della comunione dei beni fra coniugi (sujet traité avec beaucoup de science et d'ampleur). — *A. Solmi.* Studi storici sulle istituzioni della Sardegna nel medio evo (important recueil d'articles). — *G. Zaccagnini.* Cirro da Pistoia (bon). = Disp. 2, n° 298. Luigi CHIAPPELLI. Maîtres et écoles à Pistoia jusqu'à la fin du XIV^e siècle (huit documents publiés en appendice). — R. QUAZZA. La lutte diplomatique entre Gênes et l'Espagne après qu'Alberoni se fut enfui de la Ligurie, 1722. — Amy A. BERNARDY. La mission de Benjamin Franklin à Paris d'après les dépêches des ambassadeurs vénitiens en France, 1776-1786. = C.-rendus : *Vincenzo Epifanio.* L'idea italiana e i re d'Italia nei secoli (médiocre). — *P. Torelli.* Studi e ricerche di diplomaticca comunale (bon instrument de travail). — *Fernanda Sorbelli-Bonfà.* Cammilla Gonzaga Faà (bonne étude sur une des plus scandaleuses aventures matrimoniales qui aient agité les brillantes cours italiennes du XVI^e et du XVII^e siècle). — *Alberto Dallolio.* La difesa di Venezia nel 1848 (d'après la correspondance échangée entre Charles Berti Pichat et Auguste Aglebert). = Vol. II, disp. 1, n° 299. Carlo FIORILLI. Les peintres à Florence compris dans la corporation des médecins, des épiciers et des merciers (corporation où se fit inscrire Dante, sans doute parce qu'il ne put se faire admettre dans celle des juges et des notaires, la seule qui eût un caractère intellectuel. Les peintres étaient associés aux épiciers parce que ceux-ci vendaient les couleurs que ceux-là employaient. Cette corporation : « Arte dei medici, speciali e merciai », était le sixième des « arts majeurs ». Analyse les statuts de cette corporation, dont les plus anciens sont de 1313. Les peintres, « dipintori », n'y avaient qu'une situation subordonnée, comme celle de simples ouvriers manuels. Publie quinze documents des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles). — Lamberto NALDINI. La « Tallia militum societatis tallie Tuscie » de la seconde moitié du XIII^e siècle (la « tallia » est une « societas militum », une armée de mer-

Digitized by Google

cenaires payée par les communes; histoire et organisation de la « tallia » toscane dans le dernier quart du XIII^e siècle). = C.-rendus : *Ugo Monneret de Villard.* L'organizzazione industriale nell' Italia longobarda durante l'alto medio evo (bon). — *G. Des Marez.* La nationalité belge et Bruxelles capitale (bonne vue d'ensemble). — *Eduardo Ibarra y Rodriguez.* Origen y vicissitudes de los titulos professionales en Europa (discours de réception à l'Académie d'histoire de Madrid). — *Sighinolfi.* Salatiele e la sua ars notaria (étude neuve en certains points sur un maître célèbre de l' « ars notaria » à l'Université de Bologne au milieu du XIII^e siècle). — *R. Bargioni.* Dino da Mugello (bonne biographie d'un jurisconsulte du XIII^e siècle). — *B. Barbadoro.* La condanna di Dante e le fazioni politiche del suo tempo (remarquable étude sur les idées politiques du poète et de son parti). — *P. Torelli.* L'archivio Gonzaga di Mantova (très utile). — — *Cesare Sardi.* Un Lucchese in Olanda ed in America nel sec. XVIII (biographie d'Ottavio Sardi, d'après sa correspondance). — *Sante Laria.* Fasti militari dei finanzieri d'Italia (ce corps a joué un rôle plus important qu'on ne croit à l'époque du « Risorgimento »). = Disp. 2, n° 300. Girolamo MANCINI. Giovanni Tortelli, collaborateur du pape Nicolas II pour la fondation de la bibliothèque Vaticane (documents tirés des mss. du Vatican : latin n° 3122; grec n° 1411). — Antonio ANZILOTTI. Vincenzo Gioberti et l'échec de la guerre fédérale en 1848. = C.-rendus : *C. Lazzeri.* Guglielmino Ubertini, vescovo di Arezzo, 1248-1289, e i suoi tempi (beaucoup de faits, présentés sans ordre et sans exactitude). — *Guglielmo Pellegrini.* L'umanista Bernardo Ruccellai e le sue opere storiche (intéressante brochure). = Anno LXXIX, 1921, vol. I, disp. 1, n° 301. Arrigo SOLMI. L'Église et l'État dans la pensée de Dante (les deux pouvoirs ont une origine divine; ils doivent donc être indépendants l'un de l'autre, sans qu'aucun doive tenter d'asservir l'autre. Donc il est nécessaire, pour le repos du monde, qu'ils s'entendent, que l'empire d'Allemagne, légitime continuateur de l'Empire romain, et l'Église romaine coordonnent leur action selon les lois divines et humaines. Dénier au pape le droit de dominer aussi le monde laïque, c'était fonder la civilisation laïque et catholique de l'époque moderne). — Guido MAZZONI. Le nom de Dante et les deux sociétés italiennes qui ont pris ce nom (la Società dantesca et la Società Dante Alighieri sont, dans l'histoire du Risorgimento italien, deux témoins parallèles, ou mieux jumeaux, d'un même amour). — Isidoro DEL LUNGO. Le « juste jugement » prononcé par Dante, *Purgatoire*, VI, 100 (en prédisant la mort d'Albert d'Autriche par la main de son père; dissertation sur la date où fut écrit le sublime sixième chant du *Purgatoire*). — Antonio PANELLA. Florence et l'examen critique de l'œuvre de Dante. — Cesare LIVI. Dante à la scène (analyse les œuvres où Dante, qui n'a d'ailleurs rien d'un « dramatis persona », a été mis sur la scène). — Francesco MAGGINI. L'exposition dantesque à la Laurentienne de Florence. — Armando SAPORI.

Digitized by Google

Compte-rendu critique des publications italiennes sur Dante à l'occasion du Centenaire (article de quarante-six pages). = Disp. 2, n° 302 (30 sept. 1922). Isidoro DEL LUNGO. Alberto del Vecchio; notice nécrologique (Del Vecchio est mort le 11 juillet 1922 à l'âge de soixante-treize ans). — Luigi CHIAPPELLI. Pistoia au temps des Lombards (la ville et son territoire, avec une carte. On peut dire qu'en général l'occupation lombarde eut un caractère stratégique; elle ne se fit réellement sentir que sur des points d'importance militaire. Appendice contenant quatorze documents inédits). — Antonio ANZILOTTI. Un ami napolitain de G.-P. Vieusseux : le baron Giacomo Savarese (en appendice, une longue lettre de Savarese à Vieusseux sur la « conquête » du royaume de Naples par les Piémontais, datée de Resina, le 13 juillet 1861). = C.-rendus : *Guido Libertini*. Le isole Eolie nell' antichità greca e romana (bonne monographie; on y trouve d'assez nombreuses inscriptions grecques, mais mal reproduites en typographie). — La storia d'Italia di *Francesco Guicciardini*, sugli originali manoscritti, a cura di *Alessandro Gherardi* (remarquable édition critique d'un texte maintes fois remanié par son auteur). — *Henri Carré*. La noblesse de France et l'opinion publique au XVIII[e] siècle (important et « définitif »). — *Francesco Landogna*. Giuseppe Mazzini e il pensiero giansenistico (très important et instructif). — *Enrique Pacheco y de Leva*. La politica española en Italia; I : 1521-1524 (important recueil de documents). — *Romolo Quazza*. Nevers contro Nemours nel 1624 (bref article où sont utilisés des documents tirés des archives de Mantoue). = Vol. II, disp. 3-4. Girolamo MANCINI. Ce que les Cortoniates ont fait pour la civilisation italienne (important mémoire de 177 pages). — Pietro SANTINI. Les plus anciens manuscrits qui nous restent des institutions florentines concernant le Podestà et le Capitaine du peuple (énumération de ces manuscrits, époque de leur rédaction, rapports qu'ils ont les uns avec les autres. Article posthume, l'auteur étant mort en juillet 1921). — Achille DE RUBERTIS. Vincenzo Gioberti et le projet de Constituante élaboré par Giuseppe Montanelli, ministre des Affaires étrangères de Toscane, 1848. = C.-rendus : *Luigi Schiaparelli*. La scrittura latina nell' età romana (très remarquable). — *Pietro Vaccari*. La territorialità come base dell' ordinamento giuridico del contado, Italia superiore e media (intéressantes considérations sur l'organisation féodale des campagnes dans l'Italie supérieure du IX[e] au XI[e] siècle). — *Michele Catalano*. Lucrezia Borgia duchessa di Ferrara (utilise avec succès des documents nouveaux). — *Luigi Venturini*. Milano ne' suoi storici settecenteschi (bon).

30. — Archivio storico lombardo. 5[e] série, anno XLVIII, fasc. 1-2, 31 juillet 1921. — Angelo BELLINI. Les antiquités d'Arzago (humble village situé sur la route ducale qui mène du lac Majeur à Milan, mais riche en monuments anciens : pierres romaines et médiévales, très vieille église, etc. Il donna à l'Église plusieurs évêques, dont Arnolfo,

Digitized by Google

consacré archevêque de Milan en 998, et plusieurs théologiens, tels qu'Anselme de Besate : « Anselmus de Bixate, dictus Peripateticus », qui vivait au XI[e] siècle). — Giuseppe POCHETTINO. L'impératrice Angelberge, 850-890 (biographie très détaillée d'une des princesses les plus remarquables de la période carolingienne; elle fut la femme de l'empereur Louis II). — Ugo BASSANI. La « Bragania » (étude sur une forme de contrat mal connu, caractérisé d'une manière très vague par des expressions telles que « braganiam facere, emere, perdere, vendere », contrat issu du droit lombard et qui disparut quand on commença de rédiger les contrats par écrit). — Ugo MONNERET DE VILLARD. Un diplôme de Louis le Pieux et les « Clusas » lombardes (un diplôme de l'an 831 pour l'église de Strasbourg nomme trois localités : Quentowico, aujourd'hui Étaples; Dorestado, qui est Wijk-bij-Duurstede, province d'Utrecht, et « Clusas », qui reste à identifier. On a voulu trouver ce nom dans la vallée d'Aoste, mais le texte montre qu'il doit être cherché dans la partie nord-ouest de l'empire carolingien. Peut-être l'Écluse?). — Al. COLOMBO. Deux récits inédits sur la République ambroisienne (ils exposent les événements qui se produisirent à Milan après la mort de Philippe-Marie Visconti, l'un, assez abrégé, pour les années 1447-1450; l'autre, plus circonstancié, pour quelques mois de 1448). — Giorgio NICODEMI. Le rapport de Cicognara sur les beaux-arts en Italie (daté de Venise, le 9 décembre 1809). = C.-rendus : *Neera*. Una giovinezza del secolo XIX (renseigne sur l'état d'esprit des générations qui ont vu le « risorgimento » national et qui y ont pris part). — *Ad. Colombo*. Carteggi e documenti diplomatici inediti di Emanuele d'Azeglio, t. I (très intéressant). = Fasc. 3-4, 31 décembre 1921. Achille DINA. Isabelle d'Aragon, duchesse de Milan et de Bari (érudite biographie de 188 pages et dix-sept chapitres, de 1470 à 1525; intéresse l'histoire de Ludovic le More, de la rivalité entre la France et de l'Espagne en Italie à la fin du XV[e] siècle et pendant le premier quart du XVI[e]). — Orazio PREMOLI. Giovenale Sacchi; mémoires et lettres inédits (publie des documents inédits sur l'activité littéraire et scientifique du P. Sacchi; savoir soixante-deux lettres, dont une, très longue, de Stefano Rota, ancien professeur de Sacchi, écrite, un an après la mort de celui-ci, au P. Silvio Zanaboni. Sacchi mourut le 9 septembre 1789 au Collège impérial des Nobles). — Cesare MANARESI. La date d'année dans les documents de Bobbio qui sont compris dans le Recueil des actes du monastère de Saint-Columban à Bobbio jusqu'à l'an 1208 (pour la période de 1073 à 1156, on peut hésiter entre le style de la Nativité ou le style florentin, entre l'indiction grecque ou la « bedana »; de 1163 à 1207, ce fut certainement le style florentin avec l'indiction « bedana ». Le dernier éditeur du Recueil, Giulio Buzzi, croyait que le style pisan avait persisté à Bobbio jusqu'en 1191). — Rinaldo BERETTA. Giovanni Battista Beanio, prévôt de Seveso, 1594-1604. — Alessandro GIULINI. Figurines milanaises dans les Mémoires de Casanova. =

Digitized by Google

C.-rendus : *E. Pacheco y de Leyva*. La política española en Italia. Correspondencia de don Fernando Marin, abad de Nájera, con Carlos I (documents intéressants pour l'histoire des années 1521-1527; mais les erreurs de détail sont nombreuses). — *L. Venturini*. Milano nei suoi storici settecenteschi (assez bon chapitre d'histoire littéraire). = Bibliographie d'histoire lombarde. = Anno XLIX, 5e série, fasc. 1-2, 30 juin 1922. Omero MASNOVO. Pier Grosolano et son épitaphe (Pier Grosolano fut archevêque de Milan de 1102 à 1112. On ne sait rien de ses origines; son nom même a soulevé des discussions nombreuses sans résultat certain. Dans son épitaphe, qu'il faut d'ailleurs corriger par endroits, il est dit « Insubrius patria, Chrysolanae gentis alumnus »; peut-être était-il originaire de Parme, localité où l'influence grecque dominait alors, ce qui expliquerait le changement de son nom : Grosolanus en Crysolanus). — Romolo QUAZZA. Ferdinand Gonzague et Charles-Emmanuel Ier, du traité de Pavie à l'accord de 1624 (d'après des documents inédits conservés à l'Archivio Gonzaga. Long mémoire de presque cent pages). — Giuseppe ROTONDI. Un passage du *Chronicon majus* de Galvano Flamma et le monastère de Torba (commente un récit légendaire de cette Chronique, où il est dit que, sous les racines d'un arbre très vieux déraciné par une tempête, on trouva un tombeau d'un roi des Lombards, appelé Galdanus de Turbeth, portant encore à son côté l'épée avec laquelle Tristan avait « lamorath d'Yrlanth ». Recherches sur l'origine de cette légende). — Mario-E. TAGLIABUE. Le « Liber noticie sanctorum Mediolani »; notes topographiques (avec une carte). — Vittorio ADAMI. Auberges antiques trouvées dans une vieille rue de Milan. — Alessandro VISCONTI. La chaire municipale et provinciale de droit dans les écoles palatines et la suppression des chaires fondées par Paolo da Cannobio (notes sur l'enseignement supérieur à Milan au XVIIIe siècle). = C.-rendu : *Natale Grimaldi*. La signoria di Barnabò Visconti e di Regina della Scala in Reggio, 1371-1385 (bon). = Fasc. 3-4, 31 décembre. Alessandro COLOMBO. Deux souvenirs toponomastiques concernant Milan à l'époque lombarde et franque (1° la « via Scaldasole », qui garde le souvenir du Schulthess lombard; 2° la place « Cordusio », qui garde celui de la « curia ducis » ou « Curtis mediolanensis », résidence d'un des nombreux ducs établis par les Lombards dans la Haute-Italie. En appendice, un Catalogue des ducs, marquis et comtes de Milan jusqu'à la fin du XIe siècle). — Silvio PIVANO. Le testament et la famille de l'impératrice Angelberge (femme de l'empereur Louis II, qui mourut en 875; elle était d'origine lombarde; elle fit son testament à Brescia en mars 877; sa généalogie, d'après un tableau tracé par Baudi di Vesme). — Francesco LANDOGNA. La genèse des « Honorantie civitatis Papie » (ce document, que nous connaissons par une copie du XIVe siècle, a été rédigé au IXe siècle, avant l'an mille; les arguments de certains auteurs, qui ont cru pouvoir le dater de 1027, ne sont pas recevables. Le document est du plus haut intérêt pour l'histoire économique). —

Digitized by Google

— A. BELLINI. Le bienheureux Landolfo de Vergiate (ce personnage a sa place dans les *Acta Sanctorum* à la date du 7 juin ; le lieu de sa naissance est non Varigliè, comme il est dit dans les *A. SS.*, mais Vergiate, localité du Haut-Milanais, non loin de Sesto Calende. Ordonné prêtre à Pavie, il suivit son archevêque Anselme à la Croisade, en 1099, et assista à sa mort qui eut lieu à Constantinople le 30 septembre 1101. Sa conduite dans ces circonstances a été défigurée par le chroniqueur Landolfo le Jeune. Il mourut évêque d'Asti le 7 juin 1134 dans la trente et unième année de son pontificat). — R. BERETTA. Les De Robiano et leur tombeau à Saint-Laurent de Milan (histoire de cette famille noble au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle). — G. NICODEMI. Un curieux document iconographique de la peste de Milan en 1630. = C.-rendus : *Arrigo Solmi.* Il comune nella storia del diritto (remarquable synthèse extraite de l' « Enciclopedia giuridica italiana » en 1922). — *P. Vaccari.* La territorialità come base dell' ordinamento giuridico del contado Italia superiore e media (bon, mais l'auteur n'a pas assez tenu compte des faits économiques et politiques). — *A. Büchi.* Korrespondenzen und Akten zur Geschichte des Kardinals Matth. Schiner (important). — *Romolo Quazza.* Politica europea nella questione Valtellinica (bon). = Mélanges : Emilio GALLI. Notes sur la famille de l'archevêque Ariberto d'Antimiano. — Giuseppe GALLAVRESI. Giuseppe Parini, censeur au service de la « Società di pubblica istruzione », 1796.

31. — Archivio storico Siciliano. Nouvelle série, anno XLIII, 1920, fasc.-1-2. — S. ROMANO. A Fiume et en Dalmatie. Impressions et souvenirs d'histoire italienne. — G. ABBATESAS. Les aspirations italiennes dans les chants des poètes de l'Italie « irredenta ». — C.-A. GARUFI. Études sur l'histoire de l'Inquisition en Sicile au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle. Documents tirés des archives espagnoles (note 4 : conflits de juridiction entre les Inquisiteurs et le vice-roi). — P. LEMMI. Les sociétés secrètes en Sicile de 1814 à 1819 (publie le texte d'une « Istoria di fatti occorsi in Sicilia da decembre 1814 sino al 1819 » adressée à la haute police de Gênes par l'abbé Luigi de Oddo « afin de la faire parvenir sûrement aux mains du roi des Deux-Siciles à Naples »). — Giuseppe LA MANTIA. Sur l'expression « Consuetudine generale del regno » employée en Sicile en 1408 et sur les coutumes particulières désignées par cette dénomination (ces coutumes avaient surtout pour but de protéger les propriétés contre les dégâts causés par les animaux qu'on menait paître).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

France. — Nous avons appris avec chagrin la mort de M. André WALTZ, décédé à Colmar, le 20 octobre dernier, dans sa quatre-vingt-sixième année. Il a rempli avec beaucoup de dévouement les fonctions de bibliothécaire de la ville depuis 1881 jusqu'à la veille de sa mort. Il a écrit sur Colmar une série d'excellents articles et deux volumes qui seront sans cesse consultés : le *Catalogue des fonds Chauffour* et la *Bibliographie colmarienne*.

— Avec M. Léonce PINGAUD, mort le 22 septembre dernier, disparaît le dernier survivant de la promotion des historiens de l'École normale en 1862. Ils étaient au nombre de quatre : Gabriel Monod, le fondateur de la *Revue historique*, Ernest Lavisse, Léonce Pingaud et Paul Gaffarel, qui en ont été longtemps les fidèles collaborateurs. Après avoir enseigné dans divers lycées et après un court stage à la Faculté des lettres de Nancy, M. Pingaud fut nommé à la Faculté de Besançon, à laquelle il est resté attaché plus de quarante ans et qui gardera pieusement son souvenir. Sa thèse sur la *Politique de saint Grégoire le Grand* conserve encore une valeur historique, malgré les publications faites sur ce pape depuis 1872. Nombreux ont été les ouvrages qu'il a publiés. Citons parmi eux : *les Saulx-Tavannes* (1876); *les Français en Russie et les Russes en France* (1885); *Choiseul-Gouffier : la France en Orient sous Louis XVI* (1887); *le Comte d'Antraigues* (1893); *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons* (1901); *Jean de Bry et le Congrès de Rastadt* (1909) et, tout récemment, *la Jeunesse de Charles Nodier*, remplie de détails fort curieux.

— M. le chanoine Ulysse CHEVALIER, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort le 27 octobre 1923 dans sa quatre-vingt-troisième année. Nous lui consacrerons une notice dans notre prochaine livraison.

— Un Congrès d'histoire des religions s'est réuni à la Sorbonne du 8 au 13 octobre dernier. Il était sorti de l'initiative de la Société Ernest Renan, désireuse de fêter le centenaire de son illustre patron par une manifestation scientifique digne de lui. La date n'était peut-être pas des mieux choisies, car elle tombait après la rentrée des lycées en France, de beaucoup d'universités à l'étranger; mais elle avait été imposée aux organisateurs qui tenaient à se réunir en l'année 1923. Une invitation avait été adressée aux corps savants et aux

Digitized by Google

universités du monde entier, celles d'Allemagne exceptées, et l'on conviendra que des considérations d'opportunité commandaient d'agir de la sorte. A vrai dire, cette exclusive a soulevé dans certains pays neutres ou même amis une opposition qui, pour manquer quelquefois de franchise, n'en a pas été moins active. C'est à elle sans doute qu'il faut attribuer l'abstention presque totale des Scandinaves qui, à deux exceptions près, n'ont pas même daigné faire réponse aux invitations qu'ils avaient reçues.

Grâce à l'activité déployée par le président, M. Ch. Guignebert, assisté de M^lle^ Brunot et de M. Alphandéry, le Congrès a parfaitement réussi; il a recueilli plus de 320 adhésions, et le concours le plus actif de savants éminents français et étrangers. Les séances des huit sections entre lesquelles se répartissait le travail ont été suivies assidûment par un public nombreux et des témoignages unanimes sur la cordialité et l'entrain scientifique qui n'ont cessé d'y régner ont récompensé les organisateurs d'avoir persévéré dans leur dessein.

Une visite au musée de Saint-Germain, illustrée d'une savante et aimable causerie de M. Salomon Reinach; une autre au musée ethnographique du Trocadéro, commentée avec une admirable compétence par le D^r^ Capitan; une excursion à Port-Royal, accompagnée d'une conférence diserte et nourrie de M. Laporte; des réceptions au cercle de la Renaissance, au musée Guimet, au cercle Autour-du-Monde à Boulogne ont distrait les congressistes de leurs austères discussions sans les dépayser et leur ont permis de faire personnellement plus ample connaissance.

Sur plus de 100 communications promises, 88 ont été effectivement lues, résultat qui dépasse de beaucoup le succès du dernier Congrès tenu à Leyde, peu avant la guerre. Un grand nombre de ces savantes lectures ont apporté des vues nouvelles et des constatations de première importance, ainsi qu'on en pourra juger quand paraîtra, aussi prochainement que possible, le livre des Actes qui se prépare.

Le Congrès a émis le vœu, transmis au ministre, que l'enseignement de l'histoire des religions soit mis en France au point où il devrait être depuis longtemps, et il a envisagé la possibilité d'établir à Paris, entre chaque Congrès international, une sorte de semaine annuelle d'histoire des religions, où s'établirait un lien permanent entre les spécialistes du monde entier. L'idée vaut la peine d'être creusée et le sera par la Société Ernest Renan.

— Un décret du président de la République (29 août 1923) ordonne la fusion administrative des quatre grandes bibliothèques de Paris : la bibliothèque de la rue de Richelieu avec cinq départements (imprimés, manuscrits, médailles et antiques, estampes et enfin la Mazarine, qui désormais sera considérée comme un cinquième département); la bibliothèque de l'Arsenal et celle de Sainte-Geneviève. L'administrateur général, les conservateurs de la Bibliothèque nationale, les administrateurs-chefs des départements de l'Arsenal et de Sainte-

Digitized by Google

Geneviève, le conservateur-trésorier de la Bibliothèque nationale constitueront un « Comité consultatif » chargé de donner son avis sur les dons et legs faits aux bibliothèques; il prendra connaissance des listes d'acquisitions faites par les divers départements et pourra en apprécier la coordination. — Espérons que cette centralisation facilitera la rédaction d'un catalogue général et réglementera le travail du personnel pour la plus grande commodité des travailleurs et pour la rapidité des communications.

— La Société de l'Histoire de la guerre entreprend la publication d'un nouveau périodique, la *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, dont le directeur est M. Camille Bloch et le rédacteur en chef M. Pierre Renouvin, chargé de cours à la Sorbonne. La *Revue d'histoire de la guerre mondiale* paraît tous les trois mois. Elle publie : 1° des études critiques; 2° des documents et des témoignages inédits, ainsi que des traductions de documents étrangers; 3° des comptes-rendus bibliographiques d'ouvrages et d'articles de revue; 4° des chroniques relatives au mouvement d'études sur la guerre mondiale. Ainsi comprise, la nouvelle *Revue* sera sans aucun doute un instrument de travail de premier ordre et nous sommes heureux de lui souhaiter cordialement la bienvenue.

— La librairie Hachette a entrepris de publier la correspondance de J.-J. Rousseau, qui paraîtra dans la collection des « Grands Écrivains ». Ce grand ouvrage, auquel le regretté Théophile Dufour a consacré une partie de sa vie, est confié maintenant à M. Alexis François, professeur à l'Université de Genève. M. François, qui vient de publier un volume de *Matériaux pour la correspondance de J.-J. Rousseau* (Hachette, in-8°; prix : 20 fr.), serait reconnaissant à toute personne qui pourrait lui fournir des indications utiles pour son travail.

Australie. — L'historien Thomas GILL est mort le 22 juillet 1923 à la suite d'un accident de voiture. Né le 23 février 1849, fonctionnaire zélé de l'État fédéral et directeur de la bibliothèque publique d'Adélaïde, il a écrit une biographie du colonel William Light, fondateur d'Adélaïde, mort en 1838, et une histoire de la monnaie australienne.

Canada. — M. Benjamin SULTE (d'Ottawa) est mort le 6 août 1923 dans sa quatre-vingt-deuxième année. On lui doit une *Histoire des Canadiens français* (8 vol., 1882-1884), une *Histoire de la milice canadienne-française* (1897) et de nombreux écrits qui ont été réunis en six volumes de *Mélanges historiques* (1918-1920).

— Le gouvernement canadien a fait acheter la collection de Sir Thomas Philipps, de Cheltenham, concernant les dernières années de la domination française à Québec. On y trouve des lettres de Montcalm, de Levis, de Bougainville, de Bigot, de Vaudreuil, etc.

— En souvenir de Lord Northcliffe, Sir Leicester Harmsworth a fait

Digitized by Google

don au gouvernement canadien des papiers Monckton, qui renferment des renseignements de premier ordre sur les dernières années du gouvernement français dans la Nouvelle-France. Monckton a servi, en effet, dans les rangs britanniques depuis 1752 et a succédé au général Wolfe à la tête des troupes qui s'emparèrent du Canada. Sir Harmsworth a joint à son inestimable cadeau le cahier d'ordre de Wolfe, pour la période 1748-1759, et divers documents, comme le journal du capitaine Thomas Bell, l'aide-de-camp de Wolfe, celui de l'officier de marine James Smith, divers ouvrages imprimés fort rares, comme la *Relation de la prise des forts de Choueguen*, et un portrait de Louis XV attribué à Van Loo. G. Bn.

États-Unis. — M. William R. Thayer est mort le 7 septembre 1923 à l'âge de soixante-quatre ans. Il était professeur à l'Université de Harvard et avait été président de la Société de l'Histoire d'Amérique. Il avait publié des ouvrages très estimés : *The Dawn of italian independance* (1893), *Life and times of Cavour* (1911), etc.

— Le major Mac Clellan a publié, dans les *United States Naval Institute Proceedings* de juin 1923, une intéressante étude sur les soldats de marine au cours de la guerre d'indépendance américaine.

Grande-Bretagne. — M. John Morley est mort à Londres, le 23 septembre 1923, dans sa quatre-vingt-cinquième année; il était né à Blackburn (comté de Lancastre) le 25 décembre 1838. Il fut un des plus éminents représentants de l'époque dite victorienne à la fois par ses qualités d'homme d'État et par la distinction de ses travaux littéraires. Élu pour la première fois membre du Parlement en 1883, il fut successivement « chief secretary » pour l'Irlande, secrétaire d'État pour l'Inde (1905-1910), président du conseil privé (1910-1914); en 1908, il fut élevé à la pairie avec le titre de « viscount Morley of Blackburn ». Dans les loisirs que lui laissait la politique, il aimait à vivre par la pensée à la fois avec les philosophes français du XVIIIe siècle et avec les plus éminents parmi les hommes d'État de son pays. On retiendra d'un côté ses études sur Voltaire, Rousseau, Diderot et les encyclopédistes, de l'autre sur Olivier Cromwell, Robert Walpole, Edmond Burke et, parmi ceux qu'il avait connus personnellement, sur Richard Cobden et Gladstone. A ce dernier, dont il fut l'ami fidèle, il consacra une copieuse biographie qui eut un grand et légitime succès. Il y rendit un éclatant hommage à l'éloquent chef du parti « whig », dont Morley, à côté de lui, fut une des illustrations.
Ch. B.

— La librairie Frowde, Hodder et Stoughton publie un *British yearbook of international law*, dont quatre volumes ont déjà paru. Dans le tome IV on peut signaler un article où le prof. Gaskoin analyse des documents provenant de la haute cour d'amirauté et qui jettent un jour tout nouveau sur les origines de la guerre entre l'Angleterre et les États-Unis en 1812.

Digitized by Google

— La librairie Benn et frères, de Londres, a entrepris de publier, sous la direction de M. Herbert FISHER, ancien ministre de l'Instruction publique dans le cabinet de M. Lloyd George, une importante série de monographies sur l'organisation et les tendances des divers États du globe au point de vue économique et social. Une attention particulière sera donnée aux nations européennes qui ont pris naissance depuis la dernière guerre et qui sont appelées à jouer un rôle important dans l'avenir de la civilisation.

— A l'occasion du « Nelson Day », le *Times* du 20 octobre 1923 a donné une description détaillée de la collection qui a été constituée par M. J. F. WALTER, à Drayton Hall, près de Norwich, en vingt-six ans de recherches, sur la carrière du célèbre marin de la marine anglaise à la fin du XVIII[e] siècle. G. BN.

— Un des fonds récemment constitués aux archives du ministère de la Guerre britannique est formé des films pris pendant la guerre; ils ont une longueur totale de plus de 100,000 kilomètres. La conservation de ces matériaux est très délicate, le celluloïd s'altérant facilement par l'action de la chaleur et de l'humidité.

— L'organe de la Ligue navale anglaise, *The Navy*, publie, dans son numéro d'octobre 1923, une lettre d'un membre de l'équipage du *Swiftsure*, en date du 14 février 1806, et qui contient un intéressant récit, vivant et familier, de la bataille de Trafalgar.

Italie. — Le compte-rendu du X[e] Congrès de la « Società nazionale per la storia del Risorgimento italiano », qui s'est tenu à Trieste du 9 au 11 avril 1922, est récemment paru (*Atti del X Congresso*, Aquila degli Abruzzi, Grafiche Vecchioni, 1923, in-8°, 167 p.). Outre les discours rituels, on y trouve des études dues à MM. R. CESSI, Le premier Congrès des savants à Pise en 1839; F.-S. PERRONI, Les archives du Risorgimento dans la Vénétie julienne; le colonel A. ALBERTI, L'activité du bureau historique de l'État-major pendant les deux dernières années; E. POPOVICH, L'œuvre des comités triestins et istriens de 1860 à 1915 dans le royaume; A. LAMARMORA, Le général Alfonso Lamarmora et Trieste en 1866; S. MURATTI, Les précurseurs (à propos de textes divers se rattachant à l'histoire de l'irrédentisme, dont une lettre de Mazzini); A. HORTIS, Les garibaldiens juliens et Domenico Lovisato; B. BENUSSI, 1848 en Istrie; G. QUARANTOTTO, La représentation d'Istrie à la Constituante autrichienne de 1848-1849; F. BABUDRI, L'idée unitaire dans la population vénéto-julienne de Trieste et de l'Istrie; A. ASQUINI, La contribution de la Commission royale d'enquête sur les violations du droit des gens commises par l'ennemi à l'histoire de la dernière guerre. G. BN.

— La « R. Istituto veneto di Scienze, lettere ed arti », a célébré le septième centenaire de l'Université de Padoue par une belle publication (*Monografie storiche sullo studio di Padova*, Venezia, C. Fer-

Digitized by Google

rari, 1922, in-8°, 318 p., 2 fac-similés). On y trouve des travaux rédigés par MM. A. FAVARO, Index des rôles de l'Université; G. LORENZONI, Débuts de l'observatoire astronomique de Padoue; B. BRUGI, La nation allemande de juristes au XVI^e siècle; G. FAVARO, L'enseignement anatomique de Jérôme Fabrici d'Acquapendente; F. H. BROWN, Anglais et Écossais à l'Université de Padoue de 1618 à 1765; G.-B. DE TONI, Anecdotes aldrovandiennes; le botaniste padouan Cortuso et ses relations avec Aldrovandi; G. BORDIGA, L'Université de Padoue et l'Académie des beaux-arts de Venise; A. SERENA, Un célèbre scotiste de Trévise à l'Université de Padoue, etc. G. BN.

— Au passé de la ville de Goritz, que la guerre mondiale a réunie à l'Italie, viennent d'être consacrés des *Studî goriziani* (Gorizia, Tipografia sociale, 1923, in-8°, 121 p.) renfermant plusieurs travaux de M. Carlo BATTISTI (*Donation au couvent des Mineurs conventuels de Goritz au moyen âge; Catalogue bibliographique de la Bibliothèque d'État à Goritz; le Nom du Tagliamento; la Prétendue syntomie en latin*) et de MM. G. FURLANI (*Un manuscrit arabe de la bibliothèque de Goritz*) et A. FERRARI (*les Commentaires de la guerre dans le Frioul et sur les frontières d'Istrie et de Dalmatie du jurisconsulte de Graz Bl. Rith de Colemberg*). G. BN.

— Le Comité régional romain, pour le Latium, les Marches, l'Ombrie et les Abruzzes, de la « Società nazionale per la storia del Risorgimento italiano », a publié en juillet 1923 un numéro d'essai d'un *Bollettino* qui contient des articles et documents intéressants sur l'histoire politique romaine en 1798-1799, 1815 et 1848.

— Dans le Supplément littéraire du *Times* (18 octobre 1923), M. T. OKEY a longuement analysé un document trouvé dans les papiers inédits de Pepys conservés à Cambridge. C'est un portrait de vingt-deux cardinaux considérés comme aptes à succéder au défunt pape Innocent XII (1699); on y trouve dix-huit Italiens « papabili », deux Français, un Polonais et un Allemand. L'élu, Clément XI, Albani, ne figure pas dans cette galerie.

ERRATA.

M. Maurice Ferrus, auteur d'un livre intitulé *Un château historique, le fort du Hâ*, nous prie de rectifier une double erreur de fait commise dans la *Revue historique*, t. CXLIII, p. 285. Du fort, ou château, est-il dit en cet endroit, « il ne reste plus que la partie inférieure des deux tours englobées dans la nouvelle prison départementale ». En réalité, le fort du Hâ contenait cinq tours, comme le montre une vue du château dessinée par Léo Drouyn; en outre, des deux tours englobées dans la prison, l'une est intacte, c'est la tour dite « de la Poudrière ».

Tome CXLIV, page 93. Au lieu de : *Hirschhauer*, lire : *Hirschauer*.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Benoist (*Charles*), *Haumant*, *Marlonne*. Questions européennes, 240.
Chamberlain (*J. P.*). The regime of the international rivers Danube and Rhine, 260.
Congrès international des sciences historiques tenu à Bruxelles en 1923. Compte-rendu, 258.
Documents diplomatiques. Réponse du gouvernement français à la lettre du gouvernement britannique du 11 août 1923 sur les réparations, 20 août 1923, 261.
Documents relatifs aux notes allemandes des 2 mai et 5 juin sur les réparations, 2 mai-3 août 1923, 261.
Giannini (*A.*). Les documents de la Conférence de Gênes, 243.
Lambert (*Édouard*). L'enseignement du droit comparé. Sa coopération au rapprochement entre la jurisprudence française et la jurisprudence anglo-américaine, 105.
— (*Henri*). Le nouveau contrat social de l'organisation, 260.
— Pax economica, 260.
Lawrence (*T. J.*). Les principes du droit international, 104.
Russell (*C. H. St.*). The tradition of the roman empire, 100.
Stern (*Alfred*). Geschichte Europas, 1848-1871, t. III, 260.
Subject index to periodicals, 1920, 2e livr., 278.

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Barbagallo (*Corrado*). Contribution de l'Italie à l'histoire de la guerre mondiale, 236.
Brentano (*Lujo*). Die Urheber des Weltkriegs, 101.
Cadorna (général *Luigi*). La guerra alla fronte italiana, 24 maggio-9 nov. 1917, 237.
Corselli (colonel *Rodolfo*). La battaglia del Piave, 239.
Culcasi (*Carlo*). L'antologia della nostra guerra, 239.
Dauzat (*A.*). Écrivains italiens de la guerre, 239.
Fumagalli (*G.*). Elenco di altre 300 pubblicazioni sulla parte avuta dall' Italia nella grande guerra, 236.
Galli (*Angelo*). Uomini e folle di guerra, 237.
Ghelli (*Alessandro*). Da Napoleone a Foch, col giudizio critico di Angelo Gatti, 237.
Gomez-Carillo (*E.*). La gesta de la Legión, 113.
Gray (*Ezio*). Con la fanteria Sarda, 239.
Italicus. Una versione austriaca di Vittorio Veneto, 239.
Jean-Bernard. Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914, fasc. 53, 112.
Mazzoni (*Guido*). Il maresciallo Foch in Italia, 238.
Novak (*C. P.*). La marcia alla catastrofe, 238.
Prezzolini (*Giuseppe*). Tutta la guerra, 239.
— Vittorio Veneto, 239.
Rodolico (*Niccolò*). L'Italia e la guerra, 236.
Ronchi (général *Quintino*). La guerra sull' Adamello, 238.
Rosmini (*Achille*). Uno dei vinti : Conrad von Hœtzendorf, 238.
Valori (*Aldo*). La guerra italo-austriaca, 1915-1918, 237.
— La guerra sulla fronte franco-belga, 1914-1918, 237.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Albertini (*Eugène*). Les divisions administratives de l'Espagne romaine, 261.
Boule (*Marcellin*). Les hommes fossiles, 2e édit., 245.
Capitan (Dr). La préhistoire, 110.
Cuq (*E.*). Un recueil de lois assyriennes, 92.
Heitland (*W. E.*). Agricola; a study of agriculture and rustic life in the greco-roman World, 249.
Le Rouzic (*Z.*) et *Saint-Just Péquart*. Carnac ; fouilles faites en la région, 1922, 110.
Saint-Just Péquart (M. et Me). Voir *Le Rouzic* (*Z.*).

Digitized by Google

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Michieli (*Adriano*). La Germania, 113.

HISTOIRE D'AUTRICHE.

Caburi (*Franco*). Francesco Giuseppe. La sua vita e i suoi tempi, 233.

HISTOIRE DU CANADA.

Doughty (*Arthur G.*). Rapport des archives publiques pour l'année 1921, 262.
Smith (*William*). The history of the Post-office in British North America, 119.

HISTOIRE DU DANEMARK.

Friis (*Aage*). Den danske regering og Nordslesvigs genforening met Danemark, 82, 255.
— Det Nordslesvigsk Spoergsmaal, 1864-1879, 83, 255.
— Le Danemark et la guerre en juillet-août 1870, 84.
Johansen (*K.-Friis*). La trouvaille de Hoby, 112.
Lauridsen (*Peter*). Quand le Slesvig s'éveilla, 85.
Le Sage de Fontenay (*Fr.*). La question du Slesvig. Histoire diplomatique de 1914-1920, 85.
Steenstrup (*Joh.*). Études sur les temps des Vikings, 113.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

Codolini (*Armando*). L'amministrazione pontificia del Buon Governo, 226.
Gallet (*Charles*). Le pape Benoît XV et la guerre, 76.
Goyau (*G.*). La fin d'une captivité, 76.
— Papauté et chrétienté sous Benoît XV, 77.
Grabmann (*Martin*). Saint Thomas d'Aquin; trad. par *E. Vansteenberghe*, 258.
Guida bibliografica di cultura cattolica, 75.
Manfroni (*Giuseppe*). Sulla soglia del Vaticano, 1870-1901, 76.
Narsy (*Raoul*). Le pontificat de Benoît XV, 77.
Papini. Histoire du Christ, 75.
Pelitot (*L.-H.*). Saint Thomas d'Aquin, 258.
Quadrotta (*Guglielmo*). La Chiesa cattolica nella crisi universale, 77.
Raitz von Frentz (*Emerich*). Der ehrwürdige Kardinal Bellarmin, 259.
Thermes (*Joseph*). Le bienheureux Robert Bellarmin, 1542-1621, 259.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Gazulla (*Faustino*). Jaime I de Aragón y los estados Musulmanes, 114.
Moncada (*Francesco de*). Empresas y victorias alcançadas por el valor de pocos Catalanes y Aragoneses contra los imperios de Turcos y Griegos, 114.
Redonet y Lopez-Doriga (*Luis*). Historia juridica del cultivo y de la industria ganadera en España, 114.
Roca (*J.-M.*). La medicina catalana en temps del rey Marti, 114.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Van Wijk (*F. W.*). De republiek en Amerika, 1776-1782, 96.

HISTOIRE DE FRANCE.

Appell (*Paul*). Souvenirs d'un Alsacien, 1858-1922, 114.
Augustin-Thierry (*A.*). Augustin Thierry d'après sa correspondance, 98, 214.
Bédier (*Joseph*) et *Hazard* (*Paul*). Histoire de la littérature française illustrée, 262.
Boulenger (*Jacques*). Les romans de la Table ronde, 264.
Chuquet (*A.*). Le départ de l'île d'Elbe, 225.
Dacremont (*Henri*). Histoires et légendes, 267.
Grosdidier de Matons (*Marcel*). Catalogue des actes des comtes de Bar, de 1022 à 1239, 251.
— Le comté de Bar, 950-1301, 251.
Guillaume de Machaut. Œuvres; publ. par *Ernest Hœpffner*, t. III, 264.
Hazard (*Paul*). Voir *Bédier* (*Joseph*).
Hirschauer (*Charles*). Les États d'Artois, 1340-1640, 93.
Hœpffner (*Ernest*). Voir *Guillaume de Machaut*.
Jovy (*Ernest*). Pascal et saint Ignace, 265.
— Pascal n'a pas inventé le haquet, 265.
— Quelques lettres d'Émile Ollivier, 235.
Lanson (*Gustave*). Histoire illustrée de la littérature française, 263.
Leroux (*Alfred*). Géographie statistique et historique du pays limousin, 268.
Levaillant. Chateaubriand et son ministre des Finances, 76.

Digitized by Google

Magne (*Emile*). Bourgeois et financiers du XVII^e siècle, 265.
Martin-Saint-Léon (*E*.). Histoire des corporations de métiers, 3^e édit., 266.
Maurer (*Louis*). L'expédition de Strasbourg en septembre 1681, 267.
Meillon (*Alphonse*). Les possessions de l'abbaye de Saint-Savin de Lavedan à Saragosse au XII^e siècle, 115.
Pailleron (*Louise*). François Buloz et ses amis, 214, 233.
— Les Blaze de Bury et l'Autriche, 234.
Régné (*Jean*). La vie monastique en Vivarais au moyen âge : la chartreuse de Bonnefoy, 115.
Reynier (*Élie*). Le pays de Vivarais, 269.
Robiquet (*Paul*). Chateaubriand et deux papes, 76.
Saint-Simon. Mémoires; publ. par *L. Lecestre* et *J. de Boislisle*, t. XXXIV, 114.
Soulgé. Essai d'introduction à la publication de terriers foréziens, 116.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Broadus (*Edmund Kemper*). The laureateship; a study of the office of poet laureate in England, 120.
Calendar of state papers. Colonial series, America and West Indies; june 1708-1709; publ. par *Cecil Headlam*, 270.
Calendar of the Stuart papers, preserved at Windsor Castle, vol. VII, 117.
Gasquet (cardinal). Great Britain and the Holy See. 1792-1806, 223.
Halévy (*Élie*). Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle, 122.
Headlam (*Cecil*). Voir Calendar of state papers.
Kernohan (*J. W.*). The county of Londonderry in three centuries, 122.
Scott (Sir *Walter*). Ivanhoe, with critical appreciations, 121.

HISTOIRE DE GRÈCE.

Lambros (*Spyridion*). Travaux inédits, 122.
Maccas (*Léon*). La question gréco-albanaise, 270.

HISTOIRE DE L'ISLAM.

Crooke (*William*). Voir *Herklots* (*G. A.*).
Herklots (*G. A.*). Islam in India, par *Ja'far Sharif*; nouv. édit. par *William Crooke*, 126.
Krælitz (*Friedrich*) et *Wittek* (*Paul*). Mitteilungen zur osmanischen Geschichte, 123.
Millet (*René*). Les Almohades, 125.
Pernot (*Maurice*). La question turque, 124.
Wittek (*Paul*). Voir *Krælitz* (*Friedrich*).

HISTOIRE D'ITALIE.

Adami (colonel *Vittorio*). Storia documentata dei confini del regno d'Italia; I : Confino italo-francese, 72.
— Un' operazione di polizia diretta dall' arciduca Ferdinando nel 1793, 221.
Adriaticus. La question adriatique, 241.
Alazard (*Jean*). Communisme et « fascio » en Italie, 243.
Alberti (*A.*). Voir *Montalcini* (*C.*).
Albini (*D.*). I deputati Lucani al parlamento Napoletano, 1848-1849, 232.
Albonico (*Erminio*). Saggio di una prima inchiesta sulla emigrazione italiana in Europa, 81.
Ambrosini (*G.*). Partiti politici e gruppi parlamentari dopo la proporzionale, 243.
Amendola (*G.*), *Borgese* (*G.-A.*), *Ojetti* (*U.*), *Torre* (*A.*). Il patto di Roma, 241.
Andiani (*G.*). Socialismo e comunismo in Toscana, 1846-1849, 231.
Anzilotti (*Antonio*). Gioberti, 206.
— Italiani e Jugoslavi nel Risorgimento, 71.
— Neoguelfi ed autonomisti a Napoli dopo il 60, 75.
— Un amico napoletano di G.-P. Vieusseux, 208.
— Vincenzo Gioberti e il fallimento della guerra federale, 232.
Arese (comte *Francesco*). Lettres à Napoléon III et à l'impératrice Eugénie; publ. par *Carlo Pagani*, 234.
Arias (*Gino*). La questione meridionale, 227.
Astori (*Bruno*). Voir *Haydée*.
Aubert (*H.*). Villes et gens d'Italie, 242.
Aussenda (*C.*). Guerrazzi e Mazzini, 214.
Bachi (*Ricardo*). L'Italia economica nel 1920, 80.
Bajone-Lelli (*Iginia*). La Costituente italiana del 1849, 232.
Balbo (*Cesare*). Speranze d'Italia; publ. par *A. Corbelli*, 208.
Balella (*G.*). Il costo economico della guerra, 239.
Balsamo-Crivelli (*Gustavo*). La for-

Digitized by Google

tuna postuma delle carte e dei manoscritti di Vincenzo Gioberti, 205.
Balsamo-Crivelli (*Gustavo*). Mazzini e il socialismo, 214.
— Voir *Gioberti* (*Vincenzo*), *Massari* (*Gioberti*), *Tommaséo*.
Barbagallo (*C.*) et *Masnovo* (*O.*). Storia e storiografia nel pensiero di Benedetto Croce, 68.
Barbiera (*Raffaello*). Carlo Porta e la sua Milano, 203.
— Voci e volti del passato, 1800-1900, 70.
Barosi (*Armand*). Bonaparte, président de la République italienne, 224.
Bellenghi (*Guido*). Napoleone Luigi Bonaparte, 1804-1831, 228.
Bellucci (*Giuseppe*). I vivi e i morti dell' Italia nell' ultima guerra, 239.
Beltrami. Voir *Massari* (*Gioberti*).
Benassi (*Umberto*). Guglielmo du Tillot, un ministro reformatore del secolo XVIII, 223.
Berlam (*A.*). Gioachino Murat, 225.
Bernardino (*A.*). Saggio di una bibliografia della letteratura economico-finanziaria, 1915-1921, 80.
Berri (*Gino*). La gesta di Fiume, 241.
Bertacchi (*G.*). Mazzini, 211.
Bertarelli (*Achille*). Inventario della raccolta formata da Achille Bertarelli, 68.
Betti (*Marcello*). La rivoluzione del' 48 a Massa ed a Carrara, 206.
Borgese (*G.-A.*). Voir *Amendola* (*G.*).
Borghetti (*E.*). Caporetto e la terza Italia, 238.
Boulenger (*Marcel*). D'Annunzio dans Fiume, 242.
Bourdeau (*Jean*). Schopenhauer en Italie, 221.
Bourgin (*Georges*). Constitution et partis en Italie, 243.
— Garibaldi et la France en Uruguay, 1840-1848, 214.
— Les intellectuels français et la question de l'Adriatique, 240.
— Les journaux de Bonaparte en Italie, 223.
— Les phases de la Triplice, 235.
— L'Italie depuis la guerre, 242.
— Mazzini. A l'occasion du cinquantenaire de sa mort, 211.
Boutet de Monvel (*Roger*). Lord Byron en Italie, 220.
Boyer (*F.*). L'armistice de Villafranca, 234.
Brancaccio (*N.*). Campagne marittime della flotta sarda, 1831-1844, 228.
Bratti (*J.*). La fine della Serenissima, 221.
Bruccoleri. Un' anno di governo dell' on. Nitti, 243.
Busetto (*N.*). La genesi e la formazione dei « Promessi sposi », 203.
Bustico (*G.*). La censura teatrale a Novara durante il periodo napoleonico, 224.
— La direzione di un periodico durante il regno d'Italia, 224.
Cadorna (*Luigi*). Il generale Raffaele Cadorna nel Risorgimento italiano, 215.
— (*Raffaele*). La liberazione di Roma, 216.
Caggese (*R.*). Firenze dalla decadenza di Roma al Risorgimento d'Italia, 223.
Campanini (*A.*). La pace di Lunéville festeggiata a Reggio nell' Emilia, 224.
Cani (*Nicola*). Camillo Benso di Cavour, 215.
Capello (général *Luigi*). Per la verità, 238.
Caprin (*Giulio*). I trattati segreti della Triplice alleanza, 235.
Caputo (*Bianca*). La Terra di Bari nel 1799, 224.
Carlo-Alberto di Savoia. Memoriali; publ. par *G. Gallavresi*, 227.
Casalini (*A.*). Cenni di storia del movimento cooperativo in Italia, 81.
Castelli (*Giuseppe*). Le cinque giornate di Milano, mars 1848, 231.
Cattanéo (*Carlo*). L'insurrezione di Milano nel 1848; publ. par *G. Macaggi*, 231.
Cencelli (*Alberto*). La proprietà collettiva in Italia, 81.
Cesari (*Cesare*). Colonie e possedimenti coloniali, 112.
— Corpi volontari italiani, 1848-1870, 232.
— Il brigandaggio e l'opera dell' esercito italiano, 1860-1870, 235.
Cessi (*R.*). La crisi agricola negli Stati veneti a metà del secolo XVIII, 221.
Cézille. Ugo Foscolo et quelques-uns de nos écrivains, 202.
Chastenet. Mussolini, 244.
Chiuppani (*J.*). I Veneti traditi e il congresso di Bassano nel 1797, 221.
Ciccotti (*Francesco*). L'Italia in rissa, 243.
Cinti (*Decio*). Voir *Mazzini* (*G.*).
Codignola (*A.*). Il padre dei Ruffini, 214.
— Nuovi documenti sulla giovinezza di Giuseppe Mazzini, 212.
Colajanni (*N.*). Preti e socialisti contro Mazzini, 213.
Colavecchio (*Francesco*). Il plebiscito nella provincia di Bari, 234.
Colombo (*Adolfo*). Voir *D'Azeglio* (*Emanuele*), *Santarosa* (*Santorre di*).
Comandini (*Alfredo*). Il 1821, 226.

Digitized by Google

Conti (*Giovanni*). La repubblica romana del 1849, 232.
Corbelli (*Achille*). Voir *Balbo* (*Cesare*).
Cortesi (*E.*). Invasione francese nelle Romagne, 224.
Croce (*Benedetto*). Storia della storiografia italiana nel secolo decimonono, 67.
Ourcio (*Carlo*). L'idea liberale, 71.
Curti (*Adele*). Alta polizia, censura e spirito pubblico nei ducati Parmensi, 1816-1829, 225.
Dallolio (*Alberto*). La difesa di Venezia nel 1848, 231.
D'Azeglio (*Emanuele*). Carteggi e documenti diplomatici inediti; publ. par *Adolfo Colombo*, 215.
— (*Massimo*). I miei ricordi, 215.
Del Cerro (*M.*). Voir *Mazzini* (*G.*).
Della Chiesa (*Federico*). Note Garibaldine per un Varesino, 234.
Dell' Agostino (*Erminia*). Cenni sulla poesia patriottica popolare nel Lombardo veneto, 1847-1866, 231.
De Mari (*Anna*). Camillo di Cavour e Ottone di Bismarck, 215.
Demogne (*R.*). Un patriote italien : J. Vénézian, 219.
De Ninno (*Giuseppe*). Filadelfi e carbonari in Terra di Bari, 75.
De Robertis (*Achille*). G. B. Niccolini e la censura toscana, 73.
— L' « Antologia » di Gian-Pietro Vieusseux, 208.
De Ruggiero (*Guido*). Il pensiero politico meridionale nei secoli XVIII e XIX, 74.
De Sanctis (*Francesco*). Mazzini, 214.
Desfeuilles (*Paul*). Le goût français à la fin du Consulat et les Italiens d'après la « Domenica », 224.
Dessaint (*J.*). Le centenaire de Joseph de Maistre, 201.
Di Rubbia (*Domenico*). Giuseppe Mazzini contro la masoneria, 213.
Dito (*O.*). La Calabria nella sua storia e nelle sue rivoluzioni, 75.
Egidi (*Pietro*). I moti studenteschi di Torino nel gennaio 1821, 226.
— La rivoluzione piemontese del 1821, 226.
Errera (*Carlo*). L'Italia e le sue regioni, 72.
Fascismo, 244.
Ferorelli (*N.*). I patriotti dell' Italia meridionale rifugiati in Lombardia, 1796-1806, 224.
Ferrari (*Giuseppe*). I partiti politici italiani dal 1789 al 1848; publ. par *Felice Momigliano*, 210.
Ferri (*Carlo-E.*). Il pensiero economico del conte di Cavour, 78.
Finzi (*G.*). Giacomo Leopardi; trad. par M^e^ *Thiérard Baudrillart*, 203.
Fiore (*Giuseppe*). A la ricerca della paternità del proclamo di Rimini di G. Murat, 225.
Foà (*Ada*). La politica interna del governo provvisorio toscano, 1849, 232.
Fornari (*Pasquale*). Breve storia del Risorgimento d'Italia, 1815-1918, 70.
Fradeletto (*Antonio*). Giacomo Leopardi, 203.
Gallarati-Scotti (*T.*). La vita di Antonio Fogazzaro, 76.
Gallavresi (*Giuseppe*). Il carteggio intimo di Andrea Borda, 225.
— Voir *Carlo-Alberto di Savoia*, *Manzoni* (*Alessandro*).
Gentile (*Giovanni*). Gino Capponi e la cultura toscana nel secolo XIX, 73.
Ghisleri (*A.*). Voir *Manzoni* (*Romeo*).
Gillet (*Louis*). Villari et l'idée italienne, 208.
Gioberti (*Vincenzo*). Primato; publ. par *G. Balsamo-Crivelli*, 205.
— Rinnovamento civile; publ. par *F. Nicolini*, 207.
Gonni. Nel cinquantenario della presa di Roma, 235.
Gorgolini (*P.*). Il fascismo nella vita italiana, 244.
Goyau (*Georges*). La pensée religieuse de Joseph de Maistre, 202.
Graziani (*Augusto*). Lo sforzo economico dell' Italia nella guerra mondiale, 80.
Grilli (*A.*). Judici e ritratti mazziniani, 212.
Guasco (*L.*). L'archivio storico del comune di Roma, 68.
Guastalla (*Rosolino*). Voir *Mazzini*.
Guli (*Giuseppe*). Bollettino delle opere moderne straniere acquistate dalle biblioteche pubbliche d'Italia, 1886-1900, 69.
Hautecœur (*Louis*). L'Italie sous le ministère Orlando, 1917-1919, 243.
Haydée et *Astori* (*Bruno*). La passione di Trieste, 240.
Hazard (*Paul*). Notes sur l'Italie nouvelle, 242.
Herron (*George G.*). The revival of Italy, 242.
Ignotus. M. Mussolini, 244.
Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia, 68.
Ivray (*Jehan d'*). La Lombardie au temps de Bonaparte, 223.
Klüger (*A.*). Alcune notizie sul Piemonte, 1830-1831, 228.
Kuluscioff-Casolti (*Anna*). Reggio e il suo dipartimento, 1805-1814, 224.
Landi (capitaine *Carlo*). Lettere del campo e della prigionia, 1848, 233.
Landogna (*Francesco*). Giuseppe Mazzini, 213.

Digitized by Google

Larizza (*P.*). La storia del Risorgimento italiano, 1815-1920, 70.
La Sorsa (*Saverio*). La carboneria in terra di Bari, 75.
Lazzeri (*Gerolamo*). Filippo Turati, con una copiosa scelta di pagine dagli scritti e dai discorsi parlamentari, 219.
Lemmi (*Francesco*). Diplomatici sardi del periodo della Rivoluzione, 1789-1796, 221.
— Uno sciopero della fame nelle prigioni di Roma nel 1819, 226.
Lémonon (*Ernest*). L'Italie d'après-guerre, 1914-1921, 242.
Lenzi (*U.*). Napoleone a Bologna, juin 1805, 224.
Léonard (*E.-G.*). Qu'est-ce que le fascisme?, 244.
Leonardo (*G.*). La preparazione politica in Sicilia avanti la spedizione dei Mille, 234.
Levi (*Alessandro*). Giuseppe Mazzini, 214.
— La filosofia politica di Giuseppe Mazzini, 214.
— (*E.*). I partiti e la salute della stirpe, 243.
Livi (*L.*). Guerra e popolazione, 239.
Locatelli-Milesi (*G.*). Garibaldi a Bergamo nel 1839, 234.
Lodolini (*A.*). Bibliografia mazziniana, 211.
Lœvinson (*E.*). G. Garibaldi e Angelo Masini a Comacchio nel 1848, 233.
Lucarelli (*A.*). Acquaviva delle Fonti nel rivolgimento napoletano, 1820-1821, 226.
— Il sergente romano, 234.
Lupatelli (*Angelo*). I salotti perugini del secolo XIX e l'accademia dei Filedoni, 1816-1916, 73.
Luzio (*Alessandro*). Giuseppe Mazzini carbonaro, 213.
— La madre di Giuseppe Mazzini, 213.
— La rivoluzione piemontese nel 1821, 226.
— Voir *Santarosa* (*Santorre di*).
Macaggi (*G.*). Voir *Cattanéo* (*Carlo*).
Mandillo (*E.*). Il nostro problema coloniale, 81.
Mannucci (*F.-L.*). Giuseppe Mazzini e la prima luce del suo pensiero lettarario, 212.
Manzoni (*Alessandro*). Il 5 maggio, 204.
— Opere, t. II; publ. par *Sforza* (*Giovanni*) et *Gallevresi* (*Giuseppe*), 204.
— (Dr *Romeo*). Gli esuli italiani nella Svizzera; publ. par *A. Ghisleri*, 224, 229.
Maranelli et *Salvémini* (*G.*). La questione dell' Adriatico, 241.
Martini (*Ferdinando*). Confessioni e ricordi, 216.
— Il Guerrazzi e il Brofferio. Cartegi inediti, 1859-1866, 216.
— (*Mario-Maria*). La passione di Fiume, 241.
Masnovo (*O.*). Voir *Barbagallo* (*C.*).
Massari (*Gioberti*). Carteggio, 1838-1852; publ. par *G. Balsamo-Crivelli*, 205.
— Le lettere alla marchesa C. Arconati, 1823-1853; publ. par *Beltrami*, 206.
Mathiez (*Albert*). Un Italien jacobin : le chevalier Louis Pio, 223.
Matter (*Paul*). Cavour et l'unité italienne, 215.
Maugny (comte *de*). Le général-comte de Maugny, 1798-1859, 234.
Maurel (*André*). La rive gauche du Rhin et le royaume de Naples au Congrès de Vienne, 225.
Mazzini (*G.*). Lettere d'amore; publ. par le P. *Ilario Rinieri* et *M. Del Cerro*, 213.
— Pagine scelte; publ. par *Decio Cinti*, 212.
— Scritti; publ. par *Rosolino Guastalla*, 212.
Mazziotti (*Matteo*). La congiura dei Rosaroll, 229.
— L'affecta del trono d'Italia a Napoleone I esule a l'Elba, 225.
Meda (*Fr.*). Giacomo Zanella e Cesare Cantù, 208.
Michels (*Ersilio*). La biblioteca governativa di Lucca, 68.
— (*Roberto*). Le prolétariat et la bourgeoisie dans le mouvement socialiste italien; trad. par *G. Bourgin*, 236.
Mieli (*A.*). Gli scienziati italiani dall' inizio del medio evo ai nostri giorni, 69.
Mignon (*Maurice*). Les affinités intellectuelles de l'Italie et de la France, 72.
Moffat (*Mary Maxwell*). Eleonora Fonseca and the neapolitan revolution of 1799, 224.
Momigliano (*Attilio*). Dagli Sposi promessi ai Promessi sposi, 203.
— (*Felice*). Carlo Cattanéo e gli stati uniti d'Europa, 209.
— Lamennais et Mazzini, 213.
— Voir *Ferrari* (*Giuseppe*).
Monografie storiche sullo studio di Padova, 320.
Montalcini (*C.*) et *Alberti* (*A.*). Assemblee della repubblica cisalpina, 223.
Montenovesi (*Ottorino*). I casi di Romagna, 229.
Monti (*Antonio*). L'idea federalistica nel Risorgimento italiano, 71.
— Un dramma fra gli esuli, 229.

Digitized by Google

Morel-Journel (*Henry*). La politique de Bonaparte en pays occupé, 223.
Morelli (*Dario*). Il protezionismo industriale in Italia dall' unificazione del regno, 80.
Mortara (*Giorgio*). Prospettive economiche, 1922, 81.
Mosca (*Gaetano*). Appunti di diritto costituzionale, 233.
Murri (*Romolo*). Dalla democrazia cristiana al partito popolare italiano, 243.
Mussolini. Discorsi politici, 219.
Nardi (*Carlo*). La vita di Francesco Salfi, 1759-1832, 226.
Nava (*Luigi*). Operazioni militari della 4ª armata 1915, 238.
Nicolini (*F.*). Voir *Gioberti*.
Ninno (*G. de*). I carbonari di Cassano-Murge nel Risorgimento italiano, 1814-1830, 226.
Nolva (*R. de*). Les origines et la formation du parti socialiste en Italie, 236.
Ojetti (*U.*). Voir *Amendola* (*G.*).
Olgiati (*Fr.*). La storia dell' azione cattolica in Italia, 75.
Opera (l') di assistenza agli invalidi della guerra svolta in Italia, 1915-1919, 239.
Orano (*Paolo*). L'Italia e gli altri alla conferenza della pace, 240.
Orsini (*Felice*). Memorie politiche, 214.
Pagani (*C.*). Ricordi sulla dominazione austriaca in Italia, 231.
— Voir *Arese* (comte *Carlo*).
Paladino (*Giuseppe*). Il governo napoletano e la guerra del 1848, 232.
— Il quindici maggio del 1848 in Napoli, 232.
Panella (*Antonio*). Commemorazione di P. Villari e bibliografia dei suoi scritti, 208.
Paollilo (*B.*). Barletta nel 1799, 224.
Papini (*G.*). Alessandro Manzoni, 204.
Parisi (*Pasquale*). Il giornale e il giornalismo, 69.
Parisi (*R.*). Catalogo dei libri, registri e scritture dell' archivio municipale di Napoli, 1387-1808, 68.
Pascal (*Carlo*). La sorella di Giacomo Leopardi, 202.
Pellegrini (*Ugo*). Il risorgimento economico dell' Italia, 79.
Pelosi (*Silvia*). Come si formò l'apostolato di Mazzini, 1800-1849, 212.
Pérouse (*G.*). 1848 en Savoie, 230.
Petiet (*R.*). Influence de la Révolution française sur le Risorgimento, 223.
Piccioni (*L.*). Il giornalismo, 69.
Pignatti-Morano (*Carlo*). La vita di Nazario Sauro, 220.
Pingaud (*Albert*). La guerre de 1805 en Italie, 224.
— Le premier royaume d'Italie, 224.
Pirano (*Silvio*). Annuario degli istituti scientifici italiani, 69.
Ponza di San Martino (*A.*). Il conte di Pralormo e la pace di Milano, 233.
Porcelli (*Eufrosina*). L'agitazione liberale toscana, 1844-1846, 230.
Prato (*Giuseppe*). Fatti e dottrine economiche alla vigilia del 1848, 79.
— La metamorfosi economico-sociale del Piemonte di Carlo Alberto, 79.
— Le vie del transito commerciale in Piemonte nell' epoca preferroviaria, 78.
Protocollo della « Giovine Italia », 230.
Rabizzani (*G.*) et *Rubbiani* (*G.*). Sonnino, 218.
Raulich (*Italo*). Pagine sparse del Risorgimento, 1815-1918, 70.
— Storia del Risorgimento politico d'Italia; I : 1815-1830, 70.
Renan (*Ernest*). Lettres d'Italie, 233.
Renauld (*Charlotte*). Charles Algernon Swinburne et l'Italie, 220.
Riccio (*Medardo*). Il valore dei Sardi in guerra, 239.
— (*V.*). Sonnino, 218.
Rinieri (le P. *Ilario*). Voir *Mazzini* (*G.*).
Rocco (*Lorenzo*). La stampa periodica napoletana delle revoluzioni, 1799, 1820, 1848, 1860, 69.
Rodolico (*Niccolò*). Gli amici e i tempi di Scipione dei Ricci, 222.
Roggero (*Egisto*). Il pessimismo di Mazzini, 213.
Rolando (*L.*). Il socialismo italiano, il tradimento e l'equivoco di Livorno, 243.
Rota (*E.*). G. Poggi e la formazione psicologica del patriota moderno, 222.
Rouard de Card. Accords secrets entre la France et l'Italie concernant le Maroc et la Libye, 235.
Ruffini (*G.*). Un contributo agli studi della congiura Estense di Ciro Menotti, 228.
Saffiotti (*Umberto*). Carlo Cattanéo, 209.
Salandra. I discorsi della guerra, 218.
Salvatorelli (*Luigi*). Giolitti, 217.
Salvémini (*Gaetano*). Il partito popolare e la questione romana, 243.
— Le più belle pagine di Carlo Cattanéo, 210.
— Voir *Maranelli*.
Salvioni (*C.*). Le date delle poesie milanesi di Carlo Porta, 203.
Santarosa (*Santorre di*). Delle spe-

Digitized by Google

ranze degli Italiani; publ. par *A. Colombo*, 227.
Santarosa (*Santorre di*). La rivoluzione piemontese nel 1821, coi ricordi di Victor Cousin; publ. par *A. Luzio*, 227.
Sardagno (général *F.*). Perchè non abbiamo avuto il Trentino nel 1866, 235.
Schipa (*M.*). Cause e importanza della rivoluzione napoletana del 1820, 226.
Segre (*Arturo*). Il primo anno del ministero Vallesa, 1814-1815, 225.
Settembrini. Protesta del popolo delle Due Sicilie, 211.
Sforza (*Giovanni*). Ancora la guerra nel Veneto del 48 e il generale G. Durando, 233.
— Il granduca di Toscana Leopoldo II e i suoi vecchi ministri, 231.
— La costituzione napoletana del 1848 e la giornata del 15 maggio, 232.
— Un fratello di Napoleone III morto per la libertà d'Italia, 228.
— Voir *Manzoni* (*Alessandro*).
Silva (*Pietro*). I moti del 1821, 227.
— Intorno al primo periodo della nostra guerra, 236.
— Studi e scorsi di storia, 70.
Silvestrini (M^me^ *Adriana*). Gubbio nel Risorgimento d'Italia, 1796-1849, 72.
Sisto (*G.*). Gli archivî comunali, 68.
Società nazionale per la storia del Risorgimento italiano. Atti del X Congresso, 320.
Solmi (*Arrigo*). Il Risorgimento italiano, 70.
Sonnino (*Sidney*). Discorsi per la guerra, 218.
Sorbelli (*Albano*). Il primo abozzo della « Mia prigionia di Spielberg » di Piero Maroncelli, 210.
— Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia, 68.
— La Consulta legislativa nel governo delle provincie unite del 1831, 228.
Sordello. Giuseppe Mazzini, 214.
Studi Goriziani, 321.
Tabet (*Guido*). Quadri storici del Risorgimento, 1848-1849, 230.
Tegani (*U.*). Cronache di cent' anni fa, 226.
Tommaséo. Dall' Italia libri cinque; publ. par *G. Balsamo-Crivelli*, 209.
Torre (*A.*). Voir *Amendola* (*G.*).
Trattato di pace con l'Austria, 10 settembre 1918, 240.
Trattato di pace 28 giugno 1919 conchiuso a Versaglia, 240.
Trattato di Rapallo nei comenti della stampa, 241.
Turati (*Filippo*). Trent' anni di critica sociale, 219.
Uccelli (*Raffaello*). Contributo alla biografia della Toscana, 73.
Vallis. Un impérialiste italien : Enrico Corradini, 219.
Vaussard (*Maurice*). L'intelligence catholique dans l'Italie au XX^e^ siècle, 75.
Vermale (*F.*). Joseph de Maistre et l'espionnage français en 1793, 201.
— Notes sur Joseph de Maistre inconnu, 201.
Villani (*A.*). Le vicende di una sottoscrizione per onorare la memoria di Ciro Menotti a Parigi, 228.
Vitagliano (*Teresa*). La carboneria in Abruzzo, 75.
Voinovitch (comte *Louis*). Le pacte de Rome, 211.
Weil (commandant *Henri*). Ancône au lendemain du rappel de nos troupes, décembre 1838, 229.
— La préparation d'un conclave, 1844-1846, 76.
Zacchetti (*Corrado*). Lord Byron e l'Italia, 220.
Zazo (*A.*). Il giornalismo a Napoli nella prima metà del secolo XIX, 69.
Zéno (*Michele*). Raffronti manzoniani, 204.
Zimolo (*Giulio-C.*). Lissa, 235.
Zironi (*Enrico*). Vita del P. Ugo Bassi narrata al popolo, 214.
Zuccarini (*Oliviero*). Influenze mazziniane nel movimento operaio, 213.

HISTOIRE D'ORIENT.

Grousset (*René*). Histoire de l'Asie, 274.
— Histoire de la philosophie orientale : Inde, Chine, Japon, 274.
Masson-Oursel (*Paul*). Esquisse d'une histoire de la philosophie indienne, 272.
Nâg (*Kâlidâs*). Les théories diplomatiques de l'Inde ancienne et l' « Arthaçastra », 275.
Tucci (*Giuseppe*). Storia della filosofia cinese antica, 273.
Vaidya (*P.-L.*). Études sur Aryaveda et son « Catuhçataka », 275.

HISTOIRE DE RUSSIE.

Alzona (*Encarnación*). Some french contemporary opinions of the Russian revolution of 1905, 277.
Chessin (*Serge de*). L'Apocalypse russe, 1918-1921, 278.
Parijanine. Voir *Trotzky* (*L.*).
Rézanof (colonel). La troisième internationale communiste, 277.
Trotzky (*L.*). 1905; trad. par *Parijanine*, 276.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

CLOCHÉ (Paul). Les dernières années de l'Athénien Phocion, 322-318 av. J.-C. (*1re partie*) 161

DEGERT (abbé A.). Le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine (*suite et fin*) 1

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

SÉE (Henri). Les origines de l'industrie capitaliste en France à la fin de l'Ancien régime 187

WEIL (commandant Henri). Chevalier de Gentz. Deux lettres inédites à Louis XVIII, 1805 58

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire de Danemark. Publications récentes concernant le Slesvig recouvré, par Joh. STEENSTRUP . . . 81

Histoire d'Italie. Période du « Risorgimento », 1919-1921, par G. BOURGIN 67, 201

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Albert MATHIEZ. Réponse aux articles de M. BRÆSCH sur les Pétitions du Champ-de-Mars. 87

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

AUGUSTIN-THIERRY (A.). Augustin Thierry, 1795-1856 (**Louis Halphen**) 98

BOULE (Marcellin). Les hommes fossiles (**G. Guenin**) . . 245

BRENTANO (Lujo). Die Urheber des Weltkriegs (**H. Hauser**) 101

CUQ (E.). Un recueil de lois assyriennes (Dr **G. Contenau**) 92

FRIIS (Aage). Den danske regering og Nordslesvigs genforening med Danemark (**A. Ganem**) 255

— Det Nordslesvigske spoersmaal, 1864-1879 (**Id.**) 255

GROSDIDIER DE MATONS (Marcel). Catalogue des actes des comtes de Bar, 1022-1239 (**Robert Parisot**) . . 251

— Le comté de Bar, des origines au traité de Bruges, 950-1301 (**Id.**) 251

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1923.]

Digitized by Google

Pages

HEITLAND (W. E.). Agricola. A study of agriculture and rustic life in the greco-roman world (**Ch. Lécrivain**) 249

HIRSCHAUER (Charles). Les États d'Artois, 1340-1640 (**Chr. Pfister**) 93

LAMBERT (Édouard). L'enseignement du droit comparé (**F. Jofion des Longrais**). 105

LAWRENCE (T. J.). Les principes du droit international (**Léon Adam**) 104

RUSSELL (C. H. St. L.). The tradition of the roman empire; a sketch of european history (**Henry Sée**) . . . 100

VAN WIJK (F. W.). De republiek en Amerika, 1776-1782 (**Albert Waddington**). 96

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Préhistoire (p. 110). Histoire générale (p. 258). Histoire de la guerre (p. 112). Antiquité (p. 111, 261). — Allemagne (p. 113), Canada (p. 262), Danemark (p. 113), Espagne (p. 114), France (p. 114, 262), Grande-Bretagne (p. 117, 270), Grèce (p. 122, 270), Hongrie (p. 272), Islam (p. 123), Orient (p. 272), Russie (p. 276). — Bibliographie (p. 278).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

Allemagne. Historische Zeitschrift (p. 143, 296).

Autriche. Historische Blætter (p. 144).

Danemark. Videskabernes Selskabs historisk-filologiske Meddelelser (p. 298).

États-Unis. The american historical Review (p. 298).

France. Académie des inscriptions et belles-lettres (p. 295); Académie des sciences morales et politiques (p. 142); Annales révolutionnaires (p. 128, 279); Bibliothèque de l'École des chartes (p. 279); Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français (p. 128); Bulletin de la Société d'histoire moderne (p. 280); Bulletin hispanique (p. 281); Correspondant (p. 139, 289); Grande Revue (p. 139); Journal des savants (p. 129, 281); Mercure de France (p. 139); Polybiblion (p. 129, 282); la Révolution de 1848 (p. 130, 282); la Révolution française (p. 131, 282); Revue archéologique (p. 283); Revue critique d'histoire et de littérature (p. 131,

Digitized by Google

284); Revue de France (p. 140, 291); Revue de Paris (p. 140, 291); Revue de l'histoire des colonies françaises (p. 133, 285); Revue de l'histoire des religions (p. 133); Revue des Deux Mondes (p. 142, 293); Revue des études anciennes (p. 134); Revue des études historiques (p. 135, 285); Revue des études napoléoniennes (p. 286); Revue des questions historiques (p. 135); Revue d'histoire de l'Église de France (p. 289); Revue d'histoire diplomatique (p. 137); Revue historique de droit français et étranger (p. 137); Revue historique de la Révolution française (p. 138).

Grande-Bretagne. Bulletin of the John Rylands library, Manchester (p. 145); English historical Review (p. 145, 302); History (p. 303); Quarterly Review (p. 305); Scottish historical Review (p. 306); The Times. Literary supplement (p. 148); Transactions of the royal historical Society (p. 307).

Italie. Archivio della r. Società romana di storia patria (p. 308); Archivio storico italiano (p. 309); Archivio storico lombardo (p. 312); Archivio storico siciliano (p. 315).

Pays-Bas. Bijdragen en Mededeelingen (p. 157).

CHRONIQUE : Histoire générale (p. 324). — Allemagne (p. 322), Australie (p. 318), Autriche (p. 158), Canada (p. 318), Espagne (p. 158), États-Unis (p. 319), France (p. 158, 316), Grande-Bretagne (p. 158, 319), Hongrie (p. 157), Italie (p. 159, 320), Suède (p. 160).

ERRATA. 321

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 322

TABLE DES MATIÈRES 330

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 250 millions de francs entièrement versés.

Siège social : **Rue BERGÈRE. — Succursale : 2, place de l'OPÉRA, Paris.**

Registre du Commerce, nº 50.816, Seine.

OPÉRATIONS DU COMPTOIR : Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES : 44 Bureaux de quartiers dans Paris. — 15 Bureaux de Banlieue. — 205 Agences en Province. — 10 Agences dans les Colonies et Pays de protectorat. — 13 Agences à l'Etranger.

LOCATION DE COFFRES-FORTS : Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public : *14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain; 49, avenue des Champs-Elysées; 35, avenue Mac-Mahon; 1, avenue de Villiers; 12, boulevard Raspail*, et dans les principales Agences de France. — Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCES FIXES. Les bons à intérêts délivrés par le Comptoir National, de 6 à 11 m., de 1 à 4 ans, sont à ordre ou au porteur au choix du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES. Le Comptoir National a des agences à Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnères-de-Luchon, Bagnoles-de-l'Orne, Biarritz, Bourboule (La), Cannes, Châtel-Guyon, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Égypte), etc. Ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES. Le Comptoir National d'Escompte délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités en même temps qu'une sécurité incontestable.

SALONS DES ACCRÉDITÉS, Succursale, 2, place de l'Opéra.

Installation spéciale pour voyageurs. Émission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

La Compagnie P.-L.-M. vient de publier un nouveau dépliant carte de ses *Services automobiles de la route des Alpes et du Jura*.

Présenté sous une couverture rehaussée de deux aquarelles, ce dépliant comporte :

1º Au recto, une carte en couleur au 400 000e avec tracé en rouge des Services.

2º Au verso, le profil de la route avec le kilométrage dans les deux sens et deux panoramas.

Une plaquette donnant la description du parcours est annexée à la carte.

Prix de vente, 1 fr., dans les Agences P.-L.-M., les bibliothèques et bureaux de renseignements du réseau, les bureaux de correspondance des Services automobiles, etc. Envoi par poste, recommandé, sur demande adressée à Paris, à l'Agence P.-L.-M., 88, rue Saint-Lazare, ou au Service de la publicité de la Compagnie P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, et accompagnée de la somme de 1 fr. 55 pour la France et 1 fr. 90 pour l'étranger.

LES AFFICHES ARTISTIQUES

DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont adressées, l'administration des chemins de fer de l'Etat met à la disposition des collectionneurs, au prix de **quatre** francs l'exemplaire, celles de ses affiches illustrées dont elle possède une réserve suffisante.

Ces affiches sont expédiées, sous enveloppe, franco à domicile, contre l'envoi préalable de leur valeur.

Pour recevoir les affiches sous rouleau, joindre le prix du colis postal (gare ou domicile).

Écrire ou s'adresser au Service de la Publicité des chemins de fer de l'État, 20, rue de Rome, à Paris (VIIIe).

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

La Compagnie du chemin de fer du Nord a apporté les modifications suivantes au service des trains :

Paris-Lille-Tourcoing

Les trains rapides n° 307, partant de Paris à 10 h. 15 pour Lille et Tourcoing, et n° 316 partant de Tourcoing à 15 h. 55 et de Lille à 16 h. 25, qui n'avaient lieu que les mercredis et samedis de chaque semaine, sont mis en marche tous les jours.

Paris-Lille-Aulnoye

Le train rapide n° 243, partant de Paris à 17 h. 50 et arrivant à Hirson à 20 h. 58, est prolongé jusqu'à Aulnoye, où il arrive à 21 h. 53 ; en sens inverse, le train rapide n° 214 qui partait d'Hirson à 6 h. 53 a son point de départ reporté à Aulnoye qu'il quitte à 5 h. 55. Ces nouveaux trains desservent Anor, Fourmies, Sains-du-Nord et Avesnes.

CHEMINS DE FER DE L'EST

LIVRET-GUIDE OFFICIEL

La Compagnie des chemins de fer de l'Est vient de faire paraître un Livret-Guide officiel qui met en évidence les trois aspects sous lesquels son réseau mérite de retenir l'attention du touriste : les monuments, les champs de bataille de la Grande Guerre, les stations thermales et la région des Vosges.

Le texte illustré par le maître Robida et agrémenté de photographies est très agréable à lire et abondamment documenté. On y trouve des descriptions heureuses, des renseignements généraux et des indications sur les services d'autos-cars organisés par la Compagnie

En vente dans les gares du réseau au prix de 0 fr. 75.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS

COMMENT SE RENDRE AU MAROC

Il est rappelé qu'en utilisant le réseau d'Orléans, on peut se rendre au **Maroc** par divers itinéraires, savoir :

1° **Par Bordeaux-Casablanca.** — Départ de Bordeaux, trois fois par mois. Traversée en trois jours. Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay et des diverses gares du réseau d'Orléans.

2° **Par Lisbonne-Casablanca**, avec vingt-quatre heures de traversée. — Train de luxe Sud-Express entre Paris-Quai d'Orsay à Lisbonne. Enregistrement direct des bagages.

3° **Par Gibraltar-Casablanca.** — Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Gibraltar. Service bi-hebdomadaire de Gibraltar à Casablanca, quinze heures de mer environ.

4° **Par Algésiras-Tanger.** — Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Algésiras. Sud-Express entre Paris et Madrid. Entre Madrid et Algésiras, service bi-hebdomadaire de luxe. Traversée quotidienne Algésiras-Tanger en trois heures. De Tanger à Casablanca par Rabat, service automobile cinq fois par semaine (billets à Paris : à la gare du Quai d'Orsay et à l'agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines).

5° **Par Toulouse-Casablanca (par avion).** — Trajet en chemin de fer jusqu'à Toulouse, voie aérienne de Toulouse à Casablanca. Billets de chemins de fer et d'avion délivrés conjointement à la gare de Paris-Quai d'Orléans, à l'agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, et dans diverses gares du réseau.

6° **Par Port-Vendres-Oran-Oudjda.** — Trajet en chemin de fer jusqu'à Port-Vendres par Limoges-Toulouse ; service hebdomadaire par paquebot rapide entre Port-Vendres et Oran, traversée en vingt-huit heures. Entre Oran et Oudjda, Oudjda et Fez, Fez et Casablanca, trajet par voie ferrée.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google